This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AISLE 46

Digitized by Google

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MINNESOTA
CLASS 905
BOOK R3276

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME XXIII. 1861

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 35.
PARIS.
CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
RUE BONAPARTE, 20.
1861.

Digitized by Google

MAY 6 1911 Stechert

500362

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Poésie.

LA CIGALE ET LE FORMICA-LÉO,

FABLE.

« Eh bien ! dansez maintenant ! »

Éconduite par sa voisine
L'avare accapareuse au silo bien fourni,
La Cigale, boitant, grelottant, s'achemine
Sans savoir où, l'estomac peu garni.
« Hélas ! se disait-elle, en un ton lamentable,
Si le riche pour nous est si peu charitable,
Dans ces temps désastreux, que ferait donc pour moi
Quiconque n'a chez lui de vivre que pour soi ?
C'est le sort du talent de mourir de misère,
Suivons notre destin, la vie est trop amère...
Pour le mérite à jeun la gloire est un fléau... »

Parlant ainsi, notre pauvrette,
L'œil au ciel, trébuchant dans sa marche distraite,
Roule dans l'entonnoir d'un Formica-léo !
Elle y croit voir sa tombe, et par une prière
Tout bas se recommande à Dieu.
Soudain, le nez au vent, agitant la poussière,
Apparaît le maître du lieu.

Digitized by Google

Autre objet de terreur pour l'artiste ambulante.
Demi-morte, demi-tremblante,
Elle raconte ses malheurs.....
Ce récit au forban arrache quelques pleurs.
A son appétit sanguinaire,
O prodige ! succède un accès de pitié :
« De mon souper, dit-il, acceptez la moitié...
Il est frugal, car je fais maigre chère.
En ces jours de froidure, et d'un jeûne forcé,
Par la bise longtemps je me vois menacé ;
Mais je n'entends pas qu'à ma porte
De faim quelqu'un vous trouve morte ... »
Il dit, l'entraîne en son manoir
Et lui fait les honneurs de son repas du soir.

Ami, d'ici je vous vois rire,
Et, d'un air d'incrédulité,
Votre œil narquois semble me dire
Que j'ai tronqué la vérité.
« Un myrméléon secourable !
Depuis quand cela s'est-il vu ? »

Si son estomac est pourvu,
Le fait peut être vraisemblable,
Tandis que la fourmi, toujours insatiable,
Prodigue les conseils au pauvre, au misérable,
Mais ne donne pas un fétu.

F. Coignet.

Digitized by Google

DU

SURNATUREL ET DU MYSTICISME

DISCOURS

Prononcé en séance publique de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon,

Par M. GILARDIN,

Président de l'Académie.

Cupidine humani ingenii libentius obscura creduntur.
(Tacit, Hist. l. 1, cap. 22).

On a rompu les chemins qui menaient au Ciel et que tout le monde suivait : il faut se faire des échelles.
(Pensées de Joubert, titr. 18, n° 14).

La médaille frappée en 1666, pour célébrer la fondation de l'Académie des Sciences, porte cette légende : *Naturæ investigandæ et perficiendis artibus.* Colbert avait ainsi indiqué le but de la nouvelle institution qui devait honorer le règne de Louis XIV. C'était à l'investigation de la nature et au perfectionnement des arts que l'Académie des Sciences était consacrée. Telle est en effet la mission des sciences qu'elles ont à répandre en tout sens leurs recherches dans ce vaste foyer, formé du ciel, de la terre et de l'homme réunis qui s'appelle la nature, et qu'elles ajoutent incessamment aux procédés des arts par lesquels la vie des sociétés s'étend, s'améliore et s'embellit. Investigation et progrès, ces deux mots résument tout, ils semblent la formule même de la science.

Investigation, c'est à dire investigation sans limites, puisque la nature, même dans sa partie circonscrite autour

Digitized by Google

de nous, est d'une profondeur infinie et a de quoi conduire toujours de secrets en secrets notre infatigable curiosité. Progrès, c'est à dire aussi progrès sans limite ; car, s'il faut renoncer sur beaucoup de points au leurre de ces perfectionnements illimités qui nous feraient passer par dessus les conditions de la nature humaine et nous transformeraient en des espèces de dieux, créatures imparfaites et bornées que nous sommes, si cette chimère trop caressée par les systèmes philosophiques de notre temps ne peut tenir devant la moindre réflexion, du moins est-ce dans la marche de la science qu'un progrès sans limite assignable peut et doit se réaliser. On ne comprendrait pas mieux l'esprit humain qui ne saurait plus rien découvrir que la nature qui n'aurait plus rien à lui apprendre. C'est donc un sentiment tout simple de la mesure de nos forces qui nous invite à croire au perpétuel progrès de la science. On ne fait qu'assortir en cela le jugement de la philosophie avec l'oracle de l'Ecriture : *Semper augebitur scientia.*

Mais, de ce que la science devra progresser indéfiniment s'ensuivra-t-il que les investigations des savants pourront entrer partout et qu'aucun sujet ne leur sera interdit?

Assurément, la science est au large dès qu'on lui concède que son droit est de s'étendre sur toute la nature. La nature, quelle immensité majestueuse et inénarrable ! on ne peut pas plus dire où elle commence que dire où elle finit. Personne ne voudrait soutenir qu'une classe quelconque de phénomènes naturels dût rester toujours sans explication et que, quelque jour, de nouvelles découvertes ne feront pas reconnaître des lois de la nature qui sont aujourd'hui ignorées. Mettre dans la nature un lot à part, auquel il serait éternellement défendu à la science de toucher, j'attends pour mon compte le départiteur hardi et tant soit peu autorisé qui oserait faire cette réserve.

Digitized by Google

Quelque vaste portée qu'on donne toutefois à ce mot de nature, nous avons une idée qui va au-delà. Nous entendons parfaitement ce que nous disons, quand nous parlons de surnaturel. En dehors et au-dessus de la nature, nous plaçons un règne spécial auquel nous ne faisons nulle difficulté de croire. L'embarras n'est pas ici de croire, il n'est que de définir, d'expliquer, d'adapter nos instruments de connaissance. Qu'est-ce que le surnaturel? Serait-ce tout simplement, par une ignorance provisoire, un ordre de faits que nous n'avons pas su encore ranger sous l'empire démontré d'une loi de la nature? ou bien, comme le mot l'indique, est-ce une sphère autre que celle de la nature, une sphère supérieure? En ce cas, quels moyens avons-nous d'y pénétrer? Des facultés particulières nous permettent-elles d'y atteindre? L'esprit de l'homme compterait-il ainsi plusieurs degrés? Tandis que l'un de ces degrés nous retiendrait dans le monde de la nature, nous y ferait cultiver les sciences proprement dites, desservirait nos relations ordinaires et suffirait au menu des prosaïques et constantes nécessités du commerce de la vie, y aurait-il un degré plus élevé de l'esprit qui tout à coup forcerait les barrières d'un monde nouveau, qui nous ferait gravir jusqu'au surnaturel, qui, par cette ascension merveilleuse, nous conduirait à une vie plus parfaite que celle dont nous arrangeons, tant bien que mal, au rez-de-chaussée de la nature humaine, les conditions? Et de la sorte, nous serait-il permis de réduire en connaissances plus hautes, en science transcendante, tout ce qui dans le monde surnaturel se serait offert à notre expérience et à notre étude? Questions dont nous avons beau nous défendre, devant la bouillante ardeur de ceux qui les posent. On somme la science de remplir tout son programme. Investigation de la nature, nous dit-on, à la bonne heure. Mais qu'est-ce que la nature? où se sépare-t-elle du surnaturel?

Digitized by Google

quelle douane y a-t-il le long de cette frontière? Le surnaturel, ne le trouvons-nous pas avant tout dans une faculté de notre esprit parfaitement appropriée pour pouvoir le saisir ailleurs?

Alors, en vérité, la médaille de 1666 aurait grand besoin d'être remise sous le balancier et refrappée avec une légende plus exacte que celle de Colbert; car, le progrès qui y est donné pour devise à la noble Académie ne serait plus qu'un mensonger symbole, qu'un augure trompeur, si l'on ne joignait pas à l'investigation de la nature, l'étude jugée possible du surnaturel et si l'on ne complétait point par là l'ensemble nécessaire de la science. Vous le voyez, c'est un procès en forme qu'on fait à l'Académie des Sciences et à toutes les académies constituées sur le même modèle, quand on veut étendre de cette façon le contenu de la magnifique légende: Investigation et progrès.

Nous portons en nous, comme chacun peut le reconnaître, un sentiment qui cherche toujours quelque secrète et impétueuse issue vers l'inconnu. Ce qui ne serait encore que de la curiosité, si l'attrait se redoublant, le cap étant tourné pour ainsi dire vers un autre monde, parmi de flottantes vapeurs semblables aux brises parfumées qui allaient au-devant du vaisseau de Christophe Colomb, le sentiment dont je parle ne prenait une forme plus décidée et ne devenait ce qu'on a fort bien nommé du mysticisme. Ce sentiment, je n'ai pas la prétention d'en donner philosophiquement l'analyse : il faudrait pour cela se tourner vers l'infini, avec lequel l'âme humaine, telle que Dieu l'a créée, entretient toujours une parenté cachée et d'invisibles relations, et ce serait m'engager dans une route autre que celle que je veux parcourir. Je me contente de rapporter le mysticisme à l'éveil d'une curiosité particulière qui, excepté chez un bien petit nombre, sort toujours plus ou moins du fonds abondant de

Digitized by Google

sensibilité de la nature humaine ; ce mysticisme, quand il s'est exalté, quand il a conjuré toutes les puissances du cœur, quand il a oublié les attaches prudentes par lesquelles nous sommes retenus aux réalités comme aux ancres précieuses qui assurent la manœuvre de l'esprit, nous fait échouer sur des parages où, depuis le goût du surnaturel jusqu'aux plus extrêmes superstitions, s'étend tout un vaste espace bien diversement rempli, occupé par d'innocents jouets, des songes ravissants, de ridicules fantômes, de tristes passions, d'affreuses calamités, de tragiques douleurs, et qui est moins éclairé par la lumière du soleil que baigné dans la lueur blafarde des aurores boréales.

Où allez-vous, aurait-on pu demander au XVIIIe siècle d'où nous sortons ? Le siècle hésitait en effet sur sa direction véritable. D'un côté, retentissaient ces fortes maximes de justice, d'humanité, de liberté civile qui paraissaient faire entendre la voix même de la raison, et qui nous acheminaient vers le grand et incomparable évènement de la Révolution française. D'un autre côté, vous eussiez dit que les choses marchaient en un sens tout opposé. Une épidémie du mysticisme que je tâchais de définir tout à l'heure, était la maladie des esprits, maladie qui avait des racines lointaines, profondes ; sa période d'incubation avait couvert le siècle tout entier. A peine le quiétisme, châtié par le génie sévère de Bossuet, avait-il cessé ses dernières langueurs et renoncé à une manière anéantissante d'aimer Dieu, qui risquait de confondre le saint amour chrétien avec le Nirvâna paresseusement extatique de l'Inde ; à peine avait fini aussi le mysticisme protestant, accompagné de délire prophétique, de la guerre des Cévennes, qu'éclatait, dans la première partie de XVIIIe siècle, la folle exaltation des convulsionnaires sur le tombeau du diacre Pâris, et que pendant plusieurs années, la capitale, y compris de fortes têtes du Parlement, se donnait

Digitized by Google

le spectacle des crucifiements par plaisir et des miracles courant les rues; puis, pendant que dans le nord, Swedenborg, favorisé de célestes visions, entrait en conversation réglée avec les anges et les morts, pendant qu'en Suisse Muralt conseillait de substituer aux débiles procédés de l'intelligence l'instinct divin, au moyen duquel on aurait avec Dieu une communication immédiate et complète; pendant qu'en Bavière Gassner appliquait gravement l'exorcisme du démon au traitement des maladies, c'était en France l'expérience que Delisle affrontait, à l'Hôtel des Monnaies de Lyon, de la poudre de projection des alchimistes, dont les fourneaux trouvent encore des croyants pour les allumer; et c'était aussi l'apparition presque non-interrompue jusqu'aux jours de la Révolution de ces étranges personnages qui exercèrent autour d'eux une influence très-réelle, ou dans les salons, ou dans tous les rangs de la nation, ou dans les sentiers perdus des sociétés secrètes; par exemple: le comte de Saint-Germain, familier avec les grands seigneurs et les princes, et faisant accepter sans trop de démenti sa prétention à une existence qui aurait remonté à plusieurs centaines d'années; Mesmer, suscitant le plus capricieux engouement, réunissant l'élite de la capitale autour de son baquet, d'où même la reine Marie-Antoinette se serait approchée, et soulevant les premières manifestations de ce magnétisme animal repris avec une ardente persévérance après lui par une foule de gens de bonne foi ou de savants, qui ne firent que se rendre les cautions équivoques de ses merveilles; Cagliostro éclipsant encore de pareils prestiges par sa magie plus transcendante, puisée aux sources de l'antique Égypte, Cagliostro régnant sur une multitude disséminée en Europe dans les loges de la franc-maçonnerie et ne promettant à ses adeptes rien moins qu'une recette à fin d'opérer dans l'homme « la renaissance morale et la renaissance

Digitized by Google

physique ; » Martinez Pasqualis, héritier des vieux procédés théurgiques de la Kabbale ; à sa suite, mais avec de notables différences de doctrine qu'il serait injuste de ne pas mentionner, le marquis de Saint-Martin, caché sous le nom du *philosophe inconnu*, auteur d'une secte non encore éteinte et qui eut un large foyer de propagande dans notre ville ; sans parler de tout ce qui, dans la sphère des convictions religieuses, se répandit encore, à la même époque et vers la fin du siècle, de mysticité déréglée, je devrais dire extravagante, par la société des victimes de Mlle Brohon, par celle des fanatiques d'Avignon, à la tête de laquelle était Pernéty, neveu de notre concitoyen, qui a fait le livre des Lyonnais dignes de mémoire, enfin par les auréoles prophétiques des illuminées Labrousse et Catherine Théos. On se ferait difficilement une idée de tout ce qui s'accumulait alors de tendance au merveilleux, de penchant au mystère, de foi aveugle au surnaturel. Un témoignage contemporain de beaucoup de poids nous rapporte ce qui en était de cette France des dernières années du XVIIIe siècle. Mounier, qui avait présidé l'Assemblée constituante et que sa position avait mis à même d'être un excellent observateur, a écrit : « Mille circonstances que j'ai connues par moi-même me « persuadent que si la Révolution n'avait pas interrompu la « direction que la mode avait prise, elle allait devenir très- « favorable aux idées superstitieuses (1). »

Heureusement donc est venue la Révolution pour empêcher le XVIIIe siècle de faire fausse route, et je ne sais si on apprécie suffisamment le rare mérite de notre temps de n'être plus guère dominé que par les tranquilles pouvoirs de la raison qui veillent sur les intérêts de la vie humaine.

(1) Mounier : *De l'influence attribuée aux philosophes sur la Révolution française*, p. 72.

Digitized by Google

Le tempérament de l'esprit, si je puis parler ainsi, paraît aujourd'hui affranchi des faiblesses qui troublaient autrefois jusqu'aux hommes de science ou de génie. Voilà soixante ans environ que dure cette situation sans exemple dans l'histoire. Grâce à Cassini et aux découvertes de l'astronomie, il n'y a plus d'astrologie judiciaire ; grâce aux médecins et aux savants ouvrages de Bonet, Semler, Grumer et Farmer (1), il n'y a plus de possessions démoniaques ; grâce à la sage incrédulité des tribunaux, depuis l'ordonnance de 1682 dictée par Colbert, il n'y a plus de sorcellerie. La Révolution qui a ouvert le nouveau monde politique a fermé l'ancien monde surnaturel (2).

(1) V. Alfred Maury, de l'Institut, *La Magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen-âge*, p. 337.

« L'abbé Mergier, dans son Dictionnaire de théologie, au mot *Esprit*, convient que le nom d'*esprit mauvais* a été donné dans l'Écriture à des maladies simplement inconnues et regardées comme incurables. Un trapiste, le P. Debreyne, médecin, dans son *Essai sur la théologie morale*, ch. IV, p. 356, tout en faisant ses réserves sur les possessions rapportées dans le Nouveau Testament, qu'il déclare être *de foi*, admet que les autres possédés ne sont que des malades ou des charlatans. »

En 1770 se pratiquait encore la cérémonie de la Sainte-Chapelle, au Palais-de-Justice, où tous les ans, dans la nuit du Vendredi-Saint, les possédés venaient, à époque fixe, se faire affranchir de l'Esprit immonde. (Dulaure, *Hist. de Paris*, t. 2, p, 419).

(2) Saint Thomas d'Aquin admettait la réalité des sortiléges. Machiavel croyait aux influences des astres. Le jurisconsulte François Hotman, qui s'efforça de poser sur un fondement historique la doctrine de la souveraineté de la nation, avait consumé sa fortune à la recherche de la pierre philosophale. Ambroise Paré, le père de la chirurgie française, ne se prononçait qu'avec circonspection au sujet des démons qui pouvaient bouleverser nos sens. Le sévère Lanoue, honneur du protestantisme, déplorait les maux que causaient à la France les progrès de la magie. Dans sa jeunesse, Henri Estienne, le grand érudit, tirait des horoscopes. L'historien de Thou et Bacon, le restaurateur de la saine méthode philosophique, ne faisaient

Digitized by Google

Mais, l'heureux état de la première moitié de ce siècle se trouverait-il menacé? Depuis quelques années les imagina-

pas difficulté de ranger l'astrologie judiciaire au nombre des sciences. La Bruyère suspend son jugement entre les sorciers et les esprits forts. La Fontaine avait écrit ces vers si bien frappés :

Je ne crois point que la nature
Se soit lié les mains et nous les lie encor
Jusqu'au point de marquer dans les cieux notre sort :
Il dépend d'une conjoncture
De lieux, de personnes, de temps ;
Non des conjonctions de tous ces charlatans.

(L'Horoscope, l. viii, fable 16.)

. . . . . .

Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout et rien qu'avec dessein,
Qui les sait que lui seul? Comment lire en son sein?
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles?
A quelle utilité? pour exercer l'esprit
De ceux qui de la sphère et du globe ont écrit?
Pour nous faire éviter des maux inévitables?
Nous rendre, dans les biens, de plaisir incapables?
Et causant du dégoût pour ces biens prévenus
Les convertir en maux avant qu'ils soient venus?

(L'Astrologue, l. ii, fable 13.)

Mais, La Fontaine, qui donnait à la raison cette langue exquise, n'avait pas toujours été si heureusement inspiré, et tel vers pouvait attester ses précédentes défaillances, lorsqu'on l'avait entendu s'écrier :

Quand pourront les neuf sœurs, loin des cours et des villes
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux,
Les noms et *les vertus* de ces clartés errantes
Par qui sont nos destins et nos mœurs différentes!

(Le Songe d'un habitant du Mogol, l. ii, fable 4.)

Point de privilége donc autrefois pour aucune bannière, ni pour la sain-

Digitized by Google

tions s'échauffent; on se remet à la poursuite du surnaturel, on veut des prodiges, et pour en revenir à ce que j'exprimais au commencement de ce discours, ce sont les avenues de nos Académies qu'on dirait envahies par une sorte d'émeute réclamant, avec ce qu'on appelait naguère l'adjonction des capacités, l'entrée au parlement pour des sciences nouvelles.

Je n'ai pas l'intention de présenter le récit de ce qui, en fait de choses mystérieuses et étranges, a dernièrement frappé l'attention publique et de ce qui continue encore d'y laisser quelques préoccupations. Autant il sera curieux plus tard de retracer un si piquant chapitre des mœurs contemporaines, autant il serait inutile de prendre ce soin devant ceux qui furent ou les témoins ou les acteurs de cette scène variée de surprises et de prestiges. Je voudrais d'ailleurs soutenir la gravité de mon langage au niveau du sérieux de mon sujet. Je rappellerai seulement que nous avons vu les tables se démener et marcher, semblables aux trépieds d'Homère qui se rendaient tout seuls à l'assemblée des dieux, et s'il convient de choisir un détail propre à montrer combien l'épidémie renaissante du mysticisme a atteint de grandes proportions, je prierai d'observer, d'après la statistique tout au moins probable consultée par M. Babinet (1), qu'on a pu compter en Amérique, aux seuls États-Unis, 30,000 personnes occupées à jouer le rôle de médium pour recevoir et transmettre les communications des esprits et 500,000 Américains postés en solliciteurs devant ces portes entre-baillées d'un autre monde. Convenons-en, il y a quelque im-

teté, ni pour la philosophie, ni pour la poésie, ni pour la science. Leurs représentants les plus illustres n'étaient pas sans payer à quelque superstition le denier qui depuis, par une sorte de refus d'impôt, a été généralement supprimé. Ceci apprend à être juste envers la société moderne.

(1) *Revue des Deux Mondes.*

Digitized by Google

portance dans un réveil de l'esprit mystique qui s'annonce par de tels signes; et la jeune démocratie américaine, gâtée peut-être dès le berceau, toujours imprégnée des chimériques tendances de l'émigration puritaine d'où elle naquit, serait à gronder d'une façon assez sévère, si la vieille Europe, complice en partie des mêmes égarements, n'avait perdu le droit de lui faire la leçon.

Touchons y donc en passant à cette question du surnaturel, puisque des événements contemporains dont il est permis de prendre quelque souci nous la posent, et que d'ailleurs il y aura toujours pour le philosophe un intérêt capital à rechercher jusqu'à quel point nous devons demeurer dans les conditions que nous fait ici-bas notre nature. Si j'avais besoin d'une excuse pour essayer de discourir sur ce sujet et qu'il me fallût apaiser certains scrupules de dignité académique, je chercherais à m'abriter derrière une pensée exprimée par Domat. « N'y a-t-il point, s'écriait-il, quelque « compagnie où on examine sur le bon sens comme sur la « loi? » J'avoue que je voudrais que cette compagnie, souhaitée par le grand jurisconsulte de la France, fût la nôtre, et sa juridiction, devenue nécessaire pour délimiter de nos jours le vrai terrain de la science, je suis entraîné facilement à la mettre en exercice, tout en regrettant que l'autorité ne m'appartienne pas davantage pour pouvoir formuler ses décisions.

Je crois qu'il y aurait peu de difficulté à renvoyer d'abord du prétoire, comme n'étant guère dignes d'examen, les doctrines suspendues au rameau de l'arbre mystique tourné vers l'évocation des esprits. Cela s'appelle aujourd'hui du spiritisme. Toute une littérature étalée à la montre des librairies a été créée pour prêter faveur à ce genre d'incursions triomphantes dans le monde surnaturel. Il semble, en vérité, que le bon sens n'ait pas un long débat à soutenir avec elle.

Digitized by Google

Bien des gens donnent dans les conjectures mystiques et explorent ce que Mme de Staël a si poétiquement nommé « *le côté nocturne de la vie humaine* » qui ne se décident point pourtant à aller jusques à admettre l'évocation des esprits. Il faut à cet égard des grâces de crédulité ou de foi toutes spéciales, et si elles abondent en Amérique, elles sont encore assez rares en France pour qu'il n'y ait pas beaucoup à s'en occuper. Une des seules remarques que je voudrais faire, c'est que les esprits d'à présent ne sont pas de moins bonne composition que ceux de l'antiquité : de même que les anciens esprits obéissaient aux formules de contrainte de la théurgie égyptienne et qu'ils se rendaient aux sommations du néo-platonisme alexandrin, les nôtres montrent une singulière docilité à comparaître sur l'appel de ceux qui ont affaire à eux, et c'est au point qu'il serait bientôt plus commode, malgré l'apparent obstacle de la barrière entre les deux mondes, d'avoir raison des morts que des vivants. La pratique moderne est d'ailleurs dépouillée du sombre et terrifiant prestige qui tenait les spectateurs éperdus devant les anciennes apparitions ; dans ceci s'est introduite comme dans tout le reste l'élégance dont nos mœurs nous ont rendus jaloux. Ne craignez point que les immondes esprits qu'il vous plairait d'évoquer viennent à vous sous les traits hideux et repoussants, sous la forme squalide de ces démons, dont les naïves peintures du moyen-âge, conformes au type populaire de la légende, ont tracé l'image sur les murs du Campo-Santo. Ce costume traditionnel est abandonné. Les esprits, en leur qualité d'esprits, ne font plus que flotter dans les airs comme des gaz légers, ils ne sont plus que des souffles frémissants, ils se penchent invisiblement à l'oreille de leurs interlocuteurs ou plutôt ils n'ont qu'une voix cachée que peut seul entendre le médium, l'officiant intermédiaire mis en rapport avec eux; en sorte qu'il est

Digitized by Google

rigoureusement exact d'avancer que, dans leurs manifestations, ils se manifestent aussi peu que possible. Je ne trouverais pas assurément à redire à cette réforme qu'une certaine logique pourrait approuver, si le résultat n'était point par trop soustrait au contrôle de l'assistance et si tout ne dépendait ainsi en définitive de ce truchement interposé entre les deux mondes, de ce médium qui, avec une bonne foi parfaite, peut n'être qu'un enthousiaste, un halluciné ou un fou. Au moins, ses lettres de créance devraient-elles être délivrées après coup par les événements, puisque ce serait le seul moyen de s'y reconnaître et de discerner la vérité de la fraude ou de l'erreur. Mais, de ce côté, les faiseurs actuels d'évocations n'ont pas besoin d'être bien vivement pressés. Où sont les preuves un peu parlantes de l'utilité de leur commerce avec les esprits? En quoi les puissances de l'homme en ont-elles été augmentées? Comment a-t-on mis à profit les moyens de s'éclairer et de s'enrichir qui devaient suivre de ces révélations extraordinaires? Parvient-on de la sorte à connaître à distance ou par avance le cours de la Bourse? Invente-t-on quoi que ce soit dans l'art ou la science? Perce-t-on le secret des chancelleries? Entre-t-on, au Vatican ou aux Tuileries, dans l'intimité de la grande politique? Hélas, rien n'est changé et le monde roule toujours du même train. Soyons donc tranquilles, dans ce siècle auquel on reproche sa brûlante avidité de l'or et du pouvoir, le crédit des esprits passera assez vite sitôt qu'on se sera aperçu qu'ils ne sont bons à rien, et, tranchons le mot, qu'ils sont d'une incurable niaiserie.

Et peut-être trouvera-t-on qu'il y a de ma part dans ces quelques réflexions un excès d'égards envers des superstitions ridicules, quand de même que Raphaël qui gardait la noblesse en peignant la fureur, je conserve le langage mesuré de la raison en racontant la folie. Je m'impose d'ailleurs,

Digitized by Google

qu'on le croie bien, quelque atticisme difficile. Au fond, je souffre de ces tentatives de soulever la pierre funèbre et d'arracher à la dépouille sacrée des morts des lambeaux suspects tâchant de simuler la vie. Qui nous garantira la religion des ancêtres, si le premier venu peut faire comparaître au ban de son étrange fantaisie ceux qui portèrent notre nom et qui disparurent nous laissant l'indestructible souvenir de leurs exemples et de leurs vertus? Qui donc peut se croire permis de descendre dans les tombes où s'est ensevelie une partie de mon cœur avec la mémoire à vénérer des êtres à qui je dus sur terre de connaître le bonheur des saintes affections et des dévouements ineffables? Non, ce silence de la pierre m'appartient, ces ténèbres sont ma clarté, cette mort est à moi, n'y touchez point! Je vous préviens que c'est moi tout entier qui palpite dans ces restes chéris que le trépas n'a fait que diviniser pour le culte éternel de mon âme : sachez que si vous y portiez une main téméraire, en montant la parade de vos prodiges, je m'élèverais de toute la hauteur de la nature humaine offensée pour protester et me venger. La fin prochaine sans doute de ce retour à la vieille superstition d'évoquer les esprits, il faut l'attendre non pas seulement pour que la science soit justifiée et le bon sens absous, mais pour que la morale des familles soit satisfaite, pour que le cœur et la religion retrouvent le respect qui leur est dû et que la mort se voie rendre sa majesté.

Mais ce n'est point là que gît, à vrai dire, la ténacité du sentiment qui poursuit le merveilleux, en humiliant l'autorité de nos sens et en taxant d'insuffisance ou de préjugé les sciences naturelles. Il y a un merveilleux qu'on croit possible à l'aide d'agents physiques dont l'homme serait à même d'obtenir des secours extraordinaires. Il y a un merveilleux encore que l'on imagine pouvoir tirer de l'âme toute seule

Digitized by Google

et qui ne serait qu'une énergie animique plus grande, qu'un épanouissement donné à l'essor de nos facultés. Par l'une ou l'autre de ces deux causes, ou bien des forces cachées de la nature dont nous réussirions à diriger l'emploi, ou dans de certaines conditions favorables un accroissement de la puissance spirituelle de l'âme, on se flatte que des faits peuvent être produits qui mettent en défaut le témoignage ordinaire des sens, qui confondent la sagesse ou tout au moins l'expérience commune, et qui créent tout un ordre nouveau de réalités tenant du prodige.

On comprend que je veux parler du magnétisme animal avec ses accessoires ou ses analogues, le somnambulisme naturel ou artificiel et l'hypnotisme. Un certain air de science ne peut être contesté à ce magnétisme qui a parmi les hommes instruits un noyau de sectateurs et parmi les gens du monde une flatteuse clientèle. Et c'est véritablement ce qui donne de nos jours aux croyances amies du surnaturel et du merveilleux des arrhes sur la valeur et le bon aloi desquelles il importerait d'être bien renseigné.

Mon Dieu, les sciences sont pour beaucoup dans cette confiance immodérée que le magnétisme animal inspire. Sciences physiques, sciences philosophiques toutes ne laissent pas que d'être involontairement responsables du mouvement de curiosité et de foi qui se prononce dans cette direction.

Quand on a vu les étonnants progrès faits dans les sciences naturelles, quand la chimie a montré surtout en les rapportant à des forces inconnues les actions moléculaires qui s'accomplissent dans les corps, quand la physique a considéré la lumière, le calorique, le magnétisme terrestre, l'électricité comme des forces aussi ou des fluides d'une nature indéfinissable, quand la nature a paru ainsi un vaste laboratoire où des agents cachés et connus seulement par leurs

Digitized by Google

effets, déployaient partout, dans la matière soumise à une infinité de combinaisons, leur mystérieuse puissance, on a cru pouvoir faire aventureusement un pas de plus dans cette voie, et ceux qui étaient en veine de s'impressionner de prodiges, ceux dont l'imagination aime plus l'étrange que leur raison n'aime le vrai, se sont demandé pourquoi il n'y aurait pas quelque fluide encore, quelque nouvel agent tel que le magnétisme, propre à opérer des effets qui ne seraient pas plus surprenants après tout et à les en croire que ceux qui naissent inexplicablement des affinités chimiques ou du jeu des autres forces de la nature.

Sur le bord opposé, ceux qui procédaient des doctrines spiritualistes du XVIIe siècle n'étaient pas à court non plus de spécieuses explications. A force de séparer l'esprit de la matière, la philosophie de Descartes a poussé aisément à un spiritualisme excessif. Puisque c'est l'âme qui voit, qui entend, pourquoi, s'est-on dit, ne pourrait-elle pas faire cela sans l'appareil organique des yeux et des oreilles? Qu'a-t-elle besoin du concours obligé et constant du corps pour des actes qui au demeurant se passent en elle, en elle seule? Le corps? simple obstacle qu'il s'agit de tourner, simples barreaux d'une prison d'où quelque rayon libérateur pourrait momentanément nous faire sortir. Et, je l'ajouterai sans enfreindre aucune convenance, le christianisme lui-même, quand il n'était pas sagement compris, pouvait apporter à ses disciples inattentifs des suggestions de ce genre, car le christianisme est éminemment la religion de l'esprit, il habitue à penser que l'esprit doit absolument triompher de la matière, et les miracles de l'esprit ne semblent dès lors que toujours rendus vraisemblables par ses divines leçons. Voilà, si nous tenons compte de la séduction qu'exerce toujours le merveilleux, le secret de la vogue inconsidérée dont le magnétisme animal a joui et continué de

Digitized by Google

jouir. En voilà, je suis bien aise de le déclarer, les causes, puisque ces causes sont en même temps des excuses.

Certainement, le somnambulisme naturel et les états de sommeil artificiellement procuré qui ont de la ressemblance avec lui ont donné lieu de constater une foule de phénomènes étranges dont la science a été tenue de s'occuper. Que jusqu'à la réponse définitive de la science le jugement ait pu rester en suspens sur de tels faits, vus et affirmés par un si grand nombre de témoins éclairés et dignes de foi, cette réserve était commandée par l'apparence même du merveilleux qui y éclatait; et c'est une preuve bien remarquable de la parfaite dignité, de la haute et consommée sagesse qui président au gouvernement de l'Eglise, que Rome ait différé toujours de se prononcer, ainsi que le rapporte Mgr Gousset (1), sur d'aussi obscurs problèmes remis à l'examen et à la solution des savants.

Mais aujourd'hui l'arrêt de la science a été rendu et sans appel. Rien, absolument rien, n'est venu donner un démenti aux lois connues, aux lois physiques et physiologiques et confirmer la vaine supposition d'un surcroît mystérieux de puissance dont nous pourrions nous enrichir jusqu'à des facultés de divination ou de seconde vue, ou des déplacements de sens ou d'autres manières quelconques de franchir l'orbite resserré autour de nous par les conditions ordinaires de la vie. Après avoir tout mis dans la balance et écarté les faux poids déposés non moins par les charlatans que par la nombreuse tribu des enthousiastes et des observateurs prévenus et trompés, il s'est trouvé que rien d'autre n'était établi que des actions nerveuses, telles que les lois physiologiques les font connaître. Les découvertes récentes des substances anesthésiques et de l'hypnotisme sont arrivées à

(1) Mgr Gousset. *Théologie morale*, t. I, p. 179.

Digitized by Google

point pour verser un jour plus abondant sur cette démonstration. Tous les phénomènes dont on avait fait si grand bruit, et qui depuis près d'un siècle semblaient un permanent défi jeté à la science, se sont réduits à des cas d'anesthésie ou de suspension de la sensibilité comme on en procure par le chloroforme ou l'éther, et des cas d'hypéresthésie, c'est-à-dire de surexcitation momentanée de certaines de nos fonctions organiques ou de nos facultés telles que l'imagination et la mémoire. La science a recueilli une plus grande moisson de faits curieux et étendu son domaine. Le merveilleux s'est dissipé pour faire place à l'exacte application des lois du système nerveux.

Ce qu'il faut remarquer à cet égard et ce qui est d'un bon présage pour que la contrebande sur la frontière du surnaturel soit incessamment réprimée, c'est le rôle des académies et des sociétés savantes. Ces corps, qui partout en France activent et centralisent les travaux dans les sphères de la science et de l'art, se saisissent de plus en plus d'une juridiction dont il est aisé d'apprécier les avantages. A leur barre comparaissent les suspects et le surnaturel est bien forcé d'y venir rendre ses comptes devant de véritables juges. C'est ce qui est arrivé au magnétisme depuis Mesmer. On sait le fameux rapport de Bailly qui, au nom d'une commission prise dans l'Académie des sciences et la Faculté de médecine en 1784, a condamné la supposition d'un fluide magnétique. A la même époque, l'Académie de Lyon, suivant M. Dumas, son historien, s'élevait contre les jongleries du mesmérisme (1). Dans ces derniers temps, l'Académie des sciences a maintes fois nommé des commissions pour vérifier les faits extraordinaires en apparence qui lui étaient

(1) Dumas, *Histoire de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, t. I, p. 178.

Digitized by Google

dénoncés. Nos académies de province ne se refusent pas plus qu'elle à tous les examens provoqués dans l'intérêt sérieux de la science. La société médico-psychologique de Paris a particulièrement institué des enquêtes au sujet du somnambulisme. Or, jamais, et il faut appuyer sur le mot, jamais devant ces tribunaux constitués dont ce serait s'avouer en faute que de nier la compétence, ne s'est produit un seul cas qui ne pût être ramené sous l'empire des agents ordinaires de la sensibilité et de la vie et qui de l'épaisseur d'un cheveu tirât au surnaturel.

Concluons que le merveilleux n'a avancé ses affaires ni par la mythologie des esprits, ni par des choses qui devraient faire supposer ou l'intervention de nouvelles forces de la nature ou l'agrandissement des pouvoirs de notre âme. Il est chassé de toutes ses positions. Ce n'est pas grand dommage vraiment que nous ayons à congédier tout ce peuple maladif de voyants, de sibylles, d'endormeurs, de nécromanciens, plus dignes de guider dans les champs élysées du paganisme le troupeau crédule des ombres que de s'imposer à la société du XIXe siècle. On ne se joue pas de ce monde et de toutes ses conditions, la matière, le temps et l'espace. La science a assez à faire, de même que la destinée de l'homme, de se mouvoir dans ce milieu où il a plu à Dieu de nous placer. Sans doute, sur l'Océan qui le porte, le vaisseau de la science cingle vers plus d'un continent ignoré; mais les passagers n'ont pas à s'abandonner à de vaines superstitions, parce que sous la proue la vague déchirée éclate tout à coup en phosphorescentes étincelles et que le feu de Saint-Elme danse en banderoles légères à l'extrémité des dunes et des mâts. Pour chercher sa route, il faut regarder à la voûte du ciel où roulent, gouvernés par d'immuables lois, les soleils qui sont les pères du jour ou les témoins discrets de la nuit. La constance des lois de la nature, tel

Digitized by Google

est le grand miracle qui surpasse infiniment ces jouets de merveilleux dont on cherche à nous amuser ou à nous surprendre. C'est sur elle non seulement que toute l'organisation physique du monde repose, mais encore que sont fondées les croyances habituelles du genre humain. Les philosophes ont parfaitement reconnu que l'induction, cet instrument logique qui sert à diriger la pratique presque entière de notre vie, a pour base la permanence des lois de la nature. Supposez que ces lois n'aient plus rien de fixe et de certain, que le prodige puisse les renverser, que, par exemple, l'opacité de la matière se convertisse en un rideau transparent à nos regards, que les distances s'évanouissent dans l'espace pour nous permettre de voir ce qui se passe à cent lieues de l'endroit où nous sommes, que de même le temps futur se dévoile à nous dans l'instant présent, laquelle en vérité des lois de la nature pourrait être plus solide que celles qui auraient été ainsi brisées? Et quelle garantie aurions-nous que le soleil pût se lever demain, si la nature, sans ordre constant, était à la merci d'une puissance supérieure de l'esprit et devait ployer devant le surnaturalisme? Les thèses surnaturelles, jugées sur leurs seules conséquences, auraient donc à supporter cette épreuve qu'elles ne pourraient être vraies sans révolutionner le monde physique, les sciences, l'homme, les gouvernements et la logique de tous les jours. Certes, c'en serait assez pour qu'il n'y eût pas à y regarder autrement. La matière est, quoi qu'on en dise, d'un bon lest. Elle suggérait à Montaigne cette sage et piquante profession de foi : « Je suis lourd et me tiens un peu « au massif et au vraisemblable (1). » Elle et ses lois forment avec la nature une vivante annexion qui ne se laisse pas rompre ; et si je pouvais donner en passant un avis sous

(1) Montaigne, *Essais*, l. 3, ch. 2

Digitized by Google

lequel de franches intentions de bien n'empêcheraient pas de mettre un peu d'inoffensive raillerie, je préviendrais les spiritualistes excessifs que c'est souvent à leur insu le jeûne profond de l'esprit qu'ils pratiquent par la mortification de la matière.

Veux-je en inférer qu'il n'y a pas de surnaturel ? Le mysticisme va-t-il être aussi condamné sans réserve? Dans ce monde ne devra-t-on voir que l'admirable enchaînement des lois naturelles, et faudra-t-il se ranger avec ceux qu'on appelle les rationalistes purs? A Dieu ne plaise que je tombe dans ce sentiment. Ce que je viens de dire soulève une question plus sérieuse, mais qui ne serait pas à mes yeux d'une solution plus difficile.

Une école de penseurs, représentée par un jeune et brillant écrivain qui siége à l'Institut, nie péremptoirement l'existence d'un ordre surnaturel. Voici comment s'exprime à ce sujet l'auteur des Études d'histoire religieuse : « Il n'y « a pas de surnaturel. Depuis qu'il y a de l'être, tout ce qui « s'est passé dans le monde des phénomènes a été le déve- « loppement régulier des lois de l'être, lois qui ne cons- « tituent qu'un seul ordre de gouvernement, la nature, soit « physique, soit morale. Qui dit au-dessus ou en dehors des « lois de la nature dans l'ordre des faits, dit une contradic- « tion, comme qui dirait *surdivin* dans l'ordre des sub- « stances (1). »

Je m'élève, sans hésiter, contre ces téméraires assertions qui n'iraient à rien moins qu'à la destruction de toutes les croyances religieuses.

Spéculez tant que vous voudrez sur la nature, imaginez que tous les êtres dépendent nécessairement de ses lois physiques ou morales, portez le plus loin qu'il vous sera

(1) Ernest Renan. *Études d'hist. relig.*, p. 206

Digitized by Google

possible la supposition de ces lois naturelles propres à tout expliquer, il est certain que vous êtes vite à bout de votre effort métaphysique, que bientôt l'haleine philosophique vous manque, et que le fondement à l'existence de toutes les choses ne vous apparaît plus que dans une noire impasse ou un caligineux abîme (si vous êtes sincère, vous en conviendrez), tant que vous ne faites pas intervenir une idée parfaitement claire et, selon moi, la plus claire de l'esprit humain, l'idée de Dieu, au moyen de laquelle le chaos de cette indigeste conception sur l'origine du monde se débrouille et s'éclaircit. En bonne philosophie, selon la méthode de Descartes, Dieu est la première vérité qui, reconnaissance préalablement faite du *cogito ergò sum*, soit prouvée. Or, voici paraître le surnaturel. Au-dessus de la nature créée est Dieu, son créateur. Le plus profond des derniers philosophes de l'Allemagne, Kant, a parfaitement vu que la *création n'était pas un événement*, mais seulement ce par quoi les événements rangés dans le temps sont rendus possibles, et que, dès lors, elle constituait une action surnaturelle qui ne pouvait appartenir au cours du monde (1). Ce n'est pas tout de concevoir Dieu comme créateur du monde, il faut le concevoir aussi comme en ayant le gouvernement, puisque ces deux choses sont également les suites de la toute-puissance divine. Dieu régit son œuvre par des lois qui nous sont dès à présent connues ou que nous pourrons connaître plus tard, et cette grande législation mêlée à l'ensemble des êtres créés s'appelle, à proprement parler, la nature. Mais cette législation elle-même se rapporte à un but, et apparemment à toutes les lois naturelles il n'a pas été défendu à Dieu d'ajouter ce qui tient au mystère insondable de son dessein et à la liberté de sa providence. Et voilà encore le surnaturel

(1) Poëlitz, *Leçons de métaphysique de Kant*, trad. Tissot, p. 187.

Digitized by Google

au-dessous duquel la nature a été constituée. Aveugle serait celui qui, placé, selon les belles expressions de Kant, entre le ciel étoilé et la conscience du devoir, ne saurait pas distinguer, entre ces deux ouvertures infinies, que son existence se lie à l'accomplissement d'une fin ayant, en dehors de la nature, Dieu même pour objet, et vers laquelle nous marchons tous par le surnaturalisme déjà commencé de la mort.

Aux phrases tranchantes et aventurées que je citais tout à l'heure, je me plais à opposer ces quelques lignes de M. Guizot : « Le gouvernement de l'univers et du genre « humain, a dit l'éminent penseur, est autre chose que l'en- « semble des lois et des faits naturels qu'y observe la raison « humaine, et des lois et des faits accidentels que la liberté « humaine y introduit, c'est-à-dire qu'au-delà et au-dessus « de l'ordre naturel et humain, qui tombe sous notre con- « naissance, est l'ordre surnaturel et surhumain que Dieu « règle et développe, hors de la portée de nos regards (1). » Paroles d'un grand sens et qui doivent fixer la conscience philosophique. Tout vrai philosophe sent retentir en lui le cri de Linnée : « O quàm contempta res est homo, nisi suprà « humana se erexerit. »

Il y a donc, nous ne saurions en douter, un ordre surnaturel auquel la création et le gouvernement de l'univers répondent. Le seul point de la difficulté est de savoir si cet ordre surnaturel est accessible à l'homme.

Je me perdrais dans d'inutiles développements de ne pas aller tout de suite à la conclusion où on est aisément conduit, pour peu qu'on considère la disproportion de notre esprit aux vérités de l'ordre surnaturel qu'il s'agirait d'embrasser : c'est que le surnaturel ne peut pas être pour nous un objet

(1) Guizot, *Méditations et Etudes morales*, préface, p. VII.

Digitized by Google

de connaissance et qu'il est simplement un objet de croyance ou de foi. Et voilà pourquoi la religion qui s'adresse à la foi peut légitimement enseigner des vérités de l'ordre surnaturel.

Du reste, je ne voudrais pas que l'on se méprît à ce propos sur ma pensée. Ce qui est de foi demeurant en dehors d'un examen purement logique, il va sans dire que la doctrine de cet écrit ne peut avoir aucune espèce d'application aux faits surnaturels qui dominent le christianisme. On comprend toute la différence de ces deux points de vue : autre chose serait la toute-puissance de Dieu qui, pour fonder la religion destinée à prévaloir contre les portes de la mort, aurait incontestablement pu et pourrait toujours suspendre ou intervertir le cours des lois de la nature ; autre chose seraient les pouvoirs propres par lesquels l'homme prétendrait pouvoir se porter dans la région du surnaturel. C'est uniquement de ce dernier sujet que je m'occupe, en laissant le premier dans l'enceinte de l'inviolabilité religieuse.

Mais, quelque décisive envers l'orthodoxie que fût l'observation que je viens de présenter, je craindrais qu'elle ne pût encore satisfaire complètement de vénérables convictions. La nature humaine, ce n'est pas moi qui l'en accuserai, a ses insatiables. Il en est qui ne se contentent pas de croire au surnaturel et qui aspirent à s'en procurer la connaissance pratique, la possession immédiate, la jouissance, non plus par les procédés misérables dont le charlatanisme ou la fausse science disposent, mais par les priviléges admirablement accordés à la vertu, à la foi, à la sainteté. Ces courageux de l'âme ont pour eux des théologiens qui leur affirment qu'ils peuvent franchir le gué, forcer le passage, devenir les transfuges héroïques de la nature, faire dès cette vie l'expérience directe du surnaturel au moyen de la vision de Dieu. En un mot, l'entrée du surnaturel serait ici-bas ouverte aux

Digitized by Google

purs et aux saints. A ce sujet, dans ses beaux traités philosophiques, l'abbé Gratry revient sans cesse sur sa théorie de prédilection, celle qui lui a mis, à ce que je croirais, la plume à la main, que notre raison comprend deux degrés de l'intelligible divin, et qu'au second degré nous pouvons obtenir la vision de Dieu, vision essentielle, vision face à face où l'union avec Dieu se consomme (*Visio essentialis, vel de facie ad faciem*). Le savant oratorien s'appuie sur les imposantes autorités de saint Augustin et de saint Thomas et croit même pouvoir tourner à son sentiment Platon et Aristote; mais il est forcé de convenir que Malebranche pense autrement, et derrière ce grand nom de Malebranche ou du Platon chrétien pourraient se réfugier, sûrs de leur excuse, les dissentiments de la philosophie. Cette haute et intimidante question appartient trop à la théologie pour que je ne sente pas la convenance de la lui abandonner, par un respectueux silence, tout entière. En simple historien, je ferai seulement observer que, plus d'une fois, la sagesse de l'Église a eu à censurer des exagérations à ce sujet. Bossuet qui s'élevait, dans son *Instruction sur les états d'oraison*, contre les Molinistes et autres, soutenant la possibilité de s'unir à Dieu par la substance de l'âme, disait de cette prétention: « Chose « reconnue impossible par toute la théologie, qui convient « que l'on ne peut s'unir à Dieu que par la connaissance et « par l'amour, par conséquent par les facultés intellectuelles; « et il est constant que les vrais mystiques dans le fond « n'entendent pas autre chose, encore que leur expression « porte plus loin (1). » Entre la théologie de Bossuet, qui

(1) Bossuet, *Instr. sur les états d'oraison*, § 8.

Bossuet, qui a condamné le mysticisme de Mme Guyon, a rendu hommage à la pureté du mysticisme de sainte Thérèse.

« Il faut l'avouer cependant, dit M. Villemain dans une belle page que « nous ne nous refusons pas le plaisir de citer, la différence saisie par un

Digitized by Google

proclame une telle doctrine, et la philosophie, qui enseigne que la volonté de l'homme s'unit à la volonté de Dieu par la moralité et la vertu, la différence serait trop faiblement appréciable pour qu'un certain accord de ces deux grandes sciences destinées à guider les hommes ne pût encore se constater : ce qui n'arrive jamais sans laisser au cœur de ceux qu'anime le zèle pur de la vérité, une joie de sécurité, pour ainsi dire, qui est le meilleur et le plus exquis de la connaissance.

En somme, il faudra tenir pour certain, sous les uniques réserves de la théologie, que le surnaturel est une sphère totalement fermée à nos organes, à nos moyens d'expérimentation et de savoir.

Les approches du moins en ont été défendues négligemment et par une bonté indulgente. Jusqu'à nous en peuvent arriver les fraîches et enivrantes émanations. Nous en sommes moins séparés par la nuit que nous n'y touchons par la lumière d'une naissante aurore. Comme ce jour qui ne

« tel maître échappe à des yeux plus faibles ; et dans cette périlleuse car-
« rière du mysticisme, la suspension de l'âme humaine pour laisser place
« à Dieu seul, l'amour contemplatif porté jusqu'à l'extase, sans tomber
« dans le quiétisme, sont pour nous une douteuse énigme. Si la pureté
« même de la foi peut avoir son délire, la sublimité de la source devrait,
« du moins, se reconnaître encore au cours limpide de la pensée. Plus
« l'âme se détache des sens pour contempler le juste et le beau, plus elle
« mériterait de n'entrevoir que l'image de l'idéal divin. C'est là ce qui
« manque trop à l'amour mystique, par une erreur que ne prévient pas
« même le génie de sainte Thérèse. Souvent elle retombe sous cette loi des
« images sensibles, qu'elle voudrait fuir et dédaigner ; son expression trop
« vive matérialise le type qu'elle adore ; et, sous les noms d'amour et
« d'époux, le charme d'un culte tout spirituel, pour une beauté toute
« céleste, disparaît *dans le trouble d'une passion qui semble trop humaine.* »

(Villemain, *Essais sur le génie de Pindare et la poésie lyrique*, p. 503).

Digitized by Google

fait encore que dorer les sommets et qui semble donner le signal de l'hymne de bénédiction à la terre endormie, le surnaturel n'est parmi nous radieux qu'à demi; notre raison qui habite dans les vallées n'en est pas éclairée encore, mais notre cœur placé plus haut en a été effleuré, et c'est le réveil enchanté de la nature humaine qui se fait par le sentiment, l'amour, le divin idéal du beau et du bien. Oh ! vous pourriez sans trop de péril laisser quelques instants encore la raison dans son ombre et son sommeil; il y a une vigie sainte; je ne sais quoi d'angélique qui réside dans nos poétiques instincts, y protége nos langueurs contre nos faiblesses; mille voix qu'il faut savoir écouter murmurent dans notre sein, comme les bruits qui nous viendraient des rivages de la patrie; mille tendresses indéfinissables nous agitent, mille vagues délectations du ciel fondent sur nous; et le surnaturel, absent mais tout proche, qui nous émeut ainsi, c'est le mysticisme.

Rassurez-vous, je n'outragerai point la pierre du foyer, et ce n'est pas à Lyon que je voudrais médire du mysticisme. D'ici nous apercevons la colline du haut de laquelle la Vierge, laissant échapper de ses bras ouverts les largesses de la charité, abaisse un regard serein sur la ville où son culte fut toujours en prédilection; la Vierge qui avait à Ainay une chapelle où, dès le XIe siècle, l'Immaculée Conception se fêtait par anticipation sur le dogme qui devait être proclamé au XIXe siècle. Semblable à la mystérieuse lueur qui se répand dans les cryptes de Saint-Irénée, un jour souffrant et doux n'a jamais cessé d'illuminer notre foi. Parmi nous, mourut le docteur séraphique saint Bonaventure, qui nous a laissé, près d'une église mise sous sa dédicace, l'héritage de son tendre et aimant génie. Si vous passez dans les rues sombres de l'ancien cloître Saint-Paul, vous songerez avec respect que là vécut retiré l'illustre chancelier Gerson : là il

Digitized by Google

fit, s'il faut en croire notre docte confrère Monfalcon (1), le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, ce livre tout imprégné de Dieu et de l'esprit de la solitude, où la plainte mélancolique du fond de l'homme ne s'entend que pour soulever à l'instant l'écho des célestes consolations, si bien que la peine changée en douceur a trouvé le secret de se faire aimer. C'est aussi dans nos murs que saint François de Sales a composé son admirable Introduction à la Vie dévote, autre trésor d'adoration mystique, et, pour parler le langage de son auteur, autre élixir de foi, d'espérance et de charité ; et son cœur, qui a tant battu pour Dieu et pour les hommes, serait encore déposé au milieu de nous comme une glorieuse relique, si dans leur effroi du mouvement profanateur de la Révolution, nos religieuses de la Visitation ne l'avaient em-

(1) Je n'entends pas soutenir que Gerson soit l'auteur du livre de l'Imitation. Je ne fais que me placer au point de vue indiqué par mon savant confrère, (*Histoire de Lyon*, t. II, p, 473), avec quelque complaisance de patriotisme local, que l'opinion contraire ne pourrait guère être définitivement proclamée à Lyon et par des Lyonnais. Quand on croirait devoir attribuer à d'autres, tels que Thomas A-Kempis, Jean Gersen ou à un auteur inconnu, la composition de ce beau livre qui se place au-dessous des Ecritures comme le chef-d'œuvre de la mysticité chrétienne, resterait toujours la question de savoir si Gerson n'a pas pu y prendre part. MM. J.-J. Ampère et Michelet sont d'avis que l'ouvrage est de plusieurs temps et de plusieurs mains, qu'il s'est formé peu à peu et qu'il n'a été complètement rédigé qu'à la fin du moyen-âge. C'était aussi la conjecture de Suarez (*conjectura de Imitatione*) qui pensait, en outre, que le quatrième livre avait été ajouté par Gerson. Il y aurait donc, dans une opinion qui est encore embrassée aujourd'hui par les savants, quelque vraisemblance ou quelque possibilité que Gerson fût au moins en partie l'auteur de l'Imitation.

On peut consulter, avec les écrits cités ordinairement sur ce sujet, les savantes dissertations de M. Nolhac, membre de l'Académie de Lyon, des articles publiés dans la *Gazette de Lyon* par M. le docteur Lacour, le livre du professeur Paravia, qui a paru à Turin en 1853, et un travail de M. Ernest Renan, dans ses *Etudes d'histoire religieuse*.

Digitized by Google

porté à Venise. Je ne dis rien (puisque ce serait l'hérésie à condamner) de cette folie douce de Pierre Valdo et des pauvres de Lyon, qui s'en allaient en sandales, priant, chantant, s'abandonnant à l'inspiration de l'Esprit-Saint et jaloux d'imiter la vie des Apôtres. Mais je parlerais de la touchante association que notre ville a connue au XIVe siècle entre personnes qui se liaient par un pacte exprès de fraternité, et qui, après l'avoir signé, s'envoyaient les charmants symboles d'un cœur d'or et d'un chapeau de fleurs. Je rappellerais aussi, parmi nos vieilles pompes populaires, ces *ystoires*, comme on les appelait, ou ces mystiques allégories que les jeunes Lyonnaises représentaient, sous des tentures d'éclatantes draperies ou des arcs de feuillage, quand quelque reine, comme Anne de Bretagne et Eléonore d'Autriche, ou, comme cette année, l'impératrice Eugénie, venait exercer sur nos foules émues et ravies le double prestige de la grâce et de la majesté.

Et dans un autre ordre de faits où l'historien aurait à noter encore les signes de la tendance des esprits, n'est-ce pas à Lyon que se manifestèrent les plus étonnantes vertus de la baguette divinatoire d'Aimar ? n'est-ce pas à Lyon que, dès la première vogue du magnétisme, se fonda une société d'*harmonie*, pour populariser les prodiges de la sympathie et de la volonté ? n'est-ce pas à Lyon que Cagliostro, exploitant une foi plus naïve au merveilleux, avait établi sa logemère (1) et qu'il avait, au moyen de tributs payés par ses adeptes, construit à la nécromancie un temple qui, d'après la correspondance de Kirchbergner, coûtait 130,000 fr. ?

Mais ces souvenirs indiqueraient trop de passagères aberrations de la crédulité publique, laissons-les. Nous consulterions plutôt, vers la fin du dernier siècle, une des révéla-

(1) Caro, *Essai sur Saint-Martin*, p.

Digitized by Google

tions les plus curieuses et les plus caractéristiques de notre pente mystique toujours unie à un fond de dispositions religieuses. Alors florissait parmi nous le martinisme qui gagna beaucoup d'hommes distingués par la position et le talent. Singulière figure que celle de ce philosophe inconnu, René de St-Martin, qui écrivit ici son livre des Erreurs et de la Vérité. Que je voudrais, en la faisant poser devant vous, trouver une occasion de peindre le théosophe moderne qui cherche à sublimer le christianisme et la philosophie. Que j'aimerais à vous montrer ce composé bizarre de gnose, de kabbale, de christianisme allégorique, de philosophie des nombres, de spiritualisme raffiné et de poétique intuition. Que je me complairais surtout à vous faire voir que, comme Proclus qui a fini par des hymnes, St-Martin a donné à sa nuageuse doctrine son expression dernière dans le livre de *l'Homme de désir*, long cantique où chantent toutes les puissances de l'âme semblables aux jeunes Lévites qui allaient dans la montagne à l'odorante moisson du baume de Galaad. Ce fut un remarquable écrivain, sans contredit; sa trace fort reconnaissable est restée parmi nous; M. Henri Martin voit en lui « l'une des âmes les plus religieuses et les « plus pures qui aient paru sur la terre (1), » et le même historien fait dériver de ce penseur original l'idée théocratique qui, après 1830, éclata dans la secte Saint-Simonienne. Ensuite ce fut notre Ballanche, novateur encore plus brillant, imagination de poète unie à un esprit de philosophe par un nœud mystique, le premier qui, en France, ait donné une couleur symbolique à l'histoire et nous ait présenté la suite des annales des nations comme une vaste et mélancolique épopée où le dogme de la déchéance et de la réhabilitation

(1) H. Martin, *Hist. de France*, t. XVI, p. 529.

Digitized by Google

mettait son empreinte (1). Nous eûmes ainsi de tout temps notre part, comme une contrée favorite, dans la production des fruits d'une délicate ou étrange saveur du mysticisme.

Serais-je sollicité d'en venir jusqu'aux jours où nous sommes? Ne pourrais-je pas alors vous nommer Saint-Jean, dont l'admirable pinceau, trempé dans les couleurs les plus fraîches et les plus vives de la nature, peignit tant de fois la rose mystique, d'où un parfum chrétien semblait s'exhaler? Orsel, dont l'austère et doux génie faisait effort pour transfigurer tout dans une expression d'adorable et surhumaine pureté? Et Vibert, qui eut toutes ces religions ensemble, la religion de l'amitié, la religion de l'art, la grande religion du Christ; Vibert appliqué à poursuivre de son burin et à surpasser, s'il se pouvait, le mystérieux idéal déjà fraternellement atteint par Orsel, son ami? Quels noms qui réveillent nos douleurs et qui ne peuvent être prononcés sans un nouvel hommage à la mémoire de confrères aimés que nous avons perdus! Si j'osais même regarder à ceux qui survivent, me serait-il si difficile de trouver au sein de notre Académie tel vrai poète et tel brillant philosophe dont quelques tons mystiques, pris dans les profondeurs de l'âme ou de la nature, servent d'une manière si éblouissante et si heureuse les inspirations (2).

Oui, confessons-le; Lyon arrêté au pied de ses deux fleuves et de ses deux montagnes, par les chauds courants que les Alpes ont laissé passer du soleil d'Italie, est une terre de mysticisme. Vous plaît-il que, suivant l'imagination antique,

(1) Comme un platonicien dans sa tunique blanche,
Replié sur lui-même ainsi vivait Ballanche.
Mystérieux penseur, calme et triste à la fois :
S'il enseigne à quel prix le bien germe et s'enfante,
Ses chants révélateurs semblent d'un hiérophante,
Ou la plainte d'Orphée expirant dans les bois.
(Brizeux, œuvres complètes, t. II, p. 107).

(2) MM. Victor de Laprade et Blanc Saint-Bonnet.

Digitized by Google

les lieux aient leur génie? Eh bien! ce génie là serait le nôtre.

Et moi-même que fais-je, quand j'insiste tant sur ce sujet, quand je recueille ainsi les souvenirs de notre chère cité et que j'y mêle quelque ferveur filiale, que de céder à ce doux mysticisme de la patrie, le plus grand et le plus beau dont l'âme puisse se passionner après celui du ciel.

Ah! certes, nous ne confondons pas le bon et le mauvais mysticisme. Il y a dans l'homme ce que la physiologie, la psychologie, la morale, la religion, ce que d'une commune voix, dans les langues anciennes, comme dans les langues modernes, par le plus antique, le plus usité, le plus familier et le plus clair de tous les mots, le plus intraduisible, celui qui a le moins besoin d'être expliqué pour le philosophe aussi bien que pour l'enfant, tout le monde appelle le cœur, et ce cœur si aisément compris est pourtant un abîme. Ce qu'il a d'obscur est en même temps ce qu'il a de vrai et de fort. Augustin Thierry, que sa cécité a fait nommer l'Homère de l'histoire, disait d'une manière touchante: « J'ai contracté amitié avec les ténèbres. » Voilà ce qu'il faut dire aussi des saintes obscurités à travers lesquelles Dieu se communique à nous et auxquelles les sentiments de notre cœur répondent. Contractons amitié avec elles, si ce sont elles qui nous donnent la conscience et ses joies, la foi et ses ardeurs, la famille et ses affections, le sol natal et ses instincts, la patrie et ses dévouements, la gloire et son rêve, l'art et son idéal, les cieux et leur mystère, c'est à dire tout ce qui ne se définit point et ne peut que se sentir. Un pareil mysticisme est nécessaire pour combattre le prosaïsme vulgaire et les honteux abandons de la vie. Approchez de vos lèvres avec précaution la coupe écumante, soit! et ne craignez pas d'en goûter le breuvage sacré, pourvu qu'à trop longs traits vous n'y puisiez point l'ivresse. Autant il faut condamner ce caprice puéril et insensé du surnaturel qui cherche çà et là

Digitized by Google

les petites fuites par lesquelles nous pourrions échapper aux lois physiques de ce monde, autant, avec les juges les plus prudents et les plus difficiles, j'imagine, on pourra approuver que Mme de Staël ait accordé à ceux qui sont mystiques dans une certaine mesure le titre de « vrais seigneurs de la nature humaine (1). »

Si vous allez à la ville éternelle, vous avez à traverser cette campagne de Rome qui a été tant de fois décrite et qui est une vaste steppe, d'une herbe jaune et flétrie, de routes mal tracées, de sillons par où passèrent des armées conquérantes du monde ou des torrents aujourd'hui desséchés; telle qu'elle est, grisâtre, inféconde, triste, béante à la solitude, la Maremme offre pourtant une impressionnante grandeur. Dans le fond se trouve Rome, Rome où la terre a sa capitale, Rome resplendissante des traditions de la puissance, de l'art et du culte, Rome que Byron appelait dans ses vers « *la cité de l'âme* » et à laquelle mon illustre confrère et ami, celui qui fut et qui restera toujours mon maître, Paul Sauzet, vient de consacrer un livre éloquent, éploré, digne d'elle et de lui. Vers cette Rome, le voyageur chemine, attiré par la magie du plus imposant lointain et le cœur fasciné de désir et d'impatience. Mais dans là Maremme je ne sais quelle lourde atmosphère pèse sur vous, des langueurs vous prennent, et on vous prévient que si vous aviez l'imprudence de vous abandonner au sommeil, vous seriez gagné d'une fièvre dangereuse et peut-être mortelle. Voulez-vous traverser la Maremme sain et dispos et parvenir avec sécurité au but de votre noble pèlerinage? Soyez alerte, ne laissez point les abattements vous surprendre, surmontez la tentation perfide du repos, exercez vos forces, tenez haut et en éveil l'esprit. Voilà comment la funeste maladie sera

(1) Mme de Staël : *De l'Allemagne*, 4me part., chap. 7, p. 588.

Digitized by Google

écartée. Craignez, craignez la fièvre des Maremmes. C'est le conseil que doivent avoir toujours présent ceux qui voyagent vers « *la cité de l'âme.* » S'il arrivait malheur à quelqu'un pour ne pas l'avoir suivi et s'il lui fallait payer cher, de la perte de la raison peut-être, le plaisir d'avoir cédé au charme inconnu, au mol allanguissement des paupières, à une léthargie venue voluptueusement et par degré, que faire que de chercher, pour cette raison qui ne serait plus, une épitaphe dans le vers mystérieux du Dante, le désespoir de tous ses commentateurs :

« Je suis la Pia... la Maremme m'a défaite (1). »

(1) Dante, Purgat. ch. V, p. 130.

Digitized by Google

LES

ÉCORCHEURS DANS LE LYONNAIS

—

(1436-1445).

—

Les différents auteurs qui ont écrit l'histoire du Lyonnais passent rapidement sur une période de cette histoire correspondant au milieu du XVe siècle. L'absence de matériaux dans les archives locales peut assez expliquer cette lacune.

Cependant il arriva, en ce temps, des faits de guerre et de désolation qui laissèrent des traces profondes dans la province. En parlant des ravages des Écorcheurs, nous n'entreprenons pas d'écrire l'histoire de ces milices indisciplinées qui parcoururent la France pendant près d'un quart de siècle, mais seulement de mettre en lumière quelques faits dont le Lyonnais et les provinces limitrophes furent le théâtre.

Il semble qu'après les incursions des Tard-Venus et la bataille de Brignais (1), le pays lyonnais soit resté à l'abri du pillage et de la dévastation, mais il n'en est rien ; pendant de longues années encore, on vit des bandes armées passer, séjourner, revenir et vivre de rapine sur le malheureux habitant.

Il faut pourtant remarquer la différence qui existe entre

(1) Monfalcon, *Hist. de Lyon*, — l'abbé Mellier, *Revue du Lyonnais*, 1859, — M. Allut. *Les Routiers au XIVe siècle*.

Digitized by Google

les Tard-Venus qui livrèrent et gagnèrent la bataille de Brignais, le 6 avril 1362, et les grandes compagnies qui vinrent dans le milieu du XVe siècle.

Les Routiers qui se réunirent après le traité de Brétigny, 1360, étaient en majeure partie des débris de l'armée des Anglais, contre lesquels luttait le roi Jean ; non qu'ils fussent Anglais eux-mêmes, mais seulement enrôlés à la solde de l'Angleterre. Pour s'opposer à eux, le roi envoyait ses troupes, ses généraux, ses meilleurs chevaliers. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, et son fils furent tués à Brignais.

Mais en 1436, les choses ont changé de face. Ce sont ces mêmes troupes royales qu'on voit se jeter en ennemis sur les plus belles province de France. Leurs chefs étaient non seulement des bandits, ou des chevaliers d'aventure, comme ce Rodrigue de Villandrando, dont les compagnies, même après lui, conservèrent longtemps le nom redouté de *Rodrigois* ; c'étaient encore des seigneurs français d'une haute noblesse, chez lesquels cinquante ans de guerre civile et de désordres avaient obscurci toute notion de bien et de mal, de paix et de droit des gens.

La fin des guerres terribles des Français contre les Anglais et les Bourguignons fut le point de départ, sous le règne de Charles VII, d'un renouvellement de ravages pour nos contrées. C'étaient surtout les Etats du duc de Bourgogne que harcelaient les grandes compagnies, parce que ces provinces étaient plus riches et moins épuisées que le reste de la France, et ensuite parce que, jusqu'au traité d'Arras, le duc avait été l'allié de l'Angleterre et l'ennemi du roi.

« Le traité d'Arras (1) qui réconcilia la France et la Bour-

(1) Le long extrait qui suit est tiré de l'introduction d'un ouvrage terminé, et sur le point de paraître, intitulé : *Notes et documents pour servir à l'histoire de Bourgogne, et particulièrement du département de Saône et Loire*, par M. Marcel Canat de Chizy, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, renferme

Digitized by Google

gogne, fut loin d'apporter au pays que nous habitons la sécurité qu'il paraissait lui promettre. Son premier résultat fut que les compagnies royales, devenant en grande partie inutiles, furent les unes abandonnées à elles-mêmes, et les autres dissoutes. Mais leurs chefs, loin d'obéir aux ordres du roi, retinrent auprès d'eux leurs gendarmes, et ceux d'entre eux qui ne furent pas occupés à faire la guerre aux Anglais continuèrent à guerroyer pour leur propre compte, et, de soldats devenant brigands, se mirent à battre la campagne, se livrant sans frein à toutes les violences. Les troupes du duc de Bourgogne, soumises à une organisation toute différente, rentrèrent plus volontiers dans leurs foyers. C'est ce qui explique cette circonstance, que les chefs des Écorcheurs étaient ou avaient été à la solde du roi, et que ces invasions soudaines eurent surtout pour théâtre nos contrées. En effet, pendant huit ans, nos pères assistèrent au triste spectacle d'armées royales ravageant, en pleine paix et malgré le roi, les terres du duc de Bourgogne.

« Ce fut en septembre 1436 que les Écorcheurs parurent pour la première fois en Bourgogne. Les Anglais étaient alors assiégés dans le Bourg de Montigny ,en Champagne, par M. de La Suze, capitaine au service du roi, avec l'aide du Bâtard de Bourbon, qui préludait déjà aux excès abominables auxquels il dut un si triste renom. Le siége fini, les assiégeants sous les ordres du Batard, envahirent la Franche-Comté, et ne tardèrent pas à venir en Bourgogne, en passant par le pays de Langres. Pendant les huit années qui suivirent, on compte cinq ou six invasions générales, qui inondèrent la province du nord au midi et de l'ouest à l'est. Pendant les intervalles de ces effroyables tempêtes, la Bour-

un très-grand nombre de chartes, d'extrait de comptes, lettres et autres pièces inédites, depuis le XIIIe siècle. Nous en avons tiré une grande partie des documents qui ont servi à cette notice.

Digitized by Google

gogne ne fut jamais complètement tranquille, et l'on trouve toujours quelque bailliage ravagé par des bandes d'Écorcheurs. Et, qu'on le sache bien, il ne s'agissait pas de troupes isolées, marchant à la débandade au gré des instincts du moment: les Écorcheurs gardaient, au milieu de leurs excès, un reste d'organisation militaire, et obéissaient à des chefs expérimentés, qui se montraient jaloux de leur autorité, et qui étaient soumis eux-mêmes à un capitaine général. Plusieurs fois les Écorcheurs formèrent de véritables corps d'armée de dix à douze mille hommes. Qu'on se figure une province livrée presque sans défense à une armée de douze mille brigands!

« A chacune de ces invasions, que souvent rien ne faisait prévoir, le duc de Bourgogne, son maréchal, ou le gouverneur de la province opposaient des armées levées à la hâte, qu'on dirigeait sur les points menacés. Mais ces secours arrivaient rarement en temps utile, retardés qu'ils étaient par les lenteurs inséparables des convocations d'arrière-bans. Aussi les Écorcheurs échappèrent-ils toujours aux poursuites, soit qu'ils ne s'arrêtassent jamais en un lieu que le temps nécessaire pour achever le pillage, soit que leurs chefs eussent avec certains seigneurs du pays des arrangements qu'ils prenaient à peine le soin de tenir secrets, et dont nous avons trouvé la preuve éclatante. C'est ainsi que les seigneurs de l'Auxois, en hébergeant dans leurs châteaux les chefs des Écorcheurs, réussirent à les éloigner de leurs terres, au détriment des terres voisines qui, moins bien protégées, portèrent le poids du fléau. Cette trahison fut si publique, qu'en 1438, le duc fit commencer, contre ces seigneurs félons, une instruction criminelle à laquelle nous empruntons ces détails.

« Au reste, le désordre était partout dans ces moments critiques, et telles étaient les mœurs des soldats, que les habi-

Digitized by Google

tants redoutaient autant leurs sauveurs que leurs ennemis. Ces troupes libératrices ne manquaient pas de prendre et de piller tout ce que les Écorcheurs n'avaient pu emporter ; aussi les nommait-on Retondeurs parce qu'ils *retondaient* sans pitié ceux qui n'étaient point écorchés jusqu'aux os. Leur arrivée était tellement redoutée que la plupart des villes et des places murées leur refusaient l'entrée. Ainsi firent les villes d'Auxonne, de Beaune, de Nuits, et de Talant, qui ne voulurent point ouvrir leurs portes au maréchal de Fribourg ; ainsi firent aussi les châteaux de Saint-Romain, Molinot, Noroy, Mont-Justin, etc. L'abbé de Cluny ne laissa passer personne en sa ville, et Mâcon n'y consentit que vaincue par de terribles menaces. On ne sait ce que fit, en cette conjoncture, la ville de Châlon.

« On comprend combien ces entraves mises à la défense donnaient de facilités aux Écorcheurs pour continuer impunément leurs déprédations. Aussi je m'étonne que certaines chroniques contemporaines nous aient représenté quelquefois les Écorcheurs comme vaincus et même exterminés ; Olivier de la Marche, renchérissant sur les autres chroniqueurs, raconte qu'il a vu la Saône rougie de leur sang, et qu'il n'était pas rare de rencontrer sur ses rives leurs cadavres liés deux à deux, dégoûtantes épaves que la rivière rejetait de son sein. Ces terribles représailles ne durent être que partielles et passagères, et il paraît certain que ni les ordres réitérés du roi, ni la prévoyance du duc de Bourgogne, ni la chasse impitoyable que faisaient les paysans désespérés, ni le supplice affreux du Bâtard de Bourbon qui fut, par ordre du roi, lié dans un sac et précipité dans l'Aube, n'eurent beaucoup d'influence sur la marche du fléau qui se termina autant par une sorte de lassitude du mal, que par suite des efforts qui furent faits pour en amener la fin.

« Il serait difficile de donner en peu de mots une idée

Digitized by Google

exacte des malheurs qui fondaient sur ces pays conquis en pleine paix. « Les Routiers, dit un témoin oculaire, sont en-
« trés plusieurs fois en Charollais, où ils ont fait mille maux,
« comme prendre prisonniers, meurtrir gens, voler églises
« et fermes, rançonner hommes et femmes et aussi le bétail,
« brûler maisons et gerbiers, brûler et gâter les blés et autres
« innumérables maux. »

Un autre témoin affirme que les Sarrasins seuls peuvent faire autant de mal.

Ces extrêmes violences et les cruautés raffinées dont nous avons retrouvé de lamentables récits, étaient ordinairement commises froidement et sans autre but que d'extorquer des sommes d'argent. Le rançonnement ou plutôt *l'appatissement*, comme on disait alors, était la grande affaire des Écorcheurs ; ils tuaient quiconque ne se pouvait rançonner ; ils torturaient le fils pour obtenir l'argent du père, et la mère voyait sa fille forcée sous ses yeux, si elle ne pouvait fournir le prix de sa rançon. Ils avaient poussé si loin l'habitude du meurtre et du vol, que, par un odieux simulacre d'ordre et de régularité, ils fixaient d'avance le prix du sang, tant pour un homme, tant pour une femme, tant pour un enfant. On a peine à comprendre ces excès et surtout la facilité avec laquelle ils étaient commis.

« Un individu pouvait payer quatre ou cinq fois : il donnait d'abord sa propre rançon, puis celle de sa famille et celle de son toit ; il fournissait ensuite sa part dans les rançons du village, du bailliage et même de la province, oui, de la province, car, à la honte de nos pères, la Bourgogne en fut une fois réduite à cet excès de misère et de dégradation, de ne pouvoir se sauver qu'en marchandant la commisération des Écorcheurs. En 1438, le seigneur de Charny, gouverneur de Bourgogne, ne trouve rien de mieux, pour s'en débarrasser, que de leur accorder, par un traité en bonne forme, un ap-

Digitized by Google

patis de 3000 saluts d'or, triste rançon qui leur fut payée à Lyon, au moyen d'une aide levée à la hâte sur tout le pays. Or, les malheureux habitants qui fournirent leur part de cette aide, avaient déjà payé l'appatis du bailliage, celui de la paroisse et presque toujours un appatis personnel.

« Les Écorcheurs ne manquaient pas aussi de faire main basse sur le bétail, et le parquaient dans des lieux fermés, en attendant que les propriétaires le vinssent réclamer en payant le prix de sa rançon. Or, ces rançons étaient régulièrement tarifées ; on donnait un écu pour un cheval, un franc pour une jument, un gros pour un bœuf, et pour une brebis deux blancs. Le premier soin des brigands avait été de rompre les membres aux bêtes qu'ils n'avaient pu emmener, tandis qu'ils laissaient mourir de faim celles dont ils ne pouvaient obtenir le rachat. Les basses-cours de certains châteaux devinrent alors comme d'immenses charniers où se développèrent des miasmes pestilentiels. Trois mille têtes de bétail furent ainsi renfermées dans le seul château de Toulon-sur-Arroux.

« Tout était sujet à rançon, les récoltes, même celles sur pied, les maisons, le mobilier etc., pour les rédimer du feu, les étangs pour en sauver le poisson. Souvent, après avoir tout saccagé, les Écorcheurs trouvaient encore à détruire ; une fois, à Autun, ils retardèrent leur départ pour monter sur les toits des rares maisons restées debout dans les faubourgs, afin d'en briser les tuiles avec des fléaux, comme ils auraient battu le blé sur l'aire d'une grange.

« Quand un capitaine d'Ecorcheurs arrivait dans un lieu avec sa compagnie, son premier soin était de solliciter amiablement le prix du rachat. S'il n'obtenait rien, le pillage commençait. Mais, hélas! le bonhomme ne gagnait guère au paiement de sa rançon, car il était rare qu'au mépris de la foi jurée, le pillage ne fût pas de même ordonné. Nous avons

Digitized by Google

une longue liste de villages rançonnés, pillés, brûlés, détruits, surtout dans les bailliages d'Auxois, d'Autun, de Charollais et de Mâconnais. Parmi les villes de la province, Autun fut peut-être la plus éprouvée; elle figure cinq fois dans ce triste rôle, et paya pour ses cinq rançons 820 saluts d'or, et cela, sans compter sa part dans le rançonnement général du Duché. Si à ces rançons collectives on ajoute les rançons privées, on arrivera à des sommes énormes qui resteront encore au-dessous du chiffre réel des pertes, puisque en sept ans, les faubourgs d'Autun furent ravagés cinq fois et une fois entièrement brûlés. Par ces désastres qui désolèrent une seule ville, qu'on juge de la détresse générale. Voici quelques unes de ces rançons dont nous avons retrouvé les chiffres authentiques. Mâcon et sa banlieue jusqu'à la rivière de Grône paya 300 saluts d'or: Semur-en-Auxois 450, dont le Bâtard de Bourbon s'adjugea 150 pour sa part; Saulieu 100 saluts expressement donnés pour le rachat du feu; Viteau 400, Montigny 150, Perrecy 120, sans compter 80 saluts pour la rançon du grand étang, etc. Ce qui n'empêcha pas que la plupart de ces villes ne fussent pillées.

« Le butin devait être énorme, mais parfois encombrant. Les voleurs auraient donc souvent eu peine à tirer profit de leurs déprédations, si le génie du mal n'y avait pourvu. A la suite des Compagnies marchaient des industriels avides, dont le métier était d'exploiter à leur profit les crimes d'autrui. En 1438, en Auxois, des marchands de Troyes achetaient à vil prix le butin des Ecorcheurs, auxquels ils donnaient en échange de l'argent et des armes. Presque toutes les dépouilles du Charollais furent envoyées dans le Beaujolais et le Forez, surtout dans le bourg de Pereuil et à Montbrison, pour y être vendues à l'encan par d'indignes spéculateurs.

« Les riches, malgré l'énormité relative des rançons,

Digitized by Google

échappaient souvent aux mauvais traitements ; mais les pauvres, quand ils ne pouvaient payer, subissaient ordinairement des tortures qui font frémir. Longue serait la liste des gens battus, grillés, pendus, noyés ou tués avec des raffinements d'une cruauté brutale. En voici quelques récits empruntés aux enquêtes qui furent faites, en 1444, par ordre du duc, auxquelles on nous pardonnera de conserver la naïveté parfois un peu crue du narrateur contemporain.

« En 1438, les gens du Petit Blanchefort, qui venaient de s'emparer du Prieuré de Couches, vinrent jusqu'à Saint-Léger-sur-Dheune et enlevèrent le château, où les habitants s'étaient réfugiés. D'horribles scènes commencèrent alors, que ma plume se refuse à décrire. Un témoin raconte qu'on entendait au loin les cris des femmes, « dont c'étoit grand « pitié, ajoute-t-il naïvement, car ils les faisoient crier « et brailler comme bestes. » Le village de Dennevy subit le même sort.

« En 1439, Antoine de Chabannes s'empare du château de Sautronne, près de Montcenis, où s'étaient retirés 80 hommes et 120 femmes ; trois hommes y furent tués, le reste mis à rançon et les femmes subirent toutes les derniers outrages. La rançon de chaque homme fut de 30 saluts. Un témoin ajoute « qu'ils prindrent le Sgr. dudit Sautronne, « nommé Jehan Broichard, lequel estoit vielz home et « ancien, et luy tortillèrent les gembes d'une corde et d'ung « tortost, tant que le sanc en sailloit ; luy saultèrent des pies « et des mains sur la poitrine, et tellement qu'il morust tost « après. »

« Un habitant d'Autun, après avoir payé sa rançon, vit sa femme attachée à un poteau de sa maison et brûlée vive. Un homme est fermé dans un coffre, puis brûlé dans sa propre maison.

« Un habitant de Couches se tira mieux d'affaire. Pendu

Digitized by Google

par les pieds à un arbre penché sur les fossés du château, il promet tout ; en conséquence on coupe la corde et notre homme tombe dans l'eau. Tandis qu'on le croyait presque mort, il trompe la surveillance, se sauve et ne paie rien.

« Quand on résistait aux Ecorcheurs, et c'était bien rare, ils employaient parfois d'odieux subterfuges. Un jour, ils demandent à entrer dans le château de Ménessaire, près d'Autun, afin, disent-ils, de s'y procurer des vivres qu'ils promettent de bien payer. Mais sitôt que la planche est baissée « ils se tirèrent dedans, dit un témoin, prirent et « empirèrent ladicte place et la pillèrent tant en joyaux, « robes et autres meubles, de plus de deux mille frans, « brûlèrent la basse cour et y firent plusieurs autres do- « maiges. »

« D'autres fois ils étaient moins heureux, ainsi un témoin raconte « qu'ils assaillirent par deux fois le chastel de « Sauvement, dont le premier assault dura dès le soleil levant « jusques à deux heures après-midy ou environ, et à l'autre « assault, ils feirent samblant d'eux s'en aler et allèrent « s'embuscher en aucune maison près dudit chastel, et par « traison cuydèrent prendre icelluy chastel, et entrèrent en « la basse cour en laquelle ils bruslèrent et gastèrent lors « environ huit cent chevaux chargiés de blé, etc. »

« Trois cents hommes de la compagnie du Bâtard de Bourbon séjournèrent pendant dix-sept jours à Génelart. Après une courte résistance, quelques habitants s'étaient réfugiés dans le clocher, où ils se défendirent pendant quatre jours. Un pauvre valet y fut pris, et n'ayant pu payer sa rançon, « ils lui lièrent de la paille sur lui, dit un témoin, y « meirent le feu, et après le feirent courir, dont il fut très « malade. »

« Dans une seule invasion, le Bâtard de Bourbon, brûla dans la Châtellenie de Mont-Saint-Vincent, deux maisons au

Digitized by Google

bourg, quarante à Ciel, seize à Chenans, huit au Molins, sept à Mary, une à Gourdon. L'année suivante, les Ecorcheurs revinrent et brûlèrent encore dix maisons à Belleville, dix au Montceau, etc.

« Il ne faut pas douter qu'au milieu de ces débordements inouis, il ne se soit produit des actes de courage ou de dévouement; malheureusement les enquêtes que nous avons consultées ne mentionnent que les crimes et laissent dans l'oubli les actes de vertu. Un seul cependant y a trouvé place, et nous voulons le mentionner ici, ne serait-ce que pour faire diversion à la tristesse de ces récits. Guillaume de Damas, Seigneur de Digoine, méprisant le danger, parcourut, avec des gens de sa maison, les pays dévastés, dans le but de secourir les misérables, de défendre les opprimés et d'arracher quelques hommes à la mort en payant leurs rançons. Ecoutons-le, racontant lui-même les efforts de sa charité. « Un jour, dit-il, il veit prandre deux femes et ung petit « enfant de VI ou VII ans, les mettre en une maison et lier « les dictes femes à une colonne, et ledit enfant mettre sur « un faïz de paille, au mylieu de ladite maison, et bouté le « feu ez iiij cornaulx de ladite maison; toutefois lesdictes « deux femes, à l'ayde de luy qui parle et de ses gens, se « saulvèrent, et ledit enfant fut brûlé: dit-oultre qu'il leur « a vu amener des subgez de Mds. tous liés a deux chenestes, « autour lesquels deux ribeaux les tiroient et ségoilloient « l'ung de çà l'autre de là, et à la fin les pendoient, qu'ils ne « les ransonnoient VII saluts; et, par son âme, come par « pitié, il en a ransonné d'estrangiers qu'il ne cognoissoient, « l'ung des deux l'autre, l'ung plus l'autre moins, de la valeur « de cent écus et plus. »

P. CANAT DE CHIZY.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

PHOTOGRAPHIE GENEVOISE.

LE SANS-GÊNE.

De mon temps ! voilà l'exorde obligé de toute critique des vieillards touchant les mœurs ; il semble, à les entendre, que le monde dégénère sans cesse, et, depuis le temps immémorial qu'ils formulent ces reproches, s'ils étaient fondés, l'espèce humaine aurait mérité vingt fois au moins d'être submergée par un nouveau déluge. Mais les choses changent moins que notre manière de les voir, et cette habitude chagrine des personnes âgées de dénigrer la génération qui les suit en la comparant à la leur, résulte plutôt de leurs sens qui s'émoussent, de leur santé qui s'en va, de leur caractère qui s'aigrit, de leur indulgence qui les quitte, et d'une espèce de jalousie qu'elles éprouvent à voir d'autres modes de vivre supplanter ceux qui entourèrent leur jeunesse et auxquels leurs souvenirs les rattachent.

La nature même perd de ses charmes pour les vieillards ; l'habitude d'en jouir les leur a rendus moins vifs, tandis qu'au contraire ils deviennent plus sensibles aux intempéries des saisons, aux brusques changements atmosphériques, à ce point que le soleil leur paraît moins brillant, moins chaud, les hivers plus âpres, et que l'influence subie par leur santé de ces diverses oscillations de la température, détermine leurs jugements sur un climat toujours le même et dans lequel eux seuls ont varié.

Digitized by Google

J'ai beau me tenir en garde contre ce travers des vieilles gens, je sens qu'il envahit souvent mon humeur, et je me trouve disposé à trouver mauvais, dans nos coutumes actuelles, ce qui n'est peut-être que différent de celles qui existaient dans ma jeunesse. Cependant, je ne saurais m'empêcher de m'insurger contre le *sans-gêne*, genre de vivre et de faire qu'on m'a dit être venu d'Amérique, ce qui a diminué beaucoup ma gratitude envers Christophe Colomb qui l'a découverte.

Ce genre déplorable a fait irruption dans les lettres, les arts, et surtout dans la société où le costume a principalement contribué à l'impatroniser. Le *paletot*, le chapeau *gibus* et la *blouse* ont été comme les oriflammes qui ont précédé et annoncé le règne du *sans-gêne*. Comment ne pas croire, en effet, que des vêtements aussi négligés, de formes aussi ignobles, n'aient pas influé sur la tenue dans le monde de ceux qui les portaient ? Comment ce *débraillé* de la mise n'aurait-il pas déteint sur les habitudes ? Il y a une corrélation plus intime qu'on ne le suppose entre la toilette d'un homme et sa manière d'être et même de penser. Qui ne sait que le peintre sublime de la nature, Buffon, en un mot, n'écrivait jamais qu'en manchettes de dentelles et après s'être couvert de ses plus riches habits ? Ne solemnisons-nous pas le jour du Seigneur par un costume plus soigné, et ce costume n'impose-t-il pas quelque chose de réservé à notre conduite ?

Oui, j'en suis certain, ces vêtements d'une ampleur démesurée enveloppant le corps dont ils voilent également les grâces et les défauts, ces chapeaux *protées* qui n'ont point de formes parce qu'on peut les leur donner toutes, ces blouses recouvrant un négligé souvent absolu, toutes ces manières de se produire dans la société sont comme les cocardes de la liberté sans frein dont on prétend y jouir sans rien accorder à cette civilité un peu gênante, à cette politesse de bon ton qui exigeaient quelque attention pour soi-même et quelques égards pour les autres.

La cigarette même que de grandes dames se sont mises à fumer pourrait revendiquer sa part des allures moins révérencieuses que les hommes affectent aujourd'hui avec un sexe que cette coutume a trop rapproché du leur ; et si elle n'est point

Digitized by Google

encore générale, tout au moins les romans en vogue nous montrant souvent leurs héroïnes la cigarette entre les dents, nous ont habitués à l'idée que les femmes fument, ce qui ne saurait contribuer à augmenter notre respect pour elles, mais bien au contraire, à amoindrir les égards que nous leur devons et à les faire trop envisager comme les compagnons et non comme les ornements de nos plaisirs.

Mais si la coutume a contribué à l'avènement du *sans-gêne* qui trône parmi nous, un insensé seul pourrait nier le magnifique et énergique coup d'épaule que lui a donné le régime démocratique et radical.

Il entre dans cet ordre de choses d'instruire de bonne heure l'enfance de l'égalité des citoyens entre eux, et des prérogatives qui incombent à chacun de nous. Or, il se trouve, même à l'école, des bambins qui se pénètrent plus vite du sentiment de leur importance comme hommes que de l'obligation d'apprendre leurs tâches comme écoliers, et qui sont plus fiers des droits qu'ils sont appelés à exercer demain qu'exacts à remplir leurs devoirs d'aujourd'hui; puis, sitôt qu'ils savent lire, ils prennent connaissance, dans nos journaux, de débats politiques auxquels nos chauds patriotes ne sauraient les initier trop tôt; ils y lisent donc les démentis et les injures prodigués à leurs magistrats et que ceux-ci renvoient à leurs adversaires; ils y voient nos meilleurs citoyens tournés en ridicule, indignement caricaturés et servant de pâture aux risées de la multitude. Il n'y a pas là, chacun devra en convenir, de quoi les rendre respectueux envers qui que ce soit, d'autant mieux que, dans l'intérieur de leurs familles, ils entendent les discussions entamées dans les feuilles publiques s'y continuer par la bouche de leurs parents avec toute l'acrimonie des termes à l'ordre du jour. Plus tard, et quand l'âge leur permet de déposer leur liste dans l'urne du scrutin, ils voient que le suffrage universel consacre en principe que deux imbéciles valent le double d'un homme supérieur, et qu'ils peuvent l'emporter sur son génie si leurs deux stupidités se réunissent pour voter contre lui. Cela ne doit pas contribuer sans doute à former leur jugement et à leur inspirer quelque

Digitized by Google

considération pour les priviléges du savoir, de l'expérience, de l'habileté, de l'âge, etc., etc.

De cette superbe opinion d'eux-mêmes au *sans-gêne*, il n'y a pas loin, et je conçois qu'ils y arrivent très-facilement et très-vite : de là cette assurance qu'ils portent dans le monde, bien convaincus qu'un homme en toutes choses en vaut toujours un autre. Ils ne comprennent point pourquoi ils devraient céder en rien à qui que ce soit. De là aussi ces pères qui ne peuvent prétendre qu'à être les amis de leurs enfants, et qui renoncent à l'autorité qu'ils devraient exercer sur eux, très-convaincus qu'ils sont de l'impossibilité où ils seraient de la maintenir ; de là ces réunions de famille où, le verbe haut, des jeunes gens prétendent imposer leurs opinions à leurs grands parents, plutôt que de les recevoir d'eux, et où les rôles sont complètement intervertis; de là cette parfaite égalité nivelant les conditions, le mérite, les âges, et qui serait compromise par les égards servilement accordés à la vieillesse et aux talents ; de là enfin cette contenance que des adolescents imberbes prennent dans le salon où ils se trouvent, et où ils adoptent la posture qui convient à leur nonchalance, sans se soucier si elle blesse la décence et le respect dus aux assistants, dont aucun n'est leur supérieur.

En peinture, le *sans-gêne* a produit le *réalisme* : il consiste à représenter fidèlement la nature, si dégoûtante et si repoussante qu'elle puisse être; les nudités flétries de la vieillesse, la maigreur maladive, les scènes de l'existence les plus ignobles sont devenues des sources nouvelles où le pinceau des réalistes a puisé des sujets de tableaux dont l'horrible laideur, énergiquement rendue, doit faire, suivant eux, l'incontestable mérite. La palette de nos peintres s'est émancipée pour arriver aussi à ce *sans-gêne* dans lequel le génie se développe sans être entravé par les pitoyables exigences du bon goût et la pruderie des délicats.

Dans les lettres, nous avons maintenant la *nouvelle* où resplendissent les mœurs les plus corrompues, où se trouvent des scènes de débauche audacieusement étalées dans leur impudente nudité ; puis chacun trouvant dans le récit de ses petites

Digitized by Google

aventures un thème propice à composer un livre, chacun, dis-je, au lieu de se borner à lire des *nouvelles*, a désiré s'en faire l'auteur, et souvent le héros !

Alors a fourmillé ce genre d'ouvrages où la couleur locale se produit surtout au moyen du patois du pays dans lequel se passent les évènements racontés, sans omettre les fautes de langue qu'on y fait, les noms de famille qu'on y porte, et qui nous fournira bientôt un glossaire complet des mauvaises locutions et des termes impropres de tous les pays où se baragouine le français.

Puis, si l'on était quelque peu las des *ducs*, *marquis*, *comtes*, *barons* et *chevaliers*, héros éternels des romans du siècle passé, le nôtre fait, il faut en convenir, une consommation bien considérable de roturiers, de paysans et de petits bourgeois dont la plupart fort intéressants forment comme une procession de prix *Monthyon* où défilent des dévouements en blouse et des vertus déguenillées, le tout encadré dans des croquis consciencieusement travaillés, des galetas, bouges et taudis où végètent ces victimes ignorées du sort qui, si vertueuses qu'elles soient d'ailleurs, se sentent de leur manque d'éducation, et nécessitent de la part de l'auteur qui les évoque dans ses peintures le narré fidèle de leur mode de vivre plus rempli de trivialités que d'élégance, et de mille petits détails dont le *sans-gêne* fait autant la base que le mérite.

Mais c'est plus malheureusement encore que le *sans-gêne* a fait éruption au sein des opinions religieuses qu'il tend à anéantir.

Dans le siècle dernier, le christianisme fut en butte aux attaques passionnées et incessantes des philosophes. *Ecrasons l'infâme* était le mot d'ordre, le *delenda Carthago* des encyclopédistes, et les coups réitérés qu'ils lui portèrent prouvaient la vivacité de ses croyances chez ceux qui lui restèrent fidèles. Aujourd'hui, des penseurs et des poètes dont les talents sont prisés, dont les œuvres sont louées, font table rase de la religion, s'en embarrassent aussi peu que si elle n'existait plus, et élèvent à sa place le système nouveau dont chacun d'eux se constitue

Digitized by Google

l'inventeur ou le soutien. Ces Messieurs n'ont pas l'air de se douter que les gens raisonnables puissent se rattacher encore à des croyances vermoulues qui s'écroulent de toutes parts et qui, ainsi qu'ils osent le dire, *ont fait leur temps*! Ici c'est un grand poète accueilli par l'Académie française, préconisé par tous les critiques littéraires du jour, qui ne voit en Jésus qu'un adorable fourbe, et qui, dans des vers harmonieux remplis de force, mais encore plus d'audace, demande à *Dieu* de se faire mieux connaître, s'il prétend à notre adoration.

Là c'est un grave professeur qui, renchérissant sur le panthéisme d'Hégel, déifie l'humanité et la nature, puis fait l'Eternel participant à nos actions et s'identifiant en nous.

Ailleurs des rimeurs bons vivants entonnent des cantiques en l'honneur de toutes nos passions et de leur assouvissement; ils brisent en se jouant les barrières dont la religion entourait les vices; leurs vers impies liment les chaînes qui attachaient l'homme à ses devoirs, à ses croyances, et leurs muses se rient également de la vertu et de la foi!!

Ah! sans doute, si grands que soient les talents de ces divers auteurs, la religion vit encore et ne mourra point dans le cœur d'un nombre immense de fidèles; mais n'est-il pas bien triste de la voir ainsi mise hors de cause, alors qu'il s'agit de proclamer le but de notre existence et le Créateur qui nous la donna? de voir remplacer son culte clair, dont les sanctions morales sont accessibles aux plus faibles intelligences, par des systèmes obscurs qui, bien qu'étayés par des hommes supérieurs, n'en conduisent pas moins à des conséquences absurdes?

N'est-il pas affreux que de fortes intelligences se consacrent à prouver que l'Etre immense dont elles émanent n'existe pas? de parcourir de gros volumes écrits en vue de ce malheureux but et dont l'indignation publique ne fait pas une prompte et sévère justice, mais au contraire de trouver dans des Revues renommées la critique de ces œuvres faite avec un ménagement extrême et presque des éloges accordés à leurs auteurs?

Voilà le *sans-gêne* qu'il est horrible de constater: oui! ce christianisme dont on fait table rase lorsqu'on veut expliquer

Digitized by Google

l'énigme de la création et le mystère de la vie ; ce culte d'amour que notre enfance apprit à vénérer et à suivre, qui est la boussole de l'âge mûr et le consolateur des vieux jours ; ce culte, dis-je, on affecte de le passer sous un silence méprisant, comme s'il était indigne de nos athées modernes d'en souffler un seul mot, et comme si leur superbe raison devait s'abaisser en lui faisant l'honneur de le discuter encore avant de le condamner sans retour !

Hélas ! je voudrais pouvoir consacrer à la défense des sublimes vérités de la religion une haute éloquence digne de cette noble cause ; mais à défaut du génie que j'eusse employé à prouver l'existence de l'Etre suprême, j'aurai eu du moins le bonheur de n'en pas douter un seul instant de ma vie !!

J. PETIT-SENN.

Digitized by Google

PROJET

D'ÉRIGER UNE STATUE A JEAN GERSON,

Lu à la Société littéraire, à la séance de mars 1861,
et au Congrès scientifique, à Paris,
le 9 avril.

Dans la demeure accordée à l'homme pour les quelques jours de son pèlerinage, Dieu a joint l'ornement au nécessaire, à l'utile, voulant que le beau fût, comme le vrai et le bien, une manifestation de son être.

L'homme, appelé à achever l'œuvre de la création en adaptant à son usage et en distribuant par son intelligence les matériaux que la puissance créatrice a mis à sa disposition, réalise, à son tour, non seulement l'utile, mais encore le beau ; et son œuvre est bonne lorsqu'elle les réunit : *utile dulci.*

Or, cette noble manifestation du beau est l'ouvrage des arts libéraux ; c'est à eux qu'il est donné de répondre aux besoins de nos plus divines facultés : l'admiration, l'amour de l'ordre, de l'harmonie. Sans leurs chefs-d'œuvre, la terre ne serait pas seulement un exil, ce serait une prison ténébreuse où ne rayonnerait aucune lumière du soleil de la patrie. Aussi, dès que les nations sortent de la barbarie, dès qu'elles ont pourvu aux besoins de leur existence matérielle, dès qu'elles ont déposé les armes qui repoussaient l'ennemi, et qu'elles peuvent s'asseoir un instant devant les fruits de leurs travaux et de leur industrie, elles s'adressent aux beaux-arts et leur demandent d'embellir la patrie, de retracer, par des chants et des images, les faits primitifs, les travaux de leurs fondateurs, les hauts faits de leurs guerriers, les lois de leurs législateurs.

Alors les matériaux mis en œuvre par la main des artistes

Digitized by Google

deviennent un langage qui instruit, élève, purifie, civilise la nation, conserve les traditions, transmet les croyances, sert d'émulation pour de nouveaux travaux et de nouveaux sacrifices.

Combien il est important que ce langage des Arts, qui parle aux yeux de la multitude et lui tient lieu de l'enseignement de l'école, soit pur et vrai, qu'il ne présente à l'admiration et à l'imitation que de nobles modèles.

Maintenant que nos villes ne se contentent plus de donner à leurs habitants le nécessaire, l'utile ; mais qu'elles y joignent le confortable et l'ornement ; maintenant que nos rues s'embellissent, que nos places se décorent de fontaines et de statues, que l'intérieur de nos temples et de nos monuments se revêt de tableaux et de peintures, n'est-il pas important dans l'intérêt de la morale et, par conséquent, du bonheur de la nation, de choisir les hommes et les faits rappelés ainsi à son souvenir, je dirais presque proposés à son culte par les arts du dessin.

Toutes les villes de la France ont été saisies de la noble émulation d'élever des statues aux grands hommes qui ont vécu dans leurs murs. Elles les placent sur des socles pour les présenter à la reconnaissance et à l'imitation de la postérité. Elles veulent que les enfants demandent à leur père : Quelle est cette religion ? *Quæ est ista religio* ? Quel est cet homme, cette femme ! Que signifient les attributs qui les environnent ? et qu'on leur réponde :

Cette jeune fille aimait tendrement la France, son pays ; pleine de confiance dans le secours du ciel, elle se mit à la tête de ses défenseurs et l'arracha aux Anglais.

Ce prélat a consacré sa vie au soulagement des malheureux, et son talent a inspiré l'amour de Dieu et des hommes.

Ce guerrier a versé son sang pour défendre sa patrie, il a forcé les ennemis mêmes d'admirer la clémence et la sagesse de son administration.

La capitale qu'un siècle imprévoyant avait déjà décorée de toutes les séduisantes fictions de la Mythologie, présente maintenant à notre culte la longue suite de nos grands hommes. Le Panthéon s'est élargi avec les idées, et ce n'est plus un temple

Digitized by Google

ravi à Dieu, que la patrie reconnaissante a élevé à ses héros, mais une immense et vivante cité où les trois époques de la durée, le présent, le passé, le futur, sont réunies pour un même but, la prospérité et la gloire de la France.

Lyon a accordé l'honneur d'une statue à quatre de ses enfants. Je ne me plaindrai pas du choix, mais je me plains du petit nombre.

Sans doute, le guerrier qui rappelle les exploits, les vastes conquêtes, les progrès merveilleux du premier empire, le guerrier qui a su unir la clémence, la modération, la sagesse civilisatrice à la valeur et à la victoire, méritait un bronze sur les bords du fleuve qui l'a vu naître.

Sans doute, ce modeste industriel qui, dans la patience de son génie et dans son amour pour les ouvriers, ses compatriotes, a trouvé le secret de faciliter leurs travaux et de fixer dans notre ville l'industrie la plus exposée aux caprices et à l'inconstance de la mode, devait rester au milieu de nous dans l'attitude de sa féconde méditation, pour être une leçon au mérite modeste et un encouragement au progrès.

Lyon devait aussi un bronze à cet aventureux capitaine qui, dans l'enivrement des richesses et des voluptés de l'Orient, a songé aux pauvres compagnons de son enfance et a réservé une part de son immense fortune pour les doter d'une École qui fait notre gloire et l'envie des autres cités.

Enfin, la reconnaissance populaire, oublieuse des dates et des noms, mais fidèle conservatrice des bienfaits, a érigé avec raison cette statue de l'*Homme de la Roche*, qui, renouvelée de siècle en siècle et enfin expliquée de nos jours, est venue s'abriter sous le rocher qui longtemps lui avait servi de base.

Mais est-ce là que s'arrêteront les annales en pierre de notre patrie? Tous les services sont-ils représentés? La guerre, le commerce, l'industrie ont-ils seuls inspiré nos aïeux? Ne sommes-nous pas riches en pontifes, en magistrats, en artistes, en écrivains illustres? Ne faut-il pas que l'art de la parole, plus puissant encore, plus bienfaisant que l'art de la guerre et que le génie de l'industrie, ait son culte, et la toge, que Rome belli-

Digitized by Google

queuse plaçait avant les armes, *cedant arma togæ*, serait-elle sans honneur parmi nous ?

C'est vous dire, Messieurs, que je veux appeler votre attention sur le projet d'élever une statue à un grand homme qui, après avoir eu des autels, est presque oublié de nos jours.

Oui, Messieurs, nous avons dans les fastes les plus glorieux de notre histoire, un des noms les plus illustres. Nous avons été la patrie adoptive d'un homme qui a rempli l'Europe, je dis plus, la catholicité du bruit de ses services ; qui a laissé des écrits nombreux et importants ; qui a été la gloire de l'Université, la lumière de l'Église de France, le docteur du clergé, le défenseur des droits de nos rois et des intérêts de notre pays ; qui, après s'être assis au premier (1) rang dans un concile œcuménique et dans le conseil de nos monarques, est venu cacher sa vie pénitente dans l'obscurité et le silence du vieux quartier de Saint-Paul ; un homme qui est descendu de la tribune, où son éloquence dominait les pontifes, sur les bancs d'une école d'enfants, trouvant qu'il était plus grand d'apprendre aux ignorants à connaître et à aimer Dieu que de présider au conseil des maitres du monde.

Cet homme que vous avez déjà nommé, c'est Jean Gerson. Je n'ai pas besoin de vous raconter son histoire. Elle a toujours été familière aux membres de cette Société. Je vois parmi vous l'honorable bibliophile qui a consacré sa longue et laborieuse carrière à noter tous les souvenirs glorieux pour cette cité. Je sais qu'un de vos membres correspondants a fait les plus grands efforts pour qu'une statue fût élevée à l'illustre chancelier, et que je trouverai, au besoin, dans ses nombreux écrits, tout ce qui est nécessaire pour justifier et appuyer ma proposition.

Je crois devoir seulement m'arrêter à vous prouver l'opportunité de cette question.

(1) Sedebat in primo loco egregius et famosus vir dominus Joannes de Gersonio, cancellarius Ecclesiæ pariensis, sacræ theologiæ professor, et ambassiator prædicti regis Francorum. (*Testimonia scriptorum*, 1 vol., operum. Antwerpiæ.)

Digitized by Google

Quand je considère les troubles civils qui suivirent l'invasion des Anglais, la mort de Charles VI, les agitations de l'Église et de l'État par le grand schisme d'Occident, je suis frappé des rapports avec la halte actuelle, après le cataclysme de 93, et les inquiétudes des catholiques, depuis la guerre d'Italie.

Gerson fut le sauveur de la catholicité à son époque ; c'est l'homme qu'il faudrait dans les circonstances actuelles.

Défenseur de l'inviolabilité des rois, il réfuta victorieusement les propositions de Jean Petit en faveur du tyrannicide.

Précurseur du grand Bossuet, il exposa les doctrines de l'Eglise gallicane, et posa les limites des deux puissances, se tenant à une égale distance des attentats de la Réforme et des exagérations de l'ultramontanisme.

Toujours en avant de son siècle par ses lumières comme par sa piété, si ses opinions politiques en font un homme de notre époque, ses opinions théologiques lui firent également pressentir les décisions que l'Église a proclamées de nos jours.

Ainsi, il enseigne que Marie a été conçue sans péché. Je ne peux m'empêcher de citer la formule de sa foi à cet égard. Je traduis textuellement :

« Marie a été conçue sans le péché originel ; elle a été « exemptée non de la dette de ce péché, ni des maux qui en « sont le châtiment, mais de la tache, et cela par une grâce « spéciale de Dieu et par la rédemption du Christ réparateur (1).»

Tous les ordres de l'État ont intérêt à voir honorer la mémoire de ce grand homme.

Le pouvoir temporel des princes, dont il défendit l'inviolabilité et l'indépendance.

Le clergé, à qui il appartient non seulement par son caractère de prêtre, mais par ses vertus, sa doctrine, sa vie pénitente et

(1) Vult illam absque peccato originali conceptam esse : non propterea illam à debito contrahendi peccati originalis, et à pænitatibus hujus vitæ immunem fuisse opinatur : sed à peccati originalis labe, speciali Dei gratiâ, et Christi reparatoris redemptione eam fuisse præservatam, etc..... (Opera omnia, pag. XVIII).

Digitized by Google

sa sainte mort. Courageux défenseur de la loi de Dieu, il fut persécuté par le duc de Bourgogne ; un peuple entier demanda sa tête, et comme nos saints prêtres dans la tempête de 93, il erra de forêts en forêts en attendant des jours plus tranquilles.

Il passa ses dernières années, d'abord dans le cloître des Célestins, où il écrivit ces ouvrages, pleins d'une tendre piété et qui paraissent inspirés par l'Esprit-Saint, ensuite dans une pauvre retraite, occupé à faire le catéchisme aux enfants des pauvres. Ses œuvres de mortification, de charité et d'humilité le préparèrent à la mort des prédestinés. « Mes enfants, dit-il à ses « élèves, qui pleuraient au pied de son lit, je vous demande « pour tout salaire de dire souvent à Jésus-Christ : Seigneur, « ayez pitié de votre pauvre serviteur Gerson. »

Le deuil général qui suivit cette mort fut adouci par la conviction de la sainteté de Gerson. Comme on me taxerait d'exagération si je disais que l'Église de Lyon l'invoqua comme un saint et constata ses miracles, je vais traduire le témoignage des chanoines de Lyon, illustres prédécesseurs du clergé actuel, et que, dans cette ville orthodoxe, on ne peut soupçonner ni d'hérésie, ni d'erreur.

« La doctrine de Gerson est pure, claire, salutaire, dévote et « très-propre à la guérison des âmes. On a élevé, en honneur et « à la louange du *divin* Gerson, une sainte chapelle, où son « image est peinte sur l'autel. Il s'y fait un grand concours « de peuple pour obtenir le secours divin, et beaucoup publient « et avouent qu'ils sont secourus par ses prières. Telle est la « renommée du divin Gerson (1). »

Cependant, si le gallicanisme de ce grand homme est, pour

(1) Canonici.... Ecclesiæ Lugdunensis Christophoro Basileensi Episcopo. Est profectò ejus doctrina, sana, clara, salubris, et devota..... Erectum est..... in Divi Joannis Gerson decus et laudem, devotum sacellum, ubi super Altare ejus imago depicta est, magnusque populi concursus, pro obtinendâ ope divinâ affluit et plurimi se adjuvari Beati Joannis Gerson precibus predicant et fatentur. Ista est quæ apud nos vulgatur de Divo Gerson clara et celebris fama (Ex Lugduno, xxii februarii, anno Christi M.D.III.)

Digitized by Google

quelques consciences timorées, un sujet d'inquiétude et les empêche de concourir à honorer sa mémoire, nous allons citer le témoignage de saint François de Sales, qui doit dissiper tous les scrupules.

« Pour ce qui regarde Jean Gerson, lorsqu'il a traité des « cinquante propriétés de l'amour divin, indiquées dans le « Cantique des Cantiques, il paraît avoir éprouvé toutes les « affections les plus profondes de ce divin amour et avoir mani- « festé au dehors ce qu'il avait puisé dans le Seigneur. Ce fut un homme d'un excellent jugement, très-savant et très- « pieux (1). »

Rejeter ce grand docteur, c'est donc rompre avec les siècles passés, c'est dire que l'Église de Lyon a été pendant longtemps dans l'erreur, car les doctrines de Gerson ont été enseignées dans nos séminaires, et l'édition des œuvres où j'ai puisé ces renseignements porte au verso : *Ex bibliothecâ seminarii Sancti Irenæi, Lugdunensis.*

L'Université, si jalouse à juste titre de l'honneur de ses membres, est intéressée à l'érection de cette statue. Gerson se faisait gloire de lui appartenir, et il dut une partie de son ascendant dans les synodes à son titre de chancelier de l'Université de Paris.

Mais c'est nous surtout, Lyonnais, que cette question intéresse. Gerson a adopté notre ville pour sa patrie ; c'est dans ses murs qu'il a composé la plupart de ses ouvrages, et c'est aux enfants de ses pauvres qu'il a enseigné le catéchisme. Sans doute, cette pure doctrine, ennemie des superstitions et des exagérations italiennes, du rigorisme monacal de l'Espagne et des manifestations ridicules de nos villes du Midi, a contribué à former cet esprit d'une piété éclairée, d'un catholicisme solide et grave qui distingue notre ville et qui se formule chaque jour, comme cela arrivait dans la personne de Gerson, en œuvres de charité, en institutions si nombreuses pour le soulagement des malheureux et le salut des âmes que Lyon est pour l'univers entier la ville de la charité chrétienne.

DELORME.
Chef d'institution.

(1) Préface du *Traité de l'amour de Dieu.*

Digitized by Google

FUNÉRAILLES DE M. MORIN.

Le mercredi 22 mai, ont eu lieu les obsèques de M. J. Morin, juge-de-paix, membre de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Le deuil était conduit par M. Frédéric Morin, fils du défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Dalin et de la Chapelle, juges-de-paix ; par MM. Victor de Laprade et Fraisse, membres de l'Académie.

Au cimetière, M. le docteur Fraisse, secrétaire-général de l'Académie, a pris la parole en ces termes :

L'Académie vient de perdre encore un de ses membres les plus distingués et les plus chers ; Lyon, un de ses historiens et un magistrat qu'entourait l'estime publique ; la presse, un de ses représentants les plus dignes ; la classe pauvre, un ami dévoué et persévérant.

Organe de l'Académie, si je dois borner ma tâche à retracer la vie de l'homme de lettres, mon devoir était de rappeler aussi à combien de titres la mémoire de notre confrère mérite d'être honorée.

Né à Beaujeu (Rhône), le 26 brumaire an V, Jérôme Morin fit ses études de droit à la Faculté de Dijon.

Une circonstance de sa jeunesse fut comme le présage de la ligne politique qu'il devait ne jamais abandonner. Lors de l'invasion des armées étrangères, il prit une part active à la brillante défense de Beaujeu par Beaujeu même et fut blessé dans le combat.

Ce fut vers l'année 1825 qu'il vint s'établir dans notre ville, comme avoué. A cette époque, Lyon vit paraître un journal

Digitized by Google

littéraire : « l'*Indépendant.* » M. Morin, l'un des fondateurs de cette feuille, en devint le principal rédacteur. La presse périodique avait alors très-peu d'organes dans les départements. L'*Indépendant* fut l'un des premiers journaux de province qui entreprirent la défense suivie d'un système d'idées et de doctrines; il se constitua le propagateur de celles que soutenait avec éclat le journal le *Globe*, et développa ce principe, depuis devenu vulgaire, que l'une des bases principales de la société, c'est le *Travail.*

Deux années plus tard, en 1827, les notabilités lyonnaises, appartenant à l'opinion libérale, s'associèrent pour fonder le journal politique qui eut pour titre « *le Précurseur.* » Cette feuille avait déjà quelques mois d'existence lorsque M. Morin en prit la direction. Pour se vouer entièrement à cette tâche, il se démit de ses fonctions d'avoué à la cour royale. La rédaction avait le concours d'hommes éminents, parmi lesquels on peut citer MM. Torombert, Terme et Prunelle. Aussi le *Précurseur* eut-il un certain retentissement et, ce que reconnurent ceux-là même qui ne partageaient pas les idées de ce journal, c'est que sa rédaction fut toujours de bonne foi, qu'elle portait le cachet de convictions vraies et que jamais la guerre n'y fut faite aux personnes, mais aux systèmes.

En 1829, M. Morin publia une *Notice sur le général Lafayette.* La vente de cet opuscule produisit une somme d'une certaine importance dont l'auteur fit don à la Société pour l'instruction élémentaire, créée depuis peu et dont il était l'un des fondateurs.

La part que M. Morin prit à la révolution de juillet a été racontée par M. Louis Blanc, Le *Précurseur* protesta contre les ordonnances, et ses bureaux devinrent le centre de la résistance lyonnaise. L'énergique attitude de notre confrère dans ces circonstances difficiles lui valut une récompense civique bien précieuse, une médaille frappés en son honneur.

Lorsque M. Morin quitta la rédaction du *Précurseur*, en 1831, pour les fonctions de juge-de-paix qu'il a remplies depuis cette époque jusqu'à ce jour, il s'était déjà chargé d'une autre tâche littéraire. Il s'agissait de conduire à fin le grand travail historique sur les annales lyonnaises que la mort de Clerjon avait laissé

Digitized by Google

interrompu. M. Morin se dévoua pendant plusieurs années à ce travail, cherchant à exhumer l'histoire de Lyon de la poussière des archives. Son œuvre, qui forme les 5e et 6e volumes de l'histoire *dite* de Clerjon, commence au règne de Henri II et finit à la Révolution de 1789.

Depuis, et pour donner suite à cet ouvrage, il publia trois volumes intitulés : *Histoire de Lyon depuis la Révolution de* 1789 ; ces derniers conduisirent le récit des événements jusqu'au 9 thermidor ; ils devaient être suivis d'un quatrième volume dont quelques chapitres ont été imprimés par fragments dans la *Revue du Lyonnais*. Ce volume, en partie inédit, achève l'histoire de Lyon pendant la période révolutionnaire et se termine au consulat.

Dans l'intervalle de cette publication principale, M. Morin fournit encore au *Lyon ancien et moderne* un important travail intitulé : l'*Hôtel-de-ville, résumé de l'histoire municipale de Lyon* ; c'était le canevas d'une histoire complète de Lyon dont l'auteur avait commencé à préparer les matériaux et dont il aurait entrepris la publication, s'il n'eût senti que le courage et les forces lui manquaient ; mais, tel quel, c'est encore une savante étude et un excellent résumé de l'histoire municipale de notre ville, depuis les temps historiques jusqu'en 1830.

En 1848, M. Morin avait composé un de ces petits traités populaires dont la publication semblait alors propre à chasser de l'esprit des masses les idées fausses et désorganisatrices. Cet ouvrage avait pour titre : *Le bon sens chrétien, traité populaire sur la richesse et la pauvreté* ; il s'adressait à la démocratie victorieuse et entraînée peut-être sur la pente des excès où conduit souvent la victoire. C'était un projet d'association entre le riche et le pauvre, réunis par le lien de la fraternité chrétienne. Discuté dans la Commission municipale du moment, ce projet fut rejeté comme n'étant pas assez démocratique ; plus tard, il éprouvait encore le même sort, mais par le motif opposé.

Modeste autant qu'instruit, M. Morin n'ambitionnait pas les honneurs académiques. Un cercle étroit d'amis, rassemblés par une communauté de goûts et d'études, sous le titre d'abord de *Cercle* puis de *Société littéraire*, reçut exclusivement, durant de

Digitized by Google

longues années, la communication assidue de ses intéressants travaux.

Elu, seulement en 1851, membre de l'Académie, où depuis longtemps sa place était marquée par l'opinion publique, notre confrère devait laisser parmi nous des traces durables de son passage. Son discours de réception, traitant des origines lyonnaises, fut une page brillante ajoutée à ses études historiques sur notre antique cité. A ce premier tribut succédèrent des communications toujours accueillies avec cet intérêt que commandent les recherches faites avec conscience et présentées avec talent.

En 1859, la question du *Salaire des femmes* fournit au laborieux et savant académicien l'occasion de développer ses vues particulières sur un des problèmes les plus difficiles de l'ordre social. Chargé du rapport sur ce concours, il s'acquitta de cette tâche en homme de cœur, en profond économiste. Des éléments aussi nombreux que confus, soumis à son examen, il sut dégager l'idée dominante, l'opinion unanime, quoique diverse dans ses expressions, c'est-à-dire la nécessité urgente d'une réforme dans l'éducation des femmes, et il conclut que, pour arriver à l'amélioration de son sort, il faut que la femme trouve dans la protection sociale les appuis nécessaires à la culture et au développement de toutes les forces que sa nature comporte.

Ce rapport si remarquable fut comme l'adieu de notre confrère à l'Académie. Sa santé déclinait ; les soins qu'elle exigeait et peut-être aussi le besoin de se recueillir l'éloignèrent bientôt de nos réunions. Il n'était pas d'un grand âge, mais il appartenait à cette génération qui a vécu et vieilli de bonne heure dans les orages. Réduit à compter avec les jours, il ne conserva de ses occupations que celles qu'il regardait comme d'impérieux devoirs. Membre des bureaux de bienfaisance depuis de longues années, secrétaire du comité du premier arrondissement, il ne voulut résigner ses fonctions charitables qu'à la dernière heure, et c'est de son lit de mort que sa main affaiblie traçait, il y a quelques jours à peine, ses adieux aux pauvres dont il fut si longtemps l'ami et le soutien.

Journaliste ou historien, notre confrère fut toujours un homme

Digitized by Google

de convictions sincères, voulant la liberté et le progrès, mais voulant aussi le maintien de l'ordre et des principes conservateurs de la société (1).

Il a pu rencontrer des contradicteurs, mais ceux qui se rappelleront sa vie, en face de cette tombe, lui rendront cette justice que son caractère brillait autant par la loyauté que par l'indépendance.

Magistrat, on retrouvait dans ses arrêts cette rectitude de jugement, cette équité du père de famille qui ont leur source dans les meilleurs sentiments du cœur humain.

Esprit élevé, sincère et droit, il était de ces heureux croyants que l'examen ne poussa jamais sur la pente du doute. Il avait toujours eu la foi ; elle le soutint dans son passage à une vie meilleure. Sa dernière épreuve fut adoucie par les secours de la religion, par les soins de sa famille, par la présence ardemment désirée de son fils, par cette suprême consolation qu'apportent au mourant la conscience du bien qu'il a fait et l'espoir de l'éternelle rémunération.

C. Fraisse.

(1) Avant 1830, M. Morin avait déjà publié, sans nom d'auteur, plusieurs brochures, dans la collection de la Société « *Aide-toi, etc.* » et écrit plusieurs leçons de philosophie sociale à l'usage de la *franc-maçonnerie*. En 1860, il publiait encore un petit volume intitulé : *La Loi civile en France*, sorte de manuel de droit à l'usage des classes populaires. Ce volume fait partie de la collection connue sous le nom de *Bibliothèque utile*.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

BAUMANN.

Le 8 mai, M. Baumann a succombé à une maladie aussi prompte qu'inattendue. Ceux qui l'avaient vu peu de jours avant dans la plénitude de ses facultés intellectuelles, et portant le poids de ses 72 années avec une vigueur toute juvénile, n'ont pu croire à la nouvelle de sa mort, alors qu'ils ne le soupçonnaient même pas atteint de la plus légère fatigue.

Il s'est fait un grand vide dans la société musicale de Lyon, que M. Baumann vivifiait par son talent, charmait par sa bienveillance et par sa conversation toujours instructive, instruisait par ses conseils. Sa modestie empêcha à sa renommée de rayonner dans un cercle plus étendu, mais dans celui qu'il parcourut avec tant d'abnégation et d'ardeur au travail, il laissera le souvenir d'un grand artiste et d'un homme de bien.

Nous regardons M. Baumann comme notre compatriote bien qu'il soit né fort loin de nous ; Lyon fut sa patrie adoptive, plusieurs générations d'élèves ont profité de ses leçons, et il n'est aucune entreprise musicale d'un ordre élevé à laquelle il n'ait apporté une précieuse collaboration (1). Comme violoniste, son caractère particulier consistait dans une exécution pleine d'entrain, de fougue et de hardiesse, ne dérogeant pas malgré cela aux savantes théories de l'Ecole française et à la méthode du Conservatoire dont il était un des lauréats. Personne mieux que lui ne sut enlever et conduire, comme chef de pupitre, les instruments à cordes d'un orchestre, personne ne porta plus loin les facultés de bon lecteur, et cette faculté tenait non seulement à une longue et laborieuse pratique mais surtout à une

(1) Signalons, surtout, les concerts de la salle de la Bourse, inaugurés en 1822 par MM. Baumann, Donjon et Mocker, et le Cercle musical dont l'existence n'a pas été sans quelques périodes brillantes.

Digitized by Google

rare intelligence musicale, à ce coup d'œil qui fait saisir d'emblée et décomposer les complications du rhythme dans une page chargée de notes. Aussi ne fut-il jamais plus remarquable que lorsqu'au milieu d'un auditoire sympathique et vraiment musical, il abordait un quatuor inconnu, et, du premier abord, en surmontait les difficultés, en faisait ressortir les intentions, lui donnait la vie et la couleur. Comme il avait vécu dans l'intimité de presque tous les grands violonistes, il possédait toutes leurs traditions, il savait avec quels mouvements et quelles nuances il fallait interpréter les mille facettes du beau idéal, qui brillent dans les ouvrages si opposés de manières d'Haydn et de Beethoven, de Mozart et de Bocherinni, de Spohr et d'Onslow. M. Baumann aima mieux consacrer ses facultés à étudier et à faire connaître les maîtres, qu'à mettre au jour lui-même une grande quantité de productions, afin de joindre le titre de compositeur à celui d'exécutant. Il y a droit néanmoins et les trop rares ouvrages qu'il a publiés, sans bruit et sans fracas de réclames, prouvent que s'il s'est volontairement effacé, ce n'est pas par le manque d'inspirations ni par l'ignorance de l'art d'écrire, seulement il ne voulait pas livrer au public des ouvrages ébauchés ou des pastiches, il professait un trop grand respect pour l'art et la dignité de l'artiste. Parmi ses œuvres gravées, on distingue un concert et des études, trop difficiles je crois pour atteindre à la popularité, mais d'un mérite assez réel pour les placer à côté des ouvrages de Kreutzer, de Baillot, de Locatelli et de Gaviniès. Ceux qui prendraient la peine de les lire avec attention, fussent-ils comme le plus grand nombre des amateurs incapables de saisir avec précision leurs positions ardues, leurs grands écartements de doigts, apprécieront les trésors qu'elles renferment, y admireront une mélodie toujours distinguée et originale, une phrase large, savamment développée, et surtout une connaissance approfondie des ressources et de la variété d'effets que présente le violon au moyen des divers coups d'archet et du timbre différent de ses quatre cordes.

Quelle que fût l'habileté de M. Baumann, elle ne décourageait pas les plus novices ; loin de les effrayer pour l'aspect du *labor*

Digitized by Google

improbus qu'exige le violon, il savait les initier par degrés, donner de l'attrait aux exercices les plus pénibles et, petit à petit, élever le commençant jusqu'aux sommités de l'art. En jouant à ses côtés, on se sentait à l'aise, bien plus, on acquérait pour ainsi dire des facultés nouvelles, tant il savait, par un simple coup d'œil, par un accent donné à propos, par un rien, conduire ceux qui étaient appelés à jouer avec lui un morceau d'ensemble.

Quand M. Baumann vint à Lyon, les bons exécutants étaient plus rares. Ses exemples et ses leçons contribuèrent beaucoup à raviver le goût de la musique. Sans doute il ne fut pas le seul, car nous pourrions citer d'autres artistes auxquels on doit cette renaissance musicale, mais il y eut une large part, et aujourd'hui, que le nombre des violonistes d'un mérite incontestable doit rendre moins sensible la perte d'une individualité, il semble pourtant que cette perte est considérable ; en effet, tous, en lui regretteront un ami, le représentant d'une tradition qui s'éparpille, et se divisant à l'infini, touche à sa fin ; tous regretteront dans Baumann, non seulement celui qui charmait leurs oreilles et élevait leur intelligence musicale, mais plus encore, l'honnête homme, l'excellent camarade, l'artiste supérieur qui sut être bienveillant pour ses rivaux comme pour ses inférieurs, et arriva au terme de sa longue carrière sans avoir excité d'autres sentiments que ceux de l'amitié et de l'estime.

Louis Baumann naquit, en 1789, à Saint-Servan (Ile et Vilaine), d'un père artiste musicien, qui lui fit apprendre d'abord la clarinette puis le violon. Lors des premières guerres de la république, il partit avec un régiment dont il fut bientôt nommé chef de musique. Il occupa cet emploi pendant toutes les campagnes de l'Empire, et ne l'abandonna qu'après la bataille de Waterloo. A cette époque, son régiment étant en garnison à Versailles, il se présenta à Baillot qui le fit recevoir dans sa classe de violon. Tels étaient son ardeur et son désir de profiter des leçons de cet illustre professeur, qu'il venait à pied de Versailles pour les suivre. En 1818, il remporta le premier prix du Conservatoire, quitta son régiment et fut nommé premier violon du Théâtre Italien. En 1820, il vint à Lyon remplacer un violoniste fort ha-

Digitized by Google

bile, M. Legérot, et, depuis cette époque, il occupa, au Grand-Théâtre, le pupitre de *violon solo* avec M. Cherblanc également élève de Baillot et premier prix du Conservatoire. Pendant quarante années et sauf de rares intermittences, il est donc resté fidèle à son poste, et ce n'est que très-récemment qu'il le céda à M. Ten-Have pour se mettre à l'alto.

L. MOREL DE VOLEINE.

JOSEPH CHALEY.

Notre compatriote, M. Joseph Chaley, l'ingénieur civil qui, peu après l'introduction en France du système des ponts suspendus, s'est associé à M. Seguin pour la construction des ponts de Beaucaire, sur le Rhône, et de Chazey, sur l'Ain, vient de mourir à l'âge de 64 ans. Né à Ceyzérieu, arrondissement de Belley, il était frère de M. le conseiller Chaley et parent du docteur Récamier. Désigné pour les gardes d'honneur, en 1813, il fit les campagnes de 1813 et 1814, reçut la croix d'honneur et entra, en 1815, dans les carrières civiles.

Son esprit était actif, vigoureux, résolu, disposé aux nouveautés. Le commerce dans lequel il s'essaya ne le retint pas. Il étudia alors la médecine et fonda le premier établissement orthopédique qui ait existé à Lyon. Le succès répondit à ses efforts, mais sans satisfaire l'activité de son esprit.

On était alors fort ému en France du nouveau système essayé en Amérique et en Angleterre pour la construction des ponts suspendus, dont les conditions économiques, grâce à la réduction du nombre des travées, répondaient aux besoins du temps et à l'activité que la paix imprimait à la circulation et aux relations commerciales. M. Chaley s'associa avec M. Seguin, ingénieur distingué et entreprenant ; sa carrière était dès lors trouvée. Les ponts gigantesques de Fribourg et de Roche-Bernard, sur la Vilaine, furent construits par lui ; ils sont restés des monuments de ces entreprises prodigieuses dont l'accident funeste d'Angers et quelques autres encore ont diminué le crédit sans pouvoir en effacer l'utilité et les services.

M. Chaley avait, en 1825, épousé Mlle Champagneux, petite fille de Mme Roland, l'une des plus illustres victimes de la Terreur ; elle lui a donné trois filles. En 1834 il s'était conduit avec énergie dans les troubles de Lyon. Il fut nommé par le roi officier de la Légion d'honneur.

En 1846, il habitait, aux environs de Bourgoin, le château de Rosière

Digitized by Google

dont il avait fait l'acquisition, lorsque le bey de Tunis lui fit, pour la direction de grands travaux qu'il projetait, un appel auquel son activité répondit, mais que les évènements ne secondèrent pas. M. Chaley rentra en France en laissant l'exécution de ces travaux à l'un de ses gendres. L'hiver de 1860 éprouva si cruellement sa santé que les médecins lui conseillèrent de retourner sur la terre africaine dont la chaude température parut d'abord améliorer son état. Mais il a sucombé à la maladie le 15 avril, loin de sa patrie qui lui doit un souvenir de reconnaissance et d'estime.

Mme LOUISE D'AUDIFFRET.

Nous ne laisserons pas non plus descendre dans la tombe, sans lui payer un tribut de regret, Mme Louise d'Audiffret, née Humbert, qui a bien voulu, il y a longues années, remettre plusieurs fois au *Courrier de l'Ain* des poésies remarquables par la délicatesse de la pensée et la grâce de l'expression. On était alors dans ces temps calmes et tout littéraires, où des stances de M. Gabriel de Moyria, des vers latins ou français de M. Berthollon de Pollet, des lettres spirituelles de M. le docteur Martin, publiés par les journaux, trouvaient des lecteurs empressés et des appréciateurs bienveillants. Mme d'Audiffret était née à Neuville-sur-Renom dont elle a chanté le frais paysage ; elle a successivement habité Bourg et Trévoux, où les amis des lettres recherchaient sa société..... Mais le jour des malheurs s'est aussi levé pour elle : des douleurs de famille, des infirmités, la perte de la vue, celle de sa fortune sont venues l'accabler ; et lorsqu'elle a voulu réunir en un faisceau de fleurs de ses jeunes années, les inspirations de sa muse, elle a dû laisser l'œuvre inachevée.

Espérons que, comme pour Mme Desbordes-Valmore dont elle était sœur par la grâce, par la poétique imagination et aussi par le destin, il se trouvera une main généreuse qui recueillera ces feuillets épars dans lesquels sa rêverie mélancolique laissait parfois apparaître le triste pressentiment des malheurs sous lesquels elle a langui, puis tristement sucombé.

F. Dufour.

(*Courrier de l'Ain*, 11 mai 1861).

Digitized by Google

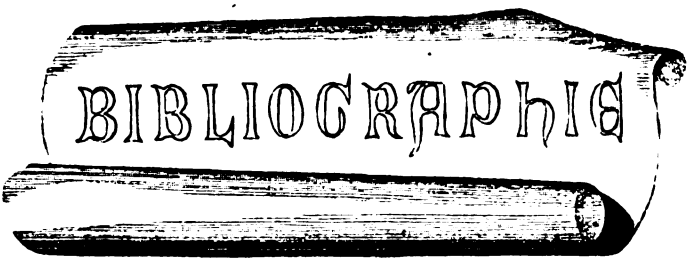

Une Vie, par **Raymond d'Aiguy**, conseiller à la Cour impériale de Lyon. — Lyon, 1859, 2 vol. in-8.

M. d'Aiguy déclare, dans une courte préface, quel a été son but en écrivant sa vie, pourquoi il vient dévoiler à tous les yeux l'intérieur de son foyer domestique, les phases de son existence politique, les sentiments intimes de son cœur et de son esprit, pendant cet espace de temps si court, et cependant si agité, qui forme jusqu'aujourd'hui sa carrière en ce monde.

C'est à son fils qu'il adresse ses souvenirs et les réflexions que lui inspirent les différents actes de sa vie privée et publique. Son but est de le prémunir contre les entraînements de la jeunesse et les erreurs, plus graves quelquefois, de l'âge mûr ; il veut surtout lui apprendre les principes qui doivent toujours le diriger et lui montrer quel doit être le vrai chemin de l'honneur et du droit.

Ces conseils, ces réflexions, ces retours sur soi-même, il les adresse à tous comme à son fils, persuadé que s'il est bon de revenir sur les actes qui ont dirigé notre vie, il ne l'est pas moins d'instruire la jeunesse avec les leçons de l'expérience.

M. d'Aiguy a rempli son programme avec une conscience qui l'honore, avec la justesse de vues qu'une longue habitude des affaires a dû lui donner, avec les sentiments exquis que son cœur lui a prêtés pour conseiller et diriger son fils.

Ce livre profitable se lit avec plaisir. Il est plein d'épisodes intéressants de la vie de famille, de souvenirs, tantôt doux, souvent

Digitized by Google

tristes, qui forment notre existence à tous, il renferme aussi les appréciations d'un esprit juste et modéré dans ses opinions, sur les événements politiques qui l'agitent, sur les questions d'intérêt moral et social qui l'ont préoccupé. M. d'Aiguy rend tout cela avec naturel, avec simplicité, d'une manière élégante et parfois poétique.

Je ne fais pas, on le voit, un examen détaillé du livre de M. d'Aiguy, je fais part à mes lecteurs des réflexions que m'a suggéré la lecture de cette vie, à mesure que se retracent les événements dont elle s'est formée et les pensées généreuses dont l'auteur les accompagne.

M. d'Aiguy fut frappé, dès sa naissance, dans ses affections les plus chères. Sa mère, qui voulut l'élever, *mourut victime de sa tendresse pour lui.* Son père, continuant les nobles traditions de sa famille, lui apprit les devoirs de l'honneur et de la loyauté, le respect des formes conservatrices de l'ancienne société, le respect de l'autorité paternelle, l'accomplissement des devoirs religieux et sociaux. Instruit par l'adversité, il eut à soutenir des luttes dès son début dans le monde, où l'on n'arrive pas à de hautes positions sans péril et sans combat.

Jeune encore, M. d'Aiguy avait assisté à ces révolutions qui viennent trop souvent bouleverser notre patrie, changer nos idées, renverser nos positions acquises et parfois nous égarer dans de fatals entraînements. Il put, dès lors, juger quel était le danger de l'esprit de révolte, combien sont pernicieuses les idées incessantes de changement et les luttes animées des partis ; plus tard, dans des circonstances non moins orageuses, il eut à se prononcer comme magistrat, et nous le verrons se déclarer l'ami des libertés publiques et, en même temps, le défenseur de l'ordre. Quelles que soient ses convictions, il veut, avant tout, le respect de l'autorité, la tranquillité du pays. Après des renversements si subits et des rétablissements si inespérés, il a pu voir l'ordre revenir, la prospérité renaître, une ère glorieuse s'ouvrir pour la patrie.

Dans sa carrière, M. d'Aiguy eut à souffrir bien des vicissitudes ; quelquefois mal apprécié, il en fut vivement blessé.

Digitized by Google

Encore aujourd'hui, il se rappelle avec amertume d'anciennes disgraces. Peut-être il ne sut pas assez se résigner et attendre tranquillement le jour où le bon droit triomphe. Mais ce sont là les accidents ordinaires de la vie publique, les luttes qu'il nous faut soutenir, les obstacles qui viennent lasser quelquefois notre persévérance! Mais alors, comme M. d'Aiguy, il faut se réfugier dans la vie de famille, se consoler avec les cœurs aimants qui entourent le foyer domestique.

Où M. d'Aiguy montre sa véritable force , c'est quand il démontre la grandeur et l'utilité de nos institutions sociales ; quand il apprend à son fils l'utilité d'un mariage selon le cœur, les joies pures, celles de la famille. C'est alors que M. d'Aiguy, s'abandonnant à de doux souvenirs, se rappelle avec bonheur *les félicités conjugales, les satisfactions paternelles* : il oublie alors les inquiétudes, les tourments de sa vie, et se croirait ingrat s'il ne remerciait Dieu de tant de bienfaits.

« Pour moi, dit-il, dont la vie a été abreuvée d'amertumes, je « ne sais pas oublier les jours où la douce espérance me couvrait « de ses rayons, où j'avais des amis selon mon cœur. Je ne sais « pas oublier les joies des courts triomphes, mes illusions, mes « rêves sans fin, et je bénis et remercie Dieu de me les avoir « donnés. »

Si les fragments des discours prononcés par M. d'Aiguy, dans sa longue carrière du ministère public, nous le révèlent comme orateur habile , au style de son livre, nous le reconnaissons pour bon écrivain. Mais ce livre m'a plu surtout, parce que c'est un livre honnête ; il m'a instruit, parce qu'il répète les leçons de l'expérience ; il m'a charmé, parce qu'il exprime avec talent des sentiments que nous avons tous dans nos cœurs.

R. DE LA SAUSSAYE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Une chaleur étouffante, d'affreux orages, des pluies torrentielles, une comète égarée dans notre système planétaire et fort en peine pour en sortir, voilà le bilan du ciel; un commerce languissant, la disparition rapide des hommes les plus remarquables de la cité, des accidents, des éboulements, voilà le bilan de la terre, ou du moins de notre terre, car le monde, pour nous, ne s'étend pas au-delà de l'horizon. Après MM. Michel, Chaley, Morin, d'Aigueperse, Genton, Grilliet aîné, nous avons perdu M. Derozier, curé de Saint-Nizier, et Monseigneur de La Croix d'Azolette, ancien archevêque d'Auch; tous deux sont morts le même jour, le jeudi 9 juin; la ville, en déployant une pompe inaccoutumée à leurs funérailles, a voulu honorer la réunion des plus hautes vertus, et surtout s'associer à la douleur des pauvres que leur main généreuse secourait avec un zèle de tous les instants.

Mais il en est de nos hommes illustres comme des grands arbres de la forêt; ils tombent, d'autres les remplacent, et la forêt n'en est ni moins belle ni moins touffue; le clergé, la magistrature, le barreau, la science, l'industrie, les arts, ont dans notre ville de quoi réparer ces tristes pertes, et, les plaies du cœur fermées, Lyon saura garder sa place de seconde ville de l'empire dans les positions où elle ne sera pas la première.

A propos d'une de nos supériorités qu'on ne nous conteste pas, le *Progrès* disait dernièrement, et nous le répétons avec empressement après lui :

« L'ouverture du palais du commerce aura lieu le 15 août prochain. Nous présumons qu'elle ne se fera pas sans solennité.

« Ne conviendrait-il pas, à cette occasion, de former une exposition de l'industrie lyonnaise, au moins de celle qui a fait la renommée et la prospérité de la ville? Nous n'avons jamais eu aucune exposition de ce genre. Toutes les villes de l'Europe parlent avec éloge, avec enthousiasme de nos riches étoffes, et nous-mêmes nous ne les connaissons pas.

« Chaque jour il sort de nos premières maisons des étoffes tissées et brodées avec luxe et *très-souvent* avec goût; elles sont commandées par des rois et des princes, par des évêques ou de simples particuliers assez opulents pour mener train de grands seigneurs. Quelques personnes obtiennent seules la faveur de les admirer.

« Pourquoi n'y aurait-il pas un local d'exposition permanente pour toutes ces belles choses? Chaque fabricant les y soumettrait à l'appréciation du public et les offrirait comme un modèle ou un sujet d'émulation à ses rivaux. »

Ajoutons que les étrangers apprendraient à connaître ainsi nos maisons les plus célèbres, et si à côté des étoffes on admettait d'autres branches de notre industrie, l'orfévrerie, par exemple, les voyageurs emporteraient une plus haute idée de nos travaux, et, en nous quittant, se préoccuperaient moins sans doute de la hauteur de nos maisons et des rigueurs de notre ciel.

— La sape du maçon qui détruit tant de précieux souvenirs de notre

Digitized by Google

vieux Lyon, renverse dans ce moment, sur le quai de Bondy, un des plus précieux spécimens de l'architecture lyonnaise au XVIIe siècle ; par contre, chaque jour le ciseau de nos sculpteurs orne l'angle de nos rues de quelque délicat joyau artistique. A l'entrée de la place des Terreaux, une composition magistrale, la plus importante de toutes ces statues qui ornent aujourd'hui nos demeures, attire les yeux par la grâce de sa pose et la suavité de son maintien. Sainte Catherine est représentée sous les traits d'une belle jeune fille drapée à l'antique ; les instruments de son supplice sont à côté d'elle, mais elle jouit déjà de la sérénité des élus. Le baldaquin qui la recouvre et la console qui la supporte sont dessinés avec goût et sculptés avec une grande délicatesse. Cette statue est une des œuvres les mieux réussies de son auteur, M. Fabisch. Le dessin du baldaquin et de la console est dû au crayon fin et gracieux de M. Emile Perret.

— L'Académie de Lyon, lors de ses dernières élections, a nommé M. Morin-Pons en remplacement de M. d'Aigueperse, et M. Genod en remplacement de M. Bonnefond. M. Morin-Pons est auteur d'une *Numismatique féodale du Dauphiné* hautement estimée des archéologues et des savants. M. Genod est le peintre au nom populaire que toute notre ville connait.

— Au nombre des artistes lyonnais qui ont obtenu des médailles ou des mentions honorables à l'occasion de l'exposition des beaux-arts, nous trouvons : 1° Dans la section de peinture, MM. Reignier et Jammot, rappel de médailles de 2e classe. — M. Pierre Puvis de Chavanne, médaille de 2e classe. — M. Faivre-Duffer, rappel de médaille de 3e classe. — M. James Bertrand, médaille de 3e classe. — MM. Adolphe Appian et Armand Gauthier, mentions honorables. 2° Dans la section de sculpture, M. J. Fabisch, médaille de 2e classe. — M. F.-F. Roubaud, mention honorable.

— La typographie et le journalisme viennent de perdre M. Alphonse Timon, avocat fondateur de la *Revue de Vienne* et l'un des principaux directeurs du *Moniteur Viennois*. Son intelligence lui avait valu l'amitié de Charles Reynaud et de Ponsard, la noblesse et l'aménité de son caractère l'estime de la société viennoise. La plus tendre amitié le liait à son frère, et c'était chose touchante de voir les deux associés se partager les peines et les soins de leurs travaux.

La littérature a encore à regretter M. Ponchon de Saint-André, mort à Lyon à l'âge de 82 ans. Il avait publié *Eulalie ou les quatre âges de la femme* poème qui avait eu plusieurs éditions, les *Méditations d'un criminel de la jeune France*, *Le Croyant et ses paroles* (réfutation de l'ouvrage de M. de Lammenais) et un assez grand nombre de brochures politiques et littéraires. M. Ponchon avait épousé la petite fille du célèbre architecte Morand.

— Nous apprenons que M. Auguste Chaverondier vient d'être nommé archiviste du département de la Loire, en remplacement de M. André Barban, qui a été appelé récemment aux fonctions de conseiller de préfecture.

Le choix de M. Chaverondier n'est pas seulement honorable pour cet érudit dont il récompense le zèle ; il sera aussi très-avantageux pour les archives de la Loire, qui profiteront des lumières et du savoir de l'éditeur de l'*Inventaire des titres du comté de Forez*. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LE DERVICHE ET LE CHÉRIF.

Abandonné, proscrit et fugitif,
Au bord d'une forêt, pleurait un vieux chérif.
A ses côtés passe un derviche.
« Quoi ! dit-il au vieillard, qu'il reconnut d'abord,
Ta grande âme succombe aux épreuves du sort ?
Sois sans crainte, tu seras fort ;
Sois sans désir, tu seras riche. »

Abel Fabre.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'HOTEL-DE-VILLE DE LYON

ET SUR

LES RESTAURATIONS DONT IL A ÉTÉ L'OBJET,

Lue à l'Académie impériale de Lyon.

Profondément altéré par le temps et les révolutions, l'Hôtel-de-Ville de Lyon réclamait, depuis de longues années, une restauration sérieuse, et la première pensée d'appliquer à une situation déplorable quelques travaux d'amélioration restera à l'honneur de l'administration d'un maire de Lyon, l'honorable M. Reveil.

M. Dardel, alors architecte en chef de la ville, proposa et fit accueillir, comme présentant les caractères de la plus impérieuse urgence, la restauration du beffroi. Cette partie de l'édifice, plus particulièrement altérée, fut l'objet de travaux importants de grosse maçonnerie et de sculpture, qui s'exécutèrent dans le courant des années 1850 et 1851, et dont le montant de la dépense atteignit le chiffre de 50,142 fr. 03 c.

Plus tard, en 1853, et sous l'administration de M. Vaïsse, alors conseiller d'État, et chargé, depuis peu, par le gouvernement de l'empereur Napoléon III, de présider aux destinées nouvelles qui se préparaient

Digitized by Google

pour la ville de Lyon, M. Dardel dressa un devis sommaire de restauration générale de l'édifice.

Après en avoir détaché tout ce qui concernait la façade principale sur la place des Terreaux, les travaux qui concernaient cette partie du monument ayant été approuvés par la Commission municipale, le 1er juillet 1853, furent commencés le 6 août suivant, terminés à la fin de 1855, et coûtèrent 169,567 fr. 55 c.

M. Dardel ne présida pas entièrement à ce travail important de restauration, parce qu'au commencement de l'année 1854, il se démit des fonctions qu'il avait remplies, durant vingt-sept ans, avec une distinction que je n'ai pas besoin de rappeler à l'Académie, où tant de personnes sont à même d'apprécier la haute valeur de l'homme et de l'artiste. Nous fûmes appelé alors à l'honneur de lui succéder en ce qui concernait particulièrement l'architecture; les hautes destinées prévues pour notre ville et l'importance qu'elle acquérait chaque jour ayant décidé l'Administration à détacher la voirie urbaine pour en former un service spécial, sous la direction d'un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

Au moment donc où les monuments appartenant à la ville de Lyon nous furent confiés, la restauration de la façade principale de l'édifice commencait, et nous avouons que la gloire d'y attacher notre nom, fut le principal mobile qui nous conduisit à désirer un poste fort honorable mais au moins aussi périlleux.

Toute cette façade du monument placée à l'ouest, abandonnée depuis sa construction première, ayant reçu les premiers chocs de toutes les émotions populaires et traversé trois révolutions, était tellement altérée, particulièrement dans les parties supérieures,

Digitized by Google

que sa physionomie générale en avait été presque entièrement effacée.

Pendant près de deux années, nous donnâmes nos soins au rétablissement des corniches, et, en général, de toutes les parties en saillie, des moulures et des sculptures. Le grand balcon, les sculptures du portail, la charpente du corps de logis central, les bas-reliefs en ronde-bosse des frontons des pavillons, les deux statues isolées du centre, les cariatides accompagnant la statue d'Henri IV et les génies qui la couronnent, furent refaits en entier.

Nous eûmes la joie de pouvoir reproduire tels qu'ils étaient les quatre médaillons en bronze du rez-de-chaussée, exécutés par Claude Warin, attaché à la ville en qualité de graveur ordinaire et enlevés pendant la grande révolution; enfin, après un lavage général qui fut accompagné d'une opération de silicatisation des surfaces, ayant pour but de donner une résistance plus grande à une pierre malheureusement trop friable et partant trop accessible aux accidents atmosphériques, il nous fut possible de débarrasser le monument des échafaudages qui l'obstruaient, et de le livrer à la vue et à la critique de nos concitoyens.

L'opinion nous fut favorable, et dès lors fut résolu, d'une manière plus précise, le projet d'une restauration générale (1).

Au reste, un événement considérable, le décret sur

(1) Les sculpteurs qui ont prêté leur concours à cette restauration ont été MM. Fabisch, Bonnet, Cubizole et Bonnaire; le premier a exécuté les quatre médaillons en bronze et le fronton du pavillon nord; le second celui du pavillon sud; les autres ouvrages de sculpture de la façade ont été refaits par MM. Cubizole et Bonnaire.

Digitized by Google

l'agglomération lyonnaise, du 25 mars 1852, avait complètement modifié l'assiette administrative de la cité. Les services de la municipalité, proprement dite, avaient été transférés à la préfecture et réunis à ceux du département; mais, dans un édifice malsain et incommode, cet état de choses ne pouvait avoir qu'un caractère essentiellement provisoire, et il était naturel que l'Hôtel-de-Ville de Lyon devînt, comme à Paris et avec une administration analogue, le centre général de tous les services et la résidence du préfet.

Avec son initiative habituelle, M. Vaïsse avait proposé au Conseil municipal qui l'avait accepté résolûment et approuvé par sa délibération du 17 janvier 1854, un projet général de restauration, mais ce ne fut qu'au commencement de l'année 1857 que cette grande entreprise fut définitivement mise en voie d'exécution, pour se terminer le 8 août 1858. Nous n'hésitons pas à dire, à cette occasion, que, sans la décision qui réunissait à l'Hôtel-de-Ville de Lyon tous les services de la ville et du département, et qui donnait ainsi à l'édifice une destination si considérable et en même temps si utile, il eût été à craindre que le monument ne fût restauré d'une manière beaucoup moins complète et peut-être même abandonné malgré son importance, comme on abandonne toute chose dont l'utilité est contestable.

Le 7 février 1857, on commença donc les travaux d'une restauration générale tant intérieure qu'extérieure, s'étendant à toutes les parties de l'édifice.

Ainsi, il s'agissait de faire sur les façades latérales, la façade à l'orient, et sur les cours, des ouvrages analogues à ceux exécutés sur la place des Terreaux, en accompagnant ce travail d'une réfection complète des toitures, dont le caractère, essentiellement provisoire,

Digitized by Google

était, par la forme et par les matériaux, indigne de l'édifice ; il fallait enfin rétablir au dehors l'Hôtel-de-Ville dans les conditions qui l'avaient fait classer, à bon droit, parmi les monuments de ce genre les plus curieux de l'Europe, mais du rang desquels il était si complètement déchu.

A l'intérieur, les travaux à faire étaient d'une double nature ; si d'un côté il fallait placer des services nouveaux et créer des logements pour le chef de l'administration et les secrétaires généraux et particuliers, de l'autre il fallait, en continuant l'unité de style, détruire le moins possible de ce qui pouvait avoir quelque intérêt, et rester digne du monument augmenté de toute l'importance que lui donnait sa nouvelle destination à la fois municipale et départementale.

Tout passe si vite dans la vie contemporaine, et le souffle de l'époque est tellement puissant pour effacer d'heure en heure les moindres traces des événements qu'il nous a paru utile de retracer ce qui a été fait, pendant que notre souvenir en conservait encore la mémoire fidèle et de préparer ainsi pour l'avenir quelques-uns de ces matériaux dont l'histoire a besoin. C'est là ce qui nous a fait entreprendre le travail que nous offrons aujourd'hui, travail qui n'a pas d'autre ambition que de se présenter comme le résumé fidèle des opérations de diverses natures que nous avons dirigées, et de donner les raisons qui nous ont guidé, en indiquant les résultats obtenus.

Mais avant d'entrer dans le détail d'un ensemble de travaux qui a présenté des solutions complexes et délicates, en nous mettant aux prises avec le problème difficile de rendre habitable et aussi commode que possible un édifice tout d'apparat et construit comme

Digitized by Google

une magnifique décoration que voulaient donner à leurs fêtes municipales les prévôts des marchands et les échevins de l'antique cité, il nous semble utile de retracer à grands traits les origines et l'histoire du monument qui nous occupe.

La première pierre de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, sur les plans de Simon Maupin, voyer de la ville, fut posée le 5 septembre 1646 par Camille de Neufville, abbé d'Ainay, lieutenant du Roi et depuis archevêque de Lyon, assisté de Pierre de Sève, baron de Fléchères, lieutenant-général et prévôt des marchands et des quatre échevins alors en fonction.

Cet événement fut consacré par une médaille du module de 149 millimètres qui représente d'un côté la façade occidentale de l'édifice sur la place des Terreaux, et de l'autre une longue inscription dédicatoire en latin (1).

En 1651, on put tenir les premières assemblées dans l'édifice, et si nous nous en rapportons à une gravure attribuée à Israël Silvestre et qui doit être contemporaine, nous pouvons admettre que la partie occidentale, ainsi qu'une bonne partie des deux ailes sur la cour haute, était faite à cette époque.

L'édifice auquel on travaillait toujours paraît avoir été, en 1655, sinon complètement terminé, du moins établi dans toutes ses parties principales jusques et y compris les deux pavillons et la cour inférieure qui

(1) Un exemplaire en plomb de cette médaille, du reste assez rare, existe aux archives de la ville; elle a été donnée par le Père Menestrier, page 17, dans son *Histoire du roi Louis-le-Grand par les médailles*.

Digitized by Google

se terminent à l'orient, moins cependant la galerie, supportée par des arcades, qui ferme cette cour et peut-être le beffroi.

Le Père Menestrier, dans son *Éloge historique de la ville de Lyon,* nous fait connaître qu'à cette époque l'édifice était achevé, mais qu'il restait encore *à embellir les appartements et les membres de ce grand et superbe bâtiment* (1).

Il est certain que le beffroi n'était pas, à cette époque, conforme à ce qu'il est actuellement, car la médaille dont nous venons de parler et qui porte la date de 1655 nous montre un beffroi tout différent de celui qui existe, probablement celui qui figurait dans les dessins projetés, ou un autre qui aura disparu dans le grand incendie. Il en est de même de deux gravures sans date, mais évidemment contemporaines de la construction de l'édifice (2); l'une qui reproduit, sur une même feuille, la façade sur la place des Terreaux, une vue latérale cavalière et le plan; l'autre que nous attribuons à Israël Silvestre, quoiqu'elle ne porte pas sa signature, montre l'intérieur de la cour supérieure pendant sa construction. Sur les deux gravures, le beffroi est surmonté d'un campanile qu'on ne voit plus aujourd'hui.

Notre gravure cavalière et le plan qui l'accompagne indiquent encore à l'appui de l'opinion que nous soutenons au sujet de l'achèvement tardif des

(1) *Éloge historique de la ville de Lyon*, par le Père Claude-François Menestrier, de la Compagnie de Jésus. Chez Benoit Coral, rue Mercière, à la Victoire, 1669, page 8.

(2) La vue latérale cavalière est nécessairement antérieure à 1660, puisqu'elle montre la pyramide surmontée d'une croix enlevée à cette date, qui se trouvait au milieu de la place des Terreaux.

Digitized by Google

galeries, des dispositions différentes de celles qui existent actuellement; il en est de même des pavillons à toiture en dôme surmontés d'une lanterne qui sont placés au point de jonction des deux cours, mais pour ne pas allonger outre mesure les préliminaires de ce récit, nous reprendrons ces différences lorsque nous aurons à traiter en détail des parties qu'elles concernent.

Dans l'origine, la façade de l'Hôtel-de-Ville, sur la place des Terreaux, était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Le corps central se terminait à la corniche qui couronne le premier étage et de là s'élevait une toiture aiguë à une seule pente, décorée de plombs ornés et, disent les contemporains, enrichis de dorure.

Un trophée d'armes, entourant le blason du royaume de France, couronnait la fenêtre centrale et se découpait en silhouette sur la toiture.

Les pavillons se terminaient par une corniche sans fronton et étaient couverts de toitures à comble droit et aigu, pareilles en tous points à celles qui couronnent encore aujourd'hui les pavillons placés à l'est de l'édifice, sur la place de la Comédie.

Le 13 septembre 1674, un incendie terrible détruisit la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, richement décorée et peinte par Blanchet, le comble qui la recouvrait, ceux des pavillons latéraux, le beffroi, et ne s'arrêta, du côté nord, qu'au-dessus des archives, et, du côté sud, que vers le grand escalier.

Le peintre Blanchet qui était aussi un habile architecte, c'est l'épithète dont il est gratifié par le Consulat, fut d'abord chargé de la restauration de la façade; mais ce fut définitivement Jules Hardouin

Digitized by Google

Mansard, sur intendant des bâtiments du Roi, qui donna les plans de cette restauration.

Le célèbre architecte fut appelé par les échevins à Lyon et chargé par eux de dresser les plans nécessaires; il se mit immédiatement à l'œuvre et, dès le commencement du XVIIIe siècle, les travaux entrepris donnèrent au monument, du côté de la place des Terreaux, le caractère qu'il a encore aujourd'hui.

Mansard modifia largement le caractère de la façade telle qu'elle avait existé d'abord, en élevant le corps central d'un étage, en en décorant le milieu d'une statue équestre de Louis XIV qui fut exécutée par le statuaire Chabry (1), en ajoutant encore aux pavillons des frontons et des trophées, tandis qu'il changeait la forme de leur couverture pour la convertir en dôme.

Enfin, en décorant à l'italienne tout le centre de cette façade par une balustrade ornée de statues qui dissimule une toiture basse, Mansard modifia plus complètement encore l'aspect général.

Le beffroi tel qu'il existe aujourd'hui a été construit sur des plans dressés par De Cotte, intendant et architecte ordinaire des bâtiments du roi, d'après les indications de Mansard; mais ce fut Claude Simon, aussi architecte du roi, qui fut chargé, en 1701 et 1702, de la direction des travaux de réparation.

Les toitures des pavillons du centre furent également remaniées à cette épcque et exécutées telles que nous les voyons aujourd'hui.

(1) La statue actuelle, remplaçant celle de Chabry, détruite pendant la révolution, représente Henri IV et a été exécutée, en 1829, par M. Legendre-Hérald pour le prix de 15,000 fr.

Digitized by Google

On a beaucoup discuté sur ces changements opérés par Mansard à la façade, et à cet égard voici notre opinion.

Le temps avait marché déjà depuis la construction première, et le caractère que Simon Maupin lui avait donné et qui était du reste celui des grands châteaux du royaume tel qu'il était employé depuis Henri IV, avait déjà fait place à un goût nouveau. L'architecture, avec plus d'ampleur peut-être, était devenue aussi plus théâtrale; moins sobre et moins ferme qu'auparavant, elle commençait à pencher vers le style maniéré qui plus tard l'étouffa. Mansard, par son grand nom, devait facilement imposer ces idées, il dut trouver mesquin le parti pris pour l'ancienne décoration, et sans doute les échevins partagèrent d'autant mieux tous les projets de modification qu'il leur présenta, qu'ils s'accordaient avec les idées de l'époque en matière d'art.

Il ne faut pas nous en plaindre toutefois, car si l'édifice y a perdu en unité, il est incontestable que l'œuvre de Mansard a été savamment comprise et que pour l'époque où elle a été faite, elle se montre aussi sobre que possible, et se relie très-heureusement au reste de la façade, en lui communiquant un cachet particulier de grandeur qui devait lui manquer auparavant.

La grande salle, dont la magnifique décoration avait complètement disparu dans l'incendie de 1674, fut restaurée par Blanchet, vers la fin de cette même année si funeste, mais simplement revêtue de lambris disposés pour recevoir les portraits des échevins.

Un nouvel incendie détruisit encore cette décoration et la couverture de cette partie du monument,

Digitized by Google

le 14 juillet 1803, et ce ne fut qu'en 1819 et 1820 que l'Hôtel-de-Ville fut l'objet des restaurations que ce sinistre avait rendues nécessaires, mais qui ne furent faites que d'une manière tout à fait provisoire.

Depuis cette époque jusqu'aux années 1850 et 1851 il ne fut rien entrepris de sérieux à l'édifice; il nous semble même que c'est pendant la période qui s'est étendue depuis la révolution jusqu'à ces dernières années que l'édifice a été plus particulièrement abandonné et qu'il a reçu de la main des hommes les plus nombreuses mutilations.

Nous avons dit que l'agent voyer de la ville, Simon Maupin, avait été chargé par le corps consulaire de faire les premiers dessins du monument qu'on se proposait d'élever; mais ses dessins ont subi depuis bien des modifications et des changements.

Nous savons d'abord que, le 8 mars 1646, Simon Maupin fut envoyé à Paris aux frais de la ville, pour soumettre les dessins au contrôle d'un architecte alors très en réputation, Gérard Desargues, Lyonnais et attaché aux bâtiments de la couronne.

Dans quelles limites ce contrôle s'est-il exercé? c'est ce qu'il est assez difficile de savoir aujourd'hui ; mais ce qui est devenu pour nous une certitude par l'étude du monument, tant au point de vue de la décoration qu'à celui de la construction, ce qui nous a été démontré d'une manière évidente, c'est que la composition générale ou, pour mieux faire comprendre notre pensée, les lignes d'ensemble et la forme valent mieux que le fond.

En effet, la distribution résultant de la combinaison des lignes du plan n'est pas toujours bonne dans les détails, et nous n'apprendrons rien de nou-

Digitized by Google

veau à des Lyonnais en leur rappelant que le grand escalier d'honneur ne dessert, pour ainsi dire, que la grande salle et ne donne accès que d'une manière très-insuffisante à l'aile sud dans laquelle il est cependant situé. Plusieurs des autres escaliers desservent mal les parties de bâtiments dans lesquelles ils sont situés ; un d'eux intercepte la galerie derrière la grande salle ; des dégagements sont trop étroits pour le service, enfin bien des défauts qui tiennent aux détails du plan sont à signaler.

Mais ce qui est plus grave, c'est la négligence apportée à la construction. Les maçonneries de pierres de taille ne sont posées qu'en placage sur les murs avec lesquels elles se relient si mal que nous avons trouvé des vides énormes entre eux. La pierre de taille est d'une nature très-friable et très-tendre, et ce n'est pas la seule matière, parmi celles employées, dont le choix ait été fait légèrement.

La décoration n'a pas été mieux traitée : ainsi les moulures sont mal taillées et inégales, les sculptures d'ornement très-irrégulièrement faites et évidemment abandonnées à l'intelligence seule de l'ouvrier. En un mot, tout paraît indiquer soit une grande précipitation dans les travaux, soit plutôt une direction peu sûre d'elle-même et un grand défaut de surveillance vis à vis des entrepreneurs et ouvriers appelés à concourir à la construction.

Nous pouvons donc supposer que Desargues a pu, par une critique large et savante, indiquer les lignes générales du projet, et lui donner l'ampleur qui le caractérise, et que les dessins qu'il a envoyés aux échevins et qui pouvaient n'être que des esquisses étaient suffisants, cependant, pour donner la forme générale,

Digitized by Google

les principales proportions et l'ensemble, en un mot, ou la vie de l'édifice.

Tandis que Simon Maupin, réduit à ses propres ressources au moment de l'exécution, est resté au-dessous de la tâche qu'il avait à remplir, en se montrant faible soit pour l'étude des détails du plan, soit pour celle des élévations, et que l'exécution, en général lâchée (1), n'a pu se relever que lorsque les artistes et ouvriers qui ont été chargés des détails se sont trouvés avoir une habileté supérieure.

Cependant il est à faire, au sujet de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, une remarque importante, c'est que cet édifice, tout en renfermant les principes généraux de l'architecture française de cette époque, a, plus que les monuments du nord de la France, quelque chose d'italien qui appartient bien à notre ville, où l'influence de la Péninsule, au point de vue architectonique, était encore très-puissante au XVIIe siècle. Ce n'est donc pas une composition qui puisse être attribuée exclusivement à Desargues qui habitait Paris, où cette influence a été beaucoup moins sensible, et le génie local a bien contribué à cette création.

Je ne sais pas si le dépouillement de documents neufs permettra de mieux apprécier, par de nouvelles découvertes, dans quelle mesure s'est accomplie l'intervention d'autres artistes étrangers (2) à notre ville,

(1) A l'appui de notre observation sur la négligence des constructeurs nous avons constaté que les cordons de niveau sur la place des Terreaux, vont en baissant sur la rue Lafont, du côté de la place de la Comédie, et se trouvent sur ce point, au pavillon sud, à 0, 20 centimètres plus bas qu'au pavillon nord.

(2) Les échevins avaient demandé des dessins non seulement aux

Digitized by Google

dans l'œuvre de Simon Maupin; mais, ce qui reste acquis, c'est que l'ensemble si beau, si pittoresque, si grand sous le rapport de la masse et des lignes générales, est inférieur, quant aux détails de la décoration, à tous les grands monuments contemporains construits à Paris, et qu'il est négligé, pour la plus grande partie des travaux, de manière à faire douter des connaissances pratiques du directeur de l'œuvre.

Il est juste d'ajouter que l'état de gêne dans lequel se trouvaient alors et pendant toute la période de construction, les finances de la ville, a pu influer dans une certaine mesure sur le choix des matériaux et sur la perfection de l'exécution artistique.

Nous avons déjà dit que les plans primitifs avaient subi, dès l'origine, bien des modifications : en effet, deux plans, l'un manuscrit et l'autre gravé, conservés tous deux aux archives de la ville, diffèrent l'un de l'autre et témoignent de divers changements opérés dans l'exécution.

Le premier de ces plans, qui porte la signature de Maupin, celles du prévôt des marchands, des échevins et de différents officiers de la ville, à la date du 14 juillet 1646, est évidemment le plus ancien et celui aussi qui s'éloigne le plus de ce qui est aujourd'hui.

Dans ce plan, le côté de la place des Terreaux est le seul qui ait été suivi exactement; les ailes surtout, en se rapprochant de l'est, n'ont plus aucun rapport avec ce qui existe. Les deux plans nous montrent que du côté des jardins, qui se trouvaient occuper l'em-

plus habiles architectes de Lyon, mais encore, outre Desargues, à Mercier, architecte de Paris, alors en grande réputation ; ce dernier reçut 106 livres pour la rémunération de son travail.

Digitized by Google

placement du théâtre actuel et de la place de la Comédie, un corps de logis complet et aussi élevé que les ailes latérales devait réunir les deux pavillons. La construction de ce corps de logis, destiné à renfermer au premier étage le dépôt des armes et des munitions, n'a jamais eu lieu, et il a été remplacé par les trois arcades supportant une terrasse que nous voyons aujourd'hui. Seulement, ces arcades n'ont été bâties que longtemps après tout le reste de l'édifice, et nous sommes porté à croire que la difficulté de fermer sur ce point un édifice dont la cour basse aurait manqué d'air, avait laissé la question non résolue jusqu'au moment où Mansard fut appelé à diriger les travaux de la façade sur la place des Terreaux. Ce fut lui, en effet, qui présida à la construction de ces arcades, et quoique nous les ayons trouvées tellement altérées qu'il a fallu les reconstruire en entier et depuis leur base, nous savons qu'elles avaient déjà été restaurées une première fois, en 1764.

Mais la suppression de ce corps de logis, prévu, non sans quelque raison, dans les plans primitifs, pour établir une communication à couvert entre les deux ailes, n'a pas été la seule modification introduite dès l'origine.

L'hémicycle qui sépare les deux cours n'avait pas la forme qui lui a été donnée depuis : d'abord galerie droite dans le plan manuscrit, il présente, dans celui qui est gravé, beaucoup plus de rapports avec ce que nous voyons maintenant.

Tel qu'il est, cet hémicycle, qui est une création fort heureuse comme décoration, est formé d'une galerie portée sur trois arcades alternées de niches dans lesquelles se trouvaient quatre statues de dieux

Digitized by Google

marins, de l'ouvrage du sculpteur Mimerel (1), et complètement altérées par le temps.

Un bassin, que nous avons rétabli depuis peu, et son jet d'eau, que nous avons cru devoir remplacer par une vasque, parce que le rejaillissement inévitable de l'eau, dans les moments où le vent règne, nous paraissait trop dangereux pour le monument, complétaient la disposition éminemment décorative et originale qui forme le fond de la grande cour, en la séparant de la cour inférieure.

Il est à remarquer que cet hémicycle a été restauré anciennement, et, par le caractère des sculptures qui ornent les médaillons placés au-dessus des statues, on peut attribuer cette restauration à l'époque de Mansard.

Nous avons dit qu'il existait une gravure d'Israël Silvestre, qui montre l'Hôtel de Ville achevé sur la façade des Terreaux, avec un retour sur les ailes de la moitié à peu près de leur longueur, d'où il faut conclure qu'une lacune a dû exister dans l'exécution des travaux. Ce qui confirme l'exactitude de ce fait, c'est que, dans le milieu de la cour haute, il existe, du côté sud, un défaut de raccordement dans les baies du milieu et les cordons qui leur sont superposés, indiquant une inégalité de tassement assez sensible pour motiver une différence de date dans la construction des deux parties.

Les gravures dont nous avons parlé nous montrent encore que les ailes que nous avons vues, pendant tant d'années, déshonorées par des toitures basses,

(1) *Eloge historique de la ville de Lyon*, par le Père Menestrier, 1669.

Digitized by Google

couvertes en tuiles creuses d'une dimension et d'une forme ayant tous les caractères du provisoire, avaient été toutes projetées et, sans doute, exécutées à grand comble, avec couverture en tuiles plates ou en ardoises et ornements de faitage en plomb orné et doré.

Quelques pièces de chêne que, lors des dernières restaurations, nous avons trouvées mêlées au bois de sapin dans les toitures, et qui indiquaient par leur coupe qu'elles avaient servi à la charpente d'un comble, sembleraient prouver qu'il y a eu exécution, au moins partielle, de toitures à grand comble. Quelle a été la cause de leur disparition? C'est ce que nos recherches n'ont pas pu nous faire découvrir (1).

Dans l'ensemble des restaurations qu'il nous a été donné de diriger, il nous a été particulièrement agréable de pouvoir rétablir les toitures telles que nous les montraient les dessins du temps, en regret-

(1) Des documents précis, tirés des archives de la ville, disent, et cela confirme notre opinion, que les toitures à grand comble ont existé; que les ardoises servant aux toitures de l'édifice étaient tirées à grands frais d'Angers et remontaient la Loire jusqu'à Roanne. Ce fut un nommé Huchet, maître couvreur d'Orléans, qui eut la direction de ces travaux. Un inventaire, dressé le 11 janvier 1672, accuse environ 350 caisses d'ardoises dans les magasins, et, au moment de la Révolution, il existait encore en dépôt, dans les greniers de l'Hôtel de Ville, des milliers d'ardoises (Inventaire de l'Hôtel de Ville, dressé par les sieurs Charmetton et Vingtrinier, en mars 1791). Nous sommes heureux de remercier ici M. Gauthier, archiviste de la ville, et M. Rolle, archiviste adjoint, pour l'obligeance extrême avec laquelle ils ont mis à notre disposition les richesses dont ils ont le dépôt, et de leurs efforts particuliers pour nous aider dans nos recherches.

Digitized by Google

tant toutefois que les exigences d'un trop grand nombre de travaux urgents nous forçassent à supprimer les plombs ornés qui devaient en décorer les crêtes (1).

Puisque la marche de ce récit nous a amené sur le terrain des restaurations que nous y avons faites, nous ne quitterons pas l'extérieur de l'édifice sans dire encore quelques mots des travaux qu'il a nécessités.

Les révolutions, et surtout le siége de notre ville, les négligences des employés, qui y ont été trop longtemps tolérées, le temps enfin et, disons-le aussi, le peu de soin apporté à la construction première et la mauvaise qualité des matériaux, toutes ces causes avaient profondément altéré l'ensemble ; et, pour en donner une idée, il nous suffira, sans entrer dans de longs détails, de citer un seul chiffre. La restauration des corniches, couronnements et cheminées a exigé, à elle seule, près de 900 mètres cubes de pierres de taille.

Ajoutons que ces parties de la construction, plus exposées que les autres, étaient celles aussi qui avaient le plus particulièrement souffert.

Tant qu'il ne s'agissait que de rétablir dans leur intégrité les parties de l'Hôtel de Ville que le temps ou les hommes avaient altérées, notre tâche était relativement facile ; mais la nouvelle destination qu'il devait recevoir et la nécessité de remplir un programme très-net dans ses complications nous ont obligé de modifier, d'une manière sensible et qui a été très-diversement jugée, la façade de l'édifice sur la

(1) Les faîtages et arrêtiers en plombs ornés ont été rétablis seulement sur les toitures des deux pavillons de la place de la Comédie.

Digitized by Google

place de la Comédie, ainsi que l'hémicycle qui sépare la cour inférieure de la cour supérieure.

Nous avons dit que, dans les plans originaux de Simon Maupin, un corps de logis réunissait les deux pavillons du côté de la place de la Comédie, mais que ce corps de logis n'avait jamais été construit et qu'il avait été remplacé par la terrasse que nous voyons encore.

Ce changement de disposition aux plans d'ensemble fut le résultat d'une idée juste : en effet, il est difficile de se représenter la cour basse fermée au levant par une construction élevée, sans convenir qu'elle fût devenue aussi triste et aussi insalubre que possible ; mais, en même temps, on dut renoncer à toute communication commode entre les ailes nord et sud, à partir de la place des Terreaux. Tant que l'édifice n'était occupé que par des services indépendants, cet inconvénient fut peu sensible ; il devenait une impossibilité sérieuse le jour où des mesures d'ensemble étaient prises pour que tout l'espace qu'il renfermait fût rendu profitable.

Il était donc indispensable de trouver une communication couverte, au moins à l'étage d'honneur, puisque la construction de la terrasse et de l'hémicycle empêchaient, sans une démolition complète, de la prendre aux autres étages, et pour altérer le moins possible ce qui existait, par un respect peut-être excessif de l'ancien état de choses, nous avons simplement couvert la terrasse sur l'hémicycle par une construction légère dont le caractère tranchât avec le reste.

Nous avons considéré que nous devions, en face d'une nécessité bien sentie, ne pas chercher à nous

Digitized by Google

rattacher à l'édifice par autre chose que par le style; et nous avons voulu que notre construction prît un caractère provisoire par la nature tout exceptionnelle des matériaux qui la composaient, et par des formes légères empruntées bien plus aux meubles du dix-septième siècle qu'à son architecture.

Le même sentiment nous a guidé lorsque nous avons couvert, dans la cour basse, les perrons qui conduisent à la cour supérieure, mais, surtout, donnent aux escaliers placés sur ce point une entrée qu'ils n'avaient pas jusque-là.

Nous venons d'expliquer que nous avons donné un caractère à part à ces constructions nouvelles, et, peut-être, une combinaison, qui eût eu pour but d'apporter une modification plus radicale à un état de choses que le changement de mœurs et la nouvelle destination de l'édifice rendaient si peu supportable, eût-elle été préférable au parti qui a été pris. Cependant, quelques esprits plus préoccupés de l'intégrité rigoureuse d'un édifice qui leur paraissait devoir rester à l'état pittoresque, mais dévasté, dans lequel il se trouvait, que de la nécessité de lui donner un but d'utilité pratique, se sont émus de ces constructions légères, marquise et galerie couverte, que nous avons appliquées à l'ancienne construction. Il nous est impossible d'être touché de ces observations. Périsse la société plutôt qu'un principe ne sera jamais notre devise, et nous croyons avoir plus fait pour la conservation vraie et sérieuse de l'édifice, en le rendant aussi commode et même aussi confortable que nous l'avons pu, qu'en nous renfermant dans de telles limites d'une conservation exagérée que nous eussions fait abandonner bientôt

Digitized by Google

comme inhabitable le monument que nous restaurions. Il nous semble, et cela a toujours été pour nous une règle de conduite, qu'il faut savoir compter avec les exigences de son temps et de son époque ; et nous nous sommes souvent laissé conduire par cette pensée, qu'à notre place, Simon Maupin ou Mansard, en faisant mieux sans doute, n'auraient certainement pas sacrifié le vrai et l'utile à un sentiment exagéré de conservation que je ne trouve qu'au temps où nous vivons.

Je conçois que, dans un temps où tant de choses ont été discutées, puis détruites sans une réflexion assez mûrie, ce sentiment de réaction contre la légèreté dont on accuse l'esprit français ait pu se faire jour. Je me l'explique après tant de violentes secousses, mais je crois qu'il faut en combattre l'exagération comme une chose qui tendrait à arrêter toute espèce de progrès, en ravalant la civilisation de l'Occident au niveau de celle des Chinois. Ceux-ci ne s'enorgueillissent-ils pas, au milieu des écroulements qui dévastent leur empire, d'être depuis des siècles en possession des mêmes coutumes et des mêmes mœurs ?

Mais laissons là des considérations qui pourront paraître un peu ambitieuses, appliquées au sujet qui nous occupe, et revenons à nos travaux.

Pour garantir l'accès d'un édifice dont la nouvelle destination augmentait sensiblement l'importance, et qu'il fallait mettre à l'abri des regards trop indiscrets et des inconvénients d'un voisinage trop rapproché de la voie publique, nous avons dû établir une barrière du côté de la place de la Comédie.

Ici, ne nous reliant en aucune façon aux constru-

Digitized by Google

tions anciennes, nous avons donné un caractère bien définitif à cette création, en employant le fer forgé en concurrence avec la pierre de taille.

L'exécution de cette barrière a motivé en même temps la démolition des boutiques que l'architecte Morand avait fait construire, en 1768, contre la façade de chacun des pavillons qui regardent la place ; ces boutiques, qui étaient une cause de dégradation pour l'édifice, par les fumées qui s'en échappaient, étaient en même temps, par leur forme et leur destination, tout à fait indignes du monument (1).

Nous venons de dessiner à grands traits les principaux ouvrages que la restauration extérieure de

(1) Pour des motifs qu'il est inutile de rappeler en ce moment, Morand proposa au Consulat de lui permettre de faire construire, à ses frais, contre la façade de l'Hôtel de Ville, sur la place de la Comédie, de petites boutiques en pierres de taille, dans les dimensions indiquées par le plan qu'il présenta aux échevins. Morand devait les louer à son profit pendant l'espace de trente années, à l'expiration desquelles ces boutiques devaient rester en toute propriété à la ville, qui en disposerait comme elle l'entendrait.

Le Consulat ayant considéré que deux égouts, qui flanquaient chaque angle de la face de l'Hôtel de ville sur la place de la Comédie, formaient une saillie considérable, gênaient la circulation des piétons et des voitures, en même temps qu'ils affectaient péniblement la vue et l'odorat, accueillit favorablement le projet de Morand, qu'il regardait comme remédiant à ces inconvénients et offrant une *décoration agréable qui s'harmoniserait avec la terrasse au-dessus des portiques.*

En conséquence, d'après l'avis de Soufflot, architecte du roi, et le consentement du duc de Villeroy, en date du 15 août 1768, le Consulat, par sa délibération du 28 décembre suivant, accorda à Morand la permission demandée, et les travaux commencèrent immédiatement.

Digitized by Google

l'édifice a nécessités, nous allons brièvement indiquer ce que nous avons fait à l'intérieur, en jetant, en passant, un coup-d'œil sur la destination des différentes pièces de l'édifice, au moment de sa construction, et sur leurs décorations primitives.

Au rez-de-chaussée, sur le grand vestibule, à droite, une fort belle salle ornée d'une magnifique cheminée et d'un plancher apparent supporté par des cariatides, servait autrefois aux assemblées de magistrats qui avaient la charge de pourvoir à la subsistance de la ville. Cette salle, qui portait le nom d'Abondance, a été longtemps déshonorée par la présence d'un corps de garde, pour l'établissement duquel on l'avait partagée en deux, sur la hauteur, par un plancher. En 1793, les armoiries de sa belle cheminée avaient été abattues à coups de marteau, mais l'extrême insouciance qui, depuis lors, avait présidé aux destinées du monument, avait bien laissé opérer d'autres mutilations, et la restauration de cette salle a dû s'étendre à toutes ses parties.

A gauche du vestibule, se trouve une autre salle voûtée destinée autrefois aux affaires de police, qui s'y jugeaient deux fois par semaine, et que nous avons vue occupée pendant longtemps par la Caisse d'Épargne. Cette salle est aujourd'hui garnie d'un lambris qui date du règne de Louis XVI, et que nous avons restauré. Des traces d'incendie trouvées contre les murs nous font connaître les causes qui ont fait perdre à cette salle sa décoration première, si toutefois elle en avait jamais reçu une qui eût quelque valeur sous le rapport artistique.

A la suite se trouvaient les salles de Conseil de la police, le bureau de l'Échantillage des poids et

Digitized by Google

mesures, celui de la Santé, et quelques appartements occupant ensemble toute l'aile qui s'étend le long de la rue Puits-Gaillot. Au sud et sur la rue Lafont se trouvaient des salles et appartements dont la destination n'est pas bien connue. Enfin, les deux pavillons à l'est, et le corps de logis projeté pour les relier, mais dont l'exécution n'a jamais eu lieu, devaient renfermer les magasins des armes et des munitions. Il existait encore, sur la cour basse, deux passages pour les voitures, qui ont été supprimés depuis.

Tout cet étage, placé au niveau de la cour supérieure, et l'entresol au-dessus, servaient aux bureaux de la ville, sous l'ancienne administration municipale, qui a pris fin par le décret du 25 mars 1852. Ils renfermaient encore une Justice de paix, les bureaux de l'Octroi, ceux du Trésorier de la ville, et des logements pour plusieurs fonctionnaires, employés de l'Administration ou vieux serviteurs. Les maires de Lyon avaient, au rez-de-chaussée, dans le pavillon sud-est, leur cabinet, et, à proximité, la salle de réunion des conseillers municipaux.

Depuis la prise de possession de l'Hôtel de Ville par les administrations réunies du département et de la ville, l'étage au rez-de-chaussée est, dans sa partie nord, occupé entièrement par les divisions dites administratives; du côté sud et dans un délai rapproché, il sera occupé par celles de la police, mal placées aujourd'hui, avec les inconvénients qui en résultent pour le public, à l'étage des combles de la grande salle. Le Conseil de la commune, qui, provisoirement encore, occupe une salle de cet étage, passera aussi, dans un bref délai, dans les anciennes salles du Consulat et de la Conservation. Il est juste

Digitized by Google

et digne que le Conseil rentre en possession d'un local, celui du Consulat, dont il n'aurait jamais dû être dessaisi, et cette satisfaction bien naturelle doit lui être donnée au moment où la ville peut enfin reprendre des locaux dont elle avait été contrainte de se déposséder peu à peu, faute de places à donner ailleurs pour différents services publics, plus ou moins étrangers à son administration.

D'après la destination ancienne des pièces de cet étage, nous pouvons conclure qu'il n'avait jamais reçu aucune de ces décorations importantes que l'édifice nous montre à l'étage d'honneur : en effet, au rez-de-chaussée, sauf dans l'ancienne salle de l'Abondance, nous n'avons trouvé aucune trace de décorations artistiques, contemporaines ou à peu près de l'année 1655, époque où le monument fut livré au Consulat, et les plus anciennes décorations, du reste fort simples, et que nous avons réutilisées, sont des boiseries du temps de Louis XV; dans le pavillon nord-est, les lambris, du temps de Louis XVI, de l'ancienne salle de police (Caisse d'Épargne) dont nous avons parlé, et des lambris de même époque dans le pavillon sud-est, servant aujourd'hui de cabinet à M. le Sénateur. Tout le reste, très-moderne et sans valeur, a été conservé cependant, en partie, dans les nouvelles distributions que cet étage a nécessitées pour le placement des bureaux de l'Administration.

T. Desjardins.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE TEMPLE DES DRUIDES D'UZÈS.

A peu de distance de la ville d'Uzès, dans une vallée où coule la fontaine d'Eure, au pied d'une colline aride, se trouve un monument qui rappelle les premiers âges de la civilisation gauloise. Ce monument, auquel la tradition a conservé le nom de *Temple des Druides*, est enclavé aujourd'hui dans un jardin et à moitié caché par des arbres fruitiers, des broussailles, et par des plantes grimpantes qui s'attachent au rocher comme pour dérober aux regards les restes d'une religion disparue, où le dogme, les rites, les cérémonies, tout était un mystère.

Rien, au premier aspect, n'annonce un monument de cette nature, et il faut examiner les lieux avec attention pour apercevoir quelques trous pratiqués sur la partie extérieure du rocher, ainsi que des entailles faites d'un côté seulement de chacune des deux entrées, sans qu'on voie la moindre marque de fermeture. On ne peut donc, si l'on n'a pas déjà des indications suffisantes, découvrir là un temple consacré au culte druidique.

Après avoir franchi la porte de l'enclos, on arrive à une grotte de 10^{m} de hauteur, sur 8^{m} 50 de longueur et 4^{m} 50 de largeur, formée par deux immenses rochers de calcaire sublamellaire adossés l'un contre l'autre. Au fond de cette enceinte se trouve un escalier creusé dans le roc, dont les marches sont détruites en partie, et qui aboutit à une plateforme. C'est probablement du haut de cette petite terrasse, qui rappelle par sa position

Digitized by Google

celle de la Maison des fées, de la vallée de Vaux, auprès de Falaise, que le druide répondait aux demandes de ceux qui venaient le consulter. Peut-être de là aussi, dans ses enseignements religieux, ou quand il lançait des oracles, empruntant à ce lieu sauvage, alors couvert de bois épais où régnait une obscurité profonde, des images sombres et terribles, se livrait-il, dans son inspiration, à ces élans d'une éloquence ardente et passionnée qui avait tant d'empire sur le peuple, au dire de quelques historiens.

Le rocher à gauche en entrant, taillé à une grande profondeur pour donner plus d'espace au sanctuaire, offre à sa surface plusieurs trous, les uns ronds, les autres quadrangulaires, disposés sans ordre, et dont il serait difficile d'indiquer l'usage, soit qu'ils datent de l'époque celtique, soit qu'ils appartiennent à un temps plus rapproché de nous.

Au côté opposé à celui-ci, à 2^m du sol, on remarque un autel établi au moyen d'une excavation dans le roc, de 4^m environ en largeur, en hauteur et en profondeur. Cet autel est la partie caractéristique du monument : deux rigoles creusées dans le rocher, de 0^m 50 de longueur sur 0^m 05 de largeur, l'une de 0^m 17 de profondeur, l'autre à peine marquée dans la pierre, et un trou elliptique de 0^m 12 de diamètre dans son grand axe, indiquent suffisamment l'usage auquel il était consacré. Ces rigoles ne peuvent être un effet du hasard dans une roche de cette nature et dans les conditions où elles se trouvent. Elles ne sont pas disposées d'une manière symétrique ; l'une est parallèle à la ligne du fond, l'autre est à angle droit sur celle-ci, mais sans communiquer avec elle ; et à l'opposé de cette dernière se trouve le trou ovale dont il vient d'être parlé. Dans le fond, à 2^m au-dessus du plan horizontal, on remarque une ouverture de 1^m 50 de hauteur sur 0^m 15 de large, semblable à une meurtrière des anciens châteaux. Là on voit encore différents trous dont on ne peut comprendre l'utilité, pas plus que celle de trois entailles, l'une à l'appui de la fenêtre, les deux autres sur les côtés intérieurs, lesquelles se correspondent et ont la forme d'un gamma renversé.

Digitized by Google

Dans cette description minutieuse qu'exige le sujet, et pour l'intelligence de laquelle l'habile crayon de notre ami et compatriote, M. Léon Alègre, sera d'un grand secours, il convient de faire connaître aussi une particularité fort remarquable dans la circonstance où elle se présente : nous voulons parler de deux anneaux taillés dans la vive arête des angles saillants de l'excavation, à 4m de distance et vis-à-vis l'un de l'autre, et à 2m 30 d'élévation. Celui de gauche est intact, l'autre est brisé, tout en conservant la marque incontestable de son identité avec le premier. Mais ces deux anneaux ne sont pas les seuls ; on en voit un troisième à la partie méridionale du temple, creusé sur la surface plane du rocher, à 0m 80 de hauteur, semblable par sa forme et par sa position, à ceux de l'île de Gavr'innis [1]. On sait qu'aux chambres de Ceyssac, de Couteaux et de quelques localités du département de la Haute-Loire, creusées par les Gaulois dans la brèche volcanique, il existe aussi des anneaux. Mais il y a une distinction à établir, vu que dans le monument d'Uzès rien n'indique une habitation disposée pour une demeure particulière et pour les besoins journaliers de la vie, tandis que dans les chambres dont il s'agit, si l'on voit aussi des anneaux pratiqués dans la pierre, ils le sont dans d'autres conditions, car ils ne se trouvent qu'aux crèches des étables, et jamais dans les pièces habitées par les populations gauloises, encore moins dans celles qu'on peut supposer avoir servi à la célébration des cérémonies druidiques. On ne doit donc pas, si on reconnaît dans ces différents travaux la même origine, leur assigner la même destination.

Maintenant il s'agit de déterminer dans quel but a été exécuté un semblable monument. La première pensée, à la vue de cet antre ténébreux, qui par ses dispositions intérieures rappelle les Druides et leurs sanglants sacrifices, est d'en attribuer la fondation à ces prêtres cruels, comme le consacre la tradition locale. Telle est aussi notre conviction à cet égard. Toutefois, cherchant à être toujours dans le vrai, si nous donnons les raisons favora-

[1] Morbihan.

Digitized by Google

bles à notre opinion, nous exposerons avec le même soin celles qui peuvent être contraires. Ainsi, dans le système que nous soutenons, l'anneau à gauche en entrant devait servir à attacher les victimes avant de les immoler, et les autres anneaux à les suspendre au moment du sacrifice, de manière à voir l'abondance et le bouillonnement du sang, à interroger les entrailles, à examiner le frémissement des chairs pour en tirer des présages; ou bien, si on appliquait à un criminel le supplice de la croix, ces derniers anneaux pouvaient encore servir, au moyen d'une corde attachée à chaque bras, à suspendre le malheureux, qui hissé et comme crucifié à un poteau, subissait, dans une lente agonie, la mort affreuse causée par les flèches et les dards qu'on lançait contre lui. Enfin les deux rigoles de l'autel étaient destinées à recueillir le sang qui s'échappait encore du cadavre avant la crémation, et le trou en ellipse à contenir l'eau lustrale, composée, selon le rite druidique, avec des plantes sacrées, et dans laquelle on avait éteint un charbon ardent.

Ici la tradition confirme ces faits en partie, comme elle rappelle dans divers pays les actes dont les historiens ne font pas mention, tels que les souvenirs des Gaëls des montagnes d'Eildon [1], qui montrent, dans un endroit appelé Bourjo, la place où se tenait la foule pour assister à ces horribles scènes, et indiquent le sentier et le passage dans une partie de la vallée pour arriver au lieu du sacrifice, qu'on nomme aujourd'hui Haxel gate (porte de la Druidesse) [2]; comme les habitants de l'ancienne Mona [3] nomment deux vieilles habitations en ruines Trer-Drew (maison du Druide), et Trer-Beird (maison du Barde); comme à l'ancien Némède de la garenne d'Epone [4], enceinte sacrée où les Druides rendaient la justice, le peuple a conservé le nom significatif de *la justice*. De même la plupart des habitants d'Uzès ont entendu dire de père en fils que, dans ce temple, les Druides immolaient

[1] Auprès de Melrose (Ecosse).

[2] Le mot haxel est dérivé de haxa (grande prêtresse), dont on a fait hexe, employé pour désigner une sorcière.

[3] Ile d'Anglesea.

[4] Seine-et-Oise.

Digitized by Google

jadis des victimes humaines, auxquelles ils tranchaient la tête qu'ils suspendaient à ces anneaux ; qu'après avoir recueilli le sang dans les rigoles disposées à cet effet, ils brûlaient les cadavres, et que la fenêtre au-dessus de l'autel servait d'issue à la fumée, dont on voit encore la trace à la partie supérieure de l'excavation.

En ce qui touche la crémation des corps, les petits bassins de l'autel et l'ouverture pour donner passage à la fumée, il est aisé de voir que la tradition s'accorde avec les récits historiques et avec les indices qu'on a sous les yeux. Nous ne prétendons pas contester la tradition à ce sujet, quoiqu'il soit difficile d'admettre, vu le peu d'altération de la roche calcaire, qu'un bûcher ait pu être établi sur cet autel. Toutefois, l'utilité de cette fenêtre, avec les trois autres ouvertures qui existent dans la grotte, si elle ne servait pas à l'usage que nous avons indiqué, ne peut guère s'expliquer. Quant aux têtes suspendues aux anneaux, c'est une erreur manifeste, attendu que les Gaulois, dans leurs expéditions guerrières, coupaient, il est vrai, les têtes de leurs ennemis vaincus pour les attacher au cou de leurs chevaux, mais ne décapitaient jamais les victimes humaines. La tradition, qui s'égare parfois, a appliqué à ces sacrifices un fait qui se pratiquait seulement lorsqu'on immolait des animaux. Quoi qu'il en soit, cette différence dans un simple détail n'infirme en rien l'exactitude de ces souvenirs populaires ; et si on se rappelle que pour les préparer à la mort on faisait passer les victimes, avant de les sacrifier, dans un souterrain appelé l'*antre du démon*, on voit que c'est dans un lieu comme le temple d'Uzès que devaient s'accomplir ces horribles mystères. On est surpris seulement de ne point trouver de vestiges de l'escalier pour arriver sur l'autel. Peut-être en était-il dans le druidisme comme dans la religion juive où il est dit : Vous ne monterez point sur mon autel par des degrés.

Toutefois, il se présente une difficulté sérieuse, si on s'en rapporte au passage des *Commentaires* de J. César où l'on voit que les Gaulois n'avaient pas de temples. On peut répondre à cette assertion que, s'occupant plus de politique, de stratégie et sur-

Digitized by Google

tout du soin de sa renommée qu'il ne s'occupait d'archéologie, et même de questions religieuses, malgré les documents précieux, bien que succincts, qu'il a laissés sur la religion et les mœurs des Gaulois, le célèbre conquérant a négligé de parler de ces temples, comme il l'a fait à l'égard des monuments si remarquables de Locmariaquer et de Carnac. Ce silence peut-il détruire l'importance des traditions populaires et l'autorité des preuves qu'on trouve à chaque pas dans les Gaules, touchant les monuments celtiques? Mais, ces temples, comment étaient-ils? Quelle en était la forme, l'architecture? avaient-ils quelques rapports avec le monument de Lanleff [1] ou celui de Montmorillon [2], ou bien les Gaulois n'avaient-ils pour leurs sacrifices que ces grandes pierres à baquets qu'on trouve dans quelques parties de la France; ou ne se servaient-ils que de petits autels de forme cubique comme celui du musée de Clermont-Ferrand et la pierre de la *Crie*, qu'on voit sur une place de Bourges, objets qu'on suppose avoir servi au culte druidique? Tout porte à croire que ces divers autels datent de la seconde époque du druidisme, qui avait substitué des pierres travaillées aux blocs de rochers bruts des temps primitifs, comme les statues avaient succédé aux pierres informes; et que ces temples, ainsi que celui de Vasso, à Clermont, détruit par Chrocus, ont appartenu à l'époque Gallo-Romaine.

Nous ne faisons point ici un ouvrage sur les différents monuments celtiques, travail qui dépasserait les bornes que nous nous sommes imposées dans cet opuscule. Néanmoins, nous ne pouvons nous dispenser de traiter une question qui se rattache essentiellement au sujet qui nous occupe; nous voulons parler des dolmens, qu'on représente souvent comme des autels druidiques. Quelques écrivains, en effet, invoquant le témoignage de Diodore de Sicile, pensent que c'est sur ces immenses tables de pierre qu'on immolait des victimes humaines, sur des lieux élevés où la foule pouvait jouir de cet affreux spectacle, comme

[1] Côtes-du-Nord.

[2] Vienne.

Digitized by Google

cela se pratiquait chez les anciens habitants de l'Amérique du Sud. Ils se fondent sur l'existence de bassins, avec des gouttières pour l'écoulement du sang des victimes qu'ils ont pu voir, non sur des tables de dolmens, mais sur les pierres reposant à terre, qu'on trouve dans les départements du Morbihan, de la Creuse et de l'Allier. L'auteur de cette notice, qui a visité un grand nombre de dolmens dans différentes parties de la France, peut affirmer qu'il n'a jamais vu dans ces prétendus bassins, sur les tables de ces dolmens, que des accidents qui tiennent à la qualité même de la pierre. En effet, tous ces monuments sont formés de pierres brutes et sans travail, si ce n'est à ceux de Moulins [1], de Trye-Château [2], de Locmariaquer [3], et de New-Grange [4], où l'on trouve la preuve incontestable de la main de l'homme, monuments auxquels il faut ajouter l'allée couverte de Gavr'innis avec ses dessins bizarres, capricieux, impossibles à décrire.

M. Worsaac, inspecteur des monuments historiques du Dannemark, homme dont le jugement est apprécié dans le monde savant, croit que les dolmens ont été érigés par une race aborigène de l'Europe, antérieure à l'invasion des Celtes venus d'Asie, ce qui ferait remonter ces monuments à une haute antiquité. Il est en désaccord avec les archéologues allemands, qui, d'après les découvertes faites dans divers tombeaux, reconnaissent trois âges dans les monuments celtiques : l'âge de pierre, l'âge de bronze et l'âge de fer, auxquels on pourrait ajouter l'âge d'or, à cause des objets d'or renfermés dans quelques-uns de ces monuments, notamment les deux beaux colliers trouvés dans les galeries de Plouhardel, auprès de Carnac. Ces deux opinions peuvent également se soutenir. Mais où M. Worsaac est dans l'erreur, c'est quand il dit qu'en France la plupart des dolmens sont auprès de la mer ou des grands fleuves. Dans le centre de la France, où il croit qu'il n'en existe que fort peu, ils sont, au

[1] Indre.
[2] Oise.
[3] Morbihan.
[4] Comté de Meath (Irlande).

Digitized by Google

contraire, en grand nombre, et presque tous dans des lieux arides ou dans les bois. Peut-être le savant étranger n'a-t-il visité que nos départements maritimes.

Un érudit qui a écrit sur cette matière, dit, à l'appui de l'opinion que nous soutenons, que dans ces tombeaux, les ministres de la religion avaient la tête tournée au levant et les guerriers illustres à l'occident, ce qui rend compte, selon lui, de la différence qui existe dans leur orientation. Mais il n'a pas remarqué que, dans certains pays, ces monuments, généralement situés sur la pente méridionale des collines, se trouvent presque toujours placés dans cette même direction. Sur douze dolmens qu'on voit à Saint-Albán-sous-Sampzon [1], ou dans les environs, dix présentent leur entrée du côté du sud; et deux, séparés seulement par une distance de quelques mètres, ont cette ouverture, l'un à l'est et l'autre à l'ouest. Ce fait détruit nécessairement un semblable système. Cependant, il est possible de donner une explication à cet égard, si on admet que les premiers de ces dolmens, ceux tournés au midi, comme les plus nombreux, étaient les tombeaux des *tierns*, chefs de tribus; tandis que les deux derniers étaient consacrés, l'un à un prince des Druides, l'autre à une druidesse de première classe. Cette interprétation peut, à la rigueur, concilier les diverses opinions sur ce point d'archéologie; et ce qui prouve qu'elle n'est pas dénuée de probabilité, c'est la position de ces deux dolmens au milieu des bois où l'on célébrait jadis les mystères du culte, et près d'une belle source, qui devait être une de ces fontaines sacrées dont l'eau servait aux cérémonies religieuses, ainsi qu'on le voit à Lèves [2], et dans d'autres sanctuaires du druidisme.

Par contre, d'autres auteurs reconnaissent simplement dans les dolmens, des tribunes aux harangues pour les envoyés des divers cantons de la Gaule, quand il s'agissait de traiter des questions politiques.

D'autres encore y voient une chaire à prêcher où les Druides enseignaient la morale et la philosophie.

[1] Ardèche.

[2] Près de Chartres (Eure-et-Loir).

Digitized by Google

Enfin, Cambry lui-même, d'ordinaire si judicieux, croit qu'ils servaient de table pour signer des traités, ces monuments, par leur masse indestructible étant le symbole de la durée des engagements.

Si le premier de ces divers systèmes mérite une discussion, les autres ne peuvent soutenir un examen sérieux. Tout nous prouve donc que les dolmens étaient des tombeaux. Les ossements humains trouvés dans quelques-uns de ces monuments, tantôt parmi des ornements de pierres de couleur, des colliers d'ambre, de jais, de verre, de corne, ou parmi des fragments de serpentine, de pierres magnésiennes, de pierre ollaire; tantôt avec des haches de silex, des épingles de bronze, ou avec des armes dont les chevaliers ne se séparaient jamais et qu'on plaçait à côté d'eux après leur mort, ou enfin avec des urnes lacrimatoires, comme au tombeau de Chyndonax, prince des Druides, ne peuvent laisser de doute à ce sujet. En effet, on place des objets de cette nature dans des tombeaux et non sous des autels. En définitive, remarquons qu'il est des localités où, dans un espace de terrain fort circonscrit, les dolmens sont en très-grand nombre et souvent agglomérés. Or, si on comprend la réunion de plusieurs tombeaux dans un même lieu, il n'en est point ainsi pour les autels, et pour des colléges de prêtres établis sur des points aussi rapprochés. Cette conjecture paraît donc exempte d'incertitude et a tous les caractères de la vérité.

Les demi-dolmens, ceux où l'un des côtés de la table repose sur la terre, n'ont pas excité moins de controverses. Doit-on attribuer la disposition de ces monuments à la chute de l'une des pierres debout, qui en se brisant aura laissé pencher la table? ou bien ont-ils été élevés tels que nous les voyons, pour consacrer le souvenir d'un personnage secondaire? Le doute règne aussi à cet égard. Quelques archéologues voient encore, dans ces monuments, des autels pour les sacrifices, mais où l'homme au lieu d'être immolé par le couteau sacré, les mains liées derrière le dos, attendant le coup mortel que doit lui porter le victimaire, comme on le voit à un bas-relief, trouvait la mort en s'élançant du haut de ce plan incliné sur les piques et les épées que des

Digitized by Google

prêtres tenaient dressées contre lui. Ce supplice, s'il existait ainsi, avait quelque rapport avec celui du criminel immolé chaque année à Marseille, pour servir de victime expiatoire à la population, et qu'on précipitait du haut d'un rocher, après avoir eu soin de le nourrir somptueusement, longtemps avant son exécution. Cette opinion a trouvé peu de partisans.

Un autre système peut encore être admis à l'égard des demi-dolmens, à savoir que cette pierre en pente servait peut-être au même usage que certain rocher de la colline du Pnyx, connu de tous les voyageurs, sur lequel les Athéniennes, comme on le faisait dans les temps antiques, viennent glisser encore aujourd'hui pour rendre leur accouchement plus heureux. Cette explication, toute futile qu'elle paraît d'abord, n'est pas dénuée de vraisemblance puisqu'elle touche à un principe d'hygiène. Du reste, si les faits historiques ont besoin de s'appuyer sur des raisonnements sérieux, il n'en saurait être de même à l'égard des superstitions qui reposent sur le caractère et les inspirations d'un peuple, plus encore que sur leur degré de probabilité et sur leur raison d'être.

Revenons aux dolmens, et pour aller au-devant des objections, citons un fait difficile à expliquer, qui frappe à l'un de ses monuments. On sait qu'ils se composent de trois pierres sur champ et d'une quatrième placée horizontalement sur celles-ci, formant un trapèze dont la grande base est toujours ouverte. A celui de Trye-Château, on voit au bas de la pierre du fond et presque à fleur de terre, un trou rond de 0m 40c de diamètre. Comment expliquer cette particularité, qui n'existe à aucun autre dolmen, car on ne peut comparer cette pierre, percée de part en part, aux tables à baquets dont il a déjà été parlé? Le guide vous dit qu'on faisait passer par cette ouverture la tête de l'homme qu'on voulait immoler, circonstance contraire à la manière dont s'accomplissaient les sacrifices humains chez les Gaulois. Ce trou, comme croient quelques auteurs, servait-il à guérir les malades, à préserver les enfants de tous les maux, comme cela existait, il y a peu d'années, à la chapelle de la Madeleine, près de Cour-

Digitized by Google

ville [1], où les femmes passaient les pieds de leurs petits enfants pour les faire marcher seuls; ainsi qu'on le fait encore à Graville [2], où, dans la chapelle de sainte Honorine, se trouve à la muraille une ouverture qui doit guérir de la surdité quand on y place la tête? Est-ce là un reste d'anciennes superstitions qui existent toujours dans la Bretagne et qui ont quelque analogie avec celle qui concerne la *Bocca della verità*, pierre percée qu'on trouve à Rome, dans le vestibule de Sainte-Marie *in cosmedin* et que les Romaines consultent encore en souvenir de l'antique *Bucca veritatis*, qui décidait jadis de la bonne ou mauvaise conduite des jeunes filles, chez les Romains? Il est difficile d'adopter cette interprétation, non-seulement à cause du fait exceptionnel que présente ce dolmen et qu'on verrait à d'autres monuments de ce genre, si tel avait été le principe religieux du druidisme pour la question qui nous occupe, mais aussi par la difficulté matérielle qui existe d'après la position même de la pierre. Quel était donc le but d'un pareil travail dans ce bloc de rocher, et comment deviner cette énigme?

Dans cette incertitude, abordant franchement cette question difficile, nous hasardons une hypothèse à laquelle les idées religieuses des Gaulois donnent quelque probabilité. Rappelons-nous d'abord que les Druides enseignaient que les âmes errantes des morts, quand elles visitaient la terre, trouvaient un asile dans ces monuments, dont on avait soin de laisser l'entrée libre; croyance constatée par Tertullien, mais avec quelques modifications, quand il dit que les Gaulois passaient la nuit sur la tombe des héros, persuadés que les âmes de ces héros devaient leur faire des révélations. Remarquons aussi que ces tombeaux offrent une dimension propre à recevoir entièrement les corps qu'ils renferment. A celui de Trye-Château, il ne pouvait en être ainsi, probablement par le manque de matériaux convenables. On n'a donc employé là que des pierres presque aussi épaisses que larges et qui présentent peu de surface.

[1] Eure-et-Loir.

[2] Seine-Inférieure.

Digitized by Google

Comment a-t-on cherché à obvier à cet inconvénient? Les fouilles pratiquées dans ce lieu vont nous en donner l'explication. Elles ont fait connaître que le corps, contrairement à la coutume usitée chez les Gaulois, était placé en dehors et derrière le dolmen, dans une espèce de sarcophage recouvert de terre; en sorte que ce dolmen n'était plus un tombeau, mais simplement une chambre sépulcrale qui le précédait. Ne doit-on pas conclure de ces dispositions funéraires exceptionnelles chez nos ancêtres, en se rappelant surtout les croyances religieuses dont nous venons de parler, qu'on a voulu par ce trou pratiqué dans le fond, laisser une entrée à l'âme du mort pour arriver jusqu'à ce corps, comme cette ouverture existe de fait à tous les autres dolmens par l'absence même de la pierre de devant? Si cette opinion est contestable, du moins elle fait raison d'une particularité qui, sans cela, est inexplicable. Et, en dernière analyse, de telles croyances ne sont pas plus bizarres que les pratiques superstitieuses qui existent encore de nos jours : comme on voit les malades à Athènes qui, pour obtenir une prompte guérison, attachent un fil de laine autour de la colonne d'un ancien temple d'Hygie, maintenant chapelle chrétienne, dans la plaine du Céramique; les pèlerins qui vont,le dimanche de la Susception de la couronne d'épines, au bord du lac de Saint-Andéol, l'antique Elanus, dans les montagnes de l'Aubrac [1] et, conservant les vieilles traditions des habitants du pays qui, d'après Grégoire de Tours, offraient autrefois au lac ce qu'ils avaient de plus précieux, — des étoffes, des toisons de brebis, des fromages, — y jettent aujourd'hui quelques pièces d'argent; comme encore les jeunes filles de Colombier-sur-Seule [2] qui, lorsqu'elles veulent se marier, montent sur une roche si elles croient n'être pas aperçues, pour y déposer une pièce de monnaie et sautent à terre pour se conformer à l'ancien usage; ou celles de Guérande [3] qui, dans le même but, mettent, dans la fente de la pierre d'un dolmen, de

[1] Lozère.

[2] Calvados.

[3] Loire-Inférieure.

Digitized by Google

la laine rose liée avec du clinquant ou quelque autre objet analogue, et cela, comme de raison, en cachette du curé. Et si nous ne craignions pas de multiplier les citations, nous dirions, que dans la paroisse de Sandrans, dans l'Ain, existe encore une coutume gauloise que rien n'a pu effacer : lorsqu'un enfant a les reins faibles, on suspend une petite chemisette aux branches d'un arbre de la forêt ; lorsque l'enfant a les jambes trop débiles pour le porter, on y suspend des bas ; pour les maux de tête, un bonnet. Enfin tant d'autres actes de cette nature, tels que la coutume de jeter des épingles dans les fontaines, d'orner de fleurs de vieux arbres, superstitions qu'on trouve dans divers pays, et qu'il serait trop long de rappeler ici. Au surplus, pour suivre la pensée que nous avons exprimée plus haut, disons que si, dans l'appréciation des faits historiques, on ne doit admettre que ceux qui paraissent vraisemblables, il en est autrement des pratiques religieuses de certains peuples, chez lesquels souvent les croyances sont entourées d'un voile impénétrable qui cache le mythe sacré sous des formes que la raison peut trouver au moins étranges si elle ne les trouve pas absurdes.

Enfin, il est encore un autre système contraire à celui que nous soutenons, dont nous ne cherchons pas à nier la valeur, et qui vient à l'appui des documents que César nous fournit dans ses Commentaires. En lisant les auteurs qui parlent des mœurs des Celtes, on voit que ces peuples, persuadés qu'aucune limite ne pouvait renfermer la divinité, pensaient que ce n'est point dans un temple, mais sous la voûte des cieux, dans la profondeur des forêts qu'on devait l'adorer, prenant, selon l'expression d'un célèbre historien [1], la nature pour sanctuaire et les vieillards pour ministres de la religion. Les sacrifices se faisaient la nuit à la lumière des étoiles et des brandons, pendant que les Bardes célébraient dans leurs chants la puissance des dieux. On suppose que ces sacrifices avaient lieu dans les Cromlec'hs, enceintes circulaires ou elliptiques, formées par des pierres plantées de distance en distance, sur plusieurs rangs concentriques,

[1] Tacite.

Digitized by Google

semblables à celles qu'on voit dans la Grande-Bretagne, auprès de Salisbury. Dans ces enceintes se plaçaient les Druides, puis les chevaliers, et derrière eux le peuple, tandis que le sacrificateur se tenait au centre, devant le menhir, sur la pierre de l'inspiration. Les Gaulois assistaient tout armés et en grand nombre à ces cérémonies, et se retiraient ensuite chez eux en tenant à la bouche ou à la main quelque chose qui eût appartenu au supplicié, usage conservé jusqu'à ces derniers temps par les gens du peuple qui cherchaient à posséder un morceau de la corde d'un pendu. Cette superstition, qu'on a tant reprochée au moyen-âge, on le voit, n'est pas nouvelle. Il est bon de remarquer, à cette occasion, que les Romains connaissaient aussi le talisman de la corde de pendu. Palladius, un des auteurs qui ont écrit *de re rusticâ*, raconte que, pour la conservation des pigeons, on attachait un morceau de corde de pendu aux ouvertures du pigeonnier : *Non pereunt neque deserunt si per omnes fenestras aliquid de strangulati hominis loro, aut vinculo aut fune suspendunt* [1].

Mais si ces sacrifices avaient lieu en public et dans un emplacement assez vaste pour contenir la foule, le temple d'Uzès, dans les proportions où il se trouve, ne pouvait alors remplir ce but. La même considération s'applique aux sacrifices d'animaux pour l'immolation desquels, d'ailleurs, on n'avait pu établir un autel empreint d'un tel caractère , dans un lieu dont l'aspect seul encore saisit et impressionne vivement. A quoi servait donc ce monument mystérieux, avec tout l'appareil approprié aux cérémonies religieuses? Quelle était son utilité et pour quel usage l'avait-on établi, après de longs et pénibles travaux, sous de gigantesques rochers qui le dérobaient à la vue? Il serait difficile d'adopter un système au milieu de tant d'opinions qui se contrarient et de pénétrer dans le sanctuaire des croyances de nos aïeux, quand aucun écrit n'a été laissé par les Druides, et qu'on est obligé de s'en rapporter à des historiens étrangers à la Gaule, auxquels probablement on cachait la vérité; et quand le langage de ces monuments symboliques, le sens de ces caractères mysté-

[1] Palladius, I, 24.

Digitized by Google

rieux, que le Barde Taliésin pouvait expliquer encore au VIe siècle, nous sont entièrement inconnus.

Cependant, sans chercher des explications forcées, il serait encore possible ici de mettre d'accord les relations historiques qui doivent nous servir de guide, avec les traditions populaires, dont il faut aussi tenir compte, en disant que si les cromlec'hs servaient aux sacrifices publics, le monument qui nous occupe était affecté aux exécutions secrètes, comme à Venise le canal Orfano renfermait dans son sein le secret de la politique cruelle et ombrageuse de la république. N'est-il pas à présumer, en effet, que les Druides, pour juger les membres de leur ordre qui avaient manqué d'une manière grave à leurs devoirs, ou ceux dont ils pouvaient craindre d'indiscrètes et dangereuses révélations, avaient un tribunal spécial dans un lieu interdit au vulgaire, où une justice sommaire punissait les coupables sans scandale et sans éclat? L'autorité d'un historien qui dit, en parlant de ces prêtres farouches, que souvent une caverne obscure servait à la célébration de mystères inconnus à la multitude, donne quelque poids à cette opinion. Et ici on doit distinguer cette grotte, avec son autel qui porte encore la marque des sacrifices, de celles qu'on voit aux environs de Chartres, destinées à l'initiation des Druides, et dans lesquelles on ne trouve aucun appareil de ce genre. Ce système nous paraît le seul admissible. Tout nous confirme donc dans l'opinion que nous avons émise, que le temple d'Uzès a servi aux sacrifices humains au temps des Gaulois; et les preuves tirées par induction de tout ce qui frappe ici nos regards, ne laissent aucun doute dans notre esprit.

En résumé, quand les documents historiques sont incomplets et les traditions populaires insuffisantes; quand les recherches sont sans résultats, ne peut-on pas arriver à la découverte de la vérité en interrogeant les témoins muets qu'on a sous les yeux, comme l'a fait le plus illustre des naturalistes modernes, lorsqu'il a recomposé avec quelques ossements fossiles les animaux d'un ancien monde depuis lontemps disparus? N'est-ce pas le seul moyen de découvrir les mystères des monuments celtiques qui sont encore une énigme pour l'archéologue?

V. DE BAUMEFORT.

Digitized by Google

LES

ÉCORCHEURS DANS LE LYONNAIS

(1436-1445).

FIN.

A ces détails généraux nous pouvons ajouter quelques faits qui touchent plus particulièrement le pays lyonnais.

Nous avons vu, qu'en 1438, c'est à Lyon que se trouvaient les chefs des Grandes Compagnies dont la masse était logée « ez marches de l'Ostunois. » On ne sait pas le temps qu'elles séjournèrent dans ces contrées, mais leur nombre était de 12 à 13,000 hommes, selon la lettre qu'écrivait le comte de Fribourg, capitaine général de Bourgogne (1). Le sire de Charny jugeant impossible de leur résister à force ouverte, s'était engagé au nom du Duc à leur payer une sorte de rançon. Les Etats de Bourgogne furent assemblés à cet effet « et il fut traicté de leur païer la somme de III m saluts « d'or en la ville de Lyon, dedans le VIe jour de St-Martin « d'hyver prochain, dont le seigneur de Charny et autres, « pour préserver lesdits païs, ont fait et baillé leurs obligations « aux dits capitaines (2).

(1) *Notes et documents*, etc, (registres secrétariaux de Mâcon), p. 293, 388.

(2) Cette somme, au pouvoir actuel de l'argent vaudrait au moins d'après M. Leber, 380,000 francs. Elle fut levée « par manière de « prest, à reprendre et recepvoir lesdits prests par ceux qui les auront « faiz, c'est assavoir ce qu'il auront plus prestés qu'ils ne seront

Digitized by Google

C'étaient du reste des armées véritables qui tenaient la campagne. Ainsi dans une invasion qui eut lieu l'année suivante, en 1439, le Bâtard de Bourbon était en garnison en Nivernais, à la Charité sur Loire et à Cosne avec 8000 chevaux; à Gien se trouvaient 10,000 chevaux commandés par Blanchefort, Chabanne, Floquet, les Lombart et autres capitaines. A La-Motte-au-Duc-de-Bar, Perrin des Anges, lieutenant du Bâtard, assiégeait la place (Mars 1439-40) (1). Le Bâtard lui écrivait pour lui ordonner de lever le siége et de venir le rejoindre. Il avait d'autres projets pour lesquels il concentrait les forces des Compagnies ; cette lettre fut interceptée; le Duc de Bourgogne en donna avis, et ordre « de se ruer sus qui porrait. »

Ce Bâtard, fils naturel du Duc de Bourbon, lequel mourut

« impousés pour leur pourtion dudit aide, par les mains des recepveurs « particuliers d'icellui aide, qui seront ordonnés en chacun bailliage, qui « leur feront leurs lettres de récepte des dits prests, par lesquelles ils pro- « mettront de leur restituer ce qu'ils auront plus prestés qu'ils ne seront « impousez. » Nous voyons ici un véritable emprunt fait par le gouvernement ducal. Toutes les fois qu'il fallait lever une aide pour un objet déterminé, l'impôt permanent n'existant pas, une convocation et un vote des Etats de Bourgogne étaient nécessaires. On désignait alors des répartiteurs chargés de dresser dans chaque bailliage les rôles d'imposition, et des receveurs pour en faire la perception. L'aide était exigible immédiatement, mais il fallait un temps assez long pour la répartition et le recouvrement. Dans les cas pressants, comme celui dont il s'agit, on demandait le paiement d'avance; mais alors c'était comme emprunt, et en s'adressant à la bonne volonté des contribuables, qui n'avaient à attendre aucun intérêt ni aucun bénéfice. S'ils donnaient trop, ce qui pouvait arriver puisqu'ils payaient avant la fixation de leur cote, ils étaient restitués sur les deniers même de l'aide, quand il était perçu. Dans ces cas particuliers, le clergé, malgré ses immunités, se montrait généreux, nous en avons de nombreuses preuves. La noblesse payait de sa personne et fournissait des troupes équipées, le tiers payait la masse de la contribution.

(1) *Notes et documents*, etc., p. 397 et suiv. arch. de Mâcon et de Dijon.

Digitized by Google

en Angleterre après la bataille d'Azincourt, avait été chanoine de Beaujeu. Il avait jeté le froc pour suivre Rodrigue de Villandrando, qui devint son beau-frère, en épousant Marguerite de Bourbon, autre bâtarde du Duc (1). Mme Marguerite écrivit à son frère une lettre pressante pour le détourner de passer « lui et sa rote » par les pays de Bourgogne, mais elle ne put réussir. Un caractère comme celui du Bâtard ne pouvait s'arrêter à des supplications.

En même temps le Bâtard de Vertus, avec 2000 chevaux, arrivait par Montargis et Tonnerre se joindre à lui. C'était donc un effectif d'environ 20,000 chevaux, sans compter les troupes de Perrin des Anges, et d'autres chefs, dont on ne connaît pas le nombre.

Le Bâtard demeura en Nivernais jusqu'en été, attendant ses renforts, et le 28 juillet 1440, il passa la Loire.

Ses lieutenants se rapprochaient, tout en conservant une grande indépendance d'action. Le mot de lieutenant est peut-être impropre en parlant de ces hommes, car chacun agissait pour son compte et n'obéissait à un ordre central que s'il y trouvait un intérêt réel.

En octobre, Floquet, Jehan de Brenay sont à Couches, en pleine Bourgogne. Presque en même temps, on annonçait encore une troupe de 6000 chevaux à Sens et à Montereau.

En décembre, le Bâtard s'était emparé de Mussy-l'Évêque, puis l'avait quitté, après l'avoir pillé et brûlé, et était remonté au nord. Toutes les bandes prirent ce chemin et passèrent en Champagne et en Flandre où elles furent battues et dispersées une première fois, au mois de mai suivant (1441) (2).

Le roi Charles VII vint dans nos pays à cette époque ;

(1) *Vie de Rodrigue de Villandrando* par Quicherat. Bibliot. de l'école des Chartes, tom. 1, 2e série.

(2) *Notes et documents*, etc, compte de P. Bladelin.

Digitized by Google

il parcourait son royaume pour tâcher d'y ramener quelque peu de tranquillité. En juin 1439, « il se partit de Riom et « de là vint à Lyon, et trouva sur le pays de Beaujolois les « gens d'armes qui estoient plusieurs malades, à pie et désar- « mez, tellement que c'était grand hideur de les voir (1). »

L'année suivante il visita les bords de la Loire, vint à Charlieu au mois de juillet 1440, et y resta quelques jours.

Il faisait des enquêtes sur les évènements et recueillait les plaintes que soulevaient partout les excès des brigands. Il amassa un si grand nombre de griefs capitaux surtout contre le Bâtard de Bourbon, que quelques mois après, se trouvant à Troyes, il le manda devant lui, lui fit promptement son procès, et ordonna son supplice.

Malgré la rançon pour laquelle la Bourgogne, un jour, se racheta il ne faudrait pas croire que le gouvernement du Duc ne se mît pas en peine de résister. Nul, au contraire, n'était mieux renseigné que Philippe-le-Bon et ne montrait plus d'activité, à défaut d'habileté militaire, pour s'opposer à ces invasions. Les ordres, les messages, les lettres innombrables adressées aux villes, aux seigneurs de grands fiefs, à ses lieutenants et baillis, à tous les seigneurs bannerets qui lui devaient le service militaire, attestent ses inquiétudes. Même, lorsqu'aux mois d'octobre et novembre 1441, il apprit que les Écorcheurs, qui n'avaient pas tous péri en Artois, revenaient du siége de Pontoise et s'avançaient sur Châtillon-sur-Seine, Avallon, Vezelay, la Madeleine et même Autun, il n'hésita pas à se mettre lui-même à la tête de ses troupes pour marcher contre eux (2).

Cette attitude dut les intimider et les empêcher de traverser la Bourgogne ; mais ils firent un détour et se trouvèrent

(1) *Berri.*

(2) Cabinet de M. Canat de Chizy ; coll. de la bibliot. imp.

Digitized by Google

en Lyonnais, au mois de mars 1441-42. Comme toujours, les villes aimaient mieux se racheter que de courir les chances d'une résistance à main armée. Mâcon achevait, le 29 mai 1442, de payer les 300 saluts d'or « pour sa part et pourtion « du *pache* accordé aux Écorcheurs par les élections de Châ- « lon et Mâcon (1). »

En cette année 1442, le comte de Fribourg, maréchal de Bourgogne, s'étant démis de sa charge, le duc choisit pour le remplacer Thiebault de Neufchâtel, seigneur de Blanmont, capitaine général chef des gens d'armes(2). Ce choix était bon, et l'énergie du nouveau maréchal ne contribua pas peu à protéger la Bourgogne. La confiance renaissait un peu, et l'audace des chefs de Compagnies trouva à qui parler en s'adressant au sire de Blanmont. Jusque là, on traitait avec eux comme avec une puissance ennemie ; on leur envoyait des ambassadeurs. Ainsi, le 11 octobre 1442, Jehan de Montloy, chevaucheur, alla hâtivement de Dijon, par ordre du duc, « devers les Escorcheurs estant à l'entour de Noyers et en la « comté de Tonerrois, pour eulx dire de par icelluy seigneur « qu'ils se déslogeassent de ses terres et seigneuries sans y « faire aucun domaige à ses officiers et subjez » et, craignant que ce langage ne fût trop fier, on ajoutait : « ou qu'ils « lui écrivissent ce que faire en vouldraient (3).»

Cette condescendance enorgueillissait singulièrement ces bandits et, un jour, le Bâtard n'avait pas craint d'écrire au gouverneur de Bourgogne « pour lui signifier que sa voulenté « estoit de passer avec sa compagnie par les pays et duchié « de Bourgogne. »

Le maréchal de Blanmont n'était pas homme à endurer

(1) *Notes et documents*, etc., p. 420 et s.
(2) Archives de la Côte d'Or.
(3) *Notes et documents*, etc., p. 420 et s.

Digitized by Google

ces bravades, et il avait communiqué son énergie à son souverain.

Aussi quand, le 2 janvier 1442-43, par suite de ses informations précises et très-nombreuses, le duc apprit quelque mouvement des compagnies, il écrivit au Bailli d'Amont, aux seigneurs, de Montsaugeon, à Didier de Cicons, et quantité d'autres, auxquels il s'adressait toujours directement, des lettres patentes « par lesquelles il leur mandoit incontinent eulx mestre sus, et assembler ce qu'ils pourroient finer « de gens d'armes, pour à toute puissance résister à la venue « des Escorcheurs estant ez marches de Lyonnois et de Beaujolois, afin qu'ils n'entrassent ez pays de Bourgogne et « qu'ils ne feissent nulz domaige come ils s'estoient vantés de faire (1).

En même temps le duc écrivait à son maréchal en Lorraine de barrer le passage à ceux qui descendaient des Flandres.

Cependant l'alarme était chaude d'un autre côté. On avait des nouvelles graves du midi et de l'ouest. Les habitants des villes redoublèrent de précautions et de vigilance. Les Échevins de Mâcon renouvelèrent, le 17 février, l'ordonnance habituelle de guet et garde « pour ce que l'en dit que les Escorcheurs ou nombre de 8000 chevaulx estre vers le Puy ; « lesquels comme l'en dit, M. Anthoine de Chabanne, comte « de Dampmartin veult conduire ou pays de Bourgogne, pour « soy recouvrer de ses perdes sur le sieur de Pesmes, que « l'en dit qu'à la Saint-Michiel darrenierement passée, endommagea ledit Messire Anthoine de xxx^{m} livres ou « plus à la prinse du Chastel de Montaigu le Blanc..... « contre le traicté de la paix. »

Les Échevins ajoutaient prudemment, « et aussi la dicte « ordonnance a été faicte pour ce que l'on dit que les gens

(1) Ibid. p. 430 et s.

Digitized by Google

« d'armes de monseigneur de Bourgogne sont à l'entour de « Châlon et de Saint-Gengoulx au nombre de trois et quatre « mille chevaulx, et ne scet quelle part vueillent tirer. » Dans l'intérêt de la ville, ils pensaient déjà à se racheter encore une fois, plutôt que de laisser venir sur leur territoire les troupes régulières qu'on amenait cependant à leur secours.

Le seigneur de Blanmont entra néanmoins et séjourna à Mâcon. De ce quartier général, il surveillait les frontières du Duché de Bourgogne, peu soucieux, peut-être, de se porter en avant, tant que le territoire ne serait pas envahi sérieusement. Les Écorcheurs étaient déjà arrivée dans le Lyonnais, quoique une moitié de leur armée se trouvât encore le 20 à Montbrison et sur les bords de la Loire. Les malheureux habitants de Lyon avaient eu recours à leur escarcelle et sans hésiter, s'étaient « appatis à eux d'ici à la Saint-« Michel pour six cent saluz. »

Le maréchal concentra à Mâcon l'armée ducale, prêt à se diriger sur le point le plus menacé. Mais, malgré ses talents, malgré la belle organisation de ses troupes, il ne put activer assez leur lenteur ordinaire ; ses informations furent-elles insuffisantes, ou bien les bandes le gagnèrent-elles d'audace et d'activité, quoi qu'il en soit, on apprit tout à coup la terrible nouvelle que, le 29 mars, (1442-43) « le vendredi après « *Oculi mei*, environ une ou deux heures devant jour, a esté « prinse d'emblée et par la rivière de Soonne qui estoit gran-« de et feurs rives, espanchiée parmy les prés, la ville de « Vimies en l'Empire lez Lyon, à deux lieues, sur monsei-« gneur le Duc de Savoye et en son pays, par le sg^r de « Beauvoys, Escourcheur du pays de Bourbonnois, lieutenant « du sg^r de Jaloignes, maréschal de France, et plusieurs « autres capitaines des gens du roy que l'on dit estre Escour-« cheurs, au nombre de sept ou huit cents chevaulx, et sont « depuis ledit jour jusques xie d'avril, tellement que l'on dit

Digitized by Google

« qu'ils sont bien deux m et nne chevaulx en ladite ville (1). »

Vimy, plus tard Neuville l'Archevêque, aujourd'hui Neuville-sur-Saône, faisait partie du Franc-Lyonnais et appartenait jadis à l'abbaye de l'Ile-Barbe. Mais cette petite ville, qui commandait le cours de la Saône, avait toujours été recherchée par les ducs de Savoie, qui s'en étaient enfin emparé, et y avaient fait bâtir un château et des boulevards.

Il y avait en ce moment dans la ville, en qualité de gouverneur, Louis de Vallepergue (2) qu'on pourrait fortement soupçonner d'avoir prêté les mains à cette catastrophe. Depuis longtemps sa conduite était celle d'un félon. Il s'était approprié « non seulement les revenus, les servis dus à l'ab« baye de l'Ile-Barbe par les habitants de la ville et des « lieux circonvoisins, mais aussi les offrandes, les droits de « sépulture, la dixme du blé et du vin tant de Vimy que de « Montaney, qui appartiennent au dit monastère, dont les « pauvres religieux vivoient (3). » Le révérend abbé Pierre Sottizon dans sa supplique au duc de Savoie, dit même que Vallepergue s'était « emparé et approprié la ville et le châ« teau. »

Il est certain que soit connivence, soit ineptie, il ne sut pas résister aux Écorcheurs qui se logèrent dans la ville, s'y établirent et y demeurèrent près d'un mois.

« Ils pillèrent, dit l'abbé de l'Ile-Barbe, ravagèrent, em« portèrent tous les effets et biens qu'ils purent enlever et « emporter, appartenant tant au couvent et monastère « qu'aux propres habitants de la ville, qu'ils ont comme « chassés de chez eux presque en chemise, destruits leurs

(1) Ibid.

(2) Ce Louis de Vallepergue était sans doute le frère de Théodore de Vallepergue ou Valpègue, alors sénéchal de Lyon et bailli de Mâcon.

(3) Debombourg, *Hist. communale de la Dombe et du Franc-Lyonnais*, tom. 1, p. 128, et s.

Digitized by Google

« lieux et leurs habitations, et qui pis est, aydés par des « malintentionnés en l'absence de votre lieutenant Bailly, « ils y ont mis le feu, et tellement ruiné et incendié et brûlé « tant le village que le chasteau, que ce lieu est devenu in- « habitable et destruit. Tous les effets des habitants ont esté « brûlé dans cet incendie général. Mais ce qui est de plus « mauvais et de plus détestable, c'est que la chapelle du « chasteau, fondée en l'honneur de saint Florent, martir « et où l'on conservoit son corps, comme aussi l'église pa- « roissiale de ladite ville de Vimy ont été enveloppées dans « cet incendie et bruslées, de même que le corps dudit glo- « rieux martir saint Florent, ainsi que les autres reliques, « les tableaux, les ornements de l'église, même ils ont rom- « pu et mis en pièces les cloches de la paroisse, ensemble « l'horloge, qu'ils ont emporté avec eux. Mais ce qui a esté « le plus scandaleux, et que l'on ne sauroit entendre sans « pleurer, le corps très-sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ, « qui reposoit dans l'église paroissiale, fut très-exposé à l'in- « cendie, sans le vicaire de Genay qui fortuitement se trou- « va là présent, qui le prit dans l'instant et porta dans l'é- « glise de sa paroisse come il put avec les tristes restes des « reliques que le feu n'avait pas achevé de consumer (1). »

Les excès commis par ces brigands furent lamentables.

« Ils ont prints, dit un témoin oculaire, tous ceulx de la « dicte ville prisonniers, les ont mis à grandes rançons, tués « les aucuns, violés pucelles, efforciés les femmes, fourraigiés « toute la ville, et ont couruz sept ou huit lieues ou pays de « Savoie, fourraigiés et pris prisonniers, coupé les gorges à « plusieurs jeunes femmes, après qui les avaient cogneues, « les mettre toutes nues, et fait plusieurs autres inhumani- « tés, et abhominations, et telles que les Sarrasins ne font

(1) Ibid.

Digitized by Google

« pas aux chrestiens. Pour quoi, » ajoute-t-il piteusement, » « chacun doit bien fuyr les mains de telx gens (1). »

Que faisaient cependant les gouverneurs des pays voisins devant cette audacieuse aggression ? La terreur était grande; partout on criait le retrait, toutes les villes murées de la contrée faisaient bonne garde et se remplissaient du bétail et des familles des manants retrayants. Lyon dut trembler et peut-être même fut-il victime de quelque coup de main. L'absence aux archives de tout registre municipal de cette année 1443, laisse soupçonner qu'il a pu se passer alors quelque grave désordre.

Le duc de Bourgogne ne resta pas inactif. Le duc de Savoie s'était hâté de lui demander des secours, et dès le 7 avril il écrivait à tous ses baillis, gouverneurs, seigneurs bannerets et tous autres de se réunir autour de Mâcon, « les Escorcheurs étant à Vimies et environ. » Le 12, il écrivit au seigneur de Blanmont maréchal de Bourgogne, pour lui commander d'aller avec des troupes se joindre à celles du duc de Savoie sur le territoire duquel se trouvaient les bandes.

Mais quelle lenteur dans la concentration et la marche de ces milices ! On se réunit cependant à Mâcon, et « le samedi-« saint, veille de Pâques, xxe d'avril, monseigneur de Blan-« mont et ses gens, monseigneur de Tolonjon et de Sene-« cey et ses gens au nombre de huit vins hommes d'ar-« mes et de trait, partirent de Mascon deux heures devant « le jour et s'en allèrent à Chasteillon et de Chasteillon à « Montluet, en garnison avec le maréchal de Savoie (2). »

Les armées ayant opéré leur jonction restèrent en garnison au lieu de se jeter sur les brigands, et ne revinrent de la Savoie que le mercredi « après *Misericordia Domini* » 8 mai.

(1) *Notes et documents*, etc., p. 430 et s.
(2) Ibid. p. 433.

Digitized by Google

Elles se bornèrent à observer depuis Montluel. Le 28 avril, le maréchal écrivait des lettres contenant en effet que « hyer, « environ XI heures, estoient venues nouvelles que les Escour- « cheurs estant à Vimies se déspartoient pour eulx en aler, « et incontinent M. le mareschal de Savoie, lui et toutes leurs « gens d'armes se sont tirés devant ledit Vimies, et veirent « que les dits Escorcheurs faisoient passer leurs bagues « ou royaulme, mais les combatans estoient encoires tous « dans ledit Vimies, lesquels n'en devoient point partir « cedit lundy de tout le jour. Et cedit jour de lundy, ledit « maréchal et autres dessus nommés, devoient raler devant « ledit Vimies en entension de recouvrer la ville ; des quelles « choses advertissoit Mr. le Bailli et la ville de Mascon et que « l'on feist retraire à toute haste le païs de Masconnois, et « que pareillement Mgr le Bailli le feist savoir en Charollois, « et ailleurs en ces marches, pour estre chacun en son endroit « sur ses gardes (1). »

Il se trouvait peut-être à cette hésitation une autre cause plus difficile à discerner. Le roi était-il bien innocent de cette attaque contre les possessions du duc de Savoie? De tout temps il a été facile d'envoyer des bandes indisciplinées tenter quelque entreprise aventureuse, sauf à les désavouer si elles ne réussissent pas. Le Dauphin Louis était habile en ces sortes de choses. On avait eu déjà plus d'un démêlé avec la Savoie. Or, les Écorcheurs de Vimy étaient commandés par le sire de Beauvoys, qui se disait lieutenant de Messire de Jaloignes, maréchal de France. Le maréchal de Bourgogne eut-il avis de ne pas trop se mêler de cette querelle? Il est certain qu'on laissa les Écorcheurs se retirer librement et qu'on n'entra pas même après eux dans la ville. Au contraire, les bandes en se retirant, y laissèrent installés des

(1) Ibid.

Digitized by Google

commissaires du roi, qui y administraient en son nom. Ces commissaires, nommés Osias Joan, Janin et autres, y restèrent jusqu'au 4 mai. Mais ce jour là, les gens du duc de Savoie, jugeant le moment favorable, tombèrent à leur tour sur la malheureuse ville. Le bailli de Montluel, Jehan de Lornay, le sieur de Barjac, maréchal de Savoie, le sieur de Varembon, le sieur de Paenville, le sieur de Toran et autres en grand nombre (1), accompagnés d'une troupe de paysans, aussi disposés au pillage que de vieux Écorcheurs, surprirent Osias Joan et les autres commissaires et les retinrent prisonniers. Ils saccagèrent encore une fois cette bourgade déjà à moitié ruinée et, avant de se retirer, mirent le feu à son château. « Tellement que icelle ville et chastel ensemble « l'église parrochialle dudit lieu et les armes et bannière du « roy, notre dit sire, estans sur les portes desdictes villes et « chastel furent du tout bruslées et destruictes, et depuis ont « esté et sont les dictes villes et chastel inhabités; prindrent « et pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent dedans et dehors, et « par espécial, les cloches et horloges de la dicte église, et « les sainctes reliques estans dans la chapelle dudit abbé, « rompirent les moulins, emportèrent et firent emporter les « meules et autres habillements des ditz moulins, et emme- « nèrent prisonniers avec eux audit pays de Savoie, bien « vituperant envers leditz Janin, commissaire, et ses com- « pagnons et commirent plusieurs autres grands excès et « délits (2). »

On voit qu'une grande partie des dégats dont se plaignit l'abbé de l'Ile-Barbe étaient dus, non aux Écorcheurs, mais aux gens du duc de Savoie eux-mêmes, aidés des paysans des environs.

(1) Debombourg, Hist. du Franc-Lyonnais.
(2) Id p. 133.

Digitized by Google

Ils revinrent même encore une fois, démolir les murailles de la ville (1).

Le maréchal de Blanmont assista de loin à toutes ces scènes, ne bougea de Montluel, et revint quand tout fut rentré sinon dans l'ordre, au moins dans la tranquillité.

Le duc de Bourbon se trouvait alors à Villefranche. Après la fâcheuse issue de la sédition connue sous le nom de Praguerie, il avait fait sa paix avec le roi, qu'il servait fidèlement, et aussi avec le duc de Bourgogne dont il s'était fait l'allié. C'était le frère du Bâtard.

Antoine de Vergisson fut envoyé vers lui par les Échevins de Mâcon, la semaine de Pâques Charnelle, pour avoir des nouvelles des Écorcheurs, et il apprit du duc « que toute ceste « escourcherie qui estoit à Vimies et au Lyonnois s'en tire « en Averne et devers le roy. » La nouvelle était prématurée, ou du moins cet ordre du roi qui les rappelait n'était pas mis promptement à exécution, car le 6 mai, Vimy n'était pas entièrement évacué.

Cependant, peu à peu les bandes quittèrent le pays et, passant par le Forez et le Nivernais, se rendirent en Touraine où était le roi. Le 24 juillet elles étaient en partie à Pont-Saint-Rambert, ez marches de Forez, se retirant. Mais voilà que le 8 août on apprend qu'elles « sont logiées en grant puissance « à l'entour de Villefranche et d'Anse, au nombre d'environ « ij^{m} chevaulx. »

A peine, à la fin du mois, était-on délivré d'eux, qu'on annonce une autre compagnie commandée par Joachim Bart, « tirant du Dauphiné en Lyonnois. » Ils finirent cependant par quitter la province et on fut quelque temps tranquille. Ils s'étaient mis en marche pour rejoindre le roi (2).

(1) Ibid.

(2) *Notes et documents*, p. 436 et s.

Digitized by Google

Charles VII, accablé des travaux de tous genres auxquels l'obligeait la reconstitution complète d'un royaume délabré, faisait tous ses efforts pour atténuer les ravages causés par des hommes qui avaient été sous ses ordres, et qu'il ne pouvait plus ni payer ni faire guerroyer. Ses injonctions étaient peu écoutées ; sa sévérité, privée de moyens de coercition, n'avait pas d'action sur des masses plus puissantes que lui. Il s'efforçait néanmoins de conserver une sorte d'autorité nominale sur les chefs ; car il pouvait avoir encore besoin d'une armée, et il la trouverait là toute formée.

Dès 1438, il avait fait défense aux capitaines des Grandes-Compagnies de dévaster la Bourgogne avec laquelle il avait fait la paix. En janvier 1440-41, il écrit de nouveau de Troyes, dans le même sens. En juillet 1443, il était à Tours, les Anglais envahissaient le duché du Maine et mettaient le siége devant « Paency ». Le roi mandait donc de nouveau aux capitaines d'Écorcheurs de se rendre près de lui, annonçant qu'il leur paiera leurs gages, et leur défendant de guerroyer en Bourgogne et en Savoie, et il ajoutait que « ceulx qui n'y « vouldroient aller, il les abandonnoit à tout homme pour « les ruer sus et déstrousser, et les punir comme traîtres et « rebelles, et deffendoit à toutes gens que l'on ne leur bailliâst « aucuns vivres (1). »

La plus grande partie alla en effet de ce côté et passa en Auvergne, Limousin et Poitou.

L'espoir commençait à renaître en nos pays, la tranquillité se rétablissait ; mais ce ne fut pas pour longtemps. Un mois après, on apprend le retour des terribles Compagnies. Elles ont ravagé le Nivernais, elles traversent le Charollais, elles sont dans l'Autunois. Les voilà à Donzy. Le Mâconnais est envahi : Paul de Lescrat avec sa bande est campé à Crèche :

(1) *Notes et documents*, p. 441.

Digitized by Google

la ville de Mâcon lève, le 5 mars, une taxe de 540 livres tournois pour les faire déloger (1).

Une assemblée avait eu lieu à Tours; le roi avait conclu un armistice avec le duc de Suffolk (2), et ses troupes, n'ayant plus rien à faire, étaient revenues dans une contrée plus riche.

Le dauphin s'empressa d'envoyer un huissier d'armes pour leur défendre d'attaquer la Bourgogne. Peut-être y réussit-il en ce moment. Mais, le 6 mai 1444, Clamecy est pris d'assaut et les bords de la Loire sont infestés de brigands (3).

On apprit bien, au commencement de juin, que les grandes-compagnies avaient passé en Flandre et qu'elles avaient été battues complètement dans l'Artois; mais cette nouvelle n'était pas exacte; ou ce n'était qu'une partie des compagnies qui aurait éprouvé ce second désastre dans les plaines de Flandres; ou bien, refoulées des pays du nord, elles redescendaient rapidement sur cette fertile Bourgogne; elles arrivaient.

Le maréchal accourut : le 18 juin, il passa à Mâcon avec cent hommes d'armes qu'il renforça peu à peu jusqu'à quatre mille hommes, avec lesquels il se porta à Semur-en-Auxois pour leur barrer le passage. Déjà le duc avait averti la ville de Mâcon de se tenir sur ses gardes. Ils s'arrêtèrent cependant en Champagne et vers le 20 juillet, « ils étoient en grand nombre et puissance en la ville de Langres et sur les pays d'environ. »

Cependant le roi de France, voulant s'en débarrasser à tout prix, cherchait encore à les employer. Il était bien aise en même temps d'occuper et d'éloigner le dauphin dont

(1) *Berri.*

(2) Id.

(3) *Notes et documents*, p. 443.

Digitized by Google

l'esprit remuant et intrigant lui avait déjà causé assez d'embarras et l'inquiétait. « Il conclud en son conseil qu'on en-
« voyeroit les gendarmes de France... en Allemaigne pour
« vivre et faire guerre, cependant que les trèves demour-
« roient en leur vertu (1). »

Le dauphin, chargé de cette expédition, envoya à Mâcon un commissaire qui demanda au conseil de ville « ung don pour
« lui ayder à supporter les grans charges qu'il a pour geter
« les gens d'armes hors du royaulme. »

Le passage des troupes appelées par le roi dura longtemps, car elles s'arrêtaient partout pour piller et ravager. Et pourtant à leur tête étaient de grands capitaines et des hommes célèbres qu'on regrette de trouver au nombre de ces mécréants. Le 14 novembre, le roi écrivait des lettres « par
« lesquelles il défend à Pothon de Sainterailles, Brusac et
« à tous autres capitaines estans soubs le Roy et en son adveu,
« qu'ils ne facent, ne souffrent faire ez pays de Mgr le Duc
« aucuns domaige, en iceulx païs faire aucuns logeis (2). »

Néanmoins, deux mois après, Lyon n'était pas encore débarrassé. Le 2 janvier 1444-45 arriva à Mâcon « ung
« escuyer de Mgr le dalphin nommé Jehan Danon, lequel
« alloit querre les gens du bastard d'Arminas qui estoyent
« entour Lyon, pour les conduyre devers Mgr le Dalphin à
« Montbéliard. »

Huit jours après, le bâtard d'Armagnac partait en effet de Lyon avec sa compagnie et passait par Mâcon (3).

Cette petite ville de Montbéliard qu'on allait assiéger appar-

(1) *Berri.*

(2) *Notes et documents*, p. 445 et s.

(3) Ce Bâtard d'Armagnac se nommait réellement Jehan de Lescun. C'est le second personnage désigné ainsi. Le premier, plus connu encore, était André de Ribes, auquel le comte d'Armagnac avait accordé le titre de Bâtard par amitié. Il fut pendu en 1438 (Quicherat. *Rodrigue de Villandrando*).

Digitized by Google

tenait au duc de Wirtemberg, avec lequel on n'était pas en guerre. On prit pour prétexte les déprédations que le bailli de Montbéliard avait commises en pays de France, jusqu'à Langres. Mais la raison de cette agression, « c'est, dit Mezeray, « à vray dire que le daulphin avoit besoin de ce passage pour « avoir libre entrée dans le pays des Suisses. » La ville se rendit ; le dauphin Louis attaqua les Suisses, leur prit Bâle, puis ravagea l'Alsace jusqu'à Strasbourg. La haine qu'il y inspira fit qu'une partie notable de ses troupes fut massacrée par les paysans. Le dauphin n'en était peut-être pas très-fâché, c'était un moyen facile d'être débarrassé des plus mauvais (1).

Pendant ce temps, le Lyonnais avait repris un peu de tranquillité ; mais cette paix ne devait pas durer longtemps : au mois de juillet 1445, les Écorcheurs reviennent de Montbéliard et rançonnent de nouveau le Mâconnais. Tournus paye un *pache*, et si la ville de Mâcon ne fut pas précisément *apatisée*, elle fut contrainte à beaucoup de dépenses et fournit un grand nombre de *coquasses* de vin aux capitaines, MM. d'Orval, le sieur de Cléry, Mercy de Roches, Philibert Rosset, Robin Camel. Ce dernier commandait une compagnie *d'Escosses* (Ecossais), qui logeait à Virizet et ne fit que passer.

Du reste, il semble que la surveillance royale devenait plus active et plus efficace, car le 19 novembre arriva à Mâcon un commissaire du roi pour faire une enquête, et ordonner une réparation pour les dommages causés par le capitaine d'Orval.

(1) Thomas Basin, *Hist. de rebus à Carolo VII gestis*, L. IV, c. VII. Il dit que le Dauphin revint d'Alsace dans l'hiver de 1444. Les registres secrétariaux de l'Échevinage de Mâcon mentionnent le retour des compagnies seulement au mois de juillet 1445.

Digitized by Google

De ce moment, la fortune des Écorcheurs commença à décliner. Malgré tout, le désir inné du repos et de la paix l'emportait sur l'esprit de désordre. Les bandes trouvaient de moins en moins à se recruter. Les causes de guerre disparaissaient, et avec elles la nécessité d'avoir des troupes toujours sur pied. L'autorité royale reprenait de jour en jour plus de puissance et était mieux obéie. Charles VII venait en outre de constituer une armée régulière en créant les compagnies de gendarmes permanentes, belle organisation militaire qui subsista très-longtemps et qui fut une des bases sur lesquelles s'élevèrent les armées modernes. Un grand nombre des Écorcheurs, les moins mauvais, durent entrer dans ces nouvelles compagnies, et de bandits redevenant soldats, se soumirent à une discipline sévère soutenue par une solde plus régulière. Les autres payèrent peu à peu leurs crimes par l'eau ou la corde, ou la fourche des paysans, et finirent par disparaître vers 1450.

P. Canat de Chizy.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

QUELQUES PEINTRES D'ORIGINE LYONNAISE

AYANT PARTICIPÉ A L'EXPOSITION DE 1861.

Paris, 3 juillet 1861.

A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

L'exposition de peinture vient de se clore au palais des Champs-Elysées. J'avais promis de vous en faire connaître les phases artistiques dans un compte-rendu régulier. Mais, faute de loisir, je n'ai pu tenir cet engagement, et, pour satisfaire autant que possible et à temps utile au vœu que vous m'avez exprimé, je vous envoie le résultat de mes impressions sur quelques-uns des ouvrages exposés par nos compatriotes, impressions recueillies çà et là au milieu de la foule, dans les derniers jours de l'exposition, car, à moins d'une carte spéciale, on n'arrive pas toujours à voir de près et à tête reposée 4,000 tableaux ou dessins accolés les uns aux autres.

C'est ainsi que j'ai pu aborder, non sans peine, les deux portraits principaux de M. H. Flandrin, représentant le prince Napoléon et le comte Walewski. — L'un et l'autre sont encore des chefs-d'œuvre après celui de la Jeune fille à l'œillet, qui provoqua un enthousiasme si général à l'exposition de 1859. La vie, la pensée, rendues sous des formes larges et magistrales, s'y reproduisent avec une vérité d'expression et de lignes au-delà desquelles M. Ingres ne pourrait aller lui-même, quoique l'exhi-

Digitized by Google

bition de son tableau de *La Source* à l'exposition du boulevard des Italiens, ait prouvé jusqu'à quelle puissance de modelé et de sentiment le grand maître est parvenu. M. Hippolyte Flandrin sera sans nul doute celui de ses disciples qui continuera avec le plus de popularité ce don exceptionnel, et qui, par la sobriété des détails ainsi que par l'entente raisonnée et savante des carnations, mêlera avec le plus de charme à ses œuvres l'indéfinissable sentiment de la nature. Non que je sois ingriste au point de méconnaître la vérité de ce qui a été jusqu'à présent reproché à cette école; mais, devant un tableau qui émeut et passionne à première vue, comme font ceux d'Holbein et de Van-Dick, et où se révèlent les palpitations de l'âme, en même temps que celles du corps dans les conditions du sujet traité par l'artiste, je ne me préoccupe pas de savoir quelle en est l'origine; j'admire, en pressentant combien l'art, arrivé à ce degré de perfection, est digne de respect, et combien l'antiquité, étrangère à nos entraînements irréfléchis, était rationnelle avec elle-même, en le divinisant en quelque sorte, lui et ses interprètes.

Je souhaiterais moins d'uniformité dans les gammes de tons adoptées par M. H. Flandrin, qui a aussi une propension marquée au *violacé*; mais s'il me répondait que ces tons chatoyants dans leurs effets sont autant d'harmonies combinées avec les chairs, comme la couleur verte de ses fonds l'est avec l'ensemble de ses tableaux, je ne sais trop quelle objection plausible je pourrais lui faire, car le succès justifie en pareil cas les moyens, et le sien est immense aujourd'hui, comparé à celui de ses compétiteurs.

Son frère Paul est bien près de lui ressembler par le style dans le portrait de Mme la baronne H... On y retrouve le même faire, le même parti pris, seulement avec plus de crudité dans les transitions.

M. Guillemet, l'un des élèves de M. H. Flandrin, a exposé de son côté un portrait en pied de M. Claude Bernard (le naturaliste), qui, sans la lourdeur de certaines demi-teintes dont il eût pu facilement modifier l'effet, réunit, selon moi, des qualités remarquables. Si M. Guillemet expose pour la première fois, ce que j'ignore, c'est un coup d'essai qui est presque un coup

Digitized by Google

de maître, en ce qu'il y a en lui les traditions du vrai et du beau.

Deux figures charmantes d'enfants ont capté mon intérêt, en souvenir des œuvres antérieures de leur auteur, M. Michel Dumas. Ce peintre est encore un élève d'Ingres, et, de plus, un coloriste ; mais il n'a pas, comme le maître, cette suavité de touche qui constitue surtout sa haute supériorité. Les yeux des deux enfants dont je parle sont, du reste, admirablement peints et remplis de lumière.

Après avoir parlé des portraits, avouerai-je que je n'ai pu arriver jusqu'au populaire Meissonnier, enfant de Lyon comme les précédents, et qui a exposé six tableaux microscopiques, suivant son habitude, mais dont on ne pouvait apprécier le mérite qu'au milieu du langage violent produit par la foule dont ils étaient constamment environnés ? Il en a été de même, à peu de chose près, des peintures exotiques de M. Biard, lesquelles, faiblement lumineuses à côté des toiles voisines, mais représentant des scènes émouvantes pour la plupart, ont été constamment absorbées à mes yeux par le pêle-mêle des curieux. J'ai, au surplus, dit ma pensée sur ce dernier, dès son retour en France, dans la *Revue du Lyonnais*, et je ne pourrais y ajouter autre chose, sinon que le côté sérieux et humanitaire de ses compositions sur l'embarquement, la vente et la poursuite des noirs fugitifs, a fait oublier le caractère plaisant de ses ouvrages antérieurs. Les Revues illustrées s'emparent de ces pages, aujourd'hui les dernières à protester contre l'esclavage de la race noire, et le grand ouvrage *Le tour du monde*, édité par la maison Hachette, publiera bientôt avec le texte du voyage de M. Biard dans les deux Amériques, écrit par lui-même, les mille et un incidents qui auront prêté à l'illustrer sous ses auspices.

J'ai pu également apprécier le talent de M. Janmot, qui a, dit-on, remplacé feu Bonnefond dans la chaire de peinture, au Palais-des-Arts de Lyon, mais cet examen est encore incomplet, en ce qu'il n'a reposé que sur les cartons d'un poème de l'âme humaine, faisant suite aux peintures exposées par lui en 1855. Ceux de ces mêmes cartons intitulés : *La Solitude*, *L'Infini*, *Le Rêve de feu*, *L'Amour*, *L'Adieu* et *L'Orgie* sont de poétiques

Digitized by Google

créations, appartenant, quant à la rectitude du dessin, à l'esprit de l'école de laquelle il est sorti. *L'Adieu* est, à mon sens, le mieux compris dans sa simplicité biblique. Les poses convulsives des personnages mis en action dans *L'Orgie* font elles-même honneur à M. Janmot.

Parmi nos compatriotes les paysagistes, M. Baudit a des tons lumineux dignes d'éloges. Son *Soleil couchant sur les bords du lac de Genève* reproduit des effets crépusculaires pris dans la nature même. Les flaques d'eau du premier plan sont spirituellement comprises, eu égard à l'harmonie des couleurs, qui se combinent entre les ombres et la lumière. Le positivisme du paysage est, là, ce qu'il doit être, ce qu'il a été depuis la rénovation dont Flers, Cabat, Jules Dupré, Théodore Rousseau ont été les organes primitifs. Le même mérite se fait remarquer dans *Le Débarquement de fourrages aux bords du Rhin.*

M. Appian m'a paru vrai de couleur dans son *Effet du soir aux environs de Crémieux.* Sa peinture ne manque ni d'air ni de profondeur. Elle est grasse et bien ordonnée.

M. Dubuisson, en revanche, a des tons gris. Il m'a ramené, en pensée, sur le sol natal, à la vue de ses chevaux de hallage traînant une barque chargée, non sur la Seine, comme dit le livret, mais bien sur la Saône, aux abords de Neuville-l'Archevêque, car les lieux sont suffisamment reconnaissables, et le lourd attelage qui y marche à pas de tortue, est bien de ceux que la concurrence léonine des voies ferrées rend de jour en jour plus impossibles, ce qui n'empêchera pas le tableau de M. Dubuisson d'être aussi une œuvre de progrès et d'intelligence.

Depuis l'époque où j'analysais à Lyon les premiers ouvrages de M. Compte-Calix, il a avancé notablement dans la voie de l'art. La jeune Bressane rêveuse près de l'âtre d'une ferme où l'on attise un feu encore en partie caché sous des tourbillons de fumée, a d'autant plus de charmes qu'elle est habilement peinte, et que l'expression de sa tête penchée donnerait à elle seule l'intelligence du proverbe : *Il n'y a pas de feu sans fumée* (dont l'auteur a cru devoir baptiser son tableau), alors même que d'autres accessoires, également intéressants, ne viendraient pas en aide

Digitized by Google

au spectateur pour lui en faire comprendre le sens. Sa *Forêt de Bondy* représente une fillette poursuivie par un troupeau d'Amours qui semblent éclore sur ses pas, et qui sont bien des voleurs au premier chef, voleurs de cœurs mais non de bourses.

Deux exposants de fleurs, MM. Régnier et Perrachon, ne m'ont pas consolé d'une lacune que le temps comblera difficilement, celle laissée en arrière de lui par le peintre Saint-Jean. — Au tableau des *Trois couronnes*, je préfère le *Vase de fleurs*, aussi de M. Régnier, quoique la composition du premier ait, en réalité plus de valeur. Ses roses ont la légèreté et le coloris de celles de Berjon, tandis que les bouquets de M. Perrachon ont plus de raideur dans leurs linéaments et leurs contours. Mais l'un et l'autre n'en resteront pas là, car c'est de Lyon que nous viendront toujours les maîtres du genre; comme les Van-Huysum, les Van-Spaendonck, ces illustrations florales des derniers siècles, sont toujours venus de la Hollande.

Le petit tableau du *Roi boit*, par M. Genod, renferme un ingénieux épisode, celui de l'enfant buvant la vie au sein de sa mère, pendant que le président du banquet frugal où la scène se passe boit lui-même à la fraîche royauté de l'enfant dans l'expansion d'un fou rire que l'assistance partage. C'est, avec un autre système de couleur, la bonhomie joviale du *Mariage bressan*, dû à la jeunesse du même auteur, et qu'on revoit toujours dans les galeries du musée impérial du Luxembourg.

Ces rapides impressions ont été, je le répète, puisées à travers champs. Elles sont loin, comme vous le voyez, de s'appliquer à la généralité des exposants lyonnais, et j'achève ma lettre déjà fort longue, en vous parlant de M. Claudius Jacquand, dont les ouvrages exposés ont été peu considérables cette année, à raison de ce qu'il a consacré près de dix-huit mois aux peintures murales de l'église de Saint-Philippe-du-Roule, œuvre embrassant toutes les phases de l'histoire de la Vierge, cette personnification de la vie mortelle et céleste, initiée par le cœur aux joies et aux angoisses de la femme, en même temps que par l'âme à tout ce que l'esprit humain peut concevoir de plus divin et de plus pur. — M. Jacquand, en osant traiter le plus

Digitized by Google

admirable poème de la religion chrétienne, le plus suave symbole de ses enseignements, fait preuve d'une courageuse audace, et si la couleur ainsi que la simplicité biblique n'ont pas toujours été observées par lui comme elles auraient dû l'être en un pareil sujet, on doit toutefois reconnaître qu'exposées au jugement de la foule et sous des flots de lumière, ses peintures murales confirment de plus en plus le rang supérieur où il est placé parmi les peintres de l'époque. Aussi, après ce long travail, a-t-il dû y avoir en lui fatigue d'imagination et lassitude de main, ce qui pourrait justifier jusqu'à un certain point la continuation de l'histoire de *Gaston de Foix*, qu'il commença il y a quinze ou vingt ans, ainsi que les réminiscences dont ses tableaux du *Corps de garde des Reitres* et de la *Convalescence du Père abbé* peuvent être empreints quant au choix de leurs sujets, bien que ces deux derniers soient finement peints et très-spirituellement composés. Son portrait, sur lequel il n'y a pas eu encore de jugement porté, est une composition à signaler.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Sylvain BLOT.

Dans la liste des récompenses accordées par le Jury aux artistes qui ont exposé à Paris, nous avons trouvé les noms suivants qui appartiennent à notre contrée et que nous n'avions pas signalés dans notre dernier numéro : — Delorme, statuaire, élève de Fabisch et de Bonassieux, 2e classe. — Clément Félix, né à Donzère (Drôme) prix de Rome, lauréat de l'école de Saint-Pierre, médaille. — Jean-Baptiste Poncet, né à Saint-Laurent-de-Mûre (Isère) lauréat de l'Ecole, médaille. Ces deux derniers dans la section de peinture. Tous trois appartiennent à l'Ecole de Lyon et lui doivent leurs succès. A. V.

Digitized by Google

ESQUISSE

SUR

LA VIE ET LES ÉCRITS DE M. D'AIGUEPERSE

Lue à la Société littéraire de Lyon

En Juin 1861

PAR

MARC-ANTOINE PÉRICAUD, Avocat.

Un édit de Louis XIV, où se reconnait le génie de Colbert, avait fortifié l'organisation du tribunal qui sous le nom de *Conservation*, jugeait, à Lyon, les affaires de commerce, et qui se faisait vénérer par la suprématie de ses lumières et de son intégrité. Le secrétaire de la ville en était le greffier en chef. Cette fonction était remplie, en 1789, par M. D'Aigueperse. Mais l'Assemblée nationale ne tarda pas à renverser nos institutions; elle y substitua des systèmes, dont le premier essai démontra l'imprudence. Il a fallu les refondre plusieurs fois; et le temps nous a rapprochés de la sagesse de nos pères.

Les clubs et la seconde municipalité de 1791 conspiraient pour un tribunal de commerce composé de leurs affidés. Le directoire du département opposa ses arrêtés à leurs ruses et à leurs violences. Dans ce conflit, la loi sur les assemblées primaires ne fut pas exécutée; rien ne sortit du suffrage universel. Le commerce perdit ainsi, malgré la loi, son privilége d'être jugé par ses pairs. Le tribunal de district cumula, par le fait, toute la juridiction.

Digitized by Google

Ce tribunal était présidé par un homme né en Piémont, de parents venus du Dauphiné. Peu lui importaient nos lois et notre jurisprudence ; il avait à lui, un code révolutionnaire. Cependant, au milieu de tant de désordres, il lui était nécessaire de procéder avec régularité. Il s'efforça de retenir M. D'Aigueperse en son greffe. Mais un tel contact était incompatible à l'ancien secrétaire de notre consulat ; il se retira et se réfugia à sa terre du Beaujolais.

Il avait épousé Mlle Boscary, issue d'une famille, qui par ses succès au barreau de Lyon, avait acquis à bon droit, les biens de la fortune et l'estime publique. Il en eut un fils, à Lyon, le 6 novembre 1787, Antoine-Jean-Baptiste, sur lequel maintenant je reporte ma pensée.

Pendant ses dix premières années, son corps agile et gracieux se développa à Lyon, et au village de Régnié. Il posséda, comme un don naturel, cette aménité cordiale qui fait le charme des sociétés de notre Province. Son enfance et son adolescence échappaient aux misères et à la contagion de ce temps là, par ses relations avec les ecclésiastiques qui sous un nom déguisé, recevaient de sa mère un asile secret, et qui fidèles à la perpétuité de la foi, n'avaient point obéi à cette Assemblée, dont la même main imposait une constitution au clergé catholique, et portait au Panthéon Voltaire et Rousseau.

En 1798, il entra dans l'un de ces pensionnats, qui se formèrent aussitôt après que la Convention eut été forcée d'abroger son barbare décret du 12 octobre 1793, et de souffrir que les Lyonnais inscrits sur sa liste d'émigrés, revinssent de Suisse, rebâtissent leur cité et lui rendissent son nom. Il existait peu d'institutions préférables à la *maison de l'Enfance* du faubourg de la Croix-Rousse. A cette époque, La Harpe avait déjà publié ses leçons pour ramener la jeunesse aux études du siècle de Louis XIV. Mais il avait succombé

Digitized by Google

dans sa lutte contre le fanatisme révolutionnaire; il était fugitif et proscrit.

Quatre années suffirent à M. D'Aigueperse pour apprendre tout ce qui était enseigné dans la maison de l'Enfance ; il en sortit à la fin d'août 1802, avec un premier prix de Mathémathiques et de Physique. Le souvenir de ses travaux, de son attachement à ses maîtres, et de ses amitiés pour ses condiciples, ont fait sa joie jusqu'à son dernier jour.

Il avait atteint sa seizième année ; il était à Paris. Il avait répondu à l'appel de son oncle maternel, M. Boscary de Villeplaine. Il en recevait les soins généreux d'un père de famille. Là son cœur se dilatait; il vivait dans une ère nouvelle de réparations et d'espoir infini de prospérités. Affermi par deux de ces victoires en bataille rangée, qui font la destinée d'un empire, escorté d'hommes sages qui s'étaient ralliés à lui, le gouvernement Consulaire ensevelissait les œuvres de onze années d'anarchie.

Deux lois du même jour de 1804, avaient rétabli l'enseignement du droit et l'ordre des avocats, l'un et l'autre supprimés depuis quatorze ans. Docile à sa famille qui le destinait au barreau, M. D'Aigueperse fut en date, et par sa présence assidue, l'un des premiers étudiants de l'École de Paris. Son bonheur s'en accrut. Aux environs de Melun, sous les ombrages du maréchal de Saxe, dont M. Boscary avait acquis le château, M. D'Aigueperse avait été singulièrement ému d'être le convive de Berthier, de Lefebvre, illustres lieutenants des deux plus grands capitaines de notre siècle. Son émotion fut bien plus délicieuse, lorsqu'il dut à sa nouvelle carrière, l'intimité du maganime défenseur de Louis XVI, et de l'admirable avocat de Melle de Cicé.

De tels hommes en qui était réunie la maturité de l'âge, des talents et des vertus, avaient pour M. D'Aigueperse un attrait qui le préservait d'une funeste société avec la jeunesse

Digitized by Google

contemporaine. Pour la bien apprécier, il faut en revoir l'image tracée par les deux professeurs de l'Université, qui écrivirent, à cette époque, la vie de Rollin sous l'inspiration de M. de Fontanes.

« Qui ne jetterait, est-il dit, un cri de douleur, en voyant « la jeunesse dépouillée de grâces et de vertus et même de « ces nobles traits de la physionomie qui semblaient hérédi- « taires en France ? Les enfants de cette génération nouvelle « portent, sur le front, la dureté des temps où ils sont nés; « leur démarche est hardie; leur langage est superbe et « dédaigneux. La vieillesse est déconcertée à leur aspect.... « Génération vraiment nouvelle, séparée des temps anciens « et des temps à venir, elle ne transmettra ni ces tradi- « tions qui sont l'honneur des familles, ni les bienséances « qui défendent les mœurs publiques, ni ces usages qui sont « les liens de la société. »

Dans ce sombre tableau, il n'y a rien pour le portrait de M. D'Aigueperse. Sa taille était élevée; ses manières affables; son visage délicat; son langage pur et affectueux. Il portait, avec modestie, cette couronne de dignité qui n'appartient qu'à l'homme de bien.

En son dialogue sur les orateurs, Cicéron se plaint à Brutus de ce que l'usage de louer les morts a rempli l'histoire de faussetés. Je ne serai point entaché de ce reproche; je ne fais pas une oraison funèbre; je n'en ai ni le goût, ni le talent; je reviens à mon récit.

Muni d'un diplôme de licencié, M. D'Aigueperse ne tenta point de débuter au barreau; j'ignore quelle place il y aurait prise. Il ne s'attribuait pas lui-même le talent d'éveiller le juge par la vivacité d'une répartie, et de vaincre en présence d'esprit, un adversaire à l'audience; une lutte de cette nature plaisait peu à son caractère inoffensif. Rarement il prit la peine de se former une opinion décisive sur un procès épi-

Digitized by Google

neux. Retenu pendant treize ans à Paris par un attachement mutuel avec M. Boscary, il se résigna à être le maître clerc d'un avoué. Il fut un collaborateur précieux par sa ponctualité, son esprit d'ordre et sa rectitude. Son traitement excéda ses besoins. Il refusa les secours d'argent qu'il est si doux à une mère de donner ; il était riche et heureux par la sagesse de ses travaux, de ses études et de ses plaisirs.

Sergent de la garde nationale de Paris, il était sous les armes à Montmartre, le 30 mars 1814 ; un boulet de l'armée assiégeante tomba à ses pieds. Il n'imita point Horace qui se déchargeait de son bouclier, pour fuir plus rapidement. Il resta fidèle à son drapeau, et le suivit dans sa retraite. Les vétérans de l'hôtel des Invalides, les élèves de l'école Polytechnique ramenaient du champ de bataille leur artillerie épuisée. Ainsi expirait, dans le cours de sa quinzième année, la vie glorieuse de l'Empire ; il fallait se résigner à son abdication. Il se vérifiait de nouveau, « que les grands hommes s'élèvent « par une qualité supérieure qui leur est particulière ; mais « comme ils ont moins de prudence que les autres hommes, ils « n'évitent pas une catastrophe et ils tombent dans des « malheurs mérités. »

De retour à Lyon, en 1815, M. D'Aigueperse y fut fixé par son mariage avec Mlle Perret. Elle était la fille de Mme Perret Boscary. Elle avait ainsi pour grand-oncle M. Boscary de Villeplaine, et pour aïeul M. Boscary dont la mémoire était chère au barreau.

Son hymen fut heureux.

> De ses nombreux enfants sa table couronnée
> D'un convive nouveau se peuplait chaque année.
>
> (LAMARTINE.)

Mais en ce monde, point de bonheur durable et sans mélange ; il lui était né dix enfants ; il perdit deux filles. Ses

Digitized by Google

quatre fils lui furent enlevés. L'un d'eux avait accompli sa cinquième année, lorsqu'il périt par l'un de ces accidents fortuits qui ne surviendraient pas, s'il était donné à l'homme d'être sans relâche en sentinelle. Son désespoir fut profond; mais par une extrême délicatesse, il compatissait aux douleurs d'autrui sans parler des siennes.

A la date de son mariage se rattache sa nomination de greffier du tribunal de Commerce de Lyon. Si nos lois et nos mœurs le lui eussent permis, il eût relevé ses fonctions au rang de secrétaire de notre ancien consulat. Rien ne manqua à la régularité et à la célérité de son service; sa rédaction était claire, concise et correcte. Il était important à une masse de créanciers de retrouver sa plume pour une vérification de créances, un concordat et un contrat d'union. A tout premier signal, il était prêt à reproduire aux juges amovibles qui se succédaient, les annales de leur jurisprudence. Promu, plusieurs fois, à la présidence du tribunal de Commerce, M. Bourbon voulut être l'ami de son greffier. L'une des hautes notabilités de notre place, M. Bourbon joignait à l'expérience qui s'y acquiert, ses études au barreau, première vocation de sa jeunesse. Sous lui, le tribunal de commerce fut une image de notre juridiction consulaire, que présidait jadis un avocat ayant à ses cotés le prévôt des marchands.

Se restreignant par goût et par prudence à son ministère légal, M. D'Aigueperse n'était pas un juge qui distribue la justice, ni un jurisconsulte qui l'éclaire. Si on l'eût loué de qualités qu'il n'avait pas, *son âme sincère en aurait été blessée.* Il avait laissé Domat, Pothier, Cochin et d'Aguesseau au château de Régnié, où ils étaient enfermés depuis le jour où son père avait cessé d'être juge au tribunal de Villefranche. Mais il avait en son greffe, dans l'un des pavillons de l'Hôtel-de-Ville, une bibliothèque latine de poëtes et d'historiens. Il y reportait la main aussitôt qu'elle était déchargée du papier

Digitized by Google

timbré. A l'audience, quand la plaidoirie était engagée, il profitait de sa durée pour continuer ses lectures chéries.

Affermi dans un savoir qu'il étendait de jour en jour, il ignorait avoir en lui le talent d'un bon écrivain; cependant sa quarantième année était révolue. Mais entraîné par sa piété filiale et par un récit émouvant de Lacretelle, le plus fidèle témoin de nos révolutions, il consacra une notice à M. Boscary de Villeplaine décédé le 20 décembre 1827; il remit son manucrit anonyme à un compatriote qui avait vaillament combattu en 1793, sous le drapeau de Lyon. MM. Péricaud aîné et Breghot en eurent la communication; ils se hâtèrent de le publier dans leurs Archives du Rhône. Ils signalèrent l'auteur par une note; et ils le firent jouir, malgré lui, d'un succès mérité.

Tel fut le patronage de la première production de M. D'Aigueperse. Il y revint, trente ans plus tard, pour la refondre. Là il épanche ses affections de famille; il gémit sur nos ruines entassées depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 11 brumaire an VIII. Il s'associe aux sentiments de M. Boscary, qui, l'épée à la main, au péril de sa vie, fut fidèle à Louis XVI, le 20 juin et le 10 août 1792, qui se rallia aux lois réparatrices et à la gloire de l'empire, et qui reçut enfin de Louis XVIII, la récompense due à une vie inébranlable sur la voie du bien. Ce discours où les faits ont la parole, restera l'une des œuvres les plus sages du recueil de la Société littéraire et de l'Académie de Lyon.

Admis en 1839, à la Société littéraire, il en anima les séances par de nombreuses lectures sur des sujets variés. Il parlait, tour à tour, des guerres, des routes et des camps de Jules César dans les Gaules; des mœurs et des villes fortes des gaulois qui auraient été invincibles s'ils avaient eu de la discipline et de l'union; des œuvres d'Horace; des manuscrits conservés à Naples; de la décadence des arts et des sciences

Digitized by Google

sous les empereurs romains; des subsides en France pendant le XIIe siècle; de faits passés sous le consulat et l'empire français ; de ses voyages en Italie , en Angleterre et en France ; enfin des archives des rois de Navarre et du berceau de Henri IV.

Assis sur un mont escarpé de la campagne de Clermont, M. D'Aigueperse retrouve, sous des ruines, la cité de Gergovia; il la décrit. Il voit Vercingétorix tailler en pièces les légions romaines, et faire reculer Jules César ; mais le héros gaulois aura la destinée que subira à son tour le Grand-Prêtre de Jérusalem. Sous ses consuls, comme sous ses empereurs, toute pompe triomphale à Rome, se terminait par une scène d'atrocité.

Résolvant un problème d'histoire et de géographie, M. D'Aigueperse avait reconnu à Belleville-sur-Saône, le sol de la cité gallo-romaine de Lunna ; mais d'autres travaux le menèrent à découvrir qu'une station plus ancienne sur des voies romaines, portant le même nom, avait existé à un point central entre Lyon et Mâcon. Il est fâcheux qu'il n'ait pas eu le temps de publier ses recherches sur Alise-Sainte-Reine, dont il avait exploré le territoire. Il entendait à merveille le livre de Jules César; il serait parvenu à y joindre l'atlas comparé des Gaules et des provinces françaises.

L'amitié avait cimenté ses relations avec M. le conseiller Bréghot, homme de lettres judicieux et élégant dans son érudition ; une mort subite l'avait enlevé le 30 novembre 1849. M. D'Aigueperse en prononça l'éloge historique à la Société littéraire. Cette allocution touchante devra être consultée, comme un récit véridique, par l'heureux éditeur qui un jour réunira aux œuvres publiées de M. Bréghot, les précieux manuscrits qu'il a laissés dans l'état de correction le plus parfait.

Pendant son séjour de 1845, en Italie, M. D'Aigueperse

Digitized by Google

vit tous les Français recevoir du Saint-Père cet accueil qui prouve que Rome est la capitale du monde chrétien, et que tout exilé y retrouve une patrie. A son retour, il lut à la Société littéraire une *Description classique de l'Italie* ; il en a détaché, pour le publier, un chapitre de vingt pages, sur les manuscrits conservés à Naples, à Florence et à Rome. Pas une seule phrase n'est à retrancher de sa narration ; son lecteur s'associe à sa félicité d'avoir touché, de ses mains, le manuscrit de Tacite, payé 500 écus d'or par Léon X.

Il revit Rome en 1853 ; il en refit le tableau. Il s'applaudissait de ce qu'une armée française assurait le salut de la ville éternelle, que les Gaulois auraient pu étouffer en son berceau. Là, il s'entretenait avec le cardinal Angelo Maï, vieillard vénérable, savant collègue du célèbre Mezzophanti. Il en reçoit la bénédiction qu'il lui avait demandée; et, en se relevant, son attendrissement s'accroit d'être embrassé par un illustre prince de l'Eglise romaine.

Entré, en 1855, à l'Académie de Lyon, son discours de réception fut un *Coup d'œil* sur les belles-lettres, les sciences et les arts, que Rome vit en décadence sous ses empereurs successeurs de Tibère, et renaître avec les Pères de l'Église. Il le termina par la traduction en vers du passage où Claudien reconnaît, au supplice de Ruffin, la justice des dieux. Les Hébreux pensaient qu'un méchant qui triomphe, est une victime engraissée pour l'éternité. C'est ainsi que s'explique encore aujourd'hui la mort de Louis XVI sur l'échafaud, et la vie entière de tel autre souverain sur un trône.

En 1859, M. D'Aigueperse fit la biographie de M. Comarmond, son collègue à l'Académie ; il avait été associé à ses fonctions de conservateur du Musée d'archéologie de Lyon ; il avait en outre été son condisciple à la maison de l'Enfance à la Croix-Rousse. Cette circonstance reporta sa pensée sur M. de Lamartine, élevé avec eux, à la même institution.

Digitized by Google

Faisant *ses confidences* à l'oreille du public, M. de Lamartine s'était plaint de la dureté de ses maîtres et de la grossièreté de ses camarades. En son enfance, M. de Lamartine se faisait remarquer par la beauté de ses traits, de ses yeux et de ses cheveux blonds. Il était intelligent, expansif et affectueux ; il fut l'objet d'une prédilection unanime. Cependant, un jour, il prit la fuite, et il entraîna avec lui deux de ses amis. Il fut rejoint à l'hôtellerie de Fontaine-sur-Saône, et ramené au pensionnat avant d'avoir pris le repas qu'il avait commandé ; ce n'était pas une omelette ; car ce n'est point l'œuf qu'on fait rôtir à la broche. On était au vendredi de la Semaine-Sainte. L'instituteur, l'abbé Crozier, fidèle à la règle de saint Bruno, gémissait de cet oubli des prescriptions de l'Église. Aucune punition ne fut infligée à une faute grave. On laissait alors l'enfant user de l'insurrection qui était un droit de l'homme.

Ministre des affaires étrangères, en 1848, M. de Lamartine répondit à une réunion de jeunes étudiants qui l'avaient harangué, « que par un phénomène extraordinaire, le res-« pect était interverti ; qu'il n'était pas de la jeunesse pour « l'âge mûr ; mais de l'âge mûr pour les vertus, le courage « et le bon sens de la jeunesse. » M. D'Aigueperse fut étonné d'un tel langage à une époque où il était urgent de revenir à la raison. Il se souvenait que Cicéron attribuait à la jeunesse parvenue aux emplois, la ruine de la république. *Proveniebant orates novi, stulti, adolescentuli.* Captifs à Babylone, les Hébreux pleuraient de n'avoir plus de vieillards pour leurs conseils, et de jeunes hommes pour leurs concerts de musique. Il ne pouvait arriver en France, que le *bon sens* de la jeunesse fondât une république nouvelle, et que la vieillesse restât chargée de prendre des instruments de musique pour chanter les vertus de la jeunesse.

S'intitulant le conseiller du peuple, M. de Lamartine lui

Digitized by Google

exprimait, en 1850, son antipathie contre le caractère et les œuvres de Lafontaine. Il se plaignait de ce qu'on avait *commencé son éducation par les leçons d'un cynique.* « Ses « fables, disait-il, c'est du fiel et non du lait pour le cœur « de l'enfance; ses contes orduriers provoquaient les sens « de la jeunesse; et ses dédicaces adulatrices mendiaient « l'aumône des riches financiers pour payer ses faiblesses.» M. D'Aigueperse pensait au contraire avec Rollin, qu'il fallait commencer la réthorique par la lecture des fables de Phèdre, *dont le récit est parfait* et y joindre les fables de Lafontaine pour apprendre à y *semer plus de pensées.* Lafontaine s'est borné à mettre en vers des contes dont l'Europe s'amusait avant lui, et qui, quoique licencieux, ne corrompent pas les mœurs comme les romans du XVIIIe et du XIXe siècle. L'amant de Graziella aurait dû être plus indulgent pour l'homme qui ne demandait *qu'un peu d'amour honnête.* Lafontaine, comme tout autre poète, loua *ses dieux, sa maîtresse et son roi. La louange agréable est l'âme des beaux vers.* Mais sans dette, sans luxe et sans ambition, il ne fut jamais avide d'argent, ni flatteur salarié. Enfin il faut dire, avec Louis Racine, que l'*auteur de Joconde est mort armé d'un cilice.*

En 1860, M. D'Aigueperse donna un *Essai sur les chiffres dont se servaient les Romains* et sur la supputation de leur monnaie. Ses calculs clairs et positifs sont entremêlés de traits piquants. Mais pour bien comprendre la valeur réelle d'une somme d'argent à Rome, il faudrait connaître le prix de toute chose. Il est fâcheux qu'une bonne ménagère romaine ne nous ait pas laissé son registre de dépense annuelle, pour nous apprendre, comme Mme de Maintenon, tout ce qu'on peut payer avec douze mille livres de rente.

Mon premier entretien avec M. D'Aigueperse remonte aux féries de 1807; c'était à Saint-Genis-Laval, sous les ombrages

Digitized by Google

de M. Lecourt, qui débuta au barreau avec honneur, et qui, judicieux traducteur de Tacite et d'Apulée, eût acquis un nom dans les lettres, s'il n'eût été absorbé par le notariat. Pendant cinquante-trois ans d'intimité, j'ai retrouvé tel M. D'Aigueperse, avec la même candeur, les mêmes goûts, les mêmes principes, les mêmes sentiments et les mêmes opinions. Aussi j'en sais beaucoup plus par ses paroles, que n'en saurait un ami lecteur par ses écrits. Il donna son assentiment, sans réserve, à ma réfutation de l'histoire des premières années de notre révolution par M. Morin ; il me reproduisit, à cette occasion, avec une imperturbable fidélité, divers faits qui sont à retenir pour nos annales.

Un commissaire des députés de la Convention à Lyon, survint, en novembre 1793, à l'armée qui défendait nos frontières du Bugey; il était chargé d'en extraire les Lyonnais qui s'y étaient enrôlés pour sauver leur vie, et de les ramener à Lyon, comme une proie du tribunal de justice populaire. Un capitaine, irrité de tant de férocité, sacrifia, pendant la nuit, le commissaire au salut de plusieurs, et il fit déserter les Lyonnais à l'étranger. L'un d'eux, parvenu à Saint-Jean-de-Maurienne, y reçut une hospitalité généreuse. Pressé par des questions réitérées du maître de la maison, il raconta toutes les actions de Chalier aux clubs et à la municipalité. Son récit fini, il fut confondu par ce cri: « C'est donc bien vrai. Ce Chalier était mon frère; sa « frénésie révolutionnaire en avait fait un monstre. » Le dictionnaire historique de M. Delandine et les biographies de M. Michaud, font naître Chalier dans un village que le premier place en Dauphiné, et le second en Piémont. D'après son langage, son accent et la désinence de son nom, j'ai pensé que Chalier était d'origine française, mais né de parents établis en Piémont.

Le 4 décembre 1793, le député Collot d'Herbois écrivit à

Digitized by Google

Robespierre, qu'il ferait fusiller le lendemain deux cent trente Lyonnais. La liste et la sentence, préparées le même jour, n'en comprenaient que deux cent neuf. Les prisonniers furent transférés le lendemain, à dix heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville. Le tribunal révolutionnaire ordonna leur supplice, sans leur faire subir d'interrogatoire. Son jugement, expédié d'avance, était aux mains de Grandmaison, qui l'avait prononcé comme président de la Commission militaire, et qui le faisait exécuter comme lieutenant-colonel de la gendarmerie. Il fit lier les prisonniers deux à deux; et il en compta deux cent dix; il en donna avis à Collot-d'Herbois, et il en reçut l'ordre de tout tuer. Dans le court intervalle de la demande à la réponse, il s'était passé l'un de ces drames qu'on retrouve à chaque page de la vie des hommes de ce temps là. Une jeune et belle fille s'était jetée aux genoux de Grandmaison; elle avait imploré la grâce de son fiancé et d'un ami d'enfance rivés à la même chaîne. Elle obtint tout parce qu'elle s'était immolée et qu'elle était réduite à l'impuissance de rien refuser. Grandmaison arracha l'amant et l'ami à la marche des condamnés qui déjà traversaient le pont Morand; et comme le dit le procès-verbal d'exécution, il n'en fit fusiller que deux cent huit au champ des Brotteaux.

Quant à la fiancée, il n'y eut point d'hymen pour elle; son époux la pleurait sur une terre étrangère; elle succomba à l'horreur de son sacrifice. Le misérable Grandmaison était rongé par le châtiment que subissait Marat, lorsque l'imprudent couteau de Charlotte Corday le députa au Panthéon de la Convention.

Je m'arrête; je ne dirai plus rien des scènes de pareille nature, dont la belle âme de M. D'Aigueperse s'indignait, et dont il était le narrateur véridique; mais je tiens à constater qu'à cette époque, qualifiée héroïque par l'esprit de parti, la fureur de la cruauté s'alliait à une débauche effrénée.

Digitized by Google

Nec luxuriæ quicquam crudelitas, avait dit Quinte-Curce, *nec crudelitati luxuria obstat.* Je me hâte de revenir aux dernières années de M. D'Aigueperse.

Il était septuagénaire ; il était réduit à vivre avec le secours de la médecine, mais son humeur n'était pas altérée; il continuait ses lectures; il écrivait avec le même style ; et le temps ne flétrit, pour la vieillesse, que les fleurs de l'imagination.

Ses livres et le latin n'étaient *pas son éternel emploi*; *il cultivait ses amis.* Il vivait en famille; il étendait sa main bienfaisante sur trois générations ; son administration intelligente accroissait leur patrimoine héréditaire ; il les faisait jouir à l'aise, et sans faste, d'une fortune acquise dans le calme de la conscience. *Opes innocentes paratæ*, disait Tacite, *et modestè habitæ.* Il réprouvait l'avarice de l'ancien Caton enrichi par l'usure ; mais il n'admettait pas, avec Boileau, que l'indigence de Patru fût un titre d'honneur. Fils d'un procureur au Parlement de Paris, avocat lui-même, si Patru eût été moins épris de l'Astrée d'Urphé, et s'il avait eu un talent utile au barreau, il aurait retiré de sa profession un tribut légitime: il n'aurait pas été réduit à implorer les libéralités du Roi et à recourir à la bourse de ses amis.

Non seulement M. D'Aigueperse connaissait l'orateur Cornélius Fronton, qui avait fécondé, par la philosophie, et embelli par les lettres, les heureuses qualités dont la nature avait doué le cœur de l'Empereur Marc-Aurèle; mais en outre, il avait lu la méthode de Fronton d'Emèse pour conserver le vin et le rendre limpide ; il subordonna les théories anciennes et nouvelles à l'expérience et aux pratiques des vignerons du Beaujolais. Ses vignobles d'un excellent plant, atteignirent la perfection de la culture. Son savoir était complet pour le mécanisme du pressoir : pour vendanger en maturité; pour la durée de la fermentation du raisin ; pour conserver le vin en des caves salubres et le faire vieillir, bien

Digitized by Google

recru, dans des vases d'une propreté exquise. Aussi, d'une main égale, il livrait au public, comme à ses amis, ce vin pur et salutaire qui fortifie la vieillesse et qui, par son parfum et ses reflets, fait la joie du festin. Sa liqueur pourprée, qui ne fut jamais modifiée par aucun artifice, était sans doute préférable aux vins emmiellés du consulat de Plancus, que chantait Horace.

Je l'ai visité pendant ses dernières journées ; son attitude me rappelait ses paroles attendrissantes sur notre conseiller Breghot. Je lui appliquais, comme il l'avait appliquée lui-même, la pensée de Bacon, *qu'un peu de philosophie nous éloigne de la religion, et que beaucoup de philosophie nous y ramène*. Son cœur bienveillant observait, sans effort, le précepte fondamental du Christ, l'amour de Dieu et du prochain. Il était muni des secours dont dépendent nos consolations et nos espérances. Ils lui adoucirent l'amertume des adieux qu'il fit à ce monde, le dixième jour du troisième mois de l'an de grâce 1861.

J'ai assisté à ses dispositions suprêmes; j'y ai reconnu l'homme dont toutes les actions avaient été une émanation d'équité, et qui tenait, sans oscillation, la balance de la justice. Il a ordonné le partage égal de son hérédité entre ses quatre filles ; mais il a voulu que Mme Poidebard, qui vivait sous son toit, et qui avait dans son lot, la terre de Régnié, joignît d'*Aigueperse* au nom de son mari, pour le transmettre à leur postérité. Sa piété filiale et sa gratitude lui prescrivaient de ne pas laisser s'éteindre, par l'oubli, la famille dont il avait eu le bonheur de naître, et dans laquelle se transmet d'âge en âge, un héritage d'honneur et de vertu.

Digitized by Google

LES PRÉCEPTES DU MARIAGE, traduits du grec, de Plutarque, par le Dr L. SERAINE, suivis d'un ESSAI SUR L'IDÉAL DE L'AMOUR, DU MARIAGE ET DE LA FAMILLE. — 3e édition, Paris F. Savy, 1861.

Qui n'a lu ce livre étrange, si diversement apprécié, qu'un écrivain célèbre a récemment publié sous le titre de l'AMOUR? Cette œuvre, où la femme n'apparaît que comme une créature un baromètre moral soumis aux influences fatales de son organisation physique, n'a-t-il pas eu le défaut capital de systématiser l'accident? Dans cet être théorique, nul ne saurait reconnaître celle dont le sourire béni fut, à notre berceau, notre première aurore et notre premier rayon : dans cet enfant souffreteux dont nous devrions être à la fois l'esclave et l'apothicaire, on ne saurait voir non plus la compagne dévouée et raisonnable que l'Evangile nous apprend à chérir plus que nous-même et moins que Dieu. Aussi une fois le livre fermé, faut-il laisser notre esprit se dégager du brouillard qui l'oppresse et obscurcit le monde réel ; c'est alors seulement qu'on retrouve cette vérité simple et bonne qui n'a pas besoin de théories pour se manifester : la femme telle que nous l'avons toujours comprise et aimée, la sœur, l'épouse et la mère, féconde trinité qui n'a pas attendu les rêveries d'un idéologue pour révéler le dévouement qui est son essence et la grandeur de sa mission en ce monde.

Ce redressement naturel de l'esprit, un instant plié vers des créations factices, méritait d'être fixé dans un livre qui fût en quelque sorte la contre-partie de celui de M. Michelet : car, il faut bien le constater, les attaques des imaginations dévoyées sont telles aujourd'hui contre le sens commun, que les vérités les plus primitives ont besoin d'être présentées comme des nouveautés. L'ouvrage de M. le Dr Seraine répond donc à une nécessité, et vient à son heure. L'auteur le dit avec raison : « Les questions relatives à l'amour, au mariage et à la famille appellent de plus en plus l'attention et l'étude. Il m'a semblé qu'il suffirait de recueillir les pensées qui chaque jour, au milieu de la vie de famille, montaient de notre cœur à notre esprit, pour échapper à bien des erreurs, reconnaître bien des vérités. »

Digitized by Google

Ces inspirations personnelles, dues au recueillement de la vie intime, le Dr Seraine a voulu qu'elle fussent précédées des enseignements de la sagesse antique dans ce qu'elle avait de plus pur: il n'a pu mieux faire que de présenter une traduction des *Préceptes du mariage*, de Plutarque. Si ce charmant petit traité, n'atteint pas l'élévation de l'idée chrétienne sur l'égale condition et les devoirs réciproques des époux, il comporte cependant une sagesse naturelle et paisible, préférable bien certainement aux subtilités d'un matérialisme sentimental.

Mais le christianisme nous montre l'association conjugale dans toute sa perfection ; avec lui, la dignité de la femme se relève de la sujétion antique, et à nos yeux apparaît la véritable conception de *l'idéal de l'amour, du mariage et de la famille*. C'est cette tendresse élevée qui épure les âmes à travers le pèlerinage de la vie, qu'a voulu analyser le Dr Seraine. Après les moralistes de l'antiquité, il invoqua les témoignages qui se répandent de siècle en siècle par la voix des écrivains illustres, tels que Dante, Pétrarque, Pascal et Fénelon. Voilà nos maîtres et nos guides dans la science du cœur.

Ainsi le même temps nous offre ce contraste singulier d'un philosophe raisonnant l'amour comme aurait pu le faire un médecin, et un disciple de l'art médical discutant le même objet au point de vue d'une saine et pure philosophie.

J. DE LUBAC

LES VIERGES MIRACULEUSES DE LA BELGIQUE, par A. D. R. Bruxelles, in-8.

Une foi ardente, une dévotion vive au culte de la Vierge, ont animé l'auteur de ce livre, qui appartient à notre ville par sa mère. Il n'a pas recueilli moins de cent six notices sur les sanctuaires de la Belgique : le tout forme un très beau volume enrichi d'un grand nombre de gravures qui sont la reproduction exacte des images de la Vierge dans les diverses localités où son culte est l'objet d'une vénération particulière. Cet ouvrage, recommandable au point de vue religieux, est précieux aussi à consulter pour les histoires locales; un grand nombre de traditions, faits historiques peu connus, y sont recueillis avec soin et exposés avec beaucoup de netteté et de simplicité ; les manuscrits et les cartulaires ont été compulsés, les souvenirs des populations interrogés, les ombres du moyen-âge invoquées : on y trouve donc à s'instruire autant qu'à s'édifier. Ces détails significatifs sur les histoires locales, ces légendes ont du charme pour les esprits recueillis qui ont le respect du passé et la religion du souvenir : une véritable reconnaissance est donc due à l'auteur des *Vierges miraculeuses*, pour son pieux, savant et consciencieux travail.

J. DE LUBAC.

Digitized by Google

PROGRAMME

D'UN

CONCOURS ARCHITECTURAL

POUR L'ANNÉE 1861.

La Société académique d'Architecture de Lyon, désirant perpétuer par le dessin le souvenir de tous les monuments et fragments d'art de la ville de Lyon et du département du Rhône, que la vétusté, l'incurie ou les modifications des voies publiques menacent d'une destruction prochaine, ouvre dans ce but un Concours annuel, auquel elle invite les architectes et les artistes lyonnais et étrangers.

A cet effet, elle publiera chaque année un Programme de tous les objets qui, par leur mérite architectonique, lui paraîtront dignes d'être préservés de l'oubli, et dont la disparition serait imminente. Ce Programme sera déposé au secrétariat de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, où les personnes qui désireront participer au Concours pourront en demander un exemplaire.

Les concurrents seront libres de choisir sur la liste du Programme les sujets de leurs études, à la condition de fournir au moins cinq feuilles de dessin, dont deux de ferronnerie, une ou deux de menuiserie et une ou deux d'architecture proprement dite, plans, coupes et élévations. Tous les objets devront être mesurés et dessinés, avec l'indication des profils et détails nécessaires à leur parfaite intelligence, l'échelle adoptée sera mentionnée sur chaque dessin. La même feuille devra contenir plusieurs dessins de la même catégorie pour les sujets d'une dimension minime.

Le format des feuilles devra être uniforme et ne pas dépasser la dimension d'un quart de feuille grand aigle.

Les dessins devront être envoyés *franco* au Palais des Beaux-Arts de Lyon, à l'adresse du Secrétaire de la Société, avant le 1er décembre prochain.

Tous les dessins porteront, avec une épigraphe, une lettre ou un chiffre distinctif, la signature de leur auteur. Ce nom sera recouvert d'un cachet qui ne sera enlevé qu'après le jugement.

Comme pour le Concours annuel d'Architecture fondé par la Société, le rapport sur ce nouveau Concours sera confié à une Commission de sept Membres élus au scrutin secret. Le jugement sera ensuite rendu par la Société, également au scrutin secret, à la majorité des suffrages.

Les récompenses se composent :

D'une *Médaille d'or* pour le premier prix ; d'une *Médaille*

Digitized by Google

d'argent pour le deuxième prix ; de *Médailles de Bronze* pour les mentions.

Les dessins primés ou mentionnés, jugés dignes d'être conservés, appartiendront à la Société qui autorisera leur auteur à en prendre un calque ou une reproduction. Elle se réserve, en outre, le droit de les faire graver ou lithographier, en indiquant sur chaque planche le nom du Lauréat.

Pour l'année 1861 la Société met au concours l'étude et la reproduction des œuvres suivantes :

Porte, rue Menestrier, sous la voûte du Collége. Dessin d'ensemble avec quelques détails, et profils au 10e d'exécution.

Porte latérale de l'église Saint-François. Dessin d'ensemble.

Porte de la maison rue Saint-Georges. 2. Dessin d'ensemble comprenant la moitié des deux arcades latérales, la menuiserie et l'imposte en fer, en outre quelques détails de sculpture et des profils au 10e d'exécution.

Porte, rue Tramassac, 21. *Porte, rue Lanterne,* 24. Dessin d'ensemble, etc., comme pour la précédente.

Escalier en pierre, place Saint-Paul. 5. Plan, coupe et élévation.

Cour, puits et galerie en menuiserie, rue Lainerie, 11. Plan et dessins d'exécution avec quelques détails au 10e d'exécution. (L'étude complète de cette cour compterait pour deux dessins).

Porte en pierre, même maison, sur la rue Treize-Cantons. Dessin d'ensemble.

Cour, rue Treize-Cantons, 4. Plan et façade de la galerie et de l'escalier.

Porte de l'église Saint-Pierre. Plan, coupe et élévation.

Porte en menuiserie de ce même porche. Style Louis XV. Dessin d'ensemble avec quelques détails au 10e.

Porte, rue Tramassac, 40. Menuiserie, imposte et ferronnerie. *Porte, rue Tramassac,* 48. Imposte et ferronnerie. *Imposte,* bois et fer, *place du Petit-Change,* 1. *Imposte,* bois et fer, *place de la Baleine* 6. *Porte en menuiserie, place de la Baleine,* 1. *Porte en menuiserie, rue Trois-Maries,* 19.

Stalles en menuiserie de l'ancien séminaire. Grilles en fer de l'ancien séminaire. Transportées au nouveau séminaire de Saint-Just.

Imposte en fer, rue Grenette, 33. *Balcon en fer, quai de l'Archevêché,* 21 *et* 15. *Couronnement de porte et imposte en fer, quai de Bondy,* 26. *Imposte en fer, quai de Bondy,* 22. *Imposte en fer, rue Saint-Jean,* 31. *Imposte en fer, rue de Noailles,* 2. *Imposte en fer, place Saint-Paul,* 5.

Lyon le 7 mai 1861.

Signé au registre.

Le Président, A. SAVOYE.

Digitized by Google

APPENDICE A LA NOTICE DE LA MAISON DU JEU DE PAUME DE SAINT-PAUL (1).

Depuis le travail que j'ai inséré dans le précédent volume de la *Revue*, j'ai visité de nouveau le jeu de paume de Saint-Paul, dont la maison se trouve en pleine démolition. La salle où se pratiquait cet exercice s'étendait parallèlement à la rue de l'*Angile*, et l'une de ses extrémités avait des fenêtres donnant sur l'impasse de l'ancienne douane. En dernier lieu, elle était occupée par un vaste atelier d'apprêt, et l'étage superposé par une imprimerie. On voyait encore, au-dessus d'une porte donnant dans l'atelier d'apprêt, une inscription indiquant que la buvette se trouvait dans la pièce voisine.

Cet établissement extrêmement vaste reposait sur un double étage de voûtes, rez-de-chaussée et premier. Le mouvement que se donnaient les joueurs nécessitait l'emploi des voûtes pour assurer la solidité du pavement inférieur. L'élévation de la salle atteignait la toiture de la maison, et c'est postérieurement à la suppression du jeu de paume qu'elle fut divisée en deux étages, ayant chacun leur plancher supérieur. L'idée d'avoir établi cette salle à un second étage se comprend facilement : on gagnait par la hauteur le jour que l'on trouvait à peine entre une cour et l'étroite rue de l'*Angile*. En outre, il existait probablement dans la toiture des ouvertures vitrées qui laissaient pénétrer la lumière.

J'ai dit que dans ma jeunesse j'avais pénétré dans la salle du jeu de paume, mais que je ne savais pas si elle était encore fréquentée par les joueurs. Depuis, un de mes amis et contemporains, M. Eugène Dumortier, trésorier de la Société d'agriculture, m'a dit qu'il se rappelait fort bien d'avoir été conduit dans ladite salle par son père, grand amateur de l'exercice de la paume, et qu'il avait été témoin des parties engagées dans ce local.

Voici donc un jeu qui a entièrement disparu, ainsi que celui du mail, dont la promenade des Tapis, le long des remparts de la Croix-Rousse, était le théâtre ! Mais nous n'avons rien perdu à la disparition de ces deux antiques jeux, car ils ont été remplacés par celui de la Bourse, qui est bien autrement plus propre à l'hygiène physique et morale.

Paul St.-Olive.

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, t. XXII, nouvelle série.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

A entendre les explosions de la mine au dessous du pont de Pierre et à voir les brèches affreuses qui ouvrent nos vieilles maisons, de Bellecour aux Terreaux, on se croirait dans une ville prise d'assaut. Les poutres pendent le long des murs, les planchers s'écroulent, les décombres s'amoncellent dans les rues comme des barricades, et un nuage épais de plâtre et de poussière couvre la ville à éprouver les poitrines les plus robustes, et à faire pleurer les yeux d'un trappeur américain.

La ville ne tend pas à se dépeupler cependant; chacun reste sur la brèche et la guerre finie, on se trouvera plus nombreux qu'auparavant. Lors du dernier recensement, Lyon comptait 292, 721 habitants; il en possède 318 mille aujourd'hui, plus 60,000 âmes pour la population flottante et nous voilà maintenant avec 478,803 concitoyens.

D'autres ont dit ce qu'il fallait de bœufs et de moutons pour nourrir cette foule immense, nous rappellerons que deux bibliothèques et un musée suffisent à ses besoins intellectuels, et qu'elle n'a pas une seule salle de concert.

Le sentiment artistique ne manque pas pourtant à cette population. Au concours de Mâcon, nos Sociétés musicales ont eu d'assez beaux succès. Voici la liste de celles qui ont triomphé le dimanche 21 juillet :

Nous signalerons d'abord la Fanfare lyonnaise dirigée par M. J. Luigini. Mise hors de concours, elle a reçu de la ville de Mâcon une magnifique médaille d'honneur, et les morceaux qu'elle a exécutés ont été applaudis avec un enthousiasme tout méridional.

Après elle, les Fanfares. — 1re division. — 1er prix, à l'unanimité, médaille d'or de l'Empereur : Fanfare du 4e arrondissement de Lyon : directeur, M. Marc Jandard.

3e division. — 1re *section* (2e *subdivision*). — A l'unanimité, pas de 1er prix. 2e prix, médaille de vermeil : Fanfare des Pompiers d'Anse, 18 membres, directeur, Clémente.

2e *section*. — 2e prix, médaille de vermeil : Fanfare des Pompiers de Fontaines-sur-Saône, 20 membres, directeur, G. Ducrot. — 3e prix, médaille d'argent : Fanfare de Vaise, 24 membres, directeur, L. Paulo.

3e *section*. 4e prix, médaille d'argent : Société philharmonique d'Oulins, 25 membres, directeur, Duval.

Puis les Sociétés chorales. — Division supérieure.— 1er prix, médaille d'or de l'Empereur : l'Union chorale de Lyon, 50 membres, s.-directeur, M.C.

3e division. — 1re *section*. — A l'unanimité, 1er prix, médaille d'or donnée par la ville : la Lyre lyonnaise, société chorale du Bon-Pasteur de Lyon, 70 membres, directeur, M. Chapolard.

Digitized by Google

2e *section*.. — 2e prix, l'Harmonie gauloise de Lyon, 45 membres, directeur, Alex. Georges. — 3e prix, médaille d'argent : l'Harmonie vocale de Lyon, 33 membres, directeur, J. Alliod.

3e *section*. — 1er prix, médaille de vermeil (gr. m.), demandé par le jury : l'Orphéon de Neuville-sur-Saône, 22 membres, directeur, E. Guimet.

Faisons des vœux pour que ces nombreuses Sociétés trouvent un jour un local pour abriter leur tête et surtout pour faire asseoir leurs auditeurs.

— La musique nous ramène à notre Grand-Théâtre où nous avons entendu, au milieu d'une salle frémissante, non les éclatantes notes de Meyerbeer, mais les accents passionnés de Juliette et de Roméo. La terrible scène du tombeau, intercalée dans *Béatrix*, relève la pièce de M. Legouvé et fait voir dans tout son développement la passion un peu sauvage et la fougue dramatique de Mme Ristori. Trois représentations d'une pièce faible, admirablement interprétée, n'avaient pas rassasié le public. Aujourd'hui, notre première scène lutte contre le chaleur, en nous offrant les chefs-d'œuvre de Scribe et de Molière, et le *Tartuffe*, autour duquel on a fait tant de bruit, a eu le mérite, rare en cette saison, de faire salle comble. Le *Misanthrope* n'a pas eu la même veine malgré le talent de ses interprètes ; il en sera de même, malheureusement, tant que nous aurons une chaleur brésilienne et que pour la combattre on n'aura que de beaux vers.

— La littérature nous a donné ce mois-ci un gracieux petit volume de fables d'un jeune auteur, M. Abel Fabre ; la gravure, une *Flagellation* magistrale, par Lehmann, d'après Jacques Palma ; l'artiste lyonnais a su rendre avec puissance le riche coloris du maître vénitien ; enfin le musée de Lyon vient d'acquérir un naïf et délicieux tableau d'Hemmelinck, tandis que M. Thierry Brôlemann, président de la Société des Amis des Arts, faisait don à la ville d'une magnifique *Tête de vieille femme du temps de la Révolution*, par Louis David, don princier, trop peu loué par les journaux, mais dont tous ceux qui aiment la cité se sont montré reconnaissants.

A. V.

ERRATA de la *Traduction de la XIIIe lettre du Tasse*, *Revue du Lyonnais*, tome XXII, 1861.

Page 398, ligne 3, lisez : *retrouvées* au lieu de *conservées*.
399, ligne 8, lisez : *ces poèmes ne pouvant être produits ainsi*, au lieu de *ne pouvant être ainsi publiés*.
Id. ligne 11, lisez : *d'être vu*, au lieu de : *de paraître*.
Id. ligne 16. lisez : *on a*, au lieu de *nous avons*
Id. ligne 22, lisez : *voilà comment est*, au lieu de *voilà comment était*.
Id. ligne 36, lisez : *une bordure de lit*, au lieu de *un petit lit*.
400, ligne 1, lisez : *Ascagne*, au lieu de *Ascagni*.
Id. ligne 8, lisez : *Léonore*, au lieu de *Léonare*.
Id. ligne 9, lisez : *daignerait*, au lieu de *daignera*.
Id. ligne 13, lisez : *principum*, au lieu de *principium*.
Id. ligne 14, lisez : *Summa*, au lieu de *summo*.
Id. ligne 15, lisez : *fortunæ*, au lieu de *fortuna*.
Id. ligne 31, lisez : *furent ensuite transférés de Mantoue à Ferrare*, au lieu de *furent ensuite transférés à Ferrare*.
A la fin ajouter : *Note de la dernière édition italienne*.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

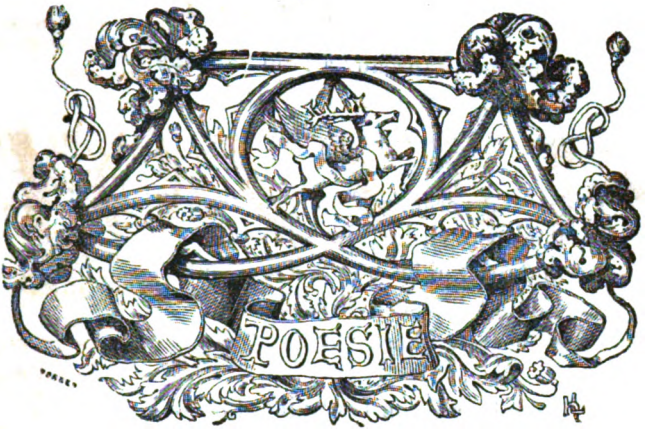

LE LION.

Comme le grondement du tonnerre lointain,
Une voix traverse l'espace ;
Les hôtes des forêts font silence soudain...
C'est le lion qui passe !

Quand sous les palmiers frémissants
La nuit succède à la lumière,
Secouant sa rude crinière,
Et recourbant ses reins puissants,
Il se lève dans la clairière.

Trois fois un long rugissement
Frappe l'écho de la montagne ;
Tout tremble au loin dans la campagne...
Rassurez-vous.... Royal amant,
Il appelle ainsi sa compagne.

Mais après les scènes d'amour
Viennent les heures de carnage,

Digitized by Google

Coursiers, taureaux à l'œil sauvage
Fuyez... car le lion accourt,
Rapide comme un vent d'orage.

On voit bergers, chiens et troupeau
Bondir, éperdus, dans la plaine ;
Mais parmi les bœufs hors d'haleine,
Le lion choisit le plus beau
Et le jette, mort, sur l'arène.

Puis il rugit en l'entraînant ;
Malheur à qui voudrait le suivre !
Tandis que de sang il s'enivre,
Les vautours attendent, planant,
Les restes fumants qu'il leur livre.

Alors, le vieux roi nubien
Lentement quitte son repaire,
Et, sur un rocher séculaire,
Ainsi qu'un sphinx égyptien,
Il vient se coucher solitaire.

FABRE DES ESSARTS.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'HOTEL-DE-VILLE DE LYON

ET SUR

LES RESTAURATIONS DONT IL A ÉTÉ L'OBJET,

Lue à l'Académie impériale de Lyon.

(FIN).

Le grand escalier d'honneur s'ouvre sous les arcades qui séparent le vestibule de la cour supérieure; cet escalier, que des documents précis indiquent comme ayant été construit plus particulièrement sur les dessins de Desargues, est peint en entier de la main de Blanchet (1), et recouvert d'une coupole en bois plafonnée en dessous, peinte de la main du même artiste.

Ces peintures ont extrêmement souffert de la fumée des deux incendies qui ont détruit la grande salle à laquelle cet escalier donne accès; elles avaient été retouchées plusieurs fois, et, à notre tour, nous en avons confié la restauration à un artiste consciencieux(2), qui,

(1) Germain Pauthot, alors peintre ordinaire de la ville, fut le collaborateur de Blanchet dans la plupart des compositions décoratives de l'Hôtel de Ville.

(2) M. Beuchot, peintre décorateur à Lyon. M. Beuchot a fait encore les décorations de l'appartement de M. le Sénateur.

Digitized by Google

avec une patience de bénédictin, a cherché et retrouvé péniblement, dans une peinture extrêmement altérée et effacée, particulièrement à la voûte, les contours de l'œuvre première du grand peintre de l'Hôtel de Ville.

Le résultat est aussi satisfaisant qu'il était possible de l'obtenir d'une peinture dont la restauration, au premier moment, nous avait semblé impossible; mais la peinture est restée sombre parce que nous tenions à lui conserver son harmonie, et difficile à bien reconnaître, parce que les enduits sur lesquels elle a été faite sont si grossiers, que le miroitement des surfaces nuit beaucoup à l'intelligence des sujets.

Nous croyons donc pouvoir être utile à quelques personnes, en indiquant les principaux motifs de cette importante composition.

L'Incendie de Lyon, décrit par Sénèque dans une de ses Épîtres, forme le motif principal de la composition, et se trouve à droite, au-dessus de la première rampe; il est désigné par l'inscription placée au-dessous : *Una nox interfuit inter Urbem maximam et nullam.*

A gauche, les effets que cet incendie produisit sur la terre sont personnifiés par des gens de la campagne et des étrangers, qui témoignent leur étonnement de ne plus retrouver la ville qu'ils étaient accoutumés à voir.

A la voûte, le peintre a montré l'état du ciel pendant le désastre, et les dieux de l'Olympe, accompagnés de figures allégoriques représentant les quatre parties du monde, s'intéressant à réparer les malheurs de la ville.

D'autres figures isolées, et peintes en grisaille,

Digitized by Google

étaient placées entre les croisées donnant sur la cour. Elles étaient, ou trop altérées pour pouvoir être restaurées, ou même avaient complètement disparu. Nous nous sommes donc trouvé dans l'impossibilité de les rétablir, et nous avons préféré en faire le complet sacrifice que d'essayer une restauration qu'il eût été trop difficile de mettre en rapport avec le reste, faute d'éléments suffisants pour l'établir à coup sûr.

Dans cette réfection des peintures de Blanchet, laborieuse, du reste, d'un bout à l'autre, une des causes qui ont aggravé les difficultés à vaincre a été le résultat de mauvaises retouches antérieures, et ce ne sera pas la seule fois, dans l'édifice qui nous occupe, que nous déplorerons des travaux de prétendue restauration confiés à des artistes sans talent, comme ayant été plus nuisibles qu'utiles à la véritable conservation de l'ensemble.

La grande salle, placée entre les deux pavillons, sur la place des Terreaux, incendiée deux fois, ainsi que nous l'avons dit, n'a rien conservé de ses anciennes décorations ; mais des descriptions contemporaines nous permettent de juger avec quels soins elle avait été traitée, de quel œil elle était vue par les contemporains, et combien nous devons regretter sa disparition (1).

La peinture jouait, paraît-il, le principal rôle dans l'ensemble de la décoration, et, suivant l'usage généralement adopté à cette époque, elle glorifiait la cité

(1) Il existe, aux archives de la ville, une esquisse peinte de la voûte qui recouvrait la grande salle, et qui devait être vraisemblablement en bardeaux de bois recouverts de plâtre, telle que celle qui recouvre le grand escalier.

Digitized by Google

lyonnaise par la représentation de figures allégoriques appartenant à l'histoire et à la mythologie. Une particularité nous a frappé, c'est l'existence d'une tribune pour les musiciens , qui était établie au fond de la salle, en face la cheminée, et qui était ornée de quatre statues des vertus cardinales, de la main du sculpteur Mimerel. Nous pouvons nous faire une idée de cette tribune d'après celle qui se trouve dans une position analogue, au fond de la salle Henri II du château de Fontainebleau.

Communiquant avec la grande salle, se trouvent deux pièces, l'une dans le pavillon sud et l'autre dans le pavillon nord de la façade.

La première de ces pièces qui servait de salle d'hiver au Consulat, et qui est occupée aujourd'hui par le secrétariat du Tribunal de commerce, présente encore quelques parties de sa décoration première ; son plafond et sa cheminée sculptée sont encore en place et témoignent de sa richesse ancienne.

Les dispositions d'ensemble de cette salle ont beaucoup de rapports avec celle de l'Abondance qui est placée au-dessous. Comme à cette dernière, le plafond est formé de poutres supportant, par des contre-fiches placées aux extrémités et dissimulées sous des cariatides, des poutrelles espacées régulièrement et décorées de rosaces tournées et rapportées.

Une frise formée de bas-reliefs, disparus actuellement, faisait le tour de la salle dans la hauteur des contrefiches ; enfin, sur la cheminée comme sur le plafond, existent de nombreuses traces de dorure. D'après le P. Menestrier qui nous a laissé sur toutes les salles, dans son Éloge historique de la ville, une description devenue précieuse, mais un peu diffuse de

Digitized by Google

toutes les beautés qu'elles renfermaient, le tableau, placé sur la cheminée et qui représentait l'apothéose d'un empereur romain, était dû à Blanchet, et le surplus des murs, depuis la frise jusqu'au bas, était recouvert d'une tapisserie représentant l'histoire de Salomon.

Cette salle, ainsi que celle de l'Abondance, nous paraissent être les plus anciennes de l'édifice; leur style a encore un parfum de celui de la Renaissance, qui nous semble moins marqué dans les salles qui nous restent encore à décrire. Les premières appartiennent encore tout à fait à l'art français, tandis que dans les autres l'importation du goût italien paraît plus manifeste.

La seconde salle assez bien conservée du pavillon nord est déjà dans cette donnée nouvelle, soit que cela tienne à une différence de date dans sa construction, soit qu'elle ait été dessinée par une autre main.

Décorée au centre de son plafond d'un tableau de Blanchet encore très-remarquable, malgré de trop nombreuses retouches, le dessin de cette salle doit être entièrement de la main de cet artiste; elle est décorée d'une magnifique cheminée, sur laquelle se trouvait autrefois le portrait de Henri IV, d'où lui est venu le nom qu'elle porte encore, et de boiseries peintes en couleurs sombres, ornées de sculptures bronzées et dorées.

Son plafond est très-riche de sculpture et d'un dessin ferme et mâle, qui appartient, comme tout le reste, à la première période du style dit de Louis XIV.

Avant la Révolution, elle était décorée de plusieurs portraits, parmi lesquels se trouvaient ceux du maréchal de Villeroy, de son frère l'archevêque, de diffé-

Digitized by Google

rents prévôts des marchands et échevins, tous peints par les peintres ordinaires de la ville (1).

La restauration de cette salle a été ébauchée l'année dernière, faute de temps, à l'occasion de la réception que la ville de Lyon a faite à leurs majestés l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie. Toute la décoration existe encore en place, et les peintures et dorures seules ont besoin d'être ravivées. Pendant de longues années, ce local a servi de salle des séances pour le Tribunal des prudhommes.

En arrière de la grande salle, du côté de la cour haute, est placée une galerie, plus tard convertie en chapelle, qui évidemment avait été faite à l'origine pour servir de loge ouverte, comme dans les palais de Gênes (2).

Cette galerie, dont une extrémité donne sur le palier du grand escalier serait fort heureusement située pour le dégagement de cette partie du palais, si son autre extrémité n'était pas complètement fermée par le petit escalier circulaire, dit des Archives, dont la forme et la construction, très-admirées de nos pères, ont fait trop longtemps oublier le vice qui résulte de sa position.

(1) La liste des peintres ordinaires de la ville, commencée en 1622 par Horace Leblanc, se continue par Germain Pauthot, Thomas Blanchet, Pierre-Paul Sevin, Paul Mignard, Henry et Joachim Verdier, Charles Grandon, Donat, Nonnotte, et enfin se termine, en 1789, par le Suédois Pierre Cogell.

(2) Les grandes baies de cette galerie n'ont pas de feuillures, et les croisées qui les garnissent sont modernes et établies d'une manière provisoire, indiquant bien qu'à l'origine les arcades devaient rester ouvertes.

Digitized by Google

Dans la composition du tracé d'un bâtiment, la place donnée aux escaliers est, on peut le dire, une des pierres de touche du talent de l'auteur, et nous regrettons de dire qu'à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, des sept escaliers qui desservent les étages trois seulement ont été placés et construits à l'origine d'une manière commode et favorable au service.

L'escalier des Archives en particulier interrompt toute communication de l'aile nord à l'aile sud, en dehors de celle qui peut se prendre par la salle principale du palais, et il est facile de comprendre que, faute d'une indépendance suffisante, cette salle unique et dont les dimensions sont si belles ne rend pas tous les services qu'on pourrait attendre d'elle.

Cet escalier, qui dessert tous les étages, donne entrée à un petit vestibule ayant conservé sa décoration primitive, lequel communique, à gauche, à la salle Henri IV et à droite à une antichambre qui précède la salle du Consulat et celle plus vaste du Tribunal de la Conservation (1).

La réunion de ces deux salles était naturelle à l'époque où le prévôt des marchands était le président-né du Tribunal de la Conservation.

Les deux belles salles qui nous occupent et qui vont être rendues à la cité pour servir comme autrefois de salles de réunion à son conseil, ont conservé toutes deux l'ensemble de leur décoration, et, malgré les dégâts qu'un long service et de mauvaises restaurations leur ont fait subir, nous avons bien souvent

(1) Ces deux salles sont occupées aujourd'hui par le Tribunal de commerce : la première sert aux délibérations, la seconde aux audiences de ce tribunal.

Digitized by Google

admiré leurs belles proportions et la richesse de leur décoration première.

La salle du Consulat est particulièrement remarquable sous ce rapport, et lorsque nous avons eu à créer, dans une partie de l'édifice, des décorations nouvelles, c'est de cette salle que nous nous sommes le plus inspiré, tout en faisant des retranchements sensibles sur son extrême richesse.

Nous sommes certain que cette belle salle, une fois restaurée et dont le dessin peut supporter le parallèle avec les belles salles contemporaines du château de Fontainebleau, acquerra toute la réputation qu'elle mérite et qu'elle deviendra un jour un sujet d'études pour tous les artistes.

Le dessin de son plafond, charmant d'ampleur et de souplesse en même temps, et sa cheminée d'une très-heureuse composition et d'une exécution aussi précieuse, forment un tout aussi complet que possible.

Les boiseries de cette salle, disparues en partie, étaient couvertes de peintures d'arabesques en camaïeu, rehaussées d'or, mais ces ouvrages très-bien faits ont été altérés par une mauvaise restauration, et il sera nécessaire de les repeindre en entier.

La salle de la Conservation, plus simple que la précédente, est d'un aussi bon dessin, et toutes deux doivent être attribuées au même artiste, parce que toutes deux présentent dans le caractère quelque chose de ferme et de contenu qui dénote une main très-habile.

Toutes deux aussi doivent être un peu plus anciennes que la salle Henri IV, et peuvent se placer entre cette dernière et les salles d'Abondance et du Consulat. Un petit passage conduit aux Archives de la ville, vaste

Digitized by Google

salle voûtée, éclairée par huit croisées, et qui est restée à peu près telle qu'elle était à l'origine.

De belles boiseries sculptées et garnies de riches ferrures couvrent les murailles de cette salle et contiennent des richesses en histoire locale dont notre époque ne sait pas encore le dernier mot.

Qui sait, par exemple, si on ne retrouvera pas un jour les esquisses originales de Simon Maupin et de Mercier, et le dessin de l'Hôtel-de-Ville projeté, dont le Consulat accuse réception à Desargues, dans une lettre que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire, parce qu'elle montre que cet architecte, qui était Lyonnais, et que ses publications et ses travaux avaient mis en grande réputation, joua le rôle le plus important dans la conception première du nouveau palais?

Desargues, qui avait le titre d'architecte du roi, était encore fortement appuyé par le marquis de Villeroy et son frère l'archevêque, sans l'opinion desquels le Consulat ne voulait rien décider.

Voici la lettre de remercîment que les échevins envoyèrent à Desargues après avoir reçu ses dessins.

Monsieur Desargues, Paris.

Monsieur,

Nous avons reçeu le dessin qu'il vous a plu prendre la peine de trasser pour l'hostel commun de cette ville, que nous avons délibéré de faire construire jouxte la place des Terreaux, avec votre lettre qui explique disertement ce que vous en avez conçeu. Et vous rendons grâces très-affectionnées du soin particulier que vous y avez apporté. Et de tant plus que nous y avons trouvé les productions ordinaires de votre bon esprit et des lumières pour rendre cet ouvrage plausible et selon qu'il est à souhaiter pour l'ornement de cette

Digitized by Google

ville et la commodité de l'usage auquel il est destiné. Nous voudrions qu'il se présentât occasion en laquelle nous puissions vous témoigner notre ressentiment de l'obligation que nous vous en avons. Nous n'espargnerions rien qui dépendist de nous à cet effect, vous priant d'en avoir créance, comme nous essayerons toujours de la vous confirmer par tous les offres que nous aurons moyen de vous despartir et aux vostres, et autant cordialement que véritablement nous sommes.

A Lyon le 18 mai 1646, vos très-humbles et affectionnés (1).

Si nous ne nous trompons, la teneur de cette lettre, qui indique une gratitude extrême, prouve encore mieux que tous les raisonnements le service que Desargues avait rendu à la ville, par ses conseils à Simon Maupin et l'envoi de ses dessins, et la part considérable qu'il a prise au projet du monument.

Après la salle des Archives, se trouvent encore : un cabinet orné de boiseries et d'un plafond peint d'époque ancienne, pouvant se placer entre 1660 et 1670. Puis une pièce à la suite servant aujourd'hui d'antichambre à l'appartement de leurs majestés, puis encore une petite pièce dont la décoration était assez riche, et qui était ornée aussi d'un plafond peint de dorures. Ce fut là tout ce que nous rencontrâmes en décorations anciennes au premier étage, après les grandes salles que nous avons décrites.

Nous avons eu le bonheur de conserver toutes ces traces et de les laisser où elles étaient, nous contentant de réparer les mutilations que le temps et encore bien plus les hommes leur avaient infligées.

Dans cette œuvre pleine d'intérêt, nous avons été admirablement secondé par un peintre habile déco-

(1) *Correspondance consulaire* (1646-1651).

Digitized by Google

rateur (1) dont le talent est à la hauteur du caractère, et par un maître menuisier (2) qui a conservé intactes les traditions d'un art que le moyen âge et la Renaissance avaient placé au premier rang.

Tout le reste de l'édifice, tant de ce côté que du côté sud, à partir de l'escalier, c'est-à-dire dans une étendue considérable et renfermant à peu près la moitié de la surface du premier étage, ne laissait absolument voir aucune trace d'une décoration ayant une valeur historique quelconque.

Nous n'avons rien trouvé, dans ce grand espace, qui fût antérieur aux années qui suivirent la restauration, rien qui ne montrât que des nécessités provisoires avaient seules été en vue, et qu'encore avait-on été gêné par le manque de fonds pour l'exécution des travaux qui étaient à faire. Il nous a semblé qu'ayant à créer, pour le logement du chef de l'État d'un côté, et pour celui du chef de l'Administration d'une grande ville de l'autre, des salles et un ensemble de services ayant une certaine importance au point de vue de la décoration, nous devions tout ramener à l'unité du style contemporain de la construction de l'édifice, et cette pensée prit d'autant plus d'empire sur notre esprit, que, dans ce que nous avions à détruire, il n'y avait rien qui pût, sous quelque rapport que ce soit, nous donner l'ombre d'un regret (3).

(1) M. Alexandre Dénuelle, de Paris.

(2) M. Bernard, de Lyon.

(3) Les pièces dans lesquelles nous n'avons trouvé aucune trace de décorations anciennes, et dont l'invention est entièrement de notre main, sont, du côté nord, les chambres de l'Empereur et de l'Impératrice et leur grand salon ; du côté sud, tout l'étage sur la rue Lafont, à partir du grand escalier, jusqu'à l'extrémité du bâtiment à l'est.

Digitized by Google

Il est inimaginable qu'on ait pu réunir à l'étage principal du palais tout ce que nous y avons rencontré de mauvaises distributions, de tentatives de décorations ridicules et, ce qui est pire, ce qu'il a fallu restaurer de planchers coupés, de murs éventrés et de toutes les misères qu'un demi-siècle d'incurie et de défaut de surveillance sérieuse avait laissé accumuler dans l'édifice.

A part donc les grandes salles dont nous avons indiqué la destination première et dont les décorations sont arrivées jusqu'à nous avec plus ou moins d'altération, il est bien certain que les autres parties de l'Hôtel-de-Ville n'ont jamais été occupées que comme logements par les principaux officiers de la ville, et il est facile d'expliquer, par le caractère temporaire de leur occupation, leur défaut complet de valeur artistique.

Cependant nous ne pouvons laisser passer inaperçu un fait qui nous a été révélé par l'exécution des travaux. Nous avons trouvé sur un point de l'édifice où il existait une décoration appliquée aux murailles, de l'époque de 1660 ou 1670, dans le boudoir de l'appartement impérial, une décoration antérieure, peinte à la détrempe, sur le mur nu, d'une main toute italienne, et qui avait le caractère d'une décoration faite par des gens pressés à l'occasion d'une fête qu'on improvise.

Nous avons conservé un calque d'un fragment de cette décoration, probablement la plus ancienne de toutes celles qui ont existé à l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville. Ce calque nous montre que si elles ont manqué de temps, cependant les mains à qui on la doit ne manquaient pas d'une certaine habileté.

Digitized by Google

Nous avons dit plus haut qu'en général les escaliers de l'Hôtel-de-Ville n'avaient pas été calculés d'une manière commode et étaient loin de répondre aux nécessités de confortable qu'on est en droit de demander à un édifice ayant une destination aussi importante; mais les escaliers qui sont placés dans les pavillons du centre, aboutissant à l'hémicycle, étaient aussi incommodes, défectueux qu'altérés par le temps et d'autres causes plus funestes encore.

Quelques escaliers d'anciennes maisons de Lyon présentent encore des dispositions analogues à celles de ces derniers; leur palier sert à plus d'un usage, et il eût été impossible de conserver au centre des appartements de réception ce qui doit être reculé aux extrêmes limites des recoins les plus retirés.

Nous n'avons donc pas hésité à en proposer la démolition complète et la reconstruction sur de nouvelles bases qui puissent répondre à leur nouvelle destination.

Il nous reste, en finissant, à faire connaître le montant de la dépense de l'ensemble des travaux exécutés et des restaurations entreprises et exécutées du 9 février 1857 au 8 août 1858. Les travaux extérieurs, comprenant le rétablissement des toitures à grand comble dans toute l'étendue des ailes, ont coûté 621,000 00

Ceux exécutés à l'intérieur, tant pour l'installation des bureaux, des logements et des appartements neufs destinés à l'Empereur et au chef de l'Administration lyonnaise, ont occasionné une dépense de 718,202 76

L'ensemble de la dépense (1) a été de 1,339,202 76

(1) Indépendamment de l'habile artiste M. Dénuelle et du cons-

Digitized by Google

Le mobilier de l'Hôtel-de-Ville était nul, celui de la Préfecture en très-mauvais état et insuffisant du reste ; en gardant ce qu'il y avait de meilleur, on a pu reformer le mobilier de quelques pièces accessoires, mais les nouveaux appartements ont reçu des meubles neufs en rapport de goût, de style et de forme avec leur destination. La fabrique lyonnaise nous a prêté pour cela un concours efficace ; avec un zèle et un talent qui ne lui font jamais défaut, elle a su reproduire, d'après des échantillons authentiques, des étoffes précieuses, contemporaines du milieu du XVIIe siècle. Nous les avons utilisées en tentures, et elles forment aux nouveaux salons de réception la décoration la plus éclatante et la plus riche (1).

La dépense totale de tout le mobilier a coûté 284,021 fr. 93 c.

Enfin des artistes habiles (2) et dont le talent est

ciencieux entrepreneur de menuiserie, M. Bernard, dont la collaboration nous a été si utile et a si bien facilité notre œuvre, nous sommes heureux d'exprimer notre reconnaissance du concours que nous avons trouvé parmi les sculpteurs ornemanistes chez MM. Clauzes, Aubert, Ubaudy, Angel, Sicard et Miaudre. Nous citerons encore, comme nos collaborateurs les plus précieux, les entrepreneurs de serrurerie, qui ont su ravir le secret de la belle ferronnerie à leurs devanciers du XVIIe siècle, MM. Aguettant, Ridé, Traverse. Enfin les entrepreneurs de maçonnerie, MM. Berthoud, Parot et Boudet; de peinture, MM. Cornet et Forni ; ceux de charpente de bois et de fer, MM. Guinet et Terral, et, en général, tous ceux qui ont concouru à notre travail, ont témoigné par leurs efforts de l'intérêt qu'ils prenaient à une œuvre chère à tous nos concitoyens, et de l'honneur particulier qu'ils y attachaient.

(1) MM. Bouvard, Grand, Lemire et Mathevon ont été chargés de l'exécution des tentures en soie.

(2) MM. Hippolyte Flandrin, Janmot, Ponthus-Cinier, de Lyon,

Digitized by Google

un honneur pour notre ville, sont appelés à donner un nouveau lustre à l'ensemble des décorations, en le complétant par des peintures historiques. Ainsi, la tradition des œuvres d'art que Blanchet et Pauthot ont si bien commencée ne restera pas interrompue et montrera qu'à une époque qu'on dit infatuée de mercantilisme, et d'idées positives, le culte des plus nobles aspirations de l'âme n'est rien moins qu'étouffé et brille toujours dans notre cité du plus bel éclat.

Nul ne fait plus pour cela que l'Académie de Lyon, et nous ne saurions mieux terminer ce travail, pour intéresser le plus complètement possible notre Compagnie à une étude que nous désirons mettre entièrement sous son patronage, que de lui rappeler qu'établie par lettres-patentes de Louis XIV, en l'année 1721, l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Lyon a reçu pendant plusieurs années l'hospitalité dans le monument dont nous venons de l'entretenir, et que parmi tous ses autres mérites, ce dernier a encore celui de lui avoir servi de berceau.

T. Desjardins.

et Picot, de Paris. Nous avons toujours regretté que le petit nombre de cadres à remplir ne nous permit pas de faire appel à plus d'un talent dont notre ville s'honore, en dehors des artistes dont nous citons les noms.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE

LU PAR

M. GILARDIN

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 9 juillet 1861

L'Académie de Lyon a proposé ce sujet, dans le concours ouvert pour le prix de poésie : *la réunion de la Savoie à la France.*

Elle a voulu être la première à fêter, au milieu d'une solennité des lettres, le grand événement qui venait de reporter plus loin, jusqu'à la chaîne des Alpes, notre frontière, et de nous rendre un rameau de notre territoire et de notre race que le tort de longs siècles de l'histoire avait été de nous enlever.

Il nous appartenait de faire ainsi à des voisins d'hier, Français comme nous aujourd'hui, les gracieuses avances de la poésie et du patriotisme. Lyon n'est-il pas plein du souvenir des événements qui ont déterminé de ce côté la frontière? Ne sommes-nous pas un centre de ces belles traditions? Il y a quelques jours, sous le marteau des démolitions qui préparent le magnifique rajeunissement de notre cité, vous eussiez entendu tomber la dernière pierre de notre hôtel de Préfecture qui fut l'ancien couvent des Dominicains : c'est là que le Dauphin viennois, revêtu en entrant des insignes de la

Digitized by Google

souveraineté et portant en sortant le capuchon du moine, était venu faire à Philippe VI la cession du Dauphiné. C'est dans nos murs encore que le traité de Lyon de 1602, blâmé de son temps par les politiques à courte vue qui peut-être ne manquent pas davantage de nos jours, réunissait à la France la Bresse et le Bugey échangés contre l'inutile marquisat de Saluces. Lyon où s'est consommée l'accession à la France de toute cette grande partie des contrées qui nous environnent et qui vit ainsi naître et grandir à l'est le boulevard de la défense nationale, Lyon était appelé à souhaiter poétiquement la bienvenue à cette terre désormais française de la Savoie, qui partage avec nous les glorieuses responsabilités de la frontière. Si les anciens tenaient les limites des moindres champs pour sacrées, les modernes ont transporté cette consécration aux extrémités du sol du pays. Sur la ligne nouvelle où se déploie le drapeau de la France, sur ces fortifications de la nature majestueusement dessinées par les neigeux sommets des Alpes, il nous convenait sans doute de donner rendez-vous à la poésie, pour bénir la frontière, pour chanter le Noël joyeux des populations qui s'unissent, pour faire entendre de ces hymnes patriotiques qui nourrissent les mêmes sentiments dans les cœurs.

Comment, nous disions-nous, l'inspiration ferait-elle défaut aux émules de notre concours, quand cette terre de la Savoie a déjà eu le privilége de toucher si vivement l'imagination de nos poètes et que la muse semble en avoir pris possession avant la patrie. Ne savons-nous pas que cette nature, pénétrée d'un charme mélancolique et doux, où l'âpreté des hautes montagnes se tempère par la grâce des vertes et onduleuses vallées, où les clairières de châtaigniers précèdent les noirs sapins servant de bordure aux neiges éternelles, où les horizons encore contenus se ferment avec moins de profondeur que d'élégance pittoresque et de transparent azur,

Digitized by Google

où, dans les dernières magnificences du paysage, avant d'arriver aux glaciers, se distingue, par un air de tristesse, la défaillance prochaine de ce qui a sourire, variété, mouvement et vie, ne savons-nous pas que cette nature est celle dont la contemplation a formé le génie de Lamartine? Et quel ami des beaux vers pourrait ignorer que, non loin de nous, les sites enchantés des rives du Bourget ont vu naître la Méditation intitulée *le Lac*, ce chef-d'œuvre de la poésie élégiaque, auquel rien en ce genre et dans aucune langue peut-être ne serait à comparer. Les mêmes lieux, marqués par tant de souvenirs de nos guerres, quand nos folles ambitions en voulaient à l'Italie, ont été chantés par Gilbert. Entendez-le qui vous dit encore :

Sous quel ciel merveilleux l'amour va vous conduire !
Ces Alpes, ces rochers parlent pour vous instruire ;
Ils sont pleins d'Annibal et pleins de vos ayeux.
Le sang de ces héros qu'adopta la victoire,
Prodigué pour la gloire,
Illustra ces forêts qui soutiennent les cieux.

Et si de ces grandes images qui nous rappellent le passé militaire de la France, il fallait descendre à mi-côteau vers de plus simples choses, s'il y avait à rechercher ce que la Savoie put nous suggérer d'accents pathétiques et tendres, partant des impressions de la vie personnelle, c'est Ducis qui parlerait, lui à qui en pareille circonstance nous donnerions volontiers la parole, car on ne lui dispute dans aucune littérature le mérite d'avoir été le poète par excellence de l'amitié. La Savoie avait été le berceau de sa famille ; s'adressant à la solitude où la demeure de ses pères participait de l'austère douceur des retraites de saint Bruno, Ducis s'écriait d'une voix émue :

Digitized by Google

Désert, heureux désert, quels sont tes priviléges!....
Sois mille fois béni, désert qui me protéges.
Que ma vie et ma mort se renferme en ces lieux ;
Garde bien mes soupirs, mes pas silencieux,
Mon humble toit religieux,
Le jardin de ma jeune abeille,
Mon doux repos quand je sommeille,
Ma conscience quand je veille,
Et la paix de mon âme et son vol vers les cieux.

Ces légères reconnaissances que nous essayons en font foi : la poésie française était déjà chez elle dans cette Savoie qui n'était pas encore à nous. Elle n'avait donc qu'à se souvenir, qu'à retrouver sa voix, qu'à chercher quelque écho familier, et les lauréats allaient se présenter facilement à notre concours.

Puis, ce n'était pas seulement le génie des lieux qui pouvait venir en aide, le poète devait se sentir soutenu, exalté par un vrai patriotisme.

Nous sommes de ceux qui ne comptent pas beaucoup sur ce qu'on a nommé la poésie de circonstance. Nous comprenons très-bien que la poésie n'a rien de commun avec une entreprise proprement dite des réjouissances publiques; que d'ordinaire l'invention est languissante, la verve glacée, si l'artiste n'a pas eu le choix libre de son sujet ; qu'on ne comcommande pas précisément une ode comme on envoie un objet chez le doreur. La circonstance, c'est la primeur hâtive des événements, qui n'est pas souvent bonne à cueillir pour la poésie. Il est rare que ceux qui travaillent pour la circonstance ne soient pas légers et pressés comme elle, et, la plupart du temps, leurs œuvres ont l'exacte longévité de leur sujet.

Mais il est pourtant de ces événements, qui tiennent une si grande place dans la vie des peuples et qui donnent de si

Digitized by Google

fiers contentements au patriotisme, qu'un lyrisme tout naturel invite à les chanter. Douter de la vertu poétique de pareils sujets, ce serait, à ce qu'il nous semble, se montrer mécréant en poésie de la plus triste manière ; car nous ne savons plus ce qu'il faudrait penser de l'art des vers et la divinité de la muse nous serait justement suspecte, si l'une des plus généreuses, des plus sublimes affections qui puissent honorer la nature humaine, le patriotisme, n'avait pas le don d'ébranler aisément les cordes de la lyre.

Or, si vous pesez à cette balance le sujet offert aux poètes de notre concours, combien ne paraîtra-t-il pas des mieux faits pour les émouvoir et échauffer leur verve? Est-ce la marche pesante des escadrons, le tonnerre de l'artillerie, le tumulte sanglant des batailles, le clairon retentissant de la victoire, qu'il faut pour donner le ton à leurs vers ? Mais Montebello, Palestro, Magenta, Solferino auraient de quoi satisfaire les plus difficiles, et Napoléon III a renouvelé assez splendidement le poétique baptême de gloire militaire que la France devait à Napoléon Ier. Seraient-ce la grandeur des résultats atteints par la politique et les vrais titres à l'admiration de l'histoire qui pourraient de préférence dénouer les lèvres poétiques ? Eh bien, quel n'est pas sous ce rapport le noble orgueil auquel a dû s'abandonner le pays, et que ne nous est-il possible de délaisser un instant notre tâche de rapporteur du concours pour essayer, par la digression la plus pardonnable, le langage de l'historien. Nous ferions voir que la réunion de la Savoie à la France a toujours été, depuis Louis XI, entrevue ou préparée par nos premiers hommes d'Etat ou nos princes les plus renommés. Nous montrerions que l'ambition avait beau égarer les vues dans des temps où, par delà les monts, se rencontraient les rivalités et les armes de la France, de l'Autriche et de l'Espagne, toutes également jalouses de mettre l'Italie en interdit pour les Italiens : l'instinct national démê-

Digitized by Google

lait constamment son but ; il dictait cette réponse d'Henri IV aux députés de la Bresse : « La langue françoise doit être « à moi comme l'espagnole à l'Espagnol et l'allemande à « l'Allemand » et ces fières paroles de Richelieu « jusqu'où « allait la Gaule, jusque-là doit aller la France. » Gagner la Savoie contre le Milanais attribué au Piémont, c'était l'idée d'Henri IV dans son plan de constitution de l'Europe, la combinaison proposée par Richelieu au duc Victor-Amédée I, le projet repris par Louis XIV avec le duc Victor-Amédée II, l'arrangement convenu par le cardinal de Fleury avant la guerre pour la succession de Pologne. Il serait aisé de glorifier ainsi, l'histoire à la main, la politique de Napoléon III, victorieuse là où celles d'Henri IV, de Louis XIV, de Louis XV et la conquête passagère de la République avaient échoué. Mais qu'importent aux poètes les longs détails, les curieux rapprochements que la dissertation historique serait heureuse de recueillir. C'est assez pour ces sympathiques et effervescentes natures de se trouver en présence de la grandeur et de la gloire. Des cœurs poétiques, où palpitent les énergiques sentiments de la France, n'ont pas besoin d'être si positivement renseignés. La seule politique dont ils aient à faire l'âme de leur poésie, c'est que nous venons de venger l'injure des traités de 1815, qui avaient voulu nous donner une frontière déclose et sans force de défense, et que nous avons appuyé au massif des Alpes la nouvelle et formidable enceinte de la patrie. Sur cette satisfaction napoléonienne en même temps que nationale, ressentie par tous ceux que n'aveuglent pas les tristes préventions nées de nos discordes, comment les poètes n'auraient-ils pas une veine facile à célébrer le présent? Comment resteraient-ils froids à entonner l'hymne d'allégresse, quand nos bras s'ouvrent pour recevoir, dans la grande famille française, une population issue de la même race, parlant la même langue, respirant

Digitized by Google

le même climat que nous, liée contre nature trop longtemps aux destins de l'Italie et qui méritait de nous appartenir, comme une autre Bretagne de l'Est, par son esprit héroïque de religion et de fidélité ?

Au moins, n'avions-nous pas à tort et trop présumé de l'empressement qui serait mis à répondre à notre appel. Dix-neuf pièces de vers ont été envoyées à l'Académie, et quelques-unes par leur étendue étaient de véritables poèmes.

Comme on peut le pressentir, tout n'était pas fleur de poésie dans le champ si large à parcourir de notre concours. Plus d'une pièce nous a montré de ces vers corrects ou tout au moins réguliers, construits selon les règles de la prosodie, mais faibles, incolores, inexpressifs, de peu de différence avec la prose et singulièrement propres à justifier l'opinion par trop irrévérencieuse du roi de Savoie Charles-Emmanuel Ier, qui appelait les vers *des demi-lignes*. Heureusement que Charles-Emmanuel se connaissait mieux en politique et au métier des armes qu'en poésie. Nous avons eu aussi, pourquoi ne pas le dire, des compositions qui accusaient des versificateurs novices et prenant avec la rime, sans égard au jugement de l'oreille, d'étranges libertés. Il nous a fallu commencer par mettre à l'écart un très-grand nombre de ces œuvres évidemment trop au-dessous des conditions d'un concours académique. Mais cette sévérité de la condamnation littéraire n'a pas été pour nous sans de fréquentes approbations qui la contre-balançaient. Là où le vers était le plus défectueux, l'amour du pays éclatait toujours ; l'inhabileté de la forme lyrique laissait à découvert pourtant le mérite de l'inspiration ; les pépites d'or du patriotisme étaient parsemées jusque dans les landes de la poésie. Il était difficile de ne pas être touché, gagné de sympathie secrète, ému d'une envie d'applaudir pour ceux qui avaient en définitive exprimé les vrais sentiments de la

Digitized by Google

France. Le bégaiement même de la langue poétique pouvait plaire dans des essais informes ou incultes que certaines marques trahissaient comme venant de la jeunesse et du peuple. On sentait qu'en général ces morceaux auxquels il n'y avait pas de place à faire dans les mentions de notre concours, avaient été écrits sous la dictée téméraire et trop rapide de l'enthousiasme national. Ils tenaient de l'impromptu, à en juger par des vers dont l'excès de facilité semblait attester le peu de travail qu'il avait fallu pour les produire. Personne ne sera dès-lors surpris que nous ayons eu à leur appliquer l'observation si fine et si juste du poète Jasmin que « *les « impromptus qui sont la bonne monnaie du cœur sont « la fausse monnaie de la poésie.* » L'Académie ne disgracie les auteurs de toutes ces compositions qu'en les remerciant; elle ne les évince du concours qu'en trouvant encore et souvent beaucoup à les louer.

C'est sur quatre des manuscrits envoyés qu'a dû porter principalement notre attention. Une valeur incontestable les faisait distinguer entre tous les autres, et il pouvait y avoir à examiner si l'un d'eux méritait le prix.

La pièce n° 1 portant pour épigraphe : *Il viendra un grand prince* et intitulée : *L'annexion de la Savoie à la France, ou la nuit du* 15 *juin* 1860, doit nous arrêter quelques instants.

La critique a sur elle plus d'une prise très-facile ; mais, somme toute, l'effet ne laisse pas que d'en être saisissant, et l'esprit y est entraîné dans une région napoléonienne favorable à la poésie. C'est une ode martiale qui peut choquer les uns par ses étrangetés, par le drame de sa fiction, par la familiarité de ses allures, ses négligences nombreuses, la chute du langage poétique jusqu'au dicton de bivouac, et qui peut cependant plaire aux autres par un mouvement hardi qui n'est pas dénué de grandeur, par quelque habileté

Digitized by Google

à manier un élément lyrique de l'école moderne et par une teinte particulière de gloire impériale bien appropriée au sujet.

Au lever du rideau de l'ode, il fait nuit.

Tout dormait : le palais ainsi que la chaumière ;
La lampe qui vacille, emblème de prière,
Au seuil du temple obscur jetait ses derniers feux
Et le garde attentif, muette sentinelle,
Seul faisait retentir de sa marche éternelle
Les vieux parvis silencieux.

. . . . . .

C'était le quinze juin, jour à jamais illustre,
Auquel un nouvel an donnait un nouveau lustre,
Que l'histoire marquait d'une multiple croix
Sur la liste éternelle où les dates fastiques
Se gravent, sous le fer des burins héroïques
Que le Temps roule entre ses doigts.

Le poète nous introduit à l'Hôtel des Invalides, auprès de la grande tombe impériale. Il nous montre le couvercle de plomb soudain redressé et l'ombre de Napoléon qui se lève.

Et puis elle marcha. Sous son pied chaque dalle
Résonnait bruyamment ; sa marche colossale
Jetait aux vieux arceaux comme un bruit d'escadrons,
Et l'écho gémissant, d'arcades en arcades
Roulait à chaque pas en sonores cascades
Le cri de ses lourds éperons.

L'ombre qui fait tout ce bruit va éveiller Bertrand. Une seconde évocation du poète tire du tombeau le glorieux compagnon de la captivité de Sainte-Hélène, l'ami fidèle de l'Empereur. Puis les deux ombres s'acheminent au dehors.

Digitized by Google

Avec un bruit pareil au torrent des vallées,
Les portes sur leurs gonds roulèrent ébranlées ;
Tel le voile du temple un jour se déchira...
Une lueur immense embrasa les ogives
Et les voix des esprits, dans les aigles captives,
Les saluèrent d'un hourra.

. . . . . .

Quand ils furent venus sur l'immense esplanade
Dont vingt canons conquis marquettent la façade
De leurs bouches de fer, musée universel,
Le maître les toucha ; les sentant chauds encore,
Reprit : « C'était fête hier ! pour qui leur voix sonore
« A-t-elle dit son grand noël ? »

La curiosité emporte alors les deux morts glorieux à travers l'espace. Ils prennent leur vol ; du haut de la nue, ils admirent la France enrichie et devenue encore plus belle.

Soudain les hauts sommets des Alpes indomptées
Se montrent au regard des ombres arrêtées.
« Eh quoi ! dit l'Empereur, le grand jour a-t-il lui ?
« Je n'ai point en passant reconnu la frontière ;
« Nous serions-nous trompés ou bien l'Europe entière
« Est-elle française aujourd'hui ?

. . . . . .

« Maître, lui dit Bertrand, aux reflets de l'aurore
« J'aperçois sur ces murs le drapeau tricolore.
« Voyez plutôt... Voyez... là-bas, des fleurs, des feux,
« Tout un peuple en délire et dont l'ardente ivresse
« Acclame votre nom, votre France est maîtresse
« De Nice, la nymphe aux yeux bleus.

« Enfin, dit le héros. » Sa main mal affermie
Tremblant d'émotion cherche l'épaule amie
De son vieux compagnon de victoire et d'exil.
« Mes enfants bien-aimés l'ont accompli ce rêve
« Que j'avais poursuivi de tout temps et sans trêve,
« Me disant : Dieu le voudra-t-il ?

Digitized by Google

« Ces peuples que j'avais faits miens par la conquête
« Ils accueillent mes fils avec des chants de fête.
« Que s'est-il donc passé ? C'est qu'il était écrit
« Qu'ils étaient, en dépit d'une alliance vaine,
« Et, quoi qu'eût essayé sa politique naine,
« Français et de cœur et d'esprit.

. . . . . .

« Nice, ô ville d'amour, à l'épaule nacrée,
« Qui mires dans les flots d'une mer azurée
« Et ton sein opulent et tes yeux de saphir,
« De tes nouvelles sœurs cadette bien-aimée,
« Apporte à leur caresse et ta lèvre embaumée
« Et ton front chéri du zéphir.

. . . . . .

« Et vous, ô monts glacés, barrière infranchissable
« Que Dieu fit pour servir de digue invulnérable
« A l'occident, berceau des arts et du progrès,
« Vous êtes donc enfin ce que vous deviez être,
« Vous êtes devenus, selon la loi du maître,
« La ceinture du sol français.

« Oh ! quand nous défendrons vos ravins et vos cimes,
« Quand nous serons serrés derrière vos abîmes,
« Ne craignez pas, ô monts, qu'on tente vos abords !
« Un seul homme a franchi votre ligne escarpée,
« Mais dans sa main la France avait mis une épée,
« Vous n'étiez pas à nous alors.

Après de dernières strophes où le poète exprime que ce n'est point par nos victoires, mais par le libre arbitre de la Savoie que s'est produite la fusion des deux peuples en un seul, l'ode se termine :

Ainsi dit l'ombre émue, et depuis l'on assure
Qu'elle dort plus tranquille en sa puissante armure,
— Prête au combat pourtant — comme dort un lion.
France, regagne aussi ta couche triomphale.
Une brèche affligeait ta couronne murale,
Tu viens d'y mettre un bastion.

Digitized by Google

Cette fin tourne un peu court, et si l'exemple de l'auteur nous enhardissait à user d'expressions familières, nous dirions en souriant qu'elle envoie trop tout le monde se coucher. Par les extraits que nous venons de donner, nous nous sommes attaché à reproduire la marche et le mouvement général de l'ode ; ajoutons que nous avons fait nos extraits dans le sens le plus avantageux, en laissant de côté nombre de strophes faibles, décousues, bizarres, répréhensibles sous le double rapport de l'expression et du goût. Nous avons notamment retranché une strophe où, au *qui vive* d'un invalide, placé en factionnaire, l'Empereur répond : « C'est moi, mon vieux grognard. » Nous n'accordons pas que le lyrisme, pour qui c'est une loi de maintenir l'élévation du style, puisse, comme l'auteur se l'est permis, ramasser ses effets dans les bas-fonds du langage de la tradition populaire. Notre soin a donc été de recueillir l'essence de poésie la moins contestable qu'il y eût dans le morceau envoyé au concours. On aura pu voir dans cette sorte de réduction que nous en avons tentée, les défauts qui le déparent et les qualités qui y sont cependant retenues.

Ce n'est pas précisément la fiction sur laquelle l'ode est construite que nous accuserions : on doit, ce nous semble, accorder aux poètes ample liberté sous ce rapport ; qu'ils montent comme ils voudront leur machine poétique, pourvu qu'ils en soient de bons ingénieurs. A tout prendre, le moyen auquel l'auteur de notre ode a recouru vaut celui de Boileau qui, dans la célèbre épitre à Louis XIV sur le passage du Rhin, trouve bon de dépouiller le vieux fleuve de sa barbe limoneuse et de le métamorphoser en un guerrier qui va se promener sur le rivage. Nous ne voyons pas pourquoi une ombre qui pourrait certainement gagner des batailles, ne pourrait pas, évoquée à propos dans une ode, faire gagner un prix de poésie. L'essentiel est moins ici

Digitized by Google

la donnée que l'usage qui en a été fait. Or, l'usage nous en a paru entaché de prosaïsme et de vulgarité. Nous ne méconnaissons pas toutefois que le poète n'ait rencontré çà et là de beaux accents, et qu'un certain souffle fier et patriotique ne domine dans son œuvre, à travers les singularités qui s'y croisent. La région un peu étrange où l'ode se suspend n'a pas été sans effluves poétiques, et c'est parce que nous en avons été impressionné ainsi, que nous nous sommes complu à rendre compte avec assez d'étendue de cette première et estimable composition.

En passant à un autre concurrent, qui nous a envoyé, sous le n° 17, avec la devise : « *Si de vous agréer je n'emporte le prix*, etc. » un poème lyrique de plus de 400 vers, nous serons dans une atmosphère poétique toute différente. Cette fois, c'est un poète de la Savoie qui annonce ses origines et déclare paraître au tournoi pour sa terre natale. On dirait qu'habitué à s'avancer d'un pied prudent dans ses montagnes entrecoupées de précipices, il imite cette circonspection dans son essor vers les hauts sommets de la poésie. L'ode perd avec lui son audace et le désordre de ses inspirations. S'il se livre au mouvement lyrique, on sent que c'est avec une certaine sagesse résistante et une alarme secrète de la raison ou du goût. Une couleur de style tempéré s'en trouve répandue sur le poème tout entier.

Voici son début qui ne manque pas de noblesse et d'une dignité triste et soutenue, propre à préparer les effets lyriques qui suivront.

Poète voyageur de l'un à l'autre pôle
Et rejetant son luth muet sur son épaule,
Il s'était dit, superbe en ses sombres douleurs :
L'exil pèse à mes reins comme un manteau de glace,
Le froid dédain sourit sur la route où je passe ;
Je ne chanterai point pour endormir mes pleurs.

Digitized by Google

Et je refoulerai dans le fond de mon âme
Mon amère pensée et mes rêves de flamme,
L'amour de mon pays et de son avenir.
Car, comment parlerais-je à l'étrange royaume
Qui n'a pas l'unité même de l'idiôme
Et qu'en deux parts le sol semble aussi désunir ?

En vain, avec le cœur des antiques prophètes,
J'emprunterais leur voix au tonnerre, aux tempêtes,
Pour crier à ce peuple encaissé dans ses monts :
Peuple laborieux, peuple énergique et brave;
Peuple-roi qui jamais ne seras qu'un esclave,
Peuple découronné, sans gloire et sans rayons !

O peuple fier et pauvre entre trois capitales !
Toi qui vas mendier ton pain et tes sandales
Au seuil d'un étranger que ton langage émeut ;
Toi qui n'es point compris dans les douces provinces
Où sont allés régner en conquérants tes princes,
Où c'est le vaincu seul qui peut tout ce qu'il veut ;

Peuple, m'entendras-tu, dis-moi, si je te crie :
Laisse-là ton Piémont, la France est ta patrie,
Superbe nation dont tu n'es qu'un lambeau ;
Elle parle ta langue et comprend tes poètes,
Elle seule eut toujours des lauriers pour tes têtes,
A Paris est la vie, à Turin le tombeau.

Triste bras séparé du magnifique fleuve
Qui féconde en son cours les plaines qu'il abreuve
Et porte son tribut aux océans lointains,
Tu te dessècheras, sans bruit et sans murmure,
Sans que le jour t'éclaire ou que le ciel t'azure,
Sans terme utile et noble à tes obscurs destins.

Car il faut, pour qu'un peuple et prospère et sourie,

Digitized by Google

Un langage semblable, une même patrie,
La sainte égalité des hommes et des droits;
Que le pouvoir n'ait pas à parler en deux langues,
Que la chaire, le camp, la tribune aux harangues
N'aient point à se plier à de contraires lois.

. . . . . .

Aussi, bien que je t'aime, ô ma chère Savoie,
Quel que soit le bonheur que le Piémont t'envoie,
N'aurai-je sur ton sort que des gémissements,
Tant qu'on te parlera, dans ta grave nature,
Une langue peu faite à ta sublime allure
Qu'étouffent de leur voix tes aquilons grondants;

. . . . . .

Tant que tu n'auras pas, étrange Italienne,
La France pour patrie ou pour concitoyenne,
Ses gloires pour tes sœurs, pour frères ses héros;
Tant que tu n'auras pas, Piémontaise vassale,
L'Océan pour confins, Paris pour capitale,
Et pour régner au lom ses deux mille vaisseaux.

Assurément, ces vers, où nous ne faisons que peu de coupures et où on ne reprendrait que quelques taches très-légères, ont du nombre, de la douceur attristée et un beau développement de la période poétique. Le poète commence bien ; il se met en scène comme enfant de la Savoie, et il y trouve l'occasion, toujours favorable aux effets dramatiques, de faire passer sa personnalité, l'intimité de ses sentiments et de sa passion dans son sujet. Vous êtes sûr d'avoir devant vous le vrai patriotisme savoisien. C'est le passé qui reparaît un instant, avec ses mélancolies, ses mécontentements et la nuance sardonique qui y était jointe, pour faire ressortir bientôt le bonheur que trouvera la Savoie à devenir française. Le thème éloquemment déroulé par le poète sur la différence des langues exprime le grief national de la Savoie dans sa formule la plus précise et la plus profonde ; on y retrouve le motif du courroux patriotique

Digitized by Google

d'Alfiéri et ce qui lui faisait dédaigneusement appeler le Piémont un pays *amphibie*. Dès l'ouverture du poème, le lecteur ou l'auditeur plutôt est transporté dans la partie réelle et poétique du sujet. Nous aimons cette exposition animée d'une sensibilité douce et triste.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

BABIL CALLIGRAPHIQUE.

Le papier est traître de sa nature ; il reçoit dans son sein et rend aux yeux les sentiments les plus divers, sans que rien en lui puisse servir à reconnaître leur vérité ou leur perfidie. Sa couleur blanche, emblème de l'innocence, n'est qu'un leurre de plus ; il n'indique point la rougeur du faussaire, l'embarras de l'hypocrite, la timidité du menteur novice, la perfidie de la coquette et la dissimulation du courtisan, sentiments dont la figure porte souvent l'empreinte et que l'observateur exercé manque rarement de découvrir. Le papier est donc quelque peu semblable à ce rusé diplomate duquel on a dit : « Qu'il aurait reçu un coup de pied derrière lui sans que sa figure en eût rien exprimé. » On conçoit quel parti ont dû tirer de cette matière inerte, transmettant toutes les pensées sans en trahir la fausseté, les mortels si nombreux, hélas ! qui ont intérêt à déguiser les leurs ; le papier et l'écriture sont ainsi devenus les complices des projets les plus vils, des cupidités les plus basses, et les lettres se sont chargées du soin d'en favoriser l'essor. Toutes les mauvaises passions se donnèrent rendez-vous dans la boîte de l'hôtel des postes, véritable boîte de Pandore d'où s'échappent chaque jour des semences de haine, de jalousies, de vengeances, et au fond de laquelle quelques missives d'amour et quelques pages écrites par l'amitié représentent seules cette espérance qui se trouve au fond de toute chose ici-bas.

Mais sans vouloir, en ces lignes, instruire et faire le procès à cet art *ingénieux* que nous transmit *Cadmus*, voyons si ces petits

Digitized by Google

carrés de papier écrits et pliés que l'on nomme lettres, par leur aspect et leurs formules sacramentales ne nous instruisent point des travers, des petitesses, des prétentions et du caractère même de leurs auteurs? Il n'y a pas bien longtemps que les lettres pour la plupart étaient pliées dans la même page où elles étaient écrites; l'enveloppe était chose rare, réservée aux chancelleries d'État, aux riches seigneurs, en un mot aux gens du grand monde; mais le progrès est encore venu marquer sa griffe sur cette coutume patriarchale, et l'enveloppe est descendue à un prix si modique que le moindre courtaud de boutique, aujourd'hui, fait endosser à sa prose et recouvre ses barbarismes d'élégants paletots confectionnés en papier et dérobant aux regards ces formes de lettres primitives, si pittoresques, si ingénues, qui annonçaient de suite le genre d'écrivains dont elles émanaient; à peine si de temps à autre on reçoit encore de ces missives carrément campées et taillées en losanges, dont les plis supérieurs mal joints étalent un pain à cacheter qu'ils ne recouvrent qu'à moitié, et sur lequel apparaissent quelques piqûres d'épingles en guise de cachet; à peine si l'écriture barbare et la faute sacramentale de *Mosieu*, naïvement affichées au péristyle de quelques billets, nous révèlent l'espèce de correspondant à laquelle nous avons à faire; les lettres ont donc perdu de leur candeur quant à leur aspect devenu tous les jours plus uniforme: on ne peut savoir en les ouvrant si elles contiennent une invitation de bal ou un compte de tailleur; et la note d'une blanchisseuse vous arrive couverte du même *domino* que les assurances de l'amitié.

Je déplore, pour ma part, cette figure banale, ce costume identique qui, à la vue, ôte toute individualité extérieure à nos correspondants; il faut les déshabiller pour les connaître, tandis qu'autrefois ils sortaient des mains du *facteur* pour entrer dans les nôtres avec une nudité naïve qui rappelait l'*âge d'or* et le siècle de *Rhée*, et l'on peut dire en parodiant Molière :

> Je ne reconnais plus sous sa belle enveloppe
> Le billet du palais de celui d'une échoppe.

Digitized by Google

Le cachet même ne peut servir de fil pour nous guider dans le dédale de nos suppositions à ce sujet, tant chacun *prend des armes* pour se faire respecter, tant des couronnes de toutes formes s'incrustent sur des cires de toutes couleurs ; tant on se perd *dans les champs d'azur et de gueules* où le moindre Israélite enrichi plante et fait pousser sa roture endimanchée de blasons et de quartiers !

Puis pourquoi placarder sa noblesse sur tant de lettres qui la démentent? Que d'enseignes trompeuses, que de titres fallacieux ! Ah ! trop souvent ces marques d'une grandeur passée ne servent qu'à couvrir une bassesse présente, et ces glorieux blasons conquis par des actions d'éclat ou par des vies honorables et pures, ne servent plus qu'à masquer les vues étroites, les projets vils contenus dans les missives dont ils deviennent alors les insidieux complices.

Le pain à cacheter disparaît peu à peu, et la cire lui dispute tous les jours avec plus d'avantage le droit de sceller les lettres. Ce pauvre pain ! il était de si *bonne pâte* qu'il *s'amollissait* avec facilité à la vapeur de l'eau chaude des *cabinets noirs*, et gardien infidèle des secrets qui lui étaient confiés, il était la cause de bien des complots éventés, de bien des disgrâces inattendues ! — Aussi est-il un exemple de plus qu'en bonne politique rien n'est si nuisible que de *s'attendrir*, et sous ce point de vue il a mérité la disgrâce et l'abandon dans lequel le laissent la diplomatie, l'intrigue et l'amour.

Mais il n'y a pas longtemps que le règne de la cire fut ébranlé par l'apparition de petites oublies gélatineuses de mille couleurs, sur lesquelles étaient étalés des emblèmes et des vœux candides, tels que *bonjour*, *bonsoir*, *adieu*, *bonne nuit*, *au revoir*, etc. Cette bienveillance simple et primitive n'a point empêché ces oublies de disparaître, attendu qu'en se séchant elles se détachaient des plis qu'elles unissaient et confiaient ainsi la missive ouverte à la discrétion tout à fait suspecte des buralistes et des facteurs de la poste.

L'enveloppe décachetée, la lettre même s'offre à nous ; autrefois elle se prélassait sur du papier à grand format avec lequel

Digitized by Google

l'amour et l'amitié avaient leurs franches coudées et pouvaient se livrer à de larges et longs épanchements ; aujourd'hui il n'en est plus ainsi : jamais on ne fit plus de papier et de lettres, mais jamais ils ne furent plus bornés dans leurs limites, et si peu que l'écriture soit grosse et allongée, la plume arrive en trois ou quatre enjambées *aux honneurs de la salutation* ou *à la considération parfaite* nécessités par le *nec plus ultra* de la dernière page. Cette contrainte d'être bref, ce laconisme, imposé par l'espace, a bien son mérite sans doute ; cela tient en bride la phraséologie, et force à la concision ces ennuyeux discurs de riens qui se noient dans un océan de paroles oiseuses ; mais aussi cela sert à merveille l'impertinence de ces gens du bel air qui, obligés par la politesse d'écrire à ceux que Madame de Sévigné appelait si cavalièrement la *maraudaille*, s'en tirent avec quelques lieux communs de *caoutchouc* allongés sous leur plume dédaigneuse, et parmi lesquels les banalités complimenteuses et finales occupent le plus vaste emplacement ; au moyen de quoi leur lettre est remplie presque avant d'être commencée et sans qu'elle témoigne d'autre chose que de l'ennui qu'ils eurent d'être dans la nécessité de la faire, et de leur envie de se débarrasser au plus vite de cette fastidieuse besogne. Ajoutez à cela que leurs écritures, larges, hautes, penchées, courant dans des lignes placées à distance de *peloton*, ne ressemblent pas mal à des pas de géants empreints dans un pigeonnier.

J'ai fait comme tant d'autres une collection d'autographes, épidémie générale, véritable *choléra littéraire* qui pousse les gens à entasser pêle-mêle les écritures diverses des moindres grimauds, qu'un moment de vogue, un splendide assassinat, un empoisonnement arsénical, ou un succès dans un art quelconque, ont recommandés à l'attention des badauds ; plus excusable peut-être que le commun de ces pestiférés de nouvelle espèce, je n'ai composé mon répertoire que des lettres qui m'ont été adressées, et qui ont pour moi un intérêt plus réel qu'un billet de Lacenaire, quelques lignes de Madame Lafarge ou la signature de Robespierre. Je puis donc baser sur un ensemble d'exemples assez considérable mes observations sur l'écri-

Digitized by Google

ture et sur les divers caractères qu'elle peut faire supposer.

Et d'abord, les mouvements de la main ne sont-ils pas soumis à la volonté, celle-ci n'est-elle pas l'esclave de l'âme? Pourquoi donc les formes représentatives des passions ne les annonceraient-elles point? pourquoi les signes calligraphiques appelés à rendre nos pensées ne seraient-ils pas empreints des diverses émotions qui nous les inspirent?

Sans doute, l'enseignement de l'écriture soumis à une méthode fixe, doit produire chez de jeunes élèves un résultat à peu près identique; mais à mesure que leur âme se développe, le caractère de chacun d'eux s'allie à l'art qui leur fut enseigné et réagit sur les formes tracées par leur plume; à mesure qu'ils deviennent eux-mêmes, ils échappent aux règles qui leur furent imposées; et de là vient que peu d'écritures sont parfaitement semblables, même chez les divers sujets formés à la même école.

Chacun comprendra sans doute que les grands mouvements de l'âme doivent influer sur la main devenue leur organe actif, et que la colère, le dépit, l'amour, la vengeance, la haine, la joie, impriment au sillage de la plume sur le papier les diverses émotions dont elles sont la cause; le dédain, l'orgueil, la suffisance, le respect, la flatterie, la tristesse, peuvent aussi donner aux caractères tracés par eux un cachet particulier, une forme moins prononcée peut-être au premier coup d'œil, mais que l'observateur attentif y découvrira toujours; de même l'état habituel de l'âme, la manière d'être, le caractère en un mot devront à la longue déteindre sur l'écriture de chacun et l'annoncer jusqu'à un certain point.

J'ai cherché à faire l'application de ces principes sur ma collection de lettres; et comme tout le monde, grâce à la manie des autographes et des *fac simile*, doit avoir vu des manuscrits provenant des personnages éminents dont je vais analyser l'écriture, le lecteur pourra apprécier la justesse de mes observations à leur sujet.

Qui pourrait s'étonner en voyant les caractères tracés par la plume de l'illustre auteur de *René* et d'*Atala*.... Ces lettres hautes, monumentales, que les calligraphes nommeraient presque de la

Digitized by Google

posée, n'annoncent-elles point de suite l'écrivain visant sans cesse à de grandes images et à de grands effets ? N'y a-t-il pas dans ces majuscules continues une reverbération fidèle du talent et du génie qui les traça ? Cette écriture quasi hiéroglyphique serait en place sur *l'aiguille de Cléopâtre*, *la colonne de Pompée* ou *l'obélisque de Luxor*; elle me semble tout à fait en harmonie avec ces gigantesques pyramides qui ont traversé les siècles en les dominant.

M. de Lamartine porte, de même, au bout de sa plume le cachet de sa supériorité intellectuelle; il y a dans son écriture fougueuse, dans ces substantifs à peine terminés, dans ces verbes inachevés, quelque chose de dédaigneux, caractère particulier au seigneur de haut lignage qui demande qu'on le comprenne et lui obéisse à *demi-mot*; ils laissent percer avec une grande noblesse d'âme quelques prétentions à la noblesse du rang et des titres littéraires; sa pensée fait couler et courir sa phrase dans des caractères à peine ébauchés sous lesquels on reconnaît une plume originairement belle, emportée par la rapidité de ses inspirations; il semble proportionner le temps qu'il emploie à écrire à la considération qu'il a pour ceux à qui il s'adresse; et comme il ne croit qu'à la féodalité du génie, il n'écrit guère aussi qu'à des vassaux; mais quand il était secrétaire d'ambassade, à Florence, organe des idées d'autrui, M. de Lamartine devait avoir ce qu'on appelle *une superbe main*.

De 1829, époque où je reçus la première lettre de M. Victor Hugo, jusqu'en 1841, où je fus honoré de sa dernière, son écriture a subi des modifications considérables; en 1829, il écrivait sur du papier grand format; sa plume était belle, mais déjà très-cursive; ses jambages annonçaient l'innovation, la queue de ses *g* était flamboyante et dramatique, ses caractères très-fermes, très-arrêtés; il visait autant alors à secouer les règles de la calligraphie que les trois unités d'*Aristote*; car il formait des liaisons excentriques tout à fait bizarres, ses *cédilles* surtout étaient romantiques au dernier point et lancées dans l'espace en manière de paraphes de la plus tournoyante hardiesse; toutefois il mettait 140 mots par page, et comme on le voit, il en faisait bonne

Digitized by Google

mesure ; mais ses lettres se sont amoindries sous ce rapport, en raison de l'augmentation de sa renommée, et en 1841, un mois après sa réception à l'Académie française, il n'en mettait plus que 35 ; d'abord parce que son papier s'était fort restreint, puis parce que son écriture penchée, allongée, lâche, semble un cheval galoppant à fond de train ; aussi sa plume, courant à bride abattue, annonce-t-elle moins son génie maintenant, que la haute position qu'il s'est acquise et l'importance qu'elle lui a donné.

Casimir Delavigne, au contraire, avait une écriture sage, proprette, bien rangée ; ses mots sont complets, détachés ; la pureté de sa plume annonce celle de sa muse ; la raison tempère la verve de celle-ci et la fougue de celle-là ; il pensait qu'on peut être grand poète et lisible en même temps, et qu'il n'est pas absolument impossible d'avoir un beau génie et une *belle main* tout à la fois. Moins le talent est tranché, moins il a de fougue, moins il impressionne l'âme, et plus l'écriture doit directement émaner de l'enseignement du maître de calligraphie, moins aussi elle doit subir les altérations que des passions impétueuses, des pensées ardentes ne manqueraient point de lui imprimer.

M. Ancelot en est une preuve évidente ; il est le secrétaire de sa raison, et son écriture fort jolie, fort calme, très-lisible, atteste la sagesse flegmatique de son esprit ; sa plume obéit à la dictée de son bon sens, lequel, après avoir pesé tous les mots, laisse à sa main le temps de les transcrire correctement sans nuire en rien, lorsqu'elle trace des lettres, à la finesse des liaisons et au moelleux des pleins.

Il y a pourtant entre Casimir Delavigne et lui cette différence que le premier, beaucoup moins esclave des règles de la calligraphie, revêt quelques-unes de ses lettres de formes pittoresques originales, qui ne sont point sans grâces ; sa plume, comme son talent, innove avec bonheur, et la figure qu'il donne à ses *M* majuscules et à ses *V* est comme un représentatif de ses sages concessions aux modernes systèmes littéraires.

J'ai dû examiner d'abord l'écriture de cinq académiciens, de

Digitized by Google

ces doctes qui, pour être assis dans un fauteuil, en paraissent plus grands au vulgaire et passent partout les premiers. Voyons maintenant celle de quelques auteurs qui devraient ou auraient dû faire partie de cet illustre corps. A leur tête brille Béranger.

Le chansonnier du XIXe siècle a une écriture ronde, pleine de grâce et de bonhomie ; elle ressemble quelque peu à celle de *Jean-Jacques* ; tous deux furent de grands penseurs, écrivant sous l'empire de mûres réflexions ; il doit donc régner du calme dans leur manière de les fixer sur le papier ; la maturité de leur génie a dû influer sur la sage lenteur de leur plume, et le mérite de leur style se retrouve presque dans leur écriture, car la clarté, la précision, la justesse et l'élégance font le charme de tous deux.

Le valet qui lance le nom de *Jules Janin* dans un salon ne l'annonce pas mieux que l'écriture de ce sémillant feuilletoniste ; lettres qui *polkent*, mots qui *mazurkent*, phrases qui sautent, liaisons jetées en l'air, qui s'élèvent en girandoles, ou serpentent en descendant, cahos insaisissable de feux d'artifices, fusées, soleils, *gribouillage* éblouissant, et cela va sans dire presque illisible, tel est le mode adopté par Jules Janin pour fixer ses idées au vol et courir avec sa plume après l'élan de ses saillies rapides et *le mors aux dents* de son imagination en délire ; il y a vraiment un rapport immédiat et sensible pour tous, entre ces digressions spirituelles, dévergondées, excentriques, bizarres, inattendues, et ces lignes furibondes, agitées, tumultueuses, tourbillonnantes, où la pensée cabriole accouplée avec la plume dans un galop continuel ; pour ma part, toutefois, j'aimerais mieux lire *vingt* volumes de l'auteur de l'*Ane mort et de la Femme guillotinée*, que de déchiffrer une page de ses manuscrits.

Bien que les écritures d'Alphonse Karr et de Barthélemy soient différentes, elles annoncent toutes deux le même caractère, c'est-à-dire de la bizarrerie et de la mobilité dans l'humeur ; elles varient d'une ligne à l'autre ; la pente de leurs lettres n'est point uniforme ; tout en elles proclame qu'elles sont à la solde de talents réels mais versatiles, fantasques, capricieux ; la signa-

Digitized by Google

ture de l'auteur *des Guêpes* surtout, par une excentricité difficile à expliquer, tombe du haut en bas aux pieds du lecteur : on dirait un auteur qui se jette par la fenêtre, la tête la première ; heureusement pour son talent qu'il ne décline pas de la même manière.

Je pourrais ajouter encore beaucoup d'observations sur l'écriture d'auteurs étrangers, mais il me tarde d'arriver à celle de compatriotes éminents dont la Suisse s'honore, et qui lui sont chers à plus d'un titre.

Cet homme illustre, également remarquable par sa foi et par son génie, théologien par sa belle âme et littérateur par la pureté de son goût, et l'étendue de son esprit, M. A. Vinet, le plus chrétien des critiques du siècle, avait une petite écriture fine, lucide, charmante et d'une égalité vraiment surprenante ; c'est à ce point que sur huit lettres que j'ai reçues de cet homme célèbre, qui m'honorait de son intérêt, de ses conseils et de sa bienveillance, il n'est aucune ligne prise au hasard qui ne soit semblable à toutes les autres ; jamais la fin de ses missives ne diffère de leur commencement, jamais les traits ne changent de caractère, les lettres de pente, les mêmes mots sont de véritables frères jumeaux qu'on ne saurait distinguer tant ils se ressemblent ; jamais plus ou moins de précipitation dans la main ne dénature la forme de son inaltérable écriture. Qui pourrait ne pas reconnaître à ce signe visible de sa pensée la paix de celle-ci, le calme de cette âme élevée au-dessus des agitations de la vie, cette impassibilité du chrétien que rien n'émeut, au milieu des partis et des déchirements de la société qui l'entoure ? Puis cette résignation qui s'efface dans l'ombre, ce beau génie voilé par la retraite et qui refuse de se mettre mieux en vue ne se peignent-ils point aussi dans l'humble exguité de cette écriture traçant de si grandes choses, annonçant de si éclatantes vérités ?

Mais la sérénité de cette âme qui ne s'exaltait que devant les hautes et sublimes beautés de l'Évangile, n'a-t-elle point été la cause fort honorable du sang-froid peut-être un peu extrême avec lequel, comme critique, M. Vinet a parfois jugé les œuvres littéraires ? — Je le croirais.

Digitized by Google

De Vinet passer à Mme Necker de Saussure, c'est faire, malgré la différence des sexes, un bien petit pas, car ils sont vraiment frères par le génie et la sublimité des idées. L'auteur de *l'Education progressive* avait une écriture qui pouvait dire d'elle-même ce que Ch. Perrault fait dire à l'Amitié :

> J'ai le visage long et la mine naïve,
> Je suis sans finesse et sans art.

Cette âme si noble, si élevée, s'épanchait dans des traits qui n'ont ni une mâle fermeté ni une nonchalance féminine ; ils tiennent des deux sexes comme pour proclamer que leur auteur eut toutes les vertus du sien et tous les talents du nôtre.

Jamais écriture n'annonça les caprices, les fantaisies, les excentricités d'un artiste comme celle de R. Topffer. Il y a du *Vieux-bois* du *Crépin* du *Jabot* dans le profil de ces lettres pittoresques, tantôt imperceptibles, tantôt gigantesques, dans ces *S*, véritables mâts de cocagne qui fendent un mot en deux, dans ces *P* majuscules qui ressemblent à un arbre dans un paysage, dans ces jambages jetés de ci, de-là, dans ces liaisons pirouettantes. On dirait que la plume de cet écrivain spirituel veut peindre les choses en même temps que les mots qui les expriment ; la malice se lit dans certains traits effilés, aigus, la bonhomie dans la rondeur de certaines liaisons, et sur l'ensemble de cette écriture, plane et voltige une imagination fantasque qui paraît tracer des croquis en faisant des lettres et semble vouloir rendre ses pensées avec des caricatures. Et qu'on ne dise point que j'exagère ; car j'ai donné à une aimable demoiselle connue par sa belle collection d'autographes, une lettre de cet illustre ami dans laquelle, après m'avoir dit mille folies, il finissait par rendre avec de petits dessins à la plume, les idées qui passaient au travers de son drôlatique cerveau.

Une chose assez remarquable touchant l'écriture de Topffer, c'est qu'en 1831, elle était complètement différente de celle qu'il adopta plus tard ; or, chacun sait, qu'au début de sa carrière littéraire, le charmant auteur de la *Bibliothèque de mon oncle* cherchait à suivre les pas de *Courrier* pour le style, et de *Sterne* et

Digitized by Google

de *Maistre* pour la manière de conter ; son talent, quoique incontestable, n'était pas sûr de lui et visait à l'imitation de ces trois illustres prosateurs ; mais plus tard, volant de ses propres ailes, il fut *lui-même* ; or, il y a une coïncidence digne d'observation entre cette première écriture indécise, sans caractère propre, et la seconde accentuée, pittoresque et fortement empreinte d'originalité.

Notre chaud et patriotique historien M. H. Schokke a une écriture *cabriolante* remplie d'action, de mouvement, dont la pente fort incertaine varie pour le moins à chaque mot, et pour le plus à chaque ligne ; mais un fait curieux à y signaler c'est que presque toutes les lettres se tiennent et semblent enfilées par la liaison comme les grains d'un chapelet ; n'y aurait-il pas là une analogie assez réelle entre l'historien qui remonte des effets aux causes, enchaîne les événements, montre les rapports qui les unissent, et ces caractères tracés par lui et qui paraissent se donner la main.

Gall affirmait qu'il connaissait les penchants des hommes aux bosses de leur cerveau ; Lavater aux traits et à l'expression habituelle de leur physionomie ; or, je crois qu'on pourrait soutenir avec autant de vérité qu'un talent décidé, une passion forte, doivent déteindre, à la longue, sur la plume qui leur sert d'organe, et imprimer aux linéaments qu'elle trace un caractère particulier saisissable pour l'observateur.

J'ai cherché à faire l'application de ce système dans les remarques que je viens de soumettre à mes lecteurs ; mais ils comprendront sans doute que je ne parle point ici de ces *scribes* pâles et sans inspiration personnelle, qui écrivent pour écrire, comme ils gâcheraient du mortier ou pileraient de la canelle ; de ces *gratte-papier*, commerçants, faisant des lettres circulaires d'offres de services toujours les mêmes, ou bien tirant à la filière une écriture penchée outre-mesure pour des copies d'actes payées à tant la page. Non, tous ces gens-là, interprètes des idées d'autrui, n'en ayant point d'autres eux-mêmes que celle de remplir leur tâche, ont en général ce qu'on appelle une *belle main* ; les copistes, les secrétaires, sont presque tous des maîtres

Digitized by Google

en calligraphie ; leur plume impassible n'éprouve aucune secousse provenant de la fougue des passions, de la fièvre de l'inspiration, de l'impétuosité des idées ; par conséquent rien, dans les lettres qu'elle trace, ne saurait être le cachet d'une individualité quelconque, et ce n'est point à cette écriture que mon système peut être applicable.

Mais à mesure que la plume quittant cet infime emploi s'élève avec la pensée dans le champ de l'intelligence, et qu'elle se met au service de talents originaux ou d'esprits supérieurs, elle se soustrait aux règles qui lui furent d'abord imposées, se lie avec l'imagination qui la dirige, en adopte les caprices, les formes et traçant toujours les signes convenus de la parole écrite, leur fait néanmoins subir les mille cahotements et soubresauts de sa marche précipitée, et de là vient, sans doute, la détestable écriture de tous les hommes d'esprit.

Qu'on ne s'imagine point toutefois qu'une abominable écriture soit toujours le cachet d'un homme supérieur ; oh ! non, cette opinion pourrait trop enorgueillir, si elle devenait générale, des barbouilleurs de papier qui voilent, sous des lettres estropiées, la nullité de leur intelligence et l'insignifiance de leurs propos ; mais, en revanche, une écriture rendue à dessin illisible sert à masquer une orthographe peu sûre d'elle-même ; souvent à la place où doit se trouver un participe incertain sur son genre, son nombre ou son cas, la forme indécise des lettres redouble ; on entortille dans des liaisons vaporeuses, insaisissables, l'endroit périlleux où l'on sent chanceler ses connaissances grammaticales ; le lecteur interprète alors à son gré les traits embrouillés de la plume qui a hésité devant la nécessité de proclamer hautement l'ignorance de celui qui la tenait, et qui a dérobé sa marche dans des brouillards d'encre où elle s'est précipitée et qu'elle-même a créés.

Le talent de l'écrivain, dans ce cas, consiste à s'abriter sous des lettres faites en forme de liaisons, et qu'il peut nier au besoin ; ou bien à se réfugier dans un affreux gribouillage qui empêche non seulement de voir la manière dont il a écrit certains substantifs, mais encore de pouvoir les lire. Les gens du grand

Digitized by Google

monde dont la toilette est plus soignée que ne le fut leur éducation, se retranchent volontiers dans ces écritures indéchiffrables qui mettent à l'abri des *singuliers* suspects, des *pluriels* peu sûrs, des *féminins* mal prouvés, des *masculins* honteux, et des *substantifs* enrichis de lettres ou dépouillés de celles qui sont nécessaires à leur composition régulière.

Après avoir parlé si longuement de l'écriture, il serait inconvenant de ne rien dire de l'instrument qui nous sert à la fixer sur le papier ; durant des siècles, les oies nous donnèrent leurs plumes à cet effet ; mais MM. Perry, Mallat, et nombre d'autres, se sont mis, depuis quelques années, à nous vendre les leurs ; par eux, le diamant, l'or, le rubis, l'argent, l'acier furent employés à cet usage ; tous les règnes de la nature ont contribué, grâce à leur industrie, à nous armer la main de plumes brillantes, précieuses, acérées, élégantes, sous le rapport matériel du moins ; ces espèces de stylets antiques ont l'incontestable avantage de durer d'autant plus qu'il n'est guère possible de s'en servir longtemps ; au bout de peu de jours d'usage, l'encre n'en découle plus sur le papier que d'une manière intermittente, ainsi que certaines sources quinteuses ; puis leur bec, orgueilleux de sa dureté, est fort curieux ; il aspire à percer la page sur laquelle on voudrait borner son essor, il s'insinue dans le faible tissu qui voudrait en vain le comprimer, et fait de l'écrivain un graveur. Voulez-vous, à la suite de votre signature, faire un paraphe flamboyant et hardi, voilà que vous donnez un coup de sabre au lieu de faire un trait de plume et que le papier *Veinen* reçoit de la plume *Perry* une estafilade semblable à celle dont sont tatouées les mâles figures des grognards de l'ancienne garde impériale. Aussi je ne doute presque pas, qu'ainsi que ces cordonniers qui ne vendent leurs souliers qu'à des seigneurs qui ne marchent point, MM. Perry, Mallat et leurs confrères, ne débitent bientôt leurs élégantes plumes aux seuls individus qui n'écrivent pas. Elles seront réduites au rôle d'ornement et n'aspireront plus à devenir des instruments de dommages pour le papier et de damnation pour qui s'escrime à s'en servir. Et ce sera encore un progrès ajouté au grand nombre de ceux qui ont cédé la place

Digitized by Google

aux bonnes vieilles coutumes qu'ils avaient eu l'insolente prétention de remplacer.

Enfin lorsqu'au moyen de lettres, de mots et de phrases, l'on a épanché son esprit souvent, son cœur et son âme parfois, on parsème sur l'encre encore humide un sable doré, bleu, gris, de toutes couleurs, grâce auquel l'écrivain le plus pâle et le plus plat donne, si non à son style, du moins à son écriture, de la couleur, du relief et du brillant. Mais, hélas ! alors qu'on répand sur les promesses de la diplomatie, sur les serments de l'amour, et les assurances de l'amitié, cette poudre légère, n'est-ce point jeter sur ses sentiments, souvent morts en naissants, la terre de l'oubli ? —

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DU

COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE (1).

Les transformations considérables qui s'opèrent autour de nous donnent un intérêt particulier aux recherches archéologiques. Elles les rendent à la fois plus nécessaires et plus fructueuses. Plus nécessaires, parce que sans elles on verrait disparaître à tout jamais des monuments liés à notre histoire. Plus fructueuses, parce que les démolitions et les fouilles permettent de recueillir des fragments antiques qu'il eût été difficile de découvrir autrement.

Nous continuerons donc de publier quelques extraits du compte-rendu des séances du Comité archéologique de l'Académie de Lyon, en sollicitant toutes les communications utiles qui pourraient nous être faites.

Séance du 7 décembre 1860.

Peut-on réellement distinguer, au Ve siècle, un art romain et un art germanique ou barbare ? Y a-t-il une différence sensible entre les objets de fabrication germanique et les objets de fabrication romaine ? La question s'était présentée à l'occasion de quelques découvertes d'armes et d'ornements de cette époque. M. Martin-Daussigny ne croit pas que la distinction offre de caractères certains. Cependant l'étude des objets trouvés dans le tombeau qu'on croit être celui du

(1) Voir la *Revue* de juin 1860.

Digitized by Google

roi des Visigoths Théodoric Ier, peut servir à déterminer l'âge de bracelets existant au musée de Lyon, et que M. Comarmond avait vaguement classés parmi les objets d'origine romaine. Ces bracelets, entièrement pareils à ceux qu'a trouvés M. Seigné-Delacour, appartiennent évidemment au Ve siècle. L'incertitude où nous sommes sur l'archéologie de l'époque barbare donne un prix réel aux déterminations de ce genre.

M. le Conservateur des musées rend compte de différentes découvertes.

1° De celle d'un sceau des douze perpétuels de l'église de Lyon. Ce sceau date de 1290. On appelait Perpétuels des prêtres qui se succédaient à l'autel, de manière que l'adoration ne fût jamais interrompue. Le nombre de ces perpétuels a varié d'ailleurs suivant les temps ;

2° De celle d'un cippe qui se trouvait aux Étroits, sous la maison de Palladio. Ce cippe était entouré de tuiles et de briques romaines; il porte une inscription importante qui donne le nom de deux magistrats de la ville.

3° De celle d'une inscription portant le nom de Zosimus, et trouvée aux Brotteaux, rue Duguesclin, n° 193 ;

4° De celles d'urnes funéraires dans la rue de la Favorite, qui était, on n'en peut douter, une rue des tombeaux ;

5° De tombes romaines. Malheureusement aucun signe ne fait distinguer si ce sont des sépultures payennes ou chrétiennes.

M. Martin-Daussigny, interpelé par un membre du Comité sur les travaux récents faits au jardin de l'église d'Ainay, déclare que son attention s'est portée vers ces travaux, mais qu'aucune découverte intéressante n'y a été faite.

M. Smith rend compte des recherches que les érudits génevois ont entreprises, dans la prétention de démontrer que Genève formait sous les Romains une circonscription admi-

Digitized by Google

nistrative particulière. Jusqu'à présent ces recherches n'ont abouti à rien de positif.

Séance du 11 *janvier* 1861.

M. Morin-Pons présente diverses observations sur les médailles du premier royaume de Bourgogne. Les noms de Gondebaud et de Sigismond ont été lus par M. Lenormant, sur des monogrammes extrêmement singuliers. Il est bon de remarquer que les pièces qui portent ces monogrammes portent aussi le nom et l'effigie de l'empereur grec Anastase.

M. Morin-Pons examine un monogramme semblable formé des lettres AMR, et sur lequel deux explications ont été proposées. M. Lenormant voulait y lire *Armorica*, République armoricaine. M. de Lague y lisait le nom d'Amalaric, roi des Visigoths. M. Morin démontre que cette explication est la seule admissible. En effet, les monogrammes ne renferment que des noms de souverains et non de pays. D'ailleurs Amalaric, roi des Visigoths, a régné vingt ans dans la Septimanie. Pour la République armoricaine, il est plus que douteux qu'elle ait jamais battu monnaie. Si l'on trouve le nom d'Anastase sur les pièces bourguignonnes, il serait bien plus étonnant de ne pas le trouver sur les prétendues pièces armoricaines.

Les monogrammes de cette époque sont d'une lecture très-malaisée et ressemblent à des énigmes. M. Morin a cru lire cependant sur un de ces monogrammes le nom d'un des derniers empereurs d'Occident, Julius Nepos.

M. Smith communique à cette occasion plusieurs médailles bourguignonnes portant le nom d'Anastase.

M. Allmer lit une notice sur une découverte de tombeaux faite à l'église Saint-Pierre de Vienne. Ces tombeaux portent des épitaphes diverses : les plus remarquables sont celui de la mère du patricien Celsus, qui vivait sous le roi Gontran

Digitized by Google

de Bourgogne, et celui de Mamert, ancien évêque de Vienne. M. Allmer examine à ce propos la question de savoir si la prétention des Orléanais à posséder le corps de l'évêque est fondée, et il conclut négativement. L'église Saint-Pierre est destinée à devenir un musée.

Une peinture murale trouvée à Vienne a fourni également à M. Allmer le sujet d'une notice. Le sujet représente une danseuse entourée de fleurs et de guirlandes. La peinture est appliquée sur des tuiles qui étaient collées à un mur.

Séance du 1er *février* 1861.

M. Martin-Daussigny communique au Comité un triptyque en émail translucide, sur argent, d'un travail français, monument précieux acquis au musée de Lyon, et que, dit-il, Paris pourrait envier. Quelques-uns de ces émaux atteignent une grande valeur; celui de Munich en or n'est pas estimé moins de cinq cent mille francs. M. Martin-Daussigny pense que ce travail est d'un des prédécesseurs de Cellini ; il y a eu en effet avant Cellini plusieurs artistes célèbres en ce genre ; Vasari a donné leurs noms. Il croit qu'on doit l'attribuer à un artiste de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe.

M. de Soultrait croit l'émail plus moderne ; il y reconnaît la tête de saint Louis nimbée, ce qui prouve que saint Louis avait été canonisé déjà, en sorte que la date ne pourrait guère être antérieure à l'an 1300.

M. Martin-Daussigny communique également des nielles fort remarquables de travail florentin. Il donne quelques détails sur la manière dont les Italiens gravaient en noir sur argent, ce qui a été l'origine de notre gravure en taille douce.

M. de Soultrait annonce au Comité qu'il a pris dans un voyage en Champagne, particulièrement à Châlons-sur-Marne et à Noyon, un grand nombre d'estampages de pierres

Digitized by Google

tombales; il se propose de les soumettre à son examen dans l'une de ses prochaines séances. Il insiste sur l'utilité de ces estampages pour l'étude des anciens costumes.

M. Debombourg fait un compte-rendu sommaire sur une collection de documents publiés à Albany, État de New-York, par le gouvernement américain, documents dont une partie est d'origine française, et qui peut faire connaître la marche des travaux historiques dans un pays dont l'histoire a été longtemps étroitement liée à la nôtre.

M. le Secrétaire appelle l'attention du Comité sur l'intérêt qu'offrirait au point de vue historique et archéologique une réunion de figures représentant les monuments de Lyon et de la contrée environnante. Il s'agirait de réunir des cartes avec figures, des plans de villes et de monuments. On pourrait aussi y ajouter une collection de portraits. On trouverait dans les bibliothèques de la ville et particulièrement dans la grande bibliothèque qui a acheté la collection de M. Coste, ainsi que dans les Archives, les éléments principaux de ce qu'on pourrait appeler un musée archéologique figuré des monuments et des personnages célèbres. Il serait utile de commencer à cet égard par une sorte d'inventaire. Cet inventaire une fois fait, on saurait ce que la ville possède, et l'on pourrait examiner en connaissance de cause les différentes questions que soulèverait l'accomplissement du projet.

Séance du 1er *mars* 1861.

Le Comité examine un manuscrit hébreu sur un rouleau de peau, manuscrit provenant d'Afrique et antérieur aux manuscrits sur parchemin. (Communication de M. Janmot).

M. Gauthier lit des lettres patentes de Charles VI, datées de mars 1399 (nouveau style), et confirmant les priviléges des échevins de Villefranche en Beaujolais, ainsi que ceux de plusieurs corps de métiers de la même ville, des bouchers

Digitized by Google

par exemple. Cette pièce est intéressante parce qu'elle fait connaître divers procès et débats des habitants de Villefranche avec le sire de Beaujeu, leur seigneur.

Le même membre fait connaître d'autres lettres patentes à propos d'un défi porté à la ville par la dame de Saint-Trivier, sœur du sire de Beaujeu. Le roi fait défense à la dame de Saint-Trivier et consorts d'employer aucunes voies de fait, et il ordonne de mettre les panonceaux royaux sur les portes des complaignants. Toutes ces pièces ont été transcrites sur un registre des actes de la commune de Villefranche ; elles sont entièrement inédites et jettent un certain jour sur les troubles qui ont amené la vente de la sirerie de Beaujeu par Edouard II à Louis de Bourbon. On doit constater en effet que les anciennes dynasties féodales ont fini presque toutes de la même manière. C'est à la suite de querelles semblables que la juridiction royale s'est étendue et généralisée à peu près vers cette époque.

C'est de cette époque aussi que date le premier développement important de la ville de Villefranche, et la plupart de ses anciennes maisons. L'église même est de la fin du XVe siècle, quoique évidemment entée sur une ancienne chapelle. M. Desjardins, présent à la séance, donne quelques renseignements sur les anciennes maisons de Villefranche dont quelques-unes vont disparaître. M. Smith a obtenu depuis de M. le maire de Villefranche que rien ne sera négligé pour conserver d'une manière ou d'autre les souvenirs d'histoire ou d'architecture qui s'y rattachent.

M. Smith expose quelques considérations sur les anciennes et les nouvelles traductions de César, à propos de l'essai récent que M. de Saulcy a publié sur l'émigration des Helvètes ; il montre que le texte de César autorise encore bien des interprétations et des conjectures, et qu'avec l'étude comparée des monuments , des médailles, des localités même , on peut y faire de véritables découvertes.

Digitized by Google

Séance du 12 avril 1861.

M. Martin-Daussigny soumet au Comité un vitrail, publié par M. de la Carelle, vitrail dont il a été question dans la séance précédente et qui représente Edouard II jouant aux échecs avec la demoiselle de la Bessée.

Il communique une inscription dont il a pris l'estampage. Cette inscription, en langue latine, est assez singulière, et est jugée appartenir au XIIIe ou au XIVe siècle. Elle contient une constitution de rente foncière (*centum solidos censuales*).

M. Canat lit un fragment historique sur les ravages des Écorcheurs au temps de Charles VII : il distingue deux époques dans l'histoire des grandes compagnies. Sous les règnes de Jean et de Charles V elles étaient composées des débris de l'armée anglaise ou plutôt des troupes qui avaient servi les Anglais. Sous le règne de Charles VII, au contraire, elles étaient entièrement françaises. M. Canat constate que les compagnies qui ravagèrent la Bourgogne, vers 1440, étaient françaises ; que les Écorcheurs, puisque c'est leur nom, gardaient un reste d'organisation militaire et formaient des armées de douze à quinze mille hommes. Diverses circonstances assurèrent à leurs pillards le succès et l'impunité. Ils échappaient aux poursuites à cause des lenteurs inévitables de la convocation du ban et de l'arrière-ban. Ils trouvaient des complices dans une partie des seigneurs de la Bourgogne; par exemple dans ceux de l'Auxois, qui s'entendait avec eux et les rejetaient sur la contrée voisine pour en délivrer leurs propres domaines. Enfin les Écorcheurs *appatissaient*, c'est-à-dire faisaient des traités ou des pactes pour avoir des rançons tarifées. Il y eut des *appatis* faits avec des particuliers, avec des paroisses, avec des bailliages, même avec la province entière.

M. Canat entre dans le détail des diverses campagnes

Digitized by Google

faites en Bourgogne par les Écorcheurs ; il raconte les cruautés inouïes par eux commises et les différentes guerres qu'ils soutinrent dans cette province, ainsi que dans le Lyonnais, jusqu'à l'an 1445, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'armée régulière créée par Charles VII les fit disparaître.

M. Debombourg croit avoir trouvé, en faisant la carte historique du département du Rhône, la solution de la difficulté présentée par les *agri*. Il est d'avis que les *agri* sont des *justices* particulières. Il cite plusieurs faits à l'appui de cette thèse.

Séance du 3 *mai* 1861.

M. Rolle lit au Comité un acte de confirmation de la confrérie des peintres, tailleurs d'images et verriers de Lyon, en 1496. Cet acte offre un intérêt particulier à cause des détails artistiques qu'il renferme.

M. Guillard fait observer qu'il existe encore à Saint-Bonaventure une chapelle de peintres verriers.

M. Vingtrinier lit au Comité la première partie d'une notice sur le château de Varey, en Bugey, et son histoire. Quoique ce château ne date que du XIe siècle, M. Vingtrinier a cru devoir présenter quelques considérations sur les origines de la population bugeysienne, et sur les invasions des Sarrasins dans le pays qui a formé le département actuel de l'Ain.

Une discussion s'engage à ce sujet, à laquelle prennent part plusieurs membres du Comité. M. Dareste insiste sur le peu de probabilité qu'offre, sinon le passage, du moins le séjour prétendu des Sarrasins dans un grand nombre de localités. Les traditions sur lesquelles on s'appuie sont accréditées sans doute, mais elles ne sont confirmées par aucun document historique. Elles sont de plus en contradiction avec des faits positifs. On s'est souvent fondé à cet égard

Digitized by Google

sur des présomptions singulières. N'a-t-on pas donné comme une preuve de l'origine sarrasine de certains villages le fait que les habitants de ces villages avaient l'habitude de se marier entre eux et de peu communiquer avec leurs voisins? Or ce fait était autrefois très-ordinaire, non seulement dans les anciennes provinces qui ont formé le département de l'Ain, mais dans toute la France, mais en Allemagne même où les Sarrasins n'ont jamais pénétré, et il s'explique parfaitement par les usages de la main-morte et des communautés rurales.

Séance du 7 juin 1861.

M. Martin-Daussigny met sous les yeux du Comité un magnifique spécimen de l'art de la serrurerie au XVIe siècle. Ce beau morceau provient du château de Chandée, en Bresse. Les ferrures et boiseries de ce château sont citées par Guichenon.

L'orateur communique au Comité une lettre dans laquelle il est fait mention d'une découverte faite à la Burbanche (Ain); c'est le dessus d'un sarcophage assez singulier par l'existence d'une saillie demi-ovoïde au point correspondant avec la tête de l'inhumé, et d'une seconde saillie entièrement pareille au milieu. Les angles de la pierre sont coupés en chanfrein vers les pieds.

L'auteur de la lettre cherche par une explication fort ingénieuse à interpréter la signification de cette forme bizarre, mais cette interprétation ne paraît pas satisfaisante.

La découverte de cette pierre a eu lieu dans les fondations d'une chapelle dépendant du prieuré de Savigny : quant au sarcophage lui-même, il y a longtemps qu'il avait disparu. La pierre nouvellement découverte ne porte aucune trace d'inscription.

M. Martin-Daussigny cite aussi le torse d'une statue de

Digitized by Google

pêcheur trouvée rue de l'Impératrice, et une certaine quantité d'amphores découvertes au point d'intersection de ladite rue avec la rue Dubois. Cette dernière découverte, dit l'orateur, est importante, en ce que les amphores, toutes rompues à la panse, reposaient sur le gravier du Rhône et étaient entourées de limon, de sables et d'alluvions. Il est évident que ces amphores ont été précipitées par quelque accident dans le canal antique que l'on sait, du reste, avoir existé sur ce point, à l'époque romaine. M. Martin-Daussigny dit encore que le tracé de ce canal fort curieux a été retrouvé par lui lors de la construction du Palais-du-Commerce et des égoûts de la rue Impériale.

M. Smith met sous les yeux du Comité des lances et une hache en fer trouvées dans la Saône, il y a quelques mois.

M. Martin-Daussigny n'hésite pas à reconnaître dans ces armes la lance franque, mais quant à la hache, il croit avec le savant M. de Longpérier, qui l'a eue sous les yeux, qu'elle est beaucoup moins ancienne.

M. Martin-Daussigny, en faisant examiner au Comité la clef en fer trouvée avec les armes, donne quelques explications sur le système de serrures de l'antiquité égyptienne et romaine, comparé avec celui en usage aujourd'hui.

Séance du 12 *juillet* 1861.

M. Vingtrinier offre au Comité le premier bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de la province de la Maurienne; cet hommage est fait au nom de son président, M. Mottard. Ce numéro contient une notice historique très-détaillée et fort intéressante sur la commune de Valloires, par M. l'abbé Truchet. Ce travail assez étendu paraît être le résultat de longues recherches et de précieux souvenirs. Le même bulletin contient en outre, une Notice nécrologique sur M. Pierre-Antoine Marcoz, par M. le docteur Mottard,

Digitized by Google

et une Notice historique sur le vignoble de Princens, par M. Joseph Grangé.

M. Vingtrinier offre également au Comité une Notice sur le temple des druides à Uzès, par M. de Beaumefort.

Ce temple consiste en une grotte existant à peu de distance d'Uzès; au fond se trouve un escalier creusé dans le roc et dont les marches, détruites en partie, aboutissent à une plateforme. Un autel taillé aussi dans le roc, des trous ronds ou carrés disposés en rigoles, des anneaux taillés dans la pierre même, indiquent suffisamment l'usage auquel ce lieu était consacré.

L'auteur, après avoir examiné les *dolmens* et autres monuments druidiques, et discuté les opinions nées à leur sujet, conclut avec toutes les apparences de raison, qu'Uzès a dû servir de lieu d'exécution pour les druides. Il pense, mais ici nous lui laissons la responsabilité de son opinion, que c'était là que les druides punissaient les membres de leur ordre qui avaient manqué d'une manière grave à leurs devoirs, et ceux dont ils pouvaient craindre d'indiscrètes ou dangereuses révélations; l'auteur interprète ainsi le témoignage d'un historien qui, en parlant de ces prêtres, dit que souvent une caverne obscure servait à la célébration de mystères inconnus à la multitude. L'autel de la grotte d'Uzès portant encore la marque de sacrifices, doit être distingué de ceux qu'on voit aux environs de Chartres, destinés à l'initiation des druides, et dans lesquels on ne trouve aucun appareil de ce genre.

M. Vingtrinier donne lecture d'une Notice très-intéressante sur les cartes et plans de la collection Coste.

Dans ce travail, l'auteur rend justice, dès le principe, aux soins avec lesquels les savants d'aujourd'hui s'entourent de tous les documents les plus authentiques pour leurs travaux historiques, et cite avec éloge la collection de feu M. Coste

Digitized by Google

qui, sans se borner à réunir les différents écrits ayant pour but l'histoire de sa ville natale, leur avait joint l'importante partie des plans, vues et figures. Lyon étant pris pour centre de ses recherches, M. Coste avait réuni d'abord les cartes du diocèse, celles des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, le département de Rhône-et-Loire, puis enfin le département du Rhône. Passant ensuite aux détails, il y avait ajouté les cartes des différents cantons du département, et celles des communes.

Dans cette riche collection, 59 plans généraux font connaître les limites et les distributions intérieures de notre ville depuis François Ier jusqu'à nos jours.

M. Vingtrinier fait remarquer tout l'intérêt qu'il y a aujourd'hui à étudier sur ces plans les modifications que l'accroissement de la population rendait indispensable de siècle en siècle. Déjà les jardins avaient presque partout disparu, les couvents s'étaient resserrés autour de leurs églises, et les montagnes nues s'étaient recouvertes d'habitations. Mais ce remède héroïque, dit M. Vingtrinier, ne suffit pas. La richesse publique s'accroît, on veut de l'air, de l'espace, et la cité étouffe dans ses limites trop étroites : l'agrandir devient une nécessité.

Ici l'auteur place quelques considérations judicieuses sur les plans d'agrandissement qui parurent alors. Munet propose de créer un faubourg le long du Rhône, en creusant la colline sablonneuse de Saint-Clair. Perrache veut relier l'île Mognat à Ainay, et Morand demande à jeter sur le Rhône un pont de bois, afin de donner de la valeur aux terrains des Brotteaux en étendant la ville de ce côté.

A l'occasion de ces trois projets, tous heureusement réalisés aujourd'hui, M. Vingtrinier fait remarquer les dégoûts et les humiliations qu'eurent à subir ces trois hommes de génie. Les injures les plus cruelles leur furent prodiguées,

Digitized by Google

les pamphlets les plus ridicules leur furent adressés, et les propos les plus absurdes furent répétés. Perrache mourut pauvre et humilié, Morand, plus heureux, put élever le monument qui l'a immortalisé et voir commencer la réalisation de ses espérances.

« Quatre-vingt-dix ans à peine se sont écoulés, dit M. Vingtrinier en finissant, depuis que Morand qui, ainsi que s'exprimaient les pamphlets du temps, *ne savait pas faire les ponts*, a enfoncé ses premiers pilotis dans le fleuve, et depuis lors, les pâturages des hospices sont devenus plus rendants qu'une mine d'or. Cent mille âmes peuplent de jolies maisons saines et aérées qui bordent des rues de deux kilomètres, et la frêle passerelle, battue par les flots, les glaces et les débris flottants, continue à étonner par ses formes sveltes, sa légèreté et l'indomptable solidité de sa construction. »

M. Morin-Pons soumet au Comité une médaille d'or de Charles IX et une de Catherine de Médicis. Ces deux pièces, dans le style des médailles impériales romaines, sont de la plus grande beauté, elles furent frappées à Avignon et présentées à leurs majestés à l'occasion de leur passage en cette ville, en 1564.

M. Morin-Pons, à ce sujet, donne lecture d'une lettre de M. Deloye, conservateur du musée Calvet, à Avignon, dans laquelle on lit le passage suivant extrait d'un manuscrit in-fol. de Loys de Perussis :

« Le lendemain matin (25 septembre 1564), les consuls « et députez d'Avignon allèrent faire la révérence au Roy et « lui donnèrent une coppe d'or pesant 200 carats, et au « dedans 200 médailles d'or pesant presque 2 écus la « pièce, où estait insculpée la tête du Roy en coronne lau- « réale et triomphale, et à l'autre renvers la cité d'Avignon « avec ces mots : *Avinionis munus*. La valeur dudit pré- « sent fut donnée à Monsieur de Suze ; car sa majesté retint

Digitized by Google

« lesdites médailles, et de là elle alla ouyr messe à Notre-
« Dame-les-Dons, etc..... »

L'auteur de la lettre ajoute qu'il a vainement cherché dans les trois volumes du manuscrit et n'a rien trouvé au sujet de la médaille offerte à la reine-mère. Il paraît conclure de là que cette seconde pièce ne fut frappée qu'au deuxième voyage de Catherine à Avignon, en 1579, mais M. Morin nous fait observer que ces deux médailles présentent une si grande analogie de style qu'il convient de les attribuer, sinon au même artiste, au moins à la même époque, 1564.

A la suite de cette communication intéressante, M. Morin-Pons met sous les yeux du Comité un grand nombre de dessins à la plume, représentant des empreintes de sceaux en cire ou de bulles en plomb, dont les originaux existent dans les archives de Marseille, soit à la Préfecture, soit à l'Hôtel-de-Ville. Ces dessins, œuvre de M. Laugier, se recommandent par la finesse remarquable de leur exécution.

Les monuments qu'ils reproduisent sont presque tous relatifs à la Provence, au Languedoc, au comtat Venaissin et à la principauté d'Orange. Cette collection est en majeure partie composée de sceaux ecclésiastiques; quelques-uns cependant appartiennent aux grandes familles féodales du midi, telles que les Adhémar, les Sabran, les Simiane, etc. Les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et l'importante commanderie de Manosque, offrent une série nombreuse et variée. Celle des rois latins de Chypre est beaucoup plus restreinte, mais non moins digne d'intérêt. Les empereurs d'Allemagne, souverains du royaume d'Arles, et en cette qualité souvent mêlés aux destinées de la Provence, ont aussi dans cet ensemble une place qui mérite d'être signalée. On annonce à Marseille, dit M. Morin-Pons en terminant, l'apparition prochaine d'un ouvrage sur cette matière.

Digitized by Google

M. Gauthier donne lecture au Comité d'un compte de fournitures faites par Georges Papin, pâtissier, pour le banquet que la ville de Lyon offrit par ordre du roi Louis XII à César Borgia, lors de son passage à Lyon, au mois de novembre 1498. Ce personnage, qui venait d'être créé duc de Valentinois et Diois, était porteur des bulles du pape Alexandre VI, autorisant le divorce de Louis XII et de Jeanne de France.

Cette pièce est intéressante en ce qu'elle nous fait connaître le prix de quelques objets de consommation à cette époque déjà reculée. On y voit que les chapons coûtaient trois sols la pièce, les connils (lapins) deux sols six deniers, les perdrix blanches et rouges sept blancs, les canards huit blancs (1), les tourterelles cinq sols, les bécasses six blancs, les levraults trois sols.

On servit dans ce banquet douze paons pour 21 fr. et dix faisans pour 12 fr. 10 sols; deux goureaux (cochons de lait) coûtèrent 7 fr. On y but 11 ânées et demi de vin clairet qui coûtèrent 20 fr. 2 sols 6 deniers à raison d'un écu d'or couronné (2).

M. Rolle prenant ensuite la parole donne lecture d'un document intitulé : « *Pompe funèbre de Philippe II d'Orléans, régent de France, célébrée dans l'église collégiale de Villefranche, le 10 février 1724.* »

Les actes consulaires de Villefranche ne font aucune mention de cette cérémonie, au reste exclusivement religieuse, mais la description en a été rédigée, à cette époque même, par le chanoine Pilliet, qui l'a consignée dans un registre des actes de l'église collégiale de Notre-Dame-des-Marais de cette ville, dont il était vicaire (3).

(1) Le blanc valait 5 deniers.

(2) L'écu d'or couronné valait 35 sols. L'or était à 118 fr. 10 sols et l'argent était, en 1497, à 11 fr.

(3) *Archives communales de Villefranche*, GG 32, f° 250.

Digitized by Google

L'oraison funèbre fut prononcée par l'abbé Mignat de Bussy, frère du lieutenant-général au bailliage de la province et chanoine d'Ainay; le reste de la relation est consacré à la description des tentures, du catafalque et du luminaire et à l'indication des places qu'occupaient, dans la nef de l'église, les membres du clergé et de la noblesse, les magistrats, les divers officiers de la ville et de la province de Beaujolais qui avaient été convoqués pour cette cérémonie.

Ce document, sans avoir une grande valeur historique, est cependant intéressant, parce qu'il fait ressortir la différence du caractère qu'eurent les funérailles du régent à Paris et à Villefranche.

Dans la capitale, elles furent célébrées avec un appareil royal, mais ce ne fut qu'une représentation purement extérieure à laquelle, comme le fait observer M. Rolle, le deuil public ne prit aucune part.

Les choses ne se passèrent pas ainsi dans le Beaujolais. Avant tout, il s'agissait, et c'était un devoir pour les habitants de cette province, de rendre un dernier hommage à la mémoire de leurs seigneurs et barons. Or, il suffit de parcourir le recueil des délibérations consulaires de la ville de Villefranche pour reconnaître que la maison d'Orléans se montra de tout temps la protectrice dévouée des populations de son apanage; que ses domaines étaient administrés d'une manière toute paternelle, et qu'enfin le dernier duc leur avait été d'autant plus utile qu'il était resté jusqu'au dernier moment investi du pouvoir souverain. De là le caractère à la fois touchant et exceptionnel de la triste cérémonie racontée par le chanoine Pilliet.

Séance du 2 août 1861.

M. Paul Saint-Olive communique un dessin représentant une des maisons florentines du XVIe siècle, qui vont dis-

Digitized by Google

paraître dans le quartier Saint-Paul, la maison Mascrany.

M. Rolle lit une pièce originale relative à Péréal, peintre de la Renaissance, un de ceux qui ont engagé la France dans l'initiation de l'école italienne.

M. Debombourg ayant présenté au Comité plusieurs cartes déjà terminées de son Atlas historique du département du Rhône, l'examen de ces cartes soulève diverses observations. M. Dareste est chargé d'en faire un rapport à l'Académie.

DARESTE DE LA CHAVANNE.

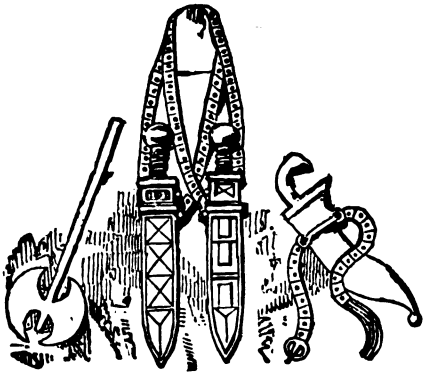

Digitized by Google

ORIGINES DE LUGDUNUM.

DIVINITÉS SÉGUSIAVES.

I.

LÉGENDE DE CLITOPHON.

La légende d'Atepomarus et de Momorus du pseudo-Plutarque doit être examinée comme nous examinerions les poèmes du cycle carlovingien, si les vrais monuments historiques du règne de Charlemagne nous faisaient défaut. Il y a des faits réels dans le cycle ; il y en a dans la légende.

Près de 400 ans avant J.-C., deux princes rhodiens du nom d'*Atepomarus* et de *Momorus*, chassés des bords du Rhône inférieur par un de ces refoulements de peuples si communs alors, viennent, en vertu d'un oracle, fonder sur une colline, à la jonction de la Saône et du Rhône, une ville qu'ils nomment *Lugdunum*, en gaulois, dit Clitophon, *colline des corbeaux* par ce qu'un groupe de ces oiseaux s'éleva soudain au moment où ils traçaient l'enceinte de la ville.

Voilà la légende. De ses termes, il ressort que :

1° Ces princes et leurs tribus n'étaient point Rhodiens, c'est-à-dire originaires de l'île de Rhodes, mais des Cymres, des Volces établis sur le Rhône, *Rhodanus*, comme les *Atacini* sur l'*Atax*, les *Sequani* sur la *Sequana*. etc.

2° Qu'Atepomarus et son collègue Momorus n'étaient pas des chefs, mais des êtres mythologiques, conducteurs divins d'une peuplade, des Dioscures.

3° Que certains rites religieux, peu dissemblables de ceux des Latins et des Hellènes, s'observaient parmi les tribus d'Atepomarus et de Momorus, comme parmi toutes les tribus asservies au culte druidique.

Or, examinant les noms de la légende, je trouve :

ATEPOMARUS. Deux éléments : ATEP et MAR-*Atep*, comme dans *Atep*-pill, *Atep*-penn, et par inversion, *Epad-nect* (1), — *mar*, comme dans Inducio-*mar*, Virido-*mar*, Sego-*mar*, etc.

MOMORUS, deux éléments, dont le second, *morus*, est évidemment le *mori* du nom divin *Mori*tasgus, découvert dans Alise et porté par un chef des Sénones. LUGDUNUM. Deux éléments encore, *lug*, corbeau, et *dun*, colline ou oppidum.

(1) *Atepo* (vase de terre rouge), *Atepo* inscript, d'Apt), *Ateporix* (inscript. d'Ancyre), *Atepomarus* (Inscript. de Narbonne).— (Voir M. de Longpérier, *Rev. Numism.*, p. 180, ann. 1860.

Digitized by Google

Cette étymologie de Clitophon, auteur plus instruit qu'on ne le suppose, est précieuse surtout par les indications qu'elle donne sur l'aruspice des Cymres-Ségusiaves et sur les circonstances de la fondation de leur Lugdunum ; elle est d'autant plus vraie qu'elle se présente appuyée par l'armoricain : *log*, corbeau, l'irlandais *lach*, oiseau du genre anas, l'erse *laghar*, vautour, mots de même origine que l'allemand, *lox*, oiseau appeleur, le grec λέγω; le latin *loqui*, parler; le sanscrit *lagh* ou *lauc*, parler, crier (1).

Ainsi, 350 ans avant J.-C., des tribus cymriques fondent un Lugdunum au Condate du Rhône et de la Saône. Ces tribus pratiquent les arts, possèdent les instruments nécessaires pour tracer la circonvallation de leur oppidum, pour en élever les remparts ; elles connaissent la science augurale, et sont conduites par des chefs dont l'histoire est exactement celle de Remus et de Romulus jetant les fondements de la ville éternelle. Seulement, au lieu de corbeaux, ces derniers voient des vautours, oiseaux de présage chez les Celtes, comme l'indique leur nom de *laghar* (2).

Les chefs rhodiens seraient donc, de même que les Dioscures protecteurs de Sparte, et les Alks du pays des Naharvoles (3), des êtres purement mythologiques, des Açwins de provenance arya.

Mais, à côté de ce mythe, dans le récit de Clitophon existe aussi une donnée réellement historique ; c'est celle que j'ai tenté de dégager. Al. P.

(1) M. Roget de Belloguet, *Etnogen. gaul.*, p. 115.— Eichhoff. *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde* p. 360. — Pelloutier, *Histoire des Celtes*, I, 101, en not.

Le radical *lug*, se retrouve avec la signification d'Augurium dans *Luguselve*, nom d'une femme gallo-romaine de cette inscription du Musée de Périgueux :

8.
D
IVL.LVGVSELVA
ARMENI ET
. . . . . .

Donc, *Lug*, Augurium, *U*, euphonisme comme dans *Nantuantes selva*, Spiciens, du gallais *sulwi*, spicere, etc. Luguselva exerçait ou était d'une famille qui avait avait exercé l'art augural des druides.

(2) La destinée des deux chefs rhodiens, après la fondation de Lugdunum, est celle de Remus et de Romulus. Momorus disparaît, mais Atepomarus, prince guerrier, suit le fameux Brennus dans son invasion de l'Italie. Séparés également après quelques années de gloire commune, les Dioscures furent condamnés à ne plus se revoir :

Couple de déités bizarre ;
Tantôt citoyens du Ténare
Et tantôt habitants des cieux.
J.-B. Rousseau.

(3) Tacite. *De moribus Germanorum*, c. 43.

Digitized by Google

J'AIME LES MORTS, par M. Arthur de Gravillon.

Sous le titre *J'aime les morts*, M. de Gravillon a publié un livre avec le but de *transporter, par la force de ses pensées, l'esprit du lecteur dans les mystères d'un monde idéal ; de montrer à ceux que la présente vie accable les compensations de l'autre vie ; d'anéantir par le toucher le fantôme de ceux qui ont peur*; de donner *la secousse d'un voyage réel à ceux qui sommeillent dans l'oubli*; et enfin de consacrer *pour les besoins de l'âme et la prière, un édifice dont la rosace flamboyante* aura le sceau des générations qui ont terminé leur passage sur la terre.

Sous une désignation inattendue, quarante chapitres rayonnent d'un centre commun, ou y convergent d'un départ lointain. L'auteur y est inépuisable comme la nature qu'il dépeint. Sans m'astreindre à un ordre raisonné, j'extrairai quelques passages dans la série de leurs chiffres ; je ne les prendrai point au hasard ; mais je resterai avec la crainte de les avoir mal choisis et de leur avoir ôté leur valeur, en les détachant de leur cadre.

I. *Un mort à la campagne.* — « Pendant que la ville est encore ensevelie dans ses rousses vapeurs, Dieu lui-même consacrant la lumière, élève le soleil sur l'autel des monts, comme un calice d'or promis à tous les communiants de la vie. »

« Au sortir de sociétés monotones ou tourmentées, on connaît la sainte joie du retour à la nature. Charmante expression que celle-là? Briser le réseau étroit des préoccupations humaines, secouer la poussière des soucis quotidiens, renverser d'un coup

Digitized by Google

d'aile les murailles en pierres sèches qui s'amoncellent autour de chaque existence, et retrouver enfin son âme reine du libre espace, ravie dans le grand cercle de l'horizon, ou sublime dans de célestes profondeurs ? »

II. *Le cimetière vivant.* — « A l'ancienne ville de Francfort est un délicieux jardin. On y entre par une porte à treillis enguirlandée de roses sauvages, et finement étoilée de jasmins odorants. Il est l'oasis d'un quartier obscur. La vie y afflue bouillonnante sur de vertes pelouses. Une humble population vient s'y réjouir librement de l'air, de la lumière, des fleurs et de tout ce qui descend des reflets du ciel ; mais c'est un antique cimetière, récemment converti en parc public. On distingue partout des sépulcres, des urnes funéraires, des colonnes brisées, des croix noircies et des statues consternées. Aux flancs sourds d'un tombeau transformé en table de réunion, se trouvent le murmure ou les éclats d'une intime causerie. Gracieusement assise sur les marches d'un mausolée, une belle et blanche fille tire l'aiguille d'une tapisserie aux vives couleurs, pendant que sous ses pieds les vers décousent quelque tissu de chair. »

III. *La meilleure pierre.* — « La pierre du foyer paternel, usé par le pied de la mère, par le froissement du berceau, se calcine lentement, et pendant qu'il se refroidit, l'air extérieur en disperse la poudre. Où est la famille ? Qu'est devenue la chaude tendresse des temps jadis si bien abritée ? Le vent seul répond en hurlant dans la gaîne encore brillante de suie. »

IV. *Tandem felix.* — « Celui qui navigue sur l'infini méprise de haut un peu de chair ou un peu d'or. Il était confondu dans la foule. Mais puis-je dire ce qui l'accablait ou le dévorait ? Un espoir vainement poursuivi ? Une beauté toujours cherchée ? L'ambition, cet amour des hommes ? L'amour, cette ambition des femmes ? Faisant ce que font les hommes, feignant de vivre, il maintenait fièrement sur sa poitrine le renard de son secret rongeur. Pitié en eut enfin la mort, elle, douce berceuse des

Digitized by Google

célestes vagissements, la *marmoréenne* fiancée des prétendants de l'immortalité ! »

V. *Seul.*— VI. *Chasse aux bonheurs.*—VII. *Le palais de la mort.* — « Méfiez-vous du bonheur. Tout est possible dans ce que vous redoutez. Tout est impossible dans ce que vous souhaitez. Soyez indifférent à la bonne fortune et fier devant la mauvaise. Le sort, tantôt cruel, accable qui succombe, tantôt lâche, comble qui le dédaigne. Que les joies frivoles dansent sous vos yeux sans franchir jamais votre porte fermée. D'en haut, jetez-leur un denier et qu'elles s'en aillent. »

« Redoutez l'espérance des choses de la terre. Elle est le filet des âmes errantes au vent de la rêverie. »

« Acceptez de souffrir. L'homme est organisé capable de l'infinité des douleurs ; il relève de la souffrance et la souffrance l'élève jusqu'à Dieu. »

« Rappelez-vous le fer de lance du centurion. Il faut que l'homme, pour être reconnu, en soit percé, et que l'incrédule soit assuré, en enfonçant son doigt dans une plaie qui lui fasse toucher le cœur. »

« Le bonheur n'est pas de posséder ce qu'on désire, mais de désirer toujours ce qu'on ne possède jamais. Le phénix du désir renaît chaque fois plus beau de ses cendres. Entretenir ses illusions, c'est, pour les élus de l'imagination, semer le vrai bonheur »

« Mieux vaut l'espace désolé que la cage dorée.

« Mourez en paix. Reconnaissez la mort comme une ancienne amie. Vous êtes proscrits, elle vous ramène dans la patrie. Vous êtes martyrs, elle vous apporte vos palmes méritées. »

VIII. *Le palais de la Mort.* — IX. *Correspondance.* Combien de gens s'épuisent de labeur du matin au soir, rien que pour s'empêcher de mourir ; et du soir au matin, se retournent torturés sur leur paille sans sommeil, entre des épines qui les percent tour à tour à chaque flanc. »

« Le texte humain, composé sur un vieux manuscrit, avec

Digitized by Google

des caractères inégaux et la plupart usés, ne saurait être irréprochable. Aussi n'est-ce aujourd'hui qu'une *épreuve*. L'auteur de la création, penché sur chaque page, relit son œuvre. Il en corrige les fautes à la marge, rétablit les transpositions, note les erreurs, redresse les non-sens et rassemblant ses feuilles maculées sous les presses de la vie, il ne délivrera le *bon à tirer* qu'après la parfaite *revue* de *l'éternelle édition*. »

X. *A bas les masques*. — « Les cœurs sont masqués. Les corps sont une embuscade où se blottissent les âmes accroupies. Cinquante ans dans cette posture ne lassent ni les méchants ni les hypocrites ; mais passe la mort, elle arrache le masque, et, mettant le pied sur le buisson, elle révèle au grand jour le serpent roulé. »

« Deux tendres amis sont toujours ensemble, bras enlacés, mains unies. Mais l'un d'eux est un traître. Son amitié est un filet à mailles serrées. La mort survient au plus beau de la pêche; elle emporte poisson et pêcheur. »

« La mort fera sauter le couvercle des sépulcres blanchis. Alors seront déçus plusieurs de ceux qui avaient cru leur frère sur parole, leur prochain sur la mine, et leur femme sur l'oreiller. »

XI. *Une roue brisée*. — « Un peu d'esprit, beaucoup de nerf, encore plus d'audace, suffisent à l'égoïste pour dissimuler son vice et dominer son public. Séduisant dans le monde, il est atroce chez lui. »

« Les plus grands vices s'ignorent eux-mêmes ; il n'est pas rare de leur trouver toute la candeur de la vertu. »

XII. *L'avare et son or*. — « L'avare paie de sa personne, pour ne pas payer de sa bourse. Il fait tant que les généreux l'admirent, que les pauvres le bénissent. On le cite pour exemple. Quel cœur d'or ? Mais a-t-on jamais tiré un denier de ce lingot ?

« Les mauvais riches ne sont pas ceux qui dépensent fastueusement leurs revenus ; mais ceux qui trottinent par les rues, se signent devant les croix, et hâtent le pas devant les infortunes. »

Digitized by Google

XIII. *Dieu et néant.* — XIV. *Le puits de vérité.* — « Les anciens qui ont remué de leur génie tout ce que nous cherchons, se sont arrêtés comme nous, en face du mystère de la création. La main qui a lancé le monde par l'espace, semble lui faire encore le signe de taire le double secret de son origine et de son but. »

« Se reconnaissant misérables et obscurs, les hommes du lumineux Orient ont rassemblé leur conseil autour d'un puits de rafraîchissement et d'espoir, décidant tous que là, dans le fond de l'eau, nue et cachée, entrevue et cependant insaisissable, se tenait la Vérité. Quel est ce puits? La tombe. »

« A ce puits du sépulcre, vinrent jadis se désaltérer les patriarches. Les filles de la Palestine dansaient à l'entour. Rebecca, près du bord, tendit sa cruche à Eliézer. Les Philistins tentèrent vainement de le combler. La pécheresse y courut laver ses mains, et Jésus-Christ, assis tout contre, dit à la Samaritaine en lui révélant sa divine profondeur : *Celui qui en boit une seule fois ne pourra plus mourir.* »

« C'est ce puits qui fait le fondement de nos dogmes, la base de nos églises. La tour gothique ne se tient debout que sur lui. Elle n'est, en réalité, que son prolongement extérieur. Il y a un mystérieux accord entre la cloche sur le ciel et le silence sous la terre. C'est à cette source que nous devons puiser, nous qui adhérons fortement à la foi catholique, la plus belle comme la plus douce des croyances ; celle qui enchante les mystères alors qu'elle ne les explique pas, et enivre les âmes alors qu'elle ne raisonne plus. »

« Le ver du doute, inconnu à l'antiquité, est dévorant au centre du fruit catholique. Ayant accompli son œuvre, il en engendre un autre, le ver solitaire des cœurs d'aujourd'hui, que Bossuet a vu naître et qu'il a dénommé *l'inexorable ennui.* »

XV. *De la terre de mort.* — « Ce qui est beau et bon dans la vie de l'homme, repasse par la mort pour renaître bon et beau. On respire comme un souvenir mêlé de regrets dans les baumes confondus des résédas, des anémones et des fleurs d'oranger.

Digitized by Google

L'héliotrope, en extase du soleil dont il suit le cours, a fleuri des reliques d'un saint. »

« On retrouve l'aspect de la sécheresse morale dans le houx aux grains amers, au feuillage poli et piquant. »

« Un tombeau romain, découvert à Bergerac, recélait depuis quelques siècles des graines de bluet. On les rendit à la lumière, elles germèrent et refleurirent. Au jour de Dieu refleuriront les doux yeux bleus de la jeune fille ensevelie. »

XVI. *Les mécontents de leur chair.* — « Pour Adam et Eve, chefs-d'œuvre originaux de l'artiste créateur, ce fut un vrai malheur que le premier coup de la mort. Dieu les avait modelés de ses mains amoureuses. Après lui, le hasard, simple plâtrier, en fit le tirage universel. Combien est misérable le produit vulgaire de la multiplication des corps? S'il fallait, comme à Sparte, jeter au gouffre les enfants défectueux, le torrent de la génération serait embarré. Mais la mort tient forge ouverte et les scories qui lui sont déversées sont à la refonte. »

XVII. *A la voile.* — XVIII. *Souvenirs de quatre-vingts ans.* — « Une femme octogénaire serait à la ville dans une bruyante solitude. Elle préfère pour sa retraite le parc tranquille, où ses parents, ses amis et ses compagnons venaient jadis sonner à la porte hospitalière des joies de sa jeunesse. Mais elle a assisté à leurs funérailles, et aujourd'hui sa porte reste fermée. Elle n'a connu la valeur d'un être chéri qu'à ce moment de révélation terrible, où il lui fut arraché de ses bras. Cependant, elle croit encore s'asseoir, converser et se promener avec eux. Elle retrouve l'éclat de leurs rires, le parfum de leurs sympathies, les mêmes échappées de soleil sur le sable de l'ombreuse avenue, les mêmes arômes dans l'air ouaté de nuées charmantes, et les mêmes sons de la cloche du village religieusement écoutée. »

XIX. *Qu'as-tu fait de ton aiguillon?* — XX. *Les vôtres.* — XXI. *Elle et lui.* — XXII. *Rendez-vous derrière le tombeau.* — « La mort ne sépare que pour réunir. Est-il possible de réfléchir

Digitized by Google

sans un tressaillement d'extase, aux amants éperdus qui se sont retrouvés ou rejoints dans le lit du tombeau? En lisant les anciennes histoires, étoilées comme la nuit par les noms illustrés de l'amour, cette pensée ne vous est-elle pas venue, qu'à l'heure d'aujourd'hui ils sont ensemble? Vous vous souvenez de Sapho, de Juliette, de Virginie, de tant de récits aimés du peuple qui ne sait rien des faits et gestes de Louis-le-Gros ou de Louis-le-Jeune, mais va renouveler les fleurs sur la tombe d'Héloïse et d'Abeilard? »

« S'adressent à la mort comme dernier refuge, ceux qui ont fait un instant un échange cœur contre cœur, et qui depuis lors ont si souvent regretté de n'être point tombés unis et arrêtés sur la même page, ainsi que les bienheureux amants de Rimini, Francesca et Paolo! Comment ne pas envier les morts, non parce qu'ils *se reposent*, mais parce qu'ils *aiment librement*? »

« L'amour n'a qu'une corde à son arc, l'amitié en a sept à sa lyre. »

XXIII. *Au clair de la lune.* — « Douce et pâle était montée la lune à l'horizon diamanté de la mer. Elle reparut au milieu d'un archipel de petits nuages, échelonnant leurs conques nacrées, et semblait une perle énorme entre un monceau d'écailles toutes ouvertes. »

« Beauté? Unique évidence extérieure de Dieu sur la terre? unique résistance que rencontre l'esprit dans sa chute, élastiquement renvoyé comme la balle jusqu'au plus haut du ciel? »

XXIV. *Le vieillard.* — « Parvenu au sommet de ses années, le vieillard embrasse à la fois toutes les étapes de ses souvenirs; et, se haussant encore un peu, il reconnaît le monument de sa dernière espérance. Arrivé à la frontière des deux mondes, avant de passer, il peut, du bout de son bâton, indiquer les divers points où il a stationné. »

« A vingt ans, le temps à dépenser semblait ne devoir jamais s'épuiser. »

« Un *vieux* joueur usé, qui fait sonner dans sa main trem-

Digitized by Google

blante la menue monnaie de ses derniers jours, est un hibou glosant, dans un tronc pourri, le rossignol du vert feuillage. »

« Le *vieillard* se fait un bonheur suprême avec le souvenir des malheureux qu'il a assistés, des services qu'il a rendus. Miel divin, élixir de vie dont il se réconforte avant d'aller plus loin. Et quel vin de la jeunesse vaut ce calice de la vieillesse ? »

« Attendant le départ d'un meilleur navire pour une plus belle contrée, le vieillard regarde comme impies et ridicules les débats de famille, les hostilités de clochers et les guerres de nations. »

XXV. *Pompes de la vie, pompes de la mort.* — XXVI. *Le spectre mortuaire.* — « Ne serait-ce pas là le meilleur parti de presser l'œuvre du temps sous la puissance de notre volonté, et aussitôt la mort du corps, de songer à la vie de l'esprit qui se perpétue ? »

« La mort est une ombre plus fugitive que la vie. Elle n'est qu'un coup de théâtre pour le corps et un coup d'aile pour les âmes. Elle est une chimère Gorgone que le pied du Christ a terrassée, après que le pied de la Vierge eut écrasé le serpent énigmatique du mal. »

« Luttez comme Jacob contre le fantôme nocturne. Luttez alors même qu'il vous terrassera. Il vous sera rendu justice de votre vaillance, et il vous sera dit : *Tu es fort.* »

« Nous naissons dans l'éclair du bonheur de deux créateurs ; mais c'est sous la foudre d'une douleur solitaire que nous disparaissons. »

XXVII. *Date lilia.* — « *Tomber* amoureux est une *chute*, qui est en réalité la plus haute *ascension* possible à l'homme ici-bas. Ce sont ceux qui cessent d'aimer qui tombent. Ils gisent éternellement, ceux qui n'ont jamais aimé. »

XXVIII. *Politique.* — « Il ne faut pas s'abaisser à un enrôlement quelconque dans les régiments du fanatisme ou de la routine, lorsqu'on se glorifie de n'appartenir qu'à la garde divine des idées de justice, de devoir et de liberté. »

Digitized by Google

« Il fallait que Satan fût bien fou le jour où, emportant le Christ sur une montagne, il essaya de le tenter à l'aspect des royaumes de la terre ? Qu'il connaissait peu le monde, à cette époque ! Aussi le Christ préféra-t-il mourir sur le gibet de Barrabas, que de régner sur la chaise de César. »

« Il n'est pas permis de mourir, c'est-à-dire de rompre le bail de l'existence signé à terme secret, par celui à qui l'existence appartient. »

XXIX. *Le défilé des hommes sérieux.* — « Celui-là ?... c'est l'homme d'État, front de vautour, sourcils en broussaille, regard à l'affût, échine tortueuse, mains prenantes, lèvres douces, cœur éclaboussé de honte sous une poitrine constellée. »

XXX. *Fille perdue.* — « Une femme était affaissée contre le pavé du ruisseau, l'épaule nue, le visage caché dans ses mains. Elle tressautait de sanglots et frissonnait sous les longs plis d'une robe aux magnifiques ondoiements. Des broderies en rehaussaient les pans, et des pierreries couraient autour de sa ceinture. Bientôt elle releva sa tête sublime de beauté et de douleur. Comme Madelaine la pécheresse, il lui restait, entre tous les sages effrayés, assez d'amour pour ne point craindre ; et comme la femme adultère, elle se trouvait, tous les pécheurs s'étant enfuis, dans une divine solitude. La mort l'aperçut et lui ouvrit ses bras. Une voix cria : *Elle précèdera dans le royaume des cieux ceux qui l'ont laissée comme perdue.* »

XXXI. *De différentes façons de mourir.* — « L'idée fixe de la mort anéantirait les progrès des nations, l'avenir des familles et l'effort des individus. Ce n'est point là le souhait du créateur : autrement il eut été plus simple de ne pas créer du tout. »

« Entre toutes les façons de mourir, il en est deux qu'on doit spécialement condamner : le suicide et l'exécution : toutes deux sous le coup du commandement : *Tu ne tueras point.* La société n'a qu'un droit, celui de protéger l'existence des bons ; elle n'a pas celui de punir l'attentat des méchants. La justice hu-

Digitized by Google

maine est impossible comme justice, alors même qu'elle est cruelle comme fait. »

XXXII. *Essai de retour.* — XXXIII. *Paroles des bouches fermées.* — « Toutes les heures blessent, la dernière tue. »

« Le colysée tombe en ruines, et le pied nu d'un bouvier s'essuie aux touffes d'herbes, après qu'il a marché sur la cendre d'un César. »

XXXIV. *Salle de danse.* — XXXV. *Culte des morts.* — « Dans l'industrielle Amérique, l'individu n'est qu'un chiffre, le défunt qu'une non-valeur. »

« Mieux vaut un long chemin de fer qu'une haute pyramide. »

« Une larme dans le cœur, une pensée dans le souvenir, c'est assez pour honorer les morts. Immortelles, cyprès ou statues, c'est trop. »

« Comme l'arc-en-ciel, se peint l'arche merveilleuse de nos sentiments de foi, d'espérance et d'amour ; et c'est du cœur que se projette chacun des rayons aux trois couleurs reflétés en nos larmes. »

XXXVI. *Surgite.* — « L'athée met en avant la négation de lui-même plutôt que celle de Dieu. Le mortel qui doute de son immortalité, fait croire à sa mort morale. »

« Celui qui a dit à la sixième époque de son œuvre : *Ceci est bon*, a dit par là même : ceci est éternel. »

« Le monde dit matériel a partagé notre fortune, il participera à notre résurrection. Le mauvais riche ressusciterait, et non pas le bon chien qui léchait les plaies de Lazarre ? Le Pharisien qui passe indifférent, et non pas le cheval qui s'arrête devant le Samaritain étendu au travers la route ? »

XXXVII. *La fileuse.* — « La parque des temps chrétiens file la vie humaine sur la roue du destin ; mais jamais elle n'en coupe le fil, et à mesure qu'il lui arrive, elle en agrandit son tissu. »

XXXVIII. *Rassurez-vous.* — « L'homme ne saura jamais ce

Digitized by Google

que c'est que l'homme. L'antique histoire d'une chute originelle n'est encore qu'une obscure allégorie. La pomme d'Adam n'est que la première expression de dépit jetée du fond de l'assemblée des vivants, à la face du plus exaspérant des mystères. »

« Dieu, avec l'éponge de son Calvaire, achèvera d'effacer toutes nos erreurs. Il court après la brebis égarée, redresse le roseau brisé, relève la mèche fumante, cherche partout la drachme perdue et presse contre son cœur l'enfant prodigue. »

« Lui qui nous a infligé la mort, il a mis le bienfait au fond même du châtiment. Il a ouvert le ciel en même temps que se ferme le sépulcre. »

« Ne pouvant considérer ses frères sans céder à sa tendresse, Joseph s'écria : *C'est moi qui suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu.* Quand, accusés et tremblants, nous paraîtrons devant Dieu, il s'écriera débordant d'amour : *C'est moi qui suis Jésus-Christ, votre père, que vous avez crucifié.* »

XXXIX. *Frère Alphus.* — « Est-il pour nous un ciel possible, disait frère Alphus? A quoi passerons-nous notre interminable et ennuyeuse éternité? Un soir, égaré dans sa course, il vit ce qui a vécu et ce qui naîtra, ce qui existe et s'évanouit, ce qui est au fond du passé, du présent ou de l'avenir. Son cœur était comblé. Ivre, il tendait sa coupe pour s'enivrer davantage ; et cette ivresse, loin de le faire chanceler, l'affermissait de plus en plus. L'infinie variété des extases et des délices se précipitait au-devant de son âme. Tout se révélait et se livrait à son œil ébloui, à son oreille ravie. Il respirait encore la fleur tout en cueillant le fruit. Il connaissait l'émotion du désir dans les palpitations du plaisir. Les joies du ciel sont les joies de la terre, dégagées de peines, de soucis et de remords. Elles sont enlacées comme les grains d'un rosaire destiné à rouler au cœur de tous les béatifiés. Mais au fort de son vol dans les mirages de l'espace, frère Alphus heurta du pied la cime d'un pin, le feuillage le reçut et les branches le déposèrent sur une mousse ouatée d'un épais détritus végétal. Le pauvre moine ne put se dégager d'une fosse béante entre les pariétaires et les scolopendres. Il resta sans vie,

Digitized by Google

l'œil encore ouvert sur cette inscription d'une pierre voisine : *Ci gît frère Alphus.* »

XL. *Moulin de la vie.*— M. de Gravillon est habile dans les arts comme dans les lettres; s'il eut livré au burin un dessin émané de lui, pour annexer à ce dernier chapitre, ainsi qu'aux trente-neuf autres, une gravure analogue, il aurait fait reculer d'effroi les cinq mille lecteurs qu'il s'était acquis par un pamphlet ingénieux. Il a dû souffrir d'une violence à lui-même, quand il a dépeint le héros de son *Essai de retour*, l'héroïne de sa *salle de danse*, son égoïste, son avare, son moribond et son cheval de la mort tournant une meule, d'où sort, sous la forme *d'une poudre blanche, finement broyée, le froment de Dieu.* Il a négligé *l'artifice agréable d'un pinceau délicat, pour rendre aimables tant d'objets affreux.* Il a imaginé un nouvel apocalypse, mis en scène avec des intermèdes de *spectres amoureux.* Mais son œuvre funèbre étonne le lecteur par la magie, l'éclat, la vigueur et la verve du style. Il fait renaître, à son gré, l'Enfer du Dante, le Paradis de Milton et les Harmonies de Bernadin de Saint-Pierre. Doué de la puissance d'un tel talent, il faut qu'il se résigne à mieux étudier nos lois, nos usages et nos mœurs. Alors, et au jour de son âge viril, il sera, pour le XIXe siècle, ce que Duclos a été pour le XVIIIe et Labruyère pour le XVIIe ; car il n'appartient point à cette classe d'hommes de lettres qui a surgi sous la canicule de l'an 1830 et qui, depuis lors, s'agite sans relâche pour tourmenter le monde. Il a une plus noble origine. Il tient le sang qui coule dans ses veines, tout à la fois, de l'un des hommes qui, pendant nos revers, reçurent à Lyon la palme du martyre, et de l'orateur religieux que la Providence garda et réserva pour le jour du triomphe.

J'ai fait abstraction des théories et des problèmes de M. de Gravillon; un jeu d'imagination ne se discute pas. Il serait injuste de confondre sa personne avec son livre. En détournant de son vrai sens un texte trop laconique de Buffon, on a répété, à satiété, que le style, semblable à l'esprit et au cœur de l'homme, était l'homme lui-même. Il est vrai que chacun a un

Digitized by Google

style spécial dont on ne peut le dépouiller; mais, les uns ne savent pas l'employer pour se peindre eux-mêmes; et les autres sont habiles à s'en servir pour se déguiser. Quant à M. de Gravillon, je n'ai retrouvé dans son livre et son style, ni son caractère, ni ses sentiments. Ainsi, par exemple, sa plume béatifie Paolo et lui donne, en l'autre monde, une continuité de délices avec Francesca. Mais l'auteur pense comme moi, qu'aucun bonheur n'était possible pour Paolo Malatesti; c'était un traître, qui déshonorait la couche de son frère, et qui méritait un châtiment.

Il faut honorer les morts qui ont passé leur vie à bien faire; mais s'abstenir de chanter les grâces et les aménités de la mort. « *C'est* un mal que la mort, » disait Sapho citée par Aristote, « et la preuve que les dieux l'ont ainsi jugé, c'est qu'aucun « d'eux n'a encore voulu mourir. » Elle est, comme l'enseigne l'Église catholique, *une nécessité inévitable qui attriste l'humanité; mais le chrétien est consolé et encouragé par sa foi en l'immortalité future que Dieu a promise.* Celui qui voudra reporter sa méditation sur la résurrection et l'immortalité, préfèrera le songe de Scipion aux rêves de M. de Gravillon; il lui suffira, pour s'affermir dans sa foi, d'un psaume de la Bible, d'une parabole du Christ, d'une épître de saint Paul et des pensées de Pascal. Un père de famille, loin de voir en *la mort une amie*, demande à Dieu, pour lui et ses enfants, une longue vie, parce qu'elle est la couronne que le décalogue a réservée à la piété filiale.

M. de Gravillon a assuré à son livre un succès réel et une place à perpétuité dans les bibliothèques d'élite; il l'a fait sortir des presses admirables de M. Louis Perrin. La beauté de la première édition ne sera pas surpassée par une seconde.

Marc-Antoine PÉRICAUD.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Le mois d'août se résume par un mot magique : *les Vacances !* Dès la fin de juillet, bien des gens, grands et petits, n'en dorment plus. L'heure sonne à la fin Quel instant que celui où on retrouve sa liberté, surtout si, en partant, on s'enfuit couronné ! Après tout, si on ne l'est pas, c'est la même chose. Les magistrats, les avocats, les avoués, les professeurs qui, eux, n'ont reçu aucune récompense, s'envolent avec un empressement sans égal. Les médecins, les architectes, les agents de change, les négociants, les employés d'administration, les commis de tout genre, qui, probablement, n'ont pas besoin de repos, se trouvent seuls, abandonnés dans les rues désertes et brûlantes de la cité ; c'est la coutume ; on ne les plaint pas.

Après les vacances, vient l'ouverture de la chasse, plaisir non moins grand et non moins envié. Que de soins au fusil ! que de regards foudroyants au chien trop chargé d'embonpoint ! que de promenades furtives, les mains derrière le dos ; puis, tout à coup, le 1er septembre luit, on se précipite à travers champs, que de pas ! que de bruit ! que de gens ! que de cendrée on sèmerait dans la plaine, que de plomb plus ou moins fin on disperserait dans les blés noirs, si le terrain crevassé n'était pas si sec, si les cailles laissaient sous leurs petites pattes le moindre fumet, si les chiens, sans nez, ne se refusaient absolument, mais seulement pour cette année, à faire lever le gibier ! Pour ceux qui rentrent bredouilles, nous avons une consolation.

Rien n'est désopilant pour un chasseur comme une certaine littérature cynégétique, due à des écrivains qui n'ont jamais chassé que sur le boulevart. Dans un feuilleton de grand journal, nous avons lu dernièrement avec bonheur, ces lignes signées, il est vrai, du nom d'une dame :

« Septembre parait, la chasse est ouverte, les chasseurs sont à cheval, les coursiers piaffent, les chiens hurlent et s'arrachent des mains des piqueurs, la troupe entière s'élance vers la forêt ; cachez-vous, lièvres timides, tourterelles amoureuses, et toi surtout petite mésange bleue ; ah ! prends bien garde au plomb cruel des chasseurs ! » Nous aimons à penser, belle dame, que votre petite mésange bleue n'a rien à redouter de ces grands gaillards à cheval, et que tous ces chiens enragés ne se dérangeraient pas pour un si petit paquet de plumes.

Pourquoi l'espace nous manque-t-il pour vous signaler : *Les perdrix rouges*, inconcevable feuilleton, donné, il y a peu de temps, par un journal de Saint-Étienne, et signé une fois Amédée Goub, et une autre fois Armand Le Gallais. Cette lecture a de quoi faire oublier la plus belle remise de perdrix.

Pour nous qui ne chassons plus, nous attendons avec impatience la prochaine ouverture du chemin de fer de la Croix-Rousse, prix 10 cent. par personne, et la non moins prochaine ouverture des écluses du pont de Nemours. Quelles émotions pour tous ! En attendant, quelques hardis pionniers se hasardent à suivre la rue de l'Impératrice, des Terreaux à Bellecour, sans garantie du gouvernement.

Quand on a eu le courage d'affronter les démolitions on peut braver la température de nos théâtres ; des œufs y auraient éclos, et cela n'a point empêché notre public littéraire de suivre avec un empressement soutenu les brillantes représentations des artistes du Théâtre français.

Quant à la troupe qui débute au Grand-Théâtre, nous lui souhaitons un accueil aussi chaleureux, des applaudissements aussi ardents, et une atmosphère un peu moins torride que ceux qui ont accueilli Messieurs Bressant et Delaunay et Madame Arnould-Plessy.

— C'est le lundi 19 août, par une chaleur qui a fait regretter aux habitués les sombres voûtes et les frais ombrages du palais Saint-Pierre, que la nouvelle Bourse a été ouverte au public. La salle est vaste, aérée, commode, et cependant depuis lors, suivant la coutume marseillaise, le gros des acheteurs se tient en dehors des murs. Beaucoup même, d'après une coutume renouvelée des Grecs, s'asseoient sur les marches du palais, et tout le monde regrette que M. Dardel n'ai pas eu la pensée de faire recouvrir ces belles marches d'un épais velours. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

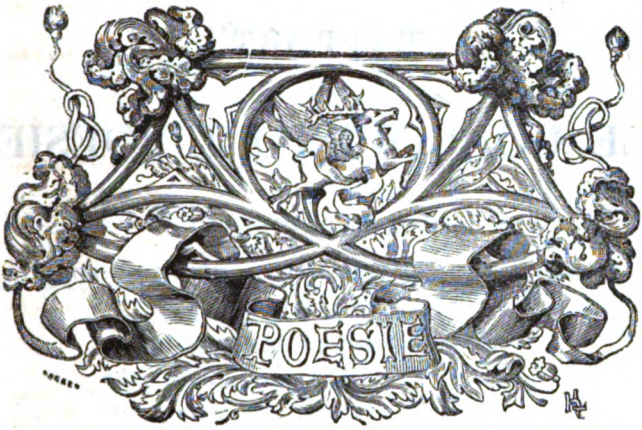

LES LOUPS ET LE JAGUAR.

Après une course lointaine,
Deux loups rentraient à jeun dans la forêt prochaine.
Ils avisent, près d'un ormeau,
Un jaguar, dévorant un jeune et faible agneau
Dont la voix expirante appelle en vain sa mère.
— Bête cruelle et sanguinaire,
Dit l'un des voyageurs, faut-il être méchant !
Dévorer un pauvre innocent !
Ce trait affreux me persuade
Que les jaguars sont un peuple bourreau.
— C'est vrai, reprend son camarade.
Manger ainsi ce pauvre agneau.....
Sans nous en donner un morceau !

Un envieux s'indigne et s'effarouche
En voyant tel ou tel au banquet des faveurs.
Il crie : « Aux intrigants ! aux fourbes ! aux voleurs ! »
Un tout petit morceau lui fermerait la bouche.

Abel Fabre.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE

LU PAR

M. GILARDIN

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 9 juillet 1861

(FIN).

Mais de ce langage si vrai nous allons tomber dans une fiction, et ce ne sera pas sans déplaisir et sans déconvenue. L'auteur imagine de faire apparaître tout à coup le Génie de la Savoie, avec lequel il va converser. Les vers seront encore purs et harmonieux, mais encadrés malheureusement dans une invention banale.

Soudain, à sa vue éblouie,
Le front ceint de brillants créneaux,
Apparaît un noble Génie
Qui parle au poète en ces mots :
— Sèche, ô mon fils, sèche tes larmes,
Chasse au loin de vaines alarmes
Sans bruit de guerre, sans cri d'armes,
Ton vœu patriotique est enfin écouté.
Le Rhône, tout français, n'est plus une frontière,
Et, sur la politique altière,
La nature a repris son droit incontesté.
. . . . . .
Prends donc ta lyre harmonieuse,
Dérobe au bruit de mes torrents,
A ma brise délicieuse,
Comme à mes ruisseaux murmurants,
A mes autans dont les haleines

Digitized by Google

Gémissent au front de mes chênes,
A mes rochers, mes bois, mes plaines,
A ma nature enfin ses émouvantes voix,
Pour vouer aux respects étonnés de l'Histoire
Un simple traité dont la gloire
Égale tout l'éclat des plus brillants exploits.

Le poète répond et demande des explications :

Comment, dis-le-moi, doux Génie,
Comment donc a pu s'opérer
Cette pacifique harmonie
Que tu me dis de consacrer ?
Car, jusqu'à présent sur la terre,
L'homme, qu'un coup de vent atterre,
Ne fait pourtant rien sans la guerre ;
Son sang, son sang toujours pour fonder tous ses droits.
Il en a profané toutes choses divines,
Arrosé toutes les ruines,
Dressé tous les remparts, écrit toutes les lois.

Le Génie raconte alors la libératrice intervention de la France. Il peint le chef de la nation française, et dans ce portrait en pied de Napoléon III, le pinceau a des touches éclatantes. Voyez si ce n'est pas là l'Empereur :

D'un peuple qui s'emporte il rassemble les rênes
Dans sa nerveuse main
Et remet les passions humaines,
Ces coursiers indomptés, dans leur noble chemin.

Il possède à la fois la parole et l'épée ;
La première est de feu
Et l'autre fortement trempée,
Est, debout à son flanc, la justice de Dieu.

Après la reproduction des traits du vainqueur de l'anarchie et du triomphateur de Solférino, où nous avons distingué les couleurs brillantes que nous venons de montrer,

Digitized by Google

le poème met dans la bouche du Génie de la Savoie une description de bataille d'un mètre court et rapide bien choisi, mais qui produit des difficultés contre lesquelles le vers trop souvent échoue. En voici les meilleures parties :

L'ennemi se déploie ;
En frémissant de joie
Il croit tenir sa proie ;
Mais la France paraît
Et, mouvante muraille,
Se déroule en bataille
Sous l'épaisse mitraille
Qui sur elle pleuvait.
. . . . . .
Du fort de la mêlée
Où sa garde criblée
Entoure le héros,
Il conduit en personne
D'invincibles drapeaux ;
Il combat, il ordonne,
Et le canon résonne.....
La pâle mort moissonne
Les bataillons troublés,
Comme la jeune fille
Dont l'ardente faucille
Passe en coupant les blés.

Puis, la plaine où naguère
L'impitoyable guerre
Roulait comme un tonnerre
Son tumulte entrainant,
Dans l'ombre et la poussière
Repose maintenant.....
Tandis que la Victoire,
Parmi ses noms de gloire,
Que répète l'écho
Du Tésin à la Loire,
Inscrit Solférino.

Digitized by Google

Non loin de ces lieux même
On vit trois souverains
Dans un accord suprême
Joindre ensemble leurs mains.
Quel sublime problème
Ont-ils donc agité ?....
Les nations chez elles,
Limites naturelles,
Entière liberté
Et dans cette harmonie,
Plus de peuples aux fers,
Mort à la tyrannie
Et paix à l'univers.

Ce récit achevé, le Génie se réjouit de voir le territoire de la Savoie passer, en vertu d'un libre choix, sous les lois de notre empire, et il invite le poète à chanter sa patrie nouvelle. Celui-ci, qui reprend haleine jusqu'à la fin encore éloignée du poème, adresse une invocation à la France; puis il énumère la dot glorieuse d'hommes célèbres apportée par la Savoie à son nouveau souverain; puis il donne aussi la liste des villes de la Savoie, en s'applaudissant de la tournure française et de la consonnance harmonieuse de leurs noms; et le poème finit par des palmes d'espérance balancées sur la tête du Prince impérial. Toute cette longue continuation de l'œuvre envoyée au concours nous a paru froide, languissante, embarrassée, d'un tissu où marque la peine du travail, et où le vers, dénué de lyrisme, devient fréquemment prosaïque. Il y a un certain effet de catalogue dans la lente enfilade de tous ces noms de ville qui succède à une série de brèves notices sur le président Favre, saint François de Sales, le grammairien Vaugelas, le médecin Fodéré, Berthollet le chimiste, Bouvard l'astronome, les historiens Saint-Réal et Michaud, le cardinal Gerdil, les peintres Viollet et Molin, sans omettre même quelques per-

Digitized by Google

sonnages vivants. Par une dissonnance qui frappera les gens de goût, le ton est descendu jusqu'à celui de l'épître, sans avoir d'ailleurs de l'épître l'aisance, la grâce familière, l'urbanité élégante qui sont ses naturelles qualités. Pourtant, de cette seconde partie, quoiqu'elle offre à reprendre, se détachent encore trois strophes d'une large et belle facture auxquelles nous applaudissons sans réserve :

Maintenant donc, ô voix des hautes citadelles,
Qui ceignez nos confins de vos remparts fidèles,
Voix des bronzes fumants,
Grandes voix de terreur ou de réjouissance,
Portez à nos échos le nom sacré de France
Dans vos rudes concerts et vos hymnes tonnants.

O vents qui murmurez dans nos monts et nos plaines,
Brises qui caressez de vos pures haleines
Les fleurs de nos vallons,
Voix altières des eaux qui tombent de nos cimes,
Voix de nos bois émus comme des luths sublimes
Au frémissant toucher des pâles aquilons;

Voix de la terre et voix de notre azur immense,
Voix mâles des anciens, douces voix de l'enfance,
Voix de l'âme et du cœur,
Voix des arts élevés et voix de l'industrie,
Chantons la France, elle est notre sainte patrie ;
Nos rois, nos rois sont morts, vive donc l'Empereur.

Ces nobles accents sont bien ceux de l'enthousiasme lyrique ; il est beau de voir le poète convier en témoignage peuple et nature tout à la fois et soulever leur immense concert de bénédiction et d'amour sur l'union de la Savoie à la France ; le cri de *Vive l'Empereur !* ne pouvait pas faire une explosion plus poétique ni sortir mieux des entrailles de la terre qui est aujourd'hui le prolongement de la patrie ; et il ne faudrait pas beaucoup de pareils vers pour arracher

Digitized by Google

des mains des juges du concours, s'ils étaient hésitants, une couronne.

Mais nous en avons assez dit pour faire comprendre que l'ensemble de cette composition poétique a dû perdre, par trop de parties faibles et qui exigeraient un remaniement considérable, ses droits à l'honneur d'un prix. Nous le regrettons sincèrement. C'eût été pour l'Académie, non seulement une bonne fortune, mais le résultat le plus souhaitable, le plus précieux du concours, qu'un poète de la Savoie se fût montré vainqueur, qu'il nous eût fait signer ses lettres de naturalisation poétique, et que, dans l'expression des sentiments français, il eût réussi à surpasser ses rivaux de l'ancienne France. Si cette satisfaction nous est refusée, au moins n'avons-nous eu tous qu'une voix, comme ce magnifique accord de voix que le poète a si bien fait retentir, pour lui accorder une distinction qui sera expliquée tout à l'heure. A défaut du prix, elle apportera à l'auteur du poème que nous venons d'analyser, la preuve de l'estime qu'inspire à l'Académie son incontestable talent.

Dans les deux compositions que nous avons encore à apprécier, se rencontre une particularité qui nous oblige à quelques déclarations préliminaires. Cette particularité, c'est que es poètes ont emprunté leurs inspirations à une politique qui ne peut pas toujours avoir notre aveu et à laquelle nous devons retirer d'une manière expresse notre patronage.

On sait parfaitement que notre Académie, dans notre bonne et patriotique province, est un corps savant et littéraire qui ne se pique pas de fronde, qui ne se laisse envahir non plus par aucune intolérance, et qui, après avoir mis, quant aux devoirs envers le Souverain, l'essentiel en sûreté, accorde à la diversité des opinions toute une très-honnête mesure. Nous avons lu dans la préface de la *Henriade* que « *la seule politique dans un poème doit être de faire de*

Digitized by Google

« *bons vers.* » Il ne nous déplaît pas d'en juger ainsi avec Voltaire, pourvu que ce soit au point de vue purement esthétique, et toutes sages réserves préalablement convenues. Nous ne défendons pas la licence à la Muse pour lui enseigner la pruderie. Tolérons donc chez les poètes, ces insoumis fréquents de la vie commune, ces soldats ou ces officiers de l'imagination, qui a toujours dans sa giberne dorée quelques caprices, tolérons chez les poètes, sous leur responsabilité assez légère, des politiques de fantaisie qui ne ressemblent nullement à la nôtre, ni, par bonheur, à celle de l'État, et qui risqueraient de mettre étourdiment le feu aux quatre coins de l'Europe si elles étaient pratiquées. Cependant, au nom de la justice et du goût, nous qui devons avoir aussi quelque liberté, nous nous croirions permis de donner un conseil; et les deux poèmes dont nous aurons dans un moment à parler, en feraient naître l'occasion assez opportune. De grâce, qu'on laisse un peu dormir cette antithèse violente des rois et des peuples dont on a tant abusé. C'est une déclamation vieillie à laquelle, de nos jours, nous ne prêtons plus l'oreille que pour trouver que les poètes sortent du ton et chantent faux. Les rois? Une certaine poésie, qui date de la fin du siècle dernier, en a fait une personnification chargée de couleurs sinistres, et l'on dirait que ce sont ennemis du genre humain ou puissances de malheur qu'il y ait à tenir en rude et véhémente suspicion de la Muse, par cela seul que le diadème est sur leur tête. Ce sentiment n'est pas simplement faux en lui-même, il est de la plus extrême injustice et de quelque déraison, si l'on regarde aux princes éclairés qui règnent, par nos temps de civilisation, en Europe. Que nous parle-t-on donc de complots de rois, de tyrannie des rois, de rois qu'on entendrait déprimer et flétrir par opposition aux peuples. Vous avez plus besoin de la majesté des rois que vous ne croyez. Vous

Digitized by Google

vous trompez de date. Ce type saint de l'Écriture, défiguré par la mauvaise École de la Révolution, laissez-le à la poésie révolutionnaire, aujourd'hui si justement répudiée. Ayez le bon esprit d'être de votre siècle et de votre pays.

Cela dit, nous pouvons aborder le n° 8, qui a pour épigraphe : *Vim temperatam di quoque provehunt in majus.* C'est une ode qui se développe en près de cinquante strophes.

Au commencement brille une idée éminemment lyrique, elle donne à l'ouverture de l'ode une réelle majesté. Le poète veut faire sentir la différence qu'il y a entre la force livrée à elle-même et la force soumise à une règle, disciplinée contre ses propres excès, alliée au droit et à la justice. Il cherche, à cet égard, ses comparaisons dans les grands phénomènes de la nature, tels que l'électricité et la vapeur, tour à tour formidables et destructrices ou utiles et bienfaisantes, suivant qu'elles relèvent ou non d'une intelligente direction. Il rencontre ainsi les sources nouvelles et originales de poésie que la science, avec ses applications, fait jaillir pour les modernes ; et, du haut d'une magnifique idée morale, enrichie de l'expansion poétique dont elle est susceptible, il va se trouver noblement et naturellement porté dans son sujet. Que l'on en juge par la citation suivante :

Le merveilleux fluide, aimant, lumière ou flamme,
Qui semble en l'inondant verser au monde une âme,
Charge-t-il dans les airs d'orageux tourbillons,
L'éclair brille, la nue éclate, le tonnerre
Tombe... ; on sent palpiter la terre,
On voit fondre les tours et fumer les sillons.

Mais, des rois et des dieux brisant la tyrannie,
Franklin rend-il la foudre esclave du génie,
Captive, elle offre aux arts un élément fécond ;
Elle éclaire et guérit, ou, vivante courrière,
Qu'un fil lui trace sa carrière,

Digitized by Google

De l'Europe à l'Afrique elle parle et répond.
Lorsque sur le fourneau la chaudière bouillonne
Et comprime en ses flancs l'onde qu'elle emprisonne,
La vapeur indomptée assiége ces remparts ;
Puis, déchirant le fer en éclats de mitraille,
Renverse machine et muraille
Et lance au loin débris, cendre et membres épars.

Mais, qu'on soumette au frein sa fougue meurtrière,
Elle obéit à l'homme, et, magique ouvrière,
Sait d'un labeur servile affranchir tout métier,
Tisse, forge, moissonne... et soudain gronde, fume,
Rase la terre, fend l'écume,
Char ou vaisseau qui porte un peuple tout entier.

Ainsi, lorsque la force orgueilleuse et sauvage
Asservit l'univers, qu'elle écrase et ravage
Sous les noms triomphants de rois et d'empereurs,
Le monstre, las enfin du carnage qu'il sème,
Tourne ses dents contre lui-même,
Et tombe consumé par ses propres fureurs.

Mais, lorsque la puissance a pris le droit pour guide,
Et qu'ils s'arment unis du glaive et de l'égide,
Tous les sceptres contre eux ont en vain conjuré ;
Comme aux rayons du jour, à leurs coups rien n'échappe ;
L'un marque le but, l'autre frappe :
Les despotes ont fui, le monde est rassuré.

Tels les Alpes ont vu les guerriers de la France,
Et l'écho, sous leurs pas, tressaillant d'espérance,
Chantait : Croisés de Dieu, fléau des oppresseurs,
Salut ! gloire aux héros que la Justice inspire !
Aux batailles du vieil Empire
La Victoire en vos bras va donner d'autres sœurs.

Très-bien ! ce début, où nous négligeons les critiques de détail, a de la solennité et de l'élévation. C'est déjà un arc

Digitized by Google

de triomphe qui se dresse et sous lequel, au départ, il nous plaît de voir défiler la valeureuse armée que l'Empereur mène combattre pour la juste cause de la délivrance de l'Italie. Nous aimons d'autant plus ce préambule poétique sur la force qui a besoin de se modérer, que l'esprit se reporte tout de suite au point d'arrêt glorieusement volontaire de la paix de Villafranca. On touche donc une belle idée lyrique qui naît de toute part des convenances du sujet.

Mais cet élan ne se soutient point. Dans les strophes qui suivent, un travail trop accusé de pensées et de mots remplace l'inspiration. Le poète s'attache à dépeindre la marche de notre armée entourée des acclamations italiennes, la rapidité de nos victoires, les espérances trompées de Rome et de Venise, les regrets de la Savoie qui nous voyait nous éloigner, son bonheur quand Victor-Emmanuel la cède à la France ; il fait ensuite une sorte d'enquête politique sur les dispositions de l'Europe, et l'ode devient agressive et injurieuse, au point de nous mettre dans la nécessité de supprimer toute citation, quand elle rappelle aux trois puissances du Nord le partage de la Pologne, quand elle délaie en longues strophes des invectives contre la Suisse et qu'elle exhale de même ses indignations contre l'Angleterre. Le poème se termine enfin par deux appels qui vont amener de dernières citations.

C'est d'abord (après ce que nous venons de dire, on s'y fût peu attendu) un appel à la fraternité : mot dont nous ne goûtons nullement l'importation dans la langue poétique, par de nombreuses et délicates susceptibilités que ce n'est pas le moment de produire et que, probablement, nos auditeurs partagent. Le poète réprouve les combats ; il appelle entre les nations, préservées des sanglants sacrifices de la guerre, les liens multipliés de l'industrie, des arts, de la concorde.

Digitized by Google

Savoisiens, marchons dans une autre carrière.
La France, en s'éloignant de la lice guerrière,
Dans la paix vous convie à des exploits nouveaux.
Entre des cœurs amis si les Alpes se dressent,
Sous vos bras que leurs fronts s'abaissent,
Et supprimez les monts par d'immortels travaux.

Creusons-nous des chemins, dans le flanc des montagnes,
De France et d'Italie unissant les campagnes ;
Relions le faisceau des grands peuples latins :
« Les Alpes ne sont plus, diront-ils sous ces voûtes,
« Et l'amour, par ces sombres routes,
« A vaincu la nature et forcé les destins. »

Le poète adresse plus loin une invocation à l'Empereur :

O toi, dont les talents, la constance et les veilles
Ont au monde ébloui préparé ces merveilles,
Brave et sage guerrier, plus grand législateur,
Tu l'as compris : la France, en sortant des tempêtes,
Au flux et reflux des conquêtes
Craint d'exposer ces biens, sa gloire et leur auteur.

Oui, puisque de son sort après Dieu tu décides,
Souviens-toi que la force, en ces jeux homicides,
Etonne l'univers et le subjugue un jour ;
Mais, qui fonde un empire ou qui songe à l'étendre,
A cet honneur ne doit prétendre
Que si, maître des cœurs, il règne par l'amour.

Si donc parfois ton âme, à l'aspect de ce fleuve
Qui roule une eau française où l'étranger s'abreuve,
Pense aux peuples ravis à leur berceau gaulois,
Ne blesse aucun orgueil : terrible dans la guerre,
Répète encor : Paix à la terre,
Et nos frères du Nord regretteront nos lois.

Digitized by Google

Que le fer dans tes mains défriche et civilise ;
Qu'il défende le Christ et qu'il évangélise
Le Musulman farouche et le fier mandarin :
Tes triomphes en Chine et ta gloire en Syrie
Pourront à la Gaule attendrie
Rendre un jour, sans combat, tous ses enfants du Rhin.

Cet avenir console un pays qui les pleure.
Mais pour eux et pour nous sache en avancer l'heure
Par le couronnement que nous garde ta main.
Sans lui, ces vieux Français, plus libres sous leurs maîtres,
Au nom si beau de leurs ancêtres
Préféreront celui de Belge ou de Germain.

Nous ne suivrons pas le plénipotentiaire de la Muse dans de dernières strophes, d'ailleurs inférieures à celles que nous venons de transcrire, où il propose au Souverain de donner à l'édifice de la Constitution le couronnement vivement attendu de la liberté. Nous risquerions de ne plus rencontrer assez la poésie et, en revanche, de rencontrer trop la politique. C'est bien assez de nous tenir en attitude désarmée et pacifique d'attente sur le Rhin ; et nous resterons sous l'impression des beaux vers où le poète, sensible à tout ce que les aigles de nos drapeaux ont recueilli de gloire en Italie, en Chine et en Syrie, rend un hommage partagé par nos cœurs au prince qui règne sur la France.

Au total, la composition poétique dont nous venons de tâcher d'offrir une idée, brille par des mérites incontestables, et elle peut aussi, sans avoir affaire à des Aristarques pointilleux et trop exigeants, subir des critiques assez nombreuses. Quelques parties, comme le montrent nos citations, sont traitées avec éclat ; les vers heureux et bien frappés y abondent. Mais, dans le cours de l'ode assez longue, on est trop souvent arrêté sur des strophes faibles, où l'expression cherche à surfaire le fond. L'auteur n'a peut-être pas assez

Digitized by Google

pris pour lui-même le conseil qu'il donne si justement de tempérer la force ; il y a, notamment dans ses reproches contre la Suisse, une furie amère de langage que nous avons dû prudemment étouffer sous notre silence. Nous devons dire aussi qu'entre les despotismes qu'il combat, et nos inclinations ne s'éloigneraient pas des siennes sous ce rapport, il y en a un pourtant qui méritera toujours en poésie de survivre à la chute des autres : c'est le despotisme sensible et irritable de l'oreille. Il arrive trop souvent au poète de le braver, et non impunément ; on se heurte dans ses vers à une certaine âpreté syllabique qui fait trop disparaître de la langue du chant l'élément musical. Et si l'on fait attention au plan tout entier de l'ode, quoique certainement il ne manque pas de dessein habile et d'art, on s'aperçoit qu'il se rapporte plus à un cours de politique, ou, nous voulons dire à un choix d'arguments tels que peut les donner la polémique des journaux qu'à une régulière exploitation des richesses poétiques du sujet.

Veut-on, à cet égard, de la poésie pure, de l'inspiration nette et franche, de l'élan lyrique, comme le sujet sondé et senti par une âme de poète peut en fournir? quelques filons d'or vont être à extraire d'une quatrième composition dont il nous reste à parler.

L'auteur du manuscrit n° 16, ayant pour devise *Vox populi, vox Dei*, ne s'est pas mis en frais de longue et verbeuse poésie. Dix-neuf strophes, et voilà tout. Le poète est un esprit ardent ; il ne monte pas sa lyre pour sonner des préludes ; il s'abandonne à deux, trois sentiments, les vers suivent d'un mouvement précipité, ils coulent de source, et l'ode n'a pas d'autre artifice de composition. Il y a apparence, si nous en jugeons par quelques expressions violentes et âcrement passionnées, que nous ne sympathiserions pas précisément avec ce nouveau concurrent dans toute l'étendue

Digitized by Google

de sa foi en dehors de la poésie. Mais, cela importe peu : il parle de l'aigle de nos drapeaux en termes sur lesquels nous signerions un suffisant accord, et d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit, nous voulons juger littérairement les choses littéraires.

Le plan de cette dernière composition est des plus simples et peut se retracer en quelques mots. La France a aidé l'Italie à repousser le joug de l'Autriche, elle a vaincu, qu'elle se retire, sa gloire doit être sa seule récompense. Mais, la Savoie va lui appartenir. Serait-ce encore une fois un brocantage de nations? Non, c'est la Savoie qui, consultée, a voulu se donner et est redevenue française. Le suffrage universel est la base d'un droit nouveau et ce droit libérateur fera le tour de l'Europe. Telles sont les idées sur lesquelles l'auteur de l'ode a jeté le manteau de la poésie.

En quelques strophes où les images dispensent de tout froid récit, et où peut-être se plaque et s'entasse un excès de couleur, on est lancé au milieu du sujet, l'ode est menée au pas de course.

L'Autriche méditait un nouvel esclavage.
Du galop bondissant de son coursier sauvage
Le cavalier tudesque éperonnait l'ardeur.
L'aigle noir, s'élançant de son aire lombarde,
Sur la campagne sarde
D'un vol strident et lourd secouait la terreur.

Mais il s'arrête, il tremble... il fuit à grands coups d'ailes
Vers les sombres donjons des vieilles citadelles
Où son nid abrité se cache dans les airs :
Car, l'aigle élu paraît, dont les serres ardentes
Des batailles grondantes
Savent seules tenir les rapides éclairs!....

L'Italie est rendue aux fils de l'Italie.

Digitized by Google

Partez, Français, partez : votre tâche est remplie,
Partez. Après son œuvre on solde l'ouvrier ;
Et vous, vous n'êtes pas des héros mercenaires ;
Pour d'indignes salaires
Vous, vous ne vendez pas votre labeur guerrier.

Et d'ailleurs, par quels dons, ô travailleurs prodigues,
Un prince pourrait-il de vos grandes fatigues
Jamais récompenser les courageux excès ?
Des provinces ?.. De l'or ?.. ô présent dérisoire.
Ce n'est qu'avec la gloire
Que se peut justement payer le sang français !

Vous ne demandez rien aux luttes intrépides
Que de sentir céder à vos élans rapides
Des régiments rompus les débris fugitifs ;
Quand vous frappez vos coups, votre seule espérance
Est d'enrichir la France
De canons prisonniers et de drapeaux captifs.
Mais, qu'entends-je ?....

Le poète, par un brusque mouvement, prête l'oreille au bruit qui se répand que la France, reniant sa générosité, a stipulé une cession de territoire, et accepté ainsi en Europe sa part de la honte trop connue du partage d'une nation. Mais, il en appelle à la Savoie qui confondra cette calomnie. Ici se placent, pour la verve, pour l'ardeur du sentiment patriotique, pour la grandeur et la beauté des images, des vers supérieurs ce nous semble à tout ce que nous avons trouvé dans le concours.

Écoutons ! écoutons ! — S'élevant des abimes
Jusqu'aux neigeux sommets, des clameurs unanimes
Grondent de bouche en bouche et d'échos en échos...
C'est la sublime voix, c'est la voix de la foule,
C'est l'Océan qui roule
Chantant un même chant dans chacun de ses flots.

Digitized by Google

Oui ! — Voilà la réponse ; oui ! — C'est le cri de joie
Que répètent en chœur les fils de la Savoie
Quand la France leur dit : « Je veux vous adopter ».
Oui ! voilà le seul mot qu'à l'urne débordante
D'une main triomphante
Les libres montagnards s'empressent de jeter.

. . . . . .

Comme un ruisseau, guidé par la pente des plaines
Unit son flot fidèle aux ondes suzeraines
Du fleuve qui l'absorbe en son cours indompté,
Et l'emporte et le pousse, après ses grands voyages,
Jusqu'aux lointaines plages
Où la mer l'associe à son immensité ;

Ainsi, des monts français peuplades primitives
Suivant de votre amour les pentes instinctives
Au peuple souverain vous venez vous unir ;
Et mêlant votre sort avec ses destinées
Vous êtes entraînées
Vers sa gloire immortelle et son vaste avenir.

Enfin, dans une dernière partie, le poète chante impétueusement l'Hosanna à une politiqne de résurrection des nationalités, que nous n'avons pas mission de juger et à laquelle doivent s'étendre nos précédentes réserves. Nous avons besoin d'effacer une de ses strophes trempée dans trop de passion ou de colère. Mais, nous ne voudrions point taire, malgré le sentiment qui nous dicte au fond quelque désaveu, des vers aussi beaux et d'un aussi éclatant coloris que ceux par lesquels nous allons terminer nos citations :

. . . . . L'Europe émancipée
Ne doit plus obéir aux ordres de l'épée ;
Le glaive pèse moins que l'urne du scrutin ;
Devant le droit nouveau, les rois n'ont plus d'ancêtres,
Seuls, les peuples sont maîtres :
La jeune Liberté conduit le vieux Destin.

Digitized by Google

O vaillante Pologne, ô royale Venise
Sur ton trône d'îlots lugubrement assise,
O Hongrois, que le joug n'a jamais pu courber,
O vous tous qui pleurez, tressaillez d'espérance,
Voici la délivrance ;
Dieu le veut ! Dieu le veut ! vos chaînes vont tomber.

Des monts savoisiens il a lancé l'aurore.
Du grand jour attendu la splendeur vient d'éclore.
L'esclavage, pareil à l'oiseau de la nuit,
D'un regard stupéfait, de ses ailes funèbres
Appelle les ténèbres
Et cherche en vain l'abri de l'ombre qui s'enfuit.

Voici que nous avons achevé le compte-rendu de ce que nous avait apporté le concours. Sûrement, si l'on prenait pour règle de ses appréciations les citations assez nombreuses que nous venons de faire, on jugerait, sur la foi des dépouilles opimes de cette poésie, que le concours a été riche et qu'un lauréat digne de la médaille d'or a dû s'y trouver. Il y a, si nous ne nous trompons, un vrai charme poétique dans cette succession de morceaux choisis où des hommes de talent, qui savent manier la langue divine des vers, ont traduit, chacun à sa manière, des sentiments patriotiques éveillant de faciles échos dans nos cœurs. L'auditoire aura éprouvé cette impression. Peut-être sera-t-il tenté de nous reprocher des dispositions trop sévères, quand nous présentons nos éloges affaiblis par tant d'expressions de critique. Peut-être nous en voudra-t'on de ne pas nous être montrés plus noblement indulgents, de n'avoir pas fermé les yeux çà et là sur quelques défaillances passagères de l'œuvre poétique, quand, pour rendre une sentence qui touche aux matières de l'honneur national, nous aurions en quelque sorte à siéger avec les généreuses inspirations de juges de l'épée. Nous sommes, qu'on veuille bien le croire,

Digitized by Google

des académiciens facilement doublés de cet uniforme de dessous que tout le monde porte plus ou moins en France, et nos sentiments iraient volontiers à ce que l'on attendrait ainsi de nous, pourvu que ce fût sans renoncer à la foi littéraire qui ne doit pas plus être trahie dans les académies que la foi au pays, au souverain et à tout ce qui a besoin d'être respecté. Mais, nous devons confesser ingénuement un artifice auquel nous nous sommes appliqué dans tout le cours de ce rapport, soit par une vue personnelle dont nous ne saurions faire mystère et pour décorer notre travail d'un facile et vif attrait, soit aussi et surtout en vue d'ennoblir le tournoi poétique du concours. Nous avons voulu faire un spicilége brillant, ailleurs que dans une Académie on dirait un bouquet, de toutes les fleurs de poésie que nous pouvions trouver éparses dans les divers lots exposés et nous ne nous défendons pas de les avoir groupées de manière à ce qu'elles pussent le mieux se faire valoir les unes par les autres. Quant au cépage négligé de cette éblouissante floraison, nous ne le montrons pas et nous seuls pouvons savoir, dans le secret de notre huis-clos, s'il y avait là quelque production poétique d'une perfection suffisante pour faire décerner le prix.

Que l'on songe, d'ailleurs, qu'il faut toujours tenir les palmes littéraires à une difficile hauteur, dans l'intérêt des lettres qui demandent à être préservées de tout abaissement, et que, devant le public, il y va de la responsabilité sérieuse d'une académie, quand elle couronne. S'il arrivait que, dans un concours de poésie, on pût se montrer quelquefois de meilleure composition et recevoir sa règle de ce vers assez naïf de Boisard, fabuliste peu connu, qui écrivait au dix-septième siècle :

« Le rossignol nous manque, eh ! vive le pinson ! »

Digitized by Google

nous déclarons, sans balancer, que ce pis-aller d'élection par trop miséricordieuse ne saurait être à notre usage dans une circonstance où les poètes ont été invités à célébrer un événement national. Le prix ne peut alors s'adjuger qu'à des œuvres que quelque perfection soutenue, quelque valeur monumentale rendraient dignes de l'attention du pays.

Nous avons donc le regret de ne pouvoir donner à aucun des concurrents la médaille d'or annoncée par l'Académie.

Mais les trois compositions appréciées sous les nos 17, 8 et 16 nous ont paru appeler une distinction en rapport avec les louables qualités qui devaient leur être reconnues. Ces trois tributs envoyés à notre concours ont trop approché du but pour qu'il n'y ait point justice à leur accorder une manifestation académique qui approche aussi du prix. La Compagnie a arrêté que des médailles d'argent, de la valeur de deux cents francs, pourraient être retirées par leurs auteurs s'il leur convenait de se faire connaître. Fidèle à l'engagement qu'elle a pris, elle ne se tient pas, quant à présent, pour autorisée à déplier les bulletins cachetés dans lesquels les trois concurrents dont ils s'agit ont écrit leurs noms.

L'Académie espère, d'ailleurs, que les poètes auxquels elle décerne son suffrage consentiront à tenir compte de ses observations et de ses conseils, avant de soumettre, plus tard, leur œuvre au jugement du public. Et elle se félicite que, si la couronne unique n'a pas pu être remportée, au moins il ait fallu multiplier d'honorables distinctions en faveur d'hommes de talent accourus à l'envi parmi nous pour parer des accents de la poésie l'expression d'un sentiment national.

En regrettant que le concours n'ait pas donné tout à fait le chant poétique que nous désirions, il nous est difficile de ne pas porter un œil de regret aussi sur notre littérature et de ne pas remarquer combien sont rares les couronnes

Digitized by Google

que le front de nos poètes ait méritées pour avoir traité des sujets nationaux.

C'est un malheur assurément pour la poésie française. Vous chercheriez en vain, depuis ses origines connues, quelque poète qui autrefois se fût illustré, chez nous, à célébrer la patrie et ses traditions, et nous ne possédons même pas cette poésie anonyme des chants populaires, très-digne ou d'admiration ou de respect, dont d'autres nations de l'Europe peuvent se vanter. A voir les richesses étrangères, combien pour nous de sujets d'être jaloux. Qu'avons-nous à comparer au poème du Cid le batailleur et aux romanceros espagnols, à l'heureux Camoëns idolâtré de sa nation, aux Niebelungen de l'Allemagne et aux chants patriotiques de Wœrner, à ce grand Shakespeare qui fut si Anglais dans le choix du sujet de ses drames et dans le fond des sentiments de sa poésie, et à cette Italie même qui s'efforce aujourd'hui de se constituer, en nous laissant de l'autre côté des Alpes le gage d'amitié de la Savoie?

S'il est au monde un pays duquel ses poètes aient bien mérité (ne parlons pas de la France sous ce rapport), ce fut l'Italie et on doit dire l'Italie de tous les temps, celle de l'antiquité, celle du moyen-âge, celle de nos jours. Virgile chantant dans son immortelle épopée la gloire du Latium, Horace d'une âme si romaine pour peindre Caton ou Régulus, Lucain racontant la fortune chancelante entre Pompée et César, eurent des successeurs qui ne furent pas indignes d'eux, parfois pour le génie et toujours pour le culte dévoué de la patrie italienne. Quel patriotisme passionné dans cet âpre exilé de Florence, le Dante, resté un poète national pour toute l'Italie! Jamais bardes de la Péninsule, petits ou grands, ne furent en demeure de prêter une voix à ce sentiment ardent et indigné, à cette sourde imprécation qui grondaient contre le joug de l'étranger. L'Italie à délivrer

Digitized by Google

des Goths, ce fut le mot d'ordre sans relâche de la poésie depuis le doux Pétrarque jusqu'à Filicaïa, Fantoni ou Léopardi. Et qui sait pour quelle part n'est pas entrée dans le succès de la cause de l'indépendance ce soin constant de la poésie à attiser la flamme du patriotisme? Qui sait ce que l'Italie ne devrait pas de sérieuses actions de grâces à ses poètes, gardiens de cette vigueur que l'imagination unie à la foi conserve excellemment dans les âmes? Tandis que chez nous (qu'on nous pardonne cette réflexion chagrine), le compte de la poésie jadis appliquée à l'expression des sentiments du pays et à l'histoire nationale serait peut-être vite fait entre le chant de la Marseillaise et l'immense profanation commise par Voltaire contre la vierge de Vaucouleurs.

Dans nos lyriques français, il y a deux choses, dont nous ne prenons pas facilement notre parti. C'est d'abord cet oripeau de paganisme qui était encore d'usage hier, qui se retrouve jusque dans les odes sacrées de Jean-Baptiste Rousseau et qui mettait les vers sous la banale invocation de Neptune, Mars, Thémis ou Bellone. C'est ensuite que la poésie n'ait pas servi à bercer le patriotisme. Lebrun serait presque seul à excepter d'une condamnation sous ce dernier rapport. Encore serait-il permis de ne pas l'estimer à un taux fort élevé de gloire poétique ni de reconnaissance nationale; car, outre la médiocrité de son lyrisme, il a été un exemple de ces poètes sans foi bien profonde, mobiles esprits obéissant à leur caprice ou à la pente des événements, cygnes au changeant plumage, qui chantent plus d'une cause.

Notre moderne poésie ferait bien en cela d'aspirer à des louanges plus hautes que celles qui s'accordaient dans le passé aux jeux élégants de la lyre Elle y a déjà admirablement réussi dans les genres les plus élevés, et plusieurs fois, loin du vase du moineau de Lesbie, elle a touché avec

Digitized by Google

bonheur à la grande coupe du sentiment national. Casimir Delavigne nous a donné ses Messéniennes, plainte trop confiée sans doute aux échos de la Grèce, mais éminemment française et exprimant avec éloquence les douleurs du pays pendant l'invasion. Béranger dont, hélas! il faut déjà défendre la renommée, a su, par la netteté brillante de sa langue poétique et une vérité d'inspiration également sensible à l'homme rude du peuple et au lettré d'un goût délicat, se faire l'auditoire universel que les lyriques trouvaient autrefois sur la place publique ; ses chansons, converties souvent en hymnes sur ses lèvres, ont heureusement réparé le désavantage que donne au lyrisme incomplet d'à présent la séparation de la poésie et de la musique. Un poète enfin chez qui une sincère compassion nous fait respecter les infortunes, les tristes méprises, les ignorances françaises de l'exil, a ressenti vivement les hauts faits de nos armées et dans des odes sublimes, telles que l'Ode à la Colonne et l'Ode à Napoléon II, nous a présenté l'Empereur revêtu de la poétique et glorieuse transfiguration que la mort prête aux grands hommes et aux héros. Prophète involontaire de Solférino et de Magenta, il s'était écrié, en interpellant la grande ombre de Napoléon Ier :

Nous aurons bien aussi peut-être nos batailles,
Nous en ombragerons ton cercueil respecté!
Nous y convierons tout, Europe, Afrique, Asie!
Et nous t'amènerons la jeune Poésie
Chantant la jeune Liberté.

C'était en effet montrer, de main de maître, l'idéal où le lyrisme moderne rencontrerait de vraies inspirations. Pour qui sait interroger les vivants instincts de la France, il est aisé de voir qu'ils se partagent entre une tradition profondément gravée déjà des grandeurs de l'époque impériale et

Digitized by Google

ce franc amour de tout ce qui tient à nos lois et à nos mœurs, qui est le doux génie de la liberté. Voilà où devraient puiser de nouveau nos poètes, s'ils avaient l'ambition de chanter la France nouvelle et de nous donner une poésie nationale.

La poésie lyrique n'a pas fini ses destinées, parce qu'elle n'apparaît plus, avec la pompe antique, sur le champ de bataille, ou au péristyle des palais, ou sous le portique des temples. On ne peut plus parler sans doute à quarante millions de Français comme on le faisait aux têtes pressées de l'Acropole d'Athènes, à la multitude rassemblée pour les jeux néméens ou de l'isthme, ou à la tribu entrechoquant ses framées sous un souffle de guerre. Mais, la nation peut s'émouvoir toujours et mieux que jamais aux accents des grandes voix qui s'adressent à elle; la parole a des instruments nouveaux; la presse, cette bouche immense, autrement retentissante que le porte-voix du masque antique, répand vite dans le pays ce que peuvent avoir de général, d'impressionnant, de communicatif pensées et sentiments. L'âme de la nation demeure ainsi toujours accessible à qui saura frapper ses touches sonores. Vienne un chantre vraiment inspiré de la patrie, on verra si nous sommes aussi rebelles à la poésie que des théories, trop engagées dans les complicités matérialistes de notre âge, voudraient le faire croire, et si là encore n'est pas la plus enviable gloire dont le front d'un poète puisse être couronné; on verra si, tant qu'il existera une religion et une patrie, le lyrisme pourra jamais s'éteindre.

Nous avions besoin de combattre par ces réflexions les dispositions de pessimisme poétique, qui ne sont pas rares de notre époque, et qui pourraient venir à quelques-uns devant les incomplets résultats de notre concours.

Enfin, nous avons besoin aussi de nous excuser de nous

Digitized by Google

être chargé, dans ce rapport, d'une tâche un peu discordante avec l'objet habituel de nos occupations et de nos études. Le roi Charles X déclarait avec bonne grâce que « dès qu'il « s'agissait de poésie, il n'avait que sa place au parterre. » La même humilité nous conviendrait, et c'est déjà chercher à la nôtre un indiscret abri, que d'invoquer une comparaison royale. Mais enfin, nos prétentions ne vont pas au-delà d'une simple place au parterre, quand il est question de juger les poètes. Nous nous faisons volontiers peuple en cette occasion, et sans nous en plaindre, sans croire même, nous le dirons franchement, que nous ayons perdu pour cela le droit ou la possibilité de bien juger. Du parterre ou du peuple la place n'est pas mauvaise, tant s'en faut, pour décider si la poésie a touché juste et si elle a réussi à faire vibrer dans les cœurs la fibre nationale.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

AU SUJET

DE L'EMPLACEMENT DE CULARO.

—

Une savante dissertation, insérée dans les livraisons de mai et de juin de la *Revue du Lyonnais*, contenait ces deux propositions :

1° Que la ville de Grenoble, appelée antérieurement *Gratianopolis*, ne devait point ce nom à l'empereur Gratien ;

2° Qu'on ne pouvait fixer l'antique ville de *Cularo* sur l'emplacement actuel de Grenoble.

Que l'auteur de cette dissertation veuille bien me permettre de faire quelques observations au sujet de son travail, sauf à reconnaître mon erreur, si elles sont mal fondées.

Quant au nom de *Gratianopolis*, il ne peut se traduire autrement que par : *ville de Gratien*, ce qui est déjà une assez forte présomption en faveur de l'opinion émise jusqu'à ce jour par tous les historiens (1).

Quant à l'emplacement de *Cularo*, il est vrai qu'il ne peut être fixé par une lettre de Plancus datée de *Cularo* et par deux inscriptions, rapportées par Muratori, qui constatent que Dioclétien et Maximien firent construire des murs d'enceinte et des édifices intérieurs à *Cularo*. Voici l'une de ces inscriptions :

DD. NN. IMP. CAES. CAIUS. AVREL. VALERIVS. DIOCLETIANVS.
PF. INVICTVS. AVGVSTVS. ET. IMP. CAES. MARCVS. AVRELIVS.
VALERIVS. MAXIMIANVS. PF. INVICTVS. AVGVSTVS. MVRIS.
CVLARONENSIBVS. CVM. INTERIORIBVS. AEDIFICIIS. PROVIDENTIA.
SVA. INSTITVTIS. ADQVE. PERFECTIS. PORTAM. ROMANAM.
IOVIAM. VOCARI. IVSSERVNT.

(1) D'après l'auteur de la dissertation, l'ancien nom de Grenoble aurait été *Granorum Polis (ville des grains)*, qu'on aurait ensuite transformé en celui de *Gratianopolis*. Cette assertion me paraît insoutenable; indépendamment de sa singularité, elle ne peut être justifiée par aucun document ou inscription authentique.

Digitized by Google

On voit par cette inscription que Dioclétien et Maximien donnèrent l'ordre que désormais la porte *Romaine* de *Cularo*, c'est-à-dire celle qui conduisait sur la route de Rome, prendrait le nom de porte de *Jupiter*.

L'autre inscription est entièrement semblable, si ce n'est qu'elle constate que la porte *Viennoise*, c'est-à-dire celle qui conduisait sur la route de Vienne devait prendre le nom de porte d'*Hercule*.

On sait que Dioclétien et Maximien, en prenant possession de l'empire, avaient joint à leurs noms, le premier celui de Jupiter, et le second d'Hercule.

On a bien pu conjecturer cependant que ces deux inscriptions étaient les mêmes que celles qui étaient gravées sur deux anciennes portes de Grenoble, et qui ont été effacées par le temps.

La lettre de Plancus, datée de *Cularo*, ne fixe pas la position de *Cularo* à Grenoble, mais elle peut l'autoriser, si on examine les faits contemporains de cette lettre.

Plancus, après avoir franchi le Rhône et l'Isère, se disposait à joindre son armée à celle de Lépide pour attaquer Marc-Antoine qui venait d'arriver à Fréjus; mais, averti que l'armée de Lépide s'était jointe à celle de Marc-Antoine, et ne voulant pas s'exposer à combattre deux armées réunies, il repasse l'Isère, et c'est derrière ce fleuve qu'il attend l'armée de son collègue Décimus Brutus qui devait venir de Modène pour le rejoindre; or, *Cularo*, si on le fixe à Grenoble, était certainement le lieu le plus convenable pour attendre Décimus Brutus.

M. Imbert-Desgranges, auteur de la dissertation insérée dans la *Revue du Lyonnais*, emploie un argument très-singulier pour prouver que la lettre de Plancus n'est pas datée de *Cularo*; il change d'abord le nom de CVLARO en celui de CVILARO, qu'il décompose ainsi : CIVITAS VILLA ROMANENSIS, *c'est-à-dire Romans*, dit-il. Aucun épigraphiste ou archéologue de quelque valeur n'acceptera cette interprétation.

J'ajouterai que Plancus, attendant son collègue Décimus Brutus qui venait de Modène, ne pouvait commettre la faute de

Digitized by Google

camper à Romans, où il aurait pu s'exposer à voir couper ses communications avec l'Italie par les armées d'Antoine et de Lépide ; il avait évidemment un grand intérêt à occuper un point beaucoup plus rapproché des Alpes.

M. Imbert-Desgranges dit, il est vrai, que le *collègue* que Plancus attendait n'était point Décimus Brutus, mais un autre général qui lui amenait des troupes de l'intérieur des Gaules.

Nous ferons d'abord observer qu'il serait étrange qu'aucun document contemporain n'eût fait mention de ce général et de son armée.

Le *collègue* attendu par Plancus ne pouvait être que Brutus ; s'il le nomme son *collègue*, ce n'est pas parce qu'il était comme lui à la tête d'une armée, mais parce qu'il était désigné consul avec lui pour l'année suivante.

D'ailleurs, si je ne me trompe, Brutus est nommé dans une lettre de Plancus antérieure à celle datée de *Cularo* (lettre XVIII, liv. X). Plancus dit dans cette lettre qu'il aurait préféré attendre Brutus à son camp de l'Isère, avant de se réunir à Lépide pour combattre Marc-Antoine. Il ajoute que, avant de partir pour opérer sa jonction avec Lépide, il a fait munir de deux redoutes le pont qu'il a fait jeter sur l'Isère, afin que Brutus, en arrivant avec son armée, pût trouver le passage libre. N'ayant pas pu me procurer à Roanne les lettres de Plancus à Cicéron, c'est sur d'anciennes notes que je trouve cette mention du nom de Brutus dans une lettre de Plancus ; je ne crois pas avoir fait d'erreur en prenant ces extraits des lettres de Plancus ; il est d'ailleurs facile de vérifier le fait à Lyon.

Du reste, on voit par les lettres de Plancus qu'il n'attend des secours que de l'Italie. Dans sa dernière lettre (lettre XXIV) il écrit à Cicéron « *que si l'armée de César* (1) *venait le rejoindre, il risquerait volontiers une bataille.* » quant au prétendu géné-

(1) Octave, petit neveu et fils adoptif de César, depuis empereur sous le nom d'Auguste, Octave avait défait les troupes de Marc-Antoine en Italie et l'avait forcé à lever le siége de Modène, où s'était renfermé Decimus Brutus.

Digitized by Google

ral qui devait amener des troupes de la Gaule, il n'en est jamais question ni dans les lettres de Plancus, ni dans celles de Cicéron, ni dans aucun document contemporain.

Cularo est indiqué dans la Table théodosienne ou Carte de Peutinger sur une route de Briançon à Vienne. Seulement ce nom est défiguré ; il est écrit *Culabone* pour *Culorone*. Voici la désignation des villes et des distances telles qu'elles sont indiquées sur la Carte de Peutinger :

Briançon . . .	Brigantio.		
	Stabatione	VIII	milles romains.
	Durotinco.	VII	id.
	Mellosedo.	X	id.
	Castorissium . . .	V	id.
	Culabone	XII	id.
	Morginno.	XIIII	id.
	Tureciono.	XIIII	id.
Vienne . . .	Vigenna.	XV	id.

Ces distances ne peuvent, il est vrai, fixer l'emplacement de *Cularo* sur l'emplacement actuel de Grenoble; elles marquent quarante-deux mille pas romains de *Cularo* à *Brigantio*, tandis que la distance de Briançon à Grenoble est beaucoup plus considérable. Mais cette carte routière qu'on appelle Table théodosienne nous est parvenue dans un tel état de mutilation et tellement dénaturée par les copistes, qu'elle fourmille d'erreurs, surtout pour ce qui concerne les distances. Cependant, on peut déjà conclure du tracé de la Table théodosienne que *Cularo* était situé entre Vienne et Briançon.

Il faut tenir compte de cette remarque faite par Walckenaër :

« Dans un grand nombre d'itinéraires, dit-il, les copistes ont quelquefois accompagné le chiffre qu'ils transcrivaient d'une indication erronée. Quelquefois le chiffre indiqué comme étant des milles exprime réellement des lieues et celui qui est donné comme des lieues représente des milles. Par la même raison, une distance isolée en lieues gauloises se trouve quelquefois intercalée au milieu d'un itinéraire en milles romains ou une

Digitized by Google

distance en milles romains au milieu d'un itinéraire en lieues gauloises. »

Il serait donc possible que les copistes qui nous ont transmis la Table théodosienne aient évalué en lieues gauloises de cinquante au degré la distance de *Cularo* à *Brigantio* et l'aient indiquée en milles romains de soixante-quinze au degré. Si nous lisons dans la Table théodosienne quarante-deux lieues gauloises au lieu de quarante-deux mille pas romains, cette distance se rapporte bien à celle de Grenoble à Briançon.

M. Imbert-Desgranges, pour combattre l'autorité de la Carte de Peutinger ou Table théodosienne, dit : « Cet itinéraire est de 1547, *c'est-à-dire sans autorité.* »

Nous pourrions nous dispenser de discuter cette assertion. Tous les archéologues savent que cette carte routière est antérieure même au règne de Théodose, quoiqu'elle porte son nom. Il est vrai que la copie qui nous est parvenue n'a été trouvée qu'en 1547, dans les papiers de Conrad Peutinger, à l'époque de sa mort; mais elle avait été découverte à Spire, sur la fin du XVe siècle, par Conrad Celtes. Peut-on supposer qu'on avait intercalé le nom de *Cularo* dans cette carte routière, jusqu'alors inconnue, et qu'on avait modifié tout exprès le tracé d'une route de Briançon à Vienne pour y placer le nom de *Cularo*? L'exemplaire de la Table théodosienne trouvé dans les papiers de Conrad Peutinger est conservé aux archives de Vienne en Autriche. Tous les historiens les plus compétents s'accordent à dire que cet exemplaire est une copie écrite dans le XIIIe siècle.

Il me semble que, d'après les observations que je viens de faire, il est permis de placer *Cularo* à Grenoble. Si on ne peut pas le prouver mathématiquement, il est encore plus impossible de prouver le contraire.

Mais le travail de l'éminent magistrat ne comprend pas seulement la question de l'emplacement de Cularo. Ce travail savant et considérable embrasse encore toute la géographie gallo-romaine de l'ancien Dauphiné et mérite une sérieuse attention de la part de ceux qui sont chargés de rédiger la nouvelle carte des Gaules.

Alain MARET.

Digitized by Google

LA MAISON DE MADAGASCAR.

La *Revue du Lyonnais*, dans le tome XXe de la nouvelle série, a donné une notice sur les Jussieu, et je vais compléter ces documents, en signalant une vieille maison qui a appartenu à cette famille.

Sur le quai Saint-Vincent 10, — autrefois quai de Sainte-Marie-des-Chaînes — au coin du passage de *la Muette*, qui monte au cours des Chartreux, on voit une petite fabrique assez pittoresque, qui semble étonnée d'être encore debout, mais qui doit son existence à son heureuse situation sur l'alignement contemporain. Cette maison, jadis accompagnée de jardins, portait le nom de *Madagascar*, et plus anciennement celui de *Reste*. Ce nom de *Madagascar* lui venait de son exposition aux rayons du midi, et de ce que les arbres fruitiers, adossés aux rochers escarpés de granit bornant le jardin au nord, donnaient des produits comparables à ceux des pays les plus chauds. Les fenêtres de la maison, auxquelles on a enlevé les croisillons, indiquent l'époque du XVIe siècle. La façade se compose de deux étages à quatre croisées et d'une tour légèrement exhaussée au dessus du toit, arrondie seulement par derrière. Le petit corps de bâtiment en

Digitized by Google

briques et bois, au coin du passage, et qui n'a qu'une croisée sur le quai, a été ajouté bien postérieurement à la construction.

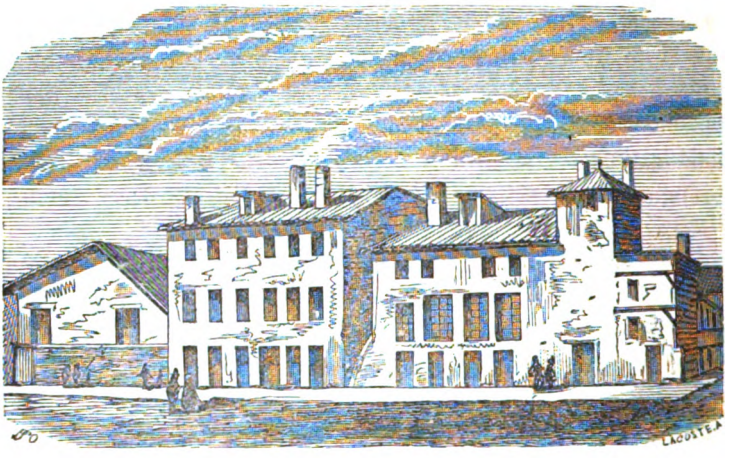

Cette maison et le tènement qui formait ses dépendances avaient déjà, au commencement du siècle dernier, une certaine valeur : en effet, un bail en date du 24 janvier 1708, fut passé à Antoine Benoît, jardinier, *pour une maison, située sur le quai de Sainte-Marie-des-Chaînes, paroisse de Saint-Vincent, appelée de Reste ou de Madagascar, les jardins, parterre, allées, maison, de jardinier, terres, vignes et treillages*, moyennant le prix de 450 livres, ce qui constituait à cette époque une assez forte somme. Ce bail est passé par M. Pierre Menudel de Belair, seigneur de Randan, chanoine de l'église collégiale de Saint-Paul, au nom et comme ayant charge de Joseph Blanchet, écuyer, seigneur de la Chambre, fils de Guy Blanchet, ancien conseiller du roi, lieutenant général du Roannais.

Outre les Blanchet de la Chambre, il y a eu des Blanchet de Pravieux. Parmi ces derniers, Claude Louis, fils de Jean Claude, échevin, à écrit un poëme intitulé *les réclusières de Vénus* et une ode sur le jeu. Il était membre de l'Académie de Lyon — *Lyonn. dignes de mémoire.* — Je ne saurais dire si le peintre, Thomas Blanchet, né à Paris en 1617, mort à Lyon en 1689, pourrait être compté parmi les membres de cette famille.

Digitized by Google

Par acte du 10 décembre 1714, Joseph Blanchet, écuyer, seigneur de la Chambre, y demeurant, paroisse de Saint-Haon-le-vieil, vend au sieur Laurent de Jussieu, maître apothicaire et bourgeois de Lyon, une maison située en cette ville, au quartier de Serin, appelée *de Reste* ou *de Madagascar*, avec jardin, parterre, maison de jardinier, etc., le tout de la contenance de huit bicherées environ. Ce tènement est limité par le chemin tendant du quai Saint-Vincent à la porte d'Alincour, le monastère des religieuses de Sainte-Marie, le clos des pères Chartreux et le magasin à poudre.

Le couvent de la Visitation, dit de *Sainte-Marie-des-Chaînes*, fut établi, en 1640, par Antoinette Guinet de Montverd, de Lagnieu en Bugey. Son nom lui était venu des chaînes tendues dans la rivière, à l'entrée de la ville pour en garantir la sureté, et pour empêcher l'introduction frauduleuse des marchandises sujettes aux droits. Ce monastère fut construit sur un tènement appartenant à un citoyen de Lyon, nommé Moneri, originaire de Milan. (Alman. de 1750.) L'église de ces religieuses avait un dôme de forme octogone, et son intérieur était recouvert de peintures grossières, qui représentaient des traits de la vie de saint François de Sales — (*Descrip. de Lyon.* 1741.) — La famille Moneri, dont je viens de parler, avait ses armes peintes sur les vitraux de la chapelle de l'enfant Jésus, dans l'église de Sainte-Croix, avec une inscription à la date de 1622.—(Armor. Lyonn.)—Les Chartreux s'établirent à Lyon, sous le règne de Henri III, et ils achetèrent des héritiers de noble Etienne de Mutio un grand terrain, sur la côte de Saint-Vincent, appelé la *Giroflée*. L'acte d'achat est du 17 octobre 1584. Le roi imposa à cette Chartreuse le nom du *Lys de Saint-Esprit*, à cause de l'ordre du Saint-Esprit qu'il avait institué depuis peu. Je trouve en effet cette dénomination, dans un accord passé, en 1784, entre Jean-François Pialat, procureur de la chartreuse du *Lys Saint-Esprit* et la famille de Jussieu, pour réparations à frais communs d'un mur qui s'était écroulé.

Le magasin à poudre fut établi en 1699 : il sert maintenant à la halle aux blés. Sur la porte d'entrée on lit encore : *Poudres et salpêtres.*

Digitized by Google

Il parait que, dès l'année 1750, les Jussieu habitaient Paris, puisque Pierre de Jussieu est qualifié de bourgeois de Paris et de Lyon, dans un bail, passé à Claude Odérieu, de la maison située sur le quai, et de tout le terrain qui s'étend jusqu'au dessous de la première terrasse du propriétaire. Le bail est porté à 600 livres; la maison consiste en un rez-de-chausée, premier et second étage et une tour.

Les Jussieu avaient conquis une haute position scientifique qui les retenait hors de leur ville natale, et même loin de la France. En 1760, dame Jeanne Pallier, veuve de Cristophle de Jussieu, est chargée de la procuration de Bernard de Jussieu, *écuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, sous-démonstrateur des plantes au jardin du roi, de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres, tant en son nom que comme envoyé de Joseph de Jussieu, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, et de l'Académie royale des sciences, son frère, absent du royaume depuis l'année* 1734.

Le locataire s'engage à ne point laisser vendre de vin, *à pot, à pinte ou autrement*; il parait que les bailleurs n'aimaient pas les ivrognes. Aujourd'hui on est moins sévère, car le rez-de-chaussée de la maison en question est occupé par un cabaret.

La susdite dame Pallier proroge le bail de Claude Odérieu, qui a fait construire deux magasins à blé, existant encore. Ce fait prouve que le commerce des grains avait déjà, à cette époque, son siége dans ce quartier. Le bail est de 500 livres; en 1768, il est reporté à 600 livres, en faveur de Gabriel Odérieu, négociant, demeurant rue des Hébergeries, frère de défunt Claude. Enfin, en 1786, ledit Gabriel cède à MM. de Jussieu ses magasins pour la somme de 2700 livres, et son bail est résilié.

J'ai dit que si la maison de Madagascar n'avait pas subi d'expropriation, c'est qu'elle se trouvait sur un alignement accepté par la voirie de notre temps. Il ne faudrait pas croire que les reculements pour cause d'utilité publique n'eussent pas lieu autrefois. le tènement de Madagascar avait subi cette obligation, par suite de l'élargissement du quai, et il ne paraitrait pas que les propriétaires eussent reçu d'indemnité. Bien plus, en 1749,

Digitized by Google

l'autorité voulait les forcer à contribuer au pavé qu'elle faisait établir sur le quai, le long de leur clos. C'est pour cette raison qu'*Antoine de Jussieu, docteur médecin, secrétaire du roi en la grande chancellerie, fondé de pouvoirs de Joseph de Jussieu, son frère, docteur médecin du roi, et son envoyé dans les Indes, pour la découverte des plantes et de l'histoire naturelle, et Pierre de Jussieu, propriétaires de Madagascar*, demandent à ne pas payer la pose du pavé que la ville fait établir sur le quai. Cette pétition est adressée à *MM. le prévôt des marchands et échevins juges consulaires de la police et voyerie de la ville et fauxbourgs de Lyon*. Je ne saurais dire si les vœux des pétionnaires furent exaucés.

La publication des anciens usages ou règlements de la voirie municipale ne manquerait pas d'intérêt, et il serait assez curieux d'examiner si l'arbitraire n'a pas toujours été le compagnon du règlement. Peut-être déduirait-on de cet examen la nécessité de cette association? mais en même temps on rechercherait la limite que l'arbitraire ne doit jamais franchir. Dans le cours du XVIIIe siècle, la ville de Lyon exécuta d'immenses travaux, et ne mit pas dans cette exécution tout l'ordre et toute l'économie désirables. Le déficit se creusait annuellement, et l'on peut conjecturer que l'administration et le propriétaire avaient de temps en temps des démêlés. La Révolution amena la banqueroute, et celle-ci rétablit l'équilibre dans les finances. On ne fait pas impunément un appel à l'imprévoyance.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

SUR

UN TABLEAU DU MUSÉE DE LYON

FAUSSEMENT ATTRIBUÉ

A ANDRÉ DEL SARTE.

—

Le catalogue du musée de Lyon, indique au n° 161, sous le nom d'André del Sarte, un très-beau tableau représentant *Le Sacrifice d'Abraham.*

Il ajoute que ce tableau, peint sur bois, et qui a fait partie du musée de Paris, pourrait bien être le même qui fut fait par André del Sarte dans l'intention de l'offrir à François Ier.

On sait combien sont fréquentes les erreurs dans l'attribution des tableaux aux maîtres même les mieux connus. Que sera-ce s'il s'agit d'ouvrages placés dans des musées de province et dont la notoriété n'est pas assez grande pour attirer le travail de la critique? Enfin, si ces tableaux, comme nous le croyons pour celui-ci, sortent de la main de peintres à peu près inconnus en France, autrement que de nom, l'erreur ne sera pas seulement facile, elle sera presque inévitable.

Mais ce qui peut néanmoins surprendre ici, c'est que de tous les maîtres, on soit allé quérir pour lui en faire honneur précisément celui dont la manière et le style sont le plus étrangers à ceux du tableau que nous venons de nommer.

Cette méprise bizarre ne peut s'expliquer que par le fait relaté plus haut: on sait qu'André del Sarte a peint pour François Ier un *Sacrifice d'Isaac* qui a été perdu. De là à

Digitized by Google

conclure qu'on l'avait retrouvé dans le tableau primitivement au musée de Paris, le pas a sans doute été bientôt franchi.

Nous le demandons, du reste, à toutes les personnes un peu familières avec la connaissance des maîtres : à première vue, et sans aucun examen, quelle idée singulière devrait se faire d'André del Sarte celui qui ne connaîtrait ce grand artiste que par ce seul tableau ? Nous pouvons lui prédire à coup sûr qu'il visiterait tous les musées d'Europe avant d'avoir la satisfaction de deviner, de son chef et sans le secours du catalogue, la griffe cachée d'un seul des nombreux tableaux que des documents authentiques établissent sortir de la main de ce peintre. Lui sera-t-il possible après avoir vu seulement les André del Sarte incontestables que possède le Louvre, de ne pas croire tout d'abord que de part ou d'autre il y a erreur ?

André del Sarte a cependant des traits distinctifs tellement accentués, que de tous les maîtres aucun n'est plus facile à reconnaître. Que l'on consulte les dix-huit tableaux de ce peintre à la galerie Pitti, entre autres sa fameuse *Déposition de la Croix* ; les huit des *Uffizii* parmi lesquels il faut placer comme le chef-d'œuvre, celui de la *Tribune* qui représente la Madone avec l'Enfant, saint François et saint Jean l'Évangéliste ; enfin les quatre du Louvre et spécialement l'admirable *Sainte Famille* du salon carré, on retrouve toujours le même esprit et le même *faire* si parfaitement caractérisés, qu'il suffit d'avoir vu un seul de ces ouvrages pour nommer à première vue l'auteur de tous les autres.

Ce qui frappe le plus dans tous, c'est le sentiment de la grâce exquise, la grâce poussée presque parfois jusqu'à la mignardise; c'est le peintre féminin entre tous; il a horreur de tout ce qui est brutal, grossier, *réaliste* pour employer le jargon du jour. Si l'on renouvelait pour lui les Dialogues des morts, il faudrait le représenter au séjour des ombres s'en-

Digitized by Google

tretenant avec le Raphael ombrien dont il fut le continuateur gracieux et un peu affaibli, lui, le Raphael toscan ; on l'entendrait se féliciter de n'avoir pas assez vécu pour voir les Espagnolet, les Zurbaran, les Herrera, ces furieux, ces possédés, ces peintres du sac et de la corde à qui André del Sarte devait paraître fade et trop vertueux. Né dans les plus humbles classes de cette société florentine, où, il est vrai, le populaire est lettré aussi bien que les barons, jamais caractère ne participa moins des passions et des goûts plébéiens, n'eut à un degré plus fin le sentiment de la distinction élégante. Il a eu moins que Raphael la grande et belle tournure, la composition ample et magistralement ordonnée, la fougue divine, contenue par la sévérité de la ligne, mais ses vierges ont le sourire aussi doux, ses *bambini* sont aussi célestes. Les draperies ont moins de réminiscences antiques, elles tombent moins en plis cadencés et c'est même une des choses auxquelles se reconnaissent le mieux les œuvres d'André del Sarte : la draperie est toujours un peu chiffonnée ; il se plaît à la froisser, à briser la lumière dans ses plis cassés. Sous ce rapport, et malgré son génie (le mot n'est pas de trop) André del Sarte a un avant-goût de la décadence. On voit venir le moment où la grâce fera place à la *manière*.

Mais si ces qualités, d'ordre abstrait, pour ainsi dire, rendent André del Sarte si reconnaissable, le cachet particulier de l'exécution matérielle est encore bien plus frappant; qu'on nous pardonne ce jargon d'atelier, il est par excellence le peintre du *flou*. Raphael lui-même pousse le *faire* bien moins loin sous ce rapport. Cette grâce que le maître florentin a dans le sentiment, il l'apporte aussi dans l'exécution, qui est d'un moelleux incomparable. Nulle part la figure n'est cernée; nulle part un trait n'est apparent. Il peint en suite de ce principe que, dans la nature, il n'y a pas de trait, que les plans se détachent et se limitent exclusivement par des tons

Digitized by Google

et de l'ombre ; il a tellement peur de la sécheresse, qu'il lui semble n'avoir jamais assez de demi-teintes pour passer du clair à l'obscur ; la transition n'est jamais assez ménagée, assez adoucie ; certains maîtres obtiennent la largeur de l'effet par la largeur de la lumière ; il l'obtient par la largeur des demi-teintes, et dans ces demi-teintes les derniers détails viennent se placer sans jamais sortir de leur valeur discrète ; jamais ils n'altèrent l'unité de l'aspect ; ils se fondent dans une pénombre harmonieuse. Aussi pousse-t-il la science du modelé plus loin que personne, si ce n'est Léonard ; ses chairs sont élastiques, souples ; les parties osseuses et dures se discernent des parties molles, non comme chez les coloristes, par le ton, qui est ici uniforme et local comme dans les écoles romaine et florentine, mais par le modelé lui-même. Ainsi son exécution a beau être moelleuse, elle n'est jamais molle, ni vague, ni vaporeuse. Il est aussi précis qu'il est souple : ce n'est pas pour rien qu'il est Florentin. Parfois, l'avons-nous dit, il va un peu trop loin dans l'amour de la grâce féminine et de même qu'il aime les vêtements froissés il a déjà quelque faiblesse pour les chairs à fossettes si chéries des peintres de la décadence. Mais c'est imperceptible ; il est retenu par un goût si pur, un sentiment religieux si élevé ; il a tellement la distinction de l'exécution aussi bien que la distinction du style qu'il ne dépasse jamais la limite où se rencontre l'afféterie ; il est sauvegardé toujours par un souffle d'en haut, un sens intime épuré et recueilli, et on se le figure bien tel que le dépeint une inscription touchante que nous avons lue au bas d'une de ses Madones, nous ne savons plus dans quelle ville, et dont voici, de souvenir, sinon la traduction littérale, au moins le sens rigoureux : *peinte par Andrea del Sarto, non pas aussi belle que tu l'es, ô Vierge ! non pas non plus pour la gloire du peintre ! mais pour répandre tes louanges !*

Digitized by Google

Certes on conviendra que rien de ce que nous venons de dire ne saurait trouver son application au tableau du musée de Lyon. Ne parlons pas du sentiment qui manifestement n'a rien de la grâce mélancolique d'André del Sarte. On répondra si l'on veut que le sujet ne le comportait pas. Parlons seulement de la composition et de l'exécution.

Sa composition est franche et simple, mais évidemment toute entière destinée à faire valoir une *académie*, l'Isaac sur le bûcher. Nous avons devant nous un grand dessinateur, peu soucieux non seulement de la grâce du style, mais encore de l'expression en elle-même; sans doute, il est Toscan ou Romain, car tout le rattache aux traditions des écoles exclusivement occupées du dessin, mais il y a entre lui et André del Sarte un abîme; il en est séparé de toute la différence des bords placides et arrondis de l'Arno, aux collines austères sur lesquelles Sienne est assise. On voit de suite l'homme qui dessine avant de peindre, qui recherche les inflexions puissantes, les torsions des hanches; un homme qui aime la grande tournure, la musculature accusée, enfin un héritier de Michel-Ange, bien plus que du divin Sanzio. A ces préoccupations, il sacrifie tout : goût, charme d'exécution, morbidesse du modelé, et surtout l'expression dont il n'a cure. L'enfant est agenouillé à moitié sur l'autel, dans une belle attitude ; c'est un adolescent élégant et svelte; les muscles sont indiqués avec énergie et précision ; le modelé est vigoureux, mais presque dur, un peu cerné. La partie du torse dans l'ombre est surtout peinte sans souci des procédés, d'une facture raboteuse, assez malpropre, barbouillée, moitié par plaques, moitié par frottis, à l'encontre d'André del Sarte, qui a toujours peint avec une facture régulière et habile. On dirait même que le peintre du tableau de Lyon a éprouvé quelque incertitude dans le procédé, comme pourrait le faire quelqu'un accoutumé le plus souvent à l'emploi de la fresque.

Digitized by Google

Le torse s'enlève un peu sèchement; évidemment André del Sarte eût éteint ces reflets, eût fait tourner un peu plus les bords par l'ombre. Ce n'est surtout pas lui qui eût laissé au visage de l'enfant une air d'indifférence complète. La tête de l'Abraham n'est pas plus expressive. Nous avons à propos de ce tableau entendu un savant professeur d'anatomie faire la remarque que le peintre avait poussé la science jusqu'à indiquer avec sûreté la contraction qui s'opère dans certain muscle de l'abdomen, sous l'impression d'un sentiment de terreur. Nous ne sommes pas assez anatomiste pour prononcer sur le fait, mais ce qui est certain, c'est que le peintre qui a su si bien imprimer la terreur dans les muscles de l'abdomen, l'a complètement oubliée dans les traits de la physionomie.

Somme toute, cette figure n'en est pas moins très-belle; elle a une aisance magistrale, une tournure sculpturale qui décèle de fortes études et révèle autant le statuaire que le peintre. C'est en effet une étude toute prête pour un sculpteur. Or, il n'en est pas ainsi des personnages d'André del Sarte, qui ne sauraient se prêter à ces combinaisons et rentrent toujours dans les conditions plus spéciales à la peinture.

L'Abraham est beaucoup moins heureusement imaginé et ce qui rend absolument impossible la pensée qu'il ait pu sortir jamais du pinceau d'André del Sarte, c'est le manque de goût manifeste dans l'arrangement. Il y a quelque chose de maladroit dans le geste et surtout dans le costume, qui eût révolté le peintre élégant et pur de la *Madona del Sacco*. Le manteau est grotesquement croisé sur la poitrine, en manière de fichu; le corps ne se dessine pas sous les draperies; un je ne sais quoi trahit le mannequin. La tête seule est d'un beau style. L'ange est aussi admirablement dessiné et modelé, mais sans onction, sans charme. Un peintre de talent inégal, abrupte, ayant plus de jet et d'inspiration primesautière que

Digitized by Google

de jugement épuré, embarrassé en face de la nécessité de combiner des ajustements et retrouvant toute son aisance devant le nu, absolument insensible surtout à ce sentiment délicat dont est pétrie l'âme d'André del Sarte, tel nous apparaît l'auteur du tableau du musée de Lyon.

On pourrait peut-être penser qu'André del Sarte, à l'exemple de beaucoup de peintres, n'eut pas une manière unique; que la description que nous avons faite de la sienne ne saurait s'appliquer à toutes les époques de sa vie. Le fait est vrai dans une certaine mesure. Les premières fresques d'André del Sarte, celles du cloître de l'*Annunziata*, à Florence, ont un caractère non pas différent précisément de ses œuvres postérieures, mais d'un autre ordre, et malgré des imperfections évidentes, nous n'hésitons pas à trouver les premières plus belles. Elles ont un sentiment plus simple, moins de recherche de la grâce, des plis plus sévères, des ajustements moins tourmentés, un jet plus beau pour tout dire, et cette fleur de jeunesse dont le charme se regrette même en présence de qualités plus magistrales.

Les quatre compositions représentant des traits de la vie de saint Philippe de Néri, sont, sous le rapport du sentiment, au niveau de tout ce que l'art a produit de plus beau. Nos lecteurs en ont tous pu juger dans un dessin de feu M. Vibert, placé récemment au musée de Lyon et qui est la copie de la fresque représentant la résurrection de deux enfants par l'attouchement d'une pièce des habits du saint. Rien ne peut dépasser la beauté touchante de cette scène. L'enfant étendu mort, qui va bientôt revivre, celui qui, déjà réveillé au monde, paraît sortir comme d'un profond étonnement, sont deux morceaux achevés. Le spectateur, vêtu à la florentine et placé à la droite de la composition, respire un sentiment de tendre compassion qui fait contraste avec le grand style de la figure couchée du saint, vers laquelle converge tout le tableau.

Digitized by Google

N'était une forme généralement un peu pauvre, quelques draperies inexpérimentées, roides et comme travaillées dans du métal, enfin une certaine gaucherie timide dans quelques parties, on pourrait dire que dans cet ouvrage Andrea coudoie Raphael.

A notre avis ces compositions sont bien supérieures à celle de la *Madona del Sacco* qui jouit d'une si grande réputation, et fut peinte dans le même cloître, un certain nombre d'années plus tard. On y retrouve comme cet excès de grâce que nous avons signalé. Ce dernier sentiment est encore bien plus caractérisé dans des fresques en camaïeu, peintes seulement à son retour de France dans le cloître de la confrérie *Dello Scalzo*, à Florence, et qui représentent l'histoire de saint Jean-Baptiste. C'est peut-être la seule fois où il touche vraiment à la *manière;* les attitudes se contournent, les types de figure s'arrondissent, les commissures de la bouche se relèvent; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que, bien qu'éxécutées à la fresque, ces peintures ont le moelleux et la souplesse accomplie des peintures à l'huile du même maître.

Mais les fresques de *l'Annunziata*, pour être faites dans un esprit quelque peu différent des autres œuvres d'André del Sarte, n'ont pas plus d'analogie que ces dernières avec le tableau du musée de Lyon. C'est de l'André del Sarte, à la fois plus épuré et plus naïf, plus austère de style et moins rompu à la pratique de l'exécution, mais c'est toujours de l'André del Sarte et les deux figures du tableau de Lyon seraient aussi mal à l'aise au milieu des fresques de l'Annunziata que dans celles du cloître *Dello Scalzo*.

Il faut insister d'ailleurs sur un côté de la personnalité d'André del Sarte qui fait un singulier contraste avec le peintre du musée de Lyon, c'est que dans toutes ses compositions, quelle que soit leur date, il s'est préoccupé d'exprimer pro-

Digitized by Google

fondément la pensée religieuse. Il ne lui aurait pas suffi, comme ici, de déployer des qualités exclusivement de forme, à l'exclusion de tout souci du sens biblique. Sans prétendre qu'André del Sarte ait eu une vision aussi vivante, aussi intime de l'idée chrétienne que les Ombriens avec leur mélancolique placidité, leur éternel sourire quiétique, ou bien que le Fiesole avec ses élans de piété et d'extase, ou encore que certains maîtres primitifs qui semblent avoir peint au désert et sous la bure de l'ascète, il marqua toujours ses œuvres du sceau de l'idée religieuse, conçue il est vrai sous un mode plus familier et dans des proportions plus humaines. Ce n'est pas lui qui eût jamais peint un Isaac uniquement pour en montrer les muscles, un Abraham sans le pénétrer du sentiment de foi inexorable, de soumission fatale et aveugle si propres au vieux génie sémite, et qui font la poésie de ce sujet en dépit de la révolte de tous les sentiments naturels de l'âme humaine.

Ce n'est pas assez pourtant d'établir la fausse paternité du *Sacrifice d'Isaac* du musée de Lyon : il faut en trouver maintenant la véritable.

L'auteur de ce tableau est un maître moins grand qu'André del Sarte sans doute, mais c'est un maître véritable, au nombre des premiers parmi ceux du second ordre. Il est très-peu connu en France et n'a guère fait d'ouvrages hors de Sienne, sa patrie adoptive : c'est le Sodoma.

Il n'y a pas de tableau de ce peintre au musée du Louvre, et nous croyons que la seule copie qui en existe en France est celle récemment donnée par le Gouvernement au musée de Lyon, et qui représente *l'Évanouissement de Sainte Catherine de Sienne*. C'est la plus belle scène sans contredit de la chapelle de Sainte-Catherine, peinte par le Sodoma dans l'église de San Domenico, à Sienne.

Digitized by Google

Le Sodoma dont le nom véritable est Razzi, est contemporain d'André del Sarte. Bien qu'il ait vécu jusqu'à l'âge de soixante et quinze ans, tandis que ce dernier est mort à quarante deux, il a cependant beaucoup moins produit de travaux, et comme il peignit surtout à fresque, un grand nombre de ses œuvres a péri ou a été gravement endommagé. C'est sans contredit le plus grand artiste de l'école Siennoise. On ignore quel fut son maître.

On sera peut-être frappé de la différence du ton entre la copie de *l'Evanouissement de Sainte Catherine* dont nous venons de parler, et le tableau que nous attribuons sans hésiter au Sodoma. Si on y voulait voir la preuve que ces deux tableaux ne sortent pas de la même main, il faudrait se rappeler que cette différence se retrouve toutes les fois qu'on veut comparer un tableau à l'huile et une fresque. La raison en est très-simple : le temps, qui noircit les tableaux à l'huile, éclaircit les fresques. Il ne faut donc tenir aucun compte, dans la comparaison, de l'intensité du ton. Les fresques de l'Annunziata dont nous parlions tout à l'heure, ont des tons plus effacés, même dans les ombres, que ceux du plus léger pastel; et cependant les tableaux à l'huile d'André del Sarte sont tous assez sombres.

On remarque facilement toutefois dans *l'Évanouissement de Sainte Catherine* des traits communs avec *le sacrifice d'Abraham ;* c'est la tendance à accuser les contours, à les cerner, c'est un grand tour dans les attitudes, l'amour des poses hanchées et énergiques, mais *l'Évanouissement* est incomparablement plus beau d'expression. Nous l'avons dit du reste, c'est sans conteste le chef-d'œuvre du Sodoma. Les autres peintures de la chapelle de San Domenico qui représentent l'une *l'Extase de Sainte Catherine*, l'autre *Sainte Catherine agenouillée, priant pour un supplicié* dont la tête vient d'être tranchée, sont très-énergiques et présentent des qualités de même nature ;

Digitized by Google

mais on y rencontre de fréquentes fautes de goût : l'exécuteur ou soldat qui tient par les cheveux la tête du supplicié est, par exemple, lourd, sans élégance ; l'expression n'atteint une hauteur véritable que dans *l'Évanouissement.*

Le même caractère est bien accusé dans un *Christ à la Colonne*, figure à mi-corps, peinte à fresque et transportée de l'église San Francesco à *l'Académia delle belle arti* de Sienne. Le torse est splendidement beau, puissamment contourné ; l'expression de la tête est assez faible, l'exécution un peu maladroite et telle qu'on peut le présumer d'un peintre exclusivement préoccupé de l'effet à distance, et à qui le procédé importe peu pour y parvenir.

L'Adoration des mages de l'Académie des Beaux-Arts, les tableaux du Palazzo Pubblico de Sienne, sont exactement dans les tons et l'esprit du *Sacrifice d'Abraham.*

Une des plus belles choses du Sodoma est le *saint Sébastien* de la galerie *degli Uffizii*, à Florence. C'est encore une superbe *académie* dans le goût de l'Isaac ; mais plus sculpturale encore et tout imprégnée de la saveur de la nature et de l'antique. Le saint se tord sous les flèches qui l'assaillent ; peu de souffrance dans l'expression : ce n'est décidément pas là où le peintre excelle, mais les muscles se gonflent, les bras se tordent, le torse s'affaisse avec une science consommée. Michel-Ange, s'il a vu cette peinture, a dû être content. La manière de *rendre* se ressent de l'habitude de dessiner au trait. Comme style, cette figure, ainsi que le groupe de la Sainte Vierge, de saint Roch et de sainte Gismonde, rappelle très-bien le tableau de Lyon. Quant au ton, il est devenu terne et mat, et comme semblable à ceux de la détrempe. La peinture a beaucoup souffert, et il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on songe que c'était un étendart (en Italie on ne connaît pas la *bannière* de nos pays) de la confrérie *del Patrimonio ecclesiastico* de Sienne, et qu'on le portait aux processions.

Digitized by Google

Mais de tous les tableaux du Sodoma, celui qui, par la couleur et le mode d'exécution, se rapproche du *Sacrifice d'Abraham* au point de ne pouvoir se méprendre sur la communauté d'origine, c'est l'*Adoration des mages*, à San Agostino de Sienne. Ici la peinture a gardé son éclat. Le parti pris du modelé, le choix des tons, tout, jusqu'aux arbres roussis qui s'enlèvent en silhouette sur le ciel, offre la plus frappante analogie d'effet avec le tableau de Lyon.

Que si, malgré ces ressemblances qui devront paraître hors de conteste à ceux qui auront vu les œuvres que nous venons d'énumérer, il restait encore quelques doutes sur l'origine de notre tableau, une circonstance particulière viendrait, croyons-nous, fixer l'opinion d'une manière irrécusable.

Derrière le maître-autel du dôme de Pise, à gauche, en regardant l'abside, se trouve, non pas une copie, mais une répétition modifiée du tableau de Lyon. Le tableau de Pise est authentique et sort de la main du Sodoma.

Ainsi que nous venons de le dire, le tableau de Pise n'est pas une copie exacte de celui de Lyon, et c'est ce qui nous fait croire, aussi bien que la ressemblance exacte de la touche, que tous deux sont sortis de la main même du Sodoma.

On sait que des répétitions modifiées du même tableau par le même auteur sont fréquentes dans l'histoire de la peinture. De nos jours M. Ingres, qui de tous nos peintres modernes a le mieux gardé les goûts et les habitudes des maîtres de la Renaissance, a fait plusieurs répétitions de tableaux. Sa *Jeanne d'Arc* de l'Hôtel-de-Ville d'Orléans est une copie modifiée de celle du Luxembourg. Elle a été faite sous sa direction par un de ses élèves, et retouchée de sa main. La *Jeanne d'Arc* d'Orléans s'enlève sur un fond noir, tandis que celle du Luxembourg a un fond composé avec des draperies rouges. Dans un des tableaux, la figure est unique ; dans l'autre elle est entourée d'une assistance. Nous n'hési-

Digitized by Google

tons pas, pour notre compte, à trouver la répétition ainsi modifiée bien supérieure au tableau primitif. L'*Ascension* du Pérugin qui est au musée de Lyon se trouve exactement reproduite par le même maître à l'Académie des Beaux-Arts de Florence ; avec cette seule différence qu'elle a pris le nom d'*Assomption*, et que, suivant la disposition de la composition en deux parties superposées, la figure centrale placée, si l'on nous passe une expression triviale, au rez-de-chaussée dans le tableau de Lyon, est transportée au premier étage dans celui de Florence. Quant à la place ainsi laissée vide, elle est remplie par une figure d'apôtre qui se retrouve telle quelle dans plusieurs tableaux du Pérugin.

Dans le tableau de Pise, la composition a dû se modifier en vue de la place réservée par les compartiments de la menuiserie. Le cadre forme, dans le sens de la hauteur, un parallélogramme très-allongé. Il n'y a donc plus de place pour les accessoires et le paysage qui se voient dans le tableau de Lyon. Ainsi, la figure qui se dépouille de ses vêtements dans le fond, et qui n'a d'autre raison d'être ici, comme les figures nues qui servent de fond à la *Sainte-Famille* de Michel-Ange, de la Tribune, que la satisfaction trouvée par le peintre dans l'étude du nu, cette figure est supprimée. De plus, les personnages ont été retournés. Ainsi à Pise, c'est l'Abraham qui est à la gauche du spectateur et l'Isaac à sa droite. La première figure est légèrement modifiée, car si elle eût été exactement conservée en la retournant, ce n'eût plus été la main droite, mais la main gauche qui eût été prête à frapper. Il est drapé avec un peu plus de noblesse ; la tête est exactement la même. Quant à l'Isaac, au lieu de n'avoir qu'un seul genou sur la pierre du sacrifice, il y est complètement agenouillé. Ce n'est pas le même modèle qui paraît avoir servi. A Pise, l'éphébe est un peu plus âgé ; le torse plus ample, d'un beau contour, plus sculptural encore et vrai-

Digitized by Google

ment Michel-Angesque. La tête aussi est d'un plus beau type, sans avoir plus d'expression. Malheureusement, nous cherchons en vain dans nos souvenirs quelque chose de précis relativement à l'ange, auquel il doit rester en tous cas très-peu de place pour se loger. Peut-être même cette figure a-t-elle été supprimée, et le sens de la composition ne s'accuse-t-il que par l'attitude d'Abraham ?

Quant à la couleur, au rapport des tons, au parti pris de l'exécution, la ressemblance est si frappante qu'il n'y a pas à s'y méprendre. Par son esprit général, il rappelle tellement l'impression du tableau de Lyon, que toutes les différences que nous venons de signaler ne se peuvent apercevoir que par un examen soutenu. Nous avons cru tout d'abord que nous avions devant les yeux une copie littérale. Les arbres fauves et feuillus se découpent avec la même vigueur sur le même ciel clair et verdâtre; le corps d'Isaac est également en pleine lumière; à peine s'il est un peu plus blanc, un peu plus *ivoiré*. Il n'y a pas de doute à conserver : ce sont deux reproductions par le même maître de la même idée. Celle de Pise est supérieure, et, à cause de cela, probablement postérieure à celle de Lyon. Il faut du reste éloigner toute idée de copie ; les deux tableaux sont peints avec la même verve, le même sans-gêne ; d'ailleurs une copie serait littérale : ce sont bien deux originaux.

Par une coïncidence bizarre et qui achève de jeter une pleine lueur sur la question, le même chœur de la cathédrale de Pise renferme quatre tableaux d'André del Sarte, peints sur bois, représentant des saints et des saintes, qu'on dirait placés là tout exprès pour faire contraste en leur grâce efféminée et souriante, au *faire* abrupte du Sodoma. Ce rapprochement est significatif; qui aura pu le faire sera, je l'espère, entièrement édifié. André del Sarte ici a poussé si loin l'art des dégradations, que la peinture en arrive à manquer

Digitized by Google

un peu de solidité. Elle a l'apparence atténuée d'un tableau recouvert d'une vitre, et c'est au point qu'on éprouve cette illusion au premier abord. Le peintre n'a eu qu'une pensée : adoucir l'expression, la forme, le modelé ; les contours sont presque fugaces ; tout cela est bien obtenu un peu aux dépens du style et du *caractère*. En tous cas, la dissemblance entre les deux maîtres voisins ne peut être poussée plus loin.

Nous ferons remarquer en passant que c'est par suite d'une erreur que M. du Pays, dont le *Guide en Italie* est si remarquablement fait au point de vue de la peinture, place encore sous le nom d'André del Sarte une grande madone entourée de saints dans le transsept sud de la même église. On ne reconnaîtrait guère non plus le gracieux auteur des quatre volets du chœur dans cette peinture si mâle et si solidement empâtée. Cette madone est de Perrin del Vaga, et le *cicerone* qui montre les curiosités du monument a raison cette fois contre l'autorité du livre. On en remarque d'ailleurs facilement l'analogie avec une madone du même auteur, en tout point digne d'un élève de Raphaël, et qui est appliquée contre un pilier de la nef, à gauche.

En somme, le sceau du Sodoma n'est guère moins facile à reconnaitre que celui d'André del Sarte, et aux preuves négatives de la fausse attribution du tableau de Lyon, nous avons pu ajouter sans peine les preuves positives. Il faut donc restituer au Sodoma ce qui appartient au Sodoma. Cette attribution plus exacte n'ôtera rien à la valeur du tableau de notre musée, quoiqu'il en coûte toujours un peu de faire descendre de son piédestal une œuvre qu'on s'était plu à donner à un peintre universellement vanté, et que ses contemporains avaient pu qualifier de *senza errori*. Nous la rendons à un maître moins connu en France, mais qui n'en est pas moins un grand peintre, d'une personnalité forte-

Digitized by Google

ment accusée. Ce tableau, sans être un de ses premiers, est de ceux qui permettent d'apprécier l'artiste à sa véritable valeur.

Que si, maintenant, on était tenté de trouver oiseuse une discussion qui roule tout entière sur la recherche de l'auteur d'un tableau, nous répondrions que rien n'est absolument oiseux de ce qui tend à rectifier une erreur, à répandre une vérité, même sans importance apparente. Il y a dans toute justice rendue, fût-ce à un pauvre artiste mort il y a trois siècles, une satisfaction donnée au sentiment naturel de l'équité. Enfin, il y a peut-être quelque intérêt à répandre un nom qui représente une place aussi élevée dans l'art du XVIe siècle que celui du Sodoma. L'exemple est fréquent en Italie d'artistes d'une grande valeur, dont la réputation n'a pas franchi les limites d'un petit pays. La renommée n'est étendue au loin que de ceux qui ont fait beaucoup d'ouvrages de chevalets. Aussi marche-t-on de surprise en surprise en rencontrant à chaque pas des maîtres dont l'œuvre, souvent importante, n'est connue que de quelques érudits. Le moyen de rendre ces maîtres appréciés et populaires, c'est l'extension de la mesure déjà prise par le gouvernement, mais à un degré trop restreint, de faire exécuter des copies des ouvrages à fresque ou placés dans des galeries étrangères. Ces copies devraient être bien plus nombreuses et former au besoin des musées spéciaux. C'est un vœu que ne saurait former trop vivement quiconque a souci de l'art et sait ressentir les jouissances éternellement savoureuses que donne le commerce familier avec les belles choses.

Clair Tisseur.

Digitized by Google

UN DERNIER CHANT AU PARADIS PERDU DE MILTON,

par M. Alexis de Jussieu.

A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais (1).

Monsieur le Directeur,

Le titre que je viens d'inscrire est suivi, à la première page du poème, de ces mots qui nous promettent une riche et abondante moisson : *Extrait d'un volume inédit d'études littéraires.* Nous espérons que l'auteur *du Dernier chant au Paradis Perdu* nous tiendra parole et qu'il publiera bientôt ce portefeuille duquel il n'a tiré, que je sache, que le poème dont je viens rendre compte et d'admirables *Méditations de la raison et de la foi* dont je ne vous entretiendrai pas, car je craindrais, si je m'occupais de ces matières que je n'ai pas étudiées, que je ne connais que par mon cœur, mes convictions et ma foi, de mériter le sanglant reproche qu'Apelles adressait jadis à un ignorant qui se permettait de juger un de ses tableaux.

L'auteur du *Dernier chant au Paradis Perdu* est un de ces hommes que *noblesse et famille obligent* ; il appartient à cette célèbre famille qui depuis la fin du XVIIe siècle a successivement produit un si grand nombre de savants distingués et a jeté sur son nom comme sur le pays où elle a reçu le jour la plus légitime et la plus douce des illustrations. M. Alexis de Jussieu a rempli avec une haute distinction des fonctions de Préfet dans divers départements importants; il a été directeur de la police du

(1) Nous venons d'imprimer une seconde édition du beau poëme de M. Alexis de Jussieu. M. Nadaud, ancien premier président de la Cour de Grenoble, magistrat éloquent, qui, dans sa retraite, a conservé le droit de prononcer des arrêts littéraires, veut bien, à ce sujet, nous adresser la lettre suivante que le nom du critique et le nom de l'auteur recommandent doublement à l'attention et à la sympathie de nos lecteurs.

A. V.

Digitized by Google

royaume sous le règne de S. M. le roi Louis-Philippe, il vit aujourd'hui à Lyon, quoique jeune encore, dans une retraite honorable et honorée, et maintenant qu'il est rendu au repos, il se livre avec bonheur au culte des lettres; il pense comme Cicéron que ce culte forme la jeunesse, charme les vieilles et lourdes années, donne du lustre à la bonne fortune et console dans les afflictions. Les lettres ne sont-elles pas les compagnes constantes de celui qui les cultive? Elles le suivent aux champs et à la ville ; elles voyagent, elles veillent avec lui. (Pro Archiâ poetâ).

Que je m'occupe maintenant du poème Biblique, de l'hymne religieux que M. de Jussieu a intitulé : *Un dernier chant au Paradis Perdu de Milton.* De Milton....! Qui ne connaît l'œuvre *Apocalyptique* de ce grand poète, cette œuvre qui a triomphé enfin de l'indifférence des contemporains et des critiques passionnées et souvent peu décentes de Laharpe et de Voltaire? Mais comme on l'a fait justement observer, si la récompense votée par la postérité a été tardive, elle a été splendide. — Jamais œuvre ne mérita mieux et plus complètement le titre de *poème Epique*, puisqu'elle est puisée dans les livres saints des Hébreux et que ces livres eux-mêmes offrent tous les caractères de *l'Epopée* la plus antique. N'ont-ils pas précédé *l'Iliade* et *l'Odyssée* et la *Genèse* ne nous fait-elle pas connaître la création par Dieu et du *monde* et de *l'homme?* Les autres livres de ce *Pentateuque* ne sont-ils pas le monument le plus complet des croyances d'un peuple et ces croyances, hâtons-nous de l'ajouter, ne sont-elles pas celles qui servent de fondement à notre sainte et divine religion?

Milton, ce chantre de la *Genèse*, a terminé son poëme au moment où l'ange envoyé par Dieu chassa Adam et Eve du *Paradis Terrestre*, au moment où le monde entier étant devant eux, *main en main*, dit le poète, *à pas incertains et lents, ils prirent à travers Eden leur chemin solitaire.* C'est à ce moment que M. de Jussieu s'empare des deux coupables et qu'il chante, avec une lyre que l'on peut justement appeler *Racinienne*, les premiers jours de leur existence sur la terre. Les détails dans lesquels il entre sont d'un coloris des plus purs, des plus frais, des plus variés ; ses chants sont suaves, surtout quand il leur donne la

Digitized by Google

forme de *l'églogue* ; ils dénotent le sentiment exercé des périodes et de l'harmonie ; les pensées, toujours élevées, sont en même temps gracieuses ;les rimes constamment riches donnent un véritable éclat poétique à cette composition que je vais faire beaucoup mieux connaître par quelques citations. Mais avant de répéter ce que cette œuvre a de beau et de gracieux, je dois présenter quelques observations critiques non sur les détails mais sur le plan même du poème. Dieu avait dit aux proscrits de *l'Eden*, c'est la *Genèse* qui nous l'apprend : *La terre sera maudite à raison de ce que vous avez fait, et ce ne sera qu'avec beaucoup de travail que vous en tirerez votre nourriture. Elle vous produira des épines et des ronces et vous vous nourrirez de l'herbe de de la terre.* Fidèle à ces vérités bibliques, au début du moins de son poëme, M. de Jussieu a commencé ainsi :

Quand, sur l'ordre de Dieu, dans la nue enflammée,
La porte de l'Eden s'est à jamais fermée,
L'Archange disparaît et le couple maudit
S'éloigne lentement de ce seuil interdit.
Le monde est devant eux, le monde solitaire,
Royaume inanimé, silencieuse terre.
Aucun pas sur le sol, aucun bruit sous les cieux,
Nul aspect attrayant qui rappelle à leurs yeux
Le charme évanoui, cette munificence
Où d'un ami divin s'attestait la présence,
Les faciles repas aux arbres suspendus,
Tant de trésors ravis, tant de bienfaits perdus,
La source où le regard suivait l'image aimée,
Du berceau nuptial la couche parfumée.

. . . . . .

. . . . . .

Eden a tout gardé, les concerts et les fleurs.
L'homme emporte avec lui son crime et ses douleurs.
Où donc iront leurs pas? L'horizon sans limite
N'a pas à leur montrer un toit qui les abrite,
La terre est desséchée et leurs pieds chancelants

Digitized by Google

Posent, sans avancer, sur des sables brûlants.
Les eaux n'ont pas encor fertilisé le monde
Ni les vents apporté la semence féconde.
Le sol est sans produits, etc.

Les menaces de la Genèse, les décisions du *Très-Haut* sont ici parfaitement observées mais bientôt, et à l'instant même, passe auprès d'eux l'Archange qui, suivi d'une foule de Chérubins, s'approche, salue en souriant et montre un rivage, un golfe qui *semble un autre Éden* vers lequel Adam et Ève reconnaissent qu'il leur indique un chemin suivi par eux après quelques hésitations. La description de ce nouvel *Éden*, aussi riche, aussi brillant, et peut-être plus animé que le premier, renferme de suaves détails, et l'imagination de l'auteur a créé dans sa prodigalité de délicieux tableaux; mais ces tableaux, je suis obligé de le dire, sont contraires aux récits bibliques (1). Que M. de Jussieu excuse cette observation adressée à l'historien, comme tous les lecteurs excuseront bien vite l'historien en faveur du poète. Milton, dans son magnifique poème, n'a-t-il pas,

(1) Saint Avit (Avitus), auteur de plusieurs poèmes bibliques et évêque de Vienne au Ve siècle a composé notamment un poème sur la création du monde, sur le péché originel et l'expulsion du paradis terrestre. Je ne connais pas ce poème que je n'ai pu me procurer, mais je regarde comme certain qu'Avitus, sur l'expulsion et sur les circonstances qui l'ont suivie, a respecté le récit et les sévérités de la *Genèse*. *Milton* connaissait-il les poèmes d'Avitus lorsqu'il a composé son *Paradis Perdu ?* M. de Jussieu est disposé à croire qu'il ne les a pas connus et que la première inspiration du *Paradis Perdu* lui serait venue directement de la *Genèse*. De son côté, M. Guizot a tenté de démontrer qu'il y avait entre les poèmes d'Avitus et celui de Milton des ressemblances frappantes, non seulement dans quelques parties de la conception générale, mais encore dans quelques importants détails. Mais, comme le dit M. de Jussieu dans son *Avant-Propos*, le poète anglais eût-il eu connaissance de l'essai du poète latin, qu'importerait à sa renommée ! Il sera toujours permis, dit encore M. de Jussieu, d'être plagiaire de cette façon, et puis après tout, la déchéance d'Adam peut bien être regardée comme un patrimoine commun !

Digitized by Google

comme M. de Jussieu, commis *sciemment* des erreurs, notamment en racontant la lutte *titanique* entre les anges rebelles et le Dieu *tout-puissant*. Je dis *titanique*, car il a copié les traditions mythologiques sur cette lutte terrible, quand il n'aurait dû avoir d'autre guide que les quelques révélations de l'Apocalypse. On pardonne à Milton ses erreurs, volontaires, je le répète, pourquoi n'excuserait-on pas aussi celles de son continuateur, qui n'ont pas été moins volontaires, pourvu que celui-ci les rachète, ainsi qu'il l'a fait, par une imagination fraîche et variée, par une richesse de poésie qui obéisse à ses inventions et consacre, en quelque sorte, les fictions auxquelles il s'est livré. Les paroles sévères, terribles de la *Genèse* n'auraient pu inspirer que des tableaux plus sévères encore et bien moins poétiques, disons-le franchement, et M. de Jussieu, puisant d'ailleurs dans son cœur des sentiments de miséricorde que le créateur ne devait plus avoir après la chute d'Adam et d'Eve, s'est facilement porté à dépeindre la terre telle qu'elle est devenue à la suite du travail des hommes et des siècles.

Mais poursuivons nos citations :

Le temps a fait un pas, la magnifique aurore
Reparaît à son tour. Eve repose encore.
A l'exilé qui dort n'ôtons pas son sommeil,
Adam est venu seul saluer le soleil.
Comme une nappe d'or l'astre étend son mirage
De l'horizon aux flots et des flots au rivage ;
Il réveille le monde ! Immensité des cieux,
Pourrez-vous contenir tous ces torrents de feux ?
Le père des humains, pensif et solitaire,
S'est assis sur un tertre et contemple la terre ;
Puis son regard s'enfonce en un vague lointain
Où, du seuil de la nuit aux portes du matin,
Vainement sa pensée interrogeant l'espace,
Sonde les profondeurs que l'horizon embrasse :
Il ne voit que la mer, cette mer qui toujours
Pousse en avant ses flots comme le temps ses jours.

Digitized by Google

Oui, le lointain des flots semble un lointain des âges ;
Ils portent tous les deux sur leur sein des orages ;
Quand la pensée y plonge, elle y puise à la fois
Des doutes infinis, de sublimes effrois ;
Et voyant que l'abîme est toujours sans limite,
Y perd sa propre trace et s'arrête interdite.

C'est au hasard que je fais ces citations, et ce hasard ne saurait être que très-heureux ; il n'y a pas à choisir lorsque tout est très-bien. Que de pensées élevées et poétiques dans le beau morceau que l'on vient de lire ; je ne les relèverai pas en particulier, car il faudrait tout reproduire. Adam est agité par un rêve funeste qu'il communique à Eve; c'est surtout le sort réservé à sa race qui l'affecte :

. . . . . .

Mais il est une voix qui murmure sans cesse
A mon âme oppressée un long cri de détresse :
C'est celle de ma race, et je l'entends toujours !
Et plus le temps rapide accumule de jours,
Plus ce gémissement que chaque siècle augmente,
Echo de l'avenir, m'en jette l'épouvante.
Ecoute... Dans ce flux l'entends-tu retentir ?
Sais-tu combien de cris vont encor le grossir ?
En mille et mille voix la plainte le répète,
Et remonte les temps pour atteindre ma tête.
D'abord quelques tribus , après des nations,
Et puis des flots pressés de générations,
Et dans leur vaste sein d'innombrables familles,
Des pères et des fils, des mères et des filles,
Sur chaque tombe ouverte héritant le malheur (1),

(1) J'aime peu, fort peu le verbe *hériter*, (verbe neutre) avec un régime direct, mais je reconnais que dans le vers que je viens de citer, M. de Jussieu lui a très-heureusement donné ce régime qui apporte plus de force et même plus de rectitude dans la pensée. Ce régime direct a été longtemps proscrit ; l'usage s'en est introduit, et plusieurs grammairiens et l'Académie

Digitized by Google

A leur tour en mourant lègueront la douleur.

. . . . . .

. . . . . .

Cet infini que Dieu porte dans la puissance,
Il le mit dans nos cœurs aux jours de bienveillance,
Mais c'était pour aimer... ce sera pour souffrir !

. . . . . .

Mais *Satan* est resté sur la terre ; il attend ses sujets, car il sait bien que le genre humain deviendra sa proie et que le temps est son ministre :

Il sourit. A qui donc ? aux discordes civiles,
A la hache, au bourreau se dressant dans les villes,
Aux autels renversés, aux temples abattus,
Aux démentis donnés à toutes les vertus ;
A tout ce qu'il prévoit de douleurs et de crimes,
A tout ce qu'il espère entraîner aux abîmes.
Son empire lui plaît, il l'admire, et son cœur
En fixe le destin ; ce sera le malheur.

. . . . . .

. . . . . .

Et planant dans les airs son regard a cherché
Dans quel obscur vallon, dans quel antre caché,
Les exilés d'Eden, sans guide sur la terre,
Ont sans doute essayé d'abriter leur misère.

Il les aperçoit et entend une délicieuse conversation que j'ai déjà appelée une églogue, entre Adam et sa compagne ; ils reconnaît avec rage qu'ils sont heureux, et pour se venger de ce bonheur qu'ils éprouvent, il veut glacer leurs cœurs par l'égoïsme:

elle-même ont autorisé cet usage ; mais comme le dit Laveaux en ses *Difficultés de la langue française*, on ferait bien de n'employer le régime direct que lorsque, dans une phrase, le verbe *hériter* a deux régimes. L'Académie, au reste, dans les exemples qu'elle donne du régime direct, évite ce qui pourrait rendre cet emploi choquant.

Digitized by Google

Enfanter les soupçons, finir ces rêves d'or
Qui de la terre au ciel les rattachent encor,
Et comme l'ouragan qui divise les flammes,
Isoler leur pensée et désunir leurs âmes.
Il dit, puis, se couchant sur un livide éclair,
Il sillonne la nue et s'enfonce dans l'air.
De la terre au chaos, du chaos à l'abîme,
Tel qu'un aigle blessé s'abat de cime en cime,
Il descend, il arrive au gigantesque pont
Qu'a bâti son armée et le franchit d'un bond.

Il appelle un des anges rebelles qu'il poussa autrefois à la révolte par l'ascendant de sa fausse amitié. *Alessiel* (c'est ainsi que l'auteur nomme cet ange déchu) a conservé encore au fond des enfers un cœur torturé par les remords et les regrets, et quoique Satan ait en lui peu de confiance, du moins pour les combats, il espère que mieux qu'un autre il pourra séduire les deux proscrits :

Dans les champs du chaos le couple ailé s'élance.
Quand l'espace finit l'espace recommence.
Satan connaît l'abîme ; Alessiel qui le suit
Semble un oiseau du jour égaré dans la nuit.
. . . . . .
. . . . . .
Mais enfin la vapeur par degrés se colore
Des feux du crépuscule et de ceux de l'aurore ;
C'est le jour, le jour brille et le jeune Alessiel
Sent naître dans son cœur un doux regret du ciel.
. . . . . .
. . . . . .
On dirait qu'il écoute à la voûte infinie
S'il entendra des cieux l'ineffable harmonie ;
Si quelque écho lointain des célestes concerts,
Pour arriver à lui traversera les airs.
Il vous a tant pleurés dans l'horreur des supplices,
Accords majestueux qui faisiez ses délices,

Digitized by Google

Grâce et splendeur d'en haut, belle immortalité,
Et toi plus belle encor, ardente charité.

. . . . . .

. . . . . .

Puis, devant ce beau ciel, devant ce jour qu'il aime,
Son âme se replie et gémit sur lui-même.
Oh ! s'il est un emblème à ta propre grandeur,
Dieu qui nous a créés, c'est l'infini du cœur,
Elan mystérieux, cri que l'âme te jette
Et que ton âme entend, soit qu'on aime ou regrette.
S'il est une mesure à ton ciel, c'est la foi,
Car elle part de nous et monte jusqu'à toi.
S'il est un vol égal au vol de ta lumière,
C'est celui qui t'apporte en secret la prière,
Car ton souffle l'aspire et double son essor
Quand notre faible voix la balbutie encor.

Tous deux arrivent sur la terre. Satan explique ses projets à Alessiel. Il veut qu'il détruise les sentiments d'amour, de confiance qui existent entre les deux époux, qu'il introduise auprès d'eux l'égoïsme, l'envie, les passions qui les rendront à jamais ses sujets. Alessiel s'éloigne, mais avec d'autres projets dans l'esprit; il veut au contraire sauver l'homme et la femme de ce nouveau péril ; il se rapproche d'abord d'Adam qui le prend pour un envoyé de Dieu, et il lui demande ce qu'il ferait si le Tout-Puissant, révoquant son arrêt, lui offrait une vie immortelle en le séparant de la compagne qu'il lui a donnée, et qui seule fut coupable. Adam lui répond :

. . . . . Si le Dieu que j'adore
De choisir mon destin me laisse libre encore,
Qu'il daigne me garder jusqu'à mon dernier jour
Deux biens qu'il m'a donnés : le devoir et l'amour.
Eve a reçu de lui la faiblesse en partage ;
Mais s'il m'a réservé la force et le courage,
C'est pour la protéger contre un sort rigoureux,
Et s'il veut mon bonheur je suis assez heureux.

Digitized by Google

Eve sera plus expansive ; c'est dans le caractère, ou plutôt dans le cœur de la femme ; et d'ailleurs elle fut la première, et je dirai presque la seule coupable, puisque Adam fut entraîné par elle dans la faute qu'il commit ; elle sent le besoin d'expliquer son refus, et même de démontrer que ce refus est un devoir et non de la générosité ; elle sent aussi qu'elle aime son époux, et devant ce sentiment aucun sacrifice ne lui coûte, même celui du ciel et de l'immortalité. Telle est la femme depuis la création et telle elle sera toujours ; je parle de la femme en général, sans me préoccuper de quelques exceptions ; rien ne coûte à la femme quand elle aime ou quand elle croit aimer. Voici la réponse d'Eve. Alessiel lui avait dit :

. . . . . Pour toi *seule* j'espère
Du Dieu qui vous unit désarmer la colère.
— Oh ! tu n'apportes pas un si terrible arrêt,
Dit Eve avec effroi ; quel que soit mon regret
Je ne demande à Dieu ni splendeur éternelle,
Ni place loin d'Adam, dût-elle être immortelle.
Sans lui, sans mon époux que ferais-je des cieux ?
Quel rayon me vaudrait le rayon de ses yeux ?
Ton ciel serait désert. Mon âme délaissée
Resterait sans regard, sans amour, sans pensée.
Dieu me fit son épouse, et sa première loi
M'ordonna de l'aimer. Que ferait-il sans moi,
Rejeté sur lui-même, isolé dans le monde ?
Tu n'as donc jamais vu quelle douleur profonde
Vient oppresser son âme et courber son beau front
Lorsqu'il songe aux malheurs que ses fils souffriront ?
Quand ces tristes pensers abattent son courage,
Quelle main sècherait les pleurs sur son visage ?
Tu ne le sais donc pas, il me faut tout mon art,
Mes accents les plus doux, l'amour de mon regard,
Le charme dont j'apprends à parer mes sourires,
Pour chasser loin de lui ces funestes délires !
Qui donc, qui donc viendrait exercer sur son cœur

Digitized by Google

Ce pouvoir merveilleux qui le rend au bonheur?
C'est moi qui dans Eden ai causé sa ruine;
S'il est des maux plus grands que son Dieu lui destine,
Eve aussi les mérite et doit les partager.

Vivement ému, Alessiel approuve, donne même des avis, des conseils qui feront éviter les calamités que Satan voudrait entasser sur leur tête ; il raconte son histoire, les entraînements qu'il a subis, son repentir, ses remords, et il les quitte en disant :

Aux lieux où je descends jamais on ne pardonne,
Et je vais expier l'avis que je vous donne.

Mais l'archange Michel, tandis qu'il parle encor,
Paraît et le ravit dans un nuage d'or.
Sa main en la touchant communique à son aile
Une force infinie, une splendeur nouvelle.
Il monte, accompagné de chants mélodieux,
Les pardons du Très-Haut sont les fêtes des cieux.
A peine il a senti qu'il franchissait l'espace,
Le voilà dans le ciel, devant Dieu, face à face.
Et l'Eternel, lui-même heureux de son retour,
Laisse tomber ces mots comme un décret d'amour :

« Pauvre enfant, je t'aimais avant ton fol outrage,
Après ton repentir je t'aime davantage.
Ton cœur en faillissant ne fut point criminel;
L'arrêt qui t'a frappé n'était pas éternel ;
Ton exil est fini; je te rends ma présence,
Et les cieux vont savoir comment je récompense.
Alessiel, noble fils, ange de la bonté,
Des consolations et de la charité,
Je confie à ton cœur un divin ministère.
Hôte invisible et doux, habite sur la terre.
L'avenir en son sein porte bien des malheurs !
Chaque heure dans le temps va sonner des douleurs.

Digitized by Google

Mais, pleine de mes dons, que ta main sur le monde
En grâces, en secours ne soit pas moins féconde.
Recueille les sanglots et les pleurs ignorés ;
Tu les apporteras à mes parvis sacrés.
Ne t'éloigne jamais du malheureux qui veille;
Murmure avec mon nom l'espoir à son oreille.
Ecoute dans les nuits, écoute dans les jours,
Car la plainte est partout, à chaque heure et toujours.
A l'enfant affligé qui me dit sa prière,
Fais luire notre amour dans les yeux de sa mère.
Que les plus faibles cris soient entendus de toi,
Que les soupirs perdus se retrouvent en moi.
Aux cœurs qu'auront brisés l'abandon ou l'outrage
Annonce ma présence et porte le courage.
Où l'âpre calomnie aura versé son fiel,
Appelle ma justice et découvre mon ciel.
Sois celui qui soutient, qui distrait, qui console,
Par un pressentiment, un songe, une parole.
Vole avec l'hirondelle aux barreaux des prisons,
Pénètre avec le jour dans leurs antres profonds.
Affermis l'innocent, brille sous sa paupière
Comme un rayon vengeur de ma propre lumière.
Mais retourne au coupable et sois prompt à partir
Pour porter à ton Dieu son premier repentir.
Il sera pour les cœurs un désert, c'est l'absence.
Que tes doux entretiens en trompent le silence.
Vous que le sort sépare, amis, frères, époux,
Quand vous m'appellerez, il sera près de vous !
Lorsque invoquant mon nom, l'âme à l'âme fidèle
Prêtera ses serments, reçois-les sous ton aile.
Aimer c'est me comprendre et faire un pas vers moi ;
La tendre affection peut conduire à la foi.
Où deux cœurs s'aimeront je permets ta présence.
Sois pour eux tour à tour la joie ou l'espérance.
Que le doute à ta voix soit aussitôt banni
Et qu'ils sentent qu'en moi l'amour est infini ! »

Digitized by Google

Le Très-Haut a parlé, les légions des Anges
En transports éclatants célèbrent ses louanges,
Et sur leurs ailes d'or enlevant Alessiel
Le portent triomphant jusqu'où finit le ciel.
Pour aller accomplir un si divin mystère
Tous auraient envié le séjour de la terre.

Ainsi finit le poème ! Ainsi parla l'Être-Suprême ! Quel admirable , quel magnifique, je dirais même, si je ne craignais de commettre un blasphème ou une impiété, quel divin langage ! C'est un véritable hymne au repentir et à la contrition, c'est un chant du ciel qui proclame la bonté miséricordieuse de Dieu ; c'est le cantique de l'espérance et du pardon. Cette allocution du créateur est admirable ; mais hélas ! et M. de Jussieu le sait aussi bien que moi, elle pèche dans son orthodoxie. M. de Jussieu a voulu développer toutes les richesses de son imagination ; en un mot, il a voulu être poète, et, sous ce rapport son succès est complet. Cette belle et douce harangue a remué dans mon cœur les plus profondes impressions, mais les émotions doivent s'éteindre devant le dogme, devant la vérité, et je ne puis me permettre de ne pas relever ce que contiennent d'inexact les divers passages que je viens de citer. Pascal a avancé que la sévérité de Dieu envers les damnés le surprend moins que sa miséricorde envers les élus. C'est cette sévérité que M. de Jussieu a voulu modifier ; c'est cette miséricorde qu'il a voulu étendre ; il ne s'est pas trompé, dogmatiquement parlant, lorsqu'il a invoqué ces faveurs de la justice de Dieu accordées au repentir des *pécheurs*, mais la décision de Dieu est *irrévocable* envers les *damnés* comme envers les *anges rebelles* (1). Le repentir, l'espérance et le salut ne descendent pas au fond des abîmes infernaux, sur la

(1) Voyez les Saintes Écritures, les Évangiles, les Prophètes, les Pères de l'Eglise, l'opinion de la plupart des papes et de la plupart des évêques. Voyez aussi les décisions des conciles, et notamment de celui de Constantinople, en 540, et l'édit de Justinien qui a précédé ce concile. Voyez encore la décision du quatrième concile de Latran sous Innocent III.

Digitized by Google

porte desquels la poétique main de Dante a tracé cette fatale et irrévocable inscription :

Laissez toute espérance en entrant dans l'Enfer.

Klopstock lui-même, cet *Homère chrétien* (1), nous montre, à la vérité, dans cette épopée sublime qu'il intitula la *Messiade*, près du trône de Satan, un ange rebelle, *Abbiel Abbadona*, qui se souvient, en versant des larmes, des jours de bonheur qu'il a passés dans le ciel, et dont le cœur repentant est déchiré par les remords ; il nous l'a montré protestant contre le nouveau crime que l'enfer veut commettre par la mort de notre divin Sauveur; mais cet ange rebelle que Châteaubriand appelle une des plus belles créations de Klopstock, le poète s'est bien gardé de l'admettre à la rédemption et de l'appeler dans le ciel (2). Il s'est trouvé cependant un poète justement illustre, Alexandre Soumet, qui, dans sa *Divine Epopée*, a cru pouvoir réveiller un système attribué autrefois à Origène, et condamné par les conciles plus de deux cents ans après la mort de ce *prêtre-philo-*

(1) C'est le nom que lui donne un de nos plus distingués et de nos plus énergiques écrivains, M. Poujoulat, dans sa *Littérature contemporaine*, à l'occasion d'une nouvelle traduction de la MESSIADE.

(2) Je n'ai pas en ce moment la *Messiade* sous les yeux, mais je ne crois pas que mes souvenirs me trompent en me portant à affirmer que Klopstock a pensé que les anges rebelles ne pouvaient pas racheter leur crime par le repentir.

(3) Dans une préface, Alexandre Soumet dit que saint Jean Chrysostôme aima mieux souffrir la persécution que de consentir à lancer l'anathème contre la doctrine d'Origène; il dit aussi que ce saint évêque a dû s'exprimer de manière à faire entendre que le Christ avait brisé les portes de l'enfer, *afin que ce lieu ne fût plus qu'une prison mal assurée*. Mais l'Eglise a interprété les paroles de saint Jean Chrysostôme autrement que le poète ne l'a fait, et quant à la persécution qu'il préféra subir plutôt que de lancer l'anathème sur les propositions d'*Origène*, je ferai remarquer que ces propositions, au nombre de neuf, pouvaient ne pas renfermer toutes des hérésies et que saint Jean Chrysostôme ne s'est expliqué sur aucune d'elles; que d'ailleurs les persécutions auxquelles il fut exposé étaient plutôt politiques que religieuses, et enfin que s'il protégea contre saint Epiphane

Digitized by Google

sophe, (3). Origène avait puisé ce système dans les *Théogonies indiennes*, et il avait déclaré plusieurs fois, au reste, que ce n'était là chez lui qu'un sentiment particulier ; il professait d'autres erreurs et voici en quoi consistait celle dont Alexandre Soumet s'est emparé comme étant essentiellement poétique, et, à cet égard, il ne s'est pas trompé ; le Dictionnaire des hérésies du R. P. Pinchprut la présente sous les nos 7 et 9. *Les peines des damnés ne dureront qu'un certain temps*, avait dû dire *Origène*, et *dans les siècles futurs Notre Seigneur J.-C. doit être crucifié pour leur salut, ainsi qu'il l'a déjà été pour celui des hommes.* Quoiqu'il regardât cette dernière proposition comme une fiction (il le dit lui-même) Alexandre Soumet, je le répète, s'en est emparé, il s'est élancé bien au-delà du temps et de l'espace, et comme Milton avait chanté la chute de l'homme, Klopstock la rédemption, il a voulu chanter une deuxième rédemption, et, dans ses conceptions aussi hardies que poétiques, il a élevé dans les enfers mêmes la nouvelle croix de Notre-Seigneur J.-C., et là il a fait verser le divin sang pour le salut de tous les *damnés* sans distinction ; il a fermé à jamais les abîmes. Ainsi, et en dépit des dogmes, Alexandre Soumet sauve tous les damnés, tandis que, plus timide et ne s'occupant d'ailleurs que des premiers moments passés sur la terre par nos premiers parents, M. de Jussieu ne sauve qu'un seul ange rebelle, cet *Alessiel qu'il a créé* et pour lequel il a su inspirer un intérêt tellement vif que j'aurais applaudi de tout cœur, pour mon compte, au *salut* qu'il lui a accordé, si je ne m'étais rappelé à temps et les décisions de l'Église et la fatale inscription : *laisse toute espérance.....!*

NADAUD.

et contre Théophile, quelques *origénistes*, il le fit surtout en raison des formes qu'on avait adoptées et de l'ardeur qui fut apportée dans des poursuites qui n'eurent lieu que près de trois cents ans après la mort d'Origène.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DE LA MURE.

1654.

I. Les antiquitez du dévot prieuré des Dames religieuses de Beaulieu en Roannois, de l'ordre de Fontevrault, recueillies par Messire Jean Marie de la Mure, conseiller, aumosnier et historiographe du Roy, Sacristain et Chanoine de l'Église royalle de Montbrison, Prieur ès Ordres Militaires de Nostre-Dame et S. Lazare. M. D C. LIV.

In-12 de 58 pages, sans nom de ville et d'imprimeur. M. A. Bernard croit cet opuscule sorti des presses montbrisonnaises de La Bottière, l'un des imprimeurs de la Mure. La bibliothèque nationale de Paris et celle de la ville de Lyon en possèdent chacune un exemplaire. Celui de la bibliothèque de Lyon est coté sous le n° 3182 du catalogue Coste. L'ouvrage est dédié « A serenissime et Illustrissime princesse, Madame Jeanne Baptiste de France, Très-Puissante et Très-Religieuse Abbesse, chef et généralle de la Royalle Abbaye et de tout l'Ordre sacré de Fontevrault. »

Ce petit livre est très-rare ; il en est de même de tous les opuscules de la Mure. Lorsqu'on parvient à les découvrir, ils se vendent en moyenne, de 10 fr. à 20 fr.

1654

II. Sainct Paul priant après sa conversion, ou le Cantique d'Abacuk, paraphrasé en sens mystique sur Sainct Paul nouvellement converty ; par Messire Jean-Marie de la Mure, conseillor, aumosnier ordinaire du Roy, Secretain et Chanoine de l'Église Royale de Nostre-Dame de Montbrison, Prieur dans les Ordres Militaires de Nostre-Dame du Mont-Carmel et de S. Lazare.

A Paris chez Alexandre Lesselin, rue de la Barillerie, devant le Palais, à la Ville de Lyon, et enseigne d'Imprimerie. M. D C. LIV. avec approbation des Docteurs.

1 vol. in-8° de 78 pages, y compris les pièces préliminaires. A la fin de cet opuscule, se trouve un petit traité de dix pages ayant pour titre : *Le Chrestien faisant son examen à l'imitation de S. Paul priant après sa conversion*, ou l'un des pseaumes de David, paraphrasé en sens mystique sur l'examen de conscience... Cet opuscule est dédié à Camille de Neufville, Archevêque et comte de Lyon, et Lieutenant Général du roy au Gouvernement de la ville de Lyon, etc.

M. l'abbé Renon et M. Bernard ont cru ce livre perdu. Aujourd'hui, la bibliothèque de Montbrison en possède un exemplaire.

Digitized by Google

1655

III. Le Projet de l'histoire du pays de Forest, par noble et vénérable Messire Jean Marie de La Mure, conseiller, aumosnier ordinaire du Roy, Sacristain et Chanoine de l'Église Royale de Nostre-Dame d'Espérance de la ville de Montbrison, capitale du dit pays.

A Paris, chez Alexandre Lesselin, Rue de la Barillerie, entre les deux grandes portes du Palais, *A la ville de Lyon et enseigne d'Imprimerie*. M. D C. LV.

Cet opuscule in-12 se compose de huit pages en gros caractères. Le seul exemplaire connu fait partie de la bibliothèque Coste, sous le n° 17731 de son catalogue. Nous l'avons fait réimprimer à la suite de la Biographie de la Mure, qui fait partie de son *Histoire des Ducs de Bourbon*, Lyon, Louis Perrin, in-4°, 1860.

1656

IV. Chronique de la Très-dévote abbaye des Religieuses de Saincte-Claire de Montbrison, ville capitale du pays de Forest, monastère estant de la fondation de la très-illustre maison d'Urfé touchant la quelle se voient icy plusieurs curieuses recherches.

Par Messire Jean Marie de La Mure, presbtre, secretain et Chanoine de l'Église Roiale et collegiable de la mesme ville, conseiller, aumônier et Historiographe du Roy.

A Montbrison, par Jean La Botière, marchand libraire et Imprimeur. M. D C. LVI.

Très-petit in-8° ancien de 86 pages, avec les pièces préliminaires. Il a été réimprimé en 1845, par Bernard, imprimeur libraire à Montbrison. Les Religieuses de Sainte-Claire de cette ville possèdent un exemplaire de l'édition originale.

Cet opuscule est dédié à Emmanuel de Lascaris d'Urfé marquis du dit lieu et de Bagé, comte de Sommerive, seigneur de Saint-Just-en-Chevalet et de Bussy, de Rochefort et Saint-Didier, de la Bastie et de Sainte-Agathe et autres places, chevalier de l'Ordre du Roy, Maréchal de camp en ses armées, Bailli de Forez etc.

Les Approbations de ce petit livre offrent cette étrange particularité, que l'auteur, en sa qualité de Censeur commis par l'ordinaire de l'Imprimerie de Montbrison, s'est donné à lui-même l'autorisation de mettre au jour cet opuscule. *Approbations : J. M. de La Mure, prestre, docteur en Théologie, Secretain et Chanoine de Montbrison, conseiller, aumosnier et historiographe du Roy, et Censeur commis par l'ordinaire de l'Imprimerie de la dite ville, Nous asseurons le public, la présente Chronique avoir esté par nous recueillie d'irreprochables documents, et permettons l'impression à Jean La Botière, marchand libraire et Imprimeur de la dicte ville. A Montbrison ce 8 avril* 1656.

De La Mure, Secretain.

Veu la pièce et attendu le mérite assez connu de l'auteur je n'empesche et y consens pour le Roy et le public à l'impression d'icelle huy que dessus.

Henry, Advocat du Roy.

Soit fait suivant les conclusions du Procureur du Roy, ce 12 avril 1656.

Pouderoux, lieutenant général.

Digitized by Google

1656

V. Catalogue d'illustres pour l'insigne Église collégiale et Royale de Nostre-Dame d'Espérance de la ville de Montbrison, capitale du pays de Forest, par Messire Jean Marie de La Mure, prestre, secretain et Chanoine de ladite église, prieur ès Ordres Militaires de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, conseiller, aumosnier et historiographe du Roy.

A Montbrison, par Jean La Bottière, marchand libraire et imprimeur. M. D C. LVI.

Petit in-8° de 82 pages. M. l'abbé Renon a fait réimprimer cet opuscule, à la fin de sa *Chronique de l'église de Notre Dame de Montbrison*, in-8°, Roanne, 1847. « Ce fut La Mure lui-même qui se donna la permission « d'imprimer .... en qualité de censeur commis par l'ordinaire de l'impri« merie de la ville (de Montbrison.) » Il en avait été de même pour la *Chronique de Sainte-Claire*, etc., imprimée un mois auparavant et la même année 1656. Le second titre de cet opuscule le fait connaitre parfaitement. C'est un catalogue chronologique des Doyens de l'église collégiale de Notre Dame de Montbrison et des anciens Chanoines les plus importants dont La Mure avait extrait les noms des actes nombreux qui avaient passé sous ses yeux. Il réunit aussi tous les détails qu'il avait pu trouver sur ces Chanoines, sans oublier leurs blasons lorsqu'il lui avait été possible de les recouvrer. Il est revenu plus au long sur quelques-uns d'entre eux dans son *Astrée Sainte*. Il avait notamment consulté pour ce travail un ancien registre de l'église de Notre Dame appelé *Speculum*. L'ouvrage est dédié : *A Nostre Dame d'Espérance, titulaire et tutélaire de l'insigne église collégiale et royale de la ville de Montbrison.*

1656.

VI. Le Prier Dieu famillier contenant des prières catholiques, faciles et populaires etc. Imprimé à Montbrison, chez Jean La Bottière, l'an 1656.

On ne connait aucun exemplaire de cet ouvrage. La Mure le cite dans la nomenclature de ses œuvres, à la fin de *sa Bibliothèque forésienne.*

1660.

VII. Recueil manuscrit de notes et de pièces, ayant servi à La Mure pour ses divers ouvrages, notamment pour *l'Histoire civile et ecclésiastique du pays de Forez* et pour *l'Histoire des Ducs de Bourbon.*

Trois volumes petit in fol° dont chacun porte un titre différent, ainsi qu'il suit :

Tome 1er. *Thrésor des preuves et mémoires de l'histoire du pays de Forez, tiré de diverses archives, livres et manuscrits, et rangé en ce volume par Messire Jean Marie de La Mure, secretain et chanoine de Montbrison.* 1660.

Sur la garde de ce premier volume on lit cette mention de la main de M. de La Valette: « Ce volume écrit de la main de Monsieur de La Mure, auteur

Digitized by Google

de l'*Histoire du Forez*, contient le brouillas qu'il en a fait, dans lequel il y a plusieurs pièces très-curieuses qu'il n'a point insérées dans son histoire. Il m'a été donné par Monsieur de La Mure de Bienavant, neveu de l'auteur. *Signé* : La Valette.

Ce tome renferme une ou deux *mises au net* du commencement de l'*Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, interrompues, et qui dégénèrent en brouillons. Le reste du volume n'est qu'un ramassis de notes et d'observations relatives à cet ouvrage et classées par ordre. La Mure a suivi la méthode de Du Tillet et, à la suite des notes qui concernent chaque Comte, il a réuni sous le titre d'Inventaire, la liste des pièces qui le regardent personnellement. Tout cela formait le travail préparatoire de l'auteur. Dans ses *Notes pour servir à la Biographie de La Mure*, M. Auguste Chaverondier a supposé par erreur que ce volume était perdu. Roanne in-8° 1861.

Il y avait sans doute d'autres volumes faisant suite à celui-ci, car les deux qui suivent paraissent avoir été formés par une main étrangère. Peut-être négligea-t-on de faire relier les autres pièces qui avaient servi à La Mure pour ses autres ouvrages. Nous ferons observer, à ce propos, qu'il existe à la Bibliothèque de Montpellier un certain nombre de titres ayant appartenu à La Mure et, entre autres, des pièces originales.

Tome II. *Traicté généalogique des Comtes de Forez et des sires de Beaujeu, issus d'eux en ligne collatérale, ensemble des Roys qui ont succédé à ces Comtes depuis la réunion de leur domaine à la couronne, — augmenté, illustré et vériffié sur tiltres authentiques par Messire Jean-Marie de La Mure, prestre, secretain et chanoine de l'Eglise royale de Nostre Dame d'Esperance de la ville de Montbrison, capitalle du dict pays, conseiller, aumosnier et historiographe du Roy.* 1660.

Sur la garde de ce tome II, on lit la même mention que sur le premier, de la main de M. de La Valette.

On trouve dans ce volume le commencement du tome II de l'*Histoire des Comtes de Forez*, etc., et quelques pièces les concernant. Mais ce qu'il y a de plus intéressant ce sont les notes relatives à la *Topographie* du Forez que La Mure avait le projet de publier. Ces notes comprennent la liste de toutes les paroisses du Forez, avec le nom des fiefs, de leurs possesseurs anciens, le tout accompagné de quelques observations historiques et archéologiques. Il y a dans le même volume plusieurs pièces intéressantes, et, dans le nombre, des fragments de généalogies qui n'ont pas été publiés.

Tome III. — *Histoire des Comtes de Forez. — Origine et histoire généalogique de la première et plus ancienne lignée des comtes héréditaires dudit pays.*

Sur la garde de ce volume, de même que sur celles des deux tomes précédents, M. de La Valette a mentionné de sa main que ce recueil de pièces lui avait été donné par M. de La Mure de Bienavant, neveu de l'auteur.

On trouve dans ce volume la copie originale des pièces justificatives que La Mure a publiées dans sa notice sur le Prieuré de Beaulieu et dans son *Histoire du Diocèse de Lyon*, avec un certain nombre d'autres documents inédits, de notices, de mémoires; etc., qui lui avaient été communiqués.

Digitized by Google

Les copies de ces pièces peuvent servir à rectifier les inexactitudes assez nombreuses des textes imprimés.

Ces trois volumes proviennent de la Bibliothèque d'Auxerre, et ils ont été cédés à la Bibliothèque de Montbrison par l'entremise de M. Auguste Bernard

1660.

VIII. *Chronique abrégée de l'Ordre militaire de Saint-Lazare-de-Jérusalem*, dont le siége est depuis longtemps transféré en France, et dont l'hospitalité envers les lépreux est la plus ancienne comme la plus méritoire de toutes celles des autres milices; avec l'union audit Ordre de la moderne Milice Royale de Nostre Dame-de-Mont-Carmel. Par noble et egrégie Messire Jean-Marie de La Mure, conseiller et aumosnier du Roy, secrétain et chanoine de l'Eglise royale de Nostre Dame de Montbrison, Chevalier, Prieur desdits Ordres militaires, historiographe de France et desdits Ordres. 1660. *Ms.*

M. Auguste Bernard, dans sa *Notice biographique sur Jean-Marie de La Mure*, nous a donné la description de ce manuscrit unique. « Ce livre, dit-il, qui, chose singulière, ne figure pas dans le catalogue donné par de La Mure lui-même, est l'original, et se trouve dans la bibliothèque de la ville d'Auxerre, où il a été déposé à l'époque de la Révolution. C'est un petit in-folio de 72 pages de texte. Le commencement a été transcrit par un scribe fort ignorant et mal habile ; mais tout a été revu par l'auteur, qui a écrit le titre et la fin du livre. L'ouvrage est divisé en trois parties : la première conduit l'histoire de l'Ordre depuis son origine jusqu'au transfert de son chef-lieu en France ; la deuxième depuis ce transfert jusqu'à la réunion de l'Ordre de Saint-Lazare à celui du Mont-Carmel, et la troisième depuis cette union jusqu'à l'an 1664 ; car il y a une addition qui prouve que si le travail a été rédigé en 1660, comme le porte le titre, il a été revu et augmenté depuis. »

1660.

IX. *Histoire généalogique de la maison d'Urfé, en Forez, par J.-M. de La Mure.* Ms.

En 1839 M. A. Bernard l'a fait imprimer au commencement de son ouvrage sur les d'Urfé.

« Ce travail, dit M. Bernard, rédigé en 1660 et imprimé en 1839, en tête de ma Monographie des d'*Urfé* (in-8°, Paris, imprimerie royale), renferme une généalogie très-détaillée de la famille d'Urfé. De La Mure l'indique sous le titre d'*Illustration généalogique de la très-ancienne et très-illustre maison d'Urfé en Forez*, dans la liste de ses ouvrages. »

La Mure avait écrit dans le même genre, ou projeté d'écrire plusieurs autres généalogies, telles que celles des Lévis, des Cremeaux, des Gadagne, des Rochebaron, etc.

1670.

X. *Description sommaire du rare cabinet d'estude et de piété, orné de Curiositez de Messire Jean-Marie de La Mure*, Conseiller, Aumosnier du Roy, Docteur en théologie, Sacristain et Chanoine

Digitized by Google

de l'Eglise Royale et collégiale de la Ville de Montbrison, capitale du pays de Forez.

A Lyon, chez Marcelin Gautherin, maistre imprimeur, demeurant rue Confort, proche le Singe qui pesche. M. DC. LXX.

In-8° de 16 pages. La Bibliothèque de Montbrison possède le seul exemplaire connu de ce curieux petit livre. Sur le premier feuillet de sa garde on lit cette mention : « Exemplaire offert pour la Bibliothèque de la ville de Montbrison, par M. Coste, conseiller honoraire à la cour royale de Lyon. » — Nous avons réimprimé ce précieux opuscule à la suite de notre Biographie de La Mure.

1671.

XI. *Histoire ecclésiastique du Diocèse de Lyon*, traitée par la suite chronologique des vies des Reverendissimes Archevesques, Comtes de Lyon et primats de France, avec les plus mémorables antiquités de la Très-Illustre Eglise cathédrale, de toutes les Collégiales, Abbayes et Prieurés, établie sur titres d'archives, actes, monuments publics, et autres preuves authentiques : enrichie du catalogue général des Bénéfices dudit Diocèse, par Messire Jean-Marie de La Mure, prestre, Docteur en théologie, Conseiller, Aumosnier du Roy, Sacristain et Chanoine de l'Eglise collégiale de Notre Dame de Montbrison.

A Lyon, chez Marcellin Gautherin, rue Confort, à la Justice, devant l'Hôtel-Dieu. M. DC. LXXI.

In-4° de 442 pp. y compris la Préface, les pièces liminaires et les tables.

Cette édition unique a été tirée sur deux papiers, l'un blanc et fort, l'autre de qualité inférieure. La marque typographique du frontispice est entourée de cette légende : *Nec macrum sacrificabo, sacrum pingue dabo.*

Le livre est dédié à Mgr Camille de Neufville, archevêque et comte de Lyon. M. Bernard fait remarquer avec raison que bien que portant la date de 1671, il devait être écrit dès l'année 1667, puisque l'approbation des Docteurs est du 12 avril 1668.

Cette histoire, comme la plupart des ouvrages de l'auteur, est composée d'une suite de notices sur chacun des archevêques de Lyon. Elles sont détaillées et remplies d'observations et de recherches particulières ; les pièces justificatives en sont nombreuses et intéressantes. Les auteurs de la seconde édition du *Gallia Christiana* ont eu occasion de consulter et de citer souvent cet ouvrage.

L'*Histoire du Diocèse de Lyon* eut du succès au moment de son apparition. Aujourd'hui, cet ouvrage se vend de 20 à 25 fr. Au commencement du XVIIIe siècle, Pianelli de La Vallette en avait payé un exemplaire 4 livres.

1674.

XII. *Histoire universelle civile et ecclésiastique du pays de Forez*, dressée sur des autorités et des preuves authentiques par noble Messire Jean-Marie de La Mure, prestre, docteur en théologie, conseiller, aumosnier du Roy, sacristain et chanoine de l'Eglise royale de Montbrison. — A Lyon, chez Pierre Compa-

Digitized by Google

gnon et Robert Taillandier, rue Confort, à l'Épée royale. M. DC. LXXIV. Avec permission.

Voici la description que donne de ce livre M. Auguste Bernard dans sa *Notice biographique sur Jean-Marie de La Mure* : « Un volume in-4° de XX et 484 pages, imprimé, *pour première édition*, chez Pierre Compagnon et Robert Taillandier, suivant ce que nous apprend De La Mure lui-même. Du reste, le livre porte le nom de différents éditeurs, qui s'étaient chargés avec empressement de la vente. Le frontispice des exemplaires aux noms de Compagnon et Taillandier a pour vignette un cœur dans lequel est représenté l'Enfant Jésus, avec cette devise : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est cor tuum.* Les exemplaires au nom de Daniel Gayet et ceux au nom de Posuel, n'ont qu'un vase de fleurs. J'ignore s'il y eut d'autres éditeurs pour ce livre, mais je sais qu'à l'occasion de son impression, De La Mure fut mis en rapport avec le célèbre imprimeur lyonnais Coral, car je lis dans ses notes manuscrites : « Voir Coral, qui se charge d'imprimer. » Nous ferons observer que cette note ne porte pas de date, et il pourrait bien se faire qu'elle fût relative à tout autre manuscrit de La Mure.

L'Histoire universelle, civile et ecclésiastique du pays de Forez est divisée en deux parties. La première comprend l'histoire proprement dite du Forez depuis les temps de Jules César et de la conquête des Gaules jusqu'au neuvième siècle. Cette partie est ce que La Mure a écrit de plus médiocre. Il y donne dans tous les travers des vieux historiographes qui ont voulu s'occuper d'antiquités ; il admet des étymologies fantastiques, bronche souvent sur les restitutions épigraphiques et, pour les premiers temps du christianisme, accorde trop de confiance aux pieuses légendes. Néanmoins, cet ouvrage renferme des renseignements curieux et de judicieuses observations.

La seconde partie est intitulée l'*Astrée sainte* ou *Histoire ecclésiastique du pays de Forez.* Elle a été ajoutée pour grossir le volume dont elle forme la moitié. Sous ce titre poétique, elle contient des notices biographiques sur les Forésiens qui ont été revêtus de dignités ecclésiastiques. Ces notices donnent tous les renseignements que La Mure a pu trouver sur ces personnages et sur leurs familles. « Cette portion du livre, dit M. Auguste Bernard, dans sa *Notice biographique sur La Mure*, est de beaucoup la plus importante, sinon la plus intéressante, car elle renferme une foule de renseignements sur les familles nobles du pays. »

La Mure nous apprend, dans la *Description de son cabinet d'étude*, etc., qu'en 1670, cette histoire était terminée.

Cet ouvrage, devenu assez rare et dont M. de Lavalette, au commencement du XVIIIe siècle, paya un exemplaire 4 livres, de même que l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, atteint régulièrement aujourd'hui dans les ventes, le prix de 80 à 100 fr.

1674.

XIII. *Abrégé de la vie du Pape Clément IV* de sainte et heureuse mémoire, appelé Guy Gros dans le siècle, — originaire de l'ancienne et illustre famille des Gros, de laquelle les branches sont partie en France et partie en Savoye, et dont est sorty Messire Michel Gros, Chevalier, Seigneur de Saint-Joire, Gentilhomme Lyonnois.

A Lyon, chez M. Goy, ruë Confort, à la Biche Couronnée. M. D C. LXXIV.

Digitized by Google

In-8° de 40 pages. Dédicace à très-noble et très-vertueuse Dame Madame Paparin de Chasteau-Gaillard, Dame de Saint-Joire. Le nom de La Mure se lit à la fin de cette dédicace, mais non sur le frontispice. A la fin de cet opuscule se trouvent, comme pièces justificatives, la charte des priviléges accordés par Renaud, comte de Forez, aux habitants de la ville de Saint-Haon en Roannais, et un *fragment* des Patentes de confirmation des nobles armes de l'ancienne famille des Gros, faite à Rives-lez-Quiers en Piedmont par l'empereur Charles Quint. Un Durand Gros, damoiseau, se trouve parmi les *pièges* de la charte d'affranchissement, circonstance qui a motivé aux yeux de l'auteur l'insertion de ce titre. La Mure a omis de parler de cet ouvrage dans sa *Bibliothèque forésienne*, bien qu'il ait été imprimé un an avant sa mort. Il n'a pas mis son nom sur le frontispice parce que le fond de l'ouvrage n'était, comme il le dit, que la traduction du livre du P. Clément, Jésuite. Mais la seconde partie qui appartient en entier à La Mure et forme la plus notable portion du volume, renferme de nouvelles recherches sur le Pape Clément IV. La Mure crut pouvoir rattacher la famille du Pontife à une famille chevaleresque du Forez et à une autre du Lyonnais, d'une origine toute différente ; supposition fort douteuse. Mais il avait un double motif en avançant cette hypothèse. C'était d'abord d'être agréable à Mme Gros de Saint-Joire, à laquelle le livre est dédié, et, en second lieu, il était bien aise de trouver une occasion de publier une charte inédite. En effet, comme nous l'avons dit, on trouve à la fin du volume, le texte des lettres d'affranchissement des habitants de Saint-Haon-en-Roannois, lettres accordées en 1270 et souscrites, entre autres seigneurs, par Durand Gros, écuyer.

Un exemplaire de cet ouvrage fait partie de la Bibliothèque Coste.

1675.

XIV. *Miroir historial des sacrées antiquitez et nobles singularitez du très-illustre Chapitre, de Messeigneurs les Doyens et Chanoines de l'Église métropolitaine de Lyon, primatiale de France, Comtes de Lyon, selon la suite chronologique des Doyens de ce premier corps ecclésiastique du royaume, et sur des preuves authentiques.* — 1675. Ms.

Il existe deux copies de ce manuscrit, l'une qui appartient aux archives municipales de la ville de Lyon ; c'est un petit in-folio de 190 pages, sans date et sans nom d'auteur. Il provient originairement de la Bibliothèque Lavalette et a été cédé, en 1826, à la ville de Lyon par la ville d'Auxerre qui le possédait dans sa bibliothèque. Ces derniers détails sont consignés dans une lettre de M. Auguste Bernard à M. d'Assier, insérée dans la *Gazette de Lyon* du 3 décembre 1854.

L'exemplaire qui appartient à la bibliothèque de la ville de Lyon (Catalogue Coste, n° 2176) n'a que quinze feuillets écrits, suivis de deux feuillets en blanc, le copiste ayant abandonné son travail. Ce manuscrit porte la date de 1675 et le nom de J.-M. de La Mure.

Une copie de ce manuscrit se trouve mentionnée sous le n° 16337 du Catalogue de la Bibliothèque Falconnet, 1763.

Le *Miroir historial* est certainement le même ouvrage que celui désigné par La Mure, dans sa *Bibliothèque forésienne*, sous le titre suivant :

Recueil des plus mémorables antiquitez du Chapitre illustre de l'Eglise métropolitaine de Lyon, traitées par la suite des Doyens qui ont présidé au corps insigne des chanoines de l'Eglise et Comtes de Lyon.

Digitized by Google

Le succès qui avait accueilli l'*Histoire ecclésiastique du Diocèse de Lyon*, engagea La Mure à écrire ce nouvel ouvrage, que la mort l'empêcha de publier. Dans sa *Dédicace* : « A très-illustres seigneurs... les Doyen, Chanoines, et Chapitre de l'Église de Lyon, » il dit que « le Diocèze ayant vu avec plaisir la suite de ses archevèques » il a été par là engagé à la compléter par la liste des Doyens de l'Église de Lyon et des Chanoines qui ont brillé par leur sainteté ou les dignités auxquelles ils furent appelés. Il ajoute qu'il a été d'autant plus engagé à faire ce travail que la liste donnée par le *Gallia Christiana* est insuffisante.

Le plan de l'auteur, on le voit, est toujours le même. La Mure n'a pas eu la ressource de consulter les archives du Chapitre, mais il s'est trouvé assez riche en documents pour donner une série des Doyens de Lyon beaucoup plus complète et plus détaillée que tout ce que l'on a publié depuis.

1675.

XV. *Chronique de la Très-Ancienne et insigne abbaye royale d'Ainay*, sacré trophée des premiers martyrs de Lyon, traictée sur preuves authentiques par la suite de ses abbez, tant réguliers que commendataires. Ms.

Il existe deux anciennes copies in-4° de ce manuscrit, l'une qui appartient à la Bibliothèque de la ville de Lyon, catalogue Delandine, n° 1335, l'autre aux archives de la même ville. Les deux exemplaires ont environ 200 pages. Dans le catalogue Falconnet, 1763, se trouve mentionnée une copie du même ouvrage sous le n° 16337. L'exemplaire de la Bibliothèque de la ville de Lyon est accompagné de quelques corrections et additions faites d'une main étrangère. On ne les trouve pas dans une copie moderne de la collection Coste, mais ce dernier manuscrit paraît avoir été transcrit sur une copie plus ancienne que les deux précédentes ou peut-être sur l'original. Cet ouvrage, écrit à la même époque que le précédent, est dédié à Camille de Neuville. L'auteur fait savoir dans son *Advis au lecteur* qu'il a écrit cette histoire pour suppléer au peu qu'en ont dit les frères de Sainte-Marthe dans le *Gallia Christiana* auxquels il aurait été en effet fort utile. Au reste, il excuse ces écrivains de cette lacune et fait observer qu'ils n'ont pu faire autrement. Pour ce travail, outre ses recherches personnelles, La Mure a consulté deux sources : un Missel d'Ainay du XVe siècle et une liste sommaire des Abbés d'Ainay, dressée par Symphorien Champier. Delandine, dans son Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, a donné une analyse détaillée de l'ouvrage de La Mure et, depuis, la *Chronique de l'abbaye d'Ainay* a servi de fond à tout ce qu'on a écrit sur cette abbaye. M. l'abbé Boué, curé d'Ainay, se propose de publier cette chronique avec des additions et des notes.

Il paraît que La Mure avait conscience de son mauvais style ou qu'on l'avait averti à cet égard, car dans la préface de sa *Chronique d'Ainay*, comme dans celle du *Miroir historial* et de la *Vie du Pape Clément IV*, il se justifie de ne pas s'attacher « à la pompe d'un stile flatteur » et « de rechercher avant tout la vérité et la simplicité très-pure et très-nue que demande l'histoire. »

1675.

XVI. Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez, en forme d'Annales sur preuves authentiques servant d'aug-

Digitized by Google

mentation à l'histoire du pays de Forez et d'illustration à celles des pays de Lyonnois, Beaujolois, Bourbonnois, Dauphiné et Auvergne, et aux généalogies tant de la Maison royale que des plus illustres maisons du Royaume, par Jean-Marie de La Mure, prêtre, docteur en théologie, conseiller, aumônier du Roy, sacristain et chanoine de l'église royalle de Montbrison, 1675.

Deux volumes manuscrits petit in-folio, le premier de 859 pages, y compris la table, le second de 538 pages. La pagination se suit, pour le texte de l'auteur, dans les deux tomes, jusqu'à 1151 ; les preuves fondamentales sont cotées à part et contiennent 226 pages, non compris les tables.

La bibliothèque de Montbrison possède une ancienne copie de cet important ouvrage. Comme nous l'avons dit plus haut, elle a d'abord fait partie de la bibliothèque de M. de La Valette, qui, suivant toute probabilité, l'a fit exécuter sous ses yeux, d'après l'original, dont jusqu'à présent on n'a pu découvrir la trace. Les tables et les corrections des deux volumes sont de la main même de M. de La Valette qui, probablement, a dû collationner sa copie sur le manuscrit autographe de La Mure. Il faut dire, toutefois, que cette collation n'a pas été faite avec beaucoup de soin, car M. de La Valette a laissé échapper quantité d'erreurs et de fautes, que nous nous sommes efforcés de corriger et de rectifier de notre mieux, sans oser nous flatter d'avoir complètement réussi.

Dans la *Description de son cabinet d'étude*, La Mure nous apprend que, dès 1670, son *Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez* était terminée.

De tous les ouvrages de La Mure, c'est le meilleur. Il offre moins de lacunes et d'erreurs que les autres. L'auteur est plus maître de son sujet que dans l'*Histoire civile du pays de Forez* ; il avait en main plus de documents, il fait preuve d'une critique plus sûre ; les hypothèses y sont rares ; enfin, c'était son œuvre de prédilection. La méthode biographique qu'il a employée dans tous ses ouvrages est ici mieux à sa place que dans ses autres histoires et la sécheresse qui en résulte est moins sensible.

A la fin du second volume de cette histoire se trouve un autre ouvrage sous ce titre :

XVII. Bibliothèque forésienne. C'est une nomenclature, par ordre chronologique, d'un grand nombre d'ouvrages publiés par des Forésiens et qui est entremêlée de quelques détails biographiques sur leurs auteurs. Comme le dit très-bien M. Auguste Bernard : « *La Bibliothèque forésienne* et l'*Astrée sainte* forment une très-précieuse histoire des personnes, à laquelle il ne manque que d'être plus générale. »

Le premier volume de l'*Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, dont nous avons entrepris la publication, a paru en 1860 ; il sort des presses de Louis Perrin.

DATE INCONNUE.

XVIII. Histoire de l'insigne parcelle de la vraye croix révérée dans le dévot couvent des religieuses de Saint Thomas en Forez.

Ouvrage manuscrit, cité par La Mure à la fin de sa *Bibliothèque forésienne*,

Digitized by Google

et qui n'a pas encore été découvert. Il doit être d'une date antérieure à celle des trois précédents ouvrages, peut-être plus ancien encore. Ce manuscrit serait fort curieux. Il contenait la description d'un reliquaire ancien, d'origine orientale, qui renfermait un morceau du bois sacré et le texte d'une lettre en vieux français, écrite au XIIIe siècle, par Guy de Précieu, qui avait envoyé cette relique aux religieuses de Saint-Thomas.

DATE INCONNUE.

XIX. Catalogue et calendrier des saintes et bienheureuses religieuses de l'ordre de Cisteaux.

Cet ouvrage resté manuscrit, a été cité par La Mure, à la fin de sa *Bibliothèque forésienne*. On ne connait son existence que par cette mention.

XX. Plusieurs livres de prières et litanies.

Jusqu'à présent, il n'en a été découvert aucun exemplaire.

La Mure, dans le tome 1er de son *Thrésor des preuves et mémoires de l'histoire du pays de Forez, tiré de diverses archives, livres et manuscrits etc.*, donne une liste des travaux historiques qu'il se proposait de publier dès 1660. Quelques uns ont été imprimés depuis; il est peu probable que les autres aient jamais été terminés.

Ce sont : 1° *Une histoire du chapitre de Montbrison et de ses Doyens :* — 2° *Une histoire des « Abbayes, Prieurés et Commanderies du pays, des fondations qu'on pourra trouver et de leurs dépendances ; »* 3° *une suite des Baillifs de Forez ;* 4° *une suite des châteaux et autres fiefs du pays, par ordre alphabétique et les diverses lignées des seigneurs et gentilshommes qui y ont passé ;* 5° *une nomenclature de l'ancienne noblesse qui a tiré son nom de quelque lieu du pays de Forez, aussi par ordre alphabétique ;* 6° *pour le Tiers Etat : suite des lieutenants généraux.*

La liste des Baillis et celle des lieutenants généraux ont été insérées à la suite de l'*Histoire civile du pays de Forez* après l'*Astrée sainte*.

M. Patin, dans le *Journal des savants*, année 1840, a donné une liste des ouvrages de La Mure.

Il est présumable que La Mure, qui fit imprimer plusieurs de ses ouvrages à Lyon, séjourna quelquefois dans cette ville. Dans ses notes manuscrites, se trouve la mention suivante qui est relative à l'un de ses livres, nous ne savons lequel : « Le sieur Venet, à Lyon, rue Mercière, imprimeur, promet imprimer, en contribuant quelque chose. » Il paraît que l'ouvrage en question ne s'imprima pas chez Venet, ou que La Mure ne le publia point ; aucun de ses livres ne porte le nom de cet imprimeur. Une autre note de la main de La Mure est ainsi conçue : « Faut emporter les manuscrits de Forez, que j'ai faict relier, et les livres de Nostre-Dame du Puy de Bordeaux, — Faut s'adresser à Coral, libraire. » Cette note ne peut être d'une époque postérieure à 1660 ; il n'est donc guère probable, comme on l'a supposé, qu'elle puisse s'appliquer à l'*Histoire civile et ecclésiastique du pays de Forez*, qui ne fut imprimée que quatorze ans plus tard. Coral, dans tous les cas, ne put rien conclure avec notre chanoine, si tant est que celui-ci se soit adressé à lui : aucun ouvrage de La Mure ne porte ce nom bien connu sur son frontispice.

Digitized by Google

LETTRE DE M. L'ABBÉ MARTIN,

CURÉ DE COURTES, EN BRESSE,

AU SUJET DE VAUGELAS ET DU CARDINAL LOUIS ALLEMAND.

La *Revue Savoisienne*, intéressant et sérieux recueil que publie l'Association florimontane d'Annecy, ayant donné dernièrement une étude historique intitulée : *Les Gloires de la Savoie*, notre collaborateur, M. l'abbé Martin, a écrit au Directeur de ce journal pour relever une ou deux inexactitudes échappées à l'auteur de ce travail. Nous reproduisons cette lettre avec d'autant plus d'empressement que Vaugelas est de la Bresse et Louis Allemand du Bugey, que M. Martin est notre ami et que cette rectification est une occasion de témoigner notre affectueuse sympathie à la *Revue Savoisienne*, notre voisine et notre sœur. A. V.

Monsieur le Directeur,

Mû par un sentiment patriotique auquel je m'associe de grand cœur, vous venez de grouper dans quelques articles de la *Revue savoisienne*, les illustrations de votre pays. A ce sujet, permettez-moi quelques observations dans l'intérêt de l'histoire.

Vous faites naître Vaugelas à Chambéry, et le cardinal Allemand, à Saint-Jeoire en Faucigny : c'est là une double erreur.

Vaugelas est né à Meximieux (Ain), où son père avait une résidence. M. Ruivet, ancien curé et supérieur du petit-séminaire de cette ville, ne manquait jamais de relever l'erreur des biographes, lorsqu'il avait à parler à ses élèves de cet illustre grammairien. J'ai voulu vérifier son assertion, et l'ai trouvée exacte. Voici son extrait de naissance et de baptême, copié textuellement sur les registres de la paroisse.

« Année 1585. — Le 6 du dict moys, (janvier) a esté baptizé Clavde, fils de spectable Anthoyne Favre, juge mage de Bresse, et Damoyselle Benoiste Favre (sa femme). Et a esté parrein Clavde Favre, et marreyne Damoyselle Bonna vesve de noble Philibert Favre. — Et a esté baptizé par Loys Estion. »

On montre encore à Meximieux l'emplacement où s'élevait la maison Favre, démolie seulement depuis quelques années, et qui a conservé le nom de place Vaugelas.

Digitized by Google

Le cardinal Louis Allemand n'est pas originaire du Faucigny, comme le répète encore après vous l'auteur des *Variétés historiques*, mais du Bugey. Indépendamment du témoignage de plusieurs écrivains français et italiens, j'invoque, pour le prouver, deux titres qui me paraissent incontestables. C'est d'abord un portrait du bienheureux, peint de son vivant, portant cet inscription : « Véritable portrait du B. Louis Allemand, cardinal archevêque d'Arles, né au château d'Arbent en Bugey, en 1390.»

Dans le rescrit de la Sainte Congrégation des Rites, obtenu par Mgr l'évêque de Belley, portant permission de faire l'office du bienheureux dans son diocèse, on lit ces mots : In castro Arbentio, diœcesis Bellicensis in Galliâ, ubi ejus virtutum memoria adhuc extat, natus fuit (1).

Vous savez combien est minutieux l'examen de la beatification d'un saint : on ne peut pas supposer la moindre inexactitude dans les actes authentiques qui le concernent. L'abbé MARTIN.

CHRONIQUE LOCALE.

Quand on parle d'Oullins, doit-on le désigner comme une ville ou comme un village ? Oullins est bien petit, bien dispersé pour une ville, il est bien élégant, bien opulent pour un village ; c'est le séjour privilégié des riches familles lyonnaises. De beaux châteaux, de riches villas occupent les sites les plus poétiques ; il est borné par les acquedues de Beaunan, une des plus magnifiques ruines de la France, par le château de Long-Chêne, vaste établissement hydrothérapique, dont le séjour est renommé, par le pensionnat des PP. Dominicains, établi dans l'aristocratique manoir du cardinal de Tencin et de Mgr Malvin de Montazet, par les immenses ateliers de MM. Parent et Schaken, naguère si florissants et si malheureusement fermés depuis deux jours à peine, enfin par l'élégante et gracieuse résidence de M. Arlès-Dufour dont le nom est européen ; ville ou non, Oullins a une histoire, il a ses morts illustres ; aujourd'hui enfin il a ses monuments.

Le mardi 3 octobre, par une des plus belles après-midi de l'année, une cérémonie artistique et religieuse avait lieu dans le cimetière. Une perte nouvelle n'avait point frappé notre cité, mais Lyon, par les soins de sa Chambre de Commerce, rendait un dernier hommage à celui qui a tant fait pour son industrie et surtout pour le bien-être de sa population ; sur un terrain offert par la commune d'Oullins, on inaugurait un monument élevé à Jacquard.

M. le Président de la Chambre de Commerce et M. le Maire d'Oullins présidaient à cette touchante cérémonie. Autour d'eux se groupaient la famille de Jacquard, les délégués de diverses Sociétés et corporations, des artistes, des ouvriers, la population entière de la commune ; parmi nos

(1) Au bas du rescrit : Pro gratia — Die 7e Aprilis 1832. C. M. Episc. — Præn. — Cardin. — Pedicini, S. C. R. præfectus. — J. C. Fanti, S. C. R. secretarius. — (Locus sigilli).

Digitized by Google

autorités ou nos illustrations commerciales, on remarquait M. Pelvey, secrétaire-général, représentant M. le Sénateur absent de Lyon, M. Descours, député, MM. Arlès-Dufour, James et Girodon. Après la bénédiction donnée par le vénérable Curé, des discours chaleureux ont été prononcés, et, par une coïncidence amenée par le sujet, les orateurs se sont rencontrés dans la citation de quelques beaux vers extraits d'un poème sur Jacquard, poème couronné par l'Académie, publié par la *Revue*, et dont nos lecteurs ont gardé certainement un sympathique souvenir. Par une autre coïncidence que nous n'avons pas été seul à remarquer, c'est le frère de celui qui a su si bien chanter notre modeste homme de génie, qui a été chargé de lui dresser ce monument de marbre ; les deux frères, le poète et l'architecte, ont uni leur gloire à celle du célèbre mécanicien. Dans notre prochain numéro nous donnerons une appréciation détaillée du beau travail de M. Clair Tisseur.

Jacquard n'est pas le seul à qui notre ville ait rendu dernièrement hommage ; on vient de placer, au musée du Palais-des-Arts, deux bustes, l'un d'Orsel, par M. Bonnet, l'autre d'Ozanam, par M. Fabisch. Dans ces deux têtes se retrouvent toutes les qualités de nos deux maîtres, la puissance de l'un, le suave et poétique sentiment de l'autre, l'audacieuse fécondité du premier, le fini gracieux, la pensée mûre et l'idéal du second.

— Le Conseil général du Rhône a voté un encouragement honorable et précieux au savant atlas historique auquel M. de Bombourg travaille depuis plusieurs années. Cette distinction était bien due au sérieux écrivain à qui nous devons tant de recherches sur notre histoire. Les Conseils généraux de l'Isère et de l'Ain ont voté pareillement des fonds, l'un pour la restauration si désirée du temple d'Auguste et de Livie, et celle de l'église de Saint-Pierre de Vienne, en émettant des vœux pour qu'on reprît les travaux de réparation à Saint-Maurice et à Saint-André-le-Bas, l'autre pour continuer les fouilles autour du célèbre temple d'Isernore, et pour qu'on étudie les mystères historiques d'une contrée dans laquelle quelques écrivains croient voir le théâtre de la dernière bataille entre Vercingétorix et César. Partout la science archéologique, la vieille histoire du passé trouve des amis, fait des adeptes et prend une plus large part au soleil.

— Un de nos jeunes architectes les plus en renom, M. Charvet, vient d'être chargé de la construction de l'hôtel de la préfecture d'Anneci. On sait la part que M. Charvet a prise à la construction de notre palais de la Bourse ; il a créé sans partage le bâtiment de la Caisse d'épargne. La préfecture d'Anneci sera une nouvelle consécration de son talent.

— Dans la nuit du 28 au 29 septembre, une crue subite a interrompu les travaux du Pont-de-Pierre au moment où ils touchaient à leur fin ; on espère les reprendre prochainement, et déjà on voit quelques ouvriers revenir autour des chantiers. En ce moment, on couvre l'embarcadère du chemin de fer de la Croix-Rousse ; on abat la dernière maison de la place des Jacobins ; la rue de l'Impératrice est déblayée des Terreaux à Bellecour, et on complète notre vaste système de canaux.

— Au Grand Théâtre, la nouvelle troupe s'organise et promet de marcher, quelques nouveaux-venus s'emparent de la sympathie du public, et à la brillante représentation donnée au bénéfice de Renard, les applaudissements de la salle comble ont salué plus d'un des artistes qui prêtaient leur concours au pauvre et malheureux ténor. Quant au bénéficiaire lui-même, il a eu de beaux moments qu'on a bruyamment applaudis, et jamais il n'a eu plus chaleureux accueil à l'époque de ses plus beaux jours.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

Poésie.

—

AU POÈTE PROVENÇAL ANSELME MATHIEU (1).

Dieu fit l'esprit ailé pour qu'il s'enfuie
Aux horizons les plus étincelants.
Mais où voler, dans ces jours accablants
Où l'oiseau même en liberté s'ennuie ?

L'eau tombe à flots. Par la vître qu'essuie
Mon doigt distrait, mes regards indolents
Musent en vain des venants aux allants ;
Comme au dehors, au dedans c'est la pluie.

Le Rhône, en bas, chantonne et va son train,
Et moi je songe au repos souverain
Qu'offre son lit au rêveur las de vivre.

Mais à ma porte on frappe.—Gai réveil !
Entrez, Messieurs l'Amour et le Soleil !
— Gentil poète, on m'apporte ton livre.

Joséphin Soulary.

Lyon, 24 octobre 1861.

(1) Un élégant poète provençal, dernier venu de cette pléïade joyeuse qui chante là bas, autour du vieux château des Papes, ce qui ne périt pas, l'amour et le soleil, Anselme Mathieu vient de publier *Les Farandoles*, joli in-12 rempli des plus riantes et des plus fraîches poésies, avec lequel il est allé droit s'asseoir à côté des Mistral, des Roumanille et des Aubanel. La *Revue du Lyonnais* salue la venue de ce nouveau frère par un sonnet de Soulary ; en attendant ses félicitations, elle ne pouvait pas lui offrir un plus sympathique et plus gracieux bonjour. A. V.

Digitized by Google

LE CYGNE, L'OIE ET LE SERPENT.

Dame Cygne.... c'était une épouse fidèle.....
Traçait au bord d'un lac un sillon argenté;
Elle caressait l'onde et rassemblait en elle
Elégance et noblesse, et grâce et pureté.....

Une Oie.... on la disait de mœurs un peu légères,
Ce qui l'exposait fort aux caquets des commères,
Fréquentait un égout voisin, où barbotant,
La belle importunait jusqu'au moindre habitant
Qu'elle pensait peut-être enchanter par sa grâce.
Elle vit naviguer l'oiseau cher à Vénus,
Et cria: « Regardez cette prude qui passe,
« Elle est fière et prétend aux plus hautes vertus;
« Mais d'esprit dépourvue et froidement aimable,
« Hier blanche et blanche aujourd'hui,
« D'une allure toujours semblable,
« Sans cesse elle engendre l'ennui,
« Tandisque je l'éclipse en montrant, au contraire,
« Pour aiguillonner et pour plaire,
« Les talents les plus variés.
« Mes airs brillants et mon plumage
« Et le piquant de mon langage
« Mettent tous les cœurs à mes pieds.
« Diversité, c'est ma devise.
« Je sais marcher, chanter, et voler et nager,
« Mon art est de toujours changer
« Et l'on court, avec moi, de surprise en surprise;
« J'offre l'éclat du plus beau jour,
« Mille galants me font la cour
« Et tous mes jours sont jour de fête. »

Digitized by Google

Un Serpent... celui-là n'était pas venimeux.....
Ayant ouï la sotte bête,
Lui cria : « Tout comble tes vœux.
« Mais, en dépit de ta devise,
« Tu n'auras pas de longs succès;
« Si l'on t'aime, l'on te méprise,
« On t'aime un jour pour fuir après.
« Ton esprit ne fait pas merveille
« Et trahit constamment tes mœurs;
« Ta voix rauque offense l'oreille;
« Et tu n'as, pour charmer les cœurs,
« Dans ta marche et ton vol, ni grâce ni puissance,
« Et malgré ta fausse élégance,
« Qu'un instant te paya l'Amour,
« Nous te verrons, reine d'un jour,
« Retourner sous le toit que connut ton enfance
« Et mourir à la basse-cour. »

Alexis Rousset.

Digitized by Google

LOYS PAPON

CHANOINE DE NOTRE-DAME DE MONTBRISON, SEIGNEUR ET PRIEUR DE MARCILLY,

POÈTE FORÉSIEN DU XVIe SIÈCLE.

Parmi les poètes qu'a produits la Renaissance, Loys Papon n'est peut-être pas un des moins intéressants à étudier. Quoique ses essais poétiques soient restés inédits jusqu'à ce jour, ils ont cependant, à divers points de vue, éveillé plus d'une fois l'attention et la curiosité de plusieurs savants et littérateurs. Parmi ceux qui lui ont consacré quelques lignes ou quelques pages plus ou moins intéressantes, on peut citer, au XVIe siècle, le célèbre Laurent Joubert, Estienne du Tronchet, secrétaire de Catherine de Médicis, Lacroix du Maine et du Verdier; plus tard Niceron, l'abbé Leclerc, Moréri, la Monnoye, et de nos jours MM. Charles Nodier, Francisque Michel et Auguste Bernard.

M. Francisque Michel envoyé par le Gouvernement en Angleterre, en 1833, pour y faire des recherches sur tout ce qui pouvait intéresser l'histoire et la littérature de la France, découvrit dans la bibliothèque Harléïenne de Londres un précieux manuscrit en vers de Loys Papon. C'était une pastorale en cinq actes, jouée à Montbrison, au commencement de l'année 1588, pour célébrer les victoires de Vimory et d'Aulneau remportées par les Guise sur les reitres allemands. Dans l'un des rapports concernant sa mission, M. Francisque Michel signala en première ligne cette pièce à l'attention du Ministre de l'Instruction publique et il n'hésita pas à lui conseiller de la faire imprimer comme pouvant offrir un remarquable exemple des préoccupations dramatiques de notre pays pendant le triomphe de la Ligue.

Digitized by Google

Quelques années après, l'historien des d'*Urfé* exprimait dans le *Journal de Montbrison* un vœu semblable pour toutes les œuvres du poète forésien, et il nous promettait sur son compte de curieuses révélations.

Malheureusement, depuis ce temps là, aucun de ces projets ne s'est réalisé, et Loys Papon semblait être condamné pour jamais à l'oubli, lorsque l'auteur de cette notice fut favorisé d'une singulière bonne fortune. Un heureux concours de circonstances réunissait presque coup sur coup entre ses mains plusieurs manuscrits de Loys Papon, et les archives du château de Goutelas, antique demeure du poète montbrisonnais, étaient mises à sa disposition avec le plus gracieux empressement (1). Il ne lui restait plus dès lors, à défaut de tout autre, qu'à se mettre à l'œuvre pour livrer ces curieux manuscrits à la publicité, et pour essayer de répandre quelques nouveaux rayons sur cette figure de la Renaissance, à peu près perdue dans la poussière et dans l'ombre.

Ce projet allait suivre son cours, lorsque M. Yemeniz, l'heureux possesseur de l'un de ces manuscrits, nous fit l'offre gracieuse de publier à ses frais et avec tout le luxe possible les œuvres inédites de notre chanoine. Qu'il nous soit permis de remercier le savant helléniste, le bibliophile plein de goût qui de si loin a dépassé notre espérance. Le Forez n'oubliera pas que c'est à lui qu'est due l'impression de ce beau livre, et de son supplément (2), vrais chefs-d'œuvre de typographie de notre célèbre imprimeur Louis Perrin.

Mais revenons à Loys Papon. Voici comment, dans son *Hymne*

(1) Feu M. de Campredon, ancien officier supérieur d'état-major, qui, par sa mère, se rattachait à la famille des Papon, voulut bien, pour faciliter nos recherches, nous donner la plus cordiale hospitalité dans son vieux manoir de Goutelas. Ses archives nous ont offert plus d'un document précieux ; et, à ce propos, nous devons tous nos remerciments à M. Vital de Valous, dont les connaissances paléographiques nous ont été fort utiles pour nous aider à déchiffrer plusieurs volumineux dossiers du XVe et du XVIe siècle.

(2) *Œuvres du chanoine Loys Papon*, etc. Lyon, Louis Perrin, 1857.
Supplément aux Œuvres du chanoine Loys Papon, etc. Louis Perrin, 1860.

Digitized by Google

de la vertu, s'exprime sur son compte Anne d'Urfé. Qu'on lui pardonne ses hyperboliques louanges en sa qualité de disciple de Messire Loys qui fut son maître en l'art des rimes.

Comme Dante et Virgile, l'auteur des *Hymnes* fait une descente au royaume des ombres. Là, dit-il, j'aperçus, dans le *Temple de Mémoire, les Guise, les Montmorency* et autres âmes magnanimes, puis,

Au dessous de ceux-là, je vins appercevoir
Dorat (1) *petit de corps mais très-grand de sçavoir,*
Puis Ronsard, le mignon d'Apollon et des Muses,
Et Pontus de Tiart plain de grâces infuses :
Je veids un peu plus bas Thevet, Belle-Forest,
Papon, Louys son fils, ornement de Forest,
Lequel s'il eust vivant mis ses vers en lumière,
Auroit une loüange en France singulière,
Cettuy-cy le premier me fit voir le troupeau
Menant son Bal sacré sur le double Coupeau (2),
M'enseignant ardemment comme il se falloit rendre
Bien aymé des Neuf Sœurs si i'eusse sceu l'apprendre (3).

Dans une préface qu'il destinait à ses *Hymnes* et qui n'a jamais vu le jour, le même d'Urfé nous apprend (4), que *vers son an treizième, il voulut se mettre à escrire en prose et qu'il fut persuadé par le sieur de Maucune, lors son gouverneur, de s'adonner plustôt à la poésie.* « A quoi, ajoute-t-il, me fortifia Loïs Papon, prieur de Marcilly, un des plus grands poètes de notre siècle, duquel j'appris les reigles, et connaissant cella estre fort agréable à feu mes père et mère, etc. »

Quel était donc ce Loys Papon qu'Anne d'Urfé n'hésite point à proclamer un des plus grands poètes de son siècle, et à qui Nodier lui-même reconnait du talent pour la poésie? C'est ce

(1) Jean Daurat ou Dorat, le chef de la pleïade.

(2) Coteau.

(3) *Hymnes de Messire Anne d'Urfé*, à Lyon, chez Pierre Rigaud, in-8, 1608, p. 149.

(4) Biblioth. Royale. Supplément français 183. Ms. d'Anne d'Urfé, sous ce titre : *Œuvres spirituelles et morales du marquis d'Urfé, etc.*

Digitized by Google

que nous allons essayer de dire autant que pourront nous le permettre les divers documents que nous avons recueillis. Une fois pour toutes nous croyons devoir prévenir le lecteur que la plupart des faits que nous racontons sont puisés aux sources originales et que nous nous sommes attaché avec un soin ex-extrême à ne rien avancer qui ne soit scrupuleusement exact.

Pour ne pas surcharger cette notice, nous ne citerons les pièces à l'appui que lorsque nous le jugerons indispensable.

Loys Papon naquit à Montbrison, vers l'année 1535 ; il eut pour père Jehan Papon, jurisconsulte célèbre au XVIe siècle, et pour mère, Marie Bizoton de la Torrelière. De quatre enfants nés de ce mariage il fut le second (1).

Il passa probablement ses premières années dans la capitale du Forez, puis à Roanne où son père fut nommé d'abord lieutenant du Roi et enfin le reste de sa vie à Montbrison, où l'on voit, en 1543, Jehan Papon devenu lieutenant-général au bailliage (2).

Loys avait pour parrain un grand oncle paternel, vieux chanoine qui fut, pendant trente ans, trésorier de Notre-Dame. Il est probable que ce fut le bonhomme qui suggéra à son neveu la pensée d'entrer plus tard comme lui dans les ordres. Ce chanoine était fort à son aise pour le temps, puisqu'il possédait maison au cloître, enclos à Moind et jardin à Crozet. Sur la fin de sa vie il devint commensal de son neveu Jehan Papon et mourut sous son toit. Dans un testament, en date de 1545, il

(1) Voici, par ordre de naissance, les noms des quatre enfants de Jehan Papon : 1° Estienne qui devint lieutenant criminel au bailliage de Montbrison, et qui est l'auteur d'un commentaire sur une loi du droit romain ; il mourut sans postérité ; 2° Loys dont nous esquissons la biographie ; 3° Sibille, qui épousa Gilbert Feydeau, conseiller du roi et châtelain de Moulins ; 4° Melchior qui devint gentilhomme de la chambre du roi, et qui eut plusieurs enfants de son mariage avec Jeanne du Verney, veuve de Claude Trunel, bourgeois de Montbrison.

(2) Voir la biographie de Jehan Papon, dans les *Portraits d'auteurs forésiens*.

Digitized by Google

institua pour ses héritiers universels, *Maistre Jehan*, le lieutenant général, et Loys, son cher filleul, les substituant réciproquement l'un à l'autre en cas de prédécès de l'un d'eux.

Loys habita d'abord la maison paternelle, dite de *Puy-Clamaud* (1), située en la Barrière, maison acquise par le lieutenant général, en 1548, d'un sieur de Trémolles. La maison était tenue sur un assez grand pied, puisque Marie Bizoton, mère de Loys, avait à son service trois chambrières (2), sans compter un cuisinier et plusieurs valets. Loys paraît avoir été l'enfant de prédilection de sa mère, comme il le fut de son père. Rien ne fut négligé pour lui donner une brillante instruction dans le goût de l'époque. Nous ignorons où il fit ses études, mais ce dont le lecteur pourra s'assurer en parcourant ses œuvres, c'est que le latin, l'italien et le grec ne lui étaient pas moins familiers que la langue poétique des novateurs du XVIe siècle. Ses essais nous prouvent jusqu'à l'évidence avec quelle passion il embrassa la réforme païenne que les *pindariseurs* s'efforçaient alors d'introduire dans la littérature française ; mais il ne nous est pas aussi bien démontré qu'il ait étudié avec le même zèle et le même succès le droit canon.

Montbrison tout resserré qu'il fût alors dans son étroite ceinture de murailles flanquées de tours, ne se montra point en arrière du vaste mouvement littéraire qui, au souffle de l'Italie, s'était fait sentir dans nos provinces les plus reculées. Au XVIe siècle, la capitale du Forez compta tour à tour dans sa modeste enceinte des poètes, des érudits, des chroniqueurs, des jurisconsultes, des savants dont quelques-uns ont échappé à l'oubli. On pourrait citer entre autres Jean Robertet, le traducteur des *Dits prophétiques des Sibylles*, son fils Florimond Robertet qui rédigea des mémoires sur sa province ; Paparin de Chaumont, évêque de Gap, qui a laissé une savante paraphrase des psaumes de David ; Du Tronchet, auteur des *Lettres missives*, réimprimées

(1) Cette maison avait appartenu à Jacqueline de Puy-Clamaud, veuve de Jehan Papon, oncle du jurisconsulte.

(2) Ces détails se trouvent dans un testament de Marie Bizoton, du 27 juin 1569.

Digitized by Google

quinze ou vingt fois au XVIe siècle ; Jean Perrin, qui a laissé des mémoires manuscrits sur le Forez ; Pierre du Verdier, auteur du *Misopolème* ; Jean Papon, le jurisconsulte ; Gaignieu à qui l'on doit *le Carquois satirique* ; Antoine du Verdier, l'auteur de la *Bibliothèque françoise*, de la *Prosopographie*, des *Omonymes* et de plusieurs autres ouvrages ; le poète Anne d'Urfé et surtout enfin Honoré d'Urfé, un des initiateurs de la grande prose du XVIIe siècle. A part les terribles épreuves que la ville de Montbrison eut à traverser de loin en loin, telles que le massacre de ses habitants par le féroce baron des Adrets, les courses des Huguenots dans ses environs, les troubles de la Ligue et deux ou trois pestes qui décimèrent cruellement sa population, elle dormait paisible le reste du temps, sans que les bruits du dehors vinssent troubler le calme profond de sa solitude. Du Tronchet dans ses *Missives* nous a peint à merveille l'isolement où se trouvait alors la vieille capitale du pays de Forez : « Cette pauvre ville de Montbrison, dit-il d'un air tant soit peu narquois, manque si bien de nouvelles, qu'hier seulement y arriva celle de la destruction de Carthage et dimanche dernier le ravissement d'Hélène. « Et comme pour racheter cette malice, il se hâte de vanter aussitôt la douceur du climat, la bonté des habitants, et, pour comble de flatterie, *la perfection et la délicatesse des vins.*

Tel était le milieu où, pendant de longues années vécut Messire Loys. Lorsqu'il eut atteint l'âge de prêtrise, il fut, grâce à son père, pourvu d'un canonicat au chapitre de Notre-Dame de Montbrison. Il quitta alors le toit paternel pour s'établir dans une maison du cloître, que son vieux parrain, l'ancien trésorier de cette même église, avait laissée par testament à Jehan Papon. Bientôt après, il devint commendataire du prieuré de Marcilly, qui était en même temps un fief noble dont il ajouta le nom au sien. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Savigny, à laquelle son titulaire devait une redevance annuelle de 85 livres pour les décimes. C'était une assez forte somme pour l'époque ; aussi plus d'une fois notre prieur, qui vivait un peu trop sans doute à la façon des moines de Thélème, se fit tirer l'oreille pour acquitter

Digitized by Google

cette redevance, et même, comme nous le verrons plus tard, les religieux de Savigny, fatigués de ses lenteurs, furent sur le point de faire une descente à Marcilly pour en saisir les meubles. Le prieuré de notre insouciant chanoine était situé non loin du château de Goutelas, acquis en 1557 par son père. De ce prieuré, il ne reste plus que des ruines qui s'élèvent à peine au niveau du sol, et le château, rebâti vers le commencement du XVIIIe siècle, laisse à peine deviner quelle devait être la physionomie de la demeure féodale du *grand juge* (1). Une chapelle où l'on célébrait autrefois la sainte messe, une chambre sur les murs de laquelle ont été peintes quelques scènes de l'*Astrée*, aux trois quarts effacées par le temps, quelques vieux pans des murailles d'enceinte, voilà tout ce qui reste de l'antique manoir. N'oublions pas, pourtant, deux vastes cheminées *renaissance*, chargées de fruits et de personnages sculptés qui sont d'un fort bel aspect, et qui pour nous ont le singulier mérite d'être contemporaines de Jehan et de Loys Papon. Mais que sont devenues les belles tapisseries de Flandres et les portraits de famille qui ornaient cette vaste et somptueuse demeure? Hélas ! nous n'en avons plus trouvé de trace que dans de froids inventaires (2). Seule, la campagne d'alentour a conservé son inaltérable beauté. Derrière le château, s'étend une forêt de vieux pins, dont plusieurs, sans aucun doute, ont vu passer sous leur ombre notre bon chanoine, et plus tard

(1) C'est ainsi que la plupart du temps Jehan Papon était désigné par ses contemporains.

(2) M. de Campredon qui, sur la fin de sa vie, fut propriétaire du château de Goutelas, semblait avoir hérité du goût de Jehan Papon pour les études sérieuses et les antiquités. Pour occuper sa solitude, il avait composé plusieurs traités sur l'agriculture, et rassemblé, dans une salle qui semblait une succursale du musée du *Sommerard*, toute une collection de vieux meubles de diverses époques. On remarquait entr'autres dans sa collection un lit en bois de chêne, à colonnes, style Louis XIII, qui, suivant M. de Campredon, aurait appartenu à Marguerite de Navarre, de si galante mémoire. Il en avait fait l'acquisition à Usson même, où, comme on sait, Marguerite fit pénitence durant de longues années. Disons toutefois que l'authenticité historique de ce meuble n'était pas suffisamment établie.

Digitized by Google

Diane et Céladon, Astrée et Sylvandre, Adamas et les autres héros de l'interminable pastorale d'Honoré d'Urfé. Au loin, on aperçoit toujours le Lignon, dont les gracieux contours se déroulent dans la plaine et vont se perdre le plus souvent dans les vertes saulées qui croissent sur ses bords.

C'est dans cette agréable retraite que Messire Loys, qui en fut un jour le maître, venait se délasser pendant la belle saison des fatigues de sa vie canoniale ; c'est là qu'il se plongeait dans la lecture des poètes les plus renommés de la *Renaissance ;* c'est là qu'il dut composer la plupart de ses *rimes.*

Il paraît avoir débuté par un essai dramatique intitulé : *La comédie de la résurrection du bon temps.* Cette pièce dont du Tronchet eut entre les mains le manuscrit, est aujourd'hui perdue. Il eût été curieux peut-être de la comparer aux premières tentatives de ce genre faites par Rémi Belleau, Jodelle, Jacques Grevin et autres poètes comiques du XVIe siècle. Nous ignorons si elle obtint les honneurs de la représentation comme la *Pastorelle* dont nous parlerons tout à l'heure ; mais, s'il fallait en croire du Tronchet, qui la montra à Paris à plusieurs *gens de sçavoir,* cette pièce n'était pas sans quelque mérite. Du Tronchet nous apprend de plus qu'il était peint lui-même dans cette comédie, sous le grave personnage de *Rolandon,* le nom sans doute de quelque farouche capitan.

A en juger par quelques vers de son *Discours à Mademoyselle Panfile,* ce ne serait pas le seul essai dramatique que Loys aurait tenté. Il paraîtrait qu'il aurait composé à peu près vers ce temps-là quelques tragédies dont il ne nous reste pas le moindre fragment :

> Mes vers quittés icy le théâtre et le sang,
>
> . . . . . .
>
> Quittés une Lucrèce esteinte de sa main,
> Cléopâtre aux combats de l'empire romain, etc.

Ces deux femmes célèbres avaient peut-être fourni le sujet en même temps que le titre de deux essais de ce genre.

Parmi les hommes remarquables qui habitaient alors Mont-

Digitized by Google

brison, on peut citer en première ligne Laurent Joubert. Il était venu y chercher un refuge, de 1558 à 1559, afin de se soustraire aux obsessions de Rondelet, son professeur de médecine à Montpellier qui, à plusieurs reprises, avait essayé de lui faire épouser l'une ou l'autre de ses deux filles. Le savant docteur ne tarda pas à se lier avec Loys, et comme il s'occupait déjà de la bizarre réforme qu'il tenta plus tard, mais vainement, d'introduire dans l'orthographe française, il voulut se faire un disciple du chanoine, et il s'efforça de lui faire adopter sa nouvelle méthode. Mais Loys, comme on peut s'en assurer en parcourant ses œuvres, n'accepta qu'avec réserve ses innovations. Joubert écrivait, par exemple : *étoint*, *aimoint*, *finissoint* pour *étoient*, *aimoient*, *finissoient*. Loys écrivit ces mots de la même manière. Nous croyons devoir signaler au lecteur ces particularités, afin qu'elles ne lui semblent pas autant de fautes de typographie s'il jette les yeux sur ses œuvres. Constatons aussi que l'orthographe de Loys ne fut jamais arrêtée, et que sur bien des points, à quelques années d'intervalle, il changea de système. C'est ainsi que dans ses premiers essais il ne faisait aucun usage de l'apostrophe, quoique depuis l'apparition du traité de Florimond sur l'orthographe, l'emploi de ce signe eût été assez généralement suivi.

Une assez curieuse discussion, dans laquelle se trouve mêlé le nom de notre chanoine, s'est élevée depuis trois siècles dans le monde savant, à propos du *Traité du ris* de Laurent Joubert, qui fut composé à Montbrison, et, depuis trois siècles, cette question n'a jamais été éclaircie d'une manière bien satisfaisante. Nous l'avons examinée de nouveau avec le plus grand soin, et nous livrons au lecteur le résultat de ces nouvelles recherches.

En 1560, parut chez Jean de Tournes, le célèbre imprimeur lyonnais, un volume intitulé : *Traicté des causes du Ris et tous ses accidents, faits par M. Laur. Joubert, valentinois, médecin, docteur régent de Mompelier ; translaté en françois par M. Loys Papon, chanoyne de Montbrison, à Lion par Jan de Tournes, in-8, VIII, 104 pages.* Ce volume ne contient que le 1er livre du traité.

Dans une curieuse dédicace à Messire François Rougier, seigneur de Malras, etc., conseiller du roi, trésorier de France, ès

Digitized by Google

charges de Lionnois et Languedoc, secrétaire et contrôleur-général des guerres, Loys Papon s'exprimait ainsi :

« Il y a dix et huit mois, Mon-sieur, ou environ que la fortune nous fit tant de bien que de feire arriver en cette ville de Mombrison Monsieur Joubert de Valence, docteur en médecine, homme docte, expert, heureux en sa vacation et digne d'estre mieux congnu, pour les bonnes et grandes parties qu'il tient et qu'il ha pleu à Dieu de mettre en luy ; lequel vous avez vu, congnu et aymé pour l'avoir trouvé tel, tant à Mompelier où il lisoit publiquement, que audit lieu de Mombrison, lorsque faisiez visitation des lieux de vostre charge, par commandement exprès du feu Roy. Je ne vous diray autre chose de luy, ne de ce qu'il nous fit congnoistre durant le peu de séjour qu'il y fit, sinon que d'entrée appercecumes évidemment qu'il estoit tout autre que ceux que nous y avons vû résider, pour la promptitude des remèdes et seurté des effects, qu'il fit procéder de son savoir aux maux plus difficiles et douloureux (où le médecin fait plus grand preuve de ses secrets), jusques à venir au poinct que jamais gens de sa sorte ne peuvent décliner : c'est d'une envie effectuelle. L'émulation ne procédoit d'ailleurs que d'avoir congnu que pour la façon dont un tel personnage savoit user de la vacation où il est appelé, n'estoit possible que ceux qui y habitoient de longue main demeurassent en leur réputation première. Ledit seigneur Joubert, pour ne s'accomoder au dessein de cette envie, usant du naturel de la palme, comme tous vertueux doivent faire, s'est de jour à autre, par les bons et grands fruicts de sa doctrine, à tous rendu admirable. De façon que chacun a esté contraint de dire qu'il estoit des premiers de sa profession, et désirer qu'il pleust à Dieu qu'il eust moyen et voulenté de résider au païs de Forestz. Mais luy voyant que tous estoient en ce goust, et mesmes les autres medecins, ha reprins sa première entreprise de s'en aller habiter à Lyon, comme il ha fait au grand regret de tous.

Or, Mon-sieur, ayant, du temps qu'il s'est icy arresté, eu faveur de fréquenter familièrement sa compeignie où il estoit propos ou dispute de choses naturelles, (dont il est riche et assuré) que

Digitized by Google

soudein et des-lendemain il n'ayt montré par escrit de sa main un succinct resolutif dudit propos, le plus souvent conclusion, paradoxe, (et croy qu'il en ha fait à Mombrison plus de cinquante). Ayant de ce temps donques plusieurs et tant de fois que j'ay voulu le tout en mon pouvoir, *me saisiz secrettement d'un petit Traité des causes du Ris et tous ses accidents qu'il avoit escrit de sa main en latin et en quelques lieux grec, dont il est des plus heureux de nostre aage. Je l'ay traduit en langage françoys*, pour le vous faire voir, Monsieur, que je say estre certainement ami dudit seigneur Joubert, duquel aussi vous estimerez l'ouvrage, pour la grande bonne opinion, qu'à bon droit vous avez de luy. Il pourrait estre mal content de cette publication que j'en fais ; mais je m'asseure que la voyant sous vostre nom, duquel il veut entièrement dépendre comme je say, ne la trouvera mauvaise. Je confesse que mon langage est rude : parce que je n'ay osé m'eslogner de la phrase latine, pensant avenir mieux à représenter le sens de son discours qui est profond et tout philosophique, mal-aisé à traduire ou imiter. J'ay tant craint d'y faillir, que je me suis presque assubjetti de rendre mot pour mot, contre la licence dont je pouvois user. Si ce livre partoit de la main de son auteur, il seroit si cler et entier, qu'on n'y trouveroit aucun doute et moins d'apparence d'erreur. *La copie que j'en ay eu, ha esté à la desrobée, et d'un simple projet qu'il avoit trassé en trois ou quatre jours*, pour quelquefois discourir plus à plein sur cette matière du Ris. Mais c'est bien assez pour faire entendre combien seroit excellent le traité qu'il aurait pu façonner à loisir.

Je l'eusse plus tôt, et long temps y a, mis en lumière, n'eut esté que tout ce royaume, avec la meilleure part des nations estranges, estoient en grand deuil de la mort de nostre bon Roy Henri deuxième ; et durant l'an eut esté mal séant de parler du rire, mesmes à vous qui avez eu occasion de vous sequestrer de telle manière, encore que vostre naturel soit joyeux et prompt à cela quand il en est le temps. Je vous supplie, Mon-sieur, très-humblement prendre en gré mon petit travail, et recevoir l'affection

Digitized by Google

et voulenté que j'ay de vous estre et demeurer très-humble et très-obéissant serviteur.

A Mombrison, ce XX jour de juillet de l'an 1560. »

Ce premier livre du *Traité du Ris* devint, dès sa publication, d'une rareté extrême. Aucun des biographes de Joubert, si ce n'est peut-être La Croix du Maine, ne l'eut entre les mains. Du Verdier lui-même, contemporain de Loys Papon, et Forésien, n'en a parlé que par ouï dire puisqu'il suppose que les deux premiers livres du traité parurent chez Jean de Tournes, et qu'il ne donne pas la date de cette prétendue édition dont les contemporains ne parlent pas. Plus heureux que tous ces biographes, un honorable collectionneur forésien, M. Randin, a découvert, quelques jours avant sa mort, le seul exemplaire connu de ce curieux petit livre et c'est à son fils qui le garde précieusement que nous en devons l'obligeante communication. Nous dirons plus tard quelle a été, selon nous, la cause de la disparition de cet opuscule.

Dans la préface de son édition complète du même *Traité du Ris*, (Paris, Nicolas Chesneau, 1579), Laurent Joubert s'exprime ainsi :

« Or je le composay *en latin*, (ce traité) en me jouant à Mombrison. M. Louys Papon, (fils puyné du grand Papon, lumière de ce tans an la jurisprudance) traduit le premier livre, comme à la dérobée, et le fit imprimer y a plus de vint ans. Les autres deus demeuroient négligés parmy mes commentaires, jusques à tant que M. Jan-Paul Zangmaistre (jeune allemand, de noble maison d'Augsbourg, mon familier disciple) les trouvant dans ma bibliothèque, les emprunta secrettement, pour s'exercer à les traduire. Ce que m'ayant depuis communiqué, j'ay loué son antreprise : laquelle m'ha invité de les reconnoître, et ne les tenir plus cachés. J'ay trouvé sa version fidelle, et bien conforme à mon intancion, mais un peu scabreuse et rude, quant au langage ; lequel toutefois je n'ay voulu changer, pour luy donner toujours plus de courage et hardiesse, quant il verroit ces livres publiés de sa translation, etc. » Et plus loin, p. 353, J.-P. Zang-

Digitized by Google

maister qui s'était prêté complaisamment à passer pour le traducteur des deux derniers Livres, s'exprimait ainsi :

« Vous trouverés aussi que j'ay transcrit le premier Livre (jadis traduit par M. Loys Papon) de mœme ortographie, afin que vous vissiés le tout d'une parure. »

Or, cette prétendue traduction par Loys Papon et Paul Zangmaister (1) du traité de Joubert, n'était qu'une fiction de ce dernier dont le chanoine et le disciple étaient seuls dans le secret.

Pendant de longues années, on crut généralement à cette prétendue traduction du 1er Livre par Loys Papon, puis du 2e et du 3e par Zangmaister. Le forésien Du Verdier, dans sa *Bibliothèque françoise*, crut à une traduction par le chanoine montbrisonnais, et Du Tronchet, qui habitait Montbrison à la même époque, remercia Loys Papon, dans ses *Lettres missives*, de lui *avoir envoyé son Livre du Ris.*

Loys Papon et le disciple de Laurent Joubert gardèrent un inviolable secret sur cette innocente supercherie littéraire de l'auteur. Ce ne fut qu'en 1580 que le savant docteur révéla le mot de l'énigme.

C'est à La Croix du Maine que nous devons de connaître ces intéressants détails.

« Faut noter ici, dit-il dans sa *Bibliothèque*, article Zangmaistre, que le dit J.-P. Zangmaistre n'a point traduit, de latin en françois, le 2e et le 3e livres du ris sur le latin dudit Joubert, car ledit sieur ne l'a point écrit autrement qu'en notre langue vulgaire; et pour éclaircir davantage ce propos, je veux bien advertir ceux qui liront ceci que ledit Joubert n'a onques écrit son traité du Ris qu'en langue françoise, comme nous verrons par les lettres envoyées à un sien parent et ami, M. Jean Marquis de Condrieu, au diocèse de Vienne, médecin à Paris. »

Or, La Croix du Maine connaissait Marquis, et c'est à lui qu'il

(1) On a prétendu que Jean-Paul Zangmaister n'avait même jamais existé, mais le docteur Des Genettes, dans sa notice sur Joubert a parfaitement démontré que J.-P. Zangmaister, jeune praticien d'Augsbourg, avait étudié à Montpellier.

Digitized by Google

dut communication d'une lettre autographe de Joubert dans laquelle celui-ci faisait à Marquis la déclaration suivante :

« Quant à mon Livre du Ris, sachez qu'il n'a jamais été écrit en autre langue que françoise. Et ce que je mets traduit de latin en françois par un allemand, c'est une fiction, car je vous asseure de ne l'avoir pas fait en latin, etc. » (1).

Et La Croix du Maine ajoute : « Ce sont choses particulières inventées *pour quelques causes particulières.* »

Le savant Bernard de La Monnoye, dans ses annotations de la Bibliothèque de La Croix du Maine, confirme pleinement son opinion :

« Laurent Joubert, dit-il, n'a jamais composé qu'en françois son *Traité du Ris*, et ainsi tout ce qu'on a dit des traductions qu'on en a faites de latin en françois n'est qu'une fable, que *pour des raisons particulières*, il a lui-même autorisée, *comme il l'a depuis avoué* (2). »

L'abbé Leclerc est de la même opinion que La Croix du Maine et La Monnoye, et comme eux, il ne peut s'expliquer les motifs qui ont engagé Joubert à faire croire au public que le texte français de son livre du Ris était une traduction.

Dans notre notice placée en tête des Œuvres de Loys Papon nous avions supposé que Joubert, « *en homme adroit qui vouloit « juger de l'effet produit par son traité écrit dans une langue « jusques là peu usitée dans le monde savant, s'étoit effacé der- « rière le personnage d'un autre.* » Or, cette conjecture s'est changée pour nous en certitude, lorque, depuis, ces lignes d'un contemporain de Joubert sont tombées sous nos yeux. « Quoiqu'il travaillât ses matières avec beaucoup d'esprit et de subti-

(1) Joubert avait engagé Marquis à se charger d'une traduction latine de son *Traité du Ris*, et pour rassurer Marquis qui croyait à l'existence d'un texte latin, il lui avait écrit cette lettre. Joubert lui disait dans une autre lettre : « Touchant le *Traité du Ris*, j'aimerais sans comparaison plus votre traduction, que d'homme que j'ai encore cogneu. »

(2) Il n'existe aucune édition latine du *Traité du Ris*, quoique Des Genettes et autres savants l'aient avancé.

Digitized by Google

lité, dit Scévole de Sainte-Marthe à propos de son livre des *Erreurs populaires* (écrit aussi en françois), si est-ce qu'il ne put éviter le blâme d'avoir fait paroître en cela une doctrine pompeuse et superbe, de sorte que l'on disoit qu'il eût agi avec beaucoup plus de prudence et de gloire pour lui, *s'il se fût contenté d'écrire en latin pour ne parler qu'aux doctes, et non en françois pour ne point exposer sa réputation à l'ignorance du peuple; car il n'est pas croyable combien ses écrits en langue vulgaire où il découvre les secrets de la nature et les parties du corps humain les plus cachées, avec la liberté que se donnent les médecins, causèrent de divers jugements, voire même comme ils excitèrent contre lui les traits de railleries et de piquantes censures* (1). »

Il n'est donc point étonnant que Joubert, ait fait circuler sous des noms d'emprunt et comme une traduction du latin, son texte français du *Traité du Ris*, œuvre dont la lecture est des plus scabreuses. Le plus piquant, c'est qu'il ait pu persuader à Loys Papon, non seulement de placer son nom et sa qualité de chanoine sur le frontispice du premier Livre de ce traité, mais encore d'en écrire la préface. Ce qui ne laissera pas en effet de nous surprendre, c'est qu'un chanoine, et surtout un chanoine *pindarisant* ait pu consentir à laisser courir sous son nom un livre dont les crudités et les hardiesses de langage le disputent parfois au cynisme de certain chapitre de Gargantua. Il y a plus encore, en 1579, Joubert ne craignit pas de dédier son Traité complet, à Marguerite de Navarre, de même qu'il lui dédia ses *Erreurs populaires*.

Disons, pour en finir sur cette étrange scène de mœurs du XVIe siècle, que le premier *Livre du Traité du Ris*, n'est devenu introuvable que, parce que notre chanoine, revenu sans doute à résipiscence, aura pris soin d'en détruire lui-même la plupart des exemplaires.

Quoi qu'il en soit, c'est ici qu'il convient de placer un des plus émouvants épisodes de la vie de Loys Papon Nous voulons parler du siége de Montbrison par le baron des Adrets et de

(1) *Biogr. méd.* Panckoucke, t. v^e, art. Joubert, par R. Des Genettes.

Digitized by Google

l'horrible massacre qui le suivit. Pendant l'année 1562, la guerre s'était allumée avec fureur entre protestants et catholiques. Des Adrets, qui commandait à Lyon les huguenots au nom du prince de Condé, vint mettre le siége devant la capitale du Forez avec quatre mille hommes. Le 14 juin, il se rendit maître de la ville et la livra à la fureur de ses soldats. Plus de huit cents catholiques, hommes, femmes et enfants, furent impitoyablement massacrés; les rues étaient jonchées de cadavres, et à voir les ruisseaux, dit un chroniqueur, on eût pu croire qu'il était tombé une pluie de sang. Pendant ce temps-là, les maisons étaient pillées, les églises profanées, les sépultures violées, et le farouche colonel des huguenots se donnait le barbare passe-temps de faire, en sa présence, précipiter plusieurs de ses prisonniers du haut de la tour du donjon. Qu'on juge de la frayeur et des transes de notre pauvre chanoine! Les protestants n'épargnèrent que ceux qui purent racheter leur vie, et, par bonheur, Loys était de ce nombre; mais, comme il ne put trouver sur-le-champ la somme nécessaire, on s'empara de sa personne. « Les huguenots, dit un témoin oculaire, emmenèrent aulcuns qui n'eurent moyen fournir rançon sur l'heure, jusques à Montrond avec eux; mesmes le chanoine Loys Papon, qui y demeura prisonnier jusques au lendemain, qu'on leur porta argent. » Là, il dut assister à des scènes non moins épouvantables que celles de la veille. Aussi, la haine profonde qu'il voua, surtout depuis cette époque, aux protestants, est bien facile à comprendre. A en juger par les expressions dithyrambiques que lui inspira la nouvelle de la victoire d'Aulneau remportée contre eux par les Guise, on croira sans peine que la Saint-Barthélemy ne lui fut pas non plus indifférente. Quoi qu'il en soit, sa famille ne dut probablement la vie qu'à une prompte fuite; mais les huguenots, ne pouvant assouvir leur rage sur la personne du *grand juge*, pillèrent et saccagèrent sa maison de fond en comble. Nous ne serions même pas loin de croire qu'ils la brûlèrent pour avoir servi quelquefois de réunion au parti catholique, car, l'année suivante, Jehan Papon acheta, *pour l'habiter*, « *une maison haulte et basse située au bord des fossés de la Croix.* »

Digitized by Google

Deux ans après le massacre, éclatait dans la ville une affreuse peste, à laquelle Loys et les siens eurent encore le bonheur d'échapper. Depuis cette année 1564 jusqu'à 1581, nous n'avons pu découvrir aucun fait particulier sur la vie du prieur de Marcilly, sinon qu'il eut le malheur, vers 1570, de perdre sa mère, et que, vers le même temps, il se livrait déjà fort assidûment à la poésie. C'est ce que nous apprend Du Tronchet dans son bizarre ouvrage intitulé : *Finances et thresor de la plume françoise* (1).

« Bien suis-je esmerveillé, dit-il, (des œuures) de Monsieur le « chanoine Papon. Car la prudence qui luy agile l'entendement « faict miracle en ses rymes. D'autant que, en l'ordre des parolles « qu'il sçait si bien accompagner, entre un esprit qui esmeut, et « au contexte de ses vers, se sent une âme qui ravit les cœurs « de ceux qui ont ce plaisir de les veoir, etc. »

Du Tronchet, comme nous l'avons dit dans sa biographie, était un des plus habiles calligraphes du XVIe siècle (on disait alors *écrivain*). Ses relations assez étroites avec Loys, et l'écriture si remarquable de ce dernier, nous permettent de supposer, non peut-être sans raison, qu'il fut son maître en l'art de tracer des *romaines*, des *minuscules* et des *italiques*. Rien de plus élégant, en effet, de plus agréable à voir que l'écriture de Papon. Le lecteur pourra s'en assurer en jetant un coup d'œil sur les charmants spécimens que M. Yemeniz a fait placer à la fin du volume de ses œuvres. Loys se livrait en même temps avec ardeur à l'étude de la musique et de la peinture. Mais, à en juger par les miniatures dont il a orné de sa propre main les trois manuscrits qui nous restent de lui, ses coups de pinceau étaient loin de valoir, pour la rectitude et la pureté du trait, le ravissant *burin* de sa plume.

Nous voici arrivés à l'un des pas les plus scabreux de cette notice, au plus gros péché de notre facile chanoine : le *Discours à Mademoyzelle Panfile*. N'oublions pas, cependant, que nous sommes en pleine *Renaissance*, que les dieux de l'Olympe avaient

(1) Paris, in-8, chez Nicolas du Chemin, rue de Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne du Gryphon-d'Argent. 1572.

Digitized by Google

fait une formidable invasion dans la littérature et les arts, et que, depuis Camoëns jusqu'au cardinal du Perron, si l'on négligeait un peu trop l'emploi des draperies, on ne s'en croyait pas moins, malgré cela, très-sincère et très-fervent catholique. La mythologie tenait despotiquement le sceptre de la mode ; les plus grands esprits se croyaient obligés de lui sacrifier, et messire Loys ne voulut pas rester, même sur ce point, en arrière de son siècle.

Ecoutons d'abord ce que dit Charles Nodier de ce charmant petit poème, dont le manuscrit original a fait partie de sa bibliothèque (1).

« Papon (Louis) *Discours à Mademoyzelle Panfile. A Montbrison, par L. P. S. P. M. E. J. S.* (2). 1581, *in*-32, *maroquin vert, filets, tranche dorée* (*Derome*), *étui en maroquin bistre, tranche dorée* (*Thouvenin*).

« Joli manuscrit sur vélin, dont tous les feuillets sont encadrés dans des bordures d'or, et qui peut passer pour un des chefs-d'œuvre de la calligraphie française au XVIe siècle. Le long discours annoncé sur le titre est suivi d'emblèmes et de devises d'amour, ornés de petites figures peintes en or et en couleurs. Louis Papon, auteur de ces ouvrages, ne se nomme au frontispice que par des initiales, mais il a signé la dédicace en toutes lettres. C'était un homme d'esprit bien connu de La Croix du Maine et du Verdier, qui ne le citent toutefois que pour un ouvrage qu'il n'a pas fait : la traduction du *Traité du ris*, de Laurent Joubert, traité qui n'a jamais été écrit qu'en français. Le *Discours à mademoyzelle Panfile* prouve qu'il avait quelque talent pour la poésie, et justifie jusqu'à un certain point ce qu'ont dit à ce sujet quelques-uns de ses contemporains ; mais on comprend aisément, en le lisant, que Louis Papon, devenu prieur de Marcilly et chanoine de Montbrison, n'ait pas jugé à propos de mettre le public dans la confidence d'un genre de composition si peu analogue à son état ; et c'est pour cela, sans doute, que ses œuvres poétiques sont inédites.

(1) *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*, in-8, 1844, n° 450.

(2) Au lieu d'un M, le ms. a un H, et au lieu d'un I un B. Voici, suivant nous, le sens de ces initiales, qui ne sont autres que celles qui terminent l'épitre en prose : *A Mademoyzelle Panfile, par Loys Papon, son plus humble et besogneux serviteur.*

Digitized by Google

Quant au charmant manuscrit qui les contient, la coquetterie de sa précieuse exécution et de sa jolie reliure (1) semble annoncer qu'il était destiné à Mlle Pantile elle-même, et qu'il a dû faire longtemps un des principaux ornements de sa bibliothèque. Le reste de son histoire est beaucoup plus obscur. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il a fait partie du célèbre cabinet de Girardot de Préfond, dont il porte à l'intérieur d'une de ses gardes l'écusson si cher aux amateurs, et qu'il est mentionné dans le catalogue de Gaignat. Il me vient de notre fameux relieur Thouvenin, qui me l'a cédé par échange et qui ne m'a pas fait connaître le dernier de ses propriétaires. J'aime à croire qu'il sera mieux suivi dans ses fortunes éventuelles par l'attention des amateurs. Il mérite de la fixer, et comme manuscrit unique et comme un bijou calligraphique auquel j'ai vu peu de choses à comparer (2). »

Ce précieux manuscrit, à la vente Gaignat, qui eut lieu en 1769, ne fut vendu que 30 *livres* 5 *sols*. Aujourd'hui, il fait partie du splendide cabinet de M. Yemeniz, qui l'a fait imprimer dans les œuvres de Loys Papon (3).

M. Auguste Bernard a découvert, le premier, que les manuscrits originaux du *Discours* et de la *Pastorelle* sont de la main même du prieur de Marcilly (4). Sans connaître sur ce point l'opinion de l'auteur des d'*Urfé*, j'avais soupçonné aussi que ces deux volumes pouvaient bien être autographes (5). Ce soupçon s'est changé pour moi en certitude lorsque j'ai pu comparer l'écriture du manuscrit de la bibliothèque Harléienne, ainsi que celle du *Discours*, avec une lettre de la main même de Loys, que possède la bibliothèque de Lyon. Le lecteur, en examinant les trois spécimens placés à la fin des Poésies de Loys Papon éditées par

(1) La reliure du ms. est bien postérieure au XVIe siècle, puisqu'elle est de Derôme.

(2) Le ms. a 104 pages. Chacune d'elles est entourée d'arabesques en or, d'une assez jolie exécution.

(3) Nous devons constater que le ms. contient plusieurs mots assez difficiles à comprendre, et que M. Yemeniz les a reproduits scrupuleusement.

(4) Voir le feuilleton du *Journal de Montbrison*, du 1er octobre 1842.

(5) Voir la biographie de Du Tronchet dans les *Portraits d'auteurs forésiens*.

Digitized by Google

M. Yemeniz, pourra se convaincre de la parfaite identité de leur écriture, malgré quelques différences de grosseur (1). Mais ces explications ne doivent pas nous faire perdre de vue *Mademoyzelle Panfile*. Quelle était donc cette déité à qui notre poète donnait un si doux nom? Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu le découvrir; tout ce qu'il nous est permis de savoir, c'est qu'elle habitait Lyon :

Roy des villes du monde,
Lyon, Memphis en pompe, un Cypre en voluptés,
Athène en éloquence et Corinthe en beautés,
Rome en architecture et belliq'exercice,
Bref, Lyon pour la Ninfe, un Elise en délice.

En tête du *Discours*, sur la garde du volume, se trouve une page qu'au premier aspect on pourrait prendre et qui a été prise, en effet, pour du grec, mais le plus simple examen ne tarde pas à vous convaincre du contraire, quoique la plupart des lettres qui la composent appartiennent à l'alphabet de cette langue.

Dans la notice que nous avons consacrée à Loys Papon (en tête de la publication des Œuvres, 1857), nous parlions de cette page mystérieuse, dont le fac-simile a été donné à la fin du volume, et dont nous n'avions pu découvrir le sens. Plus heureux que nous, M. Armand Fraisse, avec sa perspicacité ordinaire, ne tarda pas à deviner le mot de l'énigme. Voici comment s'exprimait le spirituel écrivain, dans le *Salut public* du 21 juin 1857 :

« Je crois que la langue employée est simplement la langue française écrite en caractères grecs, la plupart de ces caractères conservant leurs équivalents français ordinaires. Cette première

(1) Notons en passant que les bibliothécaires de Londres sont les hommes du monde les plus faciles et les plus complaisants, puisque non seulement ils permettent de copier les manuscrits (ce qui est permis généralement dans tous les pays civilisés), mais encore de *décalquer* les miniatures de ces mêmes manuscrits. Le lecteur en aura la preuve en examinant le fac-simile d'une page de la *Pastorelle*, qui se trouve à la fin des Œuvres de Loys Papon.

Digitized by Google

donnée étant établie, je crois que la construction des phrases est la construction française. Chaque mot est à sa place, seulement chaque mot doit se lire de droite à gauche. Voici ceux que je suis parvenu à lire et qui me semblent venir à l'appui de mon opinion.

« J'ai dit que les lettres grecques conservaient généralement leur valeur française. Ainsi, *alpha*, a ; *delta*, d ; *epsilon*, e ; *phi*, f ; *gamma*, g ; *lambda*, l ; *mu*, m ; *nu*, n ; *pi*, p ; *ro*, r ; *sigma*, s ; *téta*, t ; *omicron*, o ; mais quelques-unes me paraissent avoir une double et peut-être une triple signification ; le signe *bèta* doit être traduit tantôt par *b*, tantôt par *v* ; le signe *cappa*, tantôt par *c*, tantôt par *ch*, et peut-être aussi par *q* ; le signe *oméga*, presque toujours par *o*, et quelquefois peut-être par *ou* ; le signe 8, le plus compliqué de tous, doit s'entendre le plus souvent pour *u*, *ou*, et quelquefois pour *o* et *eu* ; enfin, le signe *β* se prendrait pour *i*. »

Cette clé trouvée, M. Fraisse put reconstruire plusieurs mots français et même quelques fragments de phrase. Il était réservé au très-érudit M. André Steyert, qu'aucun problème ne décourage, de compléter les découvertes de M. Armand Fraisse. Outre la totalité des mots qu'il a pu restituer, M. Steyert a constaté de plus que cette page qui, en apparence, semblait être de la prose, est un sonnet dédié à Mlle Panfile en personne. Nous pouvons ajouter sans crainte qu'il éclipse celui du *Misanthrope* :

A PANFILE (1).

Celuy qui votre nom en ce livre (compasse)
Est comme l'on peut (voer) superbe et glorieux ;
Vos beautés l'ont rendu (si) trop présomptueux,
Car, pensant les louer leur beau lustre il efface.

Pour chanter dignement le los de votre face,
Votre sein, votre bouche et vos deux riants yeux,

(1) Nous avons eu soin de placer entre deux parenthèses les mots douteux.

Digitized by Google

n Mercure il faudroit qui, entre tous les dieux,
A dire ce qu'il veut tous les autres surpasse.

(De moë l'espoir) vient jusqu'à là presumer
(Ninfe) que mes esmois il vous plera calmer
Et rechaufer mon cœur d'un oillade amoureuse,

Lors sans presomption dans ces vers vous vivrés,
Et sans votre en bon point toujours augmenterés
Et deviendrés toujours plus belle et plus heureuse.

La dédicace de Loys Papon nous apprend que la charmante *Panfile* étoit bien plus connue de son temps qu'elle ne l'est aujourd'hui. S'il faut en croire son poétique enthousiasme, elle était même célébrée, de son vivant, par les cent voix de la Renommée et son doux profil était gravé sur les *métaux, les marbres et les porphyres*. Il nous apprend de plus qu'elle avait une grâce enchanteresse, qu'elle dansait comme un sylphe, qu'elle brodait comme une fée, qu'elle était belle comme une nymphe et qu'elle chantait comme *Philomèle*. Cette *Mademoyselle Panfile*, soyez en sûrs, n'étoit pas une simple création poétique; elle a vécu, elle a reçu bien secrètement le charmant petit manuscrit, elle l'a feuilleté de ses blanches mains, elle a lu la page de grec; ses beaux yeux ont parcouru les caractères effilés du gracieux volume; plus d'une fois peut-être ses joues se sont couvertes d'une chaste rougeur, et qui sait si son cœur n'a pas battu plus d'une fois en parcourant ces rimes anacréontiques? Qui sait si elles ne lui ont pas semblé, à elle qui les avait inspirées, tout empreintes d'une merveilleuse poésie? C'est qu'en effet, à travers ce phœbus qui trop souvent vous déconcerte, à travers ces obscurités et ce jargon qui tour à tour *amadise* et *pindarise*, on sent je ne sais quelle verve poétique, franche et sincère. Oui, çà et là, dans ce singulier petit poème, on découvre quelques vers (assez clair-semés, il est vrai) qui sont pleins de fraîcheur, de légèreté, de délicatesse et de grâce. Nous dirons même que dans certains passages, Loys s'est montré réellement poète, et que pour son époque il a fait preuve d'un sentiment assez avancé du

Digitized by Google

rhythme musical. Ainsi, nous avons remarqué, non sans surprise, le soin à peu près soutenu qu'il met à éviter les hiatus, et il ne faut pas oublier que le *Discours* est de vingt-cinq ans antérieur au coup d'État de Malherbe contre le choc des voyelles.

Ce qui atténue singulièrement la portée de certains fragments du *Discours*, c'est que Messire Loys n'était pas connu de *Mademoyzelle Panfile* ; en chantant la belle Lyonnaise, son imagination seule s'émancipa hors des limites permises. Ce fut un grave tort, sans doute, mais il n'abusa que dans ses vers du *Quidlibet audendi* des poètes.

Le sujet du *Discours* peut se résumer en deux mots : c'est la description de la journée d'une jeune fille au XVIe siècle, et ne fût-ce qu'au point de vue archéologique, ce petit poème, indépendamment des vers gracieux qu'il renferme parfois, peut offrir plus d'un détail piquant pour le lecteur. Le *Discours* est suivi de trente-six emblèmes et devises d'amour, dessinés et *enluminés* de la propre main de Loys Papon. Au-dessous de ces miniatures sont des sixains. Cette mode des allégories et des emblèmes faisait les délices du XVIe siècle, et de même que notre prieur s'évertuait à suivre les traces de Ronsard et de Du Bartas, il ne négligeait pas pendant ce temps-là l'art des Alciat et des Paradin.

G. DE LA GRYE.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

RÉPONSE A M. CHARVET

AU SUJET DE SON ARTICLE

L'ARCHITECTURE ET LA LITURGIE[1]

MONSIEUR,

En répondant aux articles que j'ai publiés dans la *Revue*, et en établissant une théorie opposée aux théories qu'ils contiennent, vous me faites un honneur inattendu et un plaisir réel. En effet, si ces théories eussent été sans aucune valeur, si elles n'avaient pas fait vibrer une note sensible dans le clavier archéologique, elles seraient tombé d'elles-mêmes, il n'eût pas été nécessaire de les combattre. Vous leur donnez donc une importance qui dépasse mon espoir, car je ne les considérais que comme les pures imaginations d'un amant du passé égaré dans le temps présent. Les remarques et les contradictions d'un homme instruit comme vous l'êtes et comme vous l'avez prouvé par vos travaux, par l'élégante construction de la Caisse d'épargne, par votre collaboration au Palais du Commerce, l'un des plus remarquables monuments de notre époque, me prouvent qu'il n'était pas sans à propos de soulever ces questions; du choc des opinions pourra jaillir la lumière; déjà quelques écrivains sérieux et diserts en explorent toutes les

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, juin 1861.

Digitized by Google

faces, et il faut espérer que ces luttes courtoises auront un bon résultat. Quand on construira des églises, on ne le fera pas du moins au hasard, ou selon le caprice aveugle de la mode ambiante ; mais d'après des données fixes, certaines, étayées sur l'histoire, sur la science et sur le sentiment le plus épuré du beau idéal.

Je vais donc repasser vos objections ; je n'essayerai pas de lutter avec vous sur les questions spéciales de l'architecture ; elles me sont étrangères et vous êtes un des maîtres de l'art ; je reviendrai seulement sur les raisonnements qui sont à ma portée, sans sortir de ma sphère d'amateur et de provincial. Mais de grâce, raisonnons seuls et en famille ; ne citons aucune autorité étrangère, pas plus M. *Violet-Leduc* que *Robert de Luzarches*, *Erwin de Steinbach* et *Eudes de Montreuil* ; ce sont de grands artistes, j'ai pour eux une profonde considération ; mais, les uns sont morts depuis longtemps, et nous ne connaissons pas bien le fond de leurs idées, peut-être s'ils eussent eu à édifier la cathédrale de Lyon, l'eussent-ils faite comme elle est, ou du moins selon les mêmes principes et nullement comme les constructions auxquelles leurs noms sont attachés ; quant à M. Violet-Leduc c'est un écrivain fort érudit autant qu'un architecte faisant autorité, néanmoins en ce qui regarde Lyon, je préfère votre opinion, celle de M. Bossan, de M. Desjardins, de M. Tisseur, de M. Benoît et des autres Lyonnais dont l'énumération serait superflue. J'ignore si M. Violet-Leduc a jamais étudié les sites, l'ensemble des constructions du vieux Lyon, de Lyon avant le *progrès*, s'il a assisté à la messe pontificale, ou même aux plus simples offices de Saint-Jean, et s'il ne l'a pas fait, il ne peut pas, il me semble, trancher la question de l'architecture religieuse dans cette ville si radicalement différente en toutes choses de Paris, de Strasbourg, d'Amiens et de Rouen.

Digitized by Google

Et d'abord, avant de parler liturgie, définissons ce mot dont le sens pourrait être mal interprété par nos lecteurs.

Le mot de *liturgie*, du grec *leiturgia*, *œuvre du ministère public*, désigne toutes les cérémonies qui se rapportent au culte et à l'office divin.

Or, le culte et l'office divin, dans l'Église catholique, sont bien *uns* dans leurs parties fondamentales et essentielles; mais leurs formes varient beaucoup selon les pays où ils s'exercent; en France même, ils présentent des différences, et comme j'ai essayé de le démontrer dans des opuscules précédents, on n'officie pas à Lyon de la même manière que dans la plupart des autres diocèses. Si donc la liturgie peut et doit avoir quelque influence sur les dispositions du plan du sanctuaire, afin d'être exercée convenablement, ce qui est hors de doute, cette influence rayonnera sur toutes les parties de l'édifice qui doivent être les accessoires et comme les conséquences du sanctuaire. A Lyon, les rites étant plus graves, plus majestueux, plus empreints de réminiscences de l'antiquité, l'architecture devra aussi repousser cette complication et cette exagération de légèreté qui distingue les cathédrales célèbres du Nord. Cela ne fait peut-être pas le compte de ceux qui aiment la nouveauté et de ceux qui voudraient coucher le monde sous le joug de plomb de l'uniformité et de la centralisation. Quant aux motifs qui font que tel ou tel rite particulier se pratique dans un diocèse, nous n'avons pas ici à les contrôler, cela nous écarterait de notre sujet et nous mènerait d'une question d'art à une question religieuse très-ardue. Nous n'avons donc qu'à citer les faits. Ainsi, la première partie de la Messe, selon le rite de la Primatiale de Saint-Jean, est d'une simplicité qui commande évidemment la même simplicité dans l'autel. Vous le savez comme moi, rien ne paraît sur l'autel, que la croix et les six chandeliers. (On en a augmenté le nombre et c'est une

Digitized by Google

innovation.) Le Saint-Sacrement n'est pas exposé et l'usage, sauf quelques circonstances dont le nombre a été augmenté dans ces derniers temps, est d'aller le chercher pour la bénédiction, dans la chapelle de la Croix où on le rapporte après. Il ne paraît pas de calice jusqu'à l'offertoire ; le diacre alors l'apporte au prêtre officiant et il n'est couvert ni de la pale ni du voile, mais du simple corporal ; on ne donne pas la communion aux fidèles, la Messe étant capitulaire. Donc il n'y a aucune raison de mettre ni tabernacle, ni niche d'exposition, ni aucun de ces ornements qui seraient en contradiction avec l'austérité du rite. Au reste, je crois que l'usage de ne pas avoir de tabernacles et de conserver les saintes espèces dans une chapelle spéciale existe dans d'autres métropoles ; les tabernacles sont récents. Comme je l'ai dit, rien n'empêche néanmoins d'en mettre dans les paroisses et les chapelles et de les faire aussi *monumentalement profilés* qu'on le voudra, mais à Saint-Jean ils sont contraire sinon au bon goût, chose susceptible d'appréciations différentes, du moins à la *liturgie* et à l'histoire.

Si je pense qu'à Lyon on a eu *des autels d'une plus grande simplicité que les autres*, j'ai de bonnes raisons pour cela, et j'ai cité en faveur de mon assertion assez de documents tirés d'auteurs graves et accrédités ; il y a fort peu d'années ils étaient et ils sont encore aujourd'hui d'une grande simplicité, comparés à beaucoup d'autels de Paris, pour ne citer qu'une ville dont les églises me sont connues. Si les anciens ont disparu dans le siècle dernier, il nous en reste des descriptions et des images. Élaguons toujours de cette discussion, l'architecture, l'ornementation et les usages des communautés religieuses qui affectaient pour ainsi dire de ne pas se conformer à la règle du diocèse, et considérez, entre autres, la figure de l'autel de Saint-Jean conservée en tête de tous les Missels anciens, et la représentation encore

Digitized by Google

plus caractéristique de l'abside et de l'autel de *Saint-Estienne* avec son *rastellarium*; elle a été reproduite dans le *Cérémonial de Lyon*, ouvrage fort utile à consulter.

Pour les *parements d'étoffes*, je crois que vous inclinez vers une erreur. Leur but n'est pas le but économique de dissimuler la pauvreté de la matière et du travail de l'autel, car ils sont assez dispendieux d'établissement et d'entretien; mais d'honorer les reliques contenues dans l'autel en les entourant d'étoffes précieuses ; c'est un usage antique que l'Eglise tient à conserver; ils ont de plus l'avantage d'indiquer par leurs couleurs le temps de l'année liturgique où l'on se trouve. Pourquoi ne suffiraient-ils pas aujourd'hui quand ils ont suffi à tant d'illustres basiliques, aux temps de leur splendeur ? C'est ce que je ne puis comprendre, je l'avoue ; il y a tant de raffinements modernes que je ne comprends pas, qu'un de plus n'a rien qui doive surprendre de ma part. Or, si l'autel est revêtu de parements, selon *la règle* et *selon l'usage antique*, les sculptures deviennent parfaitement inutiles. J'en suis fâché pour M. Fabisch qui les exécute avec un sentiment chrétien que nul sculpteur n'égale en France. Mais,

Amicus Plato, magis amica veritas.

Le Cérémonial catholique et surtout celui de Lyon, a tout prévu, jusqu'aux moindres détails, gradins, luminaire, fleurs, dimensions, qualités des ornements ; il est précis sur tout cela, et comme vous dites fort bien en commençant, que *l'architecture* doit être *la servante* des besoins de la *liturgie*, il en résulte que l'architecte doit consulter, avant tout, le cérémonial de son diocèse, et ne pas importer dans le sanctuaire des fantaisies artistiques contraires à ses prescriptions et à son esprit, quelque brillantes qu'elles puissent être d'ailleurs.

Oui, l'architecture est bien le premier des arts et les ré-

Digitized by Google

sume tous dans une magnifique synthèse. Je suis pleinement de votre avis sur ce point; je crois aussi que l'architecte ne déroge pas en aidant l'Eglise à maintenir ses traditions au lieu de les précipiter petit à petit dans l'oubli par des innovations, innocentes au premier aspect, mais au fond subversives. J'ajouterai même que l'architecte, étant par la nature de son art un homme de science et de goût, doit guider et maintenir dans cette voie de respect envers le passé *local*, les membres du clergé qui seraient portés à s'en écarter soit par l'envie de trop bien faire, soit par un détachement trop absolu des choses extérieures, soit par une tendance à céder devant les lois de la mode.

Il n'est presque pas de curé aujourd'hui qui, avec les meilleures intentions du monde, ne veuille avoir sa petite flèche, comme autrefois il voulait son petit pérystile grec, sa petite musique, son petit chemin de croix en carton-pierre, bariolé de couleurs; c'est à l'architecte à lui faire comprendre les abus de son excès de zèle, à lui montrer ce cortége de choses compromettantes pour la dignité du culte, entrant par la moindre porte entr'ouverte, entr'ouverte par qui? par les infractions aux règlements et aux usages.

Il est un point sur lequel je n'ai pas assez insisté. Et soit par l'insuffisance des lignes que je lui avais consacrées ou par l'insuffisance de talent qui m'a empêché de l'exposer d'une façon plus claire, il vous a échappé, je crois; ce point élucidait et corroborait ma théorie. J'y reviens.

Dans l'Eglise catholique, seule en possession de la vérité en tout et de toute la vérité, les rites sont intimement liés entre eux, liés à tout ce qui leur est subordonné et tous puisent leur raison d'être dans un fait historique ou une signification mystique; aucun n'est le produit du hasard, de la fantaisie ou d'une simple idée artistique. On ne peut témérairement ni en supprimer ni en altérer un seul sans risquer

Digitized by Google

de faire rejaillir une grave perturbation sur tout l'ensemble du culte public, et c'est pour cela que l'Eglise de Lyon se vantait de ne pas admettre les nouveautés, en ce sens, non pas qu'elle restait stationnaire et dans l'immobilité de la mort, ni qu'elle fût au XVIIe siècle la représentation exacte de ce qu'elle était au Xe, cela eût été absurde et impossible ; mais en ce sens qu'elle ne modifiait ses règles qu'avec l'épreuve d'une mûre expérience, qu'elle marchait prudemment, n'accordant que ce qui lui paraissait indispensable et conservant, malgré l'introduction obligée de certaines modifications, le même esprit, la même règle sur les points importants, et la même indépendance surtout vis à vis des exigences factices du monde extérieur.

Les rites, vous en convenez, ne doivent pas être subordonnés à l'architecture ; mais l'architecture doit être telle que l'exécution des rites soit possible et en harmonie avec elle ; celui des deux qui introduit une nouveauté entraîne l'autre, et quel est celui qui est en possession de ce droit de modification ou de perfectionnements ? est-ce l'Académie des beaux arts ou la congrégation des rites ? C'est pour cela que les villes où l'on admire les plus belles cathédrales, selon le goût dominant, sont précisément celles où les traditions liturgiques se sont le plus effacées, où le service divin s'accomplit avec le plus de négligence, sinon avec la pompe la plus profane et la plus mondaine quand il faut absolument rehausser l'éclat d'une solemnité. Voyez et comparez ; assistez à une Grand-Messe, à Notre Dame, à Bourges, à Amiens, à Bruxelles, puis à Saint-Jean de Lyon, et dites-moi dans quelle église vous avez trouvé, non le meilleur orchestre, non les chanteurs les plus en vogue, non la plus grande profusion de décors et de dorures, mais la gravité la plus édifiante, l'ordre le plus parfait et le véritable esprit des cérémonies religieuses ?

Digitized by Google

Or, les anciens rits observés à Lyon imposent un mode spécial d'architecture qui en devient comme la continuation, comme l'expression matérielle permanente. Le siége du prélat, conservé au fond de l'abside, sa vraie place, selon l'histoire et la raison, est un fait important d'où dérive tout le plan de l'église ; il indique l'abaissement de l'abside qui doit former comme une espèce de niche au-dessus de son trône et de l'autel ; il indique le peu d'élévation de l'autel et des chandeliers, l'absence de tabernacle et de lutrins qui intercepteraient sa vue aux assistants, il indique la place de ses co-officiants en demi-cercle autour de lui et celle du chœur alternatif rangé de chaque côté en avant de l'autel et non groupé en une seule masse; il indique l'absence du *deambulatorium* qui crée une autre partie d'église, ou complètement inutile ou à laquelle il ne présiderait plus et tournerait le dos. Ajoutons que cette disposition nécessitée par les rubriques se trouve d'être aussi la plus belle comme aspect ; je ne connais rien de plus majestueux que cet ensemble de clergé (et non de comparses déguisés en prêtres) échelonnés par degrés depuis les clercs inférieurs jusqu'au pontife qui les domine et rien de plus disgracieux que ce trône latéral rompant l'harmonie des lignes, changeant l'ordre des places et présentant des évolutions de profil.

Mais l'abside élevé à la hauteur de la grande nef a amené la prolongation des nefs latérales du tour du chœur ; cette prolongation a chassé le trône et l'évêque, repoussé l'autel soit en avant du chœur, soit au fond même en détruisant son isolement, en l'entourant d'un échafaudage de décorations absurdes. Tout a été brouillé, le clergé officiant et le clergé assistant ; l'ordre traditionnel des cérémonies a été remplacé par un ordre variable et combiné pour le seul effet des spectateurs et la convenance des pupitres et des contrebasses. Alors, il est vrai de le dire, l'Eglise a subi les in-

Digitized by Google

fluences anti-liturgiques du monde ; le monde aime la nouveauté et le changement, à passer du grave au doux, du plaisant au sévère, et voilà pourquoi après les *théories grecques* on a voulu essayer de copier les manuscrits du moyen-âge ; affaire de bric à brac. Il ne doit rien avoir de tout cela, parce que les détails, expression inévitable de chaque siècle, doivent être, à l'Eglise, subordonnés à l'ensemble qui est immuable et au-dessus des questions de temps.

Contrairement à cette opinion, vous pensez que l'élévation de l'abside à la hauteur de la grande nef est un perfectionnement ; selon vous, lorsque ces parties ne se trouvent pas au même niveau, il faut y voir tout simplement une différence d'idées entre les constructeurs et non l'intention de se conformer à une règle ou à une tradition. Le chœur achevé, on a fait la nef selon la mode nouvelle en se contentant de la raccorder le mieux possible. Cette explication peut et doit être vraie dans certains cas ; admise en principe, elle me semble plus extraordinaire et bien moins simple que la mienne. Il est vrai que Saint-Jean n'a pas été construit en un jour ; beaucoup d'églises sont dans le même cas et ne présentent pas cette différence d'élévation. Chose remarquable, on la trouve surtout dans les provinces où le clergé avait le plus de pouvoir et de prépondérance en tant que clergé et non comme possesseur de fiefs ou de dignités laïques. Il faut bien distinguer ces deux choses : sous l'ancien régime, dans l'ordre politique, l'évêque de Langres était supérieur à l'archevêque de Lyon, car il avait la dignité de duc et pair ; dans l'ordre religieux, il lui était fort inférieur, lui étant soumis comme suffragant et comme relevant de sa primatie. Dans les provinces, dis-je, situées généralement au Midi, plus unies avec le Saint-Siége, ayant plus de vitalité religieuse, l'époque n'exerce qu'une influence restreinte sur la disposition du plan ; elle se manifeste par quelques essais

Digitized by Google

d'une ornementation nouvelle, mais rarement elle modifie l'aspect général de l'édifice. Je crois même que tandis qu'au Nord on trouve des églises romanes avec le chœur élevé et le *deambulatorium*, dans le Midi on trouvera des églises relativement fort récentes, élevées d'un seul jet et conformes au plan basilical. J'ai sous les yeux une petite chapelle rurale du XVIIe siècle, elle est fort petite et n'a rien de remarquable ; mais son abside est bien caractérisée par la forme semi-circulaire et ses dimensions moindres en hauteur et en largeur. Cette chapelle a été bâtie en fort peu de temps, sans interruption, et cette disposition de l'abside scrupuleusement observée étant plus dispendieuse et plus difficile d'exécution, je conclus que l'on avait, en l'adoptant, un motif sérieux et sur lequel alors on n'élevait pas plus de doute que sur l'orientation.

L. MOREL DE VOLEINE.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

DES

PATOIS BRESSAN ET BUGISTE

COMPARÉS.

—

I.

Plusieurs fois déjà nous l'avons dit, la mode et le progrès envahissent tout; chaque jour ils sapent dans leurs profondes racines nos vieilles habitudes et nos usages invétérés. Tout se transforme et se civilise peu à peu, et si quelques réformes s'implantent dans notre régime social, il est beaucoup de bonnes choses qui nous fuient à jamais. Nos campagnes elles-mêmes, si rebelles aux nouveautés, subissent aussi cette irrésistible loi du mouvement, d'autres diront du *progrès !....* Au contact plus souvent répété des villes, aux mille incidents apportés sur place par les chemins de fer, à ce mélange incessant du langage et des hommes de tous les pays, l'idiôme local perd son autonomie et son charme natal; il se *francise*, et peu à peu disparaîtra. Le vieux campagnard classique, aux formes raides, au parler guttural et stationnaire, résiste encore au torrent de la mode; mais c'est en vain qu'il s'étonne; la jeunesse qui l'entoure, impressionnée par le goût du jour, se laisse aller à l'attrait du nouveau et change rapidement ses habitudes de langage antique.

Digitized by Google

C'est avec un chagrin très-senti que l'observateur ami de son pays doit envisager ces modifications fâcheuses ; mais la *voie* est rapide et chacun veut arriver : on déserte un sillon bienfaiteur, on encombre les villes et les fabriques, la culture semble n'être plus faite pour une foule de bras ; l'ambition l'emporte, et dans ces déplorables tendances, plus fortes chaque jour, que de bonheur domestique et natal fait naufrage ! Un cultivateur bressan pourrait se dire, en se voilant la face avec ce vieux tablier de peau qu'on ne voit presque plus :

Tot moude vourindra, vé nous gnion ne demeure ;
La meuda quefond tout, an in pourre bélô,
I se faut bin tegni pre gardô sa demeure,
Me n'arma, zeu vaô dere a pi fremou criô !...

Tout s'enfuit à présent, chez nous rien ne demeure ;
La mode envahit tout, on en pourrait pleurer...
Il faut se bien tenir pour garder sa demeure ;
Ma foi, je veux le dire et bien fort le crier !...

En Bresse, depuis longtemps l'idiôme natif tend à disparaître ; il en est de même en Bugey. Le vieux séquanais se réfugie dans quelques hameaux isolés, loin du contact des choses et des hommes ; les grands-pères le parlent encore, mais les petits-fils l'ont dénaturé.

En Bugey comme en Bresse, on parle presque autant le français que le patois, et ce dernier, qui d'ordinaire cependant domine encore, est envahi par une foule de locutions françaises tournées en patois, et qui témoignent une fois de plus de la transformation douloureuse de l'idiôme antique et local (1).

(1) Il en est de même de l'élégant et riche costume bressan, défiguré le plus souvent aujourd'hui par la taille longue et la crinoline des grisettes.

A. V.

Digitized by Google

Et cependant que de charmes recèlent, pour ceux qui les parlent ou les comprennent, les patois de la Bresse et du Bugey! Le premier, volubile et rapide, surtout dans la bouche d'une femme, est difficilement saisi par un étranger; il faisait le désespoir des réfugiés espagno's. Le second, mâle et accentué avec plus de calme, affecte mieux l'oreille; celui-là, les Espagnols me l'ont avoué, était presque tout compris par eux.

Il faut en convenir aussi, le patois bressan fourmille d'abréviations. Un pur sang du pays peut seul les appréhender au passage. En voici un exemple choisi entre mille; au lieu de dire:

Quion t'eu donc que le?

on entendra raisonner ces sons presque inarticulés et très-rapides :

An don qu' l'e? (1)

Chose singulière, le Bressan est signalé comme un homme lent et lourd, et sa langue se parle vite! Qu'on ne s'y trompe pas, cependant, ces épithètes étaient bonnes jadis, elles ne s'appliquent plus aujourd'hui. Il y a transformation complette dans les habitudes; il faut le dire, les cafés, les cabarets, les marchés et les foires où tout le monde va, ont opéré la chose. Le régime des villes descend aux villages; ce que nous avons de mal y prend racine, et Dieu sait ce qu'il en résultera pour l'avenir. Qu'on ne s'étonne donc plus si nous disons que le patois s'en va; il tombe aussi dans le *progrès!...*

Les airs bressans sont légers et gracieux; peu variés en intonations et en *fioritures*, mais vifs et gais, ceux de danse surtout. La naïveté fait leur charme et leur mérite; mais hâtons-nous donc de le constater, car déjà le violon et la clarinette ont remplacé l'humble musette et la viole nazil-

(1) Où donc est-il?

Digitized by Google

larde: bientôt plus de chants bressans naturels et primitifs.

Origine, — Le patois bressan est un mélange de plusieurs idiômes; on y trouverait avec un peu d'attention les racines de plusieurs langages. Le latin y est rare; l'italien s'y trouve encore: mais ce qui domine ce sont les mots du français gothique; puis une foule de locutions du français moderne, *patoisées* pour les adoucir et les fondre dans l'usage.

Le Bressan blesse beaucoup en prononçant certaines syllabes: le *je* se dit *ze*; le *che*, rebelle au gosier, se change en *she*, et pourtant il est des cas où ce *che* sort net et bien articulé; ainsi il dira en blessant: chacun, *soquion*; château, *sôté;* cheval, *sevau*; chemin, *semin;* chou, *saò;* fâché, *faushia;* chaise, *challe*; celui-ci, *chiò*; celle-là, *saquie* ou *laquie*; faiseur, *fachiò*; perçoire, *prechiòre*; soixante *choissinta.*

Comme variante singulière, nous rappellerons les mots *clou*, *flanc*, qui tiennent du *che* et du *je*, et que nul qu'un natif ne prononcera qu'avec une extrême difficulté: *chlieu*, *chlian*; patte, *chliappe*, et le verbe imagé, *chliacò* que je n'ai garde d'oublier et qui veut dire: *claquer.*

La langue bressane renferme, en outre, des mots types fort précieux à considérer et qui doivent être une émanation des aborigènes. Ces mots s'en vont; sans traduction, bien des voisins du sol bressan n'y verraient goutte. Citons-en quelques-uns.

Creteu, vipère; *fir*, serpent; *baragnon*, petit fossé; *terré*, grand fossé; *na sa*, une haie sèche. Hache, *détro*; tarière, *breshauda;* chicorée amère, *crépeta. Adouvon*, douve de fossé; *la mé*, le pétrin; *buya*, lessive; *fiore*, *fiorge* fougère; *bure*, étable; *froumourò*, enlever la litière pourrie; *étarnir*, étendre la litière sous les bêtes; *assou*, loge à porcs; *pouyò*, monter; *s'abadò*, se sauver, *rippa*, taillis.

Il y a aussi des tournures de phrases très-imagées et d'une

Digitized by Google

consonnance douce, imitative, comme : *trenatô*, *plouzenô*, *singroutô* , et par abréviation, *groutô* ; *na devinteria*, *on devinti ; matras* ; *matrassie ;* c'est-à-dire, *tresser*, *pleuvigner*, *bercer*, secouer un peu ; un *plein tablier*, un *tablier* ; fumier : étendre le fumier, fumer : on dit aussi *la froumouro* pour désigner le burin, fumier.

Finales. — La finale ô domine en Bresse ; celle en *a* vient après; c'est le contraire en Bugey : l'italien semble ainsi se montrer dans les deux idiômes ; le latin ressort mieux en Bugey. *Pé la vi ava*, pour *per viam*, *en aval ; paravi*, pour *juxta viam* ; *totadé*, pour *tota dié* ; *hisonna*, cri de l'âne, mot du reste très imitatif. *Adduis-lò*, apporte-le, *d'adducere*. L'*e* muet, se prononçant comme *eux*, mais sourdement, est très-commun, ce qui fait que la rime féminine est presque impossible. Les finales *a* et *ou* doivent en tenir lieu, celles en *o* et *i* figurent la rime masculine, le tout sauf quelques exceptions de certaines finales sourdes.

De là, difficulté pour les auteurs de composer en vers patois; c'est l'écueil de ceux que j'ai lus jusqu'ici. Dans l'*Enrôlement de Thivan*, l'auteur fait les finales à sa guise ; il prête au patois des mots qui jurent et que jamais campagnard n'a prononcés ; chose plus forte, il donne, selon le besoin de sa rime, le même mot avec finales variantes ; cela ne peut s'admettre ; et celui qui prétend nous donner du patois, doit avant tout le respecter. Je ne veux pas interdire toutefois le droit d'un écrivain de composer des tours de phrases dans le genre local, ou de patoiser des mots nouveaux, mais il faut que ce soit comme le ferait un villageois. Alors cet ensemble fait image et l'on reconnaît le natif observateur.

Les abréviations sont communes, on dit :

Quia, *pour* vequia. . . . . *voilà.*
Groutô, *pour* sangroutô. . . . . *secouer.*

Digitized by Google

Lamint. . . . . *seulement.*
Liovard, *pour* illiovard . . . . . *là-bas.*
Lé, *pour* illé . . . . . *là-bas.*
Quie, *pour* hiquie. . . . . *là.*
Na, *pour* yenna. . . . . *une.*
Chiò, *pour* chioquie. . . . . *celui-là.*

Dans le parlé bugiste, les hiatus sont évités. Exemple ; *l'a t'éta var lérò !* pour ne pas dire *l'a étà*, il est allé vers lui.

En Bresse cela se voit aussi.

La rencontre dure des voyelles se fait sentir dans notre langue française, si fière de sa douce prononciation. Les Bressans et les Bugistes des champs, eux qui n'ont pas de dictionnaire d'Académie, savent adoucir, par la seule force de l'oreille, la rencontre des mots qui jurent par leur âpre consonnance.

Les mots adoucis: fourchette, *fourshatta*; groseille, *greseule*; groseiller, *grousali* ; pretentaine, *bredindinna ;* faire au four, *frenayò*, font image et rendent ce parlé très-rapide.

Locutions. — Chaque contrée a certaines expressions propres, ou des tournures de phrases très-imagées et qui font sourire agréablement celui qu'on initie. Ainsi dans le Bugey: *on trò d'ambèrò; on trò dé poue* ; un brin d'osier ; un morceau de planche. On ne dit plus comme nous: deux ou trois, mais *dou, quatrò ;* donne-le-lui, *baillè lò li;* va le lui demander, *va lò li démandà.* Un Bugiste ne parlera jamais d'un défunt sans dire: que Dieu le garde, le conduise! *lò bon Guie lò condié !...* Quoique seul avec lui, en vous donnant le bonjour, il ajoutera toujours: *à la compania* !

Le Bugiste ne dira pas : Donnez-lui quelque chose, mais : *baillò li quaqué rin,* quelque rien.

Guiou !... est une exclamation équivalente à *oh ;* elle sert

Digitized by Google

autant à protester qu'à exprimer son étonnement ; on pourrait le rendre par le mot *Dieu* !

Rien n'est agréable, pour qui comprend la parole bugiste, comme de l'entendre accentuer lentement par un natif ; ainsi cette phrase :

Z'incoutri à nè, ou cémont dé Salaiisè,on laò,qué na z'in yò pò dè mè ; l'éré t'iquie, sètà sou sò cou, pouè véravé la téta d'on flianc, dè n'âtrò : gazò bin qui n'âvé rin dins l'estome. I m'aguétâves trinquellamint, avoué sò zous qué luiiant quemint dé shandaillas !... Ah ! se zava iò mô fouze !... (1)

Cette langue ne manque pas de difficultés, et je prendrai pour un bon parleur bas bugiste celui qui me rendra cette phrase : « S'ils sentent le musc, je n'en veux point. » La voici sauf la prononciation : « *Si sintont lò m'squò, n'in voua zin.* » Plus habile encore sera le bourgeois qui me dira simplement : Bonjour, *Bonjor*, avec le sifflement intraduisible du paysan. Un indigène seul donnera le coup de langue qui doit remplacer la prononciation du j. Encore une phrase qu'on ne peut écrire en patois : Ne t'y fie pas, nage toujours.

L'idiôme bugésien s'étend au sud-est du département ; il s'arrête à la rivière d'Ain et au Rhône ; ce qui prouve que jadis régnait là un peuple à qui ces fleuves servaient de limites;

(1) « J'ai rencontré à la nuit, au sommet de Salaize (magnifique roche coupée à pic, au-dessus de l'antique ville de Saint-Germain-d'Ambérieux ; on l'aperçoit de Lyon, à 50 kilomètres de distance ; le chemin de fer de Genève passe au bas de la montagne qui lui sert de piédestal) un loup qui n'a point eu peur de moi ; il était là, assis sur son derrière, puis il tournait la tête, d'un côté, d'un autre ; je gage bien qu'il n'avait rien dans l'estomac. Il me regardait tranquillement avec ses yeux qui luisaient comme des chandelles !... Ah ! si j'avais eu mon fusil ! »

Cette réflexion finale peint le montagnard bugiste, amoureux du bruit de la poudre, chasseur ou braconnier à ses loisirs et facilement soldat.

A. V.

Digitized by Google

dans tous les temps, les nations ont utilisé ces grands remparts naturels pour se démarquer. Le mot *marche*, marchio en italien, dont on a fait marquisat, se donnait à des portions de territoire bien accentuées qui servaient de limites. On retrouve ces dénominations en plusieurs points du département, par exemple, près de *Glandieu ;* il est remarquable que dès qu'on passe l'Ain, on trouve un langage et des mœurs différents, on est en pleine Bresse ; de même qu'en traversant le Rhône, au sud par exemple, on a le Dauphiné, et à l'ouest le Lyonnais.

A l'aide du langage ancien, on peut retrouver le berceau des peuples primitifs ; rien n'est tenace comme l'esprit de nationalité. Dieu l'a voulu ainsi dans l'intérêt de la conservation des peuples, comme des animaux et des végétaux ; ces derniers tiennent à leurs régions terrestres et à leurs climats de naissance.

En examinant de près les habitants du pays, à l'aide de cette donnée, on arrive à retrouver aussi l'antiqué d'origine de plusieurs de ses habitants. De commune à commune on voit souvent une différence de langage, puis des habitudes particulières, une sorte d'esprit national qu'on veut garder. Ainsi là, on ne se marie qu'entre soi ; au lieu de bœufs de labour comme en ont les voisins, la terre se cultivera à l'aide de mulets accouplés quatre et six. A Bettant, près Ambérieu, bien des choses diffèrent d'avec tout le voisinage ; quand on a attelé *la cobla,* on a tout fait (1) ; puis l'accent du langage n'est plus le même, le genre d'esprit surtout. Ici on retrouve activité infatigable, économie, esprit indépendant et vivacité

(1) Attelage de six mulets, appartenant à six propriétaires différents et conduit par un domestique commun. La *Couble* (le couple) laboure les champs des six associés ; c'est du socialisme mis en pratique depuis des siècles ; en dehors du labourage chacun reprend son individualité.

A. V.

Digitized by Google

extrême (1). Je ne serais donc pas éloigné de penser qu'en ce lieu s'est fixé un fragment de peuple étranger.

En Bresse, Saint-Julien près Vonnas offre un caractère bien tranché aussi : l'accent est plus prononcé, plus grave que partout à l'entour, où on parle le pur patois bressan ; le costume aussi est tout particulier. J'en dirai autant de Boz, dans le canton de Pont-de-Vaux ; là règnent les *Burins* de père en fils ; leur vieux costume était marqué par de gros boutons bombés, en cuivre. De même qu'ailleurs, langage et mœurs, tout est spécial.

J'en tire la conséquence que ce sont des fractions de peuple à part qui se sont aussi fixées là dès longtemps ; mais je n'irai pas jusqu'à nommer ces émigrants.

II.

Je termine par quelques échantillons des patois du pays.

Traduction de la parabole de l'Enfant prodigue, *en bressan et en bugiste.*

Bressan.	Bugiste.
N'houmou ave deux garçons. Lou ple z'eunou desse quemin çin à son pore :	Y ave n'hommo qu'ave deux magoverts ; — lò pe zon-nô desse à sò pëïré :
Baillo me çin que m'avînt de veutron bin. Et lou pore le z'y fit lou partazou.	Baillie mé ma part de vouetrô bin. Et lò pëïré fit lò partazò.
Après cò lou zeunou se bete à y amasso seux liards, api moude din n'indra quion l'eut d'asteu minzia son betin u cabaret pi bin autra part....	Pouë lò zon-nô se bete à fâre on mouet dè sò betin, apouè s'in va moda lon, lon, bevant boteillie vingt cò pe zor... (2)

(1) Autre exemple de socialisme pratique : à Bettant, il n'est pas rare de voir les enfants rester, en se mariant, sous le toit paternel ; le chef de la famille commande les travaux extérieurs, la mère dirige ses belles-filles ; il n'y a qu'une table, qu'un foyer et l'économie dans la tenue du ménage est immense, mais il faut savoir obéir... A. V.

(2) Traduction libre.

Digitized by Google

BRESSAN.	BUGISTE.
Quin l'eut bin assui, la famena se bete din lou pays que l'ére, quia prequa i crevagnòve de fan.	Quind tuis sò liards furont moda, quia la famena qué sé bete dins l'indrà, et lò magovert dispensiò querâve la fam.
Lou quia que remoude et se bete u srevice, vé n'houmou que l'y baille à gardo leux cayons.	I rémòde et intr' ou srevice dè ye n'hommo que li fa gardâ lò cayons.
Ah ! quin y fut quie, l'ave se fan que l'are bin minzia lou brayons de se cayes, mais gnion ne l'i in baillòve.	Mais quie l'ave se fan què l'are bin voliou s'èrgala avoué lérò dra dins yò scillard, mais gnion né l'y baillâvé.
Tout per on cô, i se desse : Ah ! var mon pore, in a t'i de vôle qu'avalont de pan, et ma que n'in ai point !	Quia prequa i sé desse on zor : Ah ! qué ny a var mo pëïré, dé valets qué mezzont mé dé pan qué mè !
Me n'arma, faut allô vé mon pore li demindô predon ! etc...	Guiou ! mò pëïré m'in bara prò : faut lò l'y démandà, in l'y diant : Predonâmé, sè vò plait ; y mè reprindà, graïou !...

Échantillon d'un Noël ancien et bressan ; c'est presque du bas-bugiste.

Air connu.

Lou guiablou senti la féta;
I s'approussit per u va.
Il alli possò la téta
Per on golet de para.
San José de sa varlopa
L'y foutit n'a bardoillia,
Que l'in ave, la saropa,
Lou groin tout écramailla !

Ceci est un type parfait de langage populaire, simple, mais énergique et plein d'aménité spirituelle.

Je résiste au désir de tracer encore quelques spécimens de

Digitized by Google

nos dialectes de l'Ain; il me semble que ceux qui les savent parler doivent, comme moi, y retrouver certains souvenirs champêtres pleins de charme et de poésie naïve; je termine par une fable en patois bressan, mais sans versification ; c'est comme un conte de veillée récité au coin du feu.

LA CIGALA PI LA FREMI.

Fobla.

Na cigala (z'éfins, ie t'ena béquie quemint le *bourdênes*), na cigala donc, que shantôve mintrant lou bon tê, crevagnôve de fan quin vinsse la fra.

Le fut trouvô la fremi, que demourôve arô lia, pre li demindô de qua vivre.

La fremi, que ne baille pô, on eu sa bin, et qu'ave ayô greux de pain-na pre lienô et rotelô de fin pe leux prôs, li desse quemin çin :

— Qu'ôs-te donc fait c'ti renouvé? pre ma z'ai teur travaillô.

— Ah! quemôre, z'ai shanto per indremi meux *fremeillons*, api ze me sai bin proumenô; crâtes lamint qué m'a greux queûtô; baillô me va ne saqua, ze vous eu rindre prô, me n'arma!

— Te t'es bin proumenô, t'os teur shantô?

— Voua, quemôre!

— Ah bin! voure, dinch'on brinlou!

Meux z'éfins, v'quia la raison:

C'la fremi ère vra malena ; l'a bin désaimô la cigala; mais que v'lis-vous, quin on ne travaille pô, on ne da pô minzie non ple. Apprenis çin, vous autrous, et travaillô teurzou quemint de bravou mondou.

A. Sirand.

Digitized by Google

ORIGINES DE LUGDUNUM.

DIVINITÉS SÉGUSIAVES.

(SUITE) (1).

La circonstance principale de la légende, la fondation de Lugdunum par deux personnages mythologiques, est surtout digne d'une attention sérieuse : elle explique naturellement la présence du type des Dioscures observé par M. de Lagoy sur un grand nombre de monnaies gauloises, découvertes aux environs de Lyon, et recueillies de 1846 à 1854 (2). La fabrique, le poids, l'empreinte de ces pièces, qui est celle des deniers consulaires, au type de Rome casquée, ne permet pas d'attribuer leur origine à une époque de beaucoup antérieure à Jules César. Mais le nom des *Eburones*, lu sur quelques-unes, prouve que leur émission ne peut être postérieure à la conquête des Gaules, toutes les tribus du peuple Eburone ayant été, comme on sait, entièrement exterminées, par les légions du grand capitaine (3). De ce fait M. de Lagoy tire la conclusion : que la série de monnaies uniformes du trésor lyonnais, émise par une confédération gauloise semblable à la ligue achéenne, doit être un monument de la coalition à laquelle présida l'illustre et malheureux Ambiorix. Cependant la diversité des légendes et quelques détails particuliers de fabrication démontrent qu'au lieu d'appartenir à une même cité, comme la similitude du type peut le faire sup-

(1) Voir la livraison de septembre 1861, p. 233.

(2) *Essai de monographie d'une série de médailles gauloises d'argent, imitées des deniers consulaires au type des Dioscures*, Aix, 1847.—*Supplém. à l'Ess. de monograph*, Aix, 1856.

(3) Cæs. — *De Bell. gall.*, c. 43, l. VI.

Digitized by Google

poser, toutes les monnaies en question ont été frappées simultanément par des peuples et des États différents (1).

Ces cités, ces nations diverses sont celles qui peuplaient l'est, le nord et, à quelque distance de la Méditerranée, la Gaule méridiodale. Atteignant par les *Eburones* la Batavie, par les *Cavares* et les *Voconces* la chaîne des Alpes, par les *Vasates* l'Aquitaine, par les *Petrocorii* l'arête centrale de la France, elles embrassaient une partie considérable des tribus de race cymrique, connues sous les noms de *Volces* ou *Belges*, et plusieurs peuplades d'origine ibère et ligure, leurs alliées ou leurs sujettes (2). Pour toutes Lugdunum semble avoir été ce que fut *Autricum* (Chartres) pour la Gaule du Centre: une capitale politique et religieuse.

Le type des Dioscures devint le type commun des monnaies émises par chacune de ces petites autonomies, parce que des gémeaux identiques aux fils de Léda, étaient les divinités protectrices de leur métropole. La confédération qu'elles formaient au temps de leur indépendance se composait encore, après la conquête, de soixante nations. Ce sont ces peuples qui durent élever dans *Athanac*, leur emplacement amphictyonique, l'autel fameux de Rome et d'Auguste; remplaçant par ce culte nouveau, très-probablement, les honneurs divins rendus aux deux frères, Atépomare et Momorus, ainsi qu'à la divinité topique qui leur était associée.

Le temps que l'auteur du *Traité des fleuves* assigne à l'existence

(1) Les savantes déductions de M. de Lagoy furent généralement acceptées. Néanmoins, lors de la publication de l'*Essai d'une monographie*, Duchalais tenta de restreindre aux seules tribus du Nord, voisines ou parentes des Eburones, la confédération que venait de signaler le type des Dioscures. Mais, plus récemment, M. de La Saussaye, en restituant aux Vasates une des médailles contestées par l'habile numismatiste de Baugency, a levé tous les doutes qui pouvaient encore subsister (*Rev. numism.*, année 1847, p. 254. — Année 1851, p. 16).

(2) Il existe un grand nombre de pièces à légendes ibériennes, frappée au type des Dioscures (M. de Crazannes, *Notice sur M. de Lagoy*, 5, 6).

Digitized by Google

supposée des deux chefs de la nation ségusiave, semble, ai-je dit, appartenir au IVe siècle. A ce sujet, j'ai fait observer que leur arrivée sur le Rhône moyen avait dû dépendre d'un déplacement général déterminé par l'invasion de peuplades étrangères. En effet, la domination de la plupart des nations, qui occupent dans cet âge reculé la Gaule australe, offre des phases tumultueuses d'un synchronisme remarquable. Les tribus des environs de Narbonne, principalement, tendent toutes, alors, à se déplacer (1). A un moment donné, leur mouvement de translation paraît devenir universel. Dans ce va-et-vient de populations agitées, les Elysices perdent leur capitale et son territoire (2); les Atacins, les Arvernes méridionaux et les Volces-Arécomiques se disputent le littoral Méditerranéen (3); enfin les tribus ségusiaves, parties de ce même littoral, remontent le cours du Rhône jusqu'à sa jonction avec la Saône.

La cause de ce bouleversement ethnographique a cessé d'être une énigme; on sait aujourd'hui qu'elle fut produite par l'apparition sur la frontière septentrionale de la Narbonnaise de confédérés cymriques, *Belges*, *Volces*, qui s'étaient arrêtés dans le pays d'Outre-Rhin, après la grande invasion du VIe siècle avant J.-C. (4). Ces émigrants ne composaient pas toute la confédération de leur race. La horde principale, ne pouvant triompher de la résistance des Galls et des Cymres de la première invasion,

(1) V. M. Boudard, *Numism. ibér.*, pp. 241 et suiv.

(2) Au Ve siècle av. J.-C., les Élysices sont mentionnés par Hécatée de Milet comme un peuple encore indépendant :

Ἐλισυχοι ἔθνος Λιγύων
Περιόδος γῆς, fragm. 20.

Aviénus fait sans doute allusion à l'abaissement de la puissance des Élysices au IVe siècle, dans ce passage :

..... Gens Elysicum priùs
Loca hæc tenebat, atque Nado civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
Or. Marit., V, 580.

(3) M. Boudard, ibid.

(4) A. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. I, p. 131.

Digitized by Google

se fixa dans le nord de la Gaule d'où elle parait avoir projeté vers la forêt Hercynienne, ces colonies qui existaient encore au temps de Jules César, et même de Pausanias (1). Mais deux tribus de Tectosages, les seules qui soient connues du moins, réussirent à s'ouvrir un passage, traversèrent les Gaules et se jetèrent sur le Haut-Languedoc ; puis, après de longues luttes soutenues contre les peuples Ibéro-Ligures, fondèrent entre les Cévènes, la Garonne et la mer un puissant établissement. De ces deux tribus l'une garda le nom national, l'autre, de sa position, prit celui d'*Arécomiques* (2).

En tenant compte des distances, des combats, des stations, de tous les obstacles que rencontre nécessairement un peuple émigrant, on ne peut assigner moins de soixante-quinze ou quatre-vingts ans à la période qui, commençant au départ des tribus Tectosages, se termine à leur établissement définitif. Or, tous les historiens, tous les auteurs de périples, jusqu'au temps de Scylax (3), ne placent sur les rives du Languedoc que des Ibères et des Ligures (4). D'autre part, Strabon parlant d'une guerre civile survenue chez les Tectosages de la Narbonnaise (5), donne déjà une ancienneté relative à la domination de ce peuple en

(1) Ea, quæ fertilissima sunt Germaniæ loca, circùm Hercyniam Sylvam... Volcæ Testosages occupaverunt atque ibi consederunt. Quæ gens ad hoc tempus iis sedibus sese continet. (*De Bell. gall.*, VI, 24).— Ἅλκη... γίνεται δὲ ἐν τῇ Κελτῶν γῇ (*Descript. de la Grèce*, IX, 22).

(2) Astruc cité par M. Cardin, *Mém de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1843, 283, *en not.*

(3) 350 av. J.-C.

(4) Hécatée, cependant, parait mettre Narbonne au rang des villes de la Celtique, dans ce fragment du chapitre premier de sa Description du monde. « Ναρβών εμπόριον καὶ πόλις Κελτική » Mais il est évident que, par ce terme *Celtique* et sans se préoccuper de la position et de l'origine des peuples, Hécatée entend désigner simplement l'ensemble du grand pays auquel les Celtes avaient donné leur nom. Autrement, il serait en contradiction flagrante avec ce qu'il dit des Élysices. (V. ci-dessus, not. 25, p. 378).

(5) 300-280 av. J.-C.

Digitized by Google

Languedoc (1). Les confédérés Volces (Arécomiques et Tectosages) n'ont pu, par conséquent, prendre position, dans le nord de cette province, qu'au début du IVe siècle : ils auraient franchi le Rhin dans la seconde moitié du Ve (2).

Tout ceci nous reporte au temps du cycle ségusiave.

Comme on le voit, les monuments de la numismatique et de l'histoire sont d'accord pour établir la véracité de l'auteur cité par le pseudo-Plutarque. Cette véracité reçoit un plus grand lustre de l'observation parfaite des usages et du costume. L'augurat, tel que le pratiquent les deux chefs ségusiaves, est, par exemple, de la plus rigoureuse exactitude historique. Cicéron, César, Méla, Justin, Pline l'ancien, Diodore de Sicile en tracent un tableau dont les principaux traits se retrouvent dans la légende (3). Les oiseaux qui décident de l'emplacement de Lugdunum, les corbeaux étaient même pour les Celtes et leurs augures l'objet d'une étude spéciale, d'une vénération particulière (4). Un couple de corbeaux, devenu l'oracle des peuples riverains de

(1) Ἐοίκασι δὲ καὶ δυναστεῦσαι ποτε καὶ εὐανδρεῦσαι τοσοῦτον (*Géograph.*, cap. 1, num. 13, lib. IV).

(2) Pour la fixation de ce synchronisme, les travaux d'un éminent écrivain, M. Am. Thierry, m'ont été, je me plais à le reconnaître, de la plus grande utilité. Nos conclusions ne sont pas exactement les mêmes ; mais elles diffèrent trop peu pour constituer une divergence marquée : j'élève d'un demi-siècle à peine, avec l'autorité de Strabon, la date fixée par M. Thierry à l'entrée des Volces en Languedoc. (V. *Hist. des Gaulois*, t. 1, ch. IV).

(3) « Si quidem in Galliâ Druidæ sunt, è quibus ipse Divitiacum Æduum ... cognovi ; qui et naturæ rationem, quam physiologiam Græci appellant, notam esse sibi profitebatur, et partim auguriis, partim conjecturâ, quæ essent futura, dicebat. » (Cic. *De Divinat.*, lib. I.)

Religiones interpretantur. (Cæs. *De Bell. gall.*, VI, 13).

Galli augurandi studio præter cæteros callent. (*Justin. Histor.*, lib. XXIV).

Sunt etiam vates magnæ apud eos existimationis qui ab auspiciis et victimarum extis de futuris divinant. (Diod. Sic., *Biblioth. hist.*, texte lat., lib. V), etc.

(4) Lelewel, *Typ. gaul.*, c. III, p. 12.

Digitized by Google

l'embouchure de la Loire, avait, d'après une tradition recueillie par Artémidore, donné naissance au nom du *Port des deux corbeaux* (1). Odin avait aussi deux de ces oiseaux pour conseillers (2). La divination par les corbeaux faisait de même partie de la mantique des devins (οἰωνοπόλοι) de l'ancienne Grèce. Les prêtresses de Dodone, entre autres, recevaient le surnom de Κορακομάντεις, *devinant par les corbeaux* (3).

L'examen du mythe des Dioscures n'est pas moins favorable à Clitophon. Scruté dans son origine, son essence, ses dérivations, ce mythe confirme la nature céleste des deux chefs Ségusiaves, comme la divination druidique leurs connaissances augurales.

La loi fatale, qui leur impose, ainsi qu'aux Tyndarides, une séparation éternelle, est de tradition védique. Dans le Rig-Véda, les Açwins personnifient à la fois les deux crépuscules du matin et du soir (4), et les deux apparitions de la planète appelée à l'aurore : Φωσφόρος, *Lucifer* ; à l'approche de la nuit : Ἕσπερος, *Vesperus*. Une étoile très-souvent les accompagne, et cet astérisme brille sur la tête des Dioscures, dans les monnaies à leur type, dans les monuments à leur effigie (5).

En revêtant les fondateurs de Lugdunum d'un caractère religieux, sacerdotal en quelque sorte, Clitophon n'a fait, également, que se conformer aux idées de son temps, idées puisées dans les mythologies grecque et védique. Les Açwins sont présentés comme des génies dont l'éminente piété, dont l'intervention puissante rendent le ciel favorable (6). Les Tyndarides ont ce

(1) Αἰμένα... δυω κοράκων (Artemid., ap. Strabon., cap. 4, num. 6, lib. IV.)

(2) Lelewel, *ut suprà*.

(3) Enstath., *In Odyss.*, XIV, v. 327, édit. Lips., 1825. — Ces superstitions et ces rites communs aux Grecs, aux Latins et Cymres remontent à l'origine de la race Indo-Européenne : on les retrouve chez les Aryas. (A. Maury, *Hist. des relig. de la Grèce antiq.*, t. I, p. 193).

(4) Deux autres dieux (les Açwins) vont... de compagnie avec l'aurore, etc. (Rig-Véda, *Traduct. de Langlois*, III, 295).

(5) V. Cohen, *Médailles consulaires*, aux planch., *passim*.

(6) Pieux Açwins.... dieux justes et secourables. (Rig-Véda, *Traduct. de Langl.*, 1-418.)

Digitized by Google

même caractère de piété, ce même pouvoir d'intervention entre l'homme et la divinité (1). Aux marins qui les implorent ils viennent tendre, durant la tempête, une main secourable. Dans les Védas, l'éclat de leur navire merveilleux (2), dans les fables grecques, la lumière constellée qui les environne sont le gage du retour de la sérénité : c'est le feu Saint-Elme dont l'apparition est accueillie avec joie, aujourd'hui encore, par nos navigateurs. En cette qualité de dieux secourables, de génies intercesseurs, les Gémeaux reçoivent des Hindous le surnom de *Dasras*, des Grecs les épithètes de Βοετόοι, Σωτῆρες, des Germains la dénomination d'*Alks*, c'est-à-dire : *protecteurs*, *sauveurs* (3).

Je viens de montrer Clitophon justifié par les documents de l'histoire et de l'épigraphie ; il me reste à mettre en relief les renseignements qui établissent la parenté des Volces et des Ségusiaves ; enfin à tirer de toutes les prémices qui précèdent les seules conclusions acceptables.

Entre les analogies de langage, d'organisation, d'ethnographie qui rattachent les deux peuples l'un à l'autre, on remarque celles-ci :

Les Ségusiaves, partant des bords du Rhône inférieur, qu'envahissent en même temps les Arécomiques, apparaissent comme

(1) A. Maury, *Hist. des relig. de la Grèce antiq.*, 1-574.

(2) Originairement, les Açwins durent être représentés à cheval, comme leur nom l'indique ; mais les hymnes du Rig les montrent, soit sur un char à trois roues, soit sur un vaisseau merveilleux, comme le navire Argo. Les marins les invoquaient, sans doute parce que, sur mer, les tempêtes s'apaisent souvent aux lueurs de l'aube (F. Baudry, *Etude sur l'Inde antiq.*, dans la *Rev. de Paris* du 15 décembre 1854, pp. 941, 942).

(3) Cf pour *alks* : le gr. ἀλκή, secours ; ἀλκάω, éloigner le danger, protéger ; ἄλκαρ, secours, protection ; ἀλκτήρ, défenseur, protecteur, etc. — Le terme *Alcis*, qui désigne les Alks, parmi les Naharvales, est un nom collectif singulier. Sur l'autel des nautes parisiens *Castor* s'applique, aussi collectivement, aux Tyndarides ; cette coïncidence mérite d'être remarquée. Voici, au surplus, le texte de Tacite : Deos, *interpretatione romanâ*, Castorem Pollucem *que memorant. Ea vis numini, nomen* Alcis... *Ut* Fratres *tamen et* Juvenes *venerantur* (*German.*, 43).

Digitized by Google

une peuplade violemment séparée du groupe volce par le flux et le reflux des populations.

De même que tous les Volces de la Narbonnaise, les Arécomiques ont fait partie de la confédération qui avait son atelier monétaire à Lugdunum : sur des monnaies autonomes de Nîmes, capitale des Arécomiques, les Gémeaux célestes sont associés à l'éponyme *Nemausus* (1).

Des tétradachmes de Pannonie, frappées de même au type des Dioscures, ne sont que des imitations d'une monnaie volce : l'appellation BIATEK, qui s'y trouve inscrite, étant répétée du BIATICUS des bronzes volces de la Galatie (2).

Enfin, le nom d'*Atépomarus* est volce. Nous l'avons vu donné intégralement par une inscription de Narbonne, port des Arécomiques ; avec le seul élément *Atépo* par un vase d'Ancyre, métropole des Volces-Galates (3).

Ainsi donc, les monuments de la numismatique et les récits de l'histoire concourent à prouver que le cycle ségusiave narré par le pseudo-Plutarque est vrai dans les limites de cette thèse :

1° Le IVe siècle est l'époque réelle de la fondation du Lugdunum celtique ;

2° Le peuple qui bâtit cette ville reconnaissait pour ses chefs, ou plutôt pour ses dieux, des Dioscures, êtres mythiques analogues à Rémus et Romulus, à Castor et Pollux, aux Alks des Naharvales, aux Açwins du Rig-Véda ;

3° Ce même peuple de la famille cymrique et du groupe volco-belgique apportait avec lui, comme l'émigration troyenne conduite par Enée, les arts, les dieux, le palladium de la mère-patrie ;

(1) Tête jeune, imberbe, diadémée, tournée à gauche (le dieu Nemausus). Rev., NEMAV. cavalier coiffé du piléus, armé de deux lances, courant à gauche ; derrière lui, un astre à six rayons. (Dioscures) — De la Saussaye, *Numism. de la Gaul. Narbonn.*, p. 155, pl. XIX. — Duchalais, *Descript. des Médaill. gaul. faisant partie de la biblioth. impér.*, n° 253).

(2) Duchalais, *ouvr. cit.*, nos 95 à 97 et n° 101.

(3) V. livraison de septembre, p. 332.

Digitized by Google

4° La cité qu'il éleva, à la jonction du Rhône et de la Saône, dut à ce rôle religieux l'honneur de devenir la capitale et de posséder, au moins par instants, l'atelier monétaire d'une sorte de confédération amphictyonique, composée de toutes les tribus d'un même groupe ethnogénique gaulois.

Je reprendrai ces diverses propositions avec les développements qu'elles méritent, lorsque je discuterai le nom même de Lugdunum et les appellations de topographie ancienne qui concernent cette ville.

Alonso Péan.

(*La suite au prochain n°*).

Digitized by Google

ESQUISSE

A PROPOS

DES GRAVURES DE LA BIBLIOTHÈQUE COSTE.

—

Autrefois l'histoire n'hésitait pas à demander ses plus importants documents à la tradition et quelquefois même à la poésie ; aussi la vérité et l'erreur sont tellement mélangées dans les ténèbres du passé que si le voyageur lettré ne peut traverser le vallon de Roncevaux sans une émotion profonde, ou contempler d'un œil indifférent le monticule qui couvre les cendres d'Achille, plus d'un sceptique de nos jours est-il prêt à prouver qu'Achille et Roland n'ont jamais existé, pas plus que la Béatrix du Dante, l'Armide et le Renaud du Tasse, pas plus même que l'immortelle adorée de don Quichotte, dont le souvenir sauva cependant le célèbre village de Toboso qu'allait, un jour, incendier l'armée française.

Sans faire le procès aux poètes qui ont peuplé l'antiquité de héros et rempli les premiers âges du monde des plus prodigieux événements, rendons justice aux savants qui, de nos jours, contrôlent avec sévérité les faits avant de les enregistrer pour l'avenir, mesurent les hommes, les jugent avec impartialité, les apprécient, et ne posent un héros sur son piédestal qu'après s'être bien assurés que le piédestal est mérité.

Aujourd'hui l'histoire ne remonte dans le passé qu'avec l'aide et l'appui de l'archéologie, et quand elle en vient aux temps modernes, elle consulte avec soin les arts graphiques qui seuls peuvent la préserver des erreurs. Les cartes et les plans indiquent les bornes des empires ou la forme des cités ; des vues prises sur

Digitized by Google

tous les points de l'univers font connaître les sites et les monuments dans leurs moindres détails ; des portraits offrent à l'observateur les traits intelligents ou communs des rois, des diplomates ou des capitaines, et viennent à l'appui des grandes choses proclamées par la voix publique, ou font deviner que nos neveux ne ratifieront pas certaines gloires surfaites. La contemplation de ces vulgaires portraits-cartes, si à la mode aujourd'hui, nous en apprend plus sur la politique du jour que les plus volumineux traités.

M. Coste, qui avait passé sa vie à réunir les matériaux les plus précieux pour une histoire de Lyon, n'avait pas négligé, dans la formation de sa bibliothèque célèbre, la partie si importante des plans, des vues et des figures. Prenant Lyon pour base et pour centre de ses opérations, il avait réuni et classé d'abord deux cartes du diocèse, l'une de 1769, l'autre de 1826 ; puis, passant à la partie civile, trente-deux cartes des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, gravées entre le commencement du XVIe siècle et la fin du XVIIIe. Quelques unes, formées de plusieurs feuilles séparées ou collées sur toile, sont remarquables par leur grandeur ; d'autres portent les marques de l'enfance de l'art et reproduisent des rivières larges comme des bras de mer ; d'autres enfin intéressent par l'orthographe des noms qui indiquerait parfois une autre étymologie que celle adoptée par les savants ; la Verboigne ne rappelle guère le nom de Vallisbona qu'on lui a généralement donné.

Le département de Rhône-et-Loire n'est représenté que par quatre feuilles de la plus petite dimension, mais on excusera cette pénurie en songeant combien peu de temps cette subdivision territoriale a duré.

Le département du Rhône a douze cartes parmi lesquelles on remarque, pour leur précision et la finesse des détails, celles du Dépôt de la guerre, et comme rareté une carte itinéraire et hydrographique, réduite à l'échelle d'un millimètre pour deux cents mètres ; Lyon, 29 thermidor an VII, manuscrite, avec légende et note additionnelle, datée du 11 nivose an IX, signée Besson, grand in-folio.

Digitized by Google

Treize cartes, pareillement grand in-folio, représentent les cantons d'Anse, l'Arbresle, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Saint-Genis-Laval, Givors, Limonest, Mornand, Neuville, Saint-Symphorien, Vaugneray, Villefranche ; mais ce que M. Coste regardait comme un objet précieux, ce sont les cartes manuscrites et cadastrales, grand in-folio, teintées, des cantons de Sainte-Colombe, Givors, Mornand, Saint-Nizier d'Azergues, Thizy et celles de vingt-cinq communes (1) levées en exécution de l'arrêté du gouvernement du 12 brumaire an XI, par le citoyen Dubois, coloriées, in-folio, et quelques unes très-grand in-folio. M. Coste ne les montrait qu'avec solennité.

Le département de la Loire ne compte que trois cartes dans sa division ; la Bresse et le Bugey, ensemble ou séparément, quinze, le département de l'Ain huit, le Dauphiné une : *Tabula Delphinatus et vicinarum regionum, distributa in principatus, baronias, etc. autore Guillelmo de l'Isle*, 1710, in-folio. On voit que le Dauphiné ne rentrait que d'une manière bien indirecte dans la collection.

Cinquante-neuf plans généraux, dont quelques uns rares et précieux, font connaître les limites et la distribution intérieure de notre ville depuis François Ier jusqu'à nos jours. Dans les premiers, les maisons bordent les deux fleuves et communiquent directement avec le fil de l'eau comme les habitations amphibies du castor ; les couvents sont entourés de jardins aux vastes clôtures ; à part la Grand'Côte et la Côte Saint-Sébastien, la montagne au nord de Lyon n'est couverte que de vignobles et de terres arables ; un large fossé joint nos deux fleuves devant l'abbaye des Dames de Saint-Pierre; dans la plaine, le Rhône coule librement suivant ses caprices, tantôt frappant les murs de la cité, tantôt se jetant le long des balmes viennoises ; les Brotteaux sont périodiquement inondés, et quelques fermes rares et isolées

(1) L'Arbresles, Arbuissonas, Beligny, Bessenay, Blacé, Charly, Chassagny, Chasselay, Cogny, Daraizé, Denicé, Eveux, Glaizé, Grandris, Laubépin, Lentilly, Limas, Montmelas, Ouilly, Sain-Bel, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Julien, Saint-Maurice, Salles et Vauxrenard.

Digitized by Google

se voient de loin en loin sur ces terrains humides et fiévreux.

Mais peu à peu, les jardins diminuent, les couvents se resserrent autour de leur église, les montagnes nues se couvrent d'habitations. De siècle en siècle l'aspect est profondément changé; le baron des Adrets, campé dans les prairies de Bellecour, fait révolutionnairement ouvrir un chemin entre le couvent des Jacobins et celui des Célestins pour communiquer facilement avec le centre de la ville, et comme sa cavalerie a de la peine à gravir le Gourguillon, il fait tailler un chemin neuf entre la rue du Bœuf et l'église de Saint-Just, un peu au dessus de l'ancienne route tracée par Agrippa.

La ville grandit encore; de nouvelles voies sont tracées à travers les champs cultivés; la maison de Savoie achète et revend le couvent et les beaux jardins des religieux Célestins; partout les espaces vides disparaissent, les monuments remplacent les verts ombrages, et les maisons basses ne pouvant plus contenir l'immense population, des architectes audacieux bordent nos rues étroites et sombres d'habitations qu'ils élèvent jusqu'au septième étage.

Ce remède héroïque ne suffit pas. La richesse publique s'accroît, on veut de l'air, de l'espace, et la cité étouffe dans ses limites trop étroites. L'agrandir devient une nécessité, chacun s'en occupe. Tandis que Munet travaille au nord et veut bâtir un faubourg le long du Rhône, en creusant la colline sablonneuse de Saint-Clair*, Perrache trace un plan géométral de Lyon avec ses agrandissements dans la partie méridionale. Ce plan grandiose est accueilli par d'unanimes railleries, et le projet de rejeter le Rhône dans le Dauphiné pour bâtir sur l'île Mognat, non seulement le rend un objet de persiflage pour les beaux esprits du temps, mais donne lieu à des brochures spirituelles et fort gaies qui prouvent clairement que jamais on ne pourra faire des terrains à bâtir avec les graviers qu'entoure le Rhône; que vouloir créer au dessous d'Ainay une vaste place entourée de beaux hôtels et reliée avec Bellecour par une rue large, droite, ornée d'élégantes habitations et à laquelle on pourrait donner, par exemple, le nom de la famille des Bourbons, est une idée aussi

Digitized by Google

absurde qu'impraticable. Parmi les écrits qui contribuèrent au désespoir et à la ruine du malheureux ingénieur, on peut citer : *Lettre d'un négociant de Lyon à son ami, sur le projet de M. P. relativement aux moulins établis à la Quarantaine*, 1769, in-4.— *Lettre anonyme écrite au sieur Perrache sur son entreprise*, 1770, in-4. — *Projet du desséchement de la mer Méditerranée*, *par un compagnon maçon ; dédié aux Lyonnais*. Sans date, in-8. De tout temps il a fallu que les inventeurs soient en butte à la haine et à la calomnie, et quand on les apprécie à leur valeur, quand le public jouit de leurs découvertes, il y a longtemps, pour l'ordinaire, qu'ils sont descendus dans la tombe. Les dernières années de Perrache furent celles d'un martyr. Le promeneur qui suit la magnifique chaussée qui longe le Rhône depuis la place de Bellecour jusqu'au village de la Mulatière, ne songe pas assez que le créateur de cet immense travail est mort dans la misère et dans les larmes. Si aujourd'hui Perrache pouvait voir son projet accompli jusque dans ses détails, n'éprouverait-il pas un mouvement d'orgueil et de triomphe qui le vengerait de la guerre injuste qui lui fut faite ?

L'idée d'étendre la cité hors de son enceinte était bonne, était nécessaire; Denis, Delamonce, Argon dressent des plans de Lyon avec ses agrandissements, mais avant eux Morand avait compris quel devait être l'avenir de la cité. Un espace immense et inoccupé s'étendait entre le Rhône et les balmes viennoises. Ces terrains, ravagés par les inondations, n'étaient pas d'une grande valeur. Ils appartenaient aux hospices, et trois bacs, qui rapportaient vingt-cinq mille francs par an, servaient à passer les gens pressés qui ne voulaient pas se servir du pont de la Guillotière. Morand pense qu'une haute et forte digue pourrait garantir ces terrains de l'inondation, qu'un pont léger partant de l'ancien jardin de l'Hôtel-de-Ville, derrière le théâtre, servirait de communication commode et facile avec la chaussée de Villeurbanne et des Charpennes, et que la vaste plaine, arrachée aux caprices du fleuve, deviendrait l'emplacement d'une ville nouvelle et sans limites. Il se recueille, mûrit sa pensée et publie un : *Projet d'un plan général de la ville de Lyon et de son agran-*

Digitized by Google

dissement, en forme circulaire, dans les terrains des Brotteaux, fait en 1764 pour l'Hôtel-Dieu, présenté en 1766, à MM. les Prévot des marchands et échevins de ladite ville, et, en 1768, à Mgr de Bertin, ministre et secrétaire d'État. In-folio, teinté.

Les cris qui avaient accueilli le projet de Perrache saluèrent celui de Morand. Vouloir percer une promenade et un quai, créer une chaussée et construire un faubourg dans les sables mouvants de Saint-Clair, c'est simplement de la folie. Rejeter le Rhône dans le Dauphiné pour allonger la ville du côté du confluent, c'est une absurdité, mais construire un pont pour faire communiquer la ville avec les Brotteaux, c'est un vol, c'est un crime. Les trois bacs qui suffisent bien largement aux besoins de la population, ne rapporteront plus les vingt-cinq mille francs si nécessaires aux hospices. Les pauvres seront spoliés, et les donataires, les bienfaiteurs qui avaient légué de si vastes domaines aux hôpitaux, verront leurs dernières intentions méconnues et violées.

—Mais, hasardait Morand, si nous faisons un pont entre la ville et les Brotteaux, ces domaines prendront de la valeur; la ville se répandra sur la rive gauche du fleuve, et les hospices vendront, comme terrains à bâtir, des pâturages qui nourrissent à peine quelques têtes de bétail. Mon projet aura le double mérite de peupler un quartier immense qui nous touche, et d'enrichir les hôpitaux, c'est-à-dire les pauvres, dans des proportions qu'il est impossible de prévoir.

— Vous les ruinez, répondaient les uns. Votre pont déplacera la population qui tend à se jeter vers Bellecour. Les maisons que les hôpitaux y possèdent perdront leurs locataires et leurs revenus ; la rue de la Barre et la rue Bourg-Chanin, propriété sacrée des indigents, seront abandonnées; la Guillotière a des droits acquis auxquels on ne peut toucher.

—Votre pont ne sera d'aucune utilité, répondaient les autres. Personne ne voudra s'exposer à bâtir sur des terrains fangeux et fiévreux, autour de marécages dont les effluves empoisonneront la population.

D'ailleurs, ajoutait-on en chœur par toutes les voix de la presse,

Digitized by Google

par les brochures les plus violentes comme par les journaux les plus railleurs, si l'autorité prête les mains à ces dangereuses entreprises, pourquoi n'obligerait-on pas M. Morand, qui sait faire les digues et ne sait pas faire les ponts, à diriger les travaux qui doivent rejeter le Rhône vers le Dauphiné, et M. Perrache, qui sait faire les ponts mais ne sait pas faire les digues, à se charger de la malheureuse passerelle dont le premier résultat sera de bouleverser les bords si pittoresques et si sauvages de notre fleuve, d'anéantir les derniers souvenirs de l'ancien jardin de l'Hôtel-de-Ville, et de supprimer un emplacement où le peuple venait se reposer de ses travaux, et où l'aristocratie, sortant de ses hôtels, aimait à venir respirer cette fraîcheur venue des hautes montagnes de la Suisse et de la Savoie.

Nous ne blâmons point ici ceux qui regrettent le passé, nous avons plus que tout autre la religion du souvenir. Nous rapportons seulement les pièces d'un procès d'où a dépendu le sort de notre chère cité, et nous rappelons les cruelles douleurs de ceux qui, les premiers, ont travaillé à faire de Lyon une des plus splendides cités du monde.

Quatre-vingt-dix ans à peine se sont écoulés depuis que Morand, qui ne savait pas faire les ponts, a enfoncé ses premiers pilotis dans le fleuve, et depuis lors les pâturages des hospices sont devenus plus lucratifs et plus rendants qu'une mine d'or; cent mille âmes peuplent de jolies maisons saines et aérées qui longent des rues de deux kilomètres, et la frêle passerelle, battue par les flots, les glaces, les bois flottants, continue à étonner par sa légèreté, ses formes sveltes et l'indomptable solidité de sa construction.

Ce que nous avons été si prolixe à raconter et à décrire, un simple coup d'œil sur les projets signés de Perrache et de Morand l'apprend au lecteur. A côté des plans généraux, trente-cinq plans partiels font entrer plus complètement dans la pensée intime des auteurs. Sans parler des projets modernes et nous bornant aux grands travaux qui viennent de nous occuper, nous citerons : *Plan de Perrache*, avec un projet pour nommer les rues nouvelles. Eau forte, in-folio. *Projet de M. Perrache pour la partie*

Digitized by Google

méridionale de la ville de Lyon; dessin au lavis. La légende manuscrite, sans date. In-fol. oblong. *Plan de l'entreprise du sieur Perrache au midi de la ville de Lyon, exécuté en plus grande partie lorsque Monsieur visita les travaux en* 1775. Dessin colorié, trois pieds et demi de long. *Plan de Perrache*, à la plume, colorié, grand in-fol. *Plan géométral de distribution de divers emplacements à vendre dans les terrains des Brotteaux.... avec le canal projeté, dirigé et adapté au terrain par M. Morand, architecte, sous les yeux de MM. les Commissaires à ce nommés par le bureau en* 1780. In-fol. On voit reproduire ici cette idée si longtemps débattue d'un canal de dérivation qui devait rappeler une partie des eaux du Rhône dans son ancien lit, au centre des Brotteaux, et dégager la ville de la crainte des inondations, ce projet a été abandonné.

De nos jours un idéologue, nous n'osons dire un fou, car il est mort dans la misère, avait rêvé bien autre chose encore. Prenant le Rhône à la hauteur de la Pape et le détournant comme un ruisseau pour lui faire suivre les balmes viennoises jusqu'à Saint-Fond ou à Gerland, un malheureux sans ressources, sans crédit et dont le nom prêtait à la plus sanglante raillerie, voulait bâtir tout un quartier nouveau, grand comme Lyon ancien, sur l'emplacement que le fleuve aurait abandonné, depuis le faubourg de Bresse jusqu'à Oullins. La ville alors eut été ronde; un boulevard immense eût remplacé les quais d'Herbouville, Saint-Clair, de l'Hôpital, de la Charité et le cours Perrache jusqu'au confluent de nos deux fleuves, rejeté entre Pierre-Bénite et Saint-Fond. Un simple canal était conservé pour les besoins de la navigation. La ville, grâce à de nouveaux quais magnifiques, solidement construits en dehors du chemin de fer de Genève à Marseille, était à jamais à l'abri de l'inondation; entre Lyon et les Brotteaux plusieurs kilomètres carrés de terrain étaient abandonnés au génie de nos architectes et de nos constructeurs. On traçait, sur ce nouveau sol, de vastes rues, des places, des jardins, des boulevards, des avenues à rendre Londres et Paris jaloux. Mais la dépense? mais les frais? là était la grande affaire. Il fallait acheter, dans la plaine des Brotteaux, de quoi faire un nouveau lit au

Digitized by Google

Rhône, construire une double ligne de quais plus grandioses que ceux qui protégent aujourd'hui la Guillotière ; bâtir un nombre considérable de ponts solides qui fissent communiquer gratuitement la ville avec toutes les routes du Dauphiné ; désintéresser, enfin, nombre de gens. La dépense s'élevait à un nombre effrayant de millions. Pour les payer, on avait la vente du lit actuel du Rhône, et chiffres en main, l'auteur prétendait qu'en livrant le terrain à moitié de sa valeur, la ville réaliserait peut-être soixante ou quatre-vingt millions de bénéfice net. Un plan fait soigneusement, mais qui avait coûté bien des jours de jeûne à l'inventeur, accompagnait une brochure qui n'a peut-être jamais été payée à l'imprimeur. Plan et brochure faisaient pousser les plus vastes éclats de rire à toutes les personnes sensées à qui M. Denonfoux avait le courage de s'adresser. On disait avec beaucoup d'esprit qu'il était non fou mais très-fou. Las de lutter, colportant sa chimère, et abandonnant le travail quotidien pour vivre dans le pays des rêves et des illusions, M. Denonfoux est mort, il y a un an, dans le dénuement d'abord, et aussi un peu dans le désespoir, au grand soulagement de ceux qu'il importunait de ses combinaisons et de ses calculs ; il a succombé sous le poids navrant de la misère et des soucis, rêvant peut-être que ses plans ne seraient pas perdus pour l'avenir, et que dans un siècle ou deux, trois peut-être, vengé comme Salomon de Caux et tant d'autres fous célèbres, il verrait donner son nom à quelque nouveau quartier de la ville, ainsi qu'on a fait pour Perrache et pour Morand. Sa femme, sa pauvre veuve, plus malheureuse encore que lui, a été trouvée morte, cette année, dans la rue, et tout le monde a présumé qu'elle avait péri de froid et de faim. S'il eût vécu au jour le jour, s'il n'eût pas fait un rêve babylonien et impossible, il eût donné l'aisance à son ménage, le pain à sa compagne ; il eut trouvé lui-même le repos de sa vieillesse ; c'est une grande leçon pour les inventeurs. Il faut être un Hercule pour soulever le monde, c'est ce que dira l'inflexible raison ; mais aussi, quand Lyon aura cinq ou six cent mille âmes, quand ses nouvelles limites auront éclaté comme un vêtement trop étroit, qu'on se garde bien de mettre à exécution le plan tracé par le pauvre insensé, sans

Digitized by Google

quoi le mort serait en droit de se lever de sa tombe pour réclamer une statue et un piédestal.

M. Coste ne possédait pas la brochure et le plan de M. Denonfoux publiés il y a trois ou quatre ans à peine, mais nous ne doutons pas que la bibliothèque de la ville, si empressée à recueillir tout ce qui concerne Lyon, n'ait classé dans ses collections ce singulier travail, ne fût-ce que comme document bizarre et simple objet de curiosité.

Mais les cartes et les plans ne sont pas seuls utiles à l'histoire ; la carte précise, froide et sèche, représente le squelette d'un pays ; il y manque le sentiment, la couleur et la vie que les vues et les descriptions semblent plus particulièrement donner. Quatorze albums contenaient un ensemble de dessins qui faisaient connaître fidèlement Lyon à différentes époques. Privés du puissant secours de la photographie, les artistes représentaient avec plus ou moins de talent et sous divers aspects nos paysages, nos fleuves et nos monuments. Les collections de Fortis, de Chapuy, de Richard, de Baron, les albums annuels de la Société des Amis-des-Arts nous rappellent notre ancien, notre vieux Lyon, moins élégant, moins beau, moins vaste que de nos jours, mais d'un cachet plus accusé, d'un type plus vigoureux, qu'on ne pouvait confondre ni avec la ville qui possède la Canebière, ni avec celle qui est si fière de la rue de Rivoli, et toujours, alors comme à présent, au milieu de ce paysage poétique et enchanteur que la Providence a façonné avec un soin particulier pour le plaisir du cœur et des yeux.

Après les collections venaient les vues isolées, quelques unes empruntées à des ouvrages anciens, et d'autant plus curieuses qu'elles se rapprochaient davantage de l'enfance de l'art. Vingt-neuf vues générales montrent la ville à diverses époques et de différents côtés : plusieurs ont l'air d'avoir été faites de souvenir ou même d'après des récits, car si au couchant et au nord nous avons des montagnes, ces montagnes, aiguës comme des pains de sucre, et de forme fantastique, n'ont aucun rapport avec la configuration de ce qui existe aujourd'hui. Une vue de Lyon, gravée sur bois, in-fol. et probablement du commencement du XVIe siè-

Digitized by Google

cle, fait naviguer sur la Saône de beaux et grands navires avec des mâts, des voiles et des cordages comme sur la mer de Phocée ou sur le grand Océan. Une petite vue in-32, prise depuis Pierre-Seize, nous offre le même caprice de l'auteur. La ville s'étend devant le spectateur du nord au midi jusqu'au confluent; le blason de la ville est dans le ciel à gauche; le titre *Lyonnois. Lyon* est à côté. Un seul pont joint les deux rives de la Saône. Un petit navire, avec des voiles et des mâts, traverse la rivière, comme s'il allait en expédition. Une autre vue, prise de la Croix-Rousse, montre les fossés de la ville, entre le Rhône et la Saône, abondamment fournis d'une eau profonde et tranquille et communiquant avec nos deux fleuves, comme si la Croix-Rousse n'était pas sur une montagne dominant le cours des deux rivières, et par conséquent avec une double pente escarpée et rapide qui interdit à ses fossés, creusés en précipice, de conserver la moindre des gouttes d'eau qui leur tombent du ciel.

Aimé VINGTRINIER.

La suite à un prochain numéro.

Digitized by Google

LA CROIX

DE

SAINT-MARTIN-LA-SAUVETÉ

(Forez).

Saint-Martin-la-Sauveté est un village du Forez, bâti sur la chaîne de montagnes qui sépare la vallée d'Aix de celle du Haut-Lignon. Il domine le cours de plusieurs ruisseaux tributaires de ces deux bassins, et il est dominé lui-même, au matin, par l'ancien hameau fortifié de la Sauveté; au soir, par le mont Urfé que couronnent les ruines pittoresques du château du même nom.

L'aspect du pays est âpre et sauvage. Saint-Martin appartient à cette région intermédiaire qui n'est déjà plus celle des vignes et n'est pas encore celle des sapins. Le noyer, le pommier y donnent des fruits abondants, et tempèrent par la beauté de leur verdure la sévérité du paysage; le buis, le houx croissent spontanément dans les haies et dans les fissures des rochers; l'air est vif et pur, la population rustique et laborieuse.

L'existence de Saint-Martin-la-Sauveté remonte probablement à une époque fort reculée. Il se recommande aux archéologues par la voie romaine qui le traverse et les nombreux débris antiques qu'on trouve aux environs (1); aux minéralogistes, par des gisements de plomb argentifère; à l'historien, par le souvenir du P. Lachaize, né sur son territoire. Désormais Saint-

(1) Voir les *Titres du comté de Forez*, de mon compatriote et ami M. Aug. Chavcrondier.

Digitized by Google

Martin méritera encore d'être cité, et surtout visité, pour le monument remarquable qui vient d'être inauguré sur une de ses places publiques.

Ce monument est destiné à perpétuer le souvenir d'une mission prêchée, en 1860, par les RR. PP. Maristes, de Riom. Élevé au moyen d'une souscription volontaire qui a atteint un chiffre considérable, il consiste en une croix de pierre de dimensions colossales. Les dessins en sont dus à M. Boisson, l'habile architecte de la ville de Saint-Etienne. M. Channeboux père, sculpteur à Volvic, a été chargé de son exécution.

Le style général de cette croix rappelle celui du XVe siècle. On sait que la plupart des nombreuses croix de pierre que nous a léguées le moyen-âge, appartiennent à cette époque. Mais les artistes qui les ont élevées ne se sont pas tous placés au même point de vue, et l'on peut rapporter à deux types distincts les conceptions qu'ils ont réalisées.

Parmi ces artistes, les uns semblent s'être proposé surtout d'exciter les fidèles à la componction par le spectacle de l'agonie du Christ, attaché sur la croix pour expier nos crimes. Sur le rocher du Golgotha se dresse l'instrument de la passion. Le divin crucifié élève les yeux vers son père pour lui demander le pardon du genre humain; et s'il ramène vers la terre ses regards où une douleur indicible s'unit à une ineffable tendresse, c'est pour inviter le pécheur à ne pas rendre inutile par son endurcissement un si grand sacrifice. Au pied de la croix, Marie est debout, forte dans la résignation, malgré son immense amertume, l'apôtre fidèle est à ses côtés, Madeleine inonde de ses larmes le sol rougi du sang de son Dieu. Les compositions de ce genre sont du domaine de la sculpture plus encore que de celui de l'architecture : ce sont elles qu'on désigne plus communément sous le nom de *Calvaires*. D'autres artistes ont compris d'une manière différente le sujet qu'ils devaient traiter. Ils sont partis de cette idée que le Christ, une fois mort, est désormais impassible. Tout est consommé : l'enfer est vaincu, le mystère de la rédemption est accompli. La tête du Sauveur s'incline sur sa poitrine, ses paupières s'abaissent, son corps fléchit doucement,

Digitized by Google

ses muscles contractés par les angoisses de la passion se détendent. Mais déjà éclatent de toutes parts les signes précurseurs de sa glorieuse résurrection. L'arbre antique, qu'une pieuse légende assure être le même qui fut si fatal à nos premiers parents, arrosé du sang du Christ, sent une nouvelle sève couler dans ses canaux. Ses branches reverdissent, ses extrémités donnent naissance à une vigoureuse végétation, à de luxuriants feuillages qui laissent entrevoir les fruits de vie qui ont succédé aux fruits de mort (1). Le tronc lui-même se change en colonne triomphale ; le rocher du Calvaire en un magnifique piédestal. Désormais ornée de la pourpre royale, *ornata regis purpurâ*, la croix devient un trône où l'Homme-Dieu appelle ses élus à prendre place avec lui. Au premier rang est sa Mère. Souvent elle occupe une place symétrique à celle du Christ, sur l'autre face de la croix. Elle est radieuse et souriante ; quelquefois le Père Éternel la couronne. Au-dessous d'elle viennent les apôtres, les patrons de la paroisse ou ceux des donataires. La croix de Saint-Martin appartient à cette dernière catégorie. Sa riche ornementation est rehaussée de peintures et de dorures. Cette décoration polychrome, à laquelle le ton gris-sombre de la pierre de Volvic prête une vivacité singulière, produit un effet très-original. Elle était d'ailleurs nécessaire pour conserver toute leur valeur aux détails qui, en raison même de la couleur foncée de la pierre, se seraient confondus, à distance en une masse uniforme.

Sur un soubassement quadrangulaire, formé de six marches de granit bleu de Cezay, repose le piédestal de la croix. Il présente la forme générale d'un cube d'environ deux mètres de côté. Les lignes en sont sévères et pourtant élégantes. Un socle carré, que surmonte un talon renversé largement profilé, ui sert de base. Le corps du piédestal se compose de quatre

(1) Men che di rosa e più che di viole
Colore aprendo, s'innovo la pianta
Che prima avea le ramora si sole.

DANTE, *Purg.*, XXXII, 58.

Digitized by Google

pilastres d'angle dont, pour tout ornement, les autres forment chanfrein; l'intervalle est rempli par des panneaux encadrés par des tores croisés deux à deux. Les faces latérales et postérieures portent des inscriptions commémoratives. Sur le devant est un bas-relief représentant la charité de saint Martin. Le saint, à cheval, donne la moitié de son manteau à un pauvre transi de froid. Le fond de ce bas-relief a été légèrement teinté. L'armure du saint et les harnais de son cheval sont dorés, ainsi que le tore qui sert de cadre à la composition. Au-dessous, et accroupis sur le talon renversé qui surmonte le socle, deux lions soutiennent un écusson sur lequel on lit cette invocation : *Sancte Martine, ora pro nobis.*

Le couronnement du piédestal est formé par une énorme pierre de près de 1 m. 80 de côté. Elle porte en dessous une moulure profondément creusée qui se termine par une arête aiguë et saillante. La face supérieure est évidée sur les quatre côtés en arc de cercle d'une faible courbure, ce qui lui donne l'aspect d'une pyramide tronquée. Cet amortissement est analogue à celui qu'offre le piédestal de la colonne Trajane et qui se retrouve dans ses nombreuses imitations.

La base de la colonne est relativement fort élevée. Elle a près d'un mètre de hauteur et le dessin en est fort riche et fort compliqué. Son plan, d'abord quadrangulaire, prend bientôt la forme d'un polygone étoilé de seize côtés ; il passe ensuite à l'octogone et finit par se transformer en cercle au point où commence le fût. Deux filets dorés, bordés de rouge, décorent les deux moulures supérieures de cette base, et accusent nettement la naissance de l'*arbre* de la croix.

Le fût est cylindrique. Son diamètre inférieur est de 34 centimètres, sa hauteur de 3 m. 20. Il porte, à peu près aux deux cinquièmes de sa hauteur, une statue de la Vierge en ronde-bosse. Un peu moins grande que nature, cette statue, dont la tête est agréable, repose sur un cul-de-lampe garni de feuillages peints et dorés. Le travail de ces feuillages est excellent comme celui de toute l'ornementation végétale. Un double filet d'or court sur le bord des vêtements de la Vierge. Le nimbe sur

Digitized by Google

lequel se détache sa tête affecte la forme d'une rose ; le fond en est rouge ; le limbe et les pétales sont dorés. Le nimbe crucifère, qui entoure la tête de l'enfant Jésus, est évidé à jour et également doré.

Un chapiteau d'un galbe élégant surmonte la colonne. Il est orné de quatre chérubins aux ailes croisées. Ces chérubins sont entièrement dorés sur fond rouge.

Le tailloir est octogone. La partie supérieure de la croix est également à huit pans, et ses arrêtes viennent se relier par une courbe allongée aux angles du teilloir. Au centre de cette partie est l'image du Christ. Il vient d'expirer, et son visage porte la douloureuse empreinte des souffrances de sa passion. Le nimbe placé derrière sa tête, la couronne d'épines qui ceint son front, les clous qui percent ses mains et ses pieds, et la corde qui retient la draperie ajustée autour de ses reins sont dorés. Cette draperie est agencée d'une manière très-simple, et l'on a eu le bon goût d'éviter les plis tourmentés que n'affectionnent que trop certains sculpteurs. Une large auréole entoure le Christ et relie les quatre bras de la croix. Elle est dorée à plat et porte, gravé en lettres d'une belle forme, le texte suivant très-heureusement choisi par l'architecte :

NON GLORIARI NISI IN CRUCE DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI.

Le titre est également doré avec lettres rouges en creux.

Quatre trèfles, découpés à jour, remplissent les intervalles compris entre l'auréole et les branches de la croix. Ils sont peints en vert d'eau, avec filets dorés. Le même système de décoration a été appliqué à la tranche extérieure de l'auréole.

Enfin trois riches bouquets de feuillages peints en rouge et rehaussés d'or terminent les bras de la croix. Ces feuillages sont profondément refouillés, et cependant exécutés avec largeur, sans sécheresse, comme il convenait à la distance où ils sont du spectateur.

Tel est le monument que nous voulions décrire ; sa hauteur totale surpasse 10 mètres : la longueur de la traverse de la croix est de 2 m. 25. L'effet général est très-satisfaisant. Nul

Digitized by Google

doute que si ce morceau d'architecture était placé dans une localité plus importante il n'acquît promptement une réputation populaire, comparable à celle que conserve encore dans nos montagnes l'ancienne croix du Pré-de-la-Foire, à Saint-Etienne, qui avait été, comme celle de Saint-Martin, « tirée des carrières « de Riom et passoit pour la plus belle de France. »

On doit applaudir au parti qui a été pris d'ajouter à la richesse de l'ensemble par des peintures et des dorures. Ce genre de décoration exige un goût très-sûr, pour faire valoir les détails dans une juste mesure, pour ne pas nuire, en voulant y ajouter, à l'effet de l'architecture. Il faut du discernement dans le choix, de la sobriété dans l'emploi des couleurs. Ces conditions ont été heureusement remplies par M. Lamaison, qui a exécuté ce travail sous la direction de M. Ch. Devilliers.

La croix de Saint-Martin se compose de blocs de très-grande dimension. La mise en place de pierres d'un volume aussi considérable, sans le secours des engins perfectionnés que l'on ne trouve que dans les villes, n'était pas sans difficultés. Elles ont été habilement surmontées par M. Dalbeigue, voyer de canton. Grâce à un ingénieux système d'échafaudages, la pose s'est effectuée avec un plein succès et sans qu'on ait eu aucun accident à déplorer.

Je ne puis finir sans dire un mot de l'inauguration du monument. Bien souvent on a décrit des fêtes de ce genre. Un affreux incendie qui, peu de jours auparavant, avait dévoré une partie du bourg de Saint-Martin, faisait craindre pour la splendeur de la cérémonie. Elle n'en a pas moins été fort belle et fort touchante. L'affluence des fidèles, les longues files de la procession se déroulant à travers les prairies sous un soleil radieux, les nombreuses oriflammes agitées par le vent, les chants imposants de l'Eglise, la bénédiction solennelle donnée du pied de cette belle croix, au milieu du clergé échelonné sur les marches, tout cela constitue un spectacle dont on se réjouit d'avoir été témoin, qui ravit l'œil de l'artiste et émeut profondément le cœur du chrétien.

Vincent DURAND.

Digitized by Google

LA MAISON DE JEAN DE TOURNES.

Parmi les maisons qui ont disparu dans le courant de cette année, on peut citer celle des de Tournes, située rue Raisin, nos 7 et 9. La façade modernisée n'avait aucun caractère ; mais l'intérieur de cour, extrêmement remarquable par sa disposition et son ornementation, nous paraissait avoir le cachet du commencement du XVIIe siècle. Il ne reste de cette construction que deux enseigne sculptées sur chacune des deux portes donnant accès dans la cour. Ces reliques ont été transportées au Palais Saint-Pierre.

Jean de Tournes, premier du nom, et son fils Jean II étaient de célèbres typographes du XVIe siècle. Le premier naquit à Lyon, en 1504, d'une famille originaire de la Picardie. Jean II ne se distingua pas seulement comme imprimeur, mais il se fit encore un nom par ses notes sur Pétrone, qui témoignent de son érudition. Jean de Tournes Ier avait pris pour associé Guillaume Gazeau, qui continua sa coopération au fils, après la mort du père, arrivée en 1550. Gazeau quitta cependant l'imprimerie de de Tournes, et, en 1562, il fut chargé par le baron des Adrets de procéder à l'inventaire des reliques, de l'argenterie et des meubles de l'église et du couvent des Jacobins. Vers 1589, Jean de Tournes, qui était protestant, alla s'établir à Genève, après avoir cédé son imprimerie à Guichard Julliéron, auquel il vendit sa maison en 1609. Les descendants de de Tournes revinrent à Lyon vers le milieu du XVIIIe siècle. — (Notes communiquées par M. Péricaud aîné ?)

Le style de la cour de cette maison nous porterait à croire qu'elle fut construite par Julliéron, qui avait conservé les deux vipères dans sa marque ; car, ainsi que nous l'avons dit, ce bâtiment nous semblerait dater du commencement du XVIIe siè-

Digitized by Google

cle, et ce fut en effet à cette époque qu'elle devint la propriété du successeur des de Tournes. Nous n'avons aucun document précis pour appuyer cette conjecture, et nous l'abandonnons au jugement de gens plus compétents que nous. Quant aux deux enseignes, placées sur les deux portes 7 et 9, la dernière était celle des de Tournes et de Julliéron, et l'autre sur laquelle on lit: *aux deux vipères*,

passe pour avoir désigné une officine d'apothicaire. Nous pouvons donner la date de la pose de cette dernière avec certitude: MM. Fayolle frères, propriétaires de la dite maison — qu'ils ont démolie, afin de la reconstruire au coin de la rue Raisin et de la rue de l'Impératrice — sont encore en possession d'une aquarelle, qui servit de plan pour l'enseigne en question, et sur le dos de ce dessin, on lit, écrite en caractères anciens, la note suivante : *Plan de l'enseigne des deux vipères, fait et exécuté par le nommé Giroud, maître tailleur de pierre et marbrier, rue des Marronniers. — La dite enseigne placée rue Raisin en l'année* 1764. Ces Messieurs prétendent que cette enseigne était celle d'un apothicaire; mais ils ne nous en ont pas fourni la preuve matérielle, et par conséquent nous ne pouvons rien affirmer à cet égard.

Nous ferons remarquer, à cette occasion, que le serpent qui, dans l'antiquité, servait de symbole à Esculape, appartenait à

Digitized by Google

une espèce des environs d'Epidaure, patrie de ce Dieu de la médecine, laquelle espèce était entièrement inoffensive. C'est probablement par erreur que les apothicaires prirent la vipère pour emblème ; car ils encourageaient par là la malignité publique à les traiter d'empoisonneurs. La médecine, il est vrai, a fait usage autrefois de la vipère ; mais elle l'a ensuite à peu près abandonnée.

La marque des de Tournes consistait en deux vipères entrelacées par le bout de la queue, et formant un double cercle : la femelle mord la tête du mâle et lui donne la mort, pendant qu'elle met au jour plusieurs petites vipères. Les anciens croyaient que la vipère, lorsqu'elle s'unit au mâle, lui mord la tête et le tue. Le serpent des de Tournes est bien une vipère, puisque la femelle y est représentée donnant naissance à des petits vivants, tandis que la couleuvre est ovipare : du mot *vivipara* on a fait vipère. Il est singulier que des imprimeurs aient pris pour marque le reptile à la mauvaise langue, *vipera scelerata*, comme dit Martial, III, 19. Mais d'autre part, on peut présumer que la marque en question symbolisait la perpétuité de l'établissement des de Tournes, de père en fils ou dans les mains de leurs successeurs. Comme correction de tous les vices reprochés au venimeux animal, on voit cette devise inscrite dans le second cercle : *Quod tibi fieri non vis alteri ne feceris* : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.* Au reste, nos imprimeurs avaient une autre marque consistant dans un ange entouré d'une banderole sur laquelle on lit : *Son art en Dieu.*

L'autre enseigne sculptée sur la clé de voûte de l'allée n° 9, a été un peu mutilée lorsqu'on posa la boiserie qui revêtait le rez-de-chaussée ; mais on y reconnaît parfaitement cependant la marque décrite ci-dessus. La devise latine n'y avait pas été gravée, par la raison probable que les lettres eussent dû être d'une si petite dimension qu'il n'eût pas été possible de les lire du bas de la rue.

Nous regrettons beaucoup de n'avoir pas dessiné l'intérieur de cour de la maison des de Tournes, afin de pouvoir en donner

Digitized by Google

une description exacte ; mais nous nous étions fait illusion, et nous avions pensé que ne se trouvant pas sur le parcours de la rue de l'Impératrice, elle serait conservée. Nous nous sommes trompé ; mais, en rassemblant nos souvenirs, et pour trouver un point de comparaison, nous pensons que l'intérieur de cour, rue Mercière 58, rappelle le style de la maison dont nous déplorons la disparition. Nous signalons le fait aux archéologues, afin qu'ils puissent confirmer ou combattre notre opinion sur la date présumée que nous avons attribuée à la dite maison.

Nous terminons en exprimant le vœu que le tronçon subsistant de la rue Raisin reçoive le nom de de Tournes.

Paul St.-Olive.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. JOSEPH BARD.

Un des écrivains les plus féconds de la province, dont le nom se lisait depuis nombre d'années dans toutes les publications des départements et qui s'était occupé avec une ardeur toute particulière de l'archéologie lyonnaise, M. Joseph Bard est mort, vers la fin du mois dernier, à Beaune, sa patrie, à l'âge de 58 ans. Doué de verve, d'entrain, écrivant par passion, traitant souvent des questions intéressantes, M. Joseph Bard avait, par l'originalité de ses habitudes et de ses mœurs soulevé toutes les rigueurs de la critique, même auprès de ceux qui étudient avec le plus de passion notre riche histoire locale. Sans lui tenir compte de ses qualités, on lui reprochait son besoin de produire qui le portait à s'emparer des Revues et des journaux les plus infimes comme les plus répandus. Membre d'une foule de Sociétés savantes, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, il laisse un vide au milieu des travailleurs qui s'occupent de l'archéologie provinciale.

Conformément aux dernières volontés du défunt, le corps a été inhumé à Chorey. M. Joseph Bard était né à Beaune, le 4 juillet 1803.

On peut consulter, sur la vie et les œuvres de cet écrivain, une brochure assez curieuse intitulée : *Table générale bibliographique des ouvrages publiés par M. le chevalier Joseph Bard (de la Côte-d'Or) dressée en* 1855 *et précédée d'une biographie*, par Charles Aubertin, *Vienne*. Timon frères, 1855, in-8.

X.

Digitized by Google

BOUTADES.

—

Pour se créer de magnifiques perspectives, l'amour-propre en remontre au désert et à ses mirages; mais, hélas! tous deux bâtissent sur le sable!

Les réputations que vendent les journaux vieillissent avec les jours; celles que donnent le génie rajeunissent avec les années.

La fortune n'est jamais seule à nous tourner le dos.

On habille en vain de vilains motifs les actions d'autrui et les siennes de bonnes intentions; Dieu les voit nues.

Un dernier service qu'on refuse sert de prétexte à l'ingratitude pour tous les précédents qu'on a rendus.

Pour cheminer bien avec tout le monde, il faudrait ne se trouver sur le chemin de personne.

La plume court moins vite que le souffle de l'inspiration, comme la voile va moins vite que le vent.

Une journée d'oisiveté fatigue autant qu'une nuit d'insomnie.

On loue plus volontiers les grands de n'avoir pas de vices que les petits d'avoir des vertus.

Pour dépasser ceux qu'on imite, il faut suivre leur route mais non leurs pas.

Le mérite d'un auteur semble accru par sa modestie; c'est l'ombre du soleil qui grandit lorsqu'il s'abaisse.

Si les désirs coupables sont déjà des crimes, les bonnes résolutions sont presque des vertus.

Les passions qui remplissent la bourse vident le cœur, celles au contraire qui remplissent le cœur vident la bourse.

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Les rentrées sont faites et sur les planches comme sur le velours tout le monde a repris ses travaux ; il n'y a plus que le commerce qui chôme un peu et qui, l'œil sur l'Italie, la Turquie, la Hongrie, la Pologne, la Russie, la Prusse, le Danemark, l'Amérique, la Chine et le Maroc, attend que les agitations de ces divers pays aient cessé pour reprendre son habituelle activité ; nous faisons des vœux pour que cela soit bientôt.

En attendant, l'eau coule sous le pont ; nous voulons parler du Pont-de-Pierre. Mais la ville qui espérait un magnique coup de théâtre et qui pensait qu'on enlèverait les bâtardeaux comme un décor de comédie, a été cruellement trompée. Le 25 octobre, à dix heures du soir, au moment où notre population entière courait à l'incendie des chantiers de bois qui brûlaient aux Brotteaux, une mine fortement chargée fendait la dernière roche qui séparait la Saône des travailleurs ; l'eau entrait sans bruit, sans fracas mais avec une puissance irrésistible au milieu des ouvriers ; le travail de creusement sous les deux arches du centre était fini. Depuis lors, on n'a eu qu'à enlever, pièce par pièce, les planches et les poutres du bâtardeau et la rivière a pris peu à peu et tranquillement possession de son nouveau lit comme la chose du monde la plus naturelle. Des photographies d'une rare perfection, *et en vente chez tous les marchands*, sont le dernier souvenir d'un travail exécuté par un peuple de travailleurs, avec l'aide de bateaux à vapeur, bateaux plats, bateaux pontés, grues, pompes, machines et sous les yeux d'une population que ce spectacle intéressait au suprême degré.

Maintenant les regards sont tournés du côté du chemin de la Croix-Rousse. On travaille à la gare du faubourg et les journaux ont annoncé l'arrivée des wagons.

— La Société des Amis-des-Arts de Lyon ouvrira son exposition annuelle le 10 janvier prochain. Les ouvrages destinés à y figurer seront reçus au secrétariat du Palais-des-Arts à partir du 25 novembre jusqu'au 5 décembre, terme de rigueur.

— Une de nos plus jolies églises, trop peu connue, la Chapelle du Lycée est l'objet d'importants travaux de restauration. Les ouvriers font disparaître, en ce moment, la trace des ravages occasionnés par le temps, l'humidité et le vandalisme, et bientôt le public pourra de nouveau apprécier toute la richesse d'imagination de l'artiste qui l'avait construite. On sait qu'on doit en outre à notre compatriote, le R. F. Martel, l'église du Noviciat des Jésuites de Paris et l'hospice de la Charité de Lyon.

— Un des derniers numéros de l'*Illustration* contient un dessin spirituellement compris du monument que la Chambre de Commerce de Lyon vient d'ériger, à Oullins, à la mémoire de Jacquard.

— On fait un sérieux éloge d'une statue de la Vierge placée à Saint-Etienne dans une des chapelles de la Grande-Église. Cette statue en marbre blanc et de proportions plus qu'ordinaires fait le plus grand honneur à son auteur, M. Montagny.

— La vingt-neuvième session du Congrès scientifique de France aura lieu, l'année prochaine, à Saint-Etienne. M. Paul d'Albigny, le secrétaire-général de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles lettres du département de la Loire, sollicite à ce sujet toutes les communications qui pourraient intéresser cette solennelle réunion. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LES PLAINTES DE CHRISTOPHE COLOMB.

Tandis que pour aller où son instinct le mène
L'oiseau, malgré les vents, de son aile fend l'air,
La rude pauvreté met la pensée humaine
Au milieu d'un cercle de fer.

Élu du Tout-Puissant, le sage qui convie
Le vulgaire à le suivre en de nouveaux chemins,
Riche, reçoit au cœur les flèches de l'envie,
Pauvre, n'obtient que les dédains.

Que demandais-je aux rois? quel sacrifice étrange,
Lorsque, pour un navire et quelques matelots,
Je venais assurer à leur sceptre, en échange,
Tout un monde au-delà des flots ?

« — Obscur aventurier! tu cours cherchant fortune,
« Ton rêve, pauvre fou! ne peut nous éblouir! — »
Ainsi répondaient-ils, quand ma voix importune
A leur trône put parvenir.

Digitized by Google

Et leurs vils courtisans insultaient l'indigence;
Ils riaient sans songer, ces hommes vains et fiers,
Que de simples pêcheurs la sublime éloquence
Au Christ a soumis l'univers.

Qu'en un humble foyer luit le feu qui s'allume
Avec le même éclat qu'un flambeau somptueux,
Et qu'inopinément parfois perçant la brume,
Se montre un astre radieux.

— Terreurs que l'inconnu dans les âmes suscite!
Après l'azur des mers, les ombres du néant;
Après les flots mouvants que la tourmente agite
Les horreurs d'un gouffre béant!

Voilà ce que croit voir la frayeur puérile,
Les brouillards pour ses yeux sont de tristes bandeaux;
Dieu pourtant étendit comme un chemin facile
La grande surface des eaux.

O turbulente mer! arrête ta furie
Au roc où ton écume expire avec fracas! —
Mais quand le Verbe à l'homme accorda le génie,
Mit-il des bornes à ses pas?

Plus loin! allez plus loin! — L'aigle quitte son aire,
Au milieu des éclairs il traverse les cieux;
Que lui font la tempête et l'éclat du tonnerre?
— Il poursuit son vol courageux.

Sans doute qu'en deux parts Dieu divisant la terre,
En réserve plaça, magnifique trésor,
L'une de ces deux parts pour qu'un jour la misère
A son tour y puisât de l'or!

Digitized by Google

Vagues, vous avez vu ces fortunés rivages
Et vous en conservez comme un parfum lointain !
O brise ! c'est de là que viennent ces nuages
Que tu chassas d'un ciel serein.

Lorsque notre horizon regrette ta lumière,
Que ta flamme, ô soleil ! s'incline à l'occident,
C'est qu'ailleurs tu t'en vas, fournissant ta carrière,
Montrer ton orbe étincelant.

Et votre vol aussi porte un divin message,
Oiseaux qui tous les ans affermissez ma foi,
Car j'entends proclamer, par votre doux ramage,
Ce monde inconnu comme moi !

Dans mon cœur abattu vit encor l'espérance,
Par Isabelle enfin si j'étais écouté !...
Puissé-je au moins au prix de l'amère souffrance
Conquérir l'immortalité !

L. DE LAINAL.

Digitized by Google

LOYS PAPON

CHANOINE DE NOTRE-DAME DE MONTBRISON, SEIGNEUR ET PRIEUR DE MARCILLY,

POÈTE FORÉSIEN DU XVIe SIÈCLE (1).

Deux ans après avoir écrit le *Discours*, Loys fit un voyage à Paris, dont nous ignorons le motif (1er mai 1583). En 1586 et 1587, il eut le bonheur d'échapper encore à deux nouvelles contagions qui affligèrent sa ville natale. Montbrison, à cette époque, n'était point à l'abri des troubles occasionnés par la Ligue, qui comptait dans le Forez un nombre assez considérable de partisans. La famille Papon ne resta point étrangère aux idées qui avaient servi de prétexte à la *Sainte-Union*, mais elle ne participa au mouvement qu'avec prudence et réserve, sans se séparer, jusqu'à la mort de Henri III, de la cause royale. La nouvelle des victoires de Vimory et d'Aulneau, remportées par Henri de Guise, fut accueillie avec transport par les ligueurs forésiens. Ces deux coups portés à la puissance des huguenots étaient considérés avec raison comme décisifs. Ils éveillèrent la verve poétique de Loys Papon. Pour célébrer ce grand événement qui assurait le triomphe de la Ligue, il composa une *Pastorelle* en vers et en cinq actes, dans laquelle il élevait jusqu'aux nues les princes lorrains, tout en ayant soin de combler de louanges Henri III qui n'avait voulu cependant participer en rien à ces deux combats. Il serait trop long de donner ici l'analyse de cette pièce qui, d'ailleurs, est complètement dénuée d'action et de mise en scène. C'est une longue narration dialoguée, où, la plupart du temps, dominent le

(1) Voir la livraison de novembre 1861.

Digitized by Google

mauvais goût et l'enflure. Çà et là pourtant se trouvent des vers et même des fragments assez remarquables pour l'époque. Nous signalerons, entre autres, plusieurs passages de la description de la bataille d'Aulneau où Loys a rencontré, par moments, le ton épique et qui dénotent une verve et une chaleur singulière. Quelques dialogues entre les bergers ne sont pas non plus sans mérite; on y trouve parfois un sentiment assez frais et assez naïf de la nature et de la vie rurale.

La pièce fut représentée à Montbrison, le 27 février 1588, trois mois après le triomphe des Guise, en présence d'une foule de seigneurs forésiens et étrangers, ainsi que des notables et bourgeois de la ville. Elle fut jouée dans la *Diana*, vaste salle du cloître Notre-Dame qui subsiste encore et qui, depuis son origine, servit alternativement de lieu de réunion aux états provinciaux du Forez, aux assemblées de la noblesse et à celles du chapitre de Notre-Dame. La *Diana* (1) fut bâtie vers 1300, par le comte de Forez, Jean 1er. Elle est surmontée d'une voûte ogivale en bois, divisée en quarante-huit bandes, dont chacune offre trente-six écussons aux mêmes armes. Au bas de ces diverses bandes règne une bordure composée elle-même de cent trente blasons qui, la plupart, ont pour supports des dragons et autres animaux fantastiques (2). Quant aux armes qui décorent la voûte, les principales sont celles de France, de Forez, de Beaujeu, de Vien-

(1) Le nom de *Diana*, suivant La Mure, est dérivé par corruption de *Decania*, doyenné. Comme Loys Papon, dans le discours qui suit la *Pastorelle*, ne donne point le nom de Diana à cette salle, (circonstance assez curieuse à noter) ne serait-il pas permis de supposer qu'elle ne le portait point encore, et ce nom ne serait-il pas emprunté à celui de la belle Diane de Châteaumorand, dont la réputation fut si grande de son vivant et après sa mort? Notre savant ami, M. André Steyert s'est rangé à notre opinion sur cette étymologie, dans une note de l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*.

(2) La *Diana* avait autrefois une cheminée, aujourd'hui détruite. La Mure nous apprend qu'elle était ornée d'écussons aux armes de Forez et de Bourbon, avec diverses écartelures. L'écu de Forez, placé au milieu d'un orle quadrilobé, avait pour tenants un faune et un centaure.

Digitized by Google

nois, de Navarre, de Savoie, de Bourgogne ancien, de Champagne, de Damas, d'Urfé, de Saint-Priest, de Bauffremont, de la Tour d'Auvergne, de Feugerolles, de la Rochebaron, de Montfort, de Fouldras, etc., etc. (1).

Ce fut dans cette belle salle héraldique, toute resplendissante de lumières et de décorations théâtrales, qu'eut lieu la représentation de la *Pastorelle* du prieur de Marcilly. Lui-même a pris soin de nous raconter de quelle manière la pièce fut jouée et quelles furent les impressions des spectateurs. Il nous dit sans fausse pudeur et avec une naïveté charmante, qu'elle obtint le plus grand succès et qu'elle fut fort applaudie. Nous le croyons sans peine ; dans la haute société du XVIe siècle, le langage ampoulé dont se servait notre poète était très à la mode, et comme, d'ailleurs, sa *Pastorelle* flattait les passions du jour, elle dut recevoir un accueil des plus sympathiques. Il est juste de dire aussi que les passages où nous trouvons encore aujourd'hui quelque mérite, durent sembler, au moment de la représentation, un sublime effort de génie poétique. Le lecteur, nous en sommes sûr, lira le compte-rendu de Loys Papon avec le plus vif intérêt.

Parmi les spectateurs les plus illustres se trouvaient le bailli de Forez, Anne d'Urfé et la belle Diane de Châteaumorand, sa femme ; Mandelot, gouverneur du Lyonnais, l'ardent ligueur d'Apinac, archevêque de Lyon, que son talent oratoire et surtout la *Satyre Ménippée* ont rendu à jamais célèbre, les Lévis, les Chalmazel, les Chevrières, du Bourg du Mayne et Jean Papon, le lieutenant-général au bailliage (2).

(1) La longueur de la *Diana* est de dix-neuf mètres trente centimètres, sa largeur et sa hauteur de 8 mètres trente centimètres. — Cette salle est aujourd'hui dans un déplorable état de vétusté. Elle fut vendue en 1791, comme bien du clergé et adjugée pour 2,875 livres à un aubergiste de Montbrison ; un plancher la coupe en deux et elle sert, à la fois, de grenier à foin et de dépôt à plâtre. Si une pensée intelligente et patriotique ne vient la relever de ce triste abandon, il ne restera bientôt plus le moindre vestige de ce curieux monument historique.

(2) Ainsi nommé par Papon; nous pensons que ce personnage n'est autre

Digitized by Google

Loys eut soin d'écrire lui-même sur peau vélin sa *Pastorelle* ; il en fit relier avec soin les feuillets et il fit offrir ce petit chef-d'œuvre calligraphique au duc de Mayenne, lors d'un séjour que ce prince fit à Lyon, peu de temps après. Ce précieux manuscrit, dont le format est celui d'un petit in-8°, appartient aujourd'hui, comme nous l'avons dit plus haut, à la bibliothèque harléïenne de Londres, où il est coté sous le numéro 4325. Voici comment il est mentionné sur le catalogue :

« Très-élégant MS. sur vélin avec le titre suivant : *Pasto-*
« *relle*, etc. C'est en réalité un drame pastoral en vers, dédié au
« duc de Mayenne (1) par l'auteur L. Papon. Il est très joliment
« écrit et orné d'or, avec figures enluminées des personnages de
« la pièce et à la fin se trouve une grande peinture pliée du
« théâtre, de la scène, des acteurs, etc... La pièce a été jouée à
« Montbrison, en février 1588 ; elle est un curieux souvenir
« d'une représentation théâtrale produite dans ces temps éloi-
« gnés et turbulents de la Ligue. Sur le titre est peint un em-
« blème de nuages, de foudres, etc., avec le mot *Guise* sus-
« pendu à une guirlande. La couverture est brodée d'une ma-
« nière curieuse. » Elle est en soie cramoisie, rehaussée de broderies en or et en argent. A la suite du titre, Loys a peint les armoiries du duc de Mayenne. Ce blason offre quelques erreurs qu'un habile héraldiste, M. Morel de Voleine, a bien voulu me signaler et qu'il a pris la peine de relever (2). Après les armes

que Jean-Baptiste du Bourg, évêque de Rieux, de 1556 à 1602 (Voir le *Gallia Christiana*, t. XIII, col. 194).

(1) Le MS. porte le nom de du *Mayne*, qui est synonyme de Mayenne. Voir les *Mémoires* du temps et la correspondance d'Henri IV. Le mot du *Mayne* se trouve répété nombre de fois dans la *Pastorelle* ; on a prétendu à tort que c'était une erreur du copiste ; voir Moréri, au mot Mayenne. Le savant M. Allut m'a de plus assuré que dans quelques mémoires espagnols de cette époque on désigne Mayenne sous le nom de El duque de Umena.

(2) Ces armes sont celles de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, pair et grand chambellan de France, conseiller d'état ; reçu chevalier du Saint-

Digitized by Google

viennent les figures des principaux personnages de la *Pastorelle*.

Dans son rapport adressé au Ministre de l'Instruction publi-

Esprit, le..... 1582 au 5e chapitre de l'ordre tenu aux Augustins de Paris, né en 1554, mort en 1611, célèbre ligueur.

Il était fils de François de Lorraine duc de Guise et d'Anne d'Este, lequel François de Lorraine, duc de Guise et marquis de Mayenne, était fils de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon-Vendôme.

Voici l'explication de ces armes qui sont très-fautives dans le dessin. Nous relèverons ces négligences en blasonnant chaque quartier.

Parti de deux grands quartiers, le premier quartier, qui est de Lorraine, est ainsi composé :

Coupé de huit pièces, quatre en chef et quatre en pointe. Au 1, fascé d'argent et de gueules de huit pièces, qui est de Hongrie (sur le dessin il n'y en a que six, ce qui est une erreur). Au 2, semé de France au lambel de trois pendants de gueules, qui est de Naples ou Sicile (sur le dessin le lambel manque). Au 3, d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croizettes de même, qui est de Jérusalem (sur le dessin la traverse potencée de la croix est mal à propos remplacée par deux croizettes). Au 4, d'or, à quatre pals de gueules qui est Arragon (il n'y en a que trois sur le dessin). Au 5, semé de France à la bordure de gueules, qui est d'Anjou. Au 6, d'azur au lion contourné d'or, armé et couronné de gueules (la couronne manque dans le dessin). Au 7, d'or au lion de sable. Au 8, d'azur à deux bars d'or adossés, allumés et dentés d'argent; l'écu semé de croix récroisettées au pied fiché de même qui est de Bar (sur le dessin les deux bars, par une confusion de lignes, ont été changés en une figure imaginaire et les croizettes qui ne sont pas en assez grand nombre, ne sont ni recroisettées ni au pied fiché, c'est la faute d'un dessinateur incorrect). Sur le tout : d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent (et non 3 bezans comme dans le dessin, ce qui provient ou d'une erreur ou d'une incorrection du dessinateur) qui est de Lorraine.

Ce premier quartier du parti est l'écusson de Lorraine avec ses alliances. Le deuxième quartier du parti est ainsi composé :

Coupé au premier parti d'azur à l'aigle d'argent couronné et onglé d'or, qui est d'*Este* (sur le dessin l'aigle est au vol abaissé, ce qui est une erreur, néanmoins, dans d'anciens blasons on le trouve fréquemment sous telle forme qui est devenue un mode particulier de l'aigle. La couronne manque également). Au 2, de France à la bordure danchée d'or et de gueules qui

Digitized by Google

que, M. Francisque Michel a décrit longuement ce manuscrit (1).

Après la mort de Henri III, Loys Papon composa un petit poème intitulé *La Constance*. M. Yemeniz l'a fait imprimer dans le *Supplément aux Œuvres de Loys Papon* (in-8, Lyon, 1860, imprimerie de Louis Perrin).

Voici l'historique et la description que donne de ce manuscrit M. Paulin Paris, conservateur de la Bibliothèque nationale : « J'ai quelque confusion (écrit-il à M. Yemeniz, le 12 août 1859) à vous annoncer une petite découverte que j'aurais été heureux de faire plus tôt et qui vous eût été plus agréable. C'est un nouveau poème de votre cher protégé, Loys Papon, pour lequel vous

est de Ferrare par concession du roi Charles VII à Nicolas de *Ferrare* (on trouve quelquefois cette bordure danchée d'argent et de gueules, et sur le dessin la danchure est assez mal figurée) : Au 2 du coupé plein de *France*.

Ce deuxième quartier du parti est l'écusson de Ferrare pour Anne d'Este, mère de Charles de Lorraine.

L'écu entouré du collier de Saint-Michel est timbré d'une couronne ducale ou plutôt de marquis, car les deux ornements qui séparent les feuilles d'ache du milieu et des angles ressemblent plutôt à des groupes de trois perles qu'à des fleurons.

Ces deux écussons, de Lorraine et de Ferrare, ont été réunis par un parti, probablement pour éviter une trop grande abondance de figures dans un petit espace ; car on les trouve ordinairement écartelés, notamment dans le Théâtre d'honneur d'*André Favyn*, page 698. Ces deux modes de réunion sont, du reste, également admis dans l'art héraldique ; dans cet auteur et dans d'autres, le quartier de Ferrare est aussi placé avant celui d'Este.

La note de M. Francisque Michel est fautive en ce qu'il prend les armes d'Anjou pour celles de Bourgogne.

MOREL DE VOLEINE.

(1) La Bibliothèque de la ville de Montbrison en possède une belle copie, dont les figures sont peintes sur vélin. Elle doit ce précieux volume à la munificence de M. le comte de Persigny lorsqu'il était ambassadeur de France à Londres. M. de Saint-Pulgent, ancien maire de la ville, et M. Bernard aîné, son bibliothécaire, ont bien voulu nous le confier pendant plusieurs mois pour en prendre copie et en faire dessiner les miniatures ; nous les prions d'agréer l'un et l'autre tous nos remerciements.

Digitized by Google

avez déjà fait de si belles choses. Il a pour titre : *La Constance, à très-illustre princesse Loyse, reine de France.* C'est Louise de Lorraine, veuve de Henri III, morte seulement en janvier 1601. Le volume écrit de la même charmante main que vous connaissez si bien, accompagné de vignettes, de miniatures et d'emblèmes, est de format in-32 et fut assurément composé après la mort du roi Henri III. Il a été acquis, il n'y a pas fort longtemps, par notre grande bibliothèque et paraissait provenir de la bibliothèque de feu comte Garnier, sénateur. »

Ainsi que le remarque M. Paulin Paris, cette épître fut adressée à la reine Louise après le crime de Jacques Clément. C'est ce qui résulte de nombreux passages du poème. Loys Papon fit offrir ce manuscrit « *coloré*, dit-il, *et écrit de sa main*, » pendant la retraite de la princesse à Chenonceaux, et par l'entremise d'un de ses aumôniers nommé Gatier. L'opuscule ne porte pas de date, mais il est permis de croire qu'il fut composé en 1589, l'année de la mort du roi, ou l'année suivante.

Dans la Préface de ce poème, Papon s'excuse, non sans raison, *de la sauvage rudesse de ses vers forestiers.* Il serait difficile en effet de trouver un plus parfait échantillon du *pindarisme* quintescencié du seizième siècle. Ce poème fourmille d'allusions et d'exemples de constance empruntés, soit à la mythologie, soit à l'histoire grecque et romaine. Et Loys Papon n'hésite pas à placer la reine de France au-dessus de toutes les héroïnes de l'antiquité, célèbres par leur stoïcisme.

Les peintures de ce petit manuscrit (1) ayant été, ainsi que le texte, très-gravement altérées par l'humidité, il a été impossible de les reproduire par la gravure. C'est à son grand regret que M. Yemeniz s'est vu obligé d'y renoncer. Des mots de plusieurs vers ayant entièrement disparu, le consciencieux éditeur n'a pu les remplacer que par des points.

Après la mort tragique de Henri III, la famille des Papon paraît avoir suivi les traces de son patron Anne d'Urfé, bailli du Forez, qui devint un des plus ardents ligeurs de cette province.

(1) Il est relié en mauvais veau, et semble avoir eu plusieurs possesseurs.

Digitized by Google

Henri IV, qui oublia tant de griefs et d'injures, ne voulut pas se souvenir de la conduite des Papon à son égard, puisque, en 1598, il accorda des lettres de gentilhomme de la chambre à Melchior Papon, le plus jeune des fils du *grand juge*.

Huit ans auparavant, le 6 novembre 1590 (1), Loys avait eu la douleur de perdre son père. Par un testament en date de 1572, qui nous révèle d'intéressants détails sur l'intérieur de cette famille, Loys et Melchior, quoique les plus jeunes des trois fils du lieutenant général, furent nommés par lui ses héritiers universels, et comme Melchior n'était pas encore majeur, à Loys fut confiée l'administration de tous les biens. Ce choix prouve toute la prédilection de Jehan Papon pour le chanoine. Les autres dispositions du testament ne lui sont pas moins favorables. Loys était substitué à Estienne son aîné et à Melchior son cadet, en cas de mort de ses deux frères sans enfants.

« Puisque le dict prieur de Marcilly s'est astraint à l'état ecclésiastique, dit le testateur, je le requiers et charge de la puissance que Dieu m'a donnée sur luy de conserver la portion entière (de laquelle avec le revenu des bénéfices dont, à ma poursuite et par mes moyens, il a pleu à Dieu le faire canoniquement et sans aucun vice pourvoir, il pourra vivre honorablement,) et la rendre et restituer lors de sa mort au dict Melchior son frère, ou es siens que je substitue au dict prieur, sans aucune distraction et prie instamment le dict prieur de Marcilly qu'il y laisse passer sa légitime et se contente d'un usufruit, etc. (2). »

Ainsi, avec l'héritage paternel, la fortune que lui avait laissée sa mère, morte vers 1570, et les revenus de ses divers bénéfices, Loys Papon pouvait donc vivre sans plus de soucis que les moines de Cîteaux. Cependant il nous reste de lui une lettre autographe très-curieuse qu'il adressa de son château de Goutelas

(1) Nous avons été assez heureux pour découvrir le jour précis de la mort de Jehan Papon, ignorée jusqu'à présent des biographes.

(2) Le testament olographe de Jehan Papon a été donné par M. de Campredon à la bibliothèque de la ville de Montbrison. Un honorable Forésien, M. d'Assier de Valenche a bien voulu le signaler à notre attention, et M. Bernard aîné, bibliothécaire, a eu l'obligeance de nous en donner lui-même une copie.

Digitized by Google

(4e *d'aost* 1597) au grand prieur de l'abbaye de Savigny, et dans laquelle il se plaint de ne pouvoir lui payer les diverses redevances et les décimes pour son prieuré, en faisant valoir l'extrême pauvreté où par suite de la disette, de la guerre et de la peste était réduit ce bénéfice. Il se trouvait de quelques années en retard, et il nous apprend lui-même que, las d'attendre, le grand Prieur avait été sur le point de lui dépêcher six ou sept religieux de son abbaye *pour se saisir de tout ce qui se treuveroit dans son prieuré de Marcilly*. Effrayé de cette menace, notre bon chanoine promit de s'exécuter, *protestant qu'ores que le lieu fust plus escorché et stéril qu'il n'est (s'il se peut imaginer) dores-en-avant les religieux de Savigny seront les premiers payez et satisfaicts.* » Suivant l'usage qui s'était perpétué jusqu'à la fin de ce siècle, notre prieur avait eu soin *d'écrire et d'enluminer de sa propre main*, ainsi qu'il le dit lui-même, *une nouvelle Reconnaissance sur peau vélin* dans laquelle il énonçait toutes les diverses redevances auxquelles son prieuré de Marcilly était tenu envers l'abbaye de Savigny. Une quittance du grand prieur constate qu'à la fin de novembre 1597, il avait acquitté tous les arrérages en retard.

La ville de Lyon possède ce curieux volume; c'est un in-4o, sur vélin de 8 pages. Au verso du frontispice, est peinte en pied la figure de saint Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins; dans le fond de la miniature on aperçoit l'abbaye de Savigny. Toutes les pages sont encadrées d'ornements en or et en couleur; l'écriture de ce manuscrit est une imitation des caractères romains de l'imprimerie de cette époque; toutes les lignes sont séparées l'une de l'autre par des traits d'or (1).

Au commencement de l'année 1597 (26 février), Pierre d'Apinac, archevêque de Lyon, fit une visite pastorale dans le Forez, son pays natal. Il fut reçu en grande pompe par le chapitre de

(1) M. le Dr Monfalcon, bibliothécaire de la ville de Lyon, a bien voulu me confier ce charmant manuscrit (qui a fait partie de la Bibliothèque Coste), pour faire graver la figure placée en tête. Je saisis avec empressement cette occasion de le remercier de sa gracieuse obligeance.

Digitized by Google

Notre-Dame qui s'était rendu au-devant de lui, et il logea, pendant quelques jours, au cloître, dans la maison de Loys Papon. C'est ce même d'Apinac que Loys avait désigné sous le nom de Pan, dans la *Pastorelle*.

Cette même année 1597, Loys Papon composa une hymne en l'honneur de Marguerite de Valois. Le manuscrit original, qui appartient à la Bibliothèque nationale, a été signalé à M. Yemeniz par M. Louis Paris, qui lui écrivait quelque temps après la publication et la distribution des œuvres de Loys Papon :

« Il s'agit d'une *Hymne à très-illustre princesse Marguerite de Valois, reine de France*. Le volume (1) contient, sans les titres et dédicaces, 28 pages de 22 vers l'une, faisant ensemble un peu plus de 600 vers. Mais quels vers! ou plutôt quelle calligraphie! Un petit bijou, un véritable prodige de richesse, d'ornementation, de peintures et d'écriture. Les pages sont encadrées dans des enroulements d'une délicatesse extrême, enrichis de fleurons, de médaillons en camaïeu, et au bas de chacune, de peintures à la gouache, représentant les Vertus, les Saisons, etc., etc. En tête du premier feuillet, une vignette représente une grotte creusée dans un rocher à pic, baigné par les eaux d'une fontaine où nagent deux cygnes. Au verso du titre, une vignette représente la Royauté à genoux, offrant une couronne à Marguerite, montrant le ciel, avec ces mots : *Me Celsiora trahunt*, devise assez mensongère dans la bouche de cette princesse. Vient ensuite, en tête du poème, un charmant portrait, le plus joli que je connais de la Reine de Navarre, que l'histoire dit avoir été belle, et dont nous n'avons que de si laides images, si vous en exceptez le dessin de Foulon, publié, je crois, par M. Niel. J'allais oublier de vous dire que le tout est en lettres d'or, écriture minuscule, de la main même de l'auteur. Mais l'effort surhumain est dans le dernier feuillet. On y voit une main sortant de la nue et posant une couronne sur un M des plus majuscules dont tous les jambages sont occupés par un compliment final et qu'on ne peut lire qu'à la loupe. (2). »

(1) Petit in-8 conservé dans sa reliure primitive, couverte de soie verte.

(2) M. Yemeniz a fait reproduire toutes ces richesses, à l'exception des

Digitized by Google

Sur le frontispice est peint un rocher couvert de perles et de pierres précieuses, au sommet duquel s'élèvent deux tiges de lis et un palmier. Au pied du roc est une grotte : autour de la voûte on lit le mot Écho. Au sommet de la miniature sont inscrits ces mots : *Speciosa deserti*, la Belle du Désert, allusion à Marguerite dans sa solitude d'Usson. Au milieu du titre du manuscrit, on voit, dans un écusson ovale, la Vertu debout sur un piédestal. A ses côtés sont agenouillées, les mains attachées derrière le dos, l'Intrigue et la Fortune. Au verso du titre se trouve la miniature indiquée par M. Louis Paris, la Royauté à genoux devant Marguerite.

Au bas de chaque page sont peints les emblèmes des trois Vertus théologales, des Sens, des Sept Arts libéraux, des Saisons, et enfin des quatre parties du monde.

Sur le verso de l'avant-dernier feuillet, se trouve l'M majuscule auquel M. Paris fait allusion dans sa lettre. Les mots écrits en lettres minuscules dans ses jambages donnent l'explication des emblèmes du livre.

Papon nous apprend, dans sa dédicace à la reine, « qu'il a conceu et continué cet hymne par l'avis de mademoiselle de Serve, vraye perle d'honneur, comme l'une des filhes de la royale nourriture de Marguerite », ce qui veut dire tout simplement, sans doute, qu'elle était une des filles d'honneur de la reine. Il mentionne de plus qu'il offrit ce livre à la reine de Navarre par l'entremise de mademoiselle d'Authezat, sœur de la précédente.

Notre chanoine a bien soin de dire, dans sa préface, que ces vers ont *esté escrits et peints de sa main*, et, dans le cours du poème, il dit encore à la reine :

« Je vous offre ces vers, que de mes foibles mains,
« Tels qu'ils sont, j'ai pour vous faits, escrits et depeins. »

L'hymne est daté de *Goutelas en Forestz*, le 1er d'aost 1597. A cette époque, la reine de Navarre se trouvait, depuis dix ans,

encadrements des pages dont la gravure aurait ajourné pour longtemps la publication du *Supplément aux Œuvres de Loys Papon*.

Digitized by Google

dans le château d'Usson, où, de prisonnière qu'elle avait été d'abord, elle avait su se rendre indépendante, en se délivrant, on sait par quel galant stratagème, de son geôlier Canillac. « Usson, dit M. Caboche, qui vient de donner une excellente notice sur Marguerite, Usson était, selon Brantôme, une bien forte place, une place imprenable, que le bon et fin renard Louis XI avait rendue telle pour y loger ses prisonniers, les tenant plus en sûreté cent fois qu'à Loches ou au bois de Vincennes. C'était, selon les lettres de Marguerite, un bourg misérable, sans foire ni marché; un triste asile, un hermitage très-solitaire; mais, dans son naufrage, ce lui était cependant encore une *arche de salut*, où elle s'appartenait, s'y étant fortifiée avec un soin qui était bien propre à faire rire de sa timidité. »

A l'époque où Loys Papon peignit son gracieux portrait de la reine Marguerite, elle comptait déjà quarante-quatre printemps. Rien ne prouve que ce soit une étude d'après nature, mais ce portrait n'en est pas moins fort curieux et fort bien exécuté. Peut-être a-t-il été fait d'après une miniature du temps. Comme dans celui que M. Niel a publié parmi ses *Portraits des personnages français les plus illustres du XVIe siècle*, la reine de Navarre « est tellement masquée par sa toilette et engoncée dans sa fraise, qu'on a besoin de savoir tout son charme pour être sûr que cette figure pouparde n'en manquait pas. » (M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII).

Nous ne doutons pas que ce nouveau portrait donné par M. Yemeniz ne soit accueilli avec plaisir par les bibliophiles. Mais l'esquisse de diverses couleurs que nous ont léguée les habiles artistes du XVIe siècle, et la charmante peinture de Loys Papon, vaudront-elles jamais ces lignes de Brantôme? « S'il y eut jamais une au monde parfaite en beauté, dit-il, c'est la reine de Navarre. Pour parler donc de la beauté de cette rare princesse, je croy que toutes celles qui sont, qui seront et jamais ont esté, près de la sienne sont laides et ne sont point beautez. » Il vante « son beau visage si bien formé... , ses linéaments tant bien tirez, ses yeux si transparents et si agréables, qu'il ne s'y peut rien trouver à redire, et, qui plus est, ce beau visage est fondé sur un beau

Digitized by Google

corps de la plus belle, superbe et riche taille qui se puisse voir, accompagnée d'un port et d'une si grave majesté, qu'on la prendra toujours plutôt pour une déesse du ciel que pour une princesse de la terre. »

Ronsard avait rimé pour elle, avant son mariage, une élégie dans laquelle il célèbre son éclatante beauté. « Dans sa jeunesse, dit M. Sainte-Beuve, qui la peint aussi bien que Brantôme, quand elle osait être brune, au naturel, cela ne la déparait point, car elle n'en avait pas moins un teint d'un vif éclat, *un beau visage blanc qui ressemblait au ciel en sa plus grande et blanche sérénité ; un beau front d'ivoire blanchissant*, disent les contemporains et les poètes, qui en ceci paraissent n'avoir point menti. N'oubliez pas l'art de s'accommoder et de se mettre, les inventions nouvelles en ce genre, qui ne venaient que d'elle ; elle était reine de la mode et de la façon (fashion). » Enfin, Don Juan d'Autriche disait d'elle : *Aunque la hermosura desta reyna sea mas divina que humana, es mas para perder y danar los hombres que salvarlos.*

Marguerite était savante et lettrée comme devait l'être une fille des Valois. Ses mémoires écrits à Usson, de 1597 à 1598, sont un modèle de finesse, de grâce et de narration. Elle était éloquente, spirituelle, lorsqu'elle savait résister au mauvais goût de son époque ; elle parlait latin, lisait les auteurs grecs et faisait des vers. Elle avait même des poètes à gage dont l'unique occupation était de lui rimer des stances à la manière de Ronsard et de Du Bartas. Elle était de leur école, et, comme eux, elle se complaisait à philosopher et à versifier dans le plus pur phœbus. « Adieu, mon beau soleil ! adieu, mon bel ange ! beau miracle de nature ! » Telles étaient les expressions favorites de ses correspondances d'amour. Elle *pindarisait*, elle *pétrarquisait* à rendre jaloux les plus illustres réformateurs de la pléïade.

On peut juger si elle dut bien accueillir l'Hymne de Loys Papon qui offre un si parfait modèle du genre. Figures mythologiques, antithèses, *concetti*, substantifs jumeaux, périphrases, hyperboles, pensées alambiquées, néologismes, rien n'y manque. Aussi nous ne doutons aucunement que Marguerite n'ait été

Digitized by Google

émerveillée en parcourant ce chef-d'œuvre pindarique, orné de si délicieuses miniatures, et qui d'ailleurs renferme l'apologie de ses vertus sur le ton enthousiasme de Brantôme.

Au commencement des *OEuvres spirituelles et morales* d'Anne d'Urfé (ms. inédit, Bibliothèque royale, nº 183, fº 2. vº), se trouve une longue élégie de Loys Papon, à l'auteur, et fº 4 rº un quatrain du même qui devait être placé au bas du portrait de ce même d'Urfé. M. Yéméniz a eu soin de publier ces deux pièces à la suite de la *Pastorelle*, ainsi que plusieurs sonnets et une épître qui se trouvent placés en tête de quelques éditions des ouvrages de jurisprudence de Jean Papon.

Que le lecteur nous permette, avant de terminer cette notice, de lui soumettre une question qui nous a paru digne de son intérêt, et dont il sera juge en dernier ressort.

La liaison assez étroite du prieur de Marcilly avec les d'Urfé, le succès qu'obtint sa Pastorelle et plusieurs autres indices dont nous allons faire mention, nous font soupçonner que Loys ne fut peut-être pas étranger à la conception première du roman de l'*Astrée*.

« J'ai appris de M. de Charleval, dit Huet dans son *Traité de l'origine des romans* (1), que Jehan Papon, célèbre jurisconsulte, homme d'un grand savoir, aida M. d'Urfé dans la composition de son ouvrage, etc. Ce fut donc par le secours des Mémoires de ce Papon, ajoute-t-il, qu'Honoré représenta si doctement dans son ouvrage toute l'histoire du temps de ses bergers, qui est la fin du Vᵉ siècle et le commencement du VIᵉ, etc. »

Après avoir reproduit dans ses *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature* (2) cette opinion d'Huet, l'abbé d'Artigny s'efforce de la réfuter en ces termes :

« M. de Charleval, dit-il, était mal informé. M. d'Urfé ne fit

(1) Huet, *Traité de l'origine des romans;* Paris, in-12, Jean Mariette, 8ᵉ édition. Lettre à Mˡˡᵉ de Scudéry, touchant Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand, p. 262 et suivantes.

(2) *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, par l'abbé d'Artigny ; Paris, in-12, Debure, 1752, t. Vᵉ, p. 20 et suiv.

Digitized by Google

imprimer la première partie de son *Astrée* qu'en 1610. Il n'en avait conçu l'idée que fort peu d'années auparavant, et seulement après son mariage qui est postérieur à 1680. Or, Papon était mort dès 1590, à l'âge de 85 ans passés. »

En ce qui concerne les conseils que Jehan Papon aurait donnés à Honoré, nous sommes pleinement de l'avis de l'abbé d'Artigny. En effet, au moment de la mort du *grand-juge*, d'Urfé n'avait que vingt-deux ans ; aussi, comme à l'abbé d'Artigny, nous paraît-il fort douteux que, dès ce temps-là, il ait conçu le plan d'un ouvrage tel que l'*Astrée*. Mais lorsque le même auteur assure qu'Honoré ne mit la première main à ce roman qu'après son mariage, nous pensons qu'il est dans l'erreur. L'opinion émise sur ce point par M. Auguste Bernard nous paraîtrait bien plus près de la vérité. Quoique sous forme dubitative, M. Bernard croit qu'Honoré ébaucha l'*Astrée*, quelques années avant son mariage, pendant son exil volontaire auprès du duc de Savoie, c'est-à-dire vers 1596.

« Éloigné, dit-il, des lieux dans lesquels il avait laissé tous les objets de son affection, son imagination l'y ramenait sans cesse, et nous devons peut-être à cet exil les plus charmantes descriptions de son célèbre roman de l'*Astrée*, *auquel il préludait* déjà (1). »

Cette dernière phrase ne nous semble détruire en rien ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans l'opinion où nous sommes, qu'avant de partir pour la Savoie, le premier germe de l'*Astrée* a pu se faire jour dans l'esprit de l'illustre ligueur. N'oublions pas que, l'année précédente, prisonnier à Montbrison, il avait eu assez de loisir pour y composer ses *Epistres morales* (2) et qu'il avait alors vingt-sept ans, l'âge où l'esprit a presque atteint toute sa virilité et sa puissance. Or, si d'Urfé eut jamais recours aux conseils de l'un des Papon, ne serait-il pas plus probable que ce fut à ceux de Loys qui était beaucoup plus lettré que son père, et qui mourut neuf ans après lui ? Les dates coïncident trop bien pour ne pas en tenir quelque peu compte.

(1) *Les d'Urfé*, par M. Aug. Bernard, impr. roy., in-8°, p. 145.

(2) La dédicace est datée de Montbrison, 24 septembre 1595.

Digitized by Google

Ne rejetons donc pas d'une manière aussi absolue que le fait l'abbé d'Artigny ce qu'il peut au fond y avoir de vrai dans l'opinion de l'évêque d'Avranches et de Charleval. Peut-être n'ont ils commis, l'un et l'autre, la même erreur que faute d'avoir su distinguer Loys Papon de son père. Quoi qu'il en soit, ces divers rapprochements nous ont semblé trop curieux pour les passer sous silence.

Ce n'est pas tout. Dans sa Clé plus ou moins exacte du roman de l'*Astrée*, l'abbé Souchay donne l'explication suivante sur le personnage du grand druide :

« Adamas, dit-il, c'est le lieutenant général de Montbrison, de la famille des Papon, homme de grande vertu, vénéré de toute la noblesse et l'arbitre de tous les différends. M. d'Urfé en fait le grand druide, pour lui donner l'autorité de l'âge et de la religion. Pour ce qui regarde la reconnaissance de Sylvandre sur le point d'être immolé, et qui n'est, selon M. Patru, autre chose que le consentement des parents de Céladon à la dispense de ses vœux, et à son mariage, *Adamas* en cette occasion est l'*officier de cour ecclésiastique* qui présida au jugement de dissolution du mariage de Philandre (l'aîné d'Urfé) (1). »

Ne serait-il pas plus naturel de supposer qu'ayant à peindre un *grand druide*, *un prêtre*, Honoré d'Urfé a dû prendre pour modèle un personnage revêtu du caractère sacerdotal, et que, s'il a songé à l'un des Papon, c'est bien plutôt à Loys qui était déjà vieux et depuis fort longtemps dans les ordres ?

Ce qui donnerait même un caractère de vraisemblance de plus à cette dernière supposition, c'est le passage suivant d'un *Voyage au Mont-Pilat*, publié vers l'an V :

(1) L'*Astrée* retouchée par l'abbé Souchay ; voir la Clé de l'*Astrée*, à la fin du tome v. — Huet avait déjà supposé que Jehan Papon avait servi de type au grand druide. « On croit, dit-il, que ce Papon, dont je viens de parler, est représenté dans l'*Astrée* sous le personnage d'*Adamas*, dont le caractère revient assez à celui de ce grave magistrat, par son autorité, sa capacité et sa probité, qui étaient respectées dans toute sa province. » *Traité de l'origine des romans*, p. 264.

Digitized by Google

« Ne vous attendez pas, disent les deux auteurs anonymes de cet ouvrage, qui s'en vont parcourant les bords du Lignon, ne vous attendez pas à retrouver aujourd'hui des *Diane*, des *Céladon* et des *Galathée* chez un peuple de chaudronniers (1); le *grand druide*, *Adamas*, ou *Monsieur l'abbé Papon lui-même*, dirait avec Lafontaine :

Amour est mort, le pauvre compagnon
Est enterré sur les bords du Lignon (2). »

Le lecteur tirera de ces diverses données telle conclusion qu'il croira le plus conforme à la vérité.

Suivant La Mure, Loys Papon, qui ne se serait pas conformé aux dernières volontés de son père, aurait donné tous ses biens à un Forésien, « *le pieux Hiérôme Gassier*, natif de Nullise, son amy intime qui fut en même temps résignataire de ses bénéfices, et usa bien de cette échûte, d'autant que mourant, il fit ladite église (Notre-Dame) son héritière (3). »

(1) Ce passage est emprunté aux *Confessions* de J.-J. Rousseau. Curieux de voir les bords du Lignon et les lieux où d'Urfé a placé les scènes de l'*Astrée* (*dont le souvenir lui revenoit fréquemment au cœur*), Jean-Jacques demanda la route du Forez. *Tout en causant avec une hôtesse, il apprit que c'était un bon pays de ressource pour les ouvriers, qu'il y avait beaucoup de forges et qu'on y travaillait fort bien en fer.* « Cet éloge, ajoute-t-il, calma tout à coup ma curiosité romanesque, et je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des *Diane* et des *Sylvandre* chez un peuple de forgerons. La bonne femme qui m'encourageoit de la sorte m'avoit sûrement pris pour un garçon serrurier. »

(2) *Voyage au mont Pilat, sur les bords du Lignon et dans une partie de la ci-devant Bourgogne*, in-12 ; ouvrage écrit au commencement de l'an IV, etc., à Paris, chez Desenne, libraire, Palais-Egalité, 2 (petit volume assez rare).

(3) Il semble assez difficile de supposer que Loys Papon eût pu se soustraire à la clause de substitution formellement énoncée par son père, en faveur de Melchior son frère. Le Loys Papon dont parle La Mure ne serait donc pas le poète, mais son oncle le chanoine Loys Papon ; à moins que La Mure ait entendu parler des biens personnels du prieur de Marcilly.

Digitized by Google

Henri III, pour se reconnaître envers Jehan Papon des nombreux services qu'il avait rendus à la cause catholique pendant les guerres de religion, lui accorda, en 1578, des lettres de noblesse. L'original de ces lettres, dont M. de Campredon de Goutelas a fait présent à la Bibliothèque de la ville de Montbrison, porte un écu *d'or à la denchure de gueules de cinq pièces, à la croix d'azur brochant sur le tout* (1).

Depuis, les armes de cette famille ont été blasonnées de diverses manières. La Mure les décrit ainsi : *d'or à une croix d'azur, au chef endenté de quatre pointes de gueules*. Selon le P. Menestrier, les Papon portaient : *d'or à la croix d'azur, au chef denché de gueules* (2). C'est ce dernier écu que leurs descendants ont adopté.

Nous n'avons pu découvrir la date précise de la mort de Loys Papon ; mais il n'est pas impossible de la fixer d'une manière approximative. Il résulte, en effet, d'un arrêt des commissaires du roi pour le régalement des tailles en la généralité de Lyon, du 30 janvier 1599, que Loys et Melchior son frère furent confirmés dans leur noblesse et exemptés de toutes tailles et subsides. Notre chanoine vivait donc encore à cette date. Dans une signification de ce même arrêt faite par sergent royal aux échevins de Montbrison, le 23 mars suivant, on lit ces mots : *feu Loys Papon, prieur de Marcilly* ; d'où il est facile de conclure qu'il mourut dans l'intervalle du 30 janvier au 23 mars de cette année 1599.

Nous pensons qu'il dut être enterré dans la chapelle Saint-Roch de l'église Notre-Dame, où se trouvait la sépulture de son père Jehan Papon, de sa mère, de son frère Estienne, de son parrain et de plusieurs autres membres de sa famille.

Loys avait ajouté à ses armes cette ingénieuse devise, qui fait allusion à la *denchure de gueules* qui se trouve à leur chef :

Non quod acuero sanguine dentem..

G. de La Grye.

(1) Une copie exacte de ces armes nous a été envoyée par notre excellent ami le docteur Eugène Rey, commissaire-administrateur de la Bibliothèque de cette ville.

(2) *Abrégé méthodique des principes héraldiques* ; Lyon, in-18, Coral 1669, p. 84.

Digitized by Google

LE

MEDIOLANUM DU FOREZ

« Partout la science archéologique, la vieille histoire du passé trouve des amis, fait des adeptes et prend une plus large part au soleil. »

A. V.

La table de Peutinger, autrement dite table Théodosienne, quoiqu'elle soit antérieure au règne de Théodose (1), place entre Feurs et Roanne une ville du nom de *Mediolanum*, sur un réseau de voies romaines qui communiquait de Lyon à Bordeaux, en passant par Feurs, Roanne, Vichy et Clermont ; voici la désignation des villes et des distances indiquées sur ce réseau par la table théodosienne, depuis Lyon jusqu'à Clermont :

Clermont.	Augustonemete.		
Vichy.	Aquæ Calidæ (2).		
	Vorogio.	VIII	lieues gauloises.
	Ariolica.	XVIIII	id.
Roanne.	Roidomna.	XII	id.
	Mediolano.	XXII	id.
Feurs.	Foro Segustavarum.	XIV	id.
Lyon.	Lugdunum.	XVI	id.

(1) On lui a sans doute donné le nom de table théodosienne parce qu'elle fut rédigée de nouveau et amplifiée sous le règne de Théodose.

(2) La distance d'Aquæ Calidæ à Augustonemetum n'est pas marquée sur la table Théodosienne. Cette distance est évaluée à 21 lieues gauloises par le colonel Lapie, dans le recueil des itinéraires publié par le marquis de Fortia d'Urban.

Digitized by Google

Il est certain que la table Théodosienne ne nous est parvenue que très-incomplète et en outre dénaturée par les copistes, car il est impossible de placer entre Feurs et Roanne une localité qui serait à 22 lieues gauloises de Roanne et à 14 de Feurs ; il est également impossible d'admettre la distance de 16 lieues gauloises de Feurs à Lyon, puisque la distance entre ces deux villes estplus de de 46 kilomètres (1).

Quant à la direction de la voie romaine marquée sur la table Théodosienne, on peut dire que depuis Feurs elle ne se compose que d'embranchements incomplets ; il y avait une grande voie romaine qui allait de Lyon à Bordeaux, en passant par Clermont ; c'est celle indiquée par Strabon comme se dirigeant, par les Cévennes et l'Aquitaine, sur la Saintonge. Or, cette grande voie romaine qui fut l'une de celles construites par Agrippa, gendre d'Auguste, devait se diriger en droite ligne sur Clermont et Bordeaux, au lieu de faire tous les circuits marqués sur la table Théodosienne ; ces circuits représentent quelques-uns des embranchements qui venaient se réunir à la grande voie romaine de Lyon à Bordeaux, et

(1) M. Auguste Bernard évalue la lieue gauloise à 2,415 mètres, d'après M. Pistolet de Saint-Forgeux ; mais elle est le plus généralement évaluée à 2,222 mètres, ou plus exactement, à 2,221 mètres 50 centimètres qui représentent 1,500 pas romains ou la moitié d'une de no slieues de 25 au degré.

L'itinéraire d'Antonin et la table Théodosienne marquent tous deux, de Lyon à Mâcon, 30 lieues gauloises qui, évaluées en kilomètres, représentent 66,645 mètres en portant la lieue gauloise à 2,221 mètres 50 centimètres. La route moderne est de 66.500 mètres en prenant le point d'arrivée à Mâcon, au centre de la ville. On voit que la différence de 145 mètres est insignifiante ; elle peut provenir, soit de la différence du tracé de la route moderne d'avec la voie romaine, soit du point d'où partait la voie romaine de Lyon ou de Mâcon. Si au contraire, on évalue la lieue gauloise à 2,415 mètres, il y aurait une différence de 5,950 mètres dans le parcours de Lyon à Mâcon. Il n'est pas possible que le tracé de la voie romaine fît un écart inutile de 6 kilomètres.

Digitized by Google

non le tracé direct de cette voie. La table Théodosienne, dans son état primitif, devait certainement donner le tracé de toutes les grandes voies romaines et de tous les embranchements qui s'y rattachaient ; mais dans l'état de mutilation où cette carte routière nous est parvenue, elle ne contient que partiellement le tracé des grandes voies et des routes de second ordre qui venaient s'y embrancher. De là, les nombreuses erreurs commises par ceux qui ont voulu disposer et diviser en routes la table Théodosienne. Lorsque le tracé d'une grande voie romaine leur faisait défaut, ils se rejetaient sur les embranchements et faisaient faire ainsi, à la route, des détours inexplicables, comme ceux qu'ils ont adoptés en voulant reconstituer la grande voie romaine de Lyon à Bordeaux.

Quant à la position inexacte des villes désignées sur la table Théodosienne, on doit peu s'en étonner lorsqu'on connaît la forme étroite, allongée, de cette carte routière qui est réduite sur une très-petite échelle.

La table Théodosienne ne peut donc servir de guide sûr, ni pour la position de *Mediolanum*, ni pour la direction de la grande voie romaine qui allait de Lyon à Bordeaux, en passant par Clermont. Aussi, toutes les recherches pour fixer d'une manière authentique la position de *Mediolanum* ne peuvent aboutir qu'à des conjectures.

Le savant géographe d'Anville a placé *Mediolanum* sur le territoire de Meys ;

Sanson, d'Abbeville, sur celui de Moind ;

Walckenaer, sur celui de Meylieu, près Montrond ;

M. Auguste Bernard ne fait qu'une seule et même ville de *Mediolanum* et de *Forum Segusiavorum* (1).

(1) M. Auguste Bernard a, comme on sait, rétabli le véritable nom des habitants gallo-romains du Forez, en prouvant, d'après les inscriptions, qu'ils devaient être appelés *Segusiavi* et non *Segusiani*. Mais est-il aussi bien fondé à donner le nom de *Forus* au lieu de *Forum* à la ville de Feurs ?

Digitized by Google

M. l'abbé Roux s'abstient sagement de se prononcer ; il se borne à indiquer des modifications dans les distances, soit qu'on veuille placer *Mediolanum* entre Feurs et Roanne, soit qu'on veuille le transporter entre Feurs et Lyon (1).

M. le curé Jolibois, de Trévoux, place *Mediolanum* dans la commune de Haute-Rivoire, près de Saint-Martin-Lestra ; il fait remarquer qu'il y a dans le voisinage un hameau appelé Milan. Mais ce prétendu hameau n'était qu'une ferme qui portait le nom de son propriétaire ; elle est ainsi désignée : *Chez Milan*, sur une carte excellente topographique et statistique réduite d'après Cassini.

M. Auguste Chaverondier, dans les notes savantes d'un ouvrage qu'il a publié (2), croit qu'on pourrait placer *Mediolanum* à Amions.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'itinéraire d'Antonin et la table Théodosienne, en mentionnant au nominatif les noms des villes qui avaient une désignation semblable, portent le nom de *Forum* et non celui de *Forus*. L'itinéraire d'Antonin mentionne *Forum Voconi* (le Luc), *Forum Julii* (Fréjus), *Forum Aureli* (Montalto), *Forum Cellæ* (Civita-Vecchia).

La table de Peutinger mentionne *Forum Cassi* (Campo Giordano). Il faudrait donc, pour justifier l'assertion de M. Bernard, prouver que les plus anciens manuscrits de l'itinéraire d'Antonin et le plus ancien exemplaire de la table Théodosienne, celui de Peutinger, conservé aux archives de Vienne en Autriche, portent le nom de *Forus* au nominatif. Peut-être un jour la découverte de quelque inscription, désignant au nominatif le nom de la capitale gallo-romaine du Forez, nous donnera la solution de la question.

(1) Recherches sur le *Forum Segusiavorum*.

(2) *Inventaire des titres du comté de Forez.* — M. Alphonse Coste, de Roanne, dans un article bibliographique sur cet ouvrage de M. Chaverondier, a fait la remarque suivante : « *M. Auguste Chaverondier a eu la bonne « fortune de retrouver dans un rayon de quelques lieues autour de Saint-« Germain-Laval jusqu'à huit segments de voies romaines.* » Ainsi l'on voit que la table Théodosienne, dans l'état de détérioration où elle nous est parvenue, n'indique pas toutes les voies romaines qui existaient sur le territoire du Forez.

Digitized by Google

Le nom de *Mediolanum* est la traduction latine du nom celtique *mey-land* que portait cette ville. D'après Pelloutier (Hist. des Celtes) *mey-land* signifie milieu d'un pays; *mey* milieu et *land* pays, ce qui peut s'appliquer aussi bien à la partie centrale d'un canton qu'à celle d'une province, aussi bien à une ville qu'à un territoire inhabité.

M. le curé Jolibois a avancé que le nom de *Mediolanum* n'était point le nom d'une ville, mais celui d'un lieu de réunion annuelle situé au centre du territoire de chaque peuple gaulois. On ne peut pas admettre cette proposition; pour qu'elle fût fondée, il faudrait que les anciens itinéraires nous eussent conservé l'indication d'un grand nombre de ces territoires réservés aux réunions des habitants de la Gaule. Or, si je ne me trompe, les anciens itinéraires ne mentionnent dans la Gaule que quatre *Mediolanum*: le *Mediolanum* des Santons, Saintes; celui des Eburovices, Evreux; celui de Châteaumeillan et celui des Insubres; d'ailleurs, nous verrons plus loin, par le témoignage de Tite-Live, que les Gaulois donnaient le nom de *Mediolanum* (mey-land) à une ville et non à un territoire dépourvu d'habitations.

Quant à la proposition de M. Auguste Bernard, qui consiste à faire succéder le *Forum Segusiavorum* au *Mediolanum* des Insubres, il me semble difficile qu'elle puisse être appuyée sur des arguments solides; M. Auguste Bernard a annoncé qu'il soumettrait cette question au congrès scientifique de France, qui doit se réunir à Saint-Etienne. Cette réunion de savants décidera sans doute s'il faut accepter ou rejeter son opinion.

Le nom de Meylieu est le seul qui corresponde assez exactement à celui de *mey-land*, puisque nous avons dit que le nom de Milan, allégué par M. Jolibois, était celui d'un propriétaire de ferme et non celui d'un hameau; en outre, la distance de *Mediolanum* à *Rodumna* portée à 22 lieues gau-

Digitized by Google

loises, sur la table Théodosienne, correspond à celle de Meylieu à Roanne (1). Si l'on objecte que Meylieu n'est pas situé sur une voie romaine, je répondrai qu'on ne peut pas le savoir, la table Théodosienne indiquant seulement un réseau d'embranchements très-incomplet. Il devait y avoir certainement une voie romaine qui reliait Moind, ville importante sous les Romains, à Lyon et à Feurs; or, Meylieu se trouve sur cette ligne. Les anciennes cartes de la province de Lyonnais, Forez, Beaujolais, marquent une route qui, partant de Lyon, se partageait à Cuzieu, près Saint-Galmier, en deux embranchements, l'un dirigé sur Feurs par Meylieu et l'autre sur Moind et Montbrison. La nécessité de ce réseau devait être encore plus grande du temps des Romains, pour relier ensemble trois villes importantes, Feurs, Moind et Lyon.

La table Théodosienne indique bien une route de Lyon à Rhodez, qui passait par Feurs et *Aquæ Segestæ*, que M. l'abbé Roux a démontré être la ville de Moind; cette route, depuis Feurs, n'était qu'un embranchement qui reliait d'un côté Rhodez à Feurs, c'est-à-dire, à la grande voie romaine de Lyon à Bordeaux, et de l'autre, à une grande voie romaine qui allait de Lyon à Marseille par la Gaule narbonnaise. Cette grande voie romaine de Lyon à Marseille devait probablement longer la rive droite du Rhône, car on ne peut pas supposer que pour aller de Lyon à Marseille, on passait par Feurs et Rhodez; d'ailleurs, Strabon dit formellement que

(1) Ne pourrait-on pas supposer que la table théodosienne indique un embranchement de Roanne à Meylieu, par la rive gauche de la Loire, puis par un autre embranchement, la distance de Meylieu à Feurs, par la rive droite, et enfin la distance de Feurs à Lyon par la grande voie romaine de Lyon à Bordeaux? En adoptant ce tracé, on retrouverait bien approximativement les cinquante-deux lieues gauloises marquées sur la table, comme distance de Roanne à Lyon, en passant par *Mediolanum* et par Feurs.

Digitized by Google

cette grande voie romaine passait par la Gaule narbonnaise et Rhodez était dans l'Aquitaine.

Mais, comme je l'ai dit, il devait y avoir un embranchement qui reliait directement Moind à Lyon, car en passant par Feurs pour aller de Lyon à Moind, on augmentait le trajet d'une distance de 16 kilomètres, soit plus de sept lieues gauloises ; on ne peut pas admettre que les Romains n'aient pas eu un embranchement plus direct pour aller de Lyon à Moind, que M. Auguste Bernard a poétiquement qualifié du nom de *Vichy des Ségusiaves*, et dont l'importance a été constatée par la découverte de nombreux monuments gallo-romains.

Toutefois, en proposant de placer Mediolanum à Meylieu, près Montrond, je n'entends présenter mon opinion que sous une forme très-dubitative, n'ayant pas la prétention de vouloir résoudre une question aussi ardue « *qui fait depuis deux siècles le désespoir des antiquaires* » pour me servir des expressions d'un érudit roannais, M. Alphonse Coste (1).

Aussi mon but, en écrivant ces lignes, n'est pas de chercher à fixer la position de *Mediolanum*, mais de montrer combien cette ville fait rejaillir d'illustration sur l'histoire du Forez.

Pline qui avait consulté les traditions de l'antiquité ou consulté des écrivains dont les ouvrages sont aujourd'hui perdus, nous apprend qu'une confédération de peuples gaulois, portant le nom collectif d'*Ombres* ou *Ambrons*, fit la conquête d'une grande partie de l'Italie septentrionale et s'y établit après en avoir chassé les Sicules. On fixe l'époque de cet événement au quatorzième siècle avant l'ère chrétienne ; une partie de ces confédérés gaulois s'établit dans les plaines circumpadanes, ce qui leur fit donner le nom d'*is-Ombres* ou Ombres de la basse Ombrie ; ce sont eux que les Romains nommèrent Insubres (*Insubri*).

(1) *Feuilleton de l'Écho Roannais*, 5 mai 1860.

Digitized by Google

Environ mille ans avant l'ère chrétienne, les Ombres furent chassés de l'Italie par les *Rhazènes*, plus connus sous le nom d'Etrusques et ensuite sous celui de Toscans. Plusieurs historiens modernes, d'après le récit de quelques historiens anciens, prétendent que les Etrusques étaient un peuple émigré du nord de la Grèce et le représentent comme très-civilisé. Denis d'Halicarnasse dit que les Etrusques étaient originaires de l'Italie; d'autres dont l'opinion me paraît mieux fondée les font venir de la Rhétie (1). Il est bien certain que dans des siècles postérieurs les Etrusques furent très-versés dans les arts, mais on ne peut avoir aucune notion sur ce peuple, à l'époque dont nous venons de parler; nous savons seulement, par le témoignage de Pline, que les Etrusques prirent ou détruisirent trois cents villes, bourgs ou villages appartenant aux Ombres (2); une grande partie des vaincus revint dans la Gaule.

Depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 600 avant l'ère chrétienne, on n'a plus de documents sur l'histoire des *Ombres*.

Rome ne comptait guère plus d'un siècle et demi d'existence (3), lorsqu'une expédition formidable de peuples gaulois, composée de cent cinquante mille hommes, sous les ordres de Bellovèse, fit irruption en Italie (590 ans avant J.-C.). Les troupes qui en faisaient partie appartenaient aux *Bituriges* (Berry), *Arvernes* (Auvergne), *Sénons* (territoire de Sens), *Carnutes* (territoire de Chartres) et aux *Eduens*. Tous ces peuples formaient, chacun sous leur dénomination, une confédération avec d'autres peuples moins importants; ainsi la confédération des Eduens comprenait peut-être, comme au temps de César, la partie de la Bourgogne située

(1) Voyez Court de Gébelin, *Monde primitif* — Fréret, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* — Scheuzer, *Voyage en Suisse*.

(2) Pline, l. III, c. 4.

(3) Rome fut fondée 753 ans avant l'ère chrétienne.

Digitized by Google

sur la rive droite de la Saône, le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Nivernais et le Bourbonnais, ou tout au moins la partie de cette province située entre la Loire et l'Allier.

Les Etrusques ou Toscans étaient, à cette époque, maîtres de presque tout le nord de l'Italie. L'armée gauloise leur livra une bataille sanglante sur les bords du Tésin et les défit complètement. Les Gaulois tiraient ainsi une vengeance éclatante de l'expulsion des *Ombres* qui avaient été chassés quatre cents ans auparavant par les ancêtres de ces mêmes Toscans. Tite-Live nous apprend que les Gaulois ayant été informés que la contrée où ils s'étaient arrêtés se nommait pays des Insubres, nom que portait un canton des Eduens, ils en tirèrent un augure favorable et y fondèrent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de Mediolanum (1) (*mey-land*), sans doute pour rappeler le souvenir de celui que portait la principale ville du canton des Eduens, dont parle Tite-Live, qui eut ainsi l'insigne honneur de donner son nom à la capitale actuelle de la Lombardie. Les Gaulois de Bellovèse adoptèrent, en outre, le nom général d'*Is-Ombres* (Insubres), et il est remarquable que c'est sous ce nom d'un canton de notre province, que ces Gaulois et leurs descendants continuèrent la guerre pendant plusieurs siècles avec l'Italie et avec les Romains jusqu'à la prise de Milan, qui eut lieu 222 ans avant l'ère chrétienne.

Les Gaulois de Bellovèse continuant leurs succès après la bataille du Tésin, s'emparèrent de toute l'Italie septentrionale et y fondèrent de nombreuses villes (Justin, l. xx).

Justin, abréviateur de Trogue-Pompée, nous apprend que les Etrusques, après leur défaite, s'établirent dans une contrée

(1) Fusisque acie Tuscis haud procul Ticino flumine, quum in quo consederant agrum Insubrium appellari audissent, cognomine Insubribus pago Æduorum, ibi omnes sequentes loci condidere urbem : Mediolanum appellarunt. Tite-Live, l. 5.

Digitized by Google

voisine des Alpes, sous le gouvernement d'un de leurs chefs nommé *Rhœtus* et que du nom de ce chef toute la contrée prit le nom de Rhétie (*partie de la Suisse et du Tyrol*). Cette assertion de Justin semble venir à l'appui de celle qui représente les Etrusques ou Rhazènes comme originaires de cette contrée. Il était assez naturel que les Etrusques retournassent dans le pays d'où ils étaient venus, comme les *Ombres*, après avoir été chassés de l'Italie par les Etrusques, revinrent dans la Gaule, dont ils étaient originaires.

D'Anville ne trouvant dans les anciens historiens ou géographes aucune ville des Eduens portant le nom de *Mediolanum*, si ce n'est celle qui est marquée sous ce nom dans la table Théodosienne, a fixé les Insubres dans le Forez; s'il n'y a pas certitude absolue, il y a du moins de très-grandes probabilités en faveur de son opinion.

Si l'on objectait que du temps de Tite-Live, le nom d'Eduens ne s'appliquait plus qu'aux Autunois, la confédération Eduenne étant brisée depuis l'époque où Auguste avait fait une nouvelle organisation des Gaules (27 ans av. J.-C.), je répondrai que Tite-Live naquit 59 ans avant J.-C.; ainsi, en l'an 27 avant l'ère chrétienne il avait 32 ans et pouvait, par conséquent, avoir écrit son Histoire romaine avant que cette nouvelle organisation des Gaules fût effectuée.

D'ailleurs, lorsque Tite-Live dit que du temps de Bellovèse un canton des Eduens dans la Gaule portait le nom d'Insubres, il désigne certainement, sous le nom d'Eduens, toute l'ancienne confédération Eduenne telle qu'elle existait au temps de ce chef gaulois.

Il faut remarquer aussi que les anciens historiens, en se servant des dénominations usitées depuis le règne d'Auguste, entendent souvent leur donner la même signification qu'elles avaient antérieurement à ce règne.

Ainsi, lorsque Tacite dit que sous le règne de l'empereur

Digitized by Google

Claude, le sénat accorda les droits de citoyen romain aux Eduens, à cause de l'antiquité de leur alliance (1) et du privilége qu'eux seuls avaient parmi les Gaulois, de se dire *frères du peuple romain*, il veut probablement parler de tous les peuples de l'ancienne confédération Eduenne, car il eut été assez singulier et souverainement injuste d'accorder les droits de citoyen romain aux Autunois, parce qu'ils avaient été alliés des Romains et de refuser ces droits à leurs confédérés auxquels les Romains avaient les mêmes obligations.

Aussi quelques historiens ou écrivains du Lyonnais, n'ayant pas fait cette remarque, disent que Tacite n'a voulu parler que des Autunois en mentionnant le décret du sénat, parce que les Lyonnais, disent-ils, jouissaient déjà des droits de citoyen romain; ils appuient leur opinion sur un passage de la célèbre harangue de l'empereur Claude (48 de J.-C.) dans laquelle cet empereur dit que Lyon a donné des sénateurs à Rome et qu'on n'a point à se repentir de les avoir admis. Ils citent encore ces paroles du jurisconsulte Paulus : « *Lugdunenses Galli, item Viennenses juris italici sunt.* » « Les Lyonnais et les Viennois sont régis par le droit italique. »

On peut répondre que Claude n'a voulu citer l'admission de quelques Lyonnais au sénat que comme une exception et pour justifier sa demande en faveur de la Gaule chevelue (2); ce qui semble prouver que l'empereur Claude cite cette admission comme une faveur et non comme un droit, c'est que,

(1) Les peuples de la confédération éduenne avaient contracté alliance avec les Romains, dès l'époque de l'invasion romaine dans les Gaules (154 ans avant J.-C.); ils ne rompirent cette alliance que lorsque Vercingétorix eut forcé César à lever le siége de Gergovie, près Clermont.

(2) L'empereur Claude demandait, dans son discours au sénat, que les droits de citoyen romain fussent accordés à toute la Gaule chevelue, c'est-à-dire, aux habitants de la Belgique, de la Lyonnaise et de l'Aquitaine.

Digitized by Google

avant d'en faire mention, il dit ; Tibère, mon oncle, voulut « qu'on admît dans le sénat ceux des Colonies et des muni- « cipes (*coloniarum ac municipiorum*) qui étaient le plus dis- « tingués par leur crédit et par leurs vertus. »

Quant à l'assertion du jurisconsulte Paulus, elle était vraie de son temps, mais il n'écrivait que sur la fin du deuxième siècle.

On peut faire remarquer aussi que la colonie de Lyon porte sur les inscriptions le nom de colonie de Claude (1) et que, d'après les usages romains, ce nom lui fut sans doute donné parce que Lyon fut élevé, sur la demande de cet empereur, au rang de colonie romaine.

Et puis comment expliquer les invectives de Sénèque au sujet du discours de l'empereur Claude, si cet empereur n'avait obtenu les droits de citoyen romain que pour les Autunois ? Sénèque dit en parlant de Claude : « *Il est né à Lyon, c'est un municipe de Marc-Antoine ; il est né à seize milles de Vienne ; c'est un véritable Gaulois ; aussi il a fait ce qu'un Gaulois devait faire, il a pris Rome. Je le répète, il est né à Lyon, où Licinius a régné en maître pendant plusieurs années* (2). »

Pourquoi rappeler avec affectation et jusqu'à trois fois que Claude était né à Lyon ou à seize milles de Vienne, si Sénèque n'avait voulu blâmer que l'admission des Autunois au sénat et non celle des Lyonnais ? Ne semble-t-il pas résulter aussi de ces mots : *marci municipem vides*, que Lyon n'était encore qu'un municipe avant que l'empereur eût prononcé son discours devant le sénat, c'est-à-dire, une ville n'ayant pas

(1) *Colonia claudia copia augusta Lugdunensis.*

(2) Lugduni natus est. Marci municipem vides. Quod tibi narro, ad sextum decimum lapidem à Vienna natus est. Gallus germanus; itaque quod Gallum facere opportebat, Romam cœpit. Hunc ego reddo tibi lugduni natum ubi Licinius multos annos regnavit. Senec. Apok.

Digitized by Google

les droits de colonie romaine, mais seulement ceux de bourgeoisie romaine? Lorsque Sénèque dit que Claude est un municipe de Marc-Antoine, c'est-à-dire, un citoyen du municipe fondé par Marc-Antoine, il veut probablement faire remarquer que Lyon n'était point encore élevé au rang de colonie romaine. On peut donc croire que Tacite a voulu désigner sous le nom d'Éduens, non seulement les Autunois, mais tous les peuples de la confédération Eduenne dont les Lyonnais faisaient partie.

Quoi qu'il en soit, il me paraît démontré que le *Mediolanum* dont parle Tite-Live, était bien le même que celui de la table Théodosienne, ainsi que l'a affirmé le savant d'Anville. Il reste maintenant à fixer l'époque à laquelle une petite fraction des Insubres s'établit dans le Forez, où elle occupait un canton (1). Est-ce dans la période de temps qui s'écoula depuis leur établissement en Italie jusqu'à leur expulsion de cette contrée par les Etrusques? Il est plus probable que ce fut à l'époque même de cette expulsion, c'est-à-dire, mille ans avant l'ère chrétienne; ce fut au plus tard, à cette date, qu'une fraction des Insubres s'y établit. Le *Mediolanum* du Forez fait donc rejaillir, comme je l'ai dit, une grande illustration sur cette province. La fondation ou l'occupation de *Mediolanum* (mey-land) par les Insubres, sur le territoire du Forez, la transmission de son nom à la capitale actuelle de la Lombardie, forment le titre le plus ancien de son histoire, titre appuyé sur les plus glorieux souvenirs du passé.

Alain MARET.

(1) Il est impossible de déterminer l'étendue du territoire occupé par les Insubres, que Tite-Live nomme *un canton des Eduens;* ce canton comprenait-il tout le Forez ou seulement une partie? D'Anville a adopté cette dernière supposition puisqu'il y place, à la fois, les Insubres et les Ségusiaves. Son opinion me paraît fondée, car il est probable que les Ségusiens ou Ségusiaves occupaient le Forez de temps immémorial, quoique César soit le premier qui en fasse mention.

Digitized by Google

RÉPONSE A M. CHARVET

AU SUJET DE SON ARTICLE

L'ARCHITECTURE ET LA LITURGIE[1]

A Villefranche, l'église est, comme vous le savez, assez importante, et l'habile architecte qui préside à sa restauration en apprécie bien toute la valeur. Elle appartient à plusieurs époques bien caractérisées et présente certaines analogies curieuses avec Saint-Jean. Ces analogies me frappent; dans le même diocèse, à quelques lieues de distance, j'y vois une pensée dominante de se conformer à un type d'ensemble bien connu, tout en conservant une certaine liberté dans les accessoires. Ainsi l'abside est fort bas et son arcade surmontée, comme à la primatiale, de trois ouvertures. Ainsi la façade est terminée par un pignon décoratif fort aigu et masquant une toiture d'une pente très-faible. A côté de l'église, s'élève un clocher carré et massif qui ne paraît pas avoir dû servir de base à une flèche, bien qu'il soit d'une époque où l'on en faisait. S'il est seul et non accompagné d'un second clocher, c'est peut-être en raison de l'infériorité hiérarchique de l'église. La flèche, car il y en avait une, était sur le côté méridional de la façade; elle était motivée par la position de l'église située dans la partie la plus basse de la ville, bâtie elle-même au milieu d'une plaine assez éten-

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, juin et novembre 1861.

Digitized by Google

due et dont les maisons, comme à Lyon, n'étaient pas assez hautes pour contrarier l'aspect d'une aiguille.

Vous dites que *la liturgie n'a pas eu d'influence absolue sur l'architecture*, mais que *l'architecture a presque toujours respecté la liturgie*. Ces deux membres de phrase semblent se contredire, et en fait, l'architecture n'a respecté la liturgie que là où la liturgie possédait une certaine prééminence. Témoignait-t-on d'un grand respect pour elle, en bâtissant des églises comme l'Assomption et la Madeleine, en les tournant vers tous les points cardinaux sans de graves motifs? La *majorité*, ajoutez-vous, *citera le XIIIe siècle comme ayant le mieux réussi dans leurs constructions*; oui, la majorité de 1861. En 1761, elle pensait tout autrement, car la majorité suit l'entraînement d'une mode et ne raisonne pas; hier elle était grecque jusque dans ses costumes, elle est revenue au moyen-âge, à la renaissance, au rococo, par une évolution qui la ramènera au style classique. Le vrai est au-dessus de ces exagérations. Quant à moi, loin d'être exclusif, loin d'avoir la prétention, par trop déplacée, de vouloir enserrer le génie dans d'étroites limites, j'appelle de tous mes vœux l'apparition de l'architecte véritablement chrétien et inspiré, qui, au lieu de copier pour le midi une église du nord, saura, tout en continuant les traditions locales, et les traditions catholiques, c'est-à-dire universelles, faire une œuvre expressive de son époque, dans ce qu'elle peut avoir d'acceptable. Les règles n'ont jamais empêché l'éclosion du talent, et s'il m'était permis de faire une digression en dehors de l'architecture, je vous dirais que Racine, Corneille et Voltaire, que Mozart et Haydn, suivirent exactement les conditions, peut-être arbitraires, imposées alors à l'art dramatique et à la rhétorique musicale, et n'en furent pas moins dans leur art des créateurs féconds et originaux.

Les architectes des basiliques latines étaient aussi habiles

Digitized by Google

que ceux des cathédrales du XIIIe siècle, mais passons sur ce point. Permettez-moi d'applaudir à ces paroles, *le temple de l'Eternel n'est jamais trop beau*, et de croire en même temps que cette beauté ne tient pas à l'oubli des prescriptions liturgiques.

Le Chapitre de Saint-Jean construisit sa cathédrale (nous reviendrons sur ce sujet), mais pourquoi dire que ce Chapitre était *isolé?* Isolé de qui et de quoi? Ici ma faible intelligence est en défaut; en consultant l'histoire de l'illustre corps des Comtes de Lyon et de leurs auxiliaires, je le vois dès son origine composé d'éminents personnages issus des premières familles non du Lyonnais seulement, mais de la France entière, de la Savoie et de l'Italie. Je le vois puissant dans le monde et plus puissant encore dans la hiérarchie ecclésiastique. Son église avait la primauté sur toutes les autres; deux conciles généraux y furent rassemblés, des évêques et des papes sortirent de son sein. Je ne vois pas là de traces d'isolement ni du centre de la catholicité ni du monde.

Vous justifiez le *deambulatorium* par la nécessité d'agrandir l'église, pour *recevoir une grande foule, permettre le développement des processions et faciliter la circulation.* J'ai quelques objections toutes prêtes à ce sujet. D'abord on peut agrandir le plan d'une église du côté de sa façade tout aussi bien que du côté du chœur, et puis remarquez que les plus grandes églises se trouvent précisément dans des villes qui ont toujours eu une population inférieure à celle de Lyon, à Bourges, à Chartres, à Amiens, à Beauvais dont le chœur seul achevé indique une entreprise hors de proportion avec les ressources. Ces grandes dimensions dérivent plutôt d'une lutte d'amour-propre dans l'ordre mondain, que d'une nécessité. Quant aux processions, elles se font presque toutes à l'extérieur, et ce sont les plus importantes, celles de la

Digitized by Google

Fête-Dieu, des *Rogations*, des *Rameaux*, de l'*Assomption*. La procession aux fonts le jour de Pâques et le samedi-saint n'est que pour le clergé. Notons en passant que les fonts doivent être placés dans la première chapelle à gauche en entrant, et ils sont ainsi à Lyon. Encore un souvenir de l'antiquité et des dispositions basilicales, souvent négligé par les architectes. La procession mensuelle après vêpres et autour de l'église est moderne, elle n'est suivie d'ailleurs que par les confrères du Saint-Sacrement et les hommes assistant dans le chœur. Il est vrai que, depuis la Révolution, en beaucoup d'endroits et en beaucoup de circonstances, les processions n'ont pas la faculté de sortir; c'est là une prescription de l'autorité civile et non une règle acceptée par l'Eglise. *Faciliter la circulation!* Je reviens à mon dire, l'église est un lieu de prière ; on y entre, on en sort, et on ne doit y voir circuler que les touristes qui viennent, aux moments où elle est vide, en admirer l'intérieur. La vraie raison du deambulatorium, vous la donnez plus loin ; c'est la nécessité des contreforts, issue de l'élévation du chœur, due peut-être, comme je l'indiquais, à des influences anti-ecclésiastiques. Il en est toujours ainsi, un abus appelle un autre abus, la rupture d'un anneau détruit une chaîne entière.

Je ne saurais admettre, en principe, les *nécessités du temps présent*. Elles ne doivent impliquer qu'une simple tolérance essentiellement révocable ; elles sont très-souvent exagérées, et deviendraient sans peine le prétexte d'admettre une foule d'excentricités que vous repousseriez énergiquement si elles se présentaient. Ainsi beaucoup de gens vous diront que c'est une nécessité de pouvoir lire ses Heures, et de pouvoir déchiffrer la notation musicale plus fine et plus compliquée que celle du plain-chant, que dès lors il faut supprimer les vitraux coloriés, obstacle à la lumière. Ils demanderont l'abaissement des voûtes, des parquets, des tentures, pour

Digitized by Google

avoir moins froid, ou des fauteuils élastiques pour être mieux assis. Et comme aujourd'hui on exige partout l'apparence sinon la réalité de l'art, et que, d'un autre côté, on est obligé de compter avec le budget des paroisses, on arrive d'un seul bond au carton-pierre, ou plâtre, aux églises de fonte ou de bois sculpté, on les met en actions, et pourquoi pas? on veut bien faire enterrer nos morts par des sociétés industrielles, cotées à la Bourse et donnant des dividendes.

Je n'ai pas besoin de me reporter à l'année 1300 pour trouver le Chapitre de Saint-Jean hostile aux nouveautés. Celui de 1762 lutta avec énergie contre le *progrès* selon Mgr de Montazet; et, soixante ans plus tard, ce respectable corps eût été probablement stupéfait, non pas de voir honorer spécialement la sainte Vierge, pour laquelle il eut toujours une dévotion singulière, mais de la voir honorer dans le sanctuaire autrefois si redoutable de la cathédrale, avec des accessoires si opposés à sa gravité primitive.

Arrivons maintenant, et pour terminer, à la question des flèches et des toitures aiguës.

Ayez donc l'obligeance de vous transporter au Musée, devant l'admirable toile de Grobon, représentant les quais de la Saône, puis de regarder une vue bien plus récente de Saint-Jean et du coteau de Fourvières, fort exacte et habilement exécutée par M. Appian. Le tableau de Grobon est ravissant autant par le site que par une exécution merveilleuse. La lithographie de M. Appian, bien qu'elle reproduise quelques additions modernes peu favorables à l'effet, telles que la tour de Fourvières, et la grande maison qui masque l'abside de l'église, est encore fort attrayante par les lignes harmonieuses des principales constructions; aucune ne vient heurter brusquement les fonds, et le Palais-de-Justice lui-même, malgré ses défauts bien connus, prend une valeur convenable dans l'ensemble.

Digitized by Google

En contemplant ces deux vues, ajoutez, par la pensée, un toit aigu et des flèches à la cathédrale, et mettant de côté toutes les préoccupations d'un architecte dans son cabinet, dites-moi si l'effet heureux obtenu par nos deux artistes ne se trouve pas compromis? Si à la place de cette masse calme, bien composée, pleine de couleur locale, vous n'avez pas des angles criards, découpant mal à propos l'horizon, masquant les pittoresques détails de tous ces édifices fort peu aigus qui s'échelonnent sur les pentes? Les flèches dans le paysage sont un peu comme les peupliers; on ne les emploie qu'avec beaucoup de modération, et l'on préfère les cimes arrondies et largement découpées du marronnier et du chêne.

Discutons un peu maintenant l'origine des flèches et des toitures aiguës. Je réunis ces deux choses; elles ne peuvent guère aller l'une sans l'autre, étant la conséquence d'un même principe, qui est la tendance à la ligne verticale, et l'importance donnée au faîtage qui est l'accessoire, concurremment au principal qui est le corps du bâtiment. Et d'où vient cette tendance, où prit-elle ses origines? Ce n'est pas dans toutes les régions indifféremment, car les flèches que l'on rencontre accidentellement dans le midi ont tout autre caractère, de même que les plaines du midi, bien qu'elles soient *plaines*, ne ressemblent ni par la végétation ni par la teinte générale à celles du nord. Le clocher pyramidal d'Ainay n'est point une flèche analogue à celles de Rouen et de Strasbourg.

Le système aigu est particulier au nord, au pays de Langue d'oil, non de Langue d'oc, sauf quelques exceptions amenées par des causes inappréciables dans un coup d'œil aussi rapide.

Ne pourrait-on pas hasarder cette autre conjecture, que si les pays de Langue d'oc l'ont repoussé, c'est que le sentiment de l'architecture romaine y avait survécu à la chute de l'empire romain, et qu'ils ont dû préférer les souvenirs

Digitized by Google

d'une civilisation antérieure aux importations, barbares à leurs yeux, des races conquérantes. Gardons-nous bien de trancher la question du nord et du midi par une question de pluie et de beau temps. Lyon restera méridional malgré toutes les intempéries des saisons. Chalons et Paris seraient du nord lors même qu'on y étoufferait, Chambéry est mixte et son architecture aussi. Le voyageur, parti en dormant de Lyon et se réveillant à Chalons, reconnaîtra de suite ce changement de zone, non à son thermomètre mais à l'aspect du pays, de ses constructions, de ses habitants et de leurs habitudes. Au lieu de maisons élevées, monumentales, accentuées dans leurs détails, terminées par une ligne horizontale et la tuile aux chaudes couleurs, il trouvera des édifices bas, aux toits élevés, point de variété dans les nuances, le blanc du plâtre et le noir de l'ardoise, une livrée de deuil, point de fortes saillies, de chétives ouvertures, des façades proprettes et sans autre caractère que celui de la minutie bourgeoise. Mâcon offre encore le mélange des deux caractères, mais à Chalons on a complètement rompu avec les aspects méridionaux. Il y a plus d'affinités sous ce rapport entre Lyon et Gênes qu'entre Lyon et Chalons, de même qu'aux oreilles lyonnaises la langue italienne semblera moins étrangère que le patois picard ou l'accentuation parisienne.

Dans les pays plats ou fort peu accidentés, au milieu des forêts et des chênes, s'étendant à perte de vue, il fallait indiquer par des points culminants les habitations agglomérées et perdues dans la cime des arbres ou sous un pli de terrain; il fallait à l'église comme au château une pointe bien caractérisée pour montrer au voyageur le lieu où il pourrait trouver un asile. La flèche était l'étoile polaire sur cet océan. Première raison, car dans les pays montueux la configuration même des montagnes est une indication et les habitations suspendues à leurs flancs s'aperçoivent de loin.

Digitized by Google

En outre, la pierre était rare et surtout la bonne pierre, le bois et surtout le bon bois était fort commun, les maçons inhabiles et les charpentiers fort habiles; il en est de même de nos jours, et vous savez avec quelle aisance, à Lyon, on manie des blocs énormes, comme si c'était un jeu d'enfant. L'emploi plus fréquent du bois conduisit au développement des charpentes et relégua la maçonnerie au second rang; les premières flèches furent en bois; plus tard, les architectes trouvèrent piquant d'imiter avec la pierre les hardiesses des charpentes et y mirent leur amour-propre. On a fait de magnifiques et sentimentales dissertations sur le symbolisme de ces flèches s'élançant vers le ciel comme la prière; je les admire au point de vue littéraire, et je doute néanmoins de leur exactitude historique, car il me semble que les régions où elles ne se produisirent qu'avec peine étaient tout aussi civilisées et tout aussi religieuses que les autres.

Troisième origine : Dans le nord, on récolte surtout du blé; il fallait donc de vastes greniers et de vastes toitures, et la nécessité est une des causes les plus efficaces pour arriver au perfectionnement d'un art. Dans le midi, où poussait surtout la vigne, il fallait des caves; de là vient l'importance donnée aux régions inférieures des habitations.

Cette origine toute prosaïque, je vous la donne pour ce qu'elle peut valoir, comme un renseignement à consulter peut-être; je le tiens d'un habitant des régions *gauloises* qui avait été frappé de ces antithèses de constructions.

L'usage du bois ou de la pierre factice comme la brique amena en architecture un style particulier. Laissons les Romains qui ont employé la brique en conservant aux constructions spéciales où elle entrait leur cachet de grandeur et de sévérité. En France, ces matériaux ont amené l'abandon des grandes lignes et des masses imposantes; on les a remplacées par de petits détails de sculpture, par de petits effets;

Digitized by Google

et pour étudier les divers caractères propres à chaque pays, il faut aller non dans les grandes villes où tout afflue, non à Paris où les artistes italiens apportèrent leurs théories et leur pratique habile, où l'argent triomphe des difficultés matérielles, mais dans les petites villes et les bourgs. Comparez nos charmantes maisons de paysans du Lyonnais (je parle des anciennes), avec leurs escaliers extérieurs soutenus par des arcades, leurs galeries qui supportent une prolongation de la toiture, leurs heureuses oppositions de lumières, d'ombres et de couleurs produites par les surfaces inégales, par le mélange de la pierre jaune, de la tuile rougeâtre et de la verdure, avec les plus riches fermes du Berry et de la Beauce, monotones parallélogrammes, mal percés, avec leur inévitable toiture à deux pentes reposant sur deux pignons. Comparez, et je m'en rapporte à votre décision. Or, les églises dans ces pays procèdent des mêmes principes avec plus de recherche dans l'ornementation, il est vrai, mais la même insouciance du paysage.

Vous m'accordez l'infériorité de l'ardoise, quant à la couleur ; c'est tout ce que je puis désirer. Les avantages économiques ne sont pas de ma compétence.

Le pignon de la façade de Saint-Jean me semble une décoration plutôt qu'une indication de la pente des toitures. Cette décoration était nécessaire pour servir de trait d'union entre les deux tours ; elle atteste, comme au pignon de Villefranche, la propension constante des architectes méridionaux à dissimuler les faîtages aux yeux des spectateurs ; l'ouverture qui y est pratiquée ne prouve rien. Autant vaut apercevoir une portion du ciel à travers ses menaux qu'un trou noir donnant dans les combles. Si l'on devait faire une toiture selon l'inclinaison de ce pignon, comment se fait-il qu'elle n'ait pas même eu un commencement d'exécution ? Depuis 1496, époque de l'achèvement de l'église, jusqu'en

Digitized by Google

1562, époque des dévastations commises par les huguenots, qui durent être un obstacle à des travaux projetés, il y a près d'un siècle, pendant lequel l'Eglise de Lyon fut riche et puissante, et après que les plaies de la réforme furent cicatrisées, sous l'administration d'archevêques haut placés, comme Mgrs de Richelieu, de Marquemont, de Neufville, alors que l'influence de Paris sembla pénétrer ce diocèse inaccessible, il ne paraît pas qu'on y ait songé davantage.

Il y a à Saint-Jean, *dans trois clochers sur quatre, des commencements de flèches accusés....* Ce fait ne m'était pas inconnu, et vous me le confirmez; seulement je ne vois pas quelle conclusion on peut en tirer dans l'état de la discussion. Les constructeurs ont voulu éviter le reproche d'imprévoyance dans le cas où l'on voudrait élever plus haut les clochers; ils n'ont pas voulu rendre impraticable dans l'avenir cette surélévation qui les touchait peu... La suite des temps a rendu leur prévoyance inutile; a-t-on jugé l'effet satisfaisant sans l'addition des flèches? a-t-on jugé les flèches contraires à l'esprit de l'architecture religieuse dans nos contrées? cela est possible; a-t-on reculé devant un surcroît de dépenses, je l'ignore. En tout cas, nous ignorons aussi les dimensions et le style de ces flèches projetées, et nous ne pouvons pas sans témérité en mettre aujourd'hui, qui peut-être seraient tout autres que ce qu'elles doivent être.

En consultant les anciennes vues de Lyon, que vous connaissez aussi bien que moi, je suis frappé de l'absence des toits aigus et des flèches à toutes les époques où ces vues furent faites, à moins de considérer comme une flèche la pyramide originale d'Ainay, auquel cas je me range à votre opinion.

Dans l'ouvrage intitulé : *De Tristibus Franciæ*, il se trouve plusieurs vues de Saint-Jean. Cette église y est représentée telle qu'elle existe encore, sauf les mutilations de détails

Digitized by Google

exécutées par les huguenots et la suppression plus récente du pilier qui partageait le grand portail. Sur l'une de ces vues on aperçoit la façade de Sainte-Croix ; elle ressemble à celle de Saint-Bonaventure avant sa transformation, et ses toits ont de très-faibles pentes. Dans une vue de Montbrison (même diocèse), on voit les tours de la ville crénelées et sans faîtage, et les églises avec des clochers carrés et sans flèches.

Dans les vues d'Israël Sylvestre, dans le plan de 1537, dans le panorama du quai Saint-Antoine de 1719, nous pouvons faire les mêmes remarques; les édifices ont le caractère que j'indiquais comme étant traditionnel à Lyon. L'ancienne église de Saint-Just, qui jouissait d'une certaine célébrité, avait deux clochers carrés surmontés de toits peu inclinés à quatre pentes; à Saint-Paul, sur le clocher qui existe encore, s'élevait une flèche, il est vrai, mais de dimensions restreintes, un clocheton dans le genre de celui des Cordeliers. A Saint-Saturnin, la façade dépasse la toiture à pentes modérées. Toutes les églises ont des absides surbaissées ; quelques-unes, comme celles de Belleville et de Saint-Bonaventure, les ont au contraire plus élevées, ce qui est une autre manière de distinguer les sanctuaires de la nef. Citons encore, comme présentant le même type, les églises de Collonges, d'Orliénas, de Vernaison, de Grigny, de Ternay, de Salles, de Saint-Laurent-d'Agny, de Chessy, de Denicé, etc.

Si les constructeurs de Saint-Jean avaient eu la pensée d'une toiture à forte inclinaison, il me semble qu'ils n'auraient pas surmonté les murs latéraux de la nef d'une découpure en pierre indiquant la terminaison de l'édifice, et dont l'effet serait médiocre si elle ne se détachait pas sur le ciel.

L'inconvénient de charger la voûte de la grande nef est-il donc bien considérable? Beaucoup d'églises qui en sont pri-

Digitized by Google

vées se sont lézardées et sont moins solides que Saint-Jean.

Mais admettons que l'on se décide à accommoder Saint-Jean à la mode du nord, ce sera fort beau, je n'en doute pas ; sera-ce bien encore le Saint-Jean historique ? j'en doute fort, et j'ai peur que des critiques sévères ne voient là qu'un pastiche maladroit des autres cathédrales, entraînant la ruine de toutes les institutions anciennes liées à la tradition et à la vénération du passé ; et que fera-t-on de l'abside ? La relèvera-t-on aussi ? détruira-t-on sa belle terrasse ? l'écrasera-t-on sous un grand appareil de toiture pour la raccorder à celle de la nef? et avec des flèches, comment loger les deux grandes croix des clochers, symboles et marques de la primatie de l'église, et continuation des deux croix historiques qui sont derrière l'autel? Il serait bien plus simple et plus logique à mon petit point de vue arriéré de démolir la cathédrale et d'en rebâtir une nouvelle, ou bien, pour concilier tout le monde, de laisser notre vieille église comme elle est, avec ses rites et sa patine d'antiquité, avec les traces douloureuses des assauts que la haine du christianisme lui fit subir, avec son cortége de vieilles maisons et de vieux serviteurs, et d'élever aux Brotteaux une cathédrale moderne où il y aura des flèches, des toits d'ardoise, des orgues, des fleurs, des ostensoirs de six pieds de haut, un éclairage au gaz et des calorifères. Une fois cette merveille accomplie, que l'on me permette de ne jamais y mettre les pieds.

Vous avez remarqué avec raison que Saint-Jean ne fut pas bâti, comme tant d'autres cathédrales, par des laïques, c'est-à-dire à l'aide des dons et des travaux des populations mues par une ferveur momentanée et ayant plus de zèle que de science des règles ecclésiastiques. Au contraire, le chapitre et les archevêques contribuèrent à peu près seuls à sa construction. L'abbé Jacques cite un certain nombre de donations faites par les chanoines et l'on n'y rencontrait

Digitized by Google

aucun tombeau ou armoirie de donateurs étrangers. Il n'est donc pas étonnant que l'on y trouve une conformité plus grande à l'esprit liturgique. Le chapitre conserva, dans cette entreprise; les traditions abandonnées ailleurs, comme il les conserva dans ses cérémonies.

Saint-Nizier avec son abside élevée se présente ici comme une sérieuse objection. Mais précisément Saint-Nizier est un monument laïque élevé par la bourgeoisie de Lyon, par les *Renouard*, les *Buyer*, les *Thomassin*, les *Villars*, issus des conseillers de ville fort opposés au pouvoir du chapitre; donc un de ces modes représente plus spécialement l'élément théocratique, l'autre l'élément de la société purement civile. L'un est un type précieux de l'Église sans mélange, l'autre un acheminement à une immixtion fâcheuse de l'élément laïque dans la société sacerdotale. Dans de justes limites, ces choses peuvent se concilier, mais n'allons pas plus loin que Saint-Nizier et ne donnons pas Saint-Nizier comme un type plus parfait que Saint-Jean.

Je n'ai pas la prétention d'avoir répondu à toutes vos objections, encore moins celle de les avoir réfutées. Ma tâche est plus difficile que la vôtre, car je ne puis parler d'*autorité* et mes opinions sont toutes individuelles. Je tenais à les défendre même contre un adversaire fort supérieur, et cela pour deux motifs, parce que ce sont mes opinions d'abord, et cela est tout simple; et encore parce que notre architecture civile et religieuse, qu'elle soit envisagée par les théoriciens comme meilleure ou comme arriérée, me semble liée à l'*autonomie* de notre province et en conserver les derniers vestiges. Le temps, *tempus edax*, d'heureux résultats, des convenances topographiques ont sanctionné l'*annexion* du Lyonnais à la couronne de France. Si nous n'avons pas à revenir sur un état politique à jamais effacé conservons du moins des souvenirs pleins d'intérêt et di-

Digitized by Google

gnes de respect, et pour les conserver n'en anéantissons pas les témoins matériels; restons Lyonnais autant que cela est possible et ne noyons pas notre individualité dans le badigeon centralisateur. Telles sont les raisons de la persistance avec laquelle je défends mes idées rétrogrades, même contre un de ceux qui seraient le plus capables de m'en faire adopter de nouvelles.

Et de grâce, si nous avons à continuer la discussion de ces théories, que ce soit avec moins de précipitation. Ce sujet me paraît exiger toutes sortes de recherches et de méditations, et à peine ai-je eu le temps de parcourir votre article qu'il me fallait y répondre parce que vous-même aviez produit vos arguments au moment où les miens venaient de paraître. Cette manière expéditive me gêne singulièrement et j'ai besoin, je l'avoue, de réfléchir longtemps pour coordonner des idées, voir leur côté faible et le parti que l'on en peut tirer. D'ailleurs la variété des sujets est une condition essentielle pour la *Revue* et nous avons un peu abusé de l'hospitalité offerte par notre estimable directeur.

Agréez, etc.

L. Morel de Voleine.

Lyon, ce 15 juin 1861.

Digitized by Google

ESQUISSE

A PROPOS

DES GRAVURES DE LA BIBLIOTHÈQUE COSTE.

(SUITE)

Une gravure sur bois de 1563 donne une légende explicative du plus piquant intérêt. Les yeux se promènent avec curiosité sur cette planche qui nous offre une ville si différente de ce que nous avons aujourd'hui. Divisions et quartiers, quais et monuments, églises et cloîtres, tout fait contraste avec le Lyon de nos jours ; ce n'est pas une seule cité, c'est plusieurs villes dans une même enceinte ; grand nombre de tours, de croix et de clochers s'élèvent au-dessus des habitations vulgaires. Des couvents, les uns riches et puissants, et résidence de la plus fière noblesse, d'autres plus humbles mais non sans importance, couvrent toutes les positions, le haut de la montagne, les flancs de la colline, le bord des fleuves ; suivant le génie qui les inspire, les uns ont cherché le calme, la solitude et le silence, d'autres les quartiers les plus populeux ou les plus bruyants. Là sont les Cordeliers, les Capucins, les Antonins, les Jacobins, les Célestins ; ici les dames de Saint-Pierre et de la Déserte ; on aperçoit d'un côté la tranquille abbaye d'Ainay, de l'autre, le sombre cloître de Saint-Jean, plus haut la redoutable forteresse de Saint-Irénée. Sur le rocher de Pierre-Scize, au nord, se dressent les hautes tours des archevêques. La ville noble et opulente est surtout établie autour de la colline de Fourvière ; la rue Juiverie sert de résidence aux banquiers. Entre les deux fleuves s'agite la population roturière, ses habitations sont groupées comme des villages et de grandes lacunes les séparent. La rue Mercière

Digitized by Google

habitée par des bourgeois indisciplinés et turbulents, imprimeurs, libraires, drapiers, orfèvres, offre presque seule une ligne de maisons se suivant sans discontinuité ; c'est là que couve le levain de la révolte, c'est de là que partent les émeutes qui troublent la cité. Le pont sur la Saône est fortifié, l'église de Saint-Nizier est perdue dans un dédale de petites ruettes enchevêtrées ; la Grande rue de la Guillotière, à peu près à l'abri des crues du Rhône, s'allonge à perte de vue dans la plaine, sans permettre aux maisons capricieuses de s'écarter de la ligne principale ; on comprend qu'il serait dangereux d'asseoir des fondations loin de la chaussée soigneusement élevée pour la commodité des muletiers et des rouliers. Le Rhône et la Saône s'unissent un peu au-dessous des murailles de Saint-Georges; les prairies de Bellecour, but champêtre de promenade et très-fréquentées le dimanche, sont assez mal renommées le soir. Les Terreaux sont l'asile d'une population amie du bruit et du tapage ; les cabarets hantés par des voituriers, maçons, serruriers, charpentiers et autres corps d'états, sont le théâtre de rixes fréquentes. Deux siècles à peine nous séparent de cette époque et en contemplant cette feuille nul ne reconnaît notre Lyon élégant et civilisé.

Un petit in-18 plus romantique ou plus audacieux que ses voisins, place le confluent du Rhône et de la Saône entre Pierre-Scize et le fort Saint-Jean ; on pourrait douter qu'on a sous les yeux une vue de Lyon, si le nom de nos rivières ne se lisait en toutes lettres au milieu de leurs flots et si celui de la ville n'était triomphalement écrit lui-même sur une banderole qui s'envole dans les airs.

Un in fol, oblong, étroit, par une hardiesse inouïe, hérisse les environs de la Guillotière de hautes montagnes ; une autre vue, prise de la Duchère, nous montre la Saône baignant les murs de Pierre-Scize et portant au milieu de ses ondes cette inscription hasardée : *le Rhône*; bientôt, cependant, les vues deviennent plus exactes et plus vraies ; le dessin est plus ferme, on sent que l'art grandit. Israel Sylvestre donne ses planches fines, gracieuses et poétiquement dessinées et de longtemps son talent d'observateur, de penseur et de graveur ne sera égalé.

Digitized by Google

Mais ces fantaisies de peintre à part, quelle précieuse ressource, quel puissant secours ne trouve pas l'historien dans toutes ces vues diverses qui nous montrent les modifications que la ville a subies pendant ce court espace de temps qu'on appelle deux siècles! Combien on regrette de ne pas connaître notre Lyon dans les temps antérieurs! A l'époque de François 1er comme à celle de Louis XIV, la France jouissait déjà d'une civilisation avancée, mais qui nous dira ce que fut notre chère cité dans les siècles primitifs? Un artiste d'un haut mérite, M. Chenavard nous a donné un *Plan de Lyon antique restauré* et à l'aide des débris qui restent encore il nous a rétabli Lyon tel qu'il devait être sous les Romains, mais avant? Quel aspect avait notre berceau, quand les huttes des Gaulois couvraient le confluent de nos deux fleuves et que d'immenses forêts projetaient leurs ombres impénétrables sur les collines du couchant comme sur la vaste plaine qui nous sépare des Alpes? Comment était-il encore, quand les hardis navigateurs de l'Italie et de la Grèce vinrent établir leurs comptoirs au milieu des hordes sauvages attirées à diverses époques de l'année sur notre sol par les premières lueurs de la civilisation? et plus tard? quand les Bourguignons et les Francs vinrent renverser l'organisation corrompue de Rome, quand les Arabes osèrent attacher leurs chevaux aux colonnes d'Auguste et camper, avec leur vaste appareil de guerre, au nord de la ville presque au même endroit où la France moderne a établi un de ses principaux camps? et plus tard encore, quand Philippe-Auguste ou saint Louis traversait nos murs? qui nous rétablira la cité telle qu'elle était à ces différents âges? Que de changements pendant un millier d'années, puisque le règne d'un souverain a suffi pour que les citoyens ne reconnaissent plus la ville où ils sont nés et que le voyageur s'égare dans les rues ouvertes pendant son absence.

C'est toujours le même ciel brumeux, des collines poétiquement découpées, de vastes horizons bornés d'un côté par les montagnes du Lyonnais couronnées de vignes, et de l'autre par les Alpes blanches de neige, le confluent majestueux de deux fleuves, le vallon sans égal que traverse la Saône et que do-

Digitized by Google

mine la colline vénérée de Fourvière ; c'est toujours la même population guerrière et sans faste, religieuse et grave, économe et commerçante, sans brillant mais solide, travailleuse le jour, retirée le soir dans son intérieur où elle aime à se reposer, près du foyer des ancêtres, des fatigues et des soucis d'un négoce prudent et loyal ; c'est toujours le même peuple ayant reçu des Grecs et conservé précieusement comme un héritage sacré l'amour du beau et le goût dans les arts, mais ce n'est plus, et ce ne peut être la même enceinte, la même architecture, les mêmes costumes, les mêmes armes. Si nous regrettons de ne pas connaître les traits distinctifs de notre patrie dans l'antiquité, ayons soin, du moins, que nos neveux n'expriment pas les mêmes regrets ; réunissons des collections de plans et de vues ; la découverte si précieuse de la photographie applanit les difficultés, fait disparaître les obstacles ; faisons connaître notre magnifique cité sous tous ses aspects ; conservons le souvenir de tous ses monuments, ceux qu'on détruit et ceux qui restent ; ne craignons pas de nous répéter, rien ne fait double emploi dans les arts. La même vue a ses nuances différentes, l'hiver et l'été, le matin et le soir. Deux artistes ne comprennent pas un ensemble ou un détail de la même manière ; d'un jour à l'autre une ville comme un paysage, un monument comme un costume se modifie, s'embellit ou vieillit, se perfectionne ou tombe en ruine ; encourageons ceux qui passent leur vie à en perpétuer le souvenir et sachons gré à ceux qui, comme M. Coste, ennoblissent leurs richesses et leurs loisirs en faisant apprécier un des plus beaux sites, une des plus majestueuses cités que les artistes et les poëtes aient pu rêver.

Dans les vastes collections de M. Coste, à côté des vues générales se voyaient, avec autant d'intérêt, les vues particulières, complément nécessaire de l'histoire de Lyon. Ces dernières mêmes se subdivisaient en plusieurs séries : Les *vues d'un quartier de la ville* formaient une des divisions. Soixante-six feuilles rappelaient ce qu'avaient été le *quai des Célestins*, *Lyon remontant par le Rhône*, la *Quarantaine*, le *coteau de Sainte-Foy*, *Fourvière*, le *Port* et le *Palais-Royal*, *Lyon* du *côté de occident*, ou *Lyon* du *côté de septentrio*. Pigout, Baugé et Mariette avaient publié des dessins

Digitized by Google

d'une naïveté charmante ; Israël Sylvestre, séduit par la beauté de nos paysages, avait, pendant son séjour à Lyon, représenté notre ville sous tous ses aspects. Cet ensemble forme un recueil précieux. Parmi les œuvres qui méritent une mention particulière et qui sont dignes qu'on s'y arrête, il faut citer en première ligne une immense gravure, faite de plusieurs feuilles et intitulée : *Vue d'une partie de la ville de Lion, dessignée dans la maison de MM. les Chanoines réguliers de Saint-Antoine*, par François Cléric, gravée par François de Poilly et dédiée à Monseigneur François de Neuville, duc de Villeroy et premier Maréchal de France, Gouverneur du Roy. Cette planche est tout un poëme ; on peut la contempler des heures entières, sans que l'attention se lasse ; ce n'est pas seulement le Lyon matériel de pierre et de bois qu'elle reconstruit ; elle fait revivre une civilisation disparue, des grands seigneurs, de fières dames, de gros bourgeois, des mendiants, des soldats, des bateliers, des voyageurs, un peuple surpris au milieu de son travail, et livrant le secret de ses joies et de ses souffrances, de ses habitudes et de ses maux ; rien n'y manque, pas même le côté comique ; on voit que le crayon du dessinateur était entre des mains habiles, qu'un œil observateur le guidait sur le papier, et que le souffle qui animait le tout était ce vieil esprit gaulois, si vivace encore en France, qui rit dans les dangers, plaisante au milieu des choses graves, et saisit le burlesque même en face du sublime et du touchant.

Au centre de la composition et dans le fond, se dresse sur la montagne le petit et modeste clocher de Fourvière. Comme de nos jours, il domine le paysage et paraît être le pivot, le milieu autour duquel rayonnent tous les intérêts comme tous les regards ; on ne pourrait se figurer Lyon sans Fourvière ; son palladium supprimé, nous ne voyons vraiment pas quelle raison la ville aurait d'exister. Au XVIIIe siècle, le célèbre sanctuaire ne brillait ni par son étendue, ni par l'élégance de son architecture. Pour le voyageur indifférent, c'était un petit bâtiment surmonté au couchant d'une flèche aiguë et au levant d'une tour carrée sans majesté, avec un petit toit pointu orné tout simplement d'une girouette. Une terrasse soutenue par deux espèces de

Digitized by Google

tours aussi carrées donnait un faux air de rempart à l'inoffensif bâtiment; pour l'artiste, cette construction humble et pauvre entourée d'une si immense vénération, était plus poétique, parlait plus au cœur que le village qui charge aujourd'hui la sainte montagne. Autour de l'église régnait un vaste enclos livré à la culture. Tout était calme, silence et tranquillité sur ce sommet qui dominait les agitations de la cité.

En suivant la crête de la montagne, on aperçoit le monastère de l'Antiquaille construit sur l'emplacement d'un palais que les empereurs romains se sont plu à orner et dont ils ont aimé le séjour. Ces épais remparts, ces marbres brisés, ces conserves d'eau, ces acquedues rappellent la magnificence des maîtres du monde. C'est là qu'on habité Auguste, Caligula, Domitien, Sévère; là sont nés Claude et Germanicus; là sainte Blandine et saint Pothin furent enchaînés; là sont tombés les premiers martyrs chrétiens. Ce monument flanqué de ses trois tours est un des plus précieux débris de la Gaule et il serait le but des plus pieux pèlerinages, s'il n'était aujourd'hui le refuge et l'abri des plus profondes misères de l'humanité.

Toujours en descendant, on découvre le clocher carré et le chœur élégant de l'église des Minimes; derrière ses murs se cache un ancien théâtre romain assis dans la plus magnifique position, au-dessus de la Saône et en face des Alpes, lieu de fêtes bruyantes, de réjouissances et de plaisirs, aujourd'hui enseveli sous la verdure qui dérobe ses dernières assises écroulées.

Plus à gauche encore est Saint-Just, autre souvenir des premiers chrétiens, cruellement mutilé par les soulèvements populaires et les guerres de religion. Les sombres remparts du cloître n'existent plus, mais on voit, non loin de là, descendre le long de la montagne les vieux murs de la ville qui viennent rejoindre la Saône un peu plus bas que la Commanderie de Saint-Georges et clore la cité à la hauteur du confluent des deux rivières; c'est à peu près au même endroit que le génie militaire a, de nos jours, construit le mur à meurtrières qui sert de première défense au fort de Saint-Irénée.

La Saône baigne le pied de la forte tour qui protége la porte

Digitized by Google

de Saint-Georges et des hautes et sévères maisons qui terminent ici la cité. En dehors des murs on voit l'hospice de la Quarantaine et le riche coteau de Sainte-Foy, chargé déjà d'opulentes résidences. En revenant au nord, on rentre dans la ville, on remonte le faubourg le plus sombre, le plus humide, le plus travailleur et le plus remuant de Lyon. C'est là surtout que l'industrie de la soie occupe et décime sans pitié une population amaigrie et souffreteuse. Des montagnes du Lyonnais, des plaines du Dauphiné viennent en vain de robustes ouvriers attirés par de séduisants salaires ; les générations amoncelées entre la montagne et la rivière, ne recevant la clarté qu'à travers des chassis garnis de papier huilé et privées de soleil dès le milieu de l'après-midi, s'étiolent, languissent et succombent, impuissantes à lutter contre les deux fléaux qui les dévorent : la mauvaise confection des métiers et l'humidité.

Au milieu de ces sombres maisons, s'élèvent les tours de la Commanderie de Saint-Georges ; l'église qui la touche n'a pas de clocher. Au-dessus, dans la montagne, se voient les voûtes romaines qui supportaient le chemin que fit ouvrir Agrippa.

Ici la scène s'anime ; un léger pont de bois, orné de garde-fous élevés, relie Bellecour et le quartier de l'Archevêché. Une voûte introduit le promeneur dans le cloître de Saint-Jean. Le Palais archiépiscopal paraît en fête. Une foule aristocratique et parée se fait voir sur les balcons, sur les terrasses et dans les jardins; des bateaux amènent ou reconduisent des visiteurs ; des baigneurs, en complet costume d'innocence, prennent leurs ébats sous les fortes et puissantes terrasses du jardin, sans avoir l'air d'attirer les regards des élégants promeneurs.

La résidence archiépiscopale ne ressemble en rien au monument grave et calme que nous connaissons. Six grandes ouvertures cintrées font communiquer le palais avec la terrasse du bord de l'eau. Deux tourelles octogones, vitrées, dont l'une est supportée avec coquetterie par un joli cul-de-lampe, et dont l'autre a pour appendice un vaste balcon donnent à l'ensemble de la construction quelque chose de sémillant et de léger plus en rapport avec les idées philosophiques et mondaines du XVIII siècle qu'avec les

Digitized by Google

nôtres. Un seul étage éclairé par six fenêtres colossales surmonte les ouvertures du rez-de-chaussée; le tout est recouvert par des combles aigus dont les ardoises de diverses couleurs frappent violemment la vue et donnent au palais du Primat des Gaules un aspect criard et tapageur peu digne des graves personnages qui doivent l'habiter.

A droite et plus au nord, se déroulent dans toute leur beauté, au-dessus de quelques chétives cabanes qui ne nuisent pas à leur effet, les grandes lignes de l'antique métropole. La vaste église de Saint-Jean partage avec la chapelle de Fourvière, l'honneur d'être le centre du tableau. L'une représente les aspirations de l'âme fidèle qui s'élève dans sa simplicité, l'autre symbolise la puissance de celle contre qui aucun orage ne saurait prévaloir. L'architecture, le plus noble des arts, a un langage qui est compris de tous les peuples et de tous les âges. Elle révèle de sombres mystères comme dans l'Egypte et dans les Indes; elle trahit l'amour et le culte de la forme extérieure comme en Grèce, elle s'élance vers le ciel ou l'inconnu comme au moyen âge, elle parle quelquefois pour ne rien dire comme trop souvent de nos jours et alors on peut être certain que, dans les salons comme dans la rue, dans les écoles comme dans les ateliers, le vide est au milieu des esprits et que nulle aspiration brûlante n'agite et ne trouble les cœurs en les poussant invinciblement vers un but.

Le goût de l'artiste a exagéré l'importance et la rondeur de l'abside, les deux tours du transept n'offrent pas sur le papier la force et l'élégance qu'elles ont en réalité; leur sommet inachevé est couvert d'un petit toit en tuiles creuses surmonté d'une girouette et d'une croix; la nef est abritée sous cette toiture provisoire qui a duré deux siècles et qui a disparu de nos jours. Les deux tours de la façade sont couronnées d'une galerie à clochetons beaucoup plus élevée, plus svelte et plus ornée que ce que nous avons aujourd'hui; l'auteur a-t-il voulu y mettre du sien? les tours ont-elles souffert pendant la Révolution? inégales en réalité, elles sont pareilles sur la gravure et d'une parfaite régularité.

Entre Saint-Jean et Fourvière, on reconnaît non seulement à

Digitized by Google

leur position, mais encore à leur aspect général qui a peu varié, le château de Bréda, les Chazaux, les Recollets, Saint-Lazare, devenus la propriété de Madame Jaricot, de l'ancien Dépôt de Mendicité, des Frères des Écoles et des Maristes; en redescendant sur les bords de la rivière et en revenant auprès de l'église de Saint-Jean, on remarque un vaste et commode abreuvoir continuellement fréquenté par les chevaux de luxe ou de fatigue de ce quartier populeux. Des bateaux à laver donnent de l'animation à la rive. Deux belles et aristocratiques résidences projettent leurs terrasses dans la Saône et séparent l'abreuvoir de la bruyante place de Roanne, rendez-vous des oisifs, des promeneurs et des curieux. Là est encore le cœur de la cité, là sera, encore pour un moment, le centre des affaires, de l'opulence et du plaisir; mais le silence va bientôt se faire de ce côté de la ville, et la vie quittera dans peu de temps ce riche et opulent quartier.

Le palais de justice est d'une architecture noble et grandiose. Un escalier à double rampe conduit à la porte principale et donne à l'édifice un cachet de dignité en rapport avec sa destination. La prison est à côté. Ses fenêtres, fortement barraudées, attristent l'âme; on ne voit pas encore cependant cette porte de Roanne si fameuse dans les récits lyonnais. Au milieu de la place un arbre étale sa verdure et prête son ombrage aux oisifs assis sur le banc qui l'entoure; des agents arrêtent un malfaiteur, un plaideur salue profondément un juge, à cette époque déjà on faisait le cour à ceux dont on avait besoin, et une dame de haute volée passe fièrement avec un page qui porte la queue de sa robe, coutume distinguée et comme il faut, à laquelle on reviendra sans doute, mais gênante pour tout le monde, même pour celle qui traîne un domestique ennuyé sur ses pas.

La place communique par un large escalier avec le bord de la rivière. Là se trouve un redoublement d'agitation, de vie et de gaîté. De nombreux bateaux couverts, conduits par une batelière accorte, gracieuse et souvent jolie, vont, viennent, abordent, stationnent, repartent et se croisent dans tous les sens. Les promeneurs s'approchent, les batelières appellent et provoquent le passant; les propos lestes et bruyants, les quolibets, les plai-

Digitized by Google

santeries se renvoient et s'échangent avec une vivacité toute méridionale; parfois un mot spirituel éclate et se répand dans la ville avec un entrain qu'on ne connaît plus aujourd'hui, et, comme on ne prête qu'aux riches, lorsqu'une raillerie est décochée à un homme au pouvoir, lorsqu'un mot plaisant ou malin frappe quelqu'un ou quelque chose c'est toujours d'une *bêche* qu'il est parti.

Un quai, chose rare et curieuse, part de la place de Roanne et vient aboutir jusqu'à la place de la Baleine, c'est dire combien ce quartier est riche et beau. En effet, les maisons, les hôtels devrions-nous dire, ont un aspect d'opulence tout particulier. Partout, jusqu'au Pont de Pierre, les fenêtres ont des tentes et des persiennes; le rez-de-chaussée a une entrée pour les bateaux, et aux étages supérieurs des balcons élégants permettent de respirer l'air du soir et de contempler le spectacle animé et ravissant que la nature offre aux yeux; nous exceptons des objets dignes d'attirer les regards, les nombreux baigneurs que le peintre a représentés dans les poses les plus variées, nageant, tourbillonnant, montant et descendant avec une agilité qu'on devine, et beaucoup d'entr'eux, le corps à moitié plongé dans l'eau comme des Nayades, avec la différence que c'est la tête qui est sous les flots.

Nous avons vu le Lyon matériel, les maisons, les monuments, les édifices; nous allons essayer de décrire cette société, ce peuple, cette foule qui s'agite et circule sur le premier plan, puisse notre plume être à la hauteur du fin et spirituel crayon qui a si bien étudié et si bien rendu la physionomie de nos pères.

A. V.

Digitized by Google

POÉSIE, AMOUR ET MALICE.

Au déclin de sa vie, c'est toujours avec un vif plaisir qu'on plonge sa mémoire dans les fraîches et pures illusions de la jeunesse; c'est dans cette première phase de l'existence que se trouve comme l'écrin de nos plus brillants, de nos plus doux souvenirs. Aussi j'aime à y fouiller sans cesse et à remonter au loin dans les riantes avenues du passé.

Après avoir fait mes études au collége et dans l'Académie de Genève, je fus envoyé à Lyon pour y faire un apprentissage de commerce, dans la maison de mon père et de mes oncles, MM. Senn, dont les bureaux se trouvaient sur le beau quai de Retz, n° 147.

Mon goût pour la littérature et particulièrement pour la poésie s'était formé et développé dès mes premières années ; le collége et l'académie l'avaient dirigé plutôt que contrarié ; en sorte que je fus antipathique à tous les nouveaux genres de travaux dont on voulut me charger; copier des lettres et laisser les *belles-lettres*, calculer le prix des toiles et non les pieds d'un vers, parler coton et non poésie, tout cela entravait l'essor que j'avais pris, et chacune de ces prosaïques occupations était comme un cheval de frise qui me séparait de la carrière dans laquelle j'aurais désiré courir.

Toutefois, formé de bonne heure à l'obéissance dans la maison de mes parents, désireux de leur être agréable, je fis tous mes efforts pour me plier à leur volonté, et je me résignai aux exigences de ma nouvelle position.

Me voilà donc chiffrant, copiant les missives de mes patrons,

Digitized by Google

faisant des factures, m'instruisant du prix des tissus, afin de pouvoir moi-même raisonner assez de leur fabrication et les vendre à nos acheteurs; quelle verve poétique n'aurait été domptée par ces mercantiles labeurs ! et cependant la mienne tint bon et trouva moyen de se faire jour au travers de cette épaisse barrière d'intérêts matériels ; je cachais dans mon sous-main les vers que je composais durant les courts instants ravis au commerce, mes poches en regorgeaient. Hélas ! qu'on juge de mon affreuse position ! je n'avais personne à qui les soumettre, aucune galerie qui les jugeât ; or, pour un poète, on concevra la torture infligée par l'impossibilité de produire ses chants à qui que ce soit ; car, le moyen de les montrer à des chefs qui, sans nulle sympathie pour mes œuvres, auraient débuté par me gronder et me punir même de les avoir composés !

Ainsi ballotté entre mes devoirs et mes inclinations, je passai à Lyon trois des plus belles années de ma vie, des plus ornées de riants espoirs, des plus remplies de suaves émotions ; et peut-être même que les entraves mises à mes penchants les plus chers me valurent quelques succès dans la carrière des lettres, carrière qui devait être plus tard la seule route fleurie où j'ai trouvé l'aliment le plus vif pour mes plaisirs et le soulagement le plus réel des maux qui ont assombri ma vie: ainsi que l'eau contenue par d'étroites issues jaillit et s'élève dans les airs, de même mon goût dominant comprimé n'en eut que plus de forces lorsqu'il m'était donné de pouvoir m'y livrer.

En 1810 et 1813, Lyon était déjà la seconde ville de France, par son étendue, la beauté de ses quais et le nombre de ses habitants ; le commerce et l'industrie y fleurissaient ; plus peut-être que toutes les autres cités de la France, elle s'enorgueillissait des triomphes de l'empire ; elle bouillonnait d'enthousiasme pour cette ère belliqueuse qui enflammait la magnifique jeunesse contenue en son sein ; elle professait pour Napoléon Ier une admiration dévouée et sincère, qui lui valut de la part du héros sur lequel reposaient alors les destinées de la France, ces paroles si simples, parties du cœur et devenues si célèbres : « *Lyonnais, je vous aime !* »

Digitized by Google

Moi-même, Français alors, j'étais électrisé par la lecture des bulletins de la grande armée, dont mes patrons suivaient la marche victorieuse en plantant, sur la carte des pays théâtres de ses exploits, de petits drapeaux désignant la position des divers corps qui la composaient. Comme je voyais avec orgueil ces épingles triomphantes s'avancer en pays ennemi, puis enfin se dresser au sein des capitales envahies par nos troupes! comme j'admirais ces corps d'armée qui traversaient Lyon pour voler sur les champs de bataille! comme ces brillants uniformes si bien portés par de jeunes guerriers exaltaient mon esprit! En vérité, il fut des moments ou j'aurais quitté la lyre pour saisir le glaive. Cependant un triste épisode vint affaiblir mon enthousiasme militaire et je ne puis encore aujourd'hui m'en souvenir qu'avec tristesse.

La division Roudet séjourna quelques mois à Lyon, en 1810; cette division de cavalerie était magnifique; hommes et chevaux, tout captivait et séduisait les regards : les officiers fraternisaient avec la population lyonnaise ; leur belle tenue, leurs figures martiales, leur joyeuse humeur et cet intérêt qui s'attache sans cesse aux braves sur le point d'exposer leur vie, tout les rendit les enfants gâtés de Lyon. Que de joyeux banquets leur furent donnés! que de fêtes dont ils devinrent les instigateurs et les ornements! que de revues où leurs habiles manœuvres furent applaudies avec transport. Le jour du *Mardi-Gras*, je vois encore cette belliqueuse jeunesse travestie en marquises, en comtesses, en vieilles duègnes, couvrant de mouches noires de fraîches figures, montée sur de superbe coursiers, parcourir les quais et la cité: je les vois ces charmants militaires tous réunis sur la place Henri où j'habitais, se livrer aux aimables folies de leur inaltérable gaîté. C'était à qui leur ferait accueil et leur témoignerait sa sympathie ; ils ne pouvaient suffire à boire tous les verres de punch, de liqueurs et de limonades que chacun se faisait une joie de leur offrir et qu'ils avalaient, en dépit du décorum imposé au sexe dont ils avaient affublé les somptueux vêtements. Hélas! cette gaîté si vive devait bientôt s'éteindre dans les flots de leur sang répandu à Wagram, où leur division presque

Digitized by Google

entière fut détruite et sacrifiée aux exigences d'une de ces ruses stratégiques trop communes dans les grandes guerres où des corps doivent rester exposés, l'arme au bras, aux coups d'un ennemi dont il faut distraire l'attention et occuper les forces pour le succès de manœuvres dont ils sont les victimes. Mais j'oublie que je n'ai point pris la plume pour raconter les gloires de l'Empire, mais avec l'intention plus modeste de retracer trois épisodes de mon séjour à Lyon, dont les souvenirs planent dans ma mémoire sur tant d'autres qui s'y sont effacés, ainsi que ces rochers de la grève qui semblent grandir avec l'abaissement de la marée. Je placerai ces trois anecdotes sous trois titres en harmonie avec elles, soit sous ceux de *Poésie*, *Amour* et *Malice*.

PREMIÈRE PARTIE

POÉSIE.

Bien que mes chefs m'eussent interdit de m'occuper, dans nos bureaux, d'autres choses que celles qui concernaient le commerce, je n'observais pas si souvent leur consigne à cet égard, que bien souvent je ne parvinsse à composer à la dérobée quelques tirades de vers sur divers sujets. Odes, épîtres, satires, chansons, épigrammes surtout naissaient successivement sous ma plume, surprises de voir le jour au sein des chiffres des tissus, et parmi les personnes les plus antipathiques à la poésie; j'avais mille ruses pour les enfanter à la dérobée ; je feignais surtout d'écrire à mes parents ; je tracais mes vers à la suite les uns des autres et comme s'ils eussent été de la prose, en sorte que mes patrons ne concevaient aucun soupçon en voyant ces lignes pleines et consciencieuses, couvrant hermétiquement mon papier, et même, ils paraissaient touchés de ma tendre assiduité à correspondre avec ma famille. Les dimanches et les nuits je recopiais ces productions sur de gros cahiers que je cachais sous mes chemises dans mon armoire ; il n'y a pas longtemps que je retrouvai l'un de ces réceptacles de mes premiers essais et j'ai été surpris d'y lire quelques fragments qui vraiment me semblent

Digitized by Google

annoncer une facilité réelle, et pour mettre mes lecteurs à même de voir si je me juge avec trop d'indulgence, je leur soumettrai ce commencement d'une pièce intitulée : *Les agréments de la poésie*, pièce qui n'a point été imprimée dans mes œuvres.

Si l'ennui qui parfois m'obsède
Vient appesantir mes esprits,
Invoquant Phœbus à mon aide
Qu'il me soutienne ou non, j'écris.
La peine, le chagrin, tout cède
A ce poétique remède,
A ces travaux que je chéris.
Le souci même qui m'accable
Me parait moins insupportable
Alors qu'en vers je le décris.

Je ne pense point que la gloire
A ma fugitive mémoire
Accorde jamais de longs jours ;
Je demande à la poésie
Non qu'elle éternise ma vie
Mais qu'elle en amuse le cours, etc., etc.

En vérité l'on peut faire plus mal, et je me prends à croire que pour faire courir le vers avec aisance je n'ai guère gagné depuis lors.

Mais qu'on juge de la position infernale d'un jeune métromane se tenant tout seul lieu de public, sans galerie pour lui soumettre ses œuvres, réduit aux joies de son amour-propre et aux bravos de sa conscience ; sans oreilles pour y verser ses torrents de poésie, sans d'autres mains que les siennes pour s'applaudir, sans aucun écoulement pour d'énormes recueils obèses de ses produits !

La position devenait intolérable ; aussi je roulais dans ma tête mille moyens de sortir de cette impasse écrasante, quand je m'arrêtai à celui-ci.

On conçoit facilement qu'avec mes goûts littéraires, les vitri-

Digitized by Google

nes des libraires fixaient particulièrement mon attention dans les rues, et que je faisais devant elles d'interminables stations. Or il y avait à cette époque dans la rue *Puits-Gaillot* un magasin dont la devanture étalait le plus complet assortiment d'almanachs qui pût se trouver à Lyon. Ceux des *Grâces*, des *Muses*, du *Caveau*, des *Dames*, étaient tout particulièrement enjolivés (on ne disait pas encore *illustrés*) de gravures enchanteresses, de polytipés séduisants, de culs de lampes délicieux. Thompson, Dévéria, etc. entouraient ces recueils annuels des charmants produits de leur imagination et de la grâce de leurs burins. L'un de ces petits volumes, satiné, relié avec le plus grand luxe, doré sur tranches, avait obtenu ma préférence, je l'avais donc acheté et j'y lisais, avec une fiévreuse admiration, les œuvres des poètes privilégiés qui se prélassaient orgueilleusement dans son sein. M'y voir admis était l'apogée de mon ambition, l'idée de mes rêves de gloire ; je ne pensais pas qu'un pauvre auteur pût jamais entrer dans un séjour enrichi de si resplendissantes vignettes, que de méchants vers fussent imprimés sur un si magnifique papier, et que ma renommée fût le moins du monde contestée si j'avais l'immense bonheur d'y voir figurer un jour mes poésies. Le rédacteur de cet *Almanach des Dames* était *M. Lefuel, rue Saint-Jacques n° 54, à Paris*, adresse qui, dussé-je vivre cent ans, ne sortira jamais de ma mémoire ; elle y restera gravée en lettres majuscules, et j'oublierai plutôt mon nom que celui de ce libraire qui devait m'ouvrir le chemin de l'immortalité. Je choisis donc dans mes formidables portefeuilles les trois pièces que j'estimai les moins indignes de pénétrer dans l'*Almanach des Dames* et les envoyai à son rédacteur, accompagnées d'une de ces lettres où l'amour-propre d'un auteur s'enduit de miel, s'habille de velours et se met modestement à plat ventre pour se glisser où il brûle d'arriver. Ce petit volume ne paraissait qu'au mois de décembre, et nous étions alors en juin, mais désirant être le premier, sinon en titre pour y pénétrer, du moins en date pour m'y présenter, j'offris mon tribut à M. Lefuel, sept mois avant l'apparition de son livre. On le voit, je lui donnais tout

Digitized by Google

le temps désirable pour apprécier mes œuvres. Mais, grand Dieu ! que ce temps me parut long, et comme notre vie serait courte si l'on en retranchait ce que l'impatience de nos désirs voudrait en ôter ; dès les premiers jours de décembre 1812, j'allai palpitant d'émotion tous les matins demander au libraire si l'*Almanach des Dames* avait paru ; le digne homme ne sachant à quoi attribuer mon extrême envie de le voir arriver, m'en demanda le motif ; mais je me gardai bien de le lui dire, craignant d'être couvert de honte à ses yeux si mes vers étaient bannis du glorieux recueil.

Enfin, le 25 décembre, date mémorable, je faillis me trouver mal quand le libraire, venant à ma rencontre sur le seuil de son magasin, me présenta le volume en souriant ; tremblant, étourdi, je le saisis convulsivement, et, dans mon trouble, je m'en allais sans le payer, quand le marchand, qui n'avait pas les mêmes raisons que moi pour perdre son sang-froid et son argent, me demanda le prix du livre et me rappela à la bonne et vieille coutume de payer ce qu'on achète. Je le satisfis, puis serrant sur mon sein palpitant l'almanach enveloppé de son bel étui de maroquin, je volai dans ma chambre, où j'arrivai pâle, haletant, et, le déposant sur ma cheminée, je le considérai longtemps sans avoir le courage de l'ouvrir et de m'assurer ainsi de ma honte ou de ma gloire.

« Voilà donc, m'écriai-je, l'arbitre de mon sort futur, où se trouve contenu l'arrêt qui m'exile du domaine des lettres, ou bien une rayonnante publicité donnée à mes œuvres, qui doit entourer mon front jeune encore d'une précoce auréole de gloire ; le monde va connaître mon nom, ou bien je devrai renoncer à le faire sortir de l'ombre d'où j'aurai en vain cherché à le tirer. »

Puis, prenant mon courage à deux mains, ainsi que l'almanach, je sortis ce dernier de sa luxueuse enveloppe, et j'en détachai les pages collées l'une à l'autre par la dorure, avec des palpitations de cœur qui m'étouffaient.

Le ciel, j'en suis assuré, prit pitié de ma torture et fit tomber lui-même devant mes yeux ébahis la feuille mille fois bénie qui renfermait un conte de ma façon.

Digitized by Google

Ah ! si la vie humaine se composait de moments pareils à ceux qui suivirent cette surprise fortunée, les mortels jouiraient sur la terre de la félicité qui attend le juste dans le ciel. Cependant, assuré d'être célèbre, je me mis à chercher avec plus de calme si l'almanach ne recélait point encore des vers de moi, et j'eus le bonheur d'y rencontrer une épigramme faite sur l'un de mes patrons les plus opposés à ma fougue lyrique, et qui, à ce grand tort, selon moi, joignait celui de faire des discours d'une longueur démesurée, et d'entamer à tout propos le récit de ce qui lui était advenu et l'odyssée de son existence.

Muni du précieux petit volume, je me précipitai dans la rue, ne sachant trop où diriger mes pas, mais désireux de me produire aux yeux de nombre de gens qui devaient, à n'en pas douter, être au fait de ma naissante renommée, et avoir lu comme moi les deux pièces de vers sur lesquelles elle se basait.

Ce qui dut me confirmer dans cette opinion, si folle qu'elle fût, c'est que l'impétuosité de ma démarche et l'air de satisfaction répandu sur ma figure attiraient vraiment l'attention de ceux que je rencontrais, attention que je me gardais bien d'attribuer à l'excentricité de mon allure, et dont je faisais honneur à mes premiers vers publiés.

Enfin, je ne pus résister au désir de prouver à mes chefs combien ils avaient tort de contrarier mon essor poétique, en produisant à leurs yeux les preuves imprimées de ma vocation littéraire. Courant à mon bureau, où je trouvai l'un de mes oncles Senn, je lui présentai d'une façon victorieuse le charmant petit volume, en ayant soin de l'ouvrir à la page où se prélassaient mes vers enguirlandés de toutes les séductions des polytipés et des culs-de-lampes.

— « *Eh bien ! qu'est-ce que c'est ca ?* me dit mon parent.

— « Mes premiers vers imprimés, » répondis-je avec fierté.

— « Je souhaite que ce soient les derniers, » s'écria mon oncle avec humeur ; puis, jetant un coup d'œil rapide sur mes productions : « En vérité, ajouta-t-il, mon pauvre John, ne t'enorgueillis pas autant de ces *versicolets*. — *Versicolets !* et voilà l'injurieuse épithète que l'on ne craignait point de donner à mes

Digitized by Google

poésies; elle produisit d'abord sur mon enthousiasme enflammé l'effet d'un verre d'eau à la glace; mais la réaction fut prompte et mon indignation immense. Vraiment, pour que je ne prisses pas en horreur un oncle aussi prosaïque, il fallut bien que je me répétasse souvent qu'il était le frère de mon excellente mère; ce titre seul le sauva de ma malédiction. Aujourd'hui, bien que cinquante ans se soient écoulés depuis cette scène, et que mon amour-propre ait senti se cicatriser la blessure profonde qu'elle lui fit, je ne veux point cependant laisser mes lecteurs sous le coup du jugement peut-être injuste de mon oncle, et, dans ce cas, pour les mettre en état de le rectifier, je leur soumets ici les deux pièces qu'il traita, dans son langage aussi offensant que peu grammatical, de *versicolets* !

CONTE.

Certain noble gascon un jour tomba dans l'onde;
Rien ne put le sauver en ce pressant danger;
L'eau par malheur était profonde,
Et les nobles de la Gironde
Savent mieux mentir que nager.
Un seul objet flottant parut sur la rivière
Par le courant il était balayé;
On vole le chercher, un instant on espère....
C'était la bourse du noyé.

ÉPIGRAMME

SUR UN BAVARD.

Lorsque Roger prétend que personne n'ignore
Les travaux qu'il a faits, les pays qu'il a vus,
Et que son auditeur le respecte et l'honore
Comme un *Nestor* nouveau, ses efforts sont perdus :
Nestor ne parlait plus qu'on l'écoutait encore,
Et Roger parle encor qu'on ne l'écoute plus.

J. PETIT-SENN.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

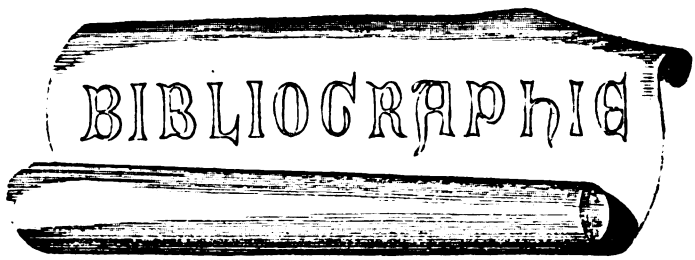

LES IDYLLES HÉROIQUES, par VICTOR DE LAPRADE, de l'Académie française.

Les Anglais ont une manière très-expressive de qualifier un homme dont les facultés morales se manifestent dans un parfait ensemble; ils disent : c'est un caractère, *a character*. En France, nous disons volontiers d'un écrivain qui ne se fait connaître à nous que par ses facultés intellectuelles : c'est *un talent;* et ce mot, sérieusement prononcé, est déjà un bel éloge. Il faut dire de M. de Laprade qu'il est à la fois un caractère et un talent, parce qu'en lui les facultés morales et intellectuelles se développent dans une attachante solidarité, avec une égale puissance et un charme qui lui rallient les intelligences et les cœurs. Son imagination n'a pas des fantaisies, des caprices, mauvaise excuse d'une insuffisance réelle. Elle ne croit pas à la liberté absolue de l'art; elle sait soumettre ses forces à la mesure; elle obéit au goût, à l'ordre, au respect; elle a un but, une foi ! Vous ne la voyez se saisir qu'aux grandes pensées, aux convictions généreuses, aux souvenirs héroïques. Il lui faut toujours un sentiment sous l'image; ce n'est qu'à cette condition que M. de Laprade se fait peintre. Son inspiration repousse instinctivement toute couleur qui n'est pas un reflet de la lumière divine, tout mouvement qui n'est pas un élan de l'âme, tout chant qui n'est pas un écho de l'éternelle harmonie. Impossible de

Digitized by Google

séparer en lui l'âme du talent, l'homme du poète; l'union est trop intime et trop réelle. Ah! c'est toujours un beau privilége que le talent, mais quand il fait respecter et aimer, il donne plus que la célébrité.

Le volume des *Idylles héroïques* contient trois poèmes, *Frantz*, *Rosa Mystica*, *Herman*. Le drame n'y occupe presque point de place; il est peu dans les habitudes de la nature; ce sont souvent les exceptions à son ordre calme et éternel qui le constituent; des idylles ne le comportent guère. Toutefois il n'est pas absent, car se sont des idylles héroïques, et tout héroïsme réveille l'idée de lutte ou de sacrifice avec le monde extérieur ou dans les profondeurs de la conscience. Il y avait donc une mesure savante à observer dans la part à faire à chaque élément de ces compositions. Il y a des *ordres* dans la poésie comme dans l'architecture, et le poète comme l'architecte doit y être fidèle, s'ils veulent pouvoir dire l'un et l'autre : *eregi monumentum*.

On sent que la part des descriptions doit être plus large, quand il s'agit de peindre la vie champêtre, la fenaison, les moissons, la vendange, les semailles, comme dans le poème de Frantz; ou la solitude des forêts, les fontaines, les fleurs des bois, comme dans la rêverie mystique de Rosa; ou encore les sommets granitiques, les glaciers, les fleurs des cimes, comme dans le chant inspiré d'Herman. Mais les œuvres de Dieu sont toujours l'expression d'une pensée bienveillante ou une révélation. Sa Providence y parle avec un perpétuel amour. C'est une mère qui prévoit et soutient, qui abrite et caresse, qui nourrit et protége, qui exalte et inspire. Or si la nature est le langage de Dieu, la poésie doit être le langage de l'âme; ils doivent répondre l'un à l'autre, et c'est de leur accord que nait le charme particulier des vers de M. de Laprade. Je n'ose emprunter à l'ensemble du premier poème que l'épilogue, parce qu'il s'en détache avec

Digitized by Google

moins de préjudice, comme un sommaire de sa pensée générale ; c'est un hymne à la terre :

« Tu permets au travail de presser ta mamelle,
Patiente nourrice, et depuis six mille ans
Tu gardes à tes fils ta richesse éternelle,
Tu livres sans compter les trésors de tes flancs.

Tes bois nous sont ouverts, ta plus belle parure !
Nous fouillons dans tes os de marbre et de métal.
Aux besoins du réel tu donnes sans mesure...
Mais tu portes aussi ta moisson d'idéal !

Tes saisons pour notre âme ont d'indicibles charmes,
Je les admire en toi... Mais ils viennent d'ailleurs !
S'ils font naître si bien le sourire ou les larmes,
C'est qu'ils ouvrent nos yeux à des mondes meilleurs.

Sois soumise au travail, ô terre, et sois bénie !
Donne à flots tes épis au pain de tous les jours ;
Mais conserve tes bois, source de l'harmonie,
Et garde aussi tes fleurs, dont vivent les amours.

Par la vertu des morts qu'à tes champs nous donnâmes,
Fais croître la beauté, la sagesse en tout lieu ;
Tu dois nourrir les fruits et les fleurs pour les âmes,
Et les âmes pour Dieu. »

Béatrix, cette image de la raison humaine transfigurée dans la Foi, cette sainte de la poésie, muse nouvelle, austère et gracieuse que s'est créée un génie chrétien, que le pinceau de Scheffer a retrouvée si radieuse dans le ciel de l'imagination, apparaît dans le poème de *Rosa mystica* pour y remplir la mission qu'elle a reçue de Dante, car il s'agit de conduire une âme à la lumière. Quatre patronnes, vraies saintes du ciel chrétien, filles non plus de la poésie, mais du martyre, Marie, Victoire, Thérèse, Elisabeth, viennent achever divinement l'initiation; et l'amour chaste, fraternel, angélique, de

Digitized by Google

Konrad et de Rosa, qui est tout le drame de ce poème, se couronne dans l'héroïsme d'un double sacrifice,

Je ne dirai pas que ce poème est fantastique, mot qui entraîne une idée de désordre et de confusion. J'y vois plutôt cet emblème du christianisme, l'œil fixe de Dieu, au sein d'une vapeur lumineuse, dans le triangle précis de la Trinité. Je voudrais citer, mais il me faudrait isoler des pensées, ôter à des tableaux leurs cadres poétiques, enlever une acanthe au Parthénon. Lisez plutôt, lisez avec le recueillement qui veut saisir la pensée d'un rêve, et chaque image retrouvera peu à peu sa forme au fond de votre cœur dans un souvenir ou un pressentiment. Ecoutez cependant cet adieu suprême de Rosa, ce chant du sacrifice ; on ne sait s'il part encore de la terre ou s'il arrive déjà du ciel.

« Dans cet exil où je te pleure,
Va ! tout mon cœur te reste uni.
Pour nous y trouver à toute heure,
Dieu nous ouvre son infini.

Dans sa pensée où je m'élance,
Tous deux nous nous enveloppons ;
Là, du fond de notre silence,
Je te parle et tu me réponds.

Sens-tu comme je suis mêlée
A chaque goutte de tes pleurs ;
Combien ma pauvre âme est troublée
Du moindre écho de tes douleurs ?

Dans l'air qui passe et que j'aspire
J'ai reconnu ton souffle pur ;
J'aperçois encor ton sourire
Rayonner vers moi dans l'azur.

Ton regard, au loin, me pénètre ;
Et, dans ce muet entretien,
Je sens palpiter tout mon être
D'un léger battement du tien.

Digitized by Google

Au delà du temps qu'il dépasse,
Mon amour te suit en tout lieu;
Il reflue à travers l'espace;
Il n'a d'autres bornes que Dieu.

Il est ma force et ma faiblesse;
Je vois le piége qu'il me tend;
Il m'attire et son trait me blesse;
J'y succombe en lui résistant.

C'est le calice expiatoire,
C'est le combat selon mes vœux,
Qui sera là haut ma victoire,
Et la tienne, si tu le veux.

La couronne y sera plus belle
Pour le plus douloureux combat;
Va donc à l'œuvre où Dieu t'appelle,
Fort de ma foi que rien n'abat.

Tu sais que jamais à mon aide
Mon cœur n'invoquera l'oubli;
Notre blessure a pour remède
La paix du devoir accompli. »

J'ai déjà dit qu'Herman est un chant inspiré, oui inspiré des plus fortes et des plus nobles impressions de la réalité. M. de Laprade nous transporte tout à la fois sur les sommets de la nature et sur ceux de l'histoire. Il se plait à écouter et à confondre leurs plus grands échos dans une même harmonie. Ici la lutte demeure plus terrestre. Nous nous rencontrons avec les héros de l'humanité, Léodinas, Caton d'Utique, Jeanne d'Arc, Bayard. Notre poitrine respire tout ensemble l'air vivifiant des cimes et celui de la vertu. L'âme des saints a deux ailes pour s'élever au-dessus des choses de la terre, la simplicité et la pureté, mais le poète, moins calme et moins sublime, se laisse emporter par deux souffles, celui

Digitized by Google

de l'enthousiasme et celui du dévouement. Il sent qu'il doit combattre encore, et il s'écrie :

Oui, vous m'avez armé, sommets d'où je descends !
L'esprit qui parle en vous au combat me ramène,
Et du souffle divin j'emporte, en frémissant,
Tout ce qu'en peut tenir une poitrine humaine.

J'écoute encore en moi vos chênes murmurer.
J'entends bruire encor l'essaim des bons génies ;
Il fait rendre au désert toutes ses harmonies,
Chaque fois qu'il s'y pose et vient nous effleurer.

J'ai là, toujours ouvert, votre livre, où j'épelle ;
Aux pages de mon cœur, l'artiste souverain,
Le soleil, a fixé sur mon docile airain,
A fixé des hauts lieux cette image éternelle.

Avec la saine odeur des pins mélodieux,
Avec les chauds rayons et les fraîches haleines,
J'emporte les conseils, l'âme des demi-dieux,
Je la sens pénétrer et courir dans mes veines.

Du fiel de ma tristesse il ne reste plus rien
Dans mon sang réparé par ces divins fluides ;
Mon cœur s'est enrichi de ces cœurs intrépides,
Leur battement sublime est devenu le mien.

Le laboureur d'en haut fit en moi ses semailles ;
Le sol renouvelé cache une ample moisson ;
Le maitre, en extirpant la pierre et le buisson.
Pour me fertiliser déchira mes entrailles.

En vain sur mes sillons par tous les vents battus,
L'hiver déchaînera son lugubre cortége,
Et les froides vapeurs et le doute et la neige...
Les épis jailliront et les fortes vertus.

Venez donc m'assaillir avec toutes vos armes,
Apres ambitions, plaisirs, lâches frayeurs !

Digitized by Google

De toute servitude éternels pourvoyeurs,
Usez, pour ma défaite, usez de tous vos charmes.

J'attends et je suis fort; moi, si débile hier,
Je suis prêt à vous vaincre en un combat suprême,
A briser votre joug, à rester pur et fier...
De plus vaillants que moi combattront en moi-même.

Par ses grands souvenirs mon cœur est défendu;
Mon cœur est habité comme une citadelle.
Les héros que j'implore en mon culte assidu
Sauront garder leur temple et leur humble chapelle.

A défaut de ces dieux lointains et triomphants,
Toi l'ange maternel, toi, simple et forte femme,
Qui veilles, de là-haut, l'aïeul et les enfants,
Tu peux m'aider à vaincre, à toi seule, ô grande âme.

Non, tu n'interdis pas ces sommets à ton fils;
Aux maîtres les plus fiers devant moi tu t'y mêles,
Et ta voix me commande, au pied du crucifix,
D'aller chercher partout des armes et des ailes!

Les hauts lieux m'ont ouvert leur magique arsenal,
Je m'y suis revêtu de granit et de chêne;
Leur souffle en moi s'agite et leur feu s'y déchaîne,
Et mon cœur débordant n'attend plus qu'un signal.

Dieu m'a donné la plus humble, mais peut-être la plus heureuse des facultés, celle d'admirer. Quand les œuvres de la nature ou de l'intelligence viennent la réveiller en moi, elle me rend toute la force que les événements journaliers me soutirent. Que M. de Laprade me permette de le remercier des nobles émotions que je lui dois! c'est à la fois un bonheur et un secours.

A. DE JUSSIEU.

Digitized by Google

UN TABLEAU DE L'ÉGLISE DE BOURG.

Nous empruntons au COURRIER DE L'AIN du 9 novembre une note d'un haut intérêt, au sujet d'une des œuvres d'art les plus belles et les plus précieuses que possède l'intelligente cité notre voisine.

« On sait que le triptyque de la vie de saint Jérôme que possède l'église paroissiale de Bourg, et qu'on attribuait, non sans quelque raison, à Albert Dürer, porte le monogramme de son maître Michel Walghmuth, — et qu'il est arrivé de Bruxelles à Brou ; — ce point a été constaté dans le cours de cette année. Il restait encore une lacune à éclaircir sur le donateur primitif et sur la transmission de cette œuvre, de Nuremberg à Bruxelles, puis à Bourg.

« Le dernier n° de la *Revue Britannique*, qui publie des fragments de la correspondance d'Albert Dürer et du journal qu'il a régulièrement tenu durant son séjour dans les Pays-Bas pendant les années 1520 et 1521, — extraits d'une récente publication éditée à Nuremberg, — contient une mention qui comble cette lacune. Elle donne la preuve que le donateur de notre tableau a été Albert Dürer lui-même, le donataire *meister* (maître) *Konrad*, — *le taillieur d'images*, sculpteur des mausolées de Brou, — dont le prénom a été défiguré en celui de *Conrart* par les pièces ou marchés de Brou, où son nom serait écrit peu lisiblement, ou plutôt par la mauvaise habitude que nous avons d'altérer les noms étrangers pour les franciser.

« Voici la note qu'on trouve dans les fragments d'Albert Dürer :

« J'ai emballé et envoyé, par Meister Gilgen, un présent au sculpteur « nommé *meister* Konrad, qui demeure à la cour de Madame Marguerite, « fille de l'empereur Max. *Je n'ai jamais vu d'artiste qui l'égalât pour le « talent.* — Je lui ai donné mon *saint Jérôme*, un Antoine, une Véronique, « une Mélancolie et deux nouvelles Marie. »

« On sait que l'œuvre de *meister* Konrad Meyt, la sculpture des mausolées de Brou, justifie complètement l'hommage que lui rend ce grand maître, Albert Dürer, par ces mots : « *Je n'ai jamais vu d'artiste qui l'égalât pour le talent.* »

« *Meister* Konrad en venant travailler à Brou y aura porté le saint Jérôme qui lui avait été donné par Albert Dürer qui le tenait de son maître. M. Baud a fait connaître comment de cette église ce tableau a passé dans celle de Bourg, au moment de la révolution, lorsque le père Rousselet est devenu curé de la paroisse.

« En ce moment le triptyque de saint Jérôme, qui est assurément une des principales richesses artistiques de l'église Notre-Dame, comme il l'était autrefois du monastère de Brou, est placé dans le grand salon du presbytère. »

F. Dufour.

Digitized by Google

ÉTUDE DE TÊTE DE FEMME PAR LOUIS DAVID.

SIMPLE NOTE.

Le musée de Lyon s'est enrichi d'un très-remarquable tableau qu'il doit à la libéralité de M. Thierry Brölemann, vice-président de la Commission municipale et président de la Commission consultative des beaux arts. Ce tableau, dû au pinceau du célèbre peintre Louis David, est une étude de tête d'une femme âgée. On a prétendu que c'était le portrait d'une de ces abominables mégères qu'on nommait *tricoteuses*, et qui remplissaient les tribunes de la salle de la Convention, d'où elles encourageaient du geste et de la voix les motions sanguinaires des représentants siégeant au sommet de la montagne. Je pense qu'on ne peut rien affirmer à cet égard. Quoi qu'il en soit, l'artiste a su idéaliser cette tête et lui communiquer un véritable attrait. David et les peintres de son école ont été idéalistes et ont même parfois dépassé les limites. C'est pour cela que les réalistes contemporains poursuivent de critiques passionnées ces ennemis du laid et de l'ignoble.

Si le chef de l'école réaliste actuelle avait eu à faire la même étude, il nous eût probablement donné un spécimen de la laideur physique et morale. Ses partisans eussent admiré le bien rendu et l'habileté du pinceau et préféré la laideur à la beauté. Il est, en effet, beaucoup plus facile de rendre le laid que le beau, et, en admirant le laid, on se donne en même temps un brevet de talent.

Louis David avait une imagination exaltée qui le conduisit à de déplorables exagérations révolutionnaires. Il était l'ami de Robespierre auquel il disait : « Si tu bois la ciguë, je la boirai avec toi. » On connait la fin de ces deux hommes : l'un mourut sur l'échafaud qu'il avait dressé, l'autre vécut et ne se montra pas scandalisé des faveurs impériales de tout genre.—Ces revirements sont fréquents. — On voit que David était plus démagogue à la surface que dans le fond, et que, pour absoudre des doctrines dont la mise en pratique se résolvait dans la glorification sanguinaire de l'échafaud, il les idéalisait dans son imagination. Il se pourrait donc que l'étude en question fût effectivement le portrait d'une *tricoteuse*, et alors nous ferons remarquer combien le peintre a relevé le caractère de cette horrible créature. On reconnait que cette femme âgée a été belle dans sa jeunesse ; sa tête a une énergie qui va jusqu'à l'héroïsme et qui impressionne poétiquement le spectateur. Le bien rendu et la fermeté sont admirables, et ces qualités lui vaudront peut-être les louanges de l'école de M. Courbet ; mais nous protestons de toutes nos forces contre l'épithète de réaliste donnée par quelques personnes à cette étude, et nous persistons à la regarder comme l'expression d'un idéalisme bien senti. Nous croyons être l'interprète des amis des arts en remerciant M. Brölemann du don fait au musée de notre ville.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE.

Le Grand-Théâtre a donné, dans le courant de novembre, la première nouveauté de la saison, la *Circassienne*, opéra-comique en trois actes, dû à la collaboration de MM. Scribe et Auber.

Des paroles, nous dirons peu de chose. C'est l'histoire d'un jeune officier russe qui, rencontré sous un déguisement de femme, par un vieux général, espèce de brute, à demi-sauvage, devient l'objet d'une passion burlesque. Cette intrigue se complique de l'amour de la nièce du général pour l'officier déguisé. M. Scribe a traité ce sujet tant soit peu scabreux et prêtant à des équivoques trop prolongées avec cette dextérité que lui seul possède. La vraie muse de M. Scribe, ce n'est pas la fantasie, c'est l'invraisemblance. Armé de la baguette magique que lui a livrée cette muse de seconde classe, il opère des miracles. Une situation parfaitement absurde devient acceptable; il promène le spectateur dans un domaine de fictions souvent prosaïques, au milieu de situations impossibles qui le surprennent, sans le heurter. Vous vous laissez faire; et si vous n'êtes pas absolument charmé, vous êtes au moins distrait et amusé.

La partition que M. Auber a écrite sur le canevas de M. Scribe vaut, à peu de chose près, ses œuvres antérieures, même les meilleures. Le premier acte a notamment toutes les qualités brillantes de ce maître. C'est clair, fin, spirituel, gracieux, de la première note jusqu'à la dernière.

L'ouverture est sans prétention et semble avoir eu pour unique but de mettre en relief un motif de valse qui s'empare immédiatement de la mémoire. Le chœur d'introduction, par sa douceur, par des reprises habilement ménagées, où domine la voix du ténor, est ravissant de grâce. Le second chœur *bravo!* se distingue par sa couleur et l'entraînement du rhythme. La romance *Si vous m'aimez!* sort tout à fait, par le caractère piquant dont elle est empreinte, des fadaises du même genre qu'on retrouve dans tout opéra-comique. Mais le morceau le plus original, le plus franchement écrit de tout cet acte, est peut-être le final, morceau bien agencé, bien coupé, plein d'entrain, de variété, et en même temps d'unité dans le développement. Rien qu'à l'entendre, toute la salle entre en gaîté.

Nous signalerons, dans le second acte, le premier chœur des femmes du harem; l'air du baryton, qui a été bien dit par M. Melchissedec; celui des danses, emprunté à l'ouverture, et le chœur des Odalisques en révolte.

Le troisième acte, sans valoir les deux premiers, renferme d'agréables parties qui ne déparent point l'œuvre élégante et facile de M. Auber.

L'exécution a été, de tous points, remarquable. Il serait inutile d'insister sur le mérite de M. Achard, auquel tout le monde rend depuis longtemps justice. Mais le public qui s'est souvent montré froid pour Mme Barbot, ne lui a pas tenu, cette fois, rigueur. Nous constatons avec plaisir que cette artiste reprend la faveur qui lui est due. Chaque jour ses qualités précieuses de chant et de justesse de voix sont mieux appréciées. C'est une artiste sûre d'elle-même, qui sait manier sa voix, respirer à propos, détailler une phrase musicale, la ponctuer et la produire dans ses contours. M. Barbot, M. Castelmary, M. Melchissedech, M. Feret ont, chacun pour sa part, contribué au succès de la pièce, auquel ont aidé le luxe et les soins d'une mise en scène bien entendue.

L'orchestre et les chœurs ont complété un bon ensemble.

Somme toute, c'est pour la direction et les artistes une victoire, et pour le public, l'assurance d'une série de soirées agréables et intéressantes tout à la fois.

J. T.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

La rentrée solennelle des Facultés, attristée cette année par la maladie et l'absence de deux des principaux chefs de notre Université, M. le Recteur gravement indisposé, et M. le Doyen de la Faculté des sciences qu'on espère voir bientôt rendu à ses travaux, a eu lieu le 28 novembre, en présence d'un public empressé et nombreux au milieu duquel on remarquait M. le Sénateur, chargé de l'administration du Rhône, M. Réveil, vice-président du Corps législatif, M. Sauzet, ancien président de la Chambre des députés et plusieurs de nos notabilités. La cérémonie était présidée par M. Vivien, inspecteur de l'Académie ; M. Fournet, professeur à la Faculté des sciences, a prononcé le discours d'usage. Le sujet choisi par le savant professeur était l'histoire de l'industrie humaine depuis les premiers siècles du monde. Malgré les éloges prodigués aux inventeurs et aux héros de ces temps nébuleux, ce thème était la glorification de notre âge et plus d'un applaudissement est venu montrer à l'orateur combien il avait su flatter notre orgueil national, combien il avait remué les imaginations en leur parlant de perfectionnement, de progrès et d'avenir.

Mais, nous devons l'avouer, si les savants et les jeunes gens, les hommes forts et les penseurs ont battu des mains avec transport, plus d'un esprit paresseux et arriéré a regretté de voir tomber les idoles érigées par les poètes à la gloire de l'antiquité. Apprendre qu'il n'y a jamais eu d'âge d'or, que les hommes ont commencé par la barbarie, que l'humanité s'est élevée de siècle en siècle depuis la fange grossière jusqu'à notre brillante et incomparable civilisation a paru à plus d'un auditeur une triste et douloureuse révélation et, en disant adieu à ses rêves, a peut-être regretté son ignorance et ses chères illusions.

Depuis lors les cours sont ouverts, et une jeunesse studieuse reçoit avec empressement cette forte nourriture de l'intelligence que lui donnent des professeurs aimés. De leur côté, les érudits sont revenus à leurs livres, les sociétés savantes renouvellent leurs bureaux et reprennent leurs lectures hebdomadaires ou mensuelles et les artistes donnent leur dernier coup de burin ou de pinceau en vue de l'exposition.

Mais voilà que la ville est envahie par un essaim d'oiseaux chanteurs qui tout en gazouillant une langue étrangère n'en volent pas moins à la postérité. Les gentils poètes de la Provence, Mistral, Roumanille, Aubanel, Mathieu, Morel, ont envoyé chez Méra, rue Impériale, 15, leurs plus jolies poésies, les unes purement et simplement en patois provençal et bonsoir aux douces choses qu'il nous disent, les autres traduites en français et alors on peut savourer cette fraicheur de pensées, cette verdeur d'imagination, cette délicatesse si fine de sentiment qui les égale à nos plus grands noms, et surtout qui les fait aimer. Dans notre prochain numéro, nous donnerons plusieurs contes de leur délicieux : *Armana prouvençau, pèr lou bel an de Diéu* 1862, édité par Roumanille, *en Avignon.*

— L'Académie dans sa séance du mardi 3 novembre a procédé à la nomination de deux présidents en remplacement de M. Gilardin et de M. Pétrequin dont les fonctions expirent au 1er janvier. M. Barrier a été élu président de la classe des Sciences, M. Sauzet président de la classe des Lettres. C'est la troisième fois que le célèbre orateur est appelé au fauteuil présidentiel, c'est la première fois depuis sa fondation que l'Académie de Lyon voit un de ses membres trois fois président.

M. Dumont, auteur de la statue de Suchet a été nommé à l'unanimité membre correspondant de la Compagnie.

— L'hôpital de la Croix-Rousse est inauguré solennellement aujourd'hui, 7 décembre, par nos autorités. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXIII

HISTOIRE PROVINCIALE. — LYON, ET DÉPARTEMENTS ENVIRONNANTS.

Canat de Chizy.	Les Écorcheurs dans le Lyonnais.....	41, 123
Delorme.	Projet d'ériger une statue à Gerson.....	59
Desjardins.	Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon...	83, 171
Paul Saint-Olive.	Appendice à la Notice sur la maison du jeu de paume.....	166
Dareste de la Chavanne.	Bulletin archéologique.....	216
A. Péan,	Origine de Lugdunum. — Divinités ségusiaves.....	233, 376
Alain Maret.	Observations au sujet de l'emplacement de Cularo.....	274
Paul Saint-Olive.	La maison de Madagascar, à Lyon,.....	279
Morel de Voleine.	Réponse à M. Charvet au sujet de son article l'Architecture et l'Archéologie.....	355, 443
Aimé Vingtrinier.	Esquisse à propos des gravures de la bibliothèque Coste.....	385, 457
V. Durand.	La Croix de Saint-Martin-la-Sauveté.....	396
Paul Saint-Olive.	La Maison de Jean de Tournes.....	402
Alain Maret.	Le Mediolanum du Forez.....	430
A. V.	Chronique locale..	79, 167, 248, 327, 408, 486

PHILOSOPHIE, RELIGION, MORALE.

Gilardin.	Du Surnaturel et du Mysticisme.....	7
J. Petit-Senn.	*Photographie génevoise.* — Le Sans-gêne...	52
Id.	Boutades.....	407

LITTÉRATURE.

Gilardin.	Rapport sur le concours de poésie....	186, 250
J. Petit-Senn.	Babil calligraphique.....	202
A. Sirand.	Des patois Bressan et Bugiste comparés....	365
J. Petit-Senn.	Poésie, Amour et Malice.....	467

HISTOIRE.

De Beaumefort.	Le temple des Druides d'Uzès,.....	108

BIOGRAPHIE LYONNAISE, NÉCROLOGIE.

Charles Fraisse.	Funérailles de M. Morin.....	66
Morel de Voleine.	Baumann.....	71

Digitized by Google

F. Dufour. Joseph Chaley..... 74
Id. Madame Louise d'Audiffret..... 75
M.-A. Péricaud. Esquisse sur la vie et les écrits de M. D'Aigueperse..... 147
L'abbé Martin. Lettre au sujet de Vaugelas et du cardinal Louis Allemand..... 326
A. V. Joseph Bard..... 407
G. de la Grye. Loys Papon..... 412

BIBLIOGRAPHIE.

R. de la Saussaye. Une Vie, par R. d'Aiguy..... 76
De Lubac. Les préceptes du mariage, trad. par le Dr Seraine..... 162
Id. Les Vierges miraculeuses de la Belgique, par M. A. de R..... 163
M.-A. Péricaud. J'aime les Morts, par M. A. de Gravillon.. 235
Nadaud. Un dernier chant au Paradis perdu de Milton, par M. Alexis de Jussieu 300
R. de C. Bibliographie de La Mure..... 315
A. de Jussieu. Les Idylles héroïques, par M V. de Laprade. 476

BEAUX-ARTS.

Savoye. Programme d'un concours d'architecture pour 1861 164
F. Dufour. Un tableau de l'église de Bourg..... 483
Paul Saint-Olive. Etude de tête de femme par Louis David... 484
J. T. Chronique théâtrale..... 485

POÉSIE.

F. Coignet. La Fourmi et le Formica-Léo 5
Abel Fabre. Le Derviche et le Chérif 81
Fabre des Essarts. Le Lion 169
Abel Fabre. Les Loups et Jaguar 249
Joséphin Soulary. Au poète provençal Anselme Mathieu..... 329
Alexis Rousset. Le Cygne, l'Oie et le Serpent..... 330
L. de Lainal. Les Plaintes de Christophe Colomb..... 409

PLANCHE DE LA REVUE.

L'Hôtel-de-Ville de Lyon.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
walt,cls ser.2:t.23

Revue du Lyonnais.

3 1951 002 800 209 F

Digitized by Google